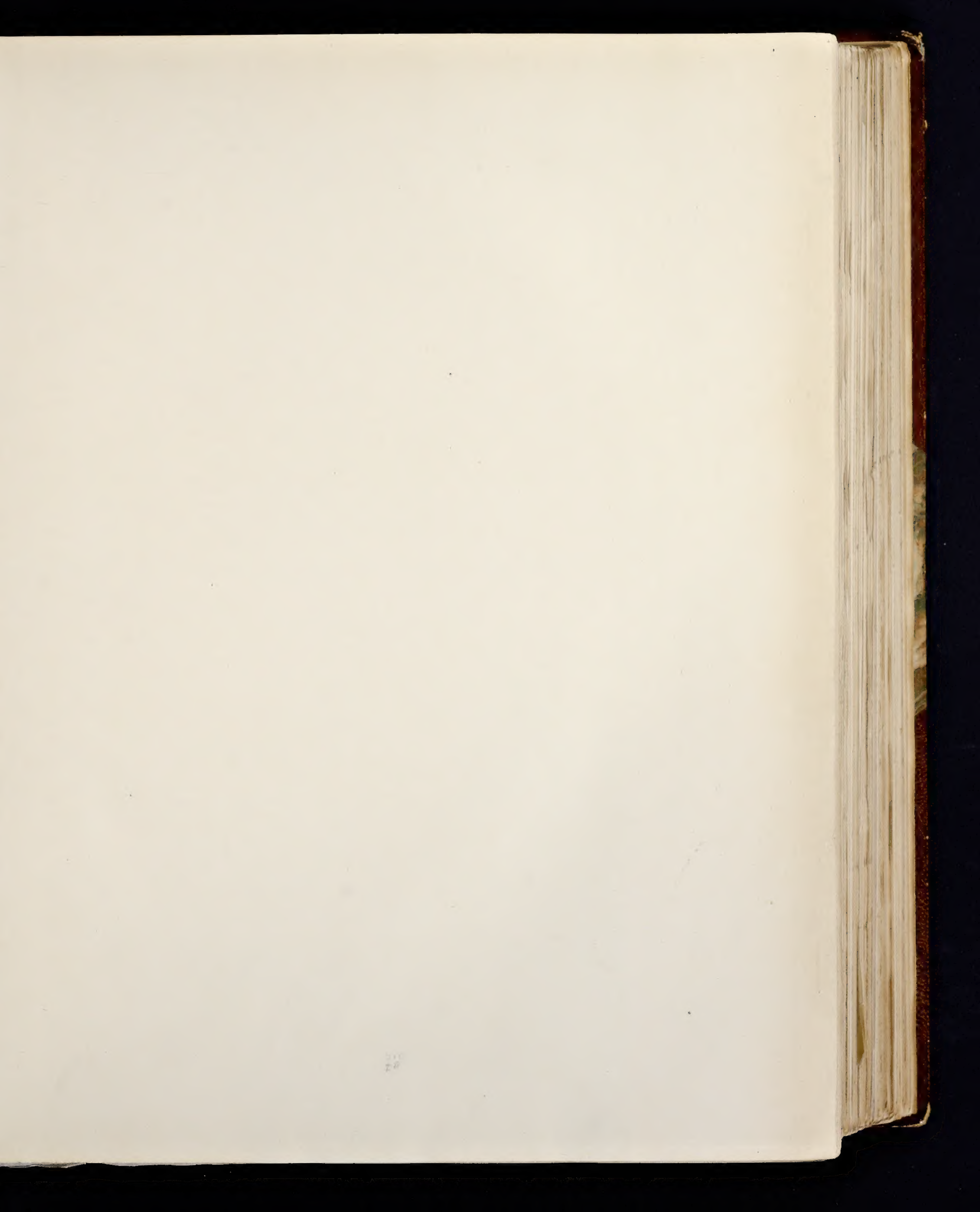



JEAN VINCHON, D.M.





Vols. I – VIII, Pt. 1 (all publ.) $3,500. —



LA PICARDIE

HISTORIQUE ET MONUMENTALE


Yvert
&
Tellier



SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

FONDATION EDMOND SOYEZ

LA PICARDIE

HISTORIQUE ET MONUMENTALE

TOME I

ARRONDISSEMENT D'AMIENS



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT ET TELLIER
64, Rue des Trois-Cailloux.

PARIS
LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS
82, Rue Bonaparte.

1893-1899

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

AMIENS

CATHÉDRALE — NOTICE PAR EDMOND SOYEZ



AMIENS. — Rue Basse-des-Tanneurs.

Le 11 août 1891, le Président de la Société des Antiquaires de Picardie, M. Auguste Janvier, communiquait à ses collègues, réunis en séance mensuelle, une lettre écrite par l'un d'entr'eux, et à lui adressée.

Il s'agissait d'entreprendre la publication d'un ouvrage qui, sous le titre proposé de *Picardie Historique et Monumentale*, comprendrait des notices sur les principaux édifices religieux, militaires ou civils, existant encore, en totalité ou en partie, sur le territoire de l'ancienne province. La rédaction du texte serait confiée à ceux des antiquaires qui voudraient bien s'en charger. Une très large place serait réservée à l'illustration, qui reproduirait à l'aide des procédés les plus perfectionnés de l'art contemporain, les monuments de la contrée. Le format serait analogue à celui de l'*Album Archéologique* en cours de publication.

L'auteur de la proposition mettait à la disposition de la Société les moyens matériels d'assurer l'entreprise et l'achèvement de la publication.

Le meilleur accueil était réservé à cette communication : on voulut bien adopter le projet et l'honorer du haut patronage de la Société. Plus tard, des marques de gratitude, aussi délicates que touchantes, furent prodiguées au fondateur ; ces marques ont été pour lui une preuve bien précieuse de la sympathie de ses collègues : il ne saurait trop leur en exprimer sa vive et profonde reconnaissance.

En 1835, l'attention des archéologues et des artistes, était attirée et retenue par l'apparition d'un ouvrage de grand luxe : Les *Voyages pittoresques et romantiques*

dans l'ancienne France, entrepris sous la direction de MM. le baron Taylor, Charles Nodier et Alphonse de Cailleux. Les trois premiers volumes de ce grand œuvre, demeuré malheureusement inachevé, sont consacrés à la Picardie. Ils ont inspiré l'idée d'un travail analogue. Sans prétendre se poser en rival du premier, il était permis de songer à livrer aux lecteurs un nouvel ouvrage sur la Picardie, conçu à peu près sur le même plan, mis en harmonie, quant au texte, avec les progrès de la science historique, quant aux illustrations, avec les perfectionnements auxquels les procédés photographiques permettent de parvenir.

Les volumes de MM. Taylor, Charles Nodier et de Cailleux ont été écrits par des hommes de savoir : le talent littéraire s'allie sur ces pages à la science du passé. L'illustration est due au crayon d'artistes de premier ordre. La reproduction de leurs dessins, a été obtenue par la lithographie. Chaque page de texte reçut un encadrement historié, où l'école romantique se donna librement carrière en retraçant avec verve des scènes empruntées aux légendes hiératiques, à la vie religieuse, militaire ou civile du Moyen-Age. De grandes planches hors texte donnèrent des vues extérieures ou intérieures des principaux monuments de la province.

Presqu'au moment où commençait la publication des *Voyages pittoresques*, MM. H. Dusevel et P. A. Scribe faisaient paraître deux volumes, d'une importance beaucoup moindre que ceux du baron Taylor, mais non toutefois dépourvus d'intérêt et de mérite : la *Description historique et pittoresque du département de la Somme,* imprimée à Amiens en 1836, se présente sous un format modeste et n'a qu'une médiocre étendue ; elle tient néanmoins une place qui n'est pas sans honneur dans la nomenclature des ouvrages traitant de notre contrée. Des lithographies nombreuses reproduisant des dessins dus au crayon fin et élégant des frères Duthoit, y accompagnent très bien le texte.

Dix ans plus tard, en 1846, un éditeur amiénois, Alfred Caron, entreprenait l'impression d'un autre ouvrage, *Les Eglises, Châteaux, Beffrois et Hôtels-de-Ville les plus remarquables de la Picardie et de l'Artois.* MM. Dusevel, Goze, de la Fons-Mélicocq, Gabriel Rembault s'étaient chargés du texte ; MM. Duthoit, Le Tellier, Hugot, Lebel, Beaudoin, Pinsard, Alfred Graux, de l'illustration. L'œuvre s'annonçait bien ; le public accueillit avec faveur le premier volume à son apparition. Le second ne fut pas moins bien reçu quand il fut livré, en 1849. Ces deux tomes contenaient de nombreuses notices, d'un grand intérêt historique et archéologique. Malheureusement l'ouvrage, interrompu croyons-nous à cause des circonstances politiques de l'époque, demeura incomplet et on doit le regretter.

Les livres dont il vient d'être question sont ornés de planches conçues et exécutées par des artistes de talent, mais qui ne purent disposer que des moyens en usage de leur temps ; la fidélité des dessins des *Voyages pittoresques* du baron Taylor et des autres ouvrages analogues n'est pas toujours égale à leur mérite artistique et la reproduction des monuments manque parfois d'exactitude. L'illustration de la *Picardie historique et monumentale* n'a point à redouter ce blâme.

Avec une parfaite obligeance, un photographe amateur que la Société des Antiquaires est heureuse de compter parmi ses membres les plus dévoués, a mis ses appareils au service de l'œuvre entreprise par nous. On lui doit la presque totalité des clichés d'après lesquels ont été exécutées les héliogravures qui accompagnent le texte. Ici, le mérite artistique s'allie à l'exactitude la plus scrupuleuse et donne pleine satisfaction à l'esthétique en même temps qu'à l'archéologie. C'est pour nous un devoir de remercier le collègue qui n'a ménagé ni son temps ni ses peines pour le succès de cet ouvrage.

Remercions aussi, et non moins sincèrement, M. Pinsard qui a libéralement ouvert les portefeuilles dans lesquels, depuis nombre d'années, il accumule les plans des monuments picards, documents indiscutables, car ils sont le fruit d'investigations patientes et sérieuses.

Le premier volume de la *Picardie Historique et Monumentale* est consacré à l'arrondissement d'Amiens. Le premier fascicule fut distribué durant l'été de 1893. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'offrir au lecteur le tome entièrement terminé.

En tête du livre se trouve une notice sur la cathédrale d'Amiens. Sa place était naturellement marquée au début d'un ouvrage de ce genre, et par un sentiment d'exquise courtoisie, la Société voulut bien charger celui de ses membres qui avait conçu le projet de la publication, d'écrire cette notice.

Après la description de la Cathédrale viennent les notices consacrées à quelques édifices civils de la ville d'Amiens : la Malmaison, le Logis-du-Roi, le Bureau des finances, la Halle au blé, le Théâtre. Puis sont décrits les vieilles maisons, de jour en jour plus rares dans la cité ; les établissements hospitaliers ; quelques monastères ; les débris des anciennes fortifications ; trois églises intéressantes à différents titres, Saint-Germain, Saint-Leu et Saint-Remi.

Le lecteur quitte ensuite l'ancienne capitale de la province ; il est conduit tour à tour dans les cantons qui forment son arrondissement. Les églises, paroissiales ou conventuelles, sont passées en revue. On raconte leur histoire, on les décrit, mieux encore, on en retrace fidèlement l'aspect, au moyen de l'héliogravure. Si, à l'époque actuelle la destruction menace un trop grand nombre de ces agrestes sanctuaires, souvent remplacés, au gré d'un caprice, par de banales constructions modernes qui n'ont ni le mérite artistique, ni l'originalité, ni même la solidité des anciens édifices, le souvenir des monuments de la foi de nos pères, disséminés dans les campagnes de la Picardie, sera du moins conservé sur les pages de notre album.

Les châteaux ne sont point oubliés, car les manoirs de la Picardie ne sont pas dépourvus d'intérêt, et les ruines féodales de Boves, d'Airaines, de Picquigny, de Wailly, de Monsures, ont bien du charme pour l'historien et pour l'artiste. Quelques châteaux encore intacts nous permettent d'apprécier le cadre dans lequel se passait la vie seigneuriale d'autrefois.

La célèbre abbaye de Corbie, l'un des plus illustres parmi les monastères de l'Europe entière, est l'objet d'une notice qui n'est pas l'une des moins intéressantes de ce premier volume. Elle a été traitée de main de maître.

Avant de pénétrer dans la galerie où nous le convions à entrer, le lecteur arrêtera son regard sur le frontispice placé en tête du livre que nous lui offrons. Le charme de cette œuvre d'art, due au crayon de l'un des maîtres de notre époque, M. Albert Maignan, le retiendra longtemps.

On a voulu symboliser la pensée qui inspira l'ouvrage : l'Archéologie et l'Histoire se mettant au service de la Picardie, et lui rendant hommage. La composition comporte deux divisions. Dans le bas se tient debout l'Archéologie, personnifiée par une femme vêtue comme les campagnardes de nos contrées. Ses pieds sont solidement chaussés, sa taille est ceinte du tablier ou *chinoire* (1), qu'affectionnent nos paysannes : elle est coiffée négligemment d'un mouchoir enroulé sur ses cheveux, et se tient au bord d'une excavation dans laquelle s'opèrent des fouilles. La main gauche s'appuie sur une pioche, le bras droit se lève vers la

(1) *Chinoire:* Tablier. Le mot *Chinoire* vient du latin *Cinctorium*, du verbe *Cingere*, Ceindre. — Le terme de *Chinoire* est encore employé couramment dans nos campagnes par les paysannes fidèles à conserver les vieux us. — V. Corblet, *Glossaire*...... p. 388.

partie supérieure. L'Archéologie présente un objet d'art qu'elle est censée avoir trouvé dans la tranchée. Cet objet est la reproduction d'un bronze de l'époque gallo-romaine, qui appartient au musée d'Amiens (1).

Dans la partie supérieure, l'Histoire s'apprête à recevoir la trouvaille, et à la mentionner sur un phylactère, déployé sur l'un de ses genoux. Près de la muse est un amas de vieilles chartres avec sceaux pendants.

La Picardie occupe le sommet du dessin ; elle assiste et paraît prendre intérêt à la scène que nous venons de décrire. La Picardie se montre sous les traits d'une robuste jeune femme, au front couronné de fleurs de marais. Assise sur un large siège, elle tient la *pique* traditionnelle de nos aïeux. Sa main droite, ramenée sur son sein, porte un bouquet de pommes, fruit savoureux d'où se tire le cidre, boisson favorite de nos campagnards. Près d'elle, des gerbes de froment rappellent la fertilité des pleines de notre province. A l'un des pieds droits du siège, est attaché un écusson aux armes de la Société des Antiquaires de Picardie (2).

Derrière le dossier du trône, un nimbe, porte en lettres ornées l'inscription *Picardia*. Des nuages flottant alentour donnent un caractère poétique et idéal à cette partie du tableau, tandis que dans le bas, un vieux mur, que l'on aperçoit derrière l'Archéologie, rappelle les substructions romaines, si souvent mises au jour dans les fouilles de la Picardie.

Divers objets gisent pêle-mêle, au pied de l'un des magnifiques chapiteaux, épaves de l'abbaye de Dommartin, précieusement recueillies au musée d'Amiens, par les soins de la Société des Antiquaires de Picardie.

Les roseaux de nos marécages servent de repoussoir aux eaux de la Somme, dont le cours se déroule sur un côté du tableau. Le fleuve qui arrose la vieille Samarobrive, se présente au moment où, sortant d'Amiens pour se diriger vers la mer, il vient de passer sous les arches du pont Saint-Michel ; dans le lointain, la silhouette un peu indécise de la façade de la Cathédrale, aux tours inégales, rappelle que le plus beau temple érigé en l'honneur de la Vierge, fait la gloire non seulement de la cité qu'il domine, mais encore de la province toute entière.

Voilà, résumé par le crayon d'un artiste d'élite, le programme de l'ouvrage que la Société des Antiquaires de Picardie présente avec confiance. Cette Société ose espérer qu'un bienveillant accueil ne fera pas défaut à l'œuvre qu'elle a prise sous son patronage. Elle croit en l'offrant accomplir le précepte dont elle a fait sa devise : *Nosce patriam !* Puisse son attente n'être pas déçue ! Avoir réussi à intéresser nos compatriotes à nos gloires locales, serait pour nous une douce et précieuse récompense.

EDMOND SOYEZ.

(1) Ce bronze antique a été découvert à Amiens, au mois d'octobre 1845, dans le quartier de Henriville, chez M. le capitaine Bournel, qui l'offrit au musée d'Amiens ; il représente un personnage imberbe assis à la manière orientale. L'oreille droite, très développée, est celle d'un animal indéterminé ; l'aspect étrange de cette oreille a fait croire au Dr Rigollot que cette statuette était celle de Midas. Mais il faut remarquer que le personnage n'a qu'une oreille extraordinaire ; l'autre présente l'aspect normal. Selon l'auteur d'une notice insérée dans le XIe fascicule de l'*Album archeologique* de la Société des Antiquaires de Picardie, la figurine serait une divinité gauloise, de la classe de celles que l'on représente ordinairement accroupies et portant sur la tête des ramures de cerf. — *Mém. de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. VIII ; *Album archéologique*, fascic. XIe, avec la reproduction du bronze en héliogravure.

(2) Le 20 septembre 1855, sur la proposition de l'un de ses membres, M. Charles Dufour, la Société a adopté pour blason un écusson écartelé : au 1, d'azur à trois fleurs de lis d'or ; au 2, d'argent à quatre lionceaux de gueules rampants ; au 3, d'or au lion de sable rampant, armé et lampassé de gueules ; au 4, de gueules à quatre lionceaux d'or rampants. Ces armes sont celles que la nation picarde, l'une des quatre de l'Université de Paris, portait au XVIe siècle comme signe distinctif. — V. *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. XV, p. 154.



CATHEDRALE D'AMIENS VUE DU PONT DE BEAUVILLÉ

Beffroi — *Pont du Cange* — *St Germain*



Cathédrale d'Amiens. — Fonts baptismaux

Un ouvrage tel que celui-ci, destiné à réunir comme dans une sorte de Musée les monuments les plus remarquables de l'ancienne province de Picardie, à les décrire à l'aide de la plume, à en mettre l'image sous les yeux au moyen des procédés artistiques les plus exacts et les plus perfectionnés, devait nécessairement débuter par une notice consacrée à la Cathédrale d'Amiens. La Commission chargée de mener à bonne fin l'œuvre que la Société des Antiquaires a bien voulu prendre sous son patronage, nous a confié ce travail : qu'il nous soit permis de lui exprimer ici toute notre reconnaissance. Nous avons accepté avec bonheur une tâche qu'il nous était doux de remplir. Nous ne nous sommes point dissimulé les difficultés qui l'accompagnaient : mais, après tout, il ne s'agissait pas de produire une monographie complète; l'entreprise eût été bien au-dessus de nos forces; d'ailleurs, un de nos collègues, très compétent sur la matière, travaille depuis longtemps déjà sur ce sujet, et bientôt, nous l'espérons, il fera connaître au public le résultat de ses patientes et consciencieuses recherches. Alors la basilique amiénoise sera enfin décrite d'une manière digne d'elle; un monument d'érudition, capable de soutenir la comparaison avec l'édifice de pierre

élevé par la foi de nos pères, pourra, de même que celui-ci, braver la durée des siècles, et on lui appliquera, comme on l'a appliqué à notre chère église, le vers du poète latin :

Fabrica nil demi patitur, nil sustinet addi.

Beaucoup plus simple et plus modeste devait être l'opuscule destiné à entrer dans la présente collection et à lui servir en quelque sorte de préface. Aussi bien, le cadre de la *Picardie historique et monumentale*, malgré ses vastes proportions, ne comporte point de très grands développements pour chacune des nombreuses notices destinées à y prendre place. Nous nous sommes donc borné à analyser et à condenser les différents ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur la Cathédrale d'Amiens. Le lecteur ne trouvera probablement ici rien qu'il ne connaisse déjà : La Morlière, Pagès, le P. Daire, Rivoire, Gilbert, Dusevel, Goze, Salmon, Viollet-le-Duc, les abbés Jourdain et Duval, l'abbé Roze et quelques auteurs encore ont été mis par nous à contribution ; le plus souvent nous n'avons fait que reproduire en les abrégeant les travaux de ces archéologues, dont plus d'une fois on reconnaîtra même les propres expressions sur les pages qui vont suivre. Cette notice, d'ailleurs, avait pour but principal d'encadrer les belles planches que le talent de l'un de nos collègues, photographe d'un rare mérite, nous a permis de placer en tête de la galerie qui va se dérouler sous les yeux de ceux qui feuilleteront ces volumes. Puisse le texte, en ce qui nous concerne, n'être point trop au-dessous de l'illustration, et daigne le lecteur indulgent pardonner à l'écrivain son insuffisance, en raison du plaisir que la vue des gravures jointes à ce premier fascicule procurera à ses regards.

Comme plan et comme structure, a écrit Viollet-le-Duc, la Cathédrale d'Amiens est l'église ogivale par excellence. Elle a été en effet construite à l'époque où ce style architectural, si convenable aux édifices destinés à l'exercice du culte catholique, était parvenu à son apogée. Conçue et exécutée au XIII[e] siècle, elle offre le spécimen le plus complet de l'architecture religieuse à cette époque. « Si quelques édifices du même temps peuvent offrir certains détails plus achevés, ce qui serait d'ailleurs à démontrer, on ne rencontre nulle part un ensemble aussi parfait. » (Ch. Salmon.)

Ses premiers fondements furent jetés en 1220 : deux ans plus tôt, en 1218, le feu du ciel avait réduit en cendres l'ancienne Cathédrale, qui, d'après l'historien amiénois De Court, dont M. l'abbé Roze partage l'opinion, avait été consacrée en 1152. Cette dernière église occupait l'emplacement d'autres basiliques que les invasions normandes ou des incendies ravagèrent à différentes époques, notamment en 850, en 1019 et en 1137.

Évrard de Fouilloy occupait le siège épiscopal d'Amiens quand la Cathédrale actuelle fut commencée d'après les plans d'un architecte originaire de l'Ile de France, Robert de Luzarches. Contrairement à l'usage généralement suivi, on éleva d'abord la grande nef : les *griffes* que l'on remarque aux quatre gros piliers du transept, indiquent assez l'antiquité de la base de ces piliers. En 1223, à la mort d'Évrard,

les fondations de la nef étaient achevées, et son successeur, l'évêque Geoffroy d'Eu, faisait continuer les travaux par un second architecte, Thomas de Cormont, qui respecta religieusement les plans de Robert de Luzarches, probablement mort aussi à cette époque. Sous la direction de Thomas les murs et les piliers atteignirent la naissance des grandes voûtes. Arnoul, qui succéda à Geoffroy sur le siège épiscopal, vit construire les galeries, les clochetons et la tour de pierre surmontée d'une flèche de charpente qui, jusqu'à la fin du premier quart du XVIe siècle, s'éleva au centre de la croisée. En 1258, un incendie dont on ignore la cause, détruisit les charpentes des chapelles absidales et les échafaudages qui servaient à la construction du chœur. Ce sinistre dut retarder l'achèvement du chœur et de l'abside. Ces parties passent toutefois pour avoir été entièrement terminées en 1288, sous l'épiscopat de Guillaume de Mâcon, et Renault de Cormont, fils de Thomas, aurait eu la gloire de les mener à bonne fin. La date de 1269, inscrite avec le nom du donateur, l'évêque Bernard d'Abbeville, sur la verrière centrale du sanctuaire, permet du moins de supposer qu'à cette époque les grandes fenêtres étaient en état de recevoir des vitraux. Beaucoup de parties restèrent cependant en souffrance, et ne furent achevées que plus tard ; ainsi le transept gauche n'a été terminé qu'en 1296, au moyen des libéralités d'un riche bourgeois de la ville, Liénard le Sec. La façade principale ne paraît pas non plus avoir été élevée en même temps que les piliers et les voûtes de la nef, mais elle doit leur être un peu postérieure. Quant aux deux tours du grand portail, elles datent du XIVe et du XVe siècles. Les chapelles de la nef, établies entre les contreforts, sont une adjonction commencée dès les dernières années du XIIIe siècle, et terminée dans la seconde moitié du XIVe.

Voilà, en très peu de mots, l'historique de la construction de la Cathédrale : quand nous aurons ajouté que les carrières de Croissy et de Bonneleau (Oise), terres dont le Chapitre d'Amiens possédait la seigneurie, fournirent la pierre dure des assises inférieures ; qu'en 1234, d'après les cartulaires du Chapitre et M. l'abbé Roze, les chanoines de Picquigny vendirent aux prêtres de la fabrique de l'église d'Amiens, pour 50 livres parisis, et pour onze années, toutes leurs carrières de *Bello manso* (Beaumès, entre Picquigny et Breilly), avec l'autorisation de faire transporter les matériaux par eau et par terre à eux appartenant, nous aurons dit à peu près tout ce que comporte sur ce sujet la présente notice.

Il ne nous reste plus, avant de commencer la description de l'église, qu'à rappeler qu'elle est dédiée à la sainte Vierge, sous le titre de Notre-Dame : sa fête patronale est l'Assomption. Un bref du pape Pie IX, en date du 12 décembre 1854, l'a élevée au rang de Basilique mineure. La consécration solennelle de l'édifice a été faite le 14 juillet 1504, par Nicolas de la Couture, évêque d'Hébron *in partibus*, et suffragant ou coadjuteur de François de Halluin, évêque, d'Amiens. On conserva, dit-on, jusqu'à la Révolution, dans le Trésor de l'Église, le vase ayant contenu *l'eau grégorienne* qui servit en cette circonstance. Une consécration antérieure remon-

tant au 10 juin 1483, et célébrée par l'évêque Pierre Versé, est mentionnée par quelques historiographes. Aucun document ne nous fait connaître pour quel motif la cérémonie aurait été renouvelée au début du XVIe siècle. Le 9 décembre 1561, Nicolas de Pellevé, évêque d'Amiens, réconcilia son Église, profanée la veille par une rixe entre les catholiques et les huguenots. Une cérémonie analogue, présidée par Mgr Mioland, eut lieu le 27 septembre 1847, à la suite d'un suicide dont la basilique avait été le théâtre.





CATHEDRALE D'AMIENS

Façade occidentale



Cathédrale d'Amiens. — Tombeau d'Adrien de Henencourt

I

EXTÉRIEUR

La façade principale de la Cathédrale d'Amiens, de même que celle de Notre-Dame de Paris, se divise en trois parties dans sa largeur, et en quatre étages dans son élévation. Les grandes divisions verticales sont indiquées par la saillie de quatre contreforts qui, montant du sol du parvis au sommet des tours, marquent la largeur de la nef centrale, ainsi que celle des collatéraux. Trois portes s'ouvrent à la base de l'édifice; elles sont surmontées d'une galerie au-dessus de laquelle se déploie une imposante série de vingt-deux statues colossales; puis se présente la rose, flanquée à sa droite et à sa gauche de deux larges baies en ogive; enfin, deux tours, d'inégale hauteur, moins épaisses que larges, percées d'ouïes géminées, couronnées de balustrades à jour, et surmontées de combles aigus, terminent ce magnifique ensemble. Entre ces tours, une dernière galerie à arcades couvertes, passe devant le pignon du grand

2

comble. La surface totale de cette façade comprend environ soixante-dix mètres dans sa plus grande hauteur, et quarante-cinq mètres en largeur (1).

Les trois portes comprises entre les quatre contreforts sont abritées par de profondes voussures ogivales, reposant sur des ébrasements garnis de statues. Ces dernières sont au nombre de cinquante-deux, en comptant celles appliquées sur la face antérieure des contreforts, mais en ne tenant pas compte de celles des trumeaux. Elles sont toutes abritées par des dais composés d'édifices variés qui permettent d'étudier les différents genres de construction usités au moyen âge. Leurs pieds reposent sur des consoles supportées par des démons, des animaux fantastiques, ou des personnages dans lesquels on reconnaît les antagonistes, les persécuteurs ou les bourreaux des saints représentés au-dessus (2).

Des gables évasés, décorés de crochets sur leurs rampants, surmontent l'ouverture des porches. Le portail du milieu est dédié à Jésus, Sauveur du monde. Celui à droite du spectateur à la Vierge Marie ; celui à gauche à saint Firmin, martyr, premier évêque d'Amiens, patron de la ville et du diocèse. Chacun de ces portails est partagé en deux baies à angles droits par un pilier trumeau. L'espace compris entre le sommet de l'ogive de la voussure et le linteau des portes présente des tympans garnis de sculptures.

Les iconographes voient dans l'ornementation de ces trois porches la traduction des trois formes du culte rendu à Dieu par la religion catholique : celui de *latrie*, s'adressant directement au Christ, Fils et égal du Tout-Puissant ; celui d'*hyperdulie*, s'adressant à la Vierge Mère, coopératrice de la Rédemption ; celui de *dulie*, s'adressant aux saints, créatures et serviteurs de Dieu, mais ses amis privilégiés, et intermédiaires entre l'homme et son Créateur. Pour Amiens, saint Firmin, qui apporta l'Évangile à nos pères, se trouvait être naturellement désigné comme l'expression de cette dernière forme du culte.

Arrêtons-nous d'abord devant le porche du milieu, le porche du Sauveur. Sur le trumeau se dresse la statue du Christ, debout, admirablement drapé dans un vêtement aux plis majestueux et sévères, levant la main droite pour bénir, serrant de la main gauche, contre son cœur, le livre de la sainte doctrine. Ses pieds nus foulent deux animaux, un lion et un dragon ; plus bas, sur les faces latérales, nous voyons deux autres bêtes, d'aspect fantastique : ce sont l'aspic et le basilic, et ainsi se trouve traduite la prophétie du psalmiste annonçant la victoire de Jésus sur les puissances infernales symbolisées par ces monstres. Au-dessous du feuillage d'une vigne touffue, emblème de l'Eglise et de l'Eucharistie, la figure du roi David, sculptée sur le devant du pilier, et déployant un lambel qui portait probablement jadis le verset du psaume

(1) D'après Viollet-le-Duc, la façade actuelle, à partir des clochetons destinés à déguiser la diminution de l'épaisseur des contreforts, n'est pas celle qu'aurait conçue l'architecte auteur du plan primitif. Le défaut de ressources pécuniaires imposa l'obligation de restreindre les projets de Robert de Luzarches. En construisant la nef, on avait clos d'abord le vaisseau par une simple muraille, remettant à une époque ultérieure l'élévation d'un frontispice digne de la majesté du monument. Des pierres d'attente, laissées selon les termes des gens de l'art, *en arrachement*, étaient disposées pour recevoir ce frontispice, dont les proportions durent être quelque peu diminuées quand on put appliquer contre la partie déjà terminée la construction que nous avons aujourd'hui sous les yeux. L'éminent architecte assigne la date de 1240 environ aux trois porches, aux pinacles qui les accompagnent, à la première galerie, à celle des rois, ainsi qu'à l'étage inférieur des tours. Quant aux parties supérieures de ces tours, à la rose et à la galerie qui les réunit, ce sont des constructions successivement élevées pendant le XIVe siècle.

(2) La façade est précédée d'un magnifique *parvis* ou perron dallé en granit, et construit vers 1865 par l'architecte Viollet-le-Duc. Huit marches y donnent accès dans la partie centrale ; un escalier de onze marches permet d'y parvenir du côté du nord, tandis que trois autres marches sont pratiquées dans le pan coupé de la partie opposée, du côté du midi : cette différence résulte de la déclivité du terrain de la place ; dix candélabres en fonte bronzée supportant des lanternes à gaz sont placés sur des piédestaux au sommet des degrés du milieu et de l'extrémité sud et au bas de l'escalier septentrional ; un mur ou *bahut* à hauteur d'appui circonscrit le perron entre les marches.

ayant trait à cette victoire, complète la décoration de la partie inférieure du trumeau. Les faces latérales offrent deux petites arcades ogivales, abritant chacune un vase duquel s'élance d'un côté la tige d'un lys, de l'autre un rosier fleuri.

Sur les pieds droits de la porte, nous voyons superposées, par cinq de chaque côté, dix figures de femmes dans lesquelles on reconnaît, à droite du Christ, les vierges sages, à sa gauche les vierges folles. Tout en bas, sous les premières, l'arbre fécond, chargé de fruits et de feuillage ; sous les secondes, l'arbre stérile et desséché, dont la cognée du bûcheron entame déjà le tronc. Remarquons aussi, dans le haut, à l'endroit où les murs se courbent pour former les deux côtés de l'entrée, quatre demi-médaillons offrant, à droite, l'Agneau divin, emblême du Rédempteur, superposé au dragon, symbole de l'esprit impur ; à gauche, deux sujets empruntés aux fables d'Esope : le Loup et la Cigogne, le Renard et le Corbeau ; il faut y voir des images de la vanité et de l'ingratitude, ce qui nous amène tout naturellement à parler des vices et des vertus, symbolisés dans vingt-quatre sujets en demi-relief, sculptés dans autant de médaillons quadrilobés, qui garnissent la partie intermédiaire des ébrasements du porche, entre l'élégante tapisserie de quatre-feuilles du soubassement et les statues colossales adossées contre les parois.

Le lecteur n'attend pas de nous l'examen détaillé et la description complète de ces médaillons ; ce travail serait trop étendu pour trouver place ici ; il a été d'ailleurs traité de main de maître par MM. les abbés Jourdain et Duval (1). Nous nous contenterons d'indiquer sommairement les sujets, en renvoyant aux ouvrages spéciaux pour une étude approfondie de cette remarquable production de l'art chrétien, nous montrant « les vices de ceux qui résistent à la parole sainte en opposition avec les vertus de ceux qui l'écoutent et qui la pratiquent. » Ainsi, à gauche, nous voyons la foi et l'idolâtrie ; l'espérance et le désespoir ; la charité et l'avarice, la justice et l'injustice ; la prudence et la folie ; la tempérance et la témérité, ou présomption. A droite, le courage et la peur ; la patience et la colère ; la douceur et la violence ; la concorde et la discorde ; l'obéissance et la révolte ; la persévérance et l'inconstance. La disposition des sujets est telle que les médaillons consacrés aux vertus surmontent ceux qui reproduisent les vices contraires.

Sur les parois des ébrasements du porche, appuyées contre les colonnes qui reçoivent les cordons de la voussure, sont rangées, six de chaque côté, les statues des douze apôtres, hautes chacune de plus de deux mètres, et faisant en quelque sorte cortège au Christ du trumeau. Des dais, artistement sculptés, abritent les têtes de ces statues, reconnaissables à leurs emblêmes caractéristiques. Les pieds nus des apôtres reposent sur des socles qui, comme nous l'avons déjà fait remarquer, présentent les images des tyrans, persécuteurs des envoyés du Rédempteur.

Le tympan est partagé en plusieurs zones ou parties, mais le sculpteur n'a voulu représenter qu'un seul sujet, le Jugement dernier. Il a adopté une division lui permettant d'offrir au regard séparément et successivement les diverses scènes de ce terrible drame. A l'étage inférieur, près du linteau de la porte, la résurrection générale est figurée par des morts réveillés au son de la trompette des anges, et sortant pêle-mêle de leurs tombeaux. Ces ressuscités sont nus, mais, pour plusieurs, des signes distinctifs permettent de reconnaître la dignité dont ils étaient revêtus aux jours de leur vie terrestre. Au centre, saint Michel pèse les âmes dans une balance : le démon s'efforce d'attirer à lui l'un des plateaux, chargé d'une hideuse tête de réprouvé, tandis que le

(1) *Bulletin monumental*, tome X, pp. 348 et suiv. ; tome XI, pp. 145 et suiv., 279 et suiv., 508 ; tome XII, pp. 99 et suiv., 269 et suiv., 275 ; tome XIV, pp. 100 et suiv., 214 et suiv., 242 et suiv., 266 et suiv., 311 et suiv., 327 et suiv. ; tome XV, p. 82 ; tome XVII, pp. 349 et suiv. ; tome XX, pp. 463 et suiv.

plateau opposé s'élève doucement portant vers le ciel l'âme d'un élu, sous la figure d'un agneau. L'Église est à droite, parée comme une reine ; à gauche, on voit la synagogue, les yeux bandés, l'étendard brisé, la tête basse.

Dans une autre division, se trouve la séparation des bons et des méchants. Au centre, Jésus-Christ assis sur son trône, juge les humains. A ses côtés, sont agenouillés, à titre d'intercesseurs, la Vierge Marie et saint Jean, l'apôtre bien-aimé ; des anges portent les instruments de la Passion ; d'autres sont prosternés, dans l'attitude de la prière.

A la droite de Jésus-Christ, un ange conduit les élus couverts de vêtements de gloire à la porte du Paradis, figuré par une église, où ils sont reçus par saint Pierre et par des anges, dont l'un porte un flambeau allumé, symbole de la lumière éternelle, et l'autre l'encensoir fumant, image des délices du ciel. Des esprits bienheureux posent des couronnes sur le front des nouveaux habitants du glorieux séjour.

A la gauche du Souverain Juge, le démon pousse les damnés tout nus dans la gueule d'un monstre hideux, image de l'enfer. Enfin, à la pointe de l'ogive, le Christ reparaît encore ; son buste est seul visible ; il émerge d'un nuage ; Jésus a les bras étendus, un double glaive sort de sa bouche, et ses deux mains tiennent des lambels déployés ; un nimbe crucifère entoure sa tête. C'est le dernier avènement du Christ, venant juger l'univers, et cette représentation domine toutes les scènes que nous venons d'énumérer.

Les cordons de la voussure, au nombre de huit, sont occupés par des figures de proportions relativement petites, dont la réunion complète le tableau du jugement suprême en offrant une image du séjour des élus. Les cordons prenant plus de développement à mesure qu'ils se rapprochent de l'ouverture du portail, le nombre des figures augmente sur chacun d'eux, suivant une progression croissante jusqu'à l'entrée du porche. Voici, à partir du fond, l'ordre et la nature des sujets, d'après MM. les abbés Jourdain, Duval et Roze.

Le premier cordon renferme douze anges, adorant le Souverain Juge ; le second, quatorze anges apportant les âmes sous la figure de petits enfants, pour les réunir aux corps qui ressuscitent ; le troisième, l'ordre des martyrs ; le quatrième, l'ordre des confesseurs tenant les uns des livres, les autres des calices ; le cinquième, l'ordre des vierges et des saintes femmes ; le sixième, les vieillards de l'Apocalypse, avec des instruments de musique ; le septième, l'arbre mystérieux de Jessé, portant dans ses rameaux vingt-huit des ancêtres de Jésus-Christ ; le huitième, les patriarches, figures et prophètes du Messie, tenant des lambels : parmi eux, on reconnaît Moïse et Aaron.

Les éperons ou contreforts qui marquent la délimitation de chacun des porches sont aussi garnis de statues et de médaillons que nous étudierons après avoir examiné les sujets des deux portails latéraux de la Mère de Dieu et de saint Firmin.

Le portail de droite, consacré à la sainte Vierge, présente sur le trumeau une très belle statue de Marie, debout, couronnée, et tenant l'Enfant-Jésus sur le bras gauche. Son attitude, pleine de grâce et de majesté, excite l'admiration des archéologues et des artistes, qui regardent cette image de la Mère du Sauveur comme l'une des plus belles œuvres produites par la sculpture du moyen âge. Le pied de la Vierge écrase le serpent infernal. Sur la partie inférieure du trumeau, de forme angulaire, plusieurs bas-reliefs, malheureusement un peu frustes, représentent l'histoire d'Adam et d'Ève, leur création, leur chute, leur expulsion du Paradis terrestre, leur condamnation à la peine du travail.

Sur le tympan, au premier étage, se trouvent six personnages assis, dans l'attitude de l'enseignement : on y voit les prophètes annonçant les mystères relatifs à la vie

future de Marie. La seconde division nous montre la mort de la sainte Vierge. Marie est étendue sur sa couche funèbre, qu'entourent les apôtres miraculeusement réunis auprès d'elle dans ce moment suprême; puis les anges se préparent à emporter au ciel le corps de la Mère du divin Sauveur. Au sommet de l'ogive, nous voyons la Reine du Ciel assise sur le même trône que son Fils, et couronnée par les anges.

Contre les parois latérales du porche, douze grandes statues, six de chaque côté, figurent par leur groupement les scènes du récit évangélique qui se rapportent à la naissance de Jésus. D'une part, l'Annonciation, Marie et Gabriel; la Visitation, Elisabeth et Marie; la Présentation de Jésus au Temple, Marie et Siméon. De l'autre, les trois Mages portant leurs présents; Hérode les interrogeant sur le lieu de la naissance du Christ; la reine de Saba visitant Salomon, figure de la vocation des Gentils à la connaissance de la vérité (1).

Sur le soubassement, au-dessus de la mosaïque qui se continue dans toute la partie inférieure des porches, des médaillons quadrilobés renferment des scènes de l'Ecriture sainte, prophétiques ou historiques, mais se rapportant toutes à la virginité de Marie et à la naissance du Verbe incarné : Daniel voyant la pierre se détacher de la montagne; Moïse et le buisson ardent; la toison de Gédéon; la verge d'Aaron; l'ange annonçant à Zacharie la nativité du saint Précurseur; la naissance de Jean-Baptiste; Zacharie écrivant le nom de Jean sur ses tablettes; la fuite en Egypte; la chute des idoles devant Jésus enfant; Jésus au milieu des Docteurs.

Du côté opposé, six médaillons retracent le voyage des Mages; Hérode interrogeant les pèlerins de l'Orient; leur embarquement; leur songe mystérieux; l'incendie de leur navire par l'ordre d'Hérode; le massacre des Innocents. Au-dessous de Salomon et de la reine de Saba, quatre sujets se rapportent à la visite de cette princesse au roi d'Israël : Salomon assis sur son trône; Salomon agenouillé devant le temple; festin de Salomon; Salomon montrant le temple à la reine de Saba.

Le troisième portail, celui qui s'ouvre à la base de la tour du Nord, est destiné à rappeler la troisième forme du culte chrétien : Dieu honoré dans ses saints. Le premier évêque d'Amiens, saint Firmin le martyr, personnifie cette troisième manifestation du respect de la créature pour son Créateur. A la place d'honneur, sur le trumeau, se dresse la statue de l'apôtre qui apporta l'Evangile à nos pères; Firmin est vêtu de la chasuble, il tient la crosse à la main, il a la mitre sur la tête et fait le geste de bénir. Sous ses pieds, il foule un homme, symbole de l'idolâtrie (2); le dais qui abrite sa tête figure un édifice de style roman. Au-dessous de la statue, quatre sujets sculptés en demi-relief sur la partie inférieure du trumeau reproduisent autant de scènes se rattachant au martyre du saint, à l'invention de ses reliques, et à leur translation du lieu de la sépulture à la Cathédrale d'Amiens.

Sur les côtés du porche sont des statues parmi lesquelles M. Roze reconnait quelques uns des principaux saints du diocèse. Les autres appartiennent à la série des prophètes. Il nomme du côté droit, saint Firmin le Confesseur; saint Domice; saint Salve; saint Quentin et saint Gentien; du côté gauche, saint Geoffroy; saint Fuscien, saint Victoric et sainte Ulphe; deux anges sont mêlés à ces saints personnages.

(1) Toutes les sculptures de la façade principale étaient rehaussées par une coloration appliquée avec ménagement; une teinte rougeâtre animait les visages et les chevelures des statues, des traces noires marquaient les sourcils et les prunelles, et des lignes brunes bordaient les vêtements et les ouvertures des édifices. Il subsiste en plusieurs endroits des vestiges de cette coloration. (Goze, *Description de la Cathédrale d'Amiens*, in-4°, première partie, p. 12.)

(2) M. l'abbé Corblet croit que ce personnage, qui porte le costume romain, représente plutôt Sébastien Valère, persécuteur du saint.

Au premier étage du tympan sont six évêques assis ; peut-être faut-il y reconnaître les évêques d'Amiens qui, avec notre premier pontife, compléteraient le nombre des sept saints généralement inscrits sur nos listes épiscopales ; au second étage, nous voyons l'invention miraculeuse des reliques de saint Firmin, et au troisième la procession solennelle de la translation, avec le prodige de la floraison des arbres au 13 janvier. Au sommet, la main de Dieu bénit, en émergeant d'un nuage où voltigent des anges dont l'un porte l'encensoir et l'autre la navette.

A la base du portail, sous les supports des statues, les médaillons représentant les signes du zodiaque placés chacun au-dessus des travaux du mois correspondant, nous rappellent le cycle de l'année ecclésiastique, durant lequel s'exerce, jour par jour, le culte des saints.

Nous avons laissé, sans nous y arrêter, les éperons, c'est-à-dire les parties droites des porches, ou plutôt la base des grands contreforts de la façade ; il est temps d'y revenir. Là encore nous trouvons, adossées aux colonnettes, des statues colossales, avec socles et dais. Ce sont, au grand portail, à l'entrée de la voussure les quatre grands prophètes, deux à droite, deux à gauche ; sur la face antérieure des éperons les douze petits prophètes, divisés en quatre groupes composés chacun de trois statues, et sous chacun de ces colosses de pierre, des médaillons superposés par deux ou par quatre, selon que la statue correspondante est placée sur la face ou à l'angle des contreforts, reproduisent les faits principaux de la vie de ces personnages de l'ancienne loi : « C'est, disent MM. les abbés Jourdain et Duval, le Vieux Testament relié au Nouveau, le prologue avant le drame, le dogme de l'unité, de la catholicité, et de la perpétuité de la Religion éloquemment prêché aux générations qui passent l'une après l'autre devant l'impérissable monument. »

L'intrados de l'arc d'ouverture de chacun des porches est garni d'une élégante dentelle à jour que M. Goze croit avoir été ajoutée postérieurement à la construction, parce que l'on ne remarque guère ce genre d'ornementation sur les édifices antérieurs au XIVe siècle ; d'ailleurs, les pierres qui composent cette garniture ne font point corps avec les voussoires des ogives : elles y sont simplement reliées par des attaches de fer.

Les rampants des gables des trois portails sont, nous l'avons déjà dit, munis de crochets ; aux deux portes latérales la pointe se termine par un fleuron. On voyait jadis au sommet du fronton central une statue représentant saint Michel terrassant le démon, mais le caractère des draperies, et surtout la forme échancrée du bouclier de l'archange indiquaient assez que cette sculpture ne datait que du XIVe ou même du XVe siècle ; elle a été remplacée lors de la restauration opérée sous la direction de Viollet-le-Duc par un ange debout et sonnant de la trompette (1).

Au-dessus de chacun des deux porches latéraux, sous les tours, se trouve une profonde arcade en ogive, de même hauteur que les voûtes des bas-côtés intérieurs, dont ces arcades forment en quelque sorte le prolongement. Le fond est occupé par une rose à redents inscrite dans un triangle, et destinée à éclairer l'extrémité des collatéraux. Cet enfoncement n'existe point au-dessus du grand portail.

Les quatre contreforts qui séparent les porches et indiquent les divisions verticales de la façade diminuent de saillie à mesure qu'ils s'élèvent. Leur première retraite est marquée, au niveau de l'extrémité inférieure des gables des trois portes, par quatre pyramides ou clochetons reposant sur une base carrée, et composées d'un clocheton central, cantonné d'autres pyramides plus petites qui, dans leurs dispositions et leur

(1) Suivant une tradition qui avait cours à Amiens, le saint Michel du grand portail était un don de Louis XI, commémoratif de la fondation de l'ordre de chevalerie placé sous le vocable du grand archange, protecteur de la France ; cette sculpture est actuellement au musée de Picardie.

ornementation rappellent encore le style roman. Le fleuron qui termine la plus haute pointe, atteint le pied des statues de la galerie des rois.

La galerie couverte qui occupe toute la largeur de la façade et surmonte immédiatement les trois portails, correspond exactement au triforium de l'intérieur. Elle est d'un fort beau style. Elle se compose d'une suite de grandes arcades ogivales, reposant sur des faisceaux de colonnes, et renfermant une seconde arcature de moindre proportion, formée par des pleins cintres accouplés supportant des roses à quatre lobes. On y retrouve une dernière reminiscence du style roman. Sur l'archivolte des ogives est sculptée une riche dentelle et des animaux fantastiques sont placés sur le devant, entre chacune des grandes divisions.

Nous voici à l'étage de la galerie des rois : là se présente une suite de vingt-deux colosses de pierre, portant les attributs de la royauté, le sceptre et la couronne : dix-huit sont encadrés dans des arceaux tréflés, reposant sur des colonnettes ; quatre sont dans des niches adossées aux contreforts. Une tradition qui a cours à Amiens depuis un temps immémorial et admise comme véridique par presque tous les anciens auteurs de descriptions de la Cathédrale, reconnaît dans ces personnages les rois de France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à l'époque de la construction de la basilique. Toutefois, le docteur Goze, en 1847, faisait déjà remarquer qu'aucune de ces figures ne porte les insignes qui caractérisent nos anciens monarques : leurs sceptres se terminent par des feuillages épanouis plutôt que par des pommes de pin ; on n'aperçoit nulle part des fleurs de lys. Viollet-le-Duc voit, dans ces colosses, les rois de Juda, ancêtres de Marie, assistant à la glorification de la Vierge Mère. Nous n'avons pas ici l'espace nécessaire pour reproduire les arguments à l'aide desquels le savant architecte appuie son opinion : nous dirons seulement qu'elle nous paraît fort plausible, et que nous inclinons beaucoup à la croire vraie.

La grande rose occupe, au-dessus de la galerie des rois, la partie centrale comprise entre les contreforts. Le style des contours de la rosace a toute l'ampleur des moulures du XIII[e] siècle, mais les meneaux qui garnissent l'intérieur accusent déjà le style flamboyant : c'est un remplissage de la fin du XV[e] siècle, et l'écu aux armes parlantes des Cocquerel (1), sculpté sur le point milieu du rayonnement, nous fait connaître le donateur de cette rosace, qui appartenait à une ancienne famille amiénoise dont plusieurs membres s'illustrèrent dans les fonctions de l'échevinage.

De chaque côté de la rose sont de hautes arcades ogivales, géminées et ajourées, à travers lesquelles le spectateur placé à quelque distance aperçoit la perspective des grands arcs boutans de la nef.

L'étage qui surmonte celui-ci est le dernier de la façade : il consiste en deux tours servant de clochers, et en une galerie couverte qui les fait communiquer entre elles. La tour du nord dont la maçonnerie est plus élevée de six mètres environ que celle de la tour du sud, contient les deux bourdons ; elle est ouverte par devant et par derrière par des ouïes accouplées, et sur les côtés par une seule baie en ogive. Entre les deux ouïes de la façade, sous la balustrade, se trouve la statue de saint Firmin ; les ogives sont surmontées d'arcs en accolade, et les parties pleines des murs de cette même tour sont couvertes d'arcades feintes ou panneaux ; des colonnettes sont sculptées le long des piliers butans. Ce système d'ornementation s'éloigne de la simplicité primitive du style gothique, et fait pressentir la décadence de l'art du moyen âge. Des niches garnies de statues sont appliquées sur

(1) D'azur à trois coqs d'or, crettés, barbés et membrés de gueules, 2 et 1, à la bordure componée d'argent et de gueules, qui désigne spécialement Firmin de Cocquerel, maïeur d'Amiens en 1359 et 1361.

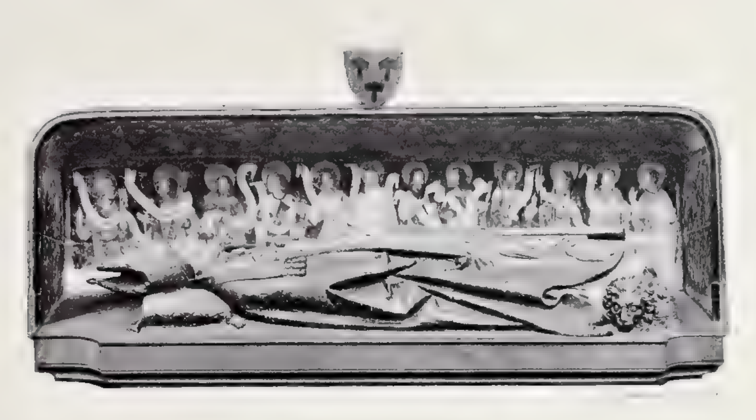
les contreforts. Quatre autres statues sont adossées à la muraille au-dessous des ouïes. Une haute balustrade de pierre taillée à jour permet de circuler autour du comble très aigu qui sert de toiture. Le faîtage est orné en guise de crête d'élégants ornements en plomb.

La tour du sud, dont l'élévation est moindre, contient quatre cloches. Au-dessus de ses ouïes, des gables à jour très élancés, à travers lesquels passe la balustrade de la galerie, contribuent à rehausser quelque peu cette tour, dont le comble est encore plus aigu que celui du clocher parallèle. Entre les deux gables de la façade, une lucarne avec auvent abrite la cloche qui sert de timbre à l'horloge. Comme de l'autre côté, des niches garnies de statues sont appliquées sur les contreforts.

La galerie centrale, dont les arcades abritaient jadis une statue de la Vierge entre les figures de saint Pierre et de saint Paul, est surmontée de pinacles et de clochetons qui rappellent beaucoup le style gothique anglais.

Toute cette partie supérieure de la Cathédrale, en comprenant les deux tours, a subi de nombreuses et importantes restaurations il y a environ trente ans. Quelques modifications sur l'opportunité et le mérite artistique desquelles les archéologues ne sont point d'accord, ont même été introduites dans l'ensemble et les détails de l'ornementation. L'architecte Viollet-le-Duc a été l'inspirateur et le directeur de ces travaux.





Tombeau de Ferry de Beauvait

II

EXTÉRIEUR

Nous avons terminé l'examen de la façade principale : il nous faut maintenant faire le tour de la basilique à l'extérieur. Commençons par le côté méridional. La première particularité qui doit arrêter notre attention, aussi bien sur cette partie de l'édifice que sur celle qui lui correspond au nord, c'est l'addition de chapelles le long des collatéraux de la nef, depuis le grand portail jusqu'au transept. Ces chapelles ne faisaient point partie du plan primitif : elles ont été successivement ajoutées durant le cours du xive siècle, et dès son début, à l'œuvre à peine terminée de Robert de Luzarches, qui ne comprenait que les chapelles absidales, ainsi que nous le verrons plus loin.

Nous n'avons pas à chercher les motifs qui amenèrent l'érection de ces sanctuaires accessoires ; disons seulement que le besoin de multiplier les autels dans les cathédrales nous paraît surtout dû au nombre des prêtres chargés d'y exercer le culte sacré, et que ce besoin s'est fait sentir de bonne heure dans la plupart des basiliques françaises, à Amiens, aussi bien qu'ailleurs.

Quoi qu'il en soit, c'est entre les deux épiscopats de Guillaume de Mâcon (1278 à 1308) et de Jean de la Grange (1373 à 1375) que furent construites les chapelles de notre cathédrale ; les premiers pasteurs du diocèse, les membres du clergé, les confréries pieuses, les corporations de métiers, les nobles et les riches bourgeois contribuèrent par leurs largesses aux frais de construction et de décoration. Le terrain fut pris entre les contreforts, bases des arcs-boutans de la grande nef. Il s'étendit un peu au delà, mais les piliers qui supportent les grands arceaux destinés à soutenir la poussée de la maîtresse voûte forment la majeure partie des refends séparatifs de ces

chapelles. On n'eût donc qu'à percer les murailles primitives, à supprimer les fenêtres entre les colonnes engagées des collatéraux, à élever des voûtes en encorbellement reposant à chaque angle sur des pendentifs, et à éclairer chacune des nouvelles chapelles par une haute et large claire-voie, dont les meneaux servaient de supports et de cadres à de brillantes verrières.

Immédiatement après la façade, l'architecte auteur du plan primitif avait ménagé dans la première travée du côté du midi une porte ou plutôt un petit portail secondaire, destiné à permettre aux chanoines habitant les maisons claustrales, un prompt et facile accès dans l'église. Cette porte existe toujours; on l'appelle aujourd'hui portail Saint-Christophe, ou encore portail de l'Horloge, parce que sur l'un des contreforts de la tour du sud, qui lui est adjacent, se trouve un cadran solaire surmonté de la statue d'un ange indiquant les heures à l'aide de l'ombre d'une flèche qu'il tient à la main; durant longtemps il y eut, presqu'au même endroit, un cadran d'horloge qui a été supprimé il y a environ quarante ans. Sur ce même contrefort, on remarque, près de la base, un énorme crochet en fer, scellé dans la pierre; il aurait, dit-on, servi à attacher les criminels condamnés à faire amende honorable à la porte de Notre-Dame, ou plus probablement il recevait l'une des extrémités de la chaîne destinée à barricader le cloître durant la nuit, ou aux jours d'émotions populaires.

Le premier agencement de la porte Saint-Christophe est encore visible, bien que quelque peu dénaturé par l'adjonction d'un porche du XIVe siècle, dont la voûte supporte le dallage d'une chapelle de moindre dimension que les autres, et à laquelle on accédait de l'intérieur par un escalier.

Cette chapelle était dédiée à saint Lambert, évêque de Maëstricht et martyr. De chaque côté du gable qui surmonte le porche en ogive donnant accès dans la cathédrale, on voit deux statues avec socles et dais : l'une représente un évêque, l'autre un chevalier. Les anciens auteurs de descriptions sont tous d'accord pour reconnaître dans l'évêque, saint Lambert sous le vocable duquel était placée la chapelle adjacente, mais les uns voient dans le chevalier Henri Beaupigné, à la munificence duquel serait due la construction de la chapelle; les autres, Angilvin de Domméliers, comte d'Amiens au IXe siècle, insigne bienfaiteur du chapitre de Notre-Dame. Un archéologue de nos jours croit reconnaître, et avec beaucoup plus de raison, selon nous, dans le personnage ici représenté, Pépin d'Héristal, auquel saint Lambert adresserait une sévère réprimande, ainsi que paraît l'indiquer le geste du prélat. On sait que Pépin d'Héristal avait répudié sa femme légitime pour épouser Alpaïs, sa maîtresse, et qu'irrité des justes reproches que lui fit l'évêque, à cause de son crime, il donna à Dodon, frère d'Alpaïs, l'ordre d'assassiner Lambert.

Le porche, élevé de plusieurs degrés, au-dessus du niveau de la rue est fermé par une grille de fer datant du XVIIIe siècle.

Les chapelles suivantes forment une assez forte saillie en dehors de la ligne du portail. La plus voisine de celui-ci présente sur sa face occidentale un pan coupé, dans lequel, au-dessous d'une fenêtre, est placée, encadrée dans une ogive dentelée la statue colossale de saint Christophe, portant l'Enfant Jésus sur ses épaules. Cette statue, aux formes raides et incorrectes, paraît plus ancienne que la chapelle contre laquelle elle est adossée. Elle était probablement appliquée d'abord sur l'un des contreforts voisins.

Dans l'intervalle des fenêtres de chacune des autres chapelles, des groupes de statues rappellent à l'extérieur un vocable primitif. C'est ainsi que nous voyons Marie avec l'ange Gabriel, désignant la chapelle de l'Annonciation; saint Nicolas, avec les enfants dans le baquet traditionnel, et la Transfiguration de Jésus au

Thabor. Avant la dernière fenêtre est la statue d'un évêque que l'on croit être Guillaume de Mâcon, sous l'épiscopat et aux frais de qui fut élevée la chapelle adjacente, dédiée à sainte Marguerite ; cette chapelle est la première qui fut construite contre la nef de la Cathédrale, ainsi qu'il est, du reste, facile de le reconnaître au style des meneaux de la fenêtre, qui accusent une date plus ancienne que celle des autres ouvertures de ce côté.

Sous la Transfiguration on voit deux supports vides, et deux arcades dépouillées des statues qu'elles étaient destinées à encadrer. Il y avait là les figures d'Adam et d'Ève, que le Chapitre fit enlever à la fin du XVIII[e] siècle, à cause de leur nudité. Sous la statue de saint Nicolas, une inscription tracée sur le mur en grandes lettres du XIV[e] siècle, rappelle la fondation de la chapelle correspondante, due à la générosité *des bones gens des villes dentour Amiens qui vendent waides*. La *waide* ou *guède* que l'on appelle aussi pastel *(isatis tinctoria)* était une plante très cultivée, au moyen-âge, aux environs d'Amiens et qui servait à teindre en bleu avant la découverte de l'indigo. Deux de ces *bones gens* sont représentés debout auprès d'un sac de guède, matière de leur commerce.

Au-dessus des fenêtres des chapelles règne une balustrade continue, se rapprochant du style flamboyant, et bordant les terrasses ou galeries qui se trouvent au bas des toitures en ardoises couvrant les chapelles et le bas-côté. Au sommet du rampant de ces toits, entre les arcs-boutans à double étage qui soutiennent la poussée de la maîtresse voûte, s'ouvrent les grandes fenêtres éclairant la partie supérieure de la nef principale ; une seconde balustrade, de style du XIII[e] siècle, borde les terrasses qui permettent de circuler facilement au bas du grand comble (1).

L'extrémité méridionale du transept nous présente une façade qui soutient dignement la comparaison avec le grand portail : si cette façade a moins d'étendue, elle mérite d'attirer l'attention par l'imposante majesté de son ensemble et par la richesse de ses détails. Au bas, entre les contreforts qui du sol s'élancent jusqu'au faîte de l'église et se terminent de chaque côté du pignon par de sveltes pyramides, s'ouvre largement une porte qui par ses proportions et la beauté de son ornementation serait digne de servir d'entrée principale à plus d'une cathédrale. C'est le portail communément désigné à Amiens sous le nom de *portail de la Vierge dorée*, mais qui devrait être sous le vocable de saint Honoré, puisque les sculptures du trumeau et celles du tympan se rapportent à la vie de ce saint prélat qui occupa le siège épiscopal de notre ville durant les dernières années du VI[e] siècle.

La statue de Marie a vraisemblablement pris sur le trumeau central du porche la place de l'image de l'évêque d'Amiens. A quelle époque fut opérée cette substitution ? Il a été jusqu'à présent impossible de le préciser ; la substitution est déjà assez ancienne, car nous savons, d'après le témoignage de Nerlande, chapelain de Notre-Dame en 1760, qu'au commencement du XVIII[e] siècle, « cette Vierge étoit, au lieu où nous la voyons aujourd'hui, l'objet de la vénération des jeunes enfants de la ville qui venoient y prier chaque soir, et dont les offrandes recueillies liard à liard ont servi à la faire dorer (2). »

(1) Les amateurs d'architecture devront, avant de quitter cette partie de la cathédrale, accorder quelques moments d'attention à la petite porte latérale qui se cache modestement dans l'angle du transept ; cette porte, de même que celle qui lui correspond au transept du nord, est digne d'être remarquée pour l'élégance et la pureté du dessin de l'ensemble de sa disposition, non moins qu'à cause des moulures si simples et pourtant si gracieuses de l'archivolte en plein cintre qui encadre son tympan.

(2) *Rapport à M. le Prefet du département de la Somme sur l'état actuel du portail de la Vierge dorée*, par MM. les abbés Jourdain et Duval, t VI des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie (1843)*.

Imitons ces pieux enfants, et commençons la visite de ce portail en faisant une station devant la Sainte-Vierge. Aussi bien la statue que nous avons devant les yeux mérite-t-elle l'attention de l'archéologue et de l'artiste autant que le respect des fidèles à qui elle ne peut qu'inspirer la confiance et l'amour envers la Mère du Sauveur. C'est une œuvre du XIVe siècle : elle n'a peut-être plus l'austère majesté de la statuaire de l'âge précédent, mais d'autres qualités la recommandent à notre admiration. Marie sourit à son Divin Fils avec une expression charmante : « l'exécution de la statue de la Vierge dorée, dit Viollet-le-Duc, est merveilleuse ; les têtes de la Mère et de l'Enfant-Dieu sont modelées avec un art infini.... Les mains sont d'une élégance et d'une beauté rares, les draperies excellentes..... le nimbe de Marie, richement orné de pierreries et de cannelures gironnées est soutenu par trois angelets d'un charmant travail (1). »

Sur la partie inférieure du trumeau sont sculptées en demi-relief des figurines se rapportant à la vie de saint Honoré.

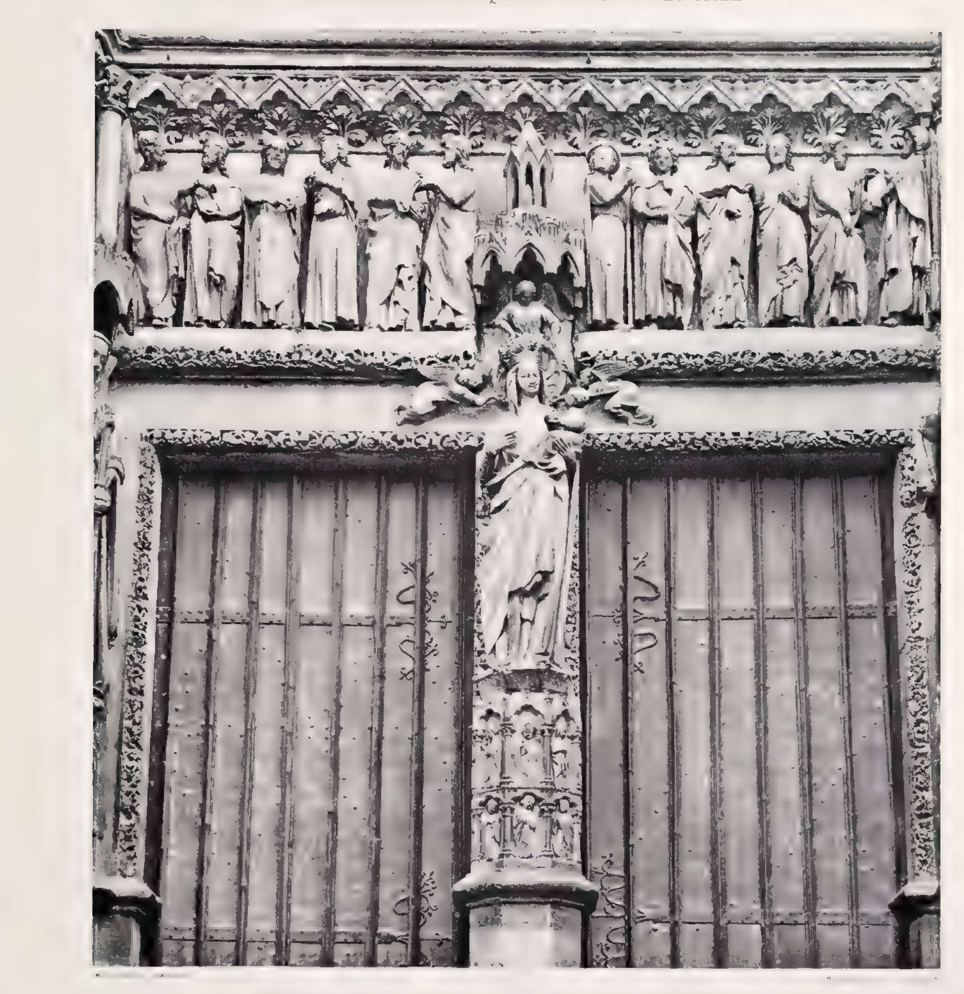
Le soubassement des deux parties latérales du portail présente une arcature formée de pleins cintres dont l'entrelacement produit des ogives. Au-dessus sont rangées, adossées à des colonnes supportant les cordons de la voussure, comme au portail principal, huit grandes statues avec socles et dais. Ces figures, d'une exécution médiocre, n'ont pas été, jusqu'à présent, dénommées d'une manière très précise par les iconographes. Il y a, se faisant face de chaque côté de la porte, deux anges thuriféraires (2) ; mais les six autres personnages, placés, trois par trois, en regard l'un de l'autre, ne sont point définitivement expliqués : on croit reconnaître saint Riquier dans le moine portant la crosse abbatiale placé à droite du spectateur, et saint Lupicin, dans le prêtre revêtu de la chasuble et portant le calice qui lui fait vis-à-vis du côté gauche. L'indécision règne encore pour assigner un nom aux statues qui complètent l'ornementation du porche : peut-être sont-ce des saints spécialement honorés à Amiens et en Picardie, comme apôtres et comme patrons, qui feraient cortège à notre glorieux évêque ; tout semble l'indiquer, mais il n'est permis de faire là-dessus que des conjectures plus ou moins plausibles.

Nulle incertitude en ce qui concerne le tympan, si bien expliqué par MM. Jourdain et Duval, dont nous ne ferons que reproduire ici, en l'abrégeant, la savante description. Au premier étage sont rangées douze statues remarquables par le naturel de leur pose, et la beauté des draperies de leurs vêtements. Les deux iconographes dont nous venons de citer les noms croient reconnaître dans onze de ces personnages les apôtres du Seigneur, et dans le douzième, jeune homme vêtu de la dalmatique des diacres, tenant un lambel, et tourné vers ses autres compagnons qui paraissent lui adresser des instructions, saint Honoré, encore lévite, recevant de ses pères dans la foi le symbole qu'il doit enseigner aux fidèles de la part des disciples de Jésus.

Au deuxième étage, à droite, Honoré reçoit l'onction épiscopale ; à gauche, il entend miraculeusement la voix de Lupicin découvrant aux environs d'Amiens les reliques des saints martyrs Fuscien, Victoric et Gentien. Au troisième, la main divine, sortant d'un nuage, s'étend sur les saintes espèces qu'Honoré, célébrant la

(1) Aucun artiste n'a pu, jusqu'à ce jour, reproduire convenablement par le dessin la Vierge dorée, bien que l'entreprise ait été souvent tentée, et par des hommes de talent ; le gouvernement a fait prendre un moulage en plâtre de cette excellente sculpture pour le Musée du Trocadéro.

(2) Le sculpteur a donné à ces anges les formes arrêtées et les traits accentués d'hommes d'un âge mûr, au lieu de les représenter sous la figure d'adolescents, comme on le fait ordinairement quand on veut donner une forme sensible aux esprits célestes.



CATHÉDRALE D'AMIENS

Portail de la Vierge dorée

messe, vient de consacrer; dans le compartiment voisin, le saint guérit des aveugles. Au quatrième étage, nous assistons à la procession solennelle de ses reliques, et au cinquième, dans la pointe de l'ogive, un Christ en croix, entre la Vierge et saint Jean, rappelle le miracle célèbre du Crucifix qui salua de la tête les ossements du saint évêque lorsqu'ils passèrent devant lui. Dans les angles, des anges agenouillés balancent des encensoirs.

Quatre cordons garnis de statuettes suivent la courbe de la voussure et en forment la décoration. Le plus rapproché du fond du porche contient douze anges tenant les uns des couronnes, les autres des encensoirs. Le deuxième est peuplé de quatorze statuettes des principaux patriarches de l'Ancienne Loi, reconnaissables à leurs attributs ; ce ne sont point toutes figures isolées : on y voit quelques scènes à plusieurs personnages, avec accessoires. La série commence par Adam bêchant la terre, et se termine par saint Jean-Baptiste, portant l'Agneau de Dieu sculpté en relief sur l'écu qu'il tient à la main. Le troisième cordon nous offre la suite des prophètes au nombre de seize, en commençant par Osée. Les apôtres, les évangélistes et les saintes femmes, également au nombre de seize, garnissent le quatrième arc, qui est le plus éloigné du tympan.

Le fleuron surmontant le gable encadrant la partie supérieure de la large baie en ogive du portail, atteint presque la galerie qui, à la hauteur des terrasses des chapelles, fait le tour de l'église à l'extérieur. Dans toute la largeur de la façade du transept méridional, cette première galerie est supportée par une plinthe portant, écrite en grandes lettres du XIIIe siècle, une inscription commémorative de la fondation de la cathédrale. Malgré de nombreuses lacunes et l'état fruste de la pierre, on peut encore lire la date de 1220 et le nom de l'architecte *Robert* qui traça le plan de l'édifice et dirigea les premiers travaux. C'est là un document d'une haute valeur historique (1). La galerie passe sur cette plinthe dont le plan est assez fortement incliné de l'est à l'ouest.

Derrière la galerie commence l'immense réseau de pierre si délicatement découpé, qui permet aux rayons du soleil de descendre à flots dans le transept en se teignant des mille couleurs des vitraux garnissant les fenêtres du triforium et la grande rose qui les surmonte. Cette rose n'a reçu que dans le cours du XVe siècle ses meneaux aux courbes si gracieuses, mais l'élégance de sa disposition fait aisément pardonner le défaut d'unité de style résultant de ce remplissage.

Autour de l'archivolte en plein ceintre de la rose, est une décoration singulière, peu remarquée des spectateurs se tenant à distance dans la rue qui fait face au portail, à cause de la grande hauteur où elle se trouve placée. Dans une suite de trèfles renversés, huit personnages jeunes et imberbes, sculptés en demi-relief, paraissent monter d'un côté, et huit autres, plus âgés et barbus, descendent de l'autre; au sommet est un homme assis, coiffé d'une couronne de feuillages, tenant une sorte

(1) MM. les abbés Jourdain et Duval, dans le *Rapport* cité plus haut, ont donné les premiers le texte de cette inscription, aussi complet qu'il se présentait encore en 1843 ; ils se livrent à des hypothèses ingénieuses pour en expliquer le sens; notre collègue, M. R. de Guyencourt, croit, non sans apparence de raison, que l'inscription du portail de la Vierge dorée, serait l'épitaphe même de Robert de Luzarches : « La phrase, dit-il, se termine par les mots *Le cors.... Robert...* qui ne laissent pas de doute à ce sujet. Mais le corps de Robert de Luzarches n'a pas été déposé à 20 mètres au-dessus du sol. Il aurait été placé dans le soubassement du portail de la Vierge dorée, à l'endroit où l'on distingue encore une truelle de maçon sculptée en demi-relief (près de la chaise où se tient actuellement un mendiant aveugle). Sur son tombeau, à Prague (Bohême), Mathias d'Arras, architecte de la cathédrale du lieu, et presque notre compatriote, porte une truelle semblable suspendue au cou. » (V. T. XX, 2e série des *Mémoires de l'Académie d'Arras.*)

de sceptre, et accompagné, à sa gauche, d'un chien également assis. C'est une allégorie des vicissitudes de la vie humaine et de l'immutabilité de la Providence divine, toujours vigilante et impassible.

Immédiatement après la rose, nous voyons la balustrade en pierre qui règne dans tout le pourtour de l'église au bas du grand comble. En arrière se présente un pignon de pierre sur lequel vient s'arrêter le toit du transept. Les deux pyramides qui surmontent les contreforts flanquent ce pignon à droite et à gauche et sur la pointe s'élance une fine et élégante aiguille. Les rampants du pignon et les angles des grandes pyramides sont garnis de crochets formés de feuilles de lierre. La surface triangulaire est décorée par une série de piliers butants dont les intervalles sont garnis de niches abritant des statues colossales, qui ont été entièrement renouvelées il y a un peu plus de quarante ans, lors de la restauration complète de la façade méridionale : elles sont dues au ciseau du sculpteur picard Caudron, et représentent des personnages barbus tenant des lambels. La niche centrale renferme un évêque crossé et mitré, c'est probablement saint Honoré appelant les faveurs du ciel sur sa ville épiscopale.

Après avoir dépassé le transept, nous retrouvons la disposition primitive de la partie inférieure de la cathédrale telle qu'elle avait été conçue par les architectes du XIIIe siècle. Entre des contreforts d'une forte saillie s'ouvrent de larges et hautes fenêtres aux meneaux espacés, soutenant des ogives qui supportent elles-mêmes trois roses à redents. Ces fenêtres éclairent les bas-côtés longeant le chœur, bas-côtés qui, il y a peu d'années encore, étaient couverts de toitures en tuile s'appuyant sur des pignons en moellonage d'un aspect lourd et disgracieux. On vient, avec raison, de substituer à ce système de couvertures, dont la date ne devait pas être antérieure au XVIe siècle, des toits en ardoise séparés les uns des autres par les pyramides contre lesquelles s'appuient les arcs-boutants du grand comble; les balustrades de la galerie basse ont été refaites dans le style du XIIIe siècle. Quatre travées, en y comprenant les chapelles réservées à l'intérieur dans les angles supérieurs du transept, séparent celui-ci de la couronne rayonnante des sept chapelles qui contournent l'abside.

Rien de plus gracieux que les chapelles absidales; chacune d'elles présente à l'extérieur un polygone à trois pans, dont les angles sont marqués par des contreforts d'une forte saillie, encadrant des fenêtres partagées en deux lancettes égales; deux trèfles accouplés pour en supporter un troisième remplissent la partie supérieure de l'ogive. Ces fenêtres n'ont pas moins de quatorze mètres de hauteur. Les sommets des contreforts se terminent par des talus sur lesquels reposent des figures d'animaux, chevaux, griffons et dragons. A la chapelle centrale, dédiée à la Sainte Vierge, ces animaux sont remplacés par des statues de personnages couronnés : ce sont probablement des rois de Juda, ancêtres de Marie. A la chapelle Saint-Eloy, on voit l'effigie du pieux évêque de Noyon. Chacun des amortissements des contreforts interrompt la balustrade de la galerie qui passe au bas des combles hexagones des chapelles, galerie composée d'une suite d'arcades trilobées, découpées à jour.

La chapelle centrale, placée exactement dans l'axe de l'édifice, est beaucoup plus longue que les six autres. Trois travées dont deux sont entièrement prises à l'extérieur, précèdent son abside polygonale. Ce prolongement termine admirablement la partie inférieure du vaisseau de la cathédrale et contribue beaucoup à la beauté de l'ensemble de cette extrémité.

Au-dessus des combles aigus des chapelles s'élancent les hautes et sveltes



HÉLIOGRAVURE P. DUJARDIN

CATHÉDRALE D'AMIENS

Abside

St Leu

[illegible] — *Chapelle des Machabees* — *Statue de Pierre Lhermite*

pyramides contre lesquelles viennent s'appuyer les arcs-boutants du chœur et du chevet. Ces arcs-boutants ont un aspect moins sévère que ceux de la nef, auxquels ils sont de quelques années postérieurs; des arcades découpées à jour leur donnent plus de grâce et de légèreté; mais ils perdent peut-être en solidité ce qu'ils gagnent en élégance. Entre les arcs-boutants, on aperçoit derrière les combles isolés des bas-côtés et des chapelles les fenêtres qui éclairent le triforium du chœur et servent de base aux grandes ouvertures destinées à faire pénétrer le jour dans cette partie de l'église.

Les larges fenêtres du chœur, aussi bien que celles plus étroites de l'abside sont surmontées extérieurement de frontons aigus en forme de gables, et la galerie qui circule au bas du grand comble est composée de quatre-feuilles encadrés dans des losanges.

Ne quittons pas l'abside de Notre-Dame sans jeter un coup d'œil sur un édifice que les gigantesques proportions de la basilique, à laquelle il est attenant sur le flanc méridional du chœur, font paraître de dimensions relativement restreintes. C'est l'ancienne chapelle vulgairement désignée autrefois sous le nom de *chapelle des Machabées* (1), et qui, depuis environ trente ans, a été transformée en sacristie après une restauration complète opérée par Viollet-le-Duc. La construction date du XIVe siècle : elle est loin d'être dépourvue de mérite : l'abside est à trois pans; les fenêtres présentent la même disposition que celles des chapelles absidales de la cathédrale. Une gracieuse tourelle octogone, au toit très aigu, surmonté d'un délicat épi en plomb ouvragé, s'élance au bas du pignon de la façade, sur le côté droit; une galerie tréflée fait le tour du comble.

Le logement du chanoine custode est accolé à la façade : au rez-de-chaussée sont quelques dépendances de la sacristie. C'est une construction moderne, en style du XIIIe siècle. Ce bâtiment était nécessaire, son utilité ne peut être contestée, mais au point de vue esthétique, il faut convenir qu'il n'est pas d'un heureux effet. On doit en dire autant de la salle des catéchismes élevée en 1851, du côté du nord, entre la cathédrale et le jardin de l'évêché. Cette dépendance de l'église a également sa raison d'être, mais les formes massives de sa construction et la pénurie de son ornementation produisent un contraste peu agréable avec la richesse et la légèreté de l'abside de Notre-Dame.

Le portail qui s'ouvre au bas de la façade du transept nord, du côté de l'Évêché, est loin d'avoir la beauté de celui qui lui correspond au midi. Les parties latérales et la voussure sont dépourvues de statues : il n'y a que de simples colonnes annelées pour recevoir les cordons qui ne sont point chargés de sculptures comme tous ceux des autres porches. Le ciseau des imagiers ne s'est exercé que sur le linteau de la porte, orné de feuillages et de rosaces délicatement fouillés, entremêlés de quelques figurines et encadrés dans dix trèfles. Le tympan ne présente pas de reliefs; il est ajouré et consiste en un vitrage dont les meneaux sont disposés de façon à figurer une gigantesque araignée. Sur le trumeau central, on voit une statue d'évêque : c'est probablement la statue de saint Honoré, qui jadis occupait la place correspondante au portail méridional. Cette sculpture a vraisemblablement pris ici la place de la Vierge dite *dorée*, dont le mérite artistique fit opérer la translation afin que cette magnifique œuvre d'art fût plus en évidence. Ce qui confirme cette supposition, c'est que la partie

(1) Cette dénomination, d'après l'opinion la plus générale, paraît être une corruption du mot *Macabré*, qualificatif ajouté autrefois au nom du cloître adjacent à cette chapelle, et qui était ainsi désigné parce que la danse macabre était peinte sur ses murs.

inférieure du trumeau est ornée de bas-reliefs, aujourd'hui très frustes, représentant différentes scènes de la vie de Marie.

La rose qui surmonte le portail occupe toute la largeur du transept : elle se relie par sa partie inférieure avec les baies vitrées du triforium. Cet immense réseau de dentelle de pierre est d'une délicatesse et d'une légèreté incomparables; malheureusement, l'extrême ténuité de ses nervures a nui à leur solidité : il a fallu refaire au siècle dernier (en 1777, d'après Baron) l'ouvrage tout entier, et comme à cette époque les architectes étaient peu experts dans l'art de réparer les œuvres du moyen âge, il en est résulté que, maintenant encore, la rose septentrionale réclame d'urgentes restaurations. Au moment où ces pages seront livrées à l'impression, il est probable qu'un important travail de réfection sera entrepris, peut-être même terminé. Le talent éprouvé des architectes auxquels incombe cette entreprise est un sûr garant de sa réussite, et il y a tout lieu d'espérer que nos arrières-neveux pourront, ainsi que nous-mêmes, jouir de la vue de cette splendide rosace, parée de toutes les grâces d'une nouvelle jeunesse, et assurée d'une longue durée.

Le défaut de ressources pécuniaires, ou bien la lassitude, n'ont point permis aux maçons chargés de l'œuvre de Notre-Dame de terminer complètement la façade du transept gauche. Il n'y a pas de pignon de pierre au sommet de la façade, mais le toit se termine d'une façon disgrâcieuse par un simple *culas* en ardoises. Les contreforts latéraux ne sont point surmontés de pyramides comme ceux du côté du midi, ce qui nuit beaucoup à la beauté de l'aspect de cette partie de la cathédrale; nous voyons encore ici se vérifier l'exactitude de ce qu'a dit Viollet-le-Duc, *qu'il n'est pas une seule cathédrale qui ait été finie telle qu'elle a été projetée par l'architecte primitif;* c'est peut-être à Amiens que les plans d'origine ont été conduits le plus près de la perfection.

Poursuivons notre route le long du flanc nord de la grande nef : nous retrouvons la même disposition que du côté opposé, c'est-à-dire des chapelles ajoutées après coup entre les contreforts, et entre les fenêtres de ces chapelles, érigées, comme leurs correspondantes, au XIV[e] siècle, nous voyons également les images des saints auxquelles elles furent primitivement dédiées : les iconographes reconnaissent à leurs attributs sainte Brigitte, saint Crépin, saint Honoré et saint Louis. Quelques-unes de ces sculptures, détachées du mur, ont disparu.

Les deux chapelles les plus rapprochées de la façade principale doivent attirer plus particulièrement l'attention, à cause de la richesse de leur ornementation : les murailles sont décorées d'arcades feintes et de panneaux taillés dans la pierre. Ces deux chapelles sont les dernières qui aient été construites : elles datent de 1373 à 1375. Elles sont dues à la munificence de Jean de la Grange, alors évêque d'Amiens, qui devint plus tard cardinal et fut ministre du roi Charles V. Le même prélat fit également construire contre la tour au nord du grand portail, la plus élevée des deux, un pilier butant destiné à consolider cette tour dont la base était ébranlée par les vibrations que communiquait à la maçonnerie la sonnerie des bourdons. Ce contrefort se termine à la hauteur de la galerie des chapelles par une belle pyramide de pierre et une galerie ajourée simulant des creneaux; son plan affecte la forme d'une croix; il est orné sur sa face antérieure, qui se trouve un peu en retrait de la grande façade, des trois statues superposées du cardinal de la Grange, du roi Charles V et de la Sainte-Vierge portant l'Enfant-Jésus; sur la partie latérale qui regarde le nord, on voit en haut saint Jean-Baptiste; au-dessous, le dauphin de France, adolescent, qui régna plus tard sous le nom de Charles VI; en bas, Bureau de la Rivière, premier chambellan et grand ami du roi Charles V. La série de ces statues religieuses et historiques, qui toutes, ont un grand mérite d'exécution sculpturale, se complète contre le

CATHÉDRALE D'AMIENS

Flèche vue de la tour du Nord

refend qui sépare les deux chapelles de Jean de la Grange, par trois autres figures de même proportion ; en haut, saint Firmin, martyr ; au milieu, Louis d'Orléans, deuxième fils de Charles V et frère de Charles VI ; en bas, Guillaume Blondel, seigneur de Méry, maître des requêtes en 1367. La fenêtre de la chapelle qui avoisine immédiatement le grand portail est, au dire du docteur Goze, la plus remarquable de toutes celles de la cathédrale par la disposition de ses meneaux, qui, dans la partie supérieure, forment une rose ou étoile à six rayons, composés d'autant d'écussons diversement disposés.

Notre attention s'est portée, d'une manière bien sommaire, sans doute, selon les exigeances du cadre que nous nous étions tracé, sur l'architecture et la décoration sculpturale de l'extérieur de la basilique amiénoise. Tout le pourtour de l'édifice a été passé en revue : il ne nous reste plus, avant de conduire le lecteur dans l'intérieur de la cathédrale, qu'à lui dire quelques mots de la flèche centrale qui, du point d'intersection du transept avec la grande nef et le chœur, s'élance si hardiment dans les airs, dominant de quarante-cinq mètres environ le faîte de la toiture, et élevant à cent-dix mètres au-dessus du niveau du sol de l'église le coq doré qui surmonte la croix par laquelle se termine son extrémité supérieure.

Commencée en 1529, cette flèche était terminée le 22 mai 1533, jour auquel elle fut solennellement bénite, de l'extrémité de la rue Saint-Denis, par l'évêque d'Amiens, François de Halluin, assisté d'un nombreux clergé. Elle a remplacé un clocher en pierre et bois, datant du XIIIe siècle, et détruit par le feu du ciel, le 15 juillet 1528. Nous ne possédons que des notions très imparfaites sur ce clocher primitif. Quant à celui que nous voyons actuellement, nous savons que le dessin en a été tracé par un charpentier, originaire du village de Cottenchy, près d'Amiens, Louis Cordon, qui passe pour n'avoir été qu'un simple ouvrier. Le nom d'un autre charpentier, Simon Taneau, qui prit une part très active à la construction, est également parvenu jusqu'à nous.

Viollet-le-Duc, tout en reconnaissant que cette flèche est une œuvre remarquable en elle-même, ne peut s'empêcher de formuler à ce propos quelques critiques : il dit que ce clocher n'est nullement en rapport de proportions avec l'édifice qu'il surmonte : « sa base, selon lui, est grêle, elle sort du comble brusquement, sans transition ; l'ensemble est mesquin, si on le compare à l'ensemble du monument. » La part faite à des reproches dont nous sommes loin de contester la justesse, disons maintenant, avec tous les auteurs de descriptions, que la flèche de Notre-Dame d'Amiens, malgré les défauts signalés plus haut, excite généralement l'admiration des connaisseurs. Elle est entièrement construite en bois de châtaignier de très belle qualité, recouvert d'épaisses feuilles de plomb sur les parties extérieures exposées à la pluie. Six mille pièces de bois entrent, dit-on, dans sa composition, et son poids total ne serait pas inférieur à 500,000 kilogrammes. Pourtant toute cette masse repose uniquement sur quatre pièces de bois qui s'appuient elles-mêmes sur les quatre gros piliers de la croisée, sans charger en rien ni les voûtes, ni leurs arcs-doubleaux. La forme générale est un octogone à côtés curvilignes concaves. Deux étages composent la base en s'élevant au-dessus du sommet du comble ; ils sont entièrement à jour et entourés de hautes balustrades de style flamboyant. Entre le premier et le second étage, il y a des gargouilles très saillantes, qui figurent des centaures. Le second étage, un peu en retrait sur le premier, s'appuie sur des arcs-boutants, dont les têtes de soutien sont surmontées de statues colossales en plomb, représentant huit saints personnages, parmi lesquels on voit un évêque, qui est

probablement l'image de saint Firmin (1). Au-dessus du second étage, à l'endroit où la flèche prend la forme pyramidale, la galerie est remplacée par une couronne fleurdelysée. Autour de la naissance de la flèche, s'élèvent, sur des pinacles isolés, huit statues d'anges, ayant chacune près de trois mètres de haut, et tenant en main les instruments de la Passion.

La flèche avait subi, par suites d'avaries graves, une première réparation en 1628 : sa hauteur fut alors un peu diminuée ; la partie supérieure était trop grêle et trop effilée pour opposer au vent une résistance suffisante. Le célèbre architecte et sculpteur amiénois, Blasset, dirigea les travaux et modifia certaines parties de l'ornementation de l'ensemble, qui ne sont plus du style primitif, par suite de ces travaux. Au sommet, une boule supporte une croix surmontée d'un coq doré. Cette croix et ce coq furent remplacés, il y a peu d'années, et la partie supérieure de la flèche a été consolidée et restaurée après de longs et pénibles travaux, aussi habilement conçus que dirigés par deux éminents architectes, MM. Lisch, inspecteur général des monuments historiques, et Billoré, inspecteur diocésain.

Dans l'origine, le clocher de la base au faîte, était couvert de peintures et de dorures ; les intempéries de notre brumeux climat ont depuis longtemps fait disparaître cette riche décoration, dont on n'aperçoit qu'à peine de faibles vestiges.

Il n'y a plus de cloches dans la flèche : par une mesure de prudence bien entendue, et afin d'éviter l'ébranlement de la charpente, on a cru devoir, il n'y a pas encore longtemps, transporter dans la tour du sud les quatre cloches de moyenne grosseur qui, depuis la Révolution, composent toute la sonnerie en carillon de la cathédrale. Quant aux deux bourdons aux sons majestueux et puissants, ils ont toujours été et sont encore dans la tour du nord.

La charpente qui soutient la toiture en ardoise de l'église est en bois de chêne : elle est remarquable par sa légèreté, non moins que par sa solidité et son ingénieuse combinaison. La crête est garnie d'une dentelle en plomb composée de larges trèfles qui furent maladroitement mutilés en 1831, sous prétexte qu'ils ressemblaient trop à des fleurs de lys, emblème royaliste que la passion politique avait alors proscrit.

Six escaliers tournants en pierre, d'une montée facile, habilement ménagés en différents endroits (2) mettent le sol de l'église en communication avec la partie supérieure. Il faut gravir plusieurs centaines de marches pour parvenir au-dessus des voûtes, mais, comme le dit avec raison l'auteur d'une des descriptions dont nous venons de nous servir, « la fatigue de ce petit voyage est moins grande qu'on ne pourrait le croire, et d'ailleurs elle est amplement compensée par l'intérêt qu'elle présente, et par l'admirable point de vue dont on jouit du haut de ces régions supérieures. » Aussi est-ce une excursion très goûtée des touristes, des archéologues et des artistes.

D'illustres personnages n'ont pas craint d'entreprendre cette ascension, et le souvenir de ces visiteurs est restée vivace dans la mémoire des Amiénois : les gardiens de l'église qui conduisent l'étranger dans les parties hautes aimaient surtout à attirer son attention sur une table ronde en pierre, placée dans le réduit qui surmonte le

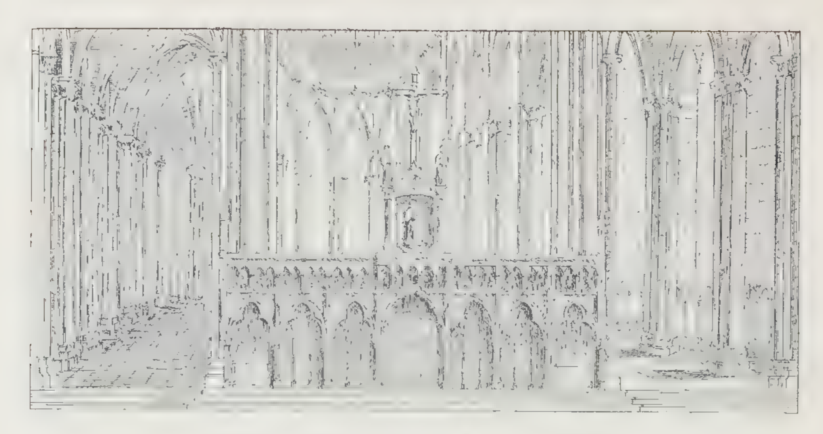
(1) D'après Gilbert (Description de la Cathédrale d'Amiens, p. 95), les huit statues seraient celles de N.-S. Jésus-Christ, de la Sainte-Vierge, de saint Jean-Baptiste, de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jacques-le-Majeur, de saint Firmin et de sainte Ulphe.

(2) Il y en a un à la base de chacune des tours de la façade ; deux qui prennent naissance aux angles supérieurs du transept, l'un dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste du Vœu, l'autre dans la chapelle de Saint-Pierre ; deux enfin actuellement condamnés dans leur partie inférieure, et qui partaient, le premier, de la chapelle de Saint-Quentin ; le second, de la chapelle Saint-Eloy, de chaque côté de l'abside. (V. *le plan annexé à cet ouvrage*.)

pilier construit contre la tour du nord par le cardinal de La Grange ; le roi Henri IV aurait, dit-on, pris sur cette table un léger repas, lorsqu'il vint à la cathédrale après l'évacuation de la ville par l'armée espagnole en 1597. Le 1er septembre 1825, on offrit également quelques rafraîchissements au même endroit à madame la duchesse de Berry. Nous ne savons pourquoi Viollet-le-Duc fit enlever cette sorte de guéridon de la place qu'il occupait depuis plusieurs siècles, et auquel se rattachaient d'intéressants souvenirs. La table en question est actuellement dans la cour du Palais épiscopal, devant le perron du secrétariat.



Zodiaque : Les Gémeaux



ANCIEN JUBÉ DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS
Fac-simile d'un dessin à la plume exécuté en 1727, appartenant à M. Soyez.

III

INTERIEUR

L'aspect intérieur de Notre-Dame d'Amiens surpasse par la majesté de son ensemble toutes les beautés architecturales de l'extérieur. Rien de plus imposant que le spectacle qui se présente au regard du visiteur franchissant le seuil du grand portail : les heureuses proportions et l'harmonieuse unité du vaisseau, à peine altérée par de légères divergences de style qui ne se révèlent qu'à la suite d'un examen attentif, imposent immédiatement l'admiration pour ce chef-d'œuvre de l'art chrétien du moyen âge ; le sentiment religieux se réveille dans l'âme, et quoiqu'il en soit de l'authenticité des paroles célèbres attribuées par la tradition à Napoléon Ier, elles se présentent à l'esprit, forcé de reconnaître que ces mots expriment une pensée aussi juste que profonde ; on se souvient également de ce qu'a dit un éminent prélat de notre siècle parlant de la structure hardie et légère de la cathédrale d'Amiens : ces pierres s'envolent et nous emportent avec elles sur les ailes de la prière.

La première impression est celle de l'immensité ; nous sommes dans la plus vaste des cathédrales françaises (1) : un surface d'environ 8,000 mètres carrés est comprise dans la construction. Le plan reproduit la forme de la croix latine, ainsi que nous l'avons déjà constaté en examinant l'extérieur. Depuis la porte principale à l'occident jusqu'à l'extrémité de la grande chapelle qui termine l'abside à l'orient, on compte bien près de 135 mètres ; le transept, qui comprend trois travées dans chacun de ses

(1) C'est, du moins, l'opinion généralement accréditée.



CATHÉDRALE D'AMIENS

Vue intérieure prise du grand portail

bras, mesure plus de 59 mètres de long sur 14 mètres 60 centimètres de large : cette dernière dimension est aussi celle de la largeur de la grande nef prise d'axe en axe des piliers ; mais si l'on ajoute les bas-côtés et les chapelles, on arrive au chiffre de 32 mètres environ. Dans la nef, on compte 42 mètres 95 centimètres de hauteur du pavé à la voûte. La longueur de cette nef, prise entre le mur de la façade et le transept approche 60 mètres. La nef se compose de sept travées, mesurant chacune 7 mètres et demi en largeur et 20 mètres en hauteur, du sol à la pointe de l'ogive des arcades.

Au-dessus de ces arcades ouvrant sur les collatéraux, règne un triforium qui fait le tour complet de l'église. Ce triforium est ajouré sur les façades du nord et du midi du transept ainsi que sur la partie orientale de chacun des bras de la croix et dans le chœur (1). Au-dessus s'ouvrent de grandes fenêtres, hautes chacune de plus de 12 mètres, et d'une largeur égale à celle des arcades du rez-de-chaussée.

Des collatéraux simples bordent la grande nef et le transept. Ils sont doubles dans les ailes du chœur, depuis les degrés qui marquent l'entrée jusqu'au point où commencent les chapelles absidales. Ces dernières sont au nombre de sept, construites sur un plan polygonal, et rayonnent autour du sanctuaire. La chapelle centrale, dans l'axe de l'édifice, est plus profonde que les six autres : trois travées précèdent son abside à trois pans. Un simple déambulatoire contourne l'enceinte du sanctuaire.

Il y a quatre travées entre le transept et le rond-point polygonal formé de sept travées, plus étroites mais de même hauteur que les autres arcades de l'église, ce qui a obligé les constructeurs à surhausser les ogives, pour que leur pointe arrivât au même niveau que celle des autres.

Des piliers cylindriques supportent les voûtes : ils sont cantonnés de quatre colonnes engagées ; l'une fait face aux bas-côtés, et reçoit sur son chapiteau la retombée des arcs-doubleaux de leurs voûtes ; deux autres supportent l'arcade ogivale de la travée ; la dernière, tournée du côté de la nef, traverse le chapiteau et le triforium, marque la séparation entre les grandes fenêtres supérieures, et va recevoir les arcs-doubleaux de la grande voûte.

Au point d'intersection du transept, de la nef et du chœur, quatre piliers, d'un plus fort diamètre, sont composés d'un faisceau de colonnettes ; ce sont eux qui supportent le poids de la flèche. Dans les bas-côtés de la nef, entre les chapelles, dans les ailes, et au collatéral du chœur, nous voyons aussi des faisceaux de colonnes soit isolées, soit engagées. Entre les chapelles absidales, il y a, dans chacun de ces faisceaux, une colonne centrale isolée, d'un diamètre un peu plus fort que celui des autres, : ces colonnes ont la propriété de rendre un son assez intense, lorsqu'on les frappe d'un corps dur.

Un cordon de pampres profondément fouillé et d'un dessin large et puissant, borde l'appui du triforium dans la nef et dans le transept. Dans le chœur, dont la construction est de quelques années plus récente, ces pampres sont remplacés par des feuilles de vigne entablées qui n'ont plus la même ampleur.

Le triforium se compose d'une arcature formée, de travée en travée, par deux grands arcs en ogive accouplés, divisés l'un et l'autre en trois parties par des colonnettes supportant un trèfle sur des arcs en tiers point dans la nef, sur des arcs trilobés dans le transept, sur des arcs redentés et fleuragés dans le chœur. Le triforium de cette dernière partie de l'église a ses grandes arcades surmontées de frontons à crochets qui sont d'un moins bel effet que les simples ogives des galeries de la nef.

(1) Il est aussi à jour sur la façade occidentale ; mais les baies ouvrant sur la galerie vitrée qui passe derrière le faîte du grand portail, sont masquées par le buffet d'orgue.

Ce triforium est, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, vitré dans le fond, et semble continuer les fenêtres de la partie supérieure.

Les grandes fenêtres occupent toute la largeur de chaque travée; elles sont partagées par des meneaux qui se réunissent pour former des ogives et supporter des rosaces à redents (fenêtres de la nef), des trèfles fleuronnés et une rose à plusieurs lobes ou à compartiments variés (chœur et transept). Les meneaux viennent se perdre dans le talus sur lequel reposent les fenêtres au-dessus des archivoltes des galeries, et se confond dans le faisceau de colonnettes qui marque la division des arcades géminées du triforium.

Ce qui caractérise surtout l'intérieur de la cathédrale d'Amiens, c'est la légèreté et le peu de volume des points d'appui. On n'aperçoit point de murailles; il n'y a, en fait de maçonnerie que le strict nécessaire : les piliers, les membrures des ogives, les retombées de la voûte et les contreforts. On a dit de cette basilique qu'elle est toute en fenêtres et ressemble à un immense globe de verre suspendu dans l'atmosphère; on n'évalue pas à moins de 800 mètres l'étendue de la surface des vides qui se trouvent dans la structure de l'église.

La grande voûte de la nef, celle du chœur et celle du transept, de même que les voûtes des collatéraux, sont délimitées de travée en travée par deux arcs doubleaux et deux formerets; ces grandes voûtes sont parcourues obliquement par deux cordons qui se croisent diagonalement et laissent dans leur intervalle des pendentifs ou tiercerons. Les voûtes des chapelles de la nef, construites au XIV[e] siècle, présentent des combinaisons variées, de même que la partie de la voûte principale, au centre du transept, sous la flèche, partie qui a dû être reconstruite après l'incendie du clocher en 1528.

Toutes les clefs sont fort simples, excepté toutefois dans les bas-côtés, où nous voyons des rosaces élégantes, qui portent encore des traces de coloration (1).

La sculpture des chapiteaux des piliers est d'un style sévère. Les colonnettes du triforium sont surmontées de chapiteaux ciselés avec une exquise délicatesse. Quelques-uns même sont presque entièrement évidés; on y découvre une très-grande variété de feuillages et de fleurs, empruntés pour la plupart à la flore de nos contrées (2).

Avant la construction des chapelles, le long des murs des bas-côtés de la nef, sous les fenêtres éclairant le collatéral, régnait un banc continu, taillé dans la pierre, et surmonté d'une arcature trilobée. L'adjonction des chapelles a amené la suppression presque totale de ce banc, dont il ne subsiste plus que quelques parties près des portes de la façade; on le retrouve intact dans le transept; il se continue dans les ailes du chœur, et règne encore dans les chapelles absidales dont il décore gracieusement les murs formant le soubassement des fenêtres, par les ogives redentées de son arcature.

Le pavage primitif de la nef et des bas-côtés de la cathédrale consistait en dalles carrées en pierre de Senlis, de petite dimension, noires et blanches, formant par leur disposition des dessins variés, répartis en compartiments qui répondaient à

(1) La clef de voûte de l'abside, perpendiculaire au maître-autel, est la seule de toute la nef centrale qui soit ornée d'une figure : cette sculpture est en bois; elle représente le Christ bénissant, assis entre deux candélabres allumés. L'image du Sauveur se détache en or sur un fond d'azur.

(2) Un de ces chapiteaux présente une figure humaine, et, d'après le docteur Goze, c'est l'unique exemple de cette sorte d'ornementation qui se rencontre ainsi appliquée parmi les nombreux chapiteaux de notre église : « C'est une tête de femme coiffée d'une sorte de béguin, et appuyée sur deux pattes d'oie; serait-ce une réminiscence de la reine Pédauque ? » Goze, *Description de la cathédrale d'Amiens* (*Intérieur*, p. 6).

la division des travées. Ces compartiments étaient très heureusement combinés, et quand on les regardait de haut et à distance, ils produisaient un fort bel effet. Les collatéraux et la partie inférieure de la nef conservent encore ce dallage, mais il est aujourd'hui fort détérioré par l'usage, et il est urgent de le remplacer par un autre qui en reproduirait exactement les gracieuses combinaisons.

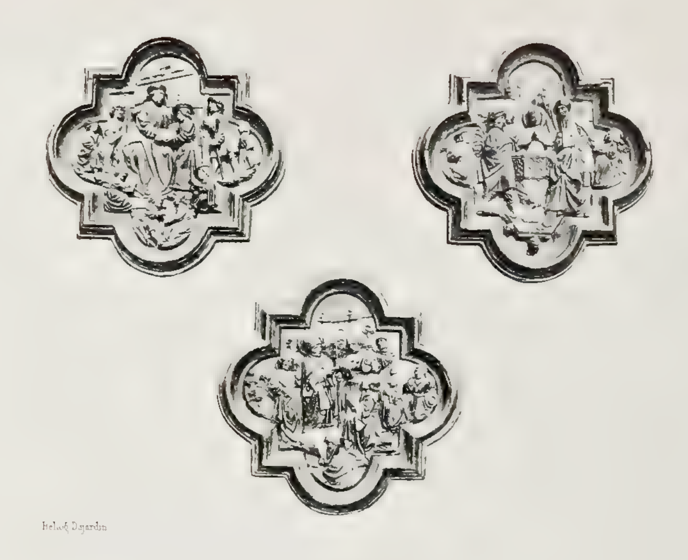
Le sol de la quatrième et de la cinquième travées de la grande nef était occupé par un labyrinthe octogone qui n'avait pas moins de 41 mètres 57 centimètres de circonférence: la partie centrale présentait une pierre portant une inscription commémorative de la date de la construction de la cathédrale, et les noms et effigies du prélat et des architectes qui, à des titres divers, présidèrent aux travaux. Ce labyrinthe et tout le pavage de la nef depuis le transept jusqu'à la troisième travée du bas de l'église ont été détruits vers 1830, et on leur a substitué un dallage uniforme en pierre blanche dont l'aspect est loin d'être agréable à l'œil.

Le pavage du pourtour du chœur, au dire de Baron, « a été refait à neuf de 1620 à 1624, jusque et y compris les degrés qui mettent ce pourtour en communication avec le transept. » La disposition est d'un style identique au pavage de la nef. Un grand nombre d'inscriptions tumulaires, dont la plupart indiquent des sépultures de chanoines, parsèment le pavé dans toute l'étendue du temple. Ces inscriptions datent presque toutes du XVIIe et du XVIIIe siècles.

La cathédrale d'Amiens a été privée de l'un de ses principaux et de ses plus riches éléments de décoration intérieure par la suppression presque totale de ses vitraux peints, dont, abstraction faite de la rose de la façade principale et de celles des deux transepts, il ne subsiste plus que de trop rares fragments, mutilés et incomplets pour la plupart.



Reception du chef de St Jean Baptiste



Helioġ Dujardin

CLÔTURES DE CHŒUR _ HISTOIRE DE S FIRMIN

IV

GRANDE NEF ET TRANSEPT

Dirigeons-nous vers le chœur, en marchant au centre de la grande nef; dans la troisième travée, à notre droite et à notre gauche, entre les piliers, nous voyons deux œuvres d'art d'une haute valeur : ce sont les tombes en bronze des deux prélats durant l'épiscopat desquels commencèrent les travaux de construction de l'église. L'un, Evrard de Fouilloy, mort en 1222, fit jeter les fondements de la basilique; son monument est du côté du midi. L'autre, Geoffroy d'Eu, mourut en 1236, et continua l'édifice jusqu'aux voûtes : son mausolée fait pendant au premier du côté du collatéral nord. Ces prélats sont représentés en relief, revêtus de la chasuble et coiffés de la mitre basse, en usage au XIIIe siècle. Ils paraissent reposer sur un lit de parade, dont la bordure porte leur épitaphe en vers latins. Deux acolytes et deux thuriféraires, figures de moindre proportion que la principale, sont placés à droite et à gauche, les premiers aux pieds, les seconds à la hauteur de la tête d'Evrard, qui est encadrée sous un dais d'architecture. La tombe de Geoffroy est dépourvue de ces figurines accessoires; le travail de cette dernière est inférieur à celui de la précédente. Ces deux monuments funéraires, supportés l'un et l'autre par six lions de métal, étaient primitivement placés au milieu de la nef, précisément à l'endroit où ont été inhumés les corps des deux évêques. En 1762, on les transféra sous l'orgue, de chaque côté du grand portail; dans ces dernières années, Viollet-le-Duc les fit mettre à l'endroit où nous les voyons



HÉLIOGRAVURE P. DUJARDIN

CATHÉDRALE D'AMIENS

Transept

aujourd'hui. On leur donna un soubassement de marbre noir, et on les entoura d'une grille de fer. Ces œuvres de l'art du XIIIe siècle échappèrent à grand peine au creuset révolutionnaire : ce sont des pièces d'un rare mérite à tous égards, et c'est avec raison que l'auteur d'une description de la cathédrale a écrit d'elles : « dans cesdeux tombeaux, effigies, vêtements, ornementation, table ou lit de mort, supports, inscriptions, tout est à étudier (1). »

Nous continuons d'avancer dans la nef : contre l'avant-dernier pilier à notre gauche, nous voyons adossée la chaire à prêcher, datant de 1773 ; c'est un don que Monseigneur de la Motte, évêque d'Amiens, fit à son église cathédrale, et c'est une œuvre du sculpteur amiénois Dupuis ; la tribune est supportée par les statues de haute proportion des trois vertus théologales ; l'abat-voix est surmonté d'un ange colossal qui, d'une main, soutient le livre de la Sainte Écriture, et élevant un bras vers le ciel, paraît convier les fidèles à venir écouter les enseignements évangéliques. Des draperies, relevées par de gracieuses figures d'enfants, couvrent le pilier contre lequel s'appuie cette tribune sacrée, à laquelle on pourrait peut-être reprocher un peu de lourdeur, mais qui n'en est pas moins grandiose dans son ensemble, et fort remarquable par l'exécution de ses sculptures. Toutes les figures sont peintes en blanc ; les draperies et les ornements d'architecture de la tribune et de l'escalier sont dorés ; un écusson aux armes de Monseigneur de la Motte orne le devant de la chaire.

Sur le pilier qui fait face est un fort beau Christ, dû au ciseau des frères Duthoit, et copié sur l'œuvre du sculpteur Girardon, qui décore le maître-autel de l'église de Saint-Riquier.

Parvenus à l'extrémité de la nef, avant de pénétrer dans le transept, retournons-nous, et après avoir encore une fois contemplé la belle perspective de la grande voûte et des arcades sur lesquelles elle s'appuie si légèrement, dirigeons nos regards vers le grand orgue, dont la tribune est suspendue avec tant de hardiesse au-dessus de la porte principale. Cette tribune date du XVe siècle ; elle occupe toute la largeur de la nef, et se compose de quatre travées figurant une voûte d'arête, construite en bois avec beaucoup d'art : les arcs formerets s'appuient d'un côté sur le mur de la façade, un peu au-dessous du triforium qui, en cet endroit, se trouve masqué, tandis que d'autre part les arcades en ogives, terminées par des pendentifs, se présentent en porte à faux.

L'établissement du grand orgue remonte à 1422 ; Alphonse Le Mire, receveur des aides à Amiens, passe généralement pour en avoir été le donateur : cette largesse lui aurait valu, comme marque de reconnaissance de la part du Chapitre, l'honneur de recevoir la sépulture dans le bas de la nef de la cathédrale, où lui et sa femme, Massine de Hainaut, reposaient sous une tombe de métal, qui fut enlevée et jetée au creuset durant la Révolution. Toutefois, d'après les recherches et les découvertes récentes d'un savant archéologue amiénois, M. Dubois, des Antiquaires de Picardie, Le Mire n'aurait pas été seul pour supporter les frais énormes qu'entraîna la confection de ce colossal instrument ; un autre bourgeois d'Amiens, Jacques Frérot, y contribua dans une très large proportion ; peut-être même aurait-il été le principal donateur : à Alphonse Le Mire reviendrait seulement le mérite d'avoir complété la somme nécessaire. M. Dubois paraît croire que Le Mire ne serait qu'un mandataire de Frérot, et qu'à ce dernier appartient uniquement la gloire d'avoir donné les premiers fonds, après avoir conçu la pensée de doter d'un grand orgue la cathédrale d'Amiens.

(1) V. *Les tombes en bronze de la Cathédrale d'Amiens*, par l'abbé J. Corblet, *Revue de l'Art chretien*, t. XIV, pp. 489, 537.

Laissons de côté ce problème historique dont la solution est peu facile ; bornons-nous à constater que les orgues de Notre-Dame, dans l'état actuel, se composent de trois parties : 1° la tribune élégante et légère dont nous venons de parler ; 2° le buffet principal, de style Renaissance, qui ne remonte pas au-delà du milieu du XVI[e] siècle et date probablement de 1549 (1), époque à laquelle nous apprenons par les registres capitulaires, qu'une restauration complète de l'instrument dût être exécutée ; 3° le buffet du positif, ajouté en 1620.

Nous ne pouvons parler de toutes les restaurations et modifications qui ont été faites à l'orgue depuis son origine jusqu'à nos jours : disons seulement que de 1887 à 1889 il a été entièrement remis à neuf et considérablement augmenté par M. Cavaillé-Coll, de Paris, l'un des plus habiles facteurs de l'Europe. Au point de vue musical, ce gigantesque instrument est aujourd'hui parfaitement digne de la basilique dans laquelle il est destiné à rehausser l'éclat des cérémonies sacrées. Il est regrettable que la teinte naturelle du chêne de la tribune ait disparu depuis 1836 sous une peinture bleue rehaussée de dorures et d'ornements de mauvais goût, qui, pour la plupart, consistent simplement en planches découpées, sur lesquelles sont simulés des reliefs assez mal réussis et dépourvus de tout caractère architectural.

La rose qui fait le centre de la façade principale apparait à l'intérieur au-dessus des tourelles du grand orgue. Les vitraux dont cette rose est garnie représentent entre autres sujets des têtes de coq, allusion au nom de Cocquerel, porté par le donateur de la rose et des vitres. Du point où nous sommes nous pouvons examiner à l'aise les deux autres roses des extrémités du transept. Celle du sud a des meneaux contournés qui accusent le style flamboyant : ses compartiments sont garnis de vitraux étincelants ; parmi les sujets on reconnait des anges qui tous dirigent leurs regards vers le centre de la fenêtre. Celle du nord présente en son milieu une étoile sur laquelle viennent converger des meneaux entremêlés avec art, et surmontés de trèfles et de quatre-feuilles. Sous chacune des roses du transept, la galerie du triforium, ajourée, est ornée de verrières avec personnages.

Nous allons continuer notre visite par l'examen du chœur et du sanctuaire : avant de gravir le perron composé de six marches en marbre rouge, arrondies aux extrémités et interrompues par un palier de même forme, composé de riches compartiments en marbres de diverses couleurs, regardons à nos pieds, et devant le premier degré nous verrons dans le dallage une inscription tumulaire en langue latine, gravée sur une plaque de marbre blanc taillée en losange : c'est l'épitaphe du chanoine Cornet de Coupel, mort en 1786. Ce vénérable ecclésiastique a consacré plus de 100,000 écus de sa fortune personnelle pour rehausser l'éclat du service divin dans la cathédrale, et pour la décoration de l'édifice ; son nom reviendra plus d'une fois sous notre plume dans la partie de la présente notice qui nous reste à écrire. Cette épitaphe était devenue presque illisible par suite du frottement des pas ; elle vient d'être rétablie, grâce aux soins pieux d'un arrière neveu du généreux défunt, M. Poujol de Fréchencourt.

(1) Le style des ornements du buffet d'orgue accuse bien l'époque de Henri II : on y remarque d'ailleurs le croissant couronné, emblème de ce roi.



PORTAIL DE LA MÈRE DE DIEU_STATUES DU CÔTÉ MÉRIDIONAL

V

CHŒUR ET SANCTUAIRE

Selon la coutume presque générale du Moyen-Age, la façade du chœur de la Cathédrale était jadis fermée par un jubé, ou tribune, percé à son centre d'une porte relativement assez étroite, qui ne permettait guère de voir du dehors ce qui se passait à l'intérieur (1). De chaque côté de la porte il y avait trois arcades en ogive supportées par des colonnes en marbre noir. A la partie supérieure, une série de bas reliefs en pierre figurait les principales scènes de la Passion du Sauveur. Au centre de la balustrade s'élevait un grand crucifix accosté à sa base par les statues de la Vierge et de saint Jean. Une autre statue de Marie se trouvait au pied de la croix. Deux chapelles, l'une dédiée à l'apôtre saint Jacques, l'autre à saint Firmin, martyr, étaient placées sous les arcades, de chaque côté de l'entrée.

(1) Voir à la page 24 la reproduction en fac-simile d'un dessin à la plume exécuté en 1727, et représentant ce jubé tel qu'il était alors : c'est, nous croyons, le seul dessin qui donne d'une manière à peu près authentique l'aspect du jubé de Notre-Dame d'Amiens ; c'est du moins le seul qui soit parvenu jusqu'à nous ; il fait partie d'une série de cinq grandes vues de la cathédrale, exécutées par le même procédé, et destinées, après la mort de leur possesseur actuel à faire partie du Musée de Picardie.

Ce jubé avait été construit vers 1490, sous l'épiscopat de Pierre Versé. Il fut détruit en 1755, sous Monseigneur de la Motte. L'entrée du chœur a été alors élargie par la suppression de plusieurs stalles, à droite et à gauche de la porte, à laquelle on donna pour fermeture la riche grille à deux ventaux que nous voyons aujourd'hui. Ce bel ouvrage en fer forgé, rehaussé d'ornements en tole repoussée, a été exécuté d'après les dessins de Michel-Ange Slodtz, architecte du roi, par Jean Veyren, dit *Vivarais*, serrurier à Corbie. L'imposte, ou couronnement, est formée par un grand médaillon entouré de fleurs et contenant le monogramme de Marie; elle est surmontée d'un crucifix (1).

Si l'on ne peut que donner de justes éloges à cette magnifique œuvre de ferronnerie, la critique trouve à s'exercer sur les deux pans de murailles qui occupent l'espace resté libre entre la grille et les deux gros piliers du transept. L'arcature d'un style bâtard, à l'aide de laquelle on a cherché à déguiser la lourdeur de ces murs, est loin de leur donner de l'élégance, et les deux statues de saint Charles Borromée (œuvre de Dupuis), et de saint Vincent de Paul (œuvre de Duthoit), posées en avant sur des piédestaux de marbre, quoique non dépourvues de mérite artistique, ne rachètent pas la laideur de ce disgracieux ensemble (2).

Nous serons amplement dédommagé de l'impression désagréable que nous venons de subir, en pénétrant dans le chœur où nous aurons à admirer une des plus belles boiseries qui attestent à notre époque le talent merveilleux et la patience des derniers imagiers du moyen-âge. Les stalles d'Amiens passent à bon droit pour un chef-d'œuvre; elles sont sorties de l'ébauchoir et du ciseau d'humbles *huchiers* amiénois, dont heureusement les noms sont parvenus jusqu'à nous : Jehan Trupin, Arnould Boulin, Alexandre Huet et Antoine Avernier. Payés en artisans plutôt qu'en artistes, ces tailleurs d'images ne reçurent qu'un salaire relativement bien modique pour exécuter un travail dont le prix, d'après Viollet-le-Duc, dépasserait aujourd'hui 500,000 francs. Le Chapitre d'alors, mais principalement le doyen, Adrien de Hénencourt, en supportèrent les frais. Plusieurs chanoines, versés dans les sciences ecclésiastiques, furent spécialement délégués pour donner aux sculpteurs des indications précises sur la manière de représenter les scènes de l'Ecriture sainte.

Commencées le 3 juillet 1508 (3), les stalles étaient complètement achevées et placées à la Saint-Jean de l'année 1522. Elles étaient alors au nombre de cent vingt; depuis un siècle il n'y en a plus que cent dix par suite de la suppression de huit sièges pour élargir l'entrée du chœur, et de deux autres vers le sanctuaire pour établir des

(1) Jean-Baptiste Veyren, surnommé *Vivarais*, appartenait à une famille originaire du diocèse de Viviers; en 1747, d'après son acte de mariage, il avait le titre de *maître serrurier aux grands ouvrages de l'abbaye de Corbie*, et habitait ce monastere; il mourut à Corbie, sur la paroisse Saint-Albin, le 10 avril 1788, à l'âge de 84 ans, étant veuf de deux épouses. Il a laissé de nombreux ouvrages qui attestent son rare talent d'artiste forgeron. Citons, outre les grilles de la cathédrale (Chœur et chapelles de la nef), les grilles de l'abbaye de Valloires, et celles, que nous croyons détruites, de l'ancien château d'Heilly (Somme). Il existe encore de belles œuvres de Veyren dans plusieurs églises et châteaux de Picardie. (*Renseignements communiqués par M. A. Dubois, de la Société des Antiquaires*).

(2) Ces deux statues ont été mises en cet endroit au mois de juin de l'année 1837.

(3) « C'est le 3 juillet 1508 que, sur l'ordre du Chapitre, les stalles furent commencées par l'entreprise d'*Arnould Boulin*, maitre menuisier à Amiens, auquel fut adjoint, le 10 septembre 1509, *Alexandre Huet*, également maitre menuisier. Un traité spécial avait été passé avec *Antoine Avernier*, entailleur d'images dans la même ville, pour les sculptures et histoires des sellettes ou miséricordes. Mais d'autres imagiers travaillèrent concurremment avec lui, ou peut-être sous sa direction : des différences de style et d'exécution très sensibles ne laisseraient pas de doute à cet égard, quand même on ne verrait pas, en 1516, apparaitre un quatrième ouvrier, *Jean Trupin*, le seul qui ait eu l'idée de mettre dans les stalles son nom (il y est deux fois); on voit aussi son portrait (sur un accoudoir). » — G. Durand, l'*Ameublement civil au* XVIe *siècle dans les stalles de la cathédrale d'Amiens*. — *Mémoires de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XXXI, pp. 293 à 321. — Cf. *Les Stalles de la cathédrale d'Amiens*, par MM. Jourdain et Duval, *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de Picardie*, t. VII, p. 81 à 445.



CATHEDRALE D'AMIENS

Vue intérieure prise du sanctuaire

escaliers de dégagement. Elles s'alignent sur deux rangs, d'abord sur la partie en retour d'équerre de chaque côté de la grille d'entrée dans le sens de la largeur du chœur, puis, dans le sens de la longueur, l'espace de deux travées et demie. Huit escaliers de dégagement y sont pratiqués.

Les stalles de la partie supérieure, appuyées contre des murailles recouvertes d'un lambris ou haut dossier, sont abritées par une série de dais continus, formant au-dessus de chaque siège une voussure ogivale ayant une forte saillie. Ces dais se terminent sur le devant par des pendentifs composés de feuillages ou de petits groupes de figurines; leur face antérieure consiste en une dentelure d'une délicatesse extrême, qu'interrompent de légers clochetons, indiquant la séparation des places; cette séparation est aussi marquée sur le lambris du fond par une arcade en accolade dont le panneau intérieur était jadis garni d'un semis de fleurs de lys. Les deux stalles maîtresses, à droite et à gauche de la porte d'entrée, stalles réservées autrefois au doyen et au prévôt du Chapitre sont surmontées de hautes pyramides ou clochetons, très évidés et très légèrs. Deux pyramides plus simples et moins élevées sont placées à l'extrémité des stalles vers le sanctuaire.

Toute la partie architecturale appartient au style flamboyant : « Comme un flambeau près de s'éteindre, dit à propos des stalles d'Amiens un savant archéologue, l'art ogival s'est épanoui à la veille de la Renaissance en jets de flammes éblouissants et capricieux : on peut dire que notre boiserie est une des lueurs les plus merveilleuses de cet art expirant. » La partie décorative est encore plus digne de fixer l'attention; elle consiste en représentations de scènes empruntées à l'Ancien Testament et à l'Evangile, en statuettes de personnages bibliques, et aussi en sujets tirés de la vie privée des bourgeois et des artisans de l'époque, en scènes familières ou même grotesques, en figurines nous remettant sous les yeux les professions diverses des gens de métiers. Rien de plus instructif pour nous renseigner sur les mœurs, les usages, les costumes et l'ameublement des premières années du XVIe siècle. Il ne faut pas moins d'un volume pour décrire ces merveilles : ce volume a paru il y déjà un demi-siècle. Œuvre collective de deux ecclésiastiques aussi versés dans la science sacrée que dans les études archéologiques, aussi érudits qu'hommes de goût et d'esprit, il est digne en tout point du sujet traité. Nos lecteurs le connaissent très certainement; aussi ne pouvons-nous mieux faire que de les y renvoyer : nous nous bornerons à donner ici une indication sommaire de la disposition des sujets (1).

L'histoire sainte, depuis Adam jusqu'à Job, occupe toutes les miséricordes et toutes les rampes et crêtes des panneaux qui encadrent les passages par où l'on monte aux stalles hautes, et quelques parties des stalles maîtresses. Sur les crêtes des passages, les scènes sont composées de groupes de statuettes en ronde bosse; elles sont figurées en bas-relief sur les miséricordes et les panneaux des rampes. Pour suivre le cours du récit biblique, il faut partir à droite de la grille d'entrée et remonter vers le maître-autel dans les stalles hautes, puis redescendre vers la nef à partir du bout des stalles basses du côté du sanctuaire : on arrive ainsi à l'histoire de Joseph ; en passant au côté gauche et suivant le même itinéraire, on trouve la continuation de l'histoire de Joseph, et les traits principaux de la vie de Moïse, de Samson, de David et enfin de Job.

L'histoire de la Vierge, qui se trouve naturellement mêlée aux mystères de la vie de Jésus, se développe sur les panneaux qui bordent les passages conduisant

(1) *Histoire et Description des stalles de la Cathédrale d'Amiens*, par MM. les abbés Jourdain et Duval, t. VII des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, pp. 81 à 488, avec Atlas. — Le même ouvrage, un vol. grand in-8°, avec planches. Amiens, Duval et Herment, éditeurs, 1843.

des stalles basses aux stalles hautes et sur l'une des faces des quatre pyramides terminales. Pour suivre l'ordre chronologique, il faut partir de l'entrée du chœur à droite de la grande porte et prendre en sens inverse l'itinéraire que l'on a adopté pour étudier les miséricordes ; on parcourra ainsi toute la vie de Marie, depuis sa conception immaculée (près de la porte principale du chœur), jusqu'à son couronnement au ciel (dernier panneau vers le haut, près de l'orgue d'accompagnement).

Quatre personnages, dont les statues surmontent le sommet des quatre aiguilles pyramidales, résument en quelque sorte cette série de sujets sacrés : l'Église et la Synagogue, à l'entrée du chœur ; saint Michel, patron des juifs, et saint Paul, apôtre des gentils, du côté du sanctuaire.

Après avoir cherché dans l'histoire sacrée les motifs d'ornementation que nous venons d'indiquer, les imagiers ont puisé dans la vie civile de leurs contemporains d'autres sujets non moins intéressants ni moins curieux, pour en garnir les accoudoirs des stalles et les pendentifs des dais ; là encore nous trouverons des indications bien précieuses pour l'archéologue et l'historien. Aux accoudoirs, ce sont des personnages de l'un et de l'autre sexe représentés dans l'exercice de professions diverses, aux pendentifs se sont des scènes variées à plusieurs acteurs : scènes grotesques et satiriques, ou bien tableaux qui mettent sous les yeux d'une façon très spirituelle et très piquante les enseignements de la morale. Le nombre total des sujets représentés dans les stalles surpasse quatre cents ; le nombre des figures d'hommes, d'animaux, de monstres fantastiques s'élève, dit-on, à près de quatre mille.

En 1851, le chœur de la cathédrale a été doté d'un orgue d'accompagnement : le clavier est placé à l'extrémité des stalles hautes, vers le sanctuaire, du côté de l'Évangile ; le buffet est accolé contre les stalles, à l'extérieur. L'utilité incontestable de cet instrument, qui soutient si bien l'harmonie des chants liturgiques, doit faire pardonner l'effet disgracieux produit par ses boiseries, si peu dignes de se trouver dans le voisinage immédiat du chef-d'œuvre des vieux *huchiers* picards.

Les sièges du chœur viennent de nous faire apprécier une des dernières productions de l'art gothique à son déclin, et déjà bien modifié par l'approche de la Renaissance : la décoration du sanctuaire, postérieure de deux siècles, va nous mettre en présence d'œuvres d'un style tout différent, mais qui n'en ont pas moins leur beauté et leur grandeur.

De 1755 à 1771, la disposition de cette partie de la cathédrale a été complètement changée. A un ancien maître-autel en pierre, datant des premières années du xve siècle, entouré, selon l'usage du temps, de colonnes en cuivre, supportant des *courtines* ou draperies, et appuyé contre un portique ogival sur lequel reposaient des châsses et des reliquaires, à des mausolées et à des groupes de sculptures remplissant les arcades du pourtour, et empêchant le regard de pénétrer du dehors à l'intérieur, succéda un autel de bois doré, derrière lequel se déploie une *Gloire* de vastes proportions, et les fidèles peuvent librement apercevoir les cérémonies saintes à travers les grilles en fer forgé, qui garnissent les deux portes latérales et chacune des travées. Les admirateurs exclusifs du moyen âge blâment cet ensemble décoratif ; nous avons pris ailleurs sa défense : nous ne la recommencerons pas ici. Nous nous bornerons à une description sommaire.

Deux degrés marquent l'entrée du sanctuaire : la séparation d'avec le chœur est indiquée par une balustrade en marbre blanc et bronze doré, très largement ouverte. Un lambris de marbre blanc, avec plinthe en marbre rouge, recouvre la base des piliers : il sert de piédestal à des statues d'anges portant des torchères et accompagnant les bustes en médaillons des quatre évangélistes ; aux deux côtés de l'autel, d'autres anges

découvrent des reliquaires. Le maître-autel, isolé, s'élève sur quatre degrés ; sa devanture est formée de panneaux vitrés garnis intérieurement de rideaux rouges, abritant de grandes châsses ; au centre, un bas-relief en bois représente Jésus agonisant au jardin des Olives. Un simple gradin supporte dix chandeliers, six grands et quatre de moindre dimension ; un grand crucifix, remplacé les jours d'exposition du Saint-Sacrement par une petite Gloire fort gracieuse, surmonte le tabernacle qui s'ouvre par derrière, à cause de la largeur de la table ; sur le devant est un bas-relief représentant le Christ et deux de ses disciples à Emmaüs ; à chacune des deux extrémités sont deux grands vases d'où s'échappent des girandoles chargées de bougies (1).

La Gloire est adossée aux piliers du rond-point, et sa base élargie, prolongée par des nuages, garnit le fond de l'abside, sans toutefois masquer entièrement les entre-colonnements latéraux, à travers lesquels le spectateur placé au milieu du chœur, aperçoit les fenêtres élancées des chapelles du chevet. Sur les nuées sont des anges diversement groupés, mais qui tous expriment par leur attitude le respect et l'adoration ; ils adressent leurs hommages à la sainte Eucharistie, conservée dans une colombe de vermeil suspendue au devant du centre lumineux de la Gloire, d'où s'échappent des rayons qui percent le cercle des nuages, de plus en plus épais et saillants, à mesure qu'ils s'éloignent du point d'où part la brillante clarté. De chaque côté, dans le bas, des piédestaux supportent les statues colossales de la Sainte Vierge et de saint Jean-Baptiste, qui paraissent désigner le Saint-Sacrement à l'adoration des fidèles.

L'idée première de toute cette décoration appartient à un pieux évêque d'Amiens, Monseigneur de la Motte ; d'après Baron, ce serait à l'architecte Soufflot que reviendrait l'honneur d'en avoir tracé le dessin, sur les indications du prélat ; le sculpteur amiénois Dupuis et son gendre Christophe ont été chargés de la mise en œuvre.

La colombe eucharistique descend au moyen d'un mécanisme sur le petit autel qui se trouve devant la travée centrale de l'abside. Derrière cet autel est un enfoncement qui abrite le coffre où l'on conserve la châsse de saint Firmin le martyr.

Le trône épiscopal, surmonté d'un dais, est placé sur une estrade appuyée contre le pilier le plus voisin du maître-autel, du côté de l'Évangile.

Les entre colonnements sont, nous l'avons dit, garnis de grilles en fer forgé, avec ornements en tôle repoussée. Ces grilles, ainsi que les portes latérales de même facture, placées entre les stalles et la balustrade du sanctuaire, méritent une attention toute particulière à cause de leur légèreté et de l'élégance de leur dessin. Elles viennent d'être fort habilement restaurées par deux artistes en serrurerie, M. Godefroy, d'Amiens, et M. d'Hière, de Paris. Les impostes, régnant avec le couronnement des stalles, sont décorées de fleurs, de grappes de raisin, d'attributs religieux et, au-dessus des portes latérales, de médaillons représentant Jésus et Marie. Dans le couronnement de la grande grille du côté du midi, un écusson en fer repoussé porte les armoiries de Monseigneur de la Motte. Cet évêque conçut non seulement l'idée première de renouveler la décoration du sanctuaire de sa cathédrale, mais encore il contribua de ses propres deniers, et pour une large part, à l'exécution de ce projet ; les chanoines Cornet de Coupel et Chabau de la Force s'associèrent dans le même but aux libéralités du prélat.

Le pavage du sanctuaire est composé de marbres de couleurs variées ; au centre s'étend une grande rosace à huit rayons ; sur les côtés, ainsi que sur les paliers donnant accès au petit autel du fond, le dallage présente des anneaux entrelacés ; les

(1) Ces vases en cuivre, d'un dessin très riche, sortent des ateliers de la maison Poussielgue, de Paris ; ils ont été placés en 1890, lors de la restauration du sanctuaire.

trois marches de ce palier, de même que les quatre degrés du maître-autel sont en marbre rouge. Le pavage du chœur, qui date aussi du XVIIIe siècle, est également en marbre : il consiste en losanges rouges, noires et blanches, qui par leur juxtaposition forment un ensemble aussi simple qu'harmonieux. On y remarque les épitaphes de Messeigneurs de la Motte, de Bombelles et de Chabons, évêques d'Amiens.

Le maître-autel, l'ornementation du sanctuaire et les grilles ont été remis à neuf avec beaucoup de soin et d'intelligence à la fin de l'année 1890, sous la direction de M. Ch. Billoré, architecte, inspecteur diocésain.

Il ne faut pas quitter le chœur sans lever les yeux vers la grande fenêtre du centre de l'abside, au-dessus du maître-autel : cette fenêtre est du très petit nombre de celles de la cathédrale qui ont conservé leurs verrières peintes. Les vitraux sont du XIIIe siècle, ainsi que le constate une inscription en caractères de l'époque, tracée sur les panneaux inférieurs. L'inscription relate, avec la date de 1269, le nom du donateur du vitrail, Bernard d'Abbeville, évêque d'Amiens. Partagée en quatre divisions dans sa largeur par deux meneaux en pierre, la fenêtre est divisée en deux dans le sens de la hauteur par la disposition des sujets représentés sur les vitres. Au premier étage, on voit à chacune des deux extrémités un évêque crossé et mitré, tenant à la main un modèle de vitrail; il est tourné vers Marie portant l'Enfant-Jésus, et cette dernière figure, deux fois répétée, occupe les deux divisions centrales. A l'étage supérieur se montrent quatre anges, les ailes relevées au-dessus de la tête; tous quatre portent dans leurs mains des couronnes. Dans les trèfles sont, outre les écus de France et de Castille, celui de Vermandois, échiqueté d'or et d'azur. Les vitres de la rose inscrite dans la pointe de l'ogive ont été plusieurs fois remaniées, et sont insignifiantes.

Au-dessous, les baies vitrées du triforium renferment encore des verrières à personnages : on y voit une Annonciation, saint Firmin, martyr, et un personnage qui paraît être le saint Précurseur.

Les autres grandes fenêtres du sanctuaire ne contiennent plus que de rares panneaux disparates et mutilés, provenant des anciennes verrières coloriées qui les garnissaient jadis. Mais dans le triforium du chœur on retrouve à peu près intactes de grandes figures d'apôtres et d'évêques, qui font regretter la disparition des vieilles vitres à personnages.

Sortons du chœur par la porte principale, et sans nous arrêter dans le transept, descendons les degrés du grand perron, et puis nous gravirons immédiatement ceux qui se trouvent entre le chœur et la chapelle de Notre-Dame du Puy. Nous voici dans l'aile méridionale : les murs de clôture contre lesquels sont appuyés les hauts dossiers des stalles se trouvent à notre gauche : ils vont tout d'abord attirer et retenir notre attention.

Deux travées sont fermées par ces murailles, qui ont reçu une décoratian des plus riches et des plus intéressantes, grâce à la munificence du doyen Adrien de Hénencourt, dont la statue, le représentant agenouillé et revêtu de ses habits de chœur, surmonte une colonnette appuyée contre le pilier du transept, voisin du commencement de la série de sujets sculptés qui va s'offrir à notre examen. La partie inférieure de ce mur sert de base à quatre niches profondes, dont les arcades ogivales en pierre, surmontées d'une très délicate ornementation découpée à jour, abritent autant de groupes de personnages en ronde bosse, qui retracent quelques scènes de l'apostolat et du martyre de saint Firmin. 1° Le saint pontife est reçu avec honneur à la porte de la ville par les principaux habitants de la cité; 2° il prêche l'Evangile aux Amiénois; 3° il confère le sacrement du baptême aux nombreux adeptes gagnés par sa parole à

CATHÉDRALE D'AMIENS

Sanctuaire

Jésus-Christ; 4° la haine des païens le poursuit : il est appréhendé par leurs satellites. En dehors du cadre, sur une petite colonne, et faisant pendant à la statue du donateur placée à l'autre bout de la travée, nous voyons le saint évêque agenouillé devant la porte d'une forteresse; le bourreau s'apprête à lui trancher la tête; Firmin attend la couronne du martyre dans l'attitude de la prière. Tous les sujets sont expliqués par des rimes naïves en vieux français, tracées en beaux caractères gothiques sous chacune des niches.

Au milieu de la partie inférieure de la clôture, dans un enfoncement de forme allongée, est la statue tombale de l'évêque d'Amiens, Ferry de Beauvoir, mort en 1473, oncle d'Adrien de Hénencourt (1). Ferry est représenté couché, revêtu de ses ornements épiscopaux, les pieds appuyés sur un lion; les douze apôtres, sculptés sur l'orfroi de sa chape, sont aussi figurés en peinture au fond de la niche : là, ils tiennent des phylactères où sont inscrits les versets du *Credo*. Les côtés du mur, au-dessus et autour de la niche, sont historiés d'une peinture : deux anges paraissent écarter une ample draperie rouge pour laisser voir deux chanoines en soutane rouge, surplis et chape, qui soutiennent et déploient au-dessous de la niche un riche drap mortuaire en brocart avec la figure de l'Agneau au centre et les symboles des Evangélistes aux quatre coins.

La travée suivante renferme l'histoire de l'Invention et de la Translation des reliques de saint Firmin. Quatre sujets sont disposés par groupes abrités sous des arcades, de même que dans la première partie de la clôture. Nous voyons là : 1° saint Salve, évêque d'Amiens, exhortant les fidèles de son diocèse à prier pour obtenir la découverte des restes de saint Frmin; 2° l'endroit de la sépulture du martyre, miraculeusement indiqué par un rayon lumineux échappé d'un nuage, à saint Salve célébrant la messe; 3° l'exhumation du précieux corps; 3° la translation solennelle de Saint-Acheul à la cathédrale.

Adrien de Hénencourt a sa sépulture au-dessous de ces groupes; sa statue, de même que celle de son oncle, est couchée dans une niche oblongue; il est revêtu des habits sacerdotaux, chasuble, étole et manipule; les pieds sont nus. Autour de la niche, accostée de clochetons, et surmontée d'une gracieuse volute, treize médaillons quadrilobés, sculptés dans le mur, en demi-relief, nous donnent autant de scènes de la vie de saint Firmin.

La première partie de ces sculptures, la vie du saint apôtre d'Amiens, date des années 1489 et suivantes; celle qui reproduit l'Invention et la Translation des reliques est de quelques années postérieure. Les amateurs d'art trouvent un grand intérêt à étudier ces curieuses clôtures du chœur : la variété d'attitude des personnages, l'heureux agencement des groupes, le naturel des poses, la naïveté d'expression des physionomies, le soin avec lequel sont reproduits les costumes de la fin du xve siècle (car l'artiste, par un heureux anachronisme, s'est bien gardé d'habiller les personnages autrement que ses contemporains), donnent une haute valeur à tout cet ensemble. Ajoutons que tout est peint au naturel et rehaussé de dorures, ce qui donne un grand air de richesse à ces sculptures; mutilées pendant la Révolution (2), elles ont été habilement restaurées, un peu avant 1848, par Caudron et les frères Duthoit. Les

(1) Voir le dessin de cette statue, p. 13.

(2) « En juin 1792, il est passé ici un bataillon de soldats volontaires nationaux belges. Il est resté deux jours en garnison dans la ville, où les soldats ont vu des armoiries et signes féodaux; ces volontaires ont coupé à coups de sabre, cassé et brisé ces signes. Dans l'église cathédrale, ces soldats se sont portés à des excès scandaleux envers les statues des saints et les reliques. La fureur de ces énergumènes s'exerça principalement sur les bas-reliefs de la vie de saint Firmin. » *Notes historiques* de M. A. Dubois.

blasons de Mailly-Conty et de Adrien de Hénencourt sont semés çà et là, au-dessus des différents sujets (1).

Il ne faut point s'éloigner de cet endroit sans regarder un petit monument funèbre d'un tout autre style placé contre l'une des faces du pilier voisin de la porte latérale du chœur. Il est destiné à rappeler la mémoire de Charles de Vitry, sieur des Auteux. Un socle fort grâcieux, en marbre blanc, est orné de deux jolies têtes d'anges attribuées à Cressent ; au sommet, l'Enfant-Jésus écrase, de l'extrémité de la croix la tête du serpent infernal : cette statue, admirablement modelée, est une œuvre de Blasset.

(1) Ces écussons ne portent point les armes qui y étaient peintes primitivement ; d'après un manuscrit du XVIII[e] siècle, manuscrit récemment acquis par la Société des Antiquaires de Picardie, et désigné sous le nom d'*Epitaphier de Villers-Rousseville*, il serait facile de rétablir très exactement les anciennes armoiries dans la place qu'elles occupaient avant la Révolution.



TOMBEAU DE CHARLES DE VITRY



BAS-RELIEF DU TOMBEAU DU CARDINAL HÉMART

VI

CHAPELLES

Quittons le collatéral du chœur, et passons dans l'aile méridionale composée de quatre travées précédant l'autel de saint Joseph, adossé au mur du fond. Dans ces travées, sous les fenêtres, le banc de pierre qui primitivement faisait le tour entier de la cathédrale, est resté intact et à découvert. Dans deux trilobes de l'arcature, au-dessus d'une porte aujourd'hui condamnée, et qui jadis donnait accès à la cour du Puits de l'Œuvre, sont deux têtes colossales, d'un médiocre travail, que la tradition dit être les portraits d'un jardinier et d'une jardinière, donateurs d'une partie du terrain sur lequel la cathédrale a été construite.

Pénétrons dans la travée voisine : là nous verrons dans une autre arcade un petit monument votif très intéressant et très curieux : c'est une sorte de gravure tracée avec beaucoup de soin sur une plaque de cuivre, encadrée de marbre noir : l'évêque Jean Avantage est présenté à la Sainte-Vierge par l'Evangéliste, son patron, et au-dessous de la scène, fort bien agencée, est la transcription du texte d'une fondation faite par le prélat vers le milieu du xv[e] siècle, en faveur de la communauté des chapelains de de Notre-Dame (1).

Les chapelains possédaient l'autel voisin, alors sous le vocable de Notre-Dame *Anglette*, et ils y acquittaient les obits et autres fondations à leur charge.

(1) Ce petit monument a été l'objet d'une intéressante notice descriptive due à la plume de M. G Durand, membre de la Société des Antiquaires de Picardie. Cette notice, accompagnée d'une gravure a été publiée dans le *Bulletin archéologique*, année 1889.

Au xviiie siècle, ce vieil autel fit place à celui que nous voyons actuellement : c'est une œuvre qui porte bien le caractère de l'époque. Le retable, fort élevé, se compose de deux colonnes torses supportant une gloire en forme de baldaquin. Au-dessous, une niche occupe la partie du milieu ; l'autel, les colonnes et le fond du retable sont en marbre gris de Flandre ; la gloire, les chapiteaux, les bases et les ornements des colonnes, ainsi qu'un grand bas-relief placé sous la niche sont en plomb doré (1). Cette niche contenait primitivement la statue de saint Charles Borromée, que nous voyons aujourd'hui sur le perron du chœur ; c'est vers 1837, croyons-nous, qu'elle a cédé sa place à saint Joseph, sous l'invocation duquel la chapelle est placée depuis cette époque. Deux statues assises des évangélistes saint Luc et saint Jean font pendant de chaque côté du fronton.

L'autel de saint Joseph est affecté à la célébration des services mortuaires et offices paroissiaux de petite solennité : c'est pourquoi il est précédé de quelques stalles qui forment une sorte de chœur occupant une des travées de la chapelle (2).

En continuant d'avancer dans le bas-côté qui contourne le sanctuaire, on passe devant les sept chapelles correspondant aux sept pans du rond-point, et auxquelles leur emplacement fait donner le nom de chapelles absidales. Nous avons admiré à l'extérieur l'élégance de leur construction : l'aspect intérieur n'est pas moins grâcieux. A l'exception de celle du centre placée dans l'axe de l'église, et qui est plus grande que les autres, le plan de chacune de ces chapelles représente cinq côtés d'un octogone régulier : chaque côté contient, au-dessus d'un soubassement décoré d'un banc de pierre surmonté d'une arcature en tiers-point à redents trilobés, avec trèfles renversés dans les petits tympans compris entre les ogives, une fenêtre très haute et relativement étroite. Deux de ces fenêtres sont simplement figurées sur les murs de refend : elles sont semblables à celles qui sont ajourées et apparentes au dehors, et dont nous avons déjà signalé l'agencement. Les voûtes reposent sur des faisceaux de colonnes engagées. La hauteur des sept chapelles est la même que celle du bas-côté sur lequel elles s'ouvrent très largement. « Rien, dit un juge compétent, rien dans toute la cathédrale, n'est mieux traité que cette partie qui en est comme le diadème, et qui remonte aux premières années de la construction. »

La première chapelle que nous rencontrons après avoir quitté celle de saint Joseph, a été jadis successivement désignée sous plusieurs vocables ; elle était en dernier lieu dédiée à saint Éloy : mais depuis l'enlèvement des boiseries du xviiie siècle qui recouvraient les murs, rien ne rappelle plus ici le souvenir du saint évêque de Noyon. Quelques-uns des panneaux de la verrière du fond, incomplets et mutilés, retracent plusieurs épisodes des légendes des anciens titulaires de la chapelle.

Quelque fût d'ailleurs le mérite des boiseries et du bas-relief, œuvre de Vimeu, qui décorait l'autel, et représentait le pontife porté sur des nuages au-dessus de la cathédrale de Noyon, on doit applaudir à leur enlèvement : il a rendu à la lumière des peintures murales d'une haute valeur. Ces peintures datent du commencement du xvie siècle ; elles remplissent le fond des arcades ogivales du soubassement. Sur deux des côtés de la chapelle, nous voyons, dans huit arcades, autant de figures de sybilles, avec leurs noms auprès d'elles : *Agrippa*, *Lybica*, *Europea*, *Persica*, *Frigia*, *Erithrea*,

(1) Ce bas-relief actuellement masqué par le tabernacle, représente Moïse et les Israélites recueillant la manne dans le désert ; c'est une œuvre, non dépourvue de mérite, du sculpteur amiénois Dupuis.

(2) Ces stalles, au nombre de dix sur chacune des deux rangées, n'ont rien de remarquable : elles paraissent dater de la fin du xviiie siècle, et proviennent, croyons-nous, de l'ancienne église Saint-Michel ; après la Révolution, elles avaient été placées dans la chapelle absidale dite *Petite Paroisse* ; ce fut lors de la restauration de cette dernière chapelle qu'on les transporta dans la chapelle Saint-Joseph.

Cumana, *Tiburtina;* cette dernière accompagne l'empereur Auguste agenouillé, et lui montre dans le lointain la Vierge et l'Enfant-Jésus. Le texte latin de leurs prédictions est peint sur un lambel qu'elles ont à la main, ou qui contourne leur tête. Sous les pieds de chacune, est la traduction en rimes françaises de ces prophéties.

C'est encore au doyen Adrien de Hénencourt que l'on doit d'avoir fait peindre ces figures. Le généreux chanoine est représenté deux fois dans les arcades opposées aux Sybilles; on voit aussi de ce côté quelques ornements d'église et objets religieux simulés en peinture. Tout cela a beaucoup souffert de l'humidité causée par un long enfouissement sous les boiseries (1).

Au fond de la chapelle Saint-Éloy est une fort belle porte qui donnait autrefois accès dans le cloître des Machabées, et sert actuellement d'entrée à la sacristie : la porte occupant tout un panneau du soubassement, l'autel est adossé au mur oriental. Cet autel moderne est en pierre, de petite dimension, et d'un style gothique par trop sévère.

Dans une des lancettes de la fenêtre feinte qui lui fait face, une simple plaque de marbre porte gravée l'épitaphe du bon chanoine Adrien de la Morlière, le naïf auteur des *Antiquitez de la Ville d'Amiens,* mort en 1639.

La chapelle voisine, dédiée à saint François-d'Assise ne nous retiendra guère : les murailles sont plaquées de boiseries de style Louis XVI fort belles, sans doute, dans leur genre, mais qui ont le grave inconvénient de masquer l'arcature; elles ont été données par le chanoine Cornet de Coupel. Le figure en demi-relief de saint François, sculptée dans un cadre entre deux colonnes corinthiennes supportant un fronton, au-dessus de l'autel, est une œuvre du sculpteur amiénois Vimeu. On remarque contre l'un des murs de refend une assez bonne copie de la *Madone du peuple*, du Baroche, dont l'original est à Florence.

La grille de clôture, de même style que les boiseries, est loin d'égaler en mérite les grilles du chœur et celles des chapelles de la nef. Il y a encore aux fenêtres quelques débris de vitraux du XIII[e] siècle; ceux du milieu sont les plus importants.

Dans toute la travée du bas-côté, au-devant de la chapelle, chacun des carreaux blancs du dallage est traversé en diagonale par deux lignes qui se croisent au centre : on a voulu, dit-on, rappeler par cette disposition singulière une rixe accompagnée d'effusion de sang qui eut lieu en cet endroit, le 8 décembre 1561, entre des catholiques et une troupe de huguenots qui avaient envahi la Cathédrale.

Nous allons voir maintenant trois chapelles complètement restaurées à notre époque d'après le système décoratif en usage au XIII[e] siècle : murailles, voûtes et piliers sont entièrement couverts d'une décoration polychrôme rehaussée de dorures, et toutes les fenêtres sont garnies de verrières coloriées.

A côté de la chapelle Saint-François est la chapelle du Sacré-Cœur, autrefois dédiée à l'apôtre saint Jacques, patron des épiciers, qui célébraient à son autel la fête de leur corporation. Le vocable du Sacré-Cœur a été imposé à la suite d'un vœu solennel prononcé par Monseigneur Boudinet au nom de la ville, pendant l'épidémie cholérique qui désolait Amiens en 1866. La décoration, fort riche, est due à la pieuse libéralité des fidèles de la ville épiscopale et du diocèse. C'est l'architecte Viollet-le-Duc qui conçut et dirigea toute l'ornementation de cette chapelle, ainsi que celle de la *Petite-Paroisse* et de la chapelle de Sainte-Theudosie.

L'autel est en bronze doré : deux bas-reliefs de même métal représentant l'un,

(1) *Les Sybilles,* peintures murales de la Cathédrale d'Amiens, par MM. les abbés Jourdain et Duval, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, tome VIII, p. 275 et suiv.

saint Jean l'Evangéliste reposant pendant la Cène sur le cœur du Seigneur, l'autre l'apparition de Jésus à la Bienheureuse Marguerite-Marie, ornent le retable. Au sommet, deux anges agenouillés soutiennent le socle d'une statue du Sauveur montrant aux fidèles son Cœur Sacré, et les invitant à venir l'honorer. Deux grands candélabres, également en bronze doré, se font pendant et sont placés un peu en avant des degrés de l'autel. Les peintures murales de l'arcature représentent la Sainte-Vierge et saint Joseph, ainsi que d'autres saints et saintes qui se sont particulièrement distingués par leur amour pour Jésus-Christ. Ces peintures, d'un caractère très religieux, sont dues à un artiste de Paris, M. Maillot (1).

Le vitrail central, qui est moderne, rappelle l'épidémie cholérique de 1866, le vœu de Monseigneur Boudinet, et la fondation à Amiens de la Société des Dames du Sacré-Cœur par la Vénérable Madeleine-Sophie Barat, au commencement du XIXe siècle. Le vitre de gauche était jadis au fond de la chapelle ; elle date du XIIIe siècle, et retrace la légende de saint Jacques. A droite, les vitraux sont de la même époque, mais ils proviennent de la chapelle de saint Jean-Baptiste, de l'autre côté du rond-point : l'une des deux lancettes contient la vie de saint Jean, l'autre celle de saint Georges : les sujets sont disposés comme sur toutes les autres vitres des chapelles du pourtour du chœur, c'est-à-dire dans des médaillons, la plupart en forme de trèfles superposés. Cette translation du vitrail est regrettable à plus d'un point de vue ; on a été forcé de la faire pour économiser le prix d'une verrière.

La grille de clôture, en fer forgé, complètement dorée, est aussi de style moyen âge. Devant les degrés de l'autel, sous une grande dalle, repose le corps de Monseigneur Boudinet, évêque d'Amiens, mort le 1er avril 1873. L'effigie en pied du prélat, revêtu de ses habits épiscopaux, est gravée sur la pierre avec beaucoup de soin.

La chapelle centrale, communément désignée sous le nom de *Petite Paroisse*, parce que durant longtemps on y célébra les services mortuaires des paroissiens de Notre-Dame, ainsi que les messes basses et les saluts de semaine, est dédiée à la Sainte-Vierge. Elle est beaucoup plus profonde que les six autres : trois travées précèdent son abside à trois pans. L'arcature du soubassement était naguère cachée par des stalles et des boiseries sans valeur artistique, et l'autel, de mauvais goût, n'avait d'autre mérite que d'être surmonté d'un beau groupe de l'Assomption, œuvre de Blasset, encadrée assez maladroitement dans le retable. La restauration complète, en style du moyen âge, entreprise en 1853, n'a été terminée qu'en 1862. Les murailles, dépouillées de leur placage, sont peintes, ainsi que les voûtes ; dans les deux travées avoisinant l'autel, du côté de l'Evangile, on a restauré en les remettant au jour, deux tombeaux enclavés dans le mur ; le premier en entrant est celui du chanoine Thomas de Savoie, mort en 1335 ; le second a été élevé à la mémoire de l'évêque Simon de Goucans, mort en 1325. Les dispositions de ces monuments funèbres sont identiques : niche profonde en ogive dentelée de fleurons, abritant, l'une la statue couchée du chanoine, l'autre celle de l'évêque. Au-dessus de chaque niche, gable avec rosace dans le tympan, clochetons et pinacles ; soubassements composés d'une série de niches encadrant des figurines de chanoines et de moines pleurant.

L'autel, en pierre, élevé sur trois degrés, a été donné par la municipalité d'Amiens,

(1) Les personnages figurés dans l'arcature sont : 1° du côté de l'Evangile (en partant de l'autel), saint Pierre ; saint Jean l'Evangéliste ; saint Jean-Baptiste (son chef nimbé posé sur un plat, supporté par une colonnette au-dessus de l'armoire) ; saint Firmin ; saint Bernard ; saint Dominique ; saint François de Sales ; la Bienheureuse Marguerite-Marie. — Du côté de l'Epitre : saint Paul ; sainte Marie-Madeleine ; saint Augustin ; saint François d'Assise ; saint Ignace ; sainte Thérèse ; le nombre des figures est moindre de ce côté a cause des deux arcades occupées par la piscine.

qui alloua à cet effet une somme de 25,000 francs. La table est supportée par quatre colonnettes isolées; le retable est composé de six panneaux sculptés en bas-relief, et représentant différentes scènes se rapportant à la naissance et à l'enfance du Sauveur. Le tabernacle est surmonté d'un édicule abritant la statue en cuivre doré de Marie portant l'Enfant-Jésus. Un svelte clocheton s'élance au-dessus à une grande hauteur. A chacune des extrémités du retable, il y a des anges soutenant des candélabres ou couronnes de lumière. Contre les quatre colonnettes de l'édicule, sont adossées d'autres statuettes d'anges thuriféraires de proportion un peu moindre.

Les trois verrières du fond sont anciennes, mais ont été restaurées en même temps que la chapelle. Au centre, les peintures représentent les événements où la vie de Marie se mêle à la vie et à la passion de Jésus. A droite est un arbre de Jessé chargé des images des rois, ancêtres de la Vierge; à gauche, un certain nombre de scènes, tirées des actes des apôtres. Les vitraux des autres fenêtres sont des grisailles.

Une grille de fer, d'un dessin un peu maigre, ferme l'entrée.

Vis à vis de cette chapelle, dans l'arcade centrale du rond-point du sanctuaire, est un mausolée qui attire beaucoup l'attention des visiteurs, à cause de la statue si connue sous le nom d'*enfant pleureur*. Le mérite de ce morceau de sculpture, sorti du ciseau du sculpteur amiénois Blasset, a été vanté par tous les auteurs de descriptions de la cathédrale : il est incontestable, au dire des artistes, bien que par suite d'une passion trop exclusive pour les œuvres du moyen âge, certains archéologues de notre époque aient essayé de le rabaisser. Ce génie ailé, le coude appuyé sur une tête de mort, l'autre main reposant sur un sablier, paraît verser des larmes amères sur la tombe d'un grand bienfaiteur de l'enfance pauvre et délaissée, le chanoine Guillain Lucas, mort en 1628; cet ecclésiastique est représenté agenouillé, revêtu de ses habits de chœur, à côté d'une statue de la Vierge; l'enfant pleureur est posé entre les deux figures, et le tout est placé sous une grande arcade d'une assez belle architecture.

Dans le bas se trouve un autre tombeau : il a été élevé au XIIIe siècle, en l'honneur de l'évêque Arnoul, sous l'épiscopat duquel les travaux de la cathédrale approchèrent de leur achèvement : c'est du moins ce que disent plusieurs chroniqueurs. Mais le tombeau a été plus tard singulièrement modifié, et il n'en subsiste plus que le socle primitif. A la statue d'Arnoul on substitua, au XVIIIe siècle, l'effigie en marbre blanc, d'un fort beau travail, du cardinal Jean de la Grange, que l'on tira du mausolée de ce grand personnage, lorsque l'établissement des grilles du sanctuaire entraîna la démolition de tous les monuments qui occupaient les travées autour de l'autel.

Continuons la visite des chapelles absidales. La plus voisine de la petite paroisse en tournant vers le nord, est la chapelle de sainte Theudosie. Sa décoration polychrome date de 1854 : elle a été exécutée aux frais de l'impératrice Eugénie. La chapelle fut alors complètement restaurée pour recevoir les reliques de la sainte dont elle porte le nom depuis cette époque. Ces reliques, découvertes à Rome, dans les catacombes, en 1842, étaient accompagnées d'une plaque avec inscription révélant l'origine amiénoise de la sainte martyre. Monseigneur de Salinis, évêque d'Amiens, obtint pour sa ville épiscopale les précieux ossements et fit orner ce sanctuaire pour les recevoir.

L'autel en pierre est fort gracieux; la châsse de sainte Theudosie est posée sous un édicule avec clocheton et pinacles. La vitre du milieu qui est ancienne, est consacrée à saint Augustin de Cantorbéry, ancien patron titulaire de la chapelle. Les deux autres vitres retracent les vies de saint Firmin et de sainte Theudosie : elles sont

modernes. On voit agenouillés dans le bas l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie. Les aigles impériales semées à profusion sur les peintures de l'arcature rappellent la munificence des souverains qui se firent un devoir d'assister à l'inauguration solennelle de la chapelle, le 12 octobre 1854, un an après la translation des reliques à Amiens. Dans une des arcades, une plaque de cuivre doré relate que le cœur de Monseigneur de Salinis, mort archevêque d'Auch, a été rapporté là en 1861. Une simple dalle, avec inscription latine, indique la sépulture de Monseigneur Bataille, en avant des degrés de l'autel.

La chapelle suivante, dédiée à saint Jean-Baptiste est garnie de boiseries du XVIIIe siècle. La grille est aussi du siècle dernier : il n'y a de remarquable à signaler ici qu'une belle et grande copie de l'*Assomption*, d'Andrea del Sarte, placée contre l'une des fausses fenêtres, du côté de l'Epitre. La statue de saint Jean Baptiste, sculptée en demi-relief dans le retable de l'autel est une œuvre de Vimeu (1).

La dernière des chapelles absidales, du côté de l'Evangile, a toujours été dédiée à saint Quentin, que la ville d'Amiens honore comme l'un de ses apôtres; rien malheureusement ne rappelle plus cet antique vocable depuis l'enlèvement des boiseries de style Louis XVI qui recouvraient les murs depuis 1783. Une porte qui, jadis, donnait accès dans le cloître, s'ouvre dans la partie centrale du fond. L'autel était adossé contre le mur de refend, du côté de la chapelle de saint Jean-Baptiste. Cet autel, de forme elliptique, orné de rinceaux dorés, avait pour retable un assez beau bas-relief en bois, dû au ciseau de Carpentier, artiste picard. Cette sculpture représentait le martyre de saint Quentin. Un petit buffet d'orgues surmontait la porte.

Aujourd'hui, l'arcature de pierre du pourtour a été, avec raison, rendue à la lumière, et un autel style XIIIe siècle, mais beaucoup trop simple, tient la place de celui dont nous venons de parler. La porte du fond donne accès à la chapelle des Catéchismes ; la fenêtre qui la surmonte est encore garnie en partie de débris de vitraux du XIIIe siècle.

Dans la travée suivante, contre le mur, au fond du bas-côté, qui, en cet endroit double le collatéral du chœur, est un autel en marbre gris, au retable très élevé, accompagné de colonnes torses ; il fait pendant à l'autel de saint Joseph, qui occupe de l'autre côté de l'église l'emplacement correspondant. La statue en pierre de Notre-Dame de Pitié, est une œuvre remarquable de Dupuis ; sur la corniche du retable sont deux statues d'évangélistes dues aussi à cet artiste ; un bas-relief en plomb doré, représentant le sacrifice de Melchisédech est encastré dans le marbre sous la statue de la Vierge. Cet autel et son pendant datent l'un et l'autre de 1759. Ils ont été donnés par le chanoine Cornet de Coupel ; ils avaient été placés primitivement à droite et à gauche de l'entrée principale du chœur.

Au centre de la travée, au bas des degrés de l'autel, a été creusée la fosse où repose le corps de Monseigneur Jacquenet, évêque d'Amiens, mort le 1er mars 1892 : une simple dalle avec inscription indique l'endroit de la sépulture du prélat.

Le banc de pierre, surmonté d'une arcature qui garnit la partie inférieure de la muraille de ce bas-côté est coupé par deux portes : l'une donnait jadis accès à l'ancienne sacristie, démolie il y a environ trente ans, et qui avait été construite au siècle dernier sur l'emplacement de la Trésorerie, où le chef de saint Jean-Baptiste était conservé depuis la construction de la Cathédrale ; l'autre porte, très étroite et sans ornements,

(1) L'évêque Jean Rolland, qui célébra le mariage de Charles VI avec Isabeau de Bavière, le 18 juillet 1385, a été inhumé dans cette chapelle. Son mausolée, en marbre noir et en métal, a depuis longtemps disparu. Jean Rolland était mort en 1388.

servait d'entrée à un couloir par lequel nos évêques venaient de leurs appartements à la Cathédrale.

A côté de cette petite porte, sous une arcade creusée dans la muraille, est un tombeau que l'on croit être celui de Gérard de Conchy, évêque d'Amiens, qui accompagna saint Louis en Terre-Sainte. Non loin de là, dans la base du mur, et presque au ras du sol, cette inscription gravée sur une plaque de marbre : *Puits de sainte Ulphe*, indique l'emplacement d'un ancien puits, où, selon la tradition, la vierge sainte Ulphe qui, au VIIIe siècle, introduisit à Amiens la vie monastique pour les femmes, venait puiser de l'eau avec ses compagnes.

Presqu'en face, contre l'un des piliers isolés, nous remarquons le monument funèbre du chanoine Antoine de Baillon († 1644). Cet ecclésiastique est représenté à genoux devant Jésus flagellé : ce groupe, d'un bel aspect, est une œuvre de Blasset.

Allons maintenant admirer un ouvrage des vieux *entailleurs d'images* du XVIe siècle : les deux travées des clôtures du chœur qui se présentent devant nous dans le collatéral du nord, sont le digne pendant de celles contre lesquelles les dossiers des stalles s'appuient du côté du midi. L'histoire de saint Jean-Baptiste, divisée en huit groupes, quatre par travée, fait le sujet de ces sculptures. Sous les groupes, encadrés dans des niches très ornementées, il y a, comme de l'autre côté, un texte explicatif en vieilles rimes françaises. Dans la première travée, en partant des degrés communiquant avec le transept, les sujets se présentent dans l'ordre suivant : 1° saint Jean prêchant dans le désert ; 2° saint Jean baptisant Notre-Seigneur ; 3° saint Jean répondant aux envoyés d'Hérode ; 4° saint Jean montrant l'Agneau de Dieu. Dans le soubassement, dix médaillons retracent les événements qui ont précédé ou suivi la naissance du Précurseur, jusqu'à sa retraite au désert. Au milieu, sous un arc en accolade, était un siège de pierre, sur lequel l'écolâtre s'asseyait pour donner des leçons aux enfants de chœur. Les quatre groupes de la travée suivante représentent : 1° saint Jean mis en prison par ordre d'Hérode, auquel il reprochait son crime ; 2° la danse de la fille d'Hérodiade ; 3° la décollation de saint Jean-Baptiste ; 4° la tête de saint Jean remise par Salomé à Hérodiade. Les cinq médaillons du soubassement retracent diverses circonstances de l'histoire des reliques de saint Jean, et la translation de sa face à Amiens, en 1206 (1).

Descendons dans le transept par les degrés les plus rapprochés du portail septentrional. Dans la travée à l'angle de la partie supérieure, est une chapelle qui comprend tout l'espace de cette travée. C'est l'autel de saint Jean-Baptiste du Vœu, terminé en 1711, et érigé en accomplissement du vœu prononcé en 1668, par le clergé, le corps de ville et les fidèles, pour obtenir la cessation d'une terrible épidémie pestilencielle qui ravageait alors Amiens. Le retable, très élevé, appliqué contre le mur du fond, est orné de colonnes et de pilastres en marbre cipolin (2), avec bases et chapiteaux en métal doré ; un fronton hémisphérique, également en marbre, le surmonte ; une grande figure d'ange paraît dans le tympan ; le coffre de l'autel est en mosaïque ; des marbres de diverses couleurs composent entièrement l'architecture de ce bel ensemble, dont le dessin est dû au célèbre Oppenord. Les statues en pierre de saint Firmin martyr, et de saint François de Sales sont placées sur des piédestaux à droite et à gauche, en avant des colonnes ; elles sont l'œuvre du sculpteur Poultier, originaire d'Huppy, aux environs d'Abbeville. Le grand bas-relief en bois, encadré entre les

(1) V. p. 23 la reproduction du bas-relief représentant la remise du chef à l'évêque d'Amiens.

(2) Ces colonnes et ces pilastres sont trop peu remarqués : le marbre cipolin est d'une extrême rareté et d'un très grand prix.

colonnes, représente la Vierge et saint Jean intercédant auprès du Christ pour la ville d'Amiens. Ce bas-relief, taillé par le ciseau de Carpentier, a remplacé, en 1780, un tableau de Hallé, fort détérioré par l'humidité, et dont le sujet était le Baptême de Notre-Seigneur. Une sorte de tabernacle en bronze doré, orné d'un grand médaillon figurant la tête de saint Jean sur un plat, avait été destiné à contenir la précieuse relique du Précurseur; mais, par mesure de prudence, on a cru devoir conserver habituellement la face vénérée de saint Jean dans une petite sacristie attenante à la chapelle. Près de la porte de cette sacristie est le mausolée de Monseigneur François Faure, évêque d'Amiens, qui prononça le Vœu de 1668 : le Prélat étendu sur une sorte de lit de parade paraît se réveiller du sommeil de la mort pour converser avec un ange. Deux belles grilles de fer ferment deux des côtés de la chapelle; celle du devant est ouverte par une large porte à deux ventaux. La partie de la muraille qui n'est point couverte par le tombeau de François Faure a été revêtue de panneaux en menuiserie par les soins et aux frais de Monseigneur de Machault, peu d'années avant la Révolution. Le dallage en marbre est d'un joli dessin.

En dehors de la chapelle, près des degrés, et contre le mur du transept est un tombeau d'aspect grandiose, malgré les trop nombreuses mutilations qu'il a subi : il indique l'endroit où reposent les restes de Monseigneur Sabatier, évêque d'Amiens, qui présida à l'inauguration de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste du Vœu, le 21 décembre 1711. De même que François Faure, Pierre Sabatier est représenté à demi-couché, et, les maintes jointes, il paraît écouter le son de la trompette du jugement qu'un ange planant sur une nuée fait retentir au-dessus de sa tête; le visage du Prélat est fort bien rendu. Aux pieds de l'évêque un petit génie était appuyé sur un écusson armorié; il ne reste plus de cette statue qu'un fragment presque informe. Toute la sculpture de ce mausolée est de Dupuis : il est regrettable à tous égards de voir une œuvre de cette importance dans un tel état de dégradation et d'abandon.

A gauche du portail, une simple plaque de marbre noir avec inscription, indique l'endroit où a été déposé le cœur de Monseigneur de Demandolx, évêque d'Amiens, mort en 1817 : le corps du prélat a été inhumé dans la chapelle du cimetière de la Madeleine; d'autres épitaphes de chanoines sont placées dans l'arcature, au milieu de laquelle on a dressé une statue tombale rapportée de l'ancien cimetière qui se trouvait derrière l'abside; cette statue, qui devrait être couchée, représente un prêtre en chasuble tenant un calice : on dit généralement que c'est l'image de Jean de Cambryn, chanoine et doyen, mort en 1495, mais M. l'abbé Roze croit cette désignation erronée.

Dans le bas-côté du transept, en avant de deux confessionnaux en chêne sculpté, de style Louis XV, est placée une cuve baptismale en pierre, de grande dimension (1). Elle provient vraisemblablement de l'ancienne cathédrale et paraît dater du XIIe siècle. Elle a la forme d'un quadrilatère allongé. Elle est décorée dans son pourtour d'une sorte d'ornement qui forme des créneaux; aux angles sont les figures des quatre prophètes qui ont plus particulièrement prédit le baptême; elle est élevée sur un degré, et supportée par cinq pilastres chargés d'ornements simulant une broderie.

Derrière cette cuve, au fond du bas côté, est une grande fenêtre, l'une des six qui sont restées de toutes celles qui éclairaient les collatéraux de la nef, avant la construction des chapelles. Ces fenêtres, d'un dessin sévère, sont simplement divisées en deux par de grandes lancettes surmontées d'une rose. La fenêtre au-dessus des fonts baptismaux a conservé des verrières du XIIIe siècle, à fond de grisaille.

(1) Voir la planche qui représente cette cuve, p. 1.

On y reconnaît à droite, l'histoire de la sainte Vierge, et à gauche quelques traits de la légende des saints Edmond et Edouard, rois d'Angleterre.

Au pied d'un pilier voisin, reposent les restes de notre compatriote, le poète Gresset, le charmant auteur de Vert-Vert ; ils ont été rapportés en 1811 de l'ancien cimetière Saint-Denis ; contre ce même pilier, une épitaphe latine a été placée par les soins d'un archéologue amiénois, M. Ledieu.

Le mur de la dernière chapelle de la nef est orné, du côté du transept, de groupes en pierre, jadis peints et dorés, et représentant, en quatre parties, l'intérieur du temple de Jérusalem au moment où Jésus en chasse les vendeurs qui s'y étaient établis. Les dais qui surmontent ces sculptures sont très délicatement travaillés. Une inscription indique que *Jhan Wytz, chanoine de céans* fit faire cette représentation en 1523.

En quittant ce bas-côté pour rentrer dans le transept, nous voyons devant nous, adossé au pilier qui se trouve entre les deux bas-côtés longeant le chœur, l'autel de saint Sébastien, reconstruit au XVIIe siècle. Blasset sculpta les statues et les ornements accompagnant le retable soutenu par des colonnes corinthiennes en marbre noir. L'autel primitif datait du XVe siècle ; on l'appelait communément *autel du vert-pilier*, probablement parce que la colonne contre laquelle il s'appuyait était peinte de cette couleur ; il était spécialement affecté aux exercices religieux d'une confrérie fondée sous l'épiscopat de Ferry de Beauvoir, à l'occasion d'une peste qui ravagea la ville d'Amiens à cette époque. L'ornementation de la chapelle actuelle date des années 1634 et 1635 ; elle est fort riche, mais d'un style un peu prétentieux. Sur le devant de l'autel, une inscription rappelle que deux bourgeois de la ville, Jean Hémart et François Mouret, étant Maîtres de la Confrérie de Notre-Dame du Puy, firent reconstruire à leurs dépens la chapelle et sa clôture qui est en marbre noir avec balustres et ornements en cuivre. Le tableau du retable représentait les donateurs, leurs épouses, et quelques grands personnages du temps, entre autres le roi Louis XIII et l'évêque d'Amiens, agenouillés autour de la sainte Vierge plongée dans la douleur à la vue du corps de son Divin Fils, descendu de la croix. Cette peinture était, dit-on, l'œuvre de Quentin Warin, artiste originaire de Beauvais et bourgeois d'Amiens (1), et qui fut le maître du Poussin. A une époque qu'il est difficile de préciser, on lui a substitué une autre toile, assez médiocre : Jésus en croix entre Marie et l'apôtre saint Jean. De chaque côté du tableau, il y a deux statues en pierre, saint Roch et saint Louis ; cette dernière, œuvre de Duthoit, en remplace une autre qui représentait également le pieux monarque et qui a été brisée en 1793. Au-dessus du couronnement du retable est un saint Sébastien percé de flèches, auquel deux anges apportent la couronne et les palmes du martyre ; deux autres figures, la Justice et la Paix, sont assises sur les extrémités de la corniche. Les inscriptions gravées en lettres d'or sur tablettes de marbre noir sont prodiguées dans toute la décoration ; l'une d'elles, placée sur le socle de saint Sébastien fait allusion à la pieuse coutume usitée en France d'invoquer contre le fléau de la peste l'intercession de saint Sébastien, de saint Roch et de saint Louis.

En quittant cette chapelle et avant de nous éloigner de ce bras du transept, levons les yeux au-dessus du portail septentrional : sur le mur, dont la nudité est rachetée par des fenêtres feintes, nous verrons un très grand crucifix en bois peint, flanqué des deux statues de la Vierge et de saint Jean ; ce ne sont point là

(1) Voir une note de M. A. Dubois dans le tome XVII du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie* p. 172.

des œuvres d'art, mais un souvenir qui n'est pas sans quelque importance dans l'histoire religieuse de la ville d'Amiens s'y rattache. Ce crucifix avait été érigé en grande pompe sur la place Saint-Denis, à la suite d'une mission prêchée dans toutes nos églises en 1825 ; il a été transporté à la Cathédrale avec les deux figures accessoires quelque temps après la Révolution de 1830.

Arrêtons-nous un instant devant un beau spécimen de l'art de la Renaissance : le tombeau du cardinal Hémart de Denonville, évêque d'Amiens, mort en 1540, mérite d'être examiné avec attention ; il est appuyé contre l'une des faces de celui des quatre gros piliers de la croisée qui est le plus rapproché de la chaire. La statue du cardinal est dans une niche presque carrée ; le prélat, revêtu de la *cappa magna*, est agenouillé devant le chef de saint Jean-Baptiste, pour lequel il avait une grande vénération. Les quatre vertus cardinales, sculptées en demi-relief dans les arcades du soubassement sont très remarquables : elles présentent une si grande ressemblance avec les mêmes personnages qui ornent l'un des beaux mausolées de l'église de Folleville, qu'il est permis de les attribuer au même artiste. Sur la corniche du couronnement sont trois statuettes des vertus théologales ; l'ornementation des pilastres est d'une grande élégance ; ce monument est construit en pierre et en marbre blanc.

Traversons maintenant la grande nef, et, passant devant le perron du chœur, dirigeons-nous vers l'autel de Notre-Dame du Puy, lequel fait, dans le bras méridional du transept, le pendant de celui de Saint-Sébastien, que nous venons de voir du côté opposé. L'agencement architectural est à peu près le même : la clôture de marbre et de cuivre formant au-devant de l'autel une petite enceinte est identique : mêmes colonnes de marbre noir au retable, dont la partie supérieure présente des lignes aussi tourmentées que celle de l'autel correspondant ; il y a ici peut-être un peu plus de richesse dans l'ornementation. De chaque côté du retable, dans le bas, on plaça deux statues : la reine Esther et Judith tenant la tête d'Holopherne ; ces deux femmes célèbres dans l'histoire du peuple de Dieu, sont prises comme figures prophétiques de la Vierge Marie, dans le sens symbolique attaché par l'Eglise à l'Ancien Testament. La statue d'Esther, ayant comme le saint Louis du côté opposé provoqué la colère des iconoclastes de 1793 à cause des ornements royaux dont elle était parée, a été également brisée ; elle est remplacée par une sainte Geneviève, à laquelle l'enlèvement de ses attributs a retiré tout caractère. Le centre du retable est occupé par l'une des plus belles peintures sur toile de la Cathédrale ; c'est une œuvre de Francken, peintre distingué de l'école flamande ; il représente l'Assomption ; plusieurs figures sont d'une beauté singulière ; la fraîcheur et l'éclat du coloris rappellent celui de Rubens. Sur la partie supérieure de la corniche, on voit les statues assises de David, pinçant de la harpe, et de Salomon. Au sommet, entre les deux rois de Juda, est un groupe figurant Marie tenant son Divin Fils sur un bras, et de la main qui lui reste libre, aidant un jeune garçon à sortir d'un puits. On connait la légende d'après laquelle un enfant de chœur précipité dans un puits par un juif qu'il avait irrité en chantant en sa présence les louanges de la sainte Vierge, fut miraculeusement tiré du danger d'une mort imminente par Marie elle-même. Ce fait arriva au Puy en Velay ; le sculpteur en reproduisant ici cette scène, n'a probablement voulu lui donner qu'un sens symbolique, et c'est à tort que l'on a cru trouver dans le groupe de la chapelle de Notre-Dame du Puy la confirmation de l'opinion qui attribue au miracle dont nous venons de parler l'origine de la vieille confrérie amiénoise. L'étude sérieuse des anciens documents qu'elle nous a laissés, a permis aux historiens de nos jours, et entre autres à M. A. Breuil, de faire justice de cette erreur, trop longtemps accréditée.

Il ne faut voir dans cette sculpture qu'une de ces allégories si chères à nos pères, et inspirées par la similitude des noms.

Quant à la confrérie de Notre-Dame du Puy d'Amiens, sa première origine remonte au moins à l'année 1388 ; elle s'établit en 1493 à la Cathédrale, où un Concordat passé en 1500 avec le Chapitre, lui permit de fixer définitivement son siège. C'était une association à la fois religieuse, littéraire et artistique qui subsista jusque dans le cours du XVIIIe siècle, et compta parmi ses membres un grand nombre des plus honorables habitants de notre cité. L'autel où les chanoines avaient permis aux confrères d'accomplir leurs exercices de piété, était communément désigné sous le nom d'autel du *rouge pilier :* il était à la même place que l'autel actuel, qui fut construit en 1627, grâce à la munificence d'Antoine Pingré, seigneur de Genonville, maître de la confrérie en cette année, et de Marie Correur, son épouse, ainsi que le relate l'inscription gravée sur une plaque de marbre noir, au milieu de la devanture. C'est encore à Blasset que sont dues toutes les statues et sculptures de cette chapelle, à l'exception de sainte Généviève, ajoutée après coup, et qui est, croyons-nous, de Cressent.

Dans l'angle supérieur du transept méridional, la chapelle Saint-Pierre correspond à celle de Saint-Jean-du-Vœu, qui est de l'autre côté de l'église, à l'extrémité du transept, vers le nord. On s'est attaché à reproduire l'ensemble de l'architecture de l'autel de saint Jean, mais avec moins de luxe et de magnificence : le bois, travaillé avec art, tient ici la place des marbres précieux et du métal doré. Le grand tableau représentant l'Adoration des Mages est dû au pinceau de l'un des Parrocel ; on voit dans le bas l'écusson du chanoine Cornet de Coupel, à l'inépuisable munificence duquel on doit aussi la décoration de cette chapelle. Les deux statues de saint Pierre et de saint Paul, posées sur deux piédestaux, à droite et à gauche du retable, sont du sculpteur Dupuis ; la grille d'entrée et celle de côté ont été forgées par Vivarais. Toute la menuiserie est sortie de l'atelier d'un menuisier amiénois nommé Dron. Le 29 juin 1751, Monseigneur de la Motte fit la bénédiction de cette chapelle, qui était alors communément désignée sous le nom de chapelle de l'Aurore, et il y célébra la première messe. Depuis 1791, il y a dans cette chapelle une cuve baptismale en marbre qui provient de l'église supprimée de saint Firmin le Confesseur. Une inscription gravée autour de la vasque porte les noms des donateurs, Antoine Le Seillier et François d'Incourt, et la date de 1672. C'est là que, depuis la Révolution, se font les baptêmes de la paroisse Notre-Dame.

Le portail de la Vierge dorée, devant lequel nous passons pour pénétrer dans le collatéral du transept, est orné à l'intérieur d'une fort belle décoration, appliquée après coup, et datant du XIVe siècle ; des statues d'anges aux ailes éployées garnissent les trois trèfles du tympan, et au sommet du gable est un saint Michel en ronde-bosse terrassant le dragon. On remarque sous cette statue les armes des Cocquerel, qui firent probablement construire ce portique.

Au fond du bas-côté dans lequel nous entrons, une porte placée entre deux confessionnaux en chêne et de style Louis XV, donne accès dans un très modeste réduit pompeusement désigné sous le nom de *Salle capitulaire* : ce petit appartement sert en effet aux réunions du Chapitre. Une autre porte percée dans le mur en retour s'ouvre à l'extérieur de l'église. Il faut regarder avec attention les panneaux évidés des confessionnaux et les feuillages et rinceaux qui accompagnent les écussons placés dans les tympans des portes : ces œuvres de menuisiers de XVIIIe siècle sont trop peu remarquées : dans un style différent, on retrouve là tout le savoir-faire des *hûchiers* qui, trois siècles plus tôt, *entaillèrent* les dais et les dossiers des stalles du chœur.

La travée qui comprend le mur de clôture de la chapelle Sainte-Marguerite nous offre d'intéressants sujets d'étude : d'abord, au-dessus de l'arcature du soubassement, quatre niches surmontées d'une délicate dentelle de pierre, encadrent autant de groupes également en pierre, jadis peints et dorés : ils font pendant au temple de Jérusalem, et représentent la conversion du magicien Hermogène et celle de son disciple Philète, conversion opérée par l'apôtre saint Jacques le Majeur. Chaque arcade renferme deux sujets. Dans la première, saint Jacques prêche en présence des Juifs, et Hermogène envoie Philète pour convaincre le saint apôtre de la fausseté de sa doctrine ; dans la seconde, saint Jacques envoie son manteau à Philète, que son maître a lié par des sortilèges, pour s'être laissé convertir par l'apôtre ; aussitôt que Philète a touché le manteau, il est délivré du démon. Dans la troisième arcade, les démons enchaînés par l'ordre du Seigneur, viennent pour se plaindre à saint Jacques, qu'Hermogène leur avait ordonné de prendre ; la quatrième arcade montre Hermogène délivré lui-même par l'apôtre qui lui donne son bâton, après l'avoir converti. On a grand peine à déchiffrer les inscriptions explicatives en vieilles rimes françaises placées au-dessous de chaque groupe : des lacunes considérables et très nombreuses en rendent la lecture extrêmement difficile. Le donateur de ces sculptures, Guillaume Aux Cousteaux, chanoine, mort en 1511, avait jadis son épitaphe au bas de la muraille : cette épitaphe a depuis longtemps disparu.

Dans l'arcature du soubassement, nous trouvons un document historique d'un très grand prix : il consiste en huit tables de marbre noir, entourées de cadres en marbre blanc, et surmontées de bas-reliefs également en marbre blanc, taillés de manière à s'enchâsser dans les trilobes de l'arcature. Les tables portent gravés en lettres d'or les noms et les devises des maîtres de la Confrérie du Puy, avec la date de leur maîtrise, à partir de l'année 1389 ; la liste a été continuée jusqu'en 1729 ; le P. Daire (*Histoire littéraire de la Ville d'Amiens*, pp. 525 et suivantes) a reproduit ces listes en les prolongeant jusqu'en 1755. Ce répertoire est d'une valeur inestimable pour notre histoire locale : on y lit des noms appartenant à toutes les familles notables d'Amiens : on y retrouve des membres du clergé, de la noblesse, de la magistrature, de la bourgeoisie et du commerce ; les devises ou *refrains*, sont des sentences en l'honneur de la sainte Vierge, très naïves pour la plupart, mais dont quelques-unes ne manquent point de sentiment poétique ni d'originalité ; chacun des confrères s'est ingénié à y faire entrer une allusion ou bien un jeu de mots ayant plus ou moins heureusement rapport à son nom ou à sa profession, ou, encore, à quelque événement contemporain. Une des tables, placée en dehors de l'arcature du soubassement de la légende de saint Jacques, contient le détail des indulgences accordées à la confrérie en 1654 par le pape Innocent X. Les petits bas-relief qui surmontent les cadres sont l'œuvre de Blasset ; ils ont été offerts comme cadeau de maîtrise en 1648 par Honoré Quignon, *advocat*, et Madelaine d'Araynes, son épouse. Chaque groupe se compose de deux ou trois personnages à mi-corps, et figure un sujet relatif à la sainte Vierge ; nous voyons successivement : Marie tenant l'Enfant-Jésus et posant la main sur un puits ; Marie présentant son Fils à l'adoration ; Marie s'offrant au temple ; l'Annonciation ; la Visitation ; la Purification ; l'Assomption ; le couronnement de la Vierge. Ces précieux monuments de la piété de nos pères n'auraient point échappé au vandalisme révolutionnaire, à cause des qualifications nobiliaires qui s'y rencontrent presque à chaque ligne, si des mains prévoyantes n'avaient eu soin de les soustraire à la destruction en les déposant en lieu sûr. Elles furent remises en place après 1815, par la sollicitude d'un grand ami de notre histoire locale, M. Ledieu.

La Cathédrale d'Amiens, durant plusieurs siècles reçut des confrères de Notre-

Dame du Puy un nombre considérable de présents consistant en tableaux, autels, retables, clôtures de chapelles, statues, bas-reliefs de tous genres : les libéralités des confrères, renouvelées chaque année, avaient transformé la basilique en une sorte de musée ; l'unité architecturale en souffrait peut-être : mais il est certain qu'il y avait là pour l'historien, pour l'archéologue et pour l'artiste, un inépuisable sujet d'étude. Les caprices du goût, secondés quelque peu par la malveillance, ont dispersé et même détruit en grande partie cette splendide collection, dont il ne reste plus à la Cathédrale depuis le milieu du siècle dernier que de trop rares débris.

En quittant ce que nous pourrions à juste titre appeler le livre d'or de la confrérie, nous rencontrons une de ses précieuses épaves : contre l'une des faces du pilier qui fait vis-à-vis à l'autel de Notre-Dame du Puy, on voit un groupe supporté par un élégant piédouche : un chanoine en surplis est présenté à la Vierge soutenant l'Enfant Jésus debout sur la tablette d'un prie-dieu ; un évêque revêtu de la chape, coiffé de la mitre, et tenant la crosse en main, se tient derrière le chanoine : c'est saint Claude, archevêque de Besançon. Le prêtre s'approche pour baiser le pied de l'Enfant Dieu qu'il soutient respectueusement sur un linge. Au-dessus, sur une sorte de médaillon en camée, on distingue les trois personnes de la Sainte Famille, bénies par le Père Eternel. Toutes ces sculptures, dont l'ensemble est remarquable par le naturel des poses et le fini des détails sont encore l'ouvrage de Blasset ; elles ont été offertes à la Cathédrale en 1650 par Claude Pierre, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Acheul, Maître de la Confrérie en cette année.

Aucun ami de notre histoire nationale ne s'éloignera de la partie du transept où nous sommes actuellement sans chercher aux environs de l'un des gros piliers de la croisée une simple dalle du carrelage, de même forme et dimension que les autres, portant trois initiales, une date, et une croix grecque, le tout très effacé par le frottement, et rendu à peu près méconnaissable par la poussière. Cette pierre recouvre la cendre du capitaine Hernand Tello, qui s'empara d'Amiens par surprise en 1597, et fut tué pendant le siège livré par Henri IV pour reconquérir cette ville. Lors de la mort de Tello, les Espagnols, maîtres de la cité, avaient exigé des chanoines qu'ils fissent au capitaine de pompeuses funérailles et lui donnassent la sépulture dans le sanctuaire même de la Cathédrale. Dès qu'Amiens fût rentré sous l'obéissance du roi légitime, le Chapitre s'empressa de faire exhumer les restes de l'étranger, et on les enterra dans le transept, sans autre marque distinctive que l'humble dalle, à peine reconnaissable aujourd'hui parmi les autres pierres du pavage.

Il ne nous reste plus, pour terminer notre visite de l'intérieur de la Cathédrale, qu'à examiner l'une après l'autre les chapelles qui bordent les collatéraux de la grande nef. Ces chapelles, nos lecteurs le savent, sont une addition à la construction primitive : il est facile de le constater du dehors, mais cela est encore plus visible au dedans de l'église, et l'on distingue très bien dans les murs de refend le profil des contreforts qui se sont trouvés englobés dans la maçonnerie de ces murailles. A l'entrée des chapelles, dans l'arcade qui s'ouvre sur le bas-côté, la rainure, autrefois destinée à recevoir les vitraux des grandes fenêtres disparues, est encore également apparente.

Pour n'avoir point à revenir sur ce sujet, rappelons de suite que tous les autels de la nef étaient primitivement appuyés contre le mur du côté du levant, de manière à être orientés comme le maître-autel, et que chaque chapelle était fermée d'une clôture en bois ou en pierre, s'élevant à une certaine hauteur, et n'ayant d'autre ouverture qu'une porte assez étroite, permettant difficilement à la vue de pénétrer dans l'intérieur. Ces clôtures, véritables ouvrages d'architecture, étaient ornées de

colonnes, de pilastres, de statues ou de bas-reliefs, de styles différents. Elles dataient pour la plupart du XVI[e] ou du XVII[e] siècle, et avaient été construites aux frais de chanoines ou de maîtres de la confrérie du Puy. Les chapelles du chevet en étaient également pourvues. Elles avaient toutes l'inconvénient de rendre fort obscures les nefs latérales, d'autant plus que les fenêtres des chapelles ne laissaient passer au-dessus des clôtures qu'un jour tamisé par les vitres peintes.

Dans le cours du XVIII[e] siècle, on renouvela les décorations et l'ameublement intérieurs : les autels furent placés au fond, sous les fenêtres ; des boiseries tapissèrent les murailles ; des vitres blanches prirent la place des verrières coloriées, et des grilles en fer forgé servirent de fermeture, au lieu des clôtures de bois, de marbre, ou de pierre.

En passant du transept dans le bas-côté méridional, la première chapelle que rencontre le visiteur est celle dédiée à sainte Marguerite, vocable qui paraît fort ancien, et n'a peut-être jamais varié depuis la construction. Cette chapelle est une des premières qui aient été ajoutées à la Cathédrale : on en attribue la fondation à Guillaume de Mâcon, évêque d'Amiens de 1278 à 1308. Ce prélat y fut inhumé, et son mausolée en cuivre doré et émaillé, enrichi de figurines et de fleurons était, au dire de La Morlière, « *le plus riche et le plus beau de tout Nostre-Dame.* » Guillaume de Mâcon était aussi représenté sur les vitraux, où brillait également l'écu de ses armes. De cette précieuse ornementation du moyen-âge, il ne reste plus rien ; le décor de la chapelle a été renouvelé en 1768, dans le style gréco-romain, en faveur à cette époque ; des marbres d'un ton grisâtre recouvrent les murs, et leur teinte un peu terne est encore assombrie par la demi-obscurité de la chapelle qui n'est éclairée que par une fenêtre incomplète de moitié, à cause de sa situation dans l'angle du transept. Elle est à peine égayée par quelques motifs en bois ou en métal doré. La niche qui surmonte l'autel abrite une médiocre statue de sainte Marguerite en pierre : elle est due au ciseau de Vimeux ; on reproche avec raison à l'artiste la pose qu'il a donné à l'un des bras, trop serré contre le corps. Toute la décoration de la chapelle a été payée des libéralités de M. Pingré, chanoine et écolâtre.

La chapelle suivante, dite des saints Etienne et Augustin est d'un aspect beaucoup plus brillant à cause des peintures d'un ton clair qui recouvrent les boiseries et simulent des panneaux de marbre vert, encadrés de blanc, surmontant des plinthes en marbre rouge ; des draperies rouges, semées de rosaces et frangées d'or paraissent se déployer au-dessus et autour de l'autel, dans le retable duquel est enchassée une assez bonne peinture du Frère Luc, religieux récollet, originaire d'Amiens, qui s'adonna, non sans succès, à la pratique des beaux-arts, après avoir suivi les leçons de Vouet. Il imita souvent la manière de son maître, que nous retrouvons très visible dans le tableau qui nous occupe actuellement ; cette toile représente Marie ressuscitant et enlevée de son tombeau par des anges qui se disposent à la transporter au ciel, où l'attend son Divin Fils entouré d'une légion d'esprits célestes. La peinture est exposée à contre-jour, ce qui nuit beaucoup à son effet ; de plus, elle est depuis quelque temps, à demi-cachée par une Vierge en marbre de Blasset, dont nous parlerons tout à l'heure, et qui a été assez malencontreusement posée sur le gradin de l'autel. De chaque côté du tableau, dans la partie supérieure, sont les deux statues de saint Étienne et de saint Augustin qui paraissent assises sur les draperies qui tapissent tout le fond. Ces statues sont également de Blasset ; elles ont fait partie de l'ancien retable de cette chapelle dont la décoration a été renouvelée de 1770 à 1772 par les soins du chanoine François Caron. Le confessionnal, en chêne sculpté, est assez beau ; au-dessus, un grand tableau, fort détérioré, représente la mort de Saint François-

Xavier : il est d'un artiste nommé Forty, et provient de l'ancienne église de Saint-Firmin en Castillon. Devant l'autel est la dalle tumulaire d'Henri Feydeau de Brou, évêque d'Amiens, mort en 1706. Cette dalle était jadis dans le sanctuaire, ainsi que le corps du prélat, qu'elle recouvre. L'un et l'autre ont été transportés ici lors des travaux entrepris par Monseigneur de la Motte.

La troisième chapelle a été longtemps dédiée à saint Nicolas, mais en faisant changer sa disposition en 1761, M. du Fresne d'Hauteville, prévôt de la Cathédrale, lui fit donner le vocable de l'Assomption. On se servit pour le retable du nouvel autel d'un très beau groupe de Blasset en marbre blanc, représentant Marie montant au ciel, soutenue par des anges, et accueillie par le Père Éternel qui lui tend un diadème. Toutes ces figures étaient dans une sorte de cadre en marbre noir, supporté par une colonne d'ordre toscan, et appliqué contre l'un des piliers de la nef. C'était un présent de François du Fresne, seigneur d'Omécourt, maître du Puy en 1637, et de Géneviève Cornet, son épouse. A une époque que nous ne pouvons préciser, on enleva toutes les statues dont l'ensemble formait le groupe de l'Assomption ; on les transporta à la Petite Paroisse, où elles furent tant bien que mal agencées sur le retable de l'autel, et ici, dans le cadre de marbre demeuré vide, on plaça une autre Vierge de Blasset, offerte à la Cathédrale en 1678 par Michel Martin, de la confrérie du Puy. Lorsque Viollet-le-Duc, en 1853, enleva les boiseries de style grec qui garnissaient la grande chapelle absidale, les statues du groupe de l'Assomption de Blasset furent bannies de la Cathédrale et dispersées. Les anges et le Père Eternel, après diverses vicissitudes, trouvèrent un asile au Musée de Picardie, mais ils y furent relégués dans les magasins. Quant à la Vierge, elle surmonta longtemps l'autel de la chapelle des Sœurs de Charité de Notre-Dame. Grâce au zèle et aux démarches de M. le chanoine Edouard Jourdain, elle a enfin repris sa place primitive dans le cadre de marbre noir qui lui a toujours été destiné ; elle y attend les autres figures qui complètent le groupe : espérons que nous les verrons bientôt revenir au lieu qu'elles n'auraient jamais dû quitter (1). Les amateurs d'art admirent beaucoup la grâce et la légèreté de la pose de la Vierge ; les draperies des vêtements sont admirablement traitées. On reproche toutefois à cette image de Marie de manquer un peu de sentiment religieux ; on critique aussi la petitesse peut-être exagérée de la tête ; le même reproche est, du reste, applicable à d'autres vierges de Blasset, notamment à celle donnée par Michel Martin, qui, après avoir quitté le cadre destiné à l'Assomption a été déposée, comme nous venons de le dire, sur l'autel de la chapelle des saints Etienne et Augustin, provisoirement, il faut le croire, car il est fort à souhaiter qu'elle trouve dans la Cathédrale un emplacement plus convenable. Un lambris de chêne, aux panneaux ondulés, qui a conservé sa teinte naturelle, et a pris avec le temps un ton vigoureux, recouvre les murailles de la chapelle de l'Assomption. Le confessional, fort beau, de style Louis XVI, et dont la porte, très évidée, présente une croix voilée d'un linceul et entourée des instruments de la Passion, provient, si nous ne nous trompons, de la chapelle Saint-Eloy : un beau médaillon d'apôtre décore sa corniche.

Dans la chapelle suivante, nous avons d'abord à recueillir un vieux souvenir de la piété de nos pères : c'était là qu'une très ancienne confrérie, formée, comme celle du Puy, en l'honneur de la Sainte Vierge, avait son siège. On l'appelait communément la confrérie de Notre-Dame du Jardinet, parce que dans la représentation du mystère de

(1) Le rétablissement du groupe de l'Assomption dans son intégrité primitive est actuellement accompli : grâce au bon vouloir de la Commission administrative du Musée, le Père Eternel et les anges ont repris, au mois de décembre 1892, leurs anciennes places auprès de la Vierge, après avoir été habilement restaurés par M Albert Roze, sculpteur à Amiens.

l'Annonciation qui ornait l'autel de cette chapelle, la Vierge et l'ange Gabriel étaient dans un jardin ; on lisait, au bas, cette inscription destinée à rappeler l'intégrité de la pureté de Marie : *Hortus conclusus*. La confrérie, sur laquelle on ne sait que très peu de chose, remontait au XIVe siècle ; elle célébrait sa fête le 25 mars ; l'autel, d'après une inscription commémorative de la consécration, datait de l'an 1378. Actuellement nous voyons un ensemble décoratif qui accuse le style du XVIIIe siècle : il est dû au chanoine Horard, qui le fit exécuter en 1765. Le vocable de l'Annonciation a été conservé : il est indiqué par un magnifique bas-relief, dont les figures en marbre blanc sur fond de marbre rouge forment camée ; l'ange Gabriel, un lis à la main salue Marie agenouillée sur un prie-dieu ; dans le haut, le Père Eternel, appuyé sur la boule du monde, bénit la Mère du Rédempteur, vers laquelle l'Esprit Saint, sous la forme d'une colombe dirige son vol. Un cadre de marbre noir entoure ces sculptures, qui sont encore l'œuvre de Blasset, et l'un des ouvrages les plus remarquables de ce maître. Elles ont été offertes en 1655 par un confrère du Puy, Antoine Pièce, et, de même que l'Assomption de la chapelle voisine, elles furent longtemps appliquées contre l'un des piliers de la nef. L'autel est orné d'un bas-relief représentant Jésus à Emmaüs ; les boiseries de chêne qui tapissent les murailles ont de fines et élégantes moulures.

Depuis l'année 1878, cette chapelle est l'une des stations de prédilection des pieux fidèles de la ville d'Amiens. Ils y vénèrent une petite image de la sainte Vierge, placée sur l'autel dans un édicule de cuivre doré, de forme circulaire : une glace laisse apercevoir la statuette bien connue sous le nom de Notre-Dame de Foy. Cette statuette provient de l'ancienne chapelle des Augustins d'Amiens, où elle avait été apportée au XVIIe siècle par une pieuse dame des environs d'Arras. Dans l'église du monastère, elle devint bientôt célèbre à la suite de guérisons obtenues devant elle par l'intercession de Marie, et attestées miraculeuses par l'évêque d'Amiens, Le Febvre de Caumartin. Nombre de pieux et illustres pèlerins venaient la visiter. Elle échappa au vandalisme révolutionnaire, et, après la tourmente, trouva une place dans la Cathédrale sur l'autel de la chapelle Saint-Pierre. Elle y était, il faut bien le dire, un peu oubliée, quand Monseigneur Bataille restaura son culte en la transférant dans la chapelle de l'Annonciation. Les fidèles revinrent avec empressement, encouragés par les grâces obtenues, et aussi par les précieuses indulgences que le pape Léon XIII voulut bien accorder, sur la demande de l'évêque d'Amiens. Un pieux laïque de la paroisse s'est fait le propagateur de la dévotion à Notre-Dame de Foy : grâce au zèle de cet homme de bien, la chapelle s'enrichit de nouveaux ornements ; il fit don de deux tableaux, dont l'un est la copie d'une toile du Frère Luc et représente ce religieux remerciant Marie de l'avoir tiré, durant sa jeunesse, du péril de mort, après qu'il eut invoqué la Sainte Vierge sous le nom de Notre-Dame de Foy ; l'autre, un peu inférieur comme exécution artistique, est une Visitation. Ces deux peintures sont de Désiré Le Tellier, artiste qui habita longtemps Amiens, où il avait en quelque sorte acquis droit de cité, et où il mourut en 1887.

Tout dernièrement la chapelle a été entièrement remise à neuf : les boiseries, dépouillées d'une grossière peinture qui les dénaturait, ont repris la teinte naturelle du chêne, si propre à faire valoir la finesse des sculptures ; un dallage en marbre noir et blanc, dont le dessin est de M. Massenot, ancien architecte diocésain, couvre le sol ; contre les murs, au-dessus du lambris, les plaques *d'ex-voto*, dont le nombre augmente sans cesse, attestent les grâces obtenues par l'entremise de Notre-Dame de Foy, et d'élégants candélabres de cuivre supportent les cierges allumés, toujours entretenus, devant l'image vénérée, par la piété des fidèles.

A l'extérieur de l'église, nous avons vu la statue colossale de saint Christophe,

indiquant le vocable de la chapelle contre laquelle elle est adossée : la construction de cette chapelle est due à Enguerrand d'Eudin, gouverneur du Dauphiné, mort en 1390; c'est celle devant laquelle nous sommes actuellement. Elle est toujours dédiée au saint martyr de Lycie, dont l'image, œuvre de Dupuis, est placée dans la niche qui surmonte l'autel. Cette sculpture, assurément, est plus correcte que celle du dehors ; il y a plus de dignité dans la manière dont l'Enfant-Dieu est assis sur l'épaule du vieillard, mais peut-être en y trouvant moins de naïveté, y remarque-t-on un moindre sentiment religieux. Les boiseries qui recouvrent les murs sont fort simples ; il y a, toutefois, dans plusieurs panneaux, des guirlandes ou *chutes* de fleurs, d'un dessin assez élégant, et d'une heureuse disposition. Toute la décoration actuelle date de 1762 ; elle a été faite aux frais du chanoine Cornet de Coupel.

Au-dessus du petit portail ouvert dans la travée voisine, on avait, au XIVe siècle, établi une chapelle dédiée à saint Lambert. Elle occupait un espace assez étroit, correspondant au porche extérieur, dont elle surmontait la voûte. Un escalier fort incommode y donnait accès. Vers la fin du XVIIIe siècle on cessa d'y dire la messe, et en 1788 l'escalier fut supprimé ; les murs à droite et à gauche de la porte reçurent un parement de pierre avec un arcature pseudo-gothique, dont les sculptures n'ont jamais été terminées. L'autel a depuis longtemps disparu : il reste encore dans l'ancienne chapelle une piscine et deux statuettes dont l'une paraît être celle de saint Lambert.

Nous allons continuer la visite des chapelles après avoir traversé la grande nef pour nous rendre dans le bas-côté du nord. Avant de quitter le collatéral du midi, arrêtons-nous en passant devant deux mausolées appuyés contre les piliers qui supportent la première travée : ces deux tombeaux se font vis-à-vis, en regard du portail Saint-Christophe. L'un, adossé au pied-droit de la tour de l'horloge, conserve encore, dans l'agencement de ses supports, et dans la statuaire, les caractères du style gothique ; il date des premières années du XVIe siècle, et a été élevé à la mémoire de Pierre Burry, chanoine d'Amiens, mort en 1504. Cet ecclésiastique était un lettré, un poëte latin, estimé de ses contemporains ; il avait été le précepteur de deux de nos évêques, deux frères, Jean et Louis de Gaucourt, fils d'un maréchal de France ; le chanoine est à genoux aux pieds du Christ « couronné d'épines, les mains liées par devant, les reins ceints d'une écharpe, les épaules couvertes d'un manteau qui l'enveloppe presque tout entier et que retient une large agrafe (1) ». Saint Pierre debout, appuyant la main droite sur l'épaule du prêtre, semble l'inviter à prier le Sauveur, vers lequel lui-même a les yeux levés. Une épitaphe en vers latins assez élégants est écrite sur un lambel au-dessous de ce groupe, que supportent deux colonnettes octogones.

L'autre tombeau est du XVIIe siècle : c'est celui d'Antoine Niquet, chanoine, et de son neveu Pierre Guy, morts le premier en 1652, le second en 1694. Antoine Niquet est présenté à Notre-Dame de Pitié par saint Antoine accompagné de l'animal qui lui sert d'attribut traditionnel. La tête du saint et celle du chanoine sont d'un beau caractère : on aime à reconnaître encore dans ce groupe l'ouvrage de Blasset : toutefois, d'après l'avis de quelques judicieux critiques, la Vierge ne serait point de cet artiste. Les statues reposent sur une lourde console, appuyée sur deux colonnes d'ordre dorique.

En pénétrant dans le bas-côté septentrional, la première chapelle qui se présente devant nous est celle qui, depuis la fin du siècle dernier, est sous le vocable du Sauveur du Monde. On l'appelait autrefois *chapelle de l'Extrême Onction*, parce que c'était là que l'on gardait les saintes huiles pour administrer les malades. Elle fut pendant quelque

(1) Garnier, *Les tombeaux de la Cathédrale d'Amiens*, Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, t. XXII, p. 79.

temps désignée sous le nom de chapelle de sainte Ulphe, à cause d'une congrégation de demoiselles placée sous le patronage de cette sainte, et qui y accomplissait ses exercices de dévotion. Mais le titre primitif était celui de saint Jean Baptiste, qui lui avait été imposé par le cardinal Jean de la Grange, à la munificence duquel est due la construction de cette chapelle et celle de la voisine, qui sont les dernières ajoutées à la Cathédrale. On y voyait jadis les armes du cardinal sur les vitraux ; sa statue, et celle du roi Charles V dont il fut le ministre, formant pendant de chaque côté de l'image du Saint Précurseur, étaient au-dessus du retable de l'autel. Tout cela a depuis longtemps disparu : en 1776, le chanoine Cornet de Coupel fit renouveler la décoration. La porte en fer forgé est entre deux pans de murs décorés d'arcades faisant symétrie avec celles qui accompagnent le portail Saint-Christophe. La disposition des boiseries laisse libres dans chaque angle des espaces assez grands pour que deux confessionnaux aient pu être établis sur le devant contre les murs qui accompagnent la porte, et deux sacristies dans le fond, de chaque côté de l'autel. Au-dessus de cet autel est une statue représentant le Christ triomphant, au moment de sa résurrection. Cette figure provient d'un mausolée détruit qui faisait partie de la clôture du sanctuaire : celui des chanoines Bécourt et Le Sieur. Contre la muraille est un grand tableau : *le Christ aux anges*, copié par Gontier en 1710, sur la peinture célèbre de Le Brun.

La chapelle suivante avait reçu du cardinal de La Grange le vocable de saint Jean l'Evangéliste, et le prélat s'y était fait aussi représenter avec le roi son maître à côté du disciple bien aimé. Cette chapelle est actuellement dédiée à Notre-Dame de Bon Secours qui y était honorée comme patronne des *hortillons* (1) depuis la destruction de l'ancienne église de Saint Firmin-le-Confesseur, où cette corporation avait jadis son siège. Les boiseries datent de 1768, et sont un don du chanoine Du Gard. Le retable de l'autel a été formé à l'aide des matériaux d'un petit monument offert en 1632 par Jean Quignon, Maître du Puy. C'est un cadre de marbre noir, flanqué de pilastres en marbre rouge, et entourant une Vierge de marbre blanc. Marie foule aux pieds un squelette; l'Enfant Jésus perce d'un dard la tête du serpent infernal. Cette belle sculpture de Blasset était autrefois adossée à l'un des piliers de la nef. Sur la muraille, à droite de l'entrée, est un très grand tableau du peintre Lécurieux : cette toile, animée par de nombreux personnages, représente saint Firmin baptisant, au pied d'une idole brisée, Attilie, fille du sénateur amiénois Faustinien.

Nous voici devant une chapelle bien connue des fidèles non seulement de la ville d'Amiens, mais encore de ceux de tout le diocèse : on vient y vénérer l'image du Christ en croix placée dans le retable de l'autel et communément désignée sous le nom de *Saint-Sauve* (par corruption de Saint-Sauveur). Avant de parler de ce Christ miraculeux, devant lequel la dévotion des visiteurs entretient toujours un grand nombre de cierges allumés, rappelons ce qu'était autrefois la chapelle : saint Crépin et saint Crépinien en étaient les patrons titulaires, et les cordonniers y célébraient la fête de leur corporation le 25 octobre de chaque année ; un reliquaire de ces saints martyrs y était conservé (nous croyons que les reliques sont maintenant à la Maison de Charité de Notre-Dame). L'ancienne décoration disparut en 1777 : elle fut remplacée par celle actuelle, due à la générosité du chanoine Lucet. Les boiseries, peintes en blanc et rehaussées de dorures, sont élégantes. On remarque au fronton de la grille d'entrée un écusson aux armes du Chapitre. Dans le cadre du retable d'autel il y avait une peinture représentant Jésus en croix, et au-dessus, dans le fronton, une sculpture en bois représentant saint Michel, vainqueur du démon : cette sculpture y est encore, mais le tableau a été enlevé;

(1) *Hortillon*, nom vulgairement donné à Amiens aux maraichers.

on a mis à sa place le Crucifix qui attire un si nombreux concours. Ce Crucifix, de très grande taille (Gilbert lui donne 1 mètre 94 centimètres de hauteur), est en bois ; Jésus est représenté vêtu d'une grande robe qui ne laisse voir que les pieds et les mains percés de clous ; la tête est ceinte d'une couronne royale, l'expression du visage est fort belle. Le Crucifix, dont l'origine est incertaine, appartenait depuis des siècles à la Collégiale de Saint-Firmin le Confesseur ; il a été apporté à la Cathédrale lors de la suppression de cette église, au début de la Révolution. Les archéologues ne peuvent assigner une date bien précise à cette sculpture ; M. Rigollot croit que c'est une œuvre du XII[e] siècle, et il trouve de l'analogie entre les plis de la tunique et les vêtements des quatre prophètes qui décorent les angles de la grande cuve baptismale du transept, mais la tête, les pieds et les mains lui paraissent moins anciens. Quoi qu'il en soit, la vénération dont cette image de Jésus-Christ était entourée à Saint-Firmin le Confesseur est loin d'avoir diminuée à Notre-Dame. La piété populaire surtout ne cesse de lui prodiguer des marques de respect. La tunique du Christ, serrée aux reins par une ceinture, est dorée ; le visage, la barbe, les cheveux, les pieds et les mains sont peints de couleur naturelle. Sous les bras du Crucifix, derrière deux panneaux de glace, on aperçoit de nombreuses reliques disposées symétriquement sur un fond de velours : ces reliques ont été placées il y a peu d'années. Au-dessus du lambris, sur le mur de refend, à droite de l'entrée, est un tableau moderne représentant l'*Apparition du Christ ressuscité à sainte Marie Madeleine*.

La chapelle voisine a toujours été et est encore dédiée à saint Honoré, évêque d'Amiens, patron des boulangers et des pâtissiers, qui y célébraient leur fête et contribuèrent aux frais du renouvellement de la décoration en 1781, conjointement avec le chanoine Cornet de Coupel ; les boiseries, de style Louis XVI, sont peintes en blanc et rehaussées de dorures : elles n'ont rien de remarquable, non plus que la statue de saint Honoré, œuvre de Vimeux, placée dans une niche au-dessus de l'autel ; le saint évêque du VII[e] siècle est vêtu, comme un prélat de nos jours, du rochet de dentelle et de la cappa au camail d'hermine. Il y a dans cette chapelle un très grand tableau moderne, d'aspect singulier, et dont le sujet paraît d'abord difficilement explicable : c'est *Jésus au jardin des Oliviers acceptant le calice à la vue des crimes et des vices qui couvrent la terre*.

Nous voici devant une chapelle dédiée à la sainte Vierge : c'est la chapelle de Notre-Dame de Paix, qui fut pendant longtemps sous le vocable de saint Louis, roi de France. Les boiseries datent de 1774 ; il y a sur les panneaux d'assez jolis motifs décoratifs composés de groupes de vases sacrés et d'ornements d'église, parmi lesquels on remarque un bâton cantoral, peut-être destiné à rappeler que ces boiseries ont été données par l'abbé Joiron, chanoine et chantre (1). Au-dessus des portes des petites sacristies ménagées aux deux côtés de l'autel, sont deux bas-reliefs figurant l'un saint Louis, ancien titulaire, l'autre saint François-Xavier, patron du donateur. Au retable est une des plus jolies Vierges de Blasset, statue en marbre blanc, rapportée de la nef, où elle était adossée contre un pilier. C'est le présent de Maîtrise offert à la confrérie du Puy en 1654 par Antoine Mouret, bourgeois d'Amiens. Les draperies des vêtements sont fort belles, et l'Enfant-Jésus, selon l'appréciation d'un juge très compétent, M. Rigollot, « est beaucoup plus remarquable encore que la Vierge ; il est d'une vérité frappante ; sa figure, gracieuse et

(1) François-Xavier Joiron, d'Amiens, prêtre, chanoine le 6 décembre 1728, chantre le 23 juin 1761. Ce fut un des rédacteurs du Bréviaire de 1746 : il composa les *Heures du Chrétien*, in-12, 1771. Il mourut pendant la Révolution, sans avoir prêté le serment schismatique. — J. B. M. Roze : *Les Dignitaires de l'Église d'Amiens*...., p. 82.

divine, attire et captive les regards. » Mais ce ne sont pas seulement les amateurs d'art qui s'arrêtent devant cette œuvre du sculpteur amiénois : la piété a choisi la statue de Notre-Dame de Paix pour une de ses stations favorites dans la Cathédrale, et Monseigneur Boudinet voulant encourager cette dévotion, a daigné accorder quarante jours d'indulgence aux fidèles qui réciteront devant la sainte image une prière spéciale écrite sur une tablette fixée au confessionnal de manière à pouvoir être lue de l'extérieur. Ce confessionnal provient de la chapelle Saint-Quentin : il est de style Louis XVI, et la sculpture n'est point sans mérite. Au-dessus du lambris, on remarque appendu au mur de refend, à droite de l'entrée, un grand tableau : *Le Retour de l'enfant prodigue*. De même que la *Mort de saint François-Xavier*, placée dans la chapelle Saint-Etienne, il provient de l'église Saint-Firmin en Castillon. Il est également signé *Forty 1710*. Cette toile, qui n'est point sans mérite, est aujourd'hui dans le plus piteux état : le sujet est à peine visible.

Il ne faut point quitter la chapelle de Notre-Dame de Paix sans jeter un regard sur deux épitaphes appliquées contre le mur, au-dessus du confessionnal : elles rappellent le souvenir et indiquent la sépulture de deux chanoines. Le premier, Charles Houlon, préchantre, conseiller-clerc au Bailliage, et vicaire-général de l'évêque François Faure, mourut en 1686 ; le second, Nicolas Houlon, frère du précédent, lui succéda dans la dignité de préchantre, et décéda en 1696. Ces deux plaques de marbre noir, dont la première affecte la forme d'un parallélogramme, et la seconde est un cartouche rond, sont les seuls restes d'un mausolée, œuvre du sculpteur Cressent ; Pagès nous a laissé de ce tombeau, qui occupait jadis la place du confessionnal, une description succincte : deux statues isolées, bien sculptées, hautes chacune d'environ quatre pieds, étaient placées à droite et à gauche de l'épitaphe ; la première, sous la figure d'une jeune fille, représentait la Religion, portant le bâton du préchantre ; la seconde personnifiait la Justice, tenant d'une main une balance, et de l'autre un sceptre, « figures symboliques de la charge de juge dans les affaires spirituelles, que M. Houlon exerçait. » Il y a, dans l'*Epitaphier de Villers-Rousseville*, manuscrit récemment acquis par la Société des Antiquaires de Picardie, un dessin à la plume, ayant la prétention de retracer l'aspect de ce monument. Le croquis, quoique grossier, nous fait regretter la destruction d'une œuvre qui ne devait pas être dépourvue de grandeur et de majesté.

Contre le pilier qui sépare cette chapelle de la suivante est adossé l'un des plus grâcieux monuments funèbres de la Cathédrale ; il a été sculpté par Blasset : il rappelle la mémoire d'un maître du Puy, Jean de Sachy, mort en 1644, après avoir été quatre fois premier échevin d'Amiens, et de Marie de Revelois, sa femme. Les deux époux sont agenouillés en face l'un de l'autre : la Vierge, portant l'Enfant-Jésus sur son bras gauche et ayant un petit puits dans la main droite, est debout entre eux ; le petit saint Jean se tient du côté de De Sachy ; du côté de la femme est un agneau ; une sorte de portique à colonnes, au fronton semi circulaire, sert de fond à ce groupe parfaitement agencé ; les armoiries des deux époux sont dans le tympan du fronton ; dans le bas, un squelette est couché dans un linceul. Tout le monument est supporté par une colonne dorique en marbre rouge, à base et chapiteau de marbre blanc. Tout est à admirer dans ce mausolée : le naturel et le fini de la statuaire ; l'harmonie résultant de l'emploi de marbres de différentes nuances ; enfin, la justesse des proportions. Une restauration aussi habile qu'intelligente a été faite récemment sous la direction de M. Billoré.

La sixième et dernière chapelle du bas-côté septentrional a été longtemps dédiée à sainte Brigitte. Monseigneur de Machault la mit sous le vocable de saint Firmin martyr, quand il fit renouveler la décoration, conjointement avec le chanoine Cornet

de Coupel, en 1781. Au-dessus de l'autel, dans une niche surmontée d'un fronton supporté par deux colonnes ioniques, est la statue en bois blanchi du premier évêque d'Amiens, vêtu comme un philosophe antique : cette statue est l'œuvre du sculpteur Vimeux qui est aussi l'auteur des deux médaillons de sainte Brigitte et de sainte Claire appliqués sur les portes des petites sacristies du fond. En ouvrant l'une de ces deux portes, on voit, contre la muraille, un beau buste en marbre blanc : c'est celui du chanoine François Barboteau, aumônier du roi, mort en 1660. L'épitaphe de cet ecclésiastique est au pied du mur. Les boiseries de la chapelle saint Firmin, sont peintes en imitation de marbre, et n'ont rien de remarquable.

Pour ne point interrompre le cours de la description des chapelles de la nef, nous n'avons rien dit des tableaux du *Chemin de la Croix*, qui sont placés dans chacune d'elles. Cette collection de quatorze peintures mérite cependant une mention, car elle est loin d'être dépourvue de valeur artistique. Grâce à la libéralité de quelques personnes pieuses, provoquée par le zèle de M. l'abbé Dubas, alors curé-archiprêtre de Notre-Dame, elle a pu être exécutée tout spécialement pour la Cathédrale ; les tableaux, œuvres originales ou copies de grands maîtres, sont tous dus au pinceau de bons artistes ; on cite, parmi les plus remarquables : la première station, *Jésus condamné à mort*, par M. Roberts, d'après Le Poussin ; la quatrième, *Jésus rencontre sa sainte Mère,* d'après Le Brun, par M. Gouget ; la sixième, *Une femme pieuse essuie la face de Jésus*, d'après Le Sueur, par M. Roberts ; la neuvième, *Jésus tombé une troisième fois,* d'après Raphaël, par M. Porion ; la douzième, *Jésus meurt sur la croix,* d'après Van Dyck, par M. Dufour ; la treizième, *Jésus descendu de la croix,* d'après Le Sueur, par M. Gouget ; la quatorzième, *Jésus mis dans le tombeau,* d'après Le Titien, par M. Le Tellier. Les cadres ont été sculptés par les frères Duthoit, qui les ont mis en harmonie avec la décoration particulière à chaque chapelle. La nécessité de se conformer aux exigences des emplacements a obligé les artistes à donner à leurs toiles des dimensions différentes appropriées aux formes des panneaux où elles devaient être appliquées. La bénédiction solennelle et l'érection de ce beau Chemin de la Croix ont été faites par Monseigneur Mioland, le 14 septembre 1841 en présence d'une affluence considérable de fidèles.

Nous avons terminé la notice que nous devions consacrer à la Cathédrale d'Amiens ; nous répéterons ici ce que nous disions au début de cette notice : les limites dans lesquelles ils fallait nous enfermer ne permettaient point de donner de grands développements à ce travail. Ce n'est qu'un croquis, une esquisse à l'aide desquels on peut toutefois saisir les grandes lignes de l'édifice qu'il s'agissait de faire entrer dans la collection qui commence : le tableau est ailleurs, et tous ceux qui feuilleteront ces pages savent bien où le trouver.

En prenant congé du lecteur, remercions-le de l'attention qu'il a bien voulu accorder à notre opuscule, et prions-le de se montrer indulgent pour les nombreux défauts qui s'y trouvent. Puis, nous saluerons avec une respectueuse admiration le splendide monument que nous venons de décrire : élevé à l'ombre de ses murs, nous avons accompli dans son enceinte les actes par lesquels sont marquées les principales étapes de la vie du chrétien. Notre affection pour l'antique église de Notre-Dame d'Amiens procède donc à la fois du sentiment religieux et de l'amour du beau. Nous sommes fier de voir ce temple gigantesque se dresser au milieu de notre cité natale, et volontiers nous redisons avec un vieil archéologue amiénois que la Cathédrale est pour nous *une patrie au milieu de la patrie !* La dernière ligne de ce travail sera

un acte de reconnaissance envers Dieu, qui a donné au génie de l'homme la puissance nécessaire pour concevoir de tels chefs-d'œuvre, en même temps qu'il leur communiquait la force et la persévérance indispensables pour les exécuter !

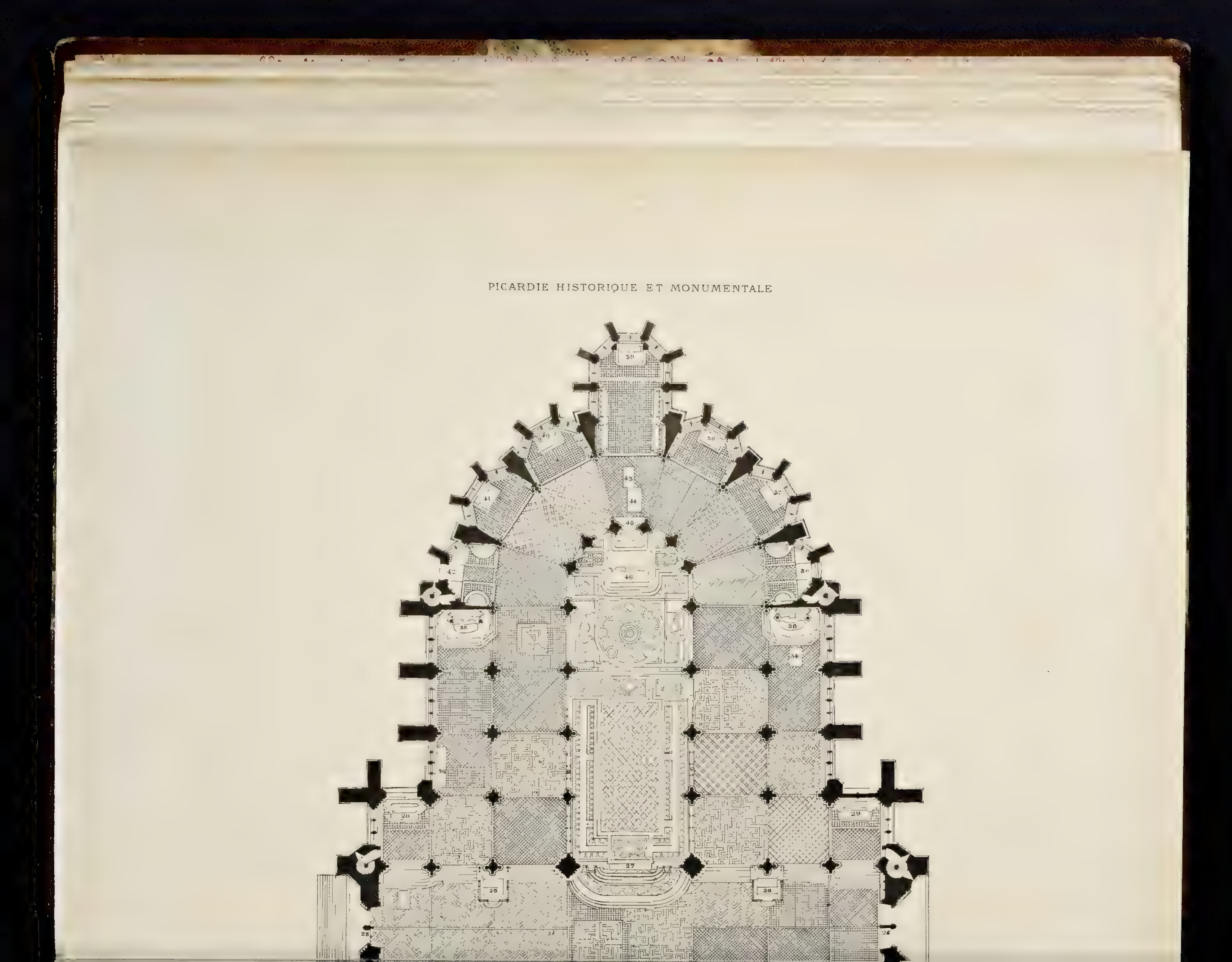
Edmond SOYEZ



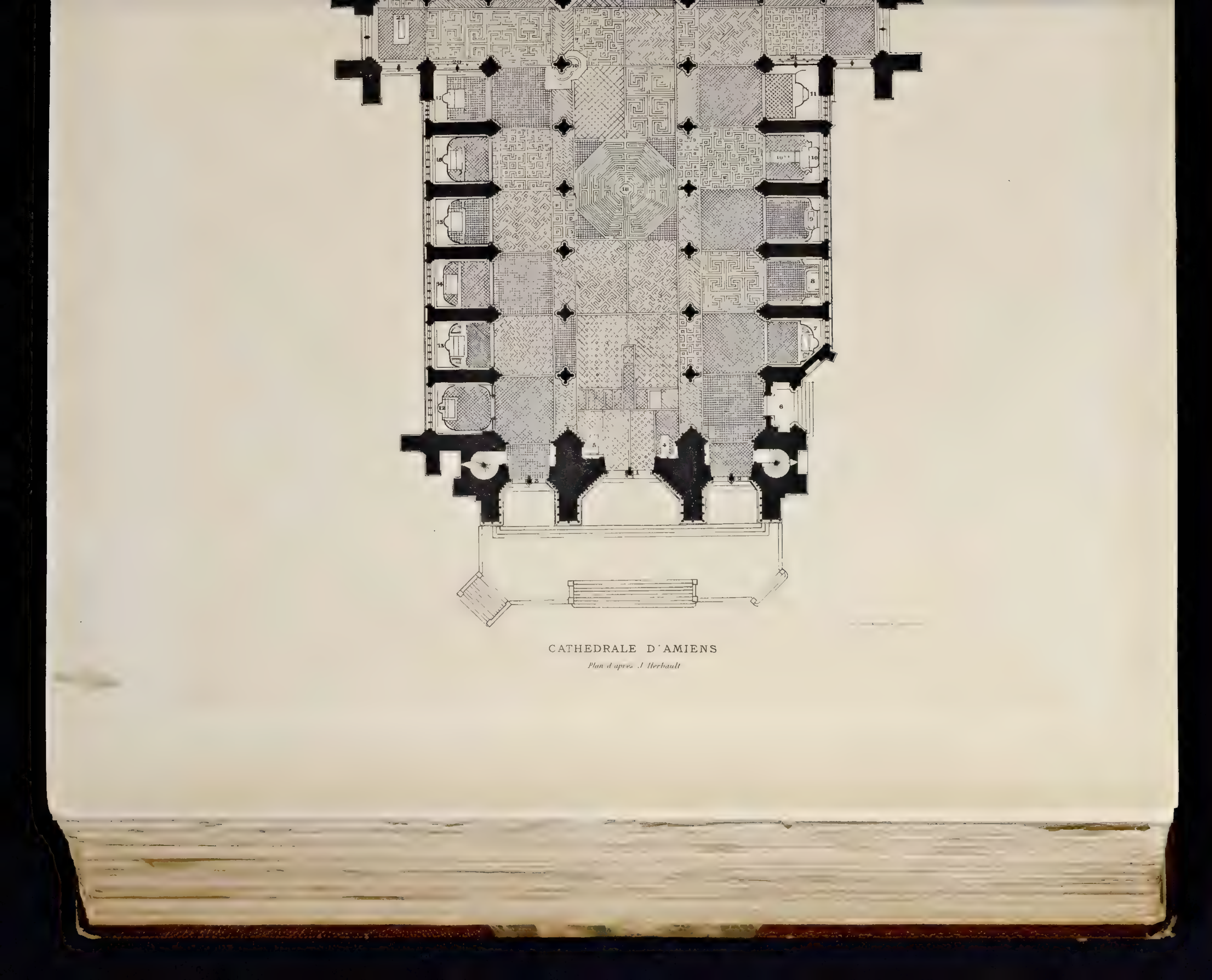
[illegible]

PLAN

DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS



39
40
41
42
43
44
45
46
38
37
36
35
34
29
28
27
26
25
24
23



CATHEDRALE D'AMIENS

Plan d'après J. Herbault

LÉGENDE EXPLICATIVE

DU PLAN DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS

1. Grand portail (Sauveur du monde).
2. Portail de la Vierge (Mère de Dieu).
3. Portail de Saint-Firmin martyr.
4. Tombe en bronze (Evrard de Fouilloy).
5. Tombe en bronze (Geoffroy d'Eu).
6. Portail Saint-Christophe (chapelle Saint-Lambert).
7. Chapelle Saint-Christophe.
8. Chapelle de l'Annonciation (Notre-Dame de Foy).
9. Chapelle *dite* de l'Incarnation (Assomption de Blasset).
10. Chapelle de Saint-Étienne et Saint-Augustin (tableau du Frère Luc, Vierge de Blasset).

10 *bis*. Pierre tumulaire de Feydeau de Brou.

11. Chapelle Sainte-Marguerite.
12. Chapelle du Sauveur du monde.
13. Chapelle de N.-D. de Bon Secours.
14. Chapelle Saint-Salve (Crucifix miraculeux).
15. Chapelle Saint-Honoré.
16. Chapelle N.-D. de Paix (tombeau de de Sachy).
17. Chapelle Saint-Firmin.
18. Labyrinthe (détruit vers 1830).
19. Chaire à prêcher (au pilier en face, copie du Christ de Girardon).
20. Groupes en pierre sculptée (*Temple de Jérusalem*).
21. Groupes en pierre sculptée (*Vie de saint Jacques*).
22. Cuve baptismale en pierre
23. Portail du transept nord.
24. Portail du transept sud (*Vierge dorée*).
25. Autel de Saint-Sébastien.
26. Autel de N.-D. du Puy (Assomption de Francken).
27. Perron du chœur (en face, tombeau du cardinal Hémart).
28. Chapelle Saint-Jean-Baptiste du Vœu (tombeau de François Faure; près du perron, tombeau de Pierre Sabatier.
29. Chapelle des Saints Pierre et Paul.
30. Tombeau de Gérard de Conchy (?), puits de sainte Ulphe.
31. Clôtures du chœur, groupes en pierre, saint Jean-Baptiste (en face, tombeau du chanoine de Baillon).
32. Clôtures du chœur, groupes en pierre, saint Firmin (tombeaux de Ferry de Beauvoir et d'Adrien de Hénencourt).
33. Chapelle de N.-D. de Pitié (pierre tumulaire de Monseigneur Jacquenet).
34. Pierre tumulaire de Jehan Avantage.
35. Chapelle Saint-Joseph.
36. Chapelle Saint-Éloy (Sibylles).
37. Chapelle Saint-François d'Assise.
38. Chapelle Saint Jacques (Sacré-Cœur), pierre tumulaire de Monseigneur Boudinet.
39. Chapelle de la Sainte-Vierge (Petite Paroisse, tombeaux de Th. de Savoie et de Simon de Goucams).
40. Chapelle Saint-Augustin (sainte Theudosie).
41. Chapelle Saint-Jean Baptiste *retro chorum*.
42. Chapelle Saint-Quentin (Entrée de la chapelle des catéchismes).
43. Tombeau du chanoine Lucas (Enfant pleureur) et statue du cardinal de La Grange.
44. Pierre tumulaire (inconnue ?)
45. Pierre tumulaire (inconnue ?)
46. Maitre-Autel (Gloire au fond de l'abside).

N. B. — L'original de ce plan, exécuté sous la direction de M. J. Herbault, architecte, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, est à l'échelle de 1/100 °/₀ de la grandeur du monument. Il est conservé au Musée d'Amiens, dans la salle des séances de la Société des Antiquaires, à laquelle Madame veuve Herbault a bien voulu en faire hommage après la mort de son mari.

La disposition intérieure de la Cathédrale est représentée telle qu'elle était avant les modifications qui commencèrent à y être apportées vers 1850, par Viollet-le-Duc. L'ancien pavage de la nef ainsi que le labyrinthe sont reproduits tels qu'on les voyait encore un peu avant 1830. Le parvis est de la création de Viollet-le-Duc : le dessin en a été relevé pour cette publication par les soins de M. Billoré.

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

AMIENS

ÉDIFICES CIVILS. — MAISONS PARTICULIÈRES.

LA MALEMAISON.
LE LOGIS DU ROI. — LE BUREAU DES FINANCES. — LE THÉATRE.
LA HALLE AU BLÉ. — LES VIEILLES MAISONS D'AMIENS.

NOTICES PAR A. JANVIER

ANCIEN BAILLIAGE - MALEMAISON

XVIe siècle

ÉDIFICES CIVILS

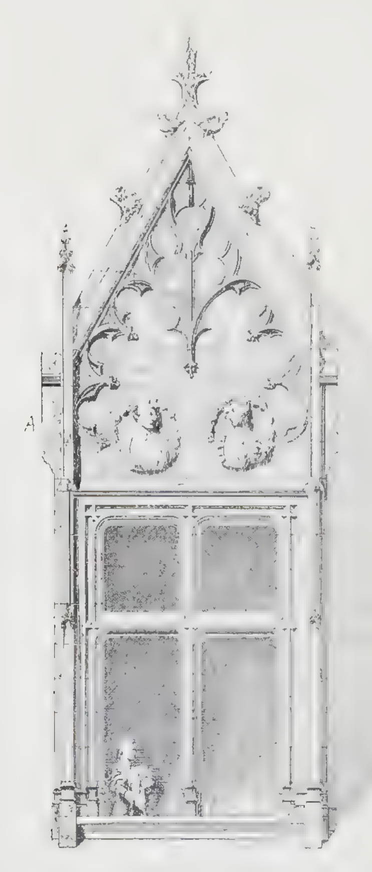
LA MALEMAISON

La Malemaison ou ancien Bailliage est incontestablement le plus ancien édifice civil que puisse, après la période romaine, historiquement citer la ville d'Amiens. Nous laissons aux étymologues le soin de décider si son nom lui vient de Mala domus ou de Mallum (1), mais il paraît évident que dès les VIIIe et IXe siècles, on y tenait déjà les assises et les plaids locaux. Lorsqu'au XIIe la ville eût, à la suite d'une longue et sanglante lutte, conquis ses libertés municipales, elle s'installa naturellement au lieu où se rassemblaient autrefois les représentants et les officiers du comte. Devenue édifice communal, la Malemaison servit à tenir les plaids de l'échevinage : c'était là qu'avaient lieu les élections municipales et en général toutes les réunions importantes de la commune. On trouve la première mention de cette communalisation dans un acte du mois de février 1209, par lequel Renaud d'Amiens, héritier des anciens châtelains, du consentement de ses frères Théobald, Alerme et Bernard, et de son épouse Mathilde, cède à la ville le terrain vide (plateam vacuam) qu'il possédait dans le Castillon et qui s'étendait devant le monastère de Saint Firmin le Martyr jusqu'aux murs du Fossé et en large depuis la maison de Jean Leclerc jusqu'à la maison commune (domum communem) (2).

Le roi Philippe-Auguste devenu, en 1184, comte d'Amiens, par la cession des droits que lui fit Aliénor de Vermandois, dernière héritière et représentante de ses anciens possesseurs, établit un bailliage royal. Où les baillis tinrent-ils primitivement leurs audiences ? sans doute dans leurs demeures, puis que ce n'est que dans la première année du XIVe siècle que le bailliage occupa officiellement le local de la Malemaison. Au mois de mai 1300, Denis d'Aubigny reconnut que *ses boen ami li maires et li eskevin et le Kemunite d'Amiens, par grâce et de leur volonte lui avaient prêté à lui et à ses prédécesseurs pour y tenir les assises au nom du roi, la maison de la Malemaison, située entre leurs Halles et la maison de Nicholon du Gart (3).* Cet acte recognitif des droits de propriété de la ville fut successivement renouvelé par chacun de ses successeurs à leur entrée en fonctions. Peu après la commune acheta pour y tenir ses assises et les séances ordinaires de l'échevinage sur le Marché au fromage près de l'Eglise de Saint-Martin-au-Bourg, la maison As Cloquiers qui servit à cet usage jusqu'en 1595, époque où son état de vétusté en amena la démolition forcée.

(1) Du Cange, *Gloss. med. et inf. latinit.* v° *Mallum, Mallus.*
(2) Archives de la ville d'Amiens, Regist. aux chartes E, f° 13. — Regist. A, 155.
(3) *Ibid.* Regist. E, f° 4.

La Malemaison n'a subi que des changements relatifs et on la retrouve à peu près telle que l'a décrite Pagès il y a près de deux siècles. Un large escalier de pierre de vingt cinq marches entrecoupées par un palier, précédé autrefois d'une cour ou prayel entourée d'arbres, donne accès dans la grande salle vaste et haute, voûtée en forme de carène de navire renversé, qui servait de lieu de



MALEMAISON — LUCARNE

réunion pour les procureurs et les parties en attendant l'heure de l'ouverture des audiences. Sur l'un des petits côtés de ce vaste parallélograme existait une petite chapelle où les juges pouvaient entendre la messe avant de monter sur leurs sièges, dans une salle à la suite dont les murailles étaient garnies de tapisseries d'azur semées de fleurs de lys de couleur d'or. Un tableau placé en face de l'audience représentait le Christ sur la croix avec cette inscription : *Durissimum*

judicium fiat his qui præsunt, si non rectè judicaverint ; à la suite s'ouvraient la chambre du conseil, où se jugeaient les causes sur rapport, et la chambre criminelle, où se prononçaient les condamnations à mort ou aux peines afflictives. Mais la partie la plus intéressante de ce vieux Palais de Justice, est la charmante façade, quoique mutilée, presque ignorée du public, cachée qu'elle est maintenant dans une petite et sombre cour qui dépendait de la prison de la Conciergerie et qui fut exécutée à l'époque de la Renaissance vers 1540.

Une porte à voûte surbaissée en anse de panier à voussures à boudins, surmontée d'un gâble élégant et fleuri, s'ouvre entre deux pilastres terminés en pyramides; au-dessus deux anges agenouillés tiennent un écusson, sans doute aux armes de France maintenant effacées, sommé d'une couronne dont il ne reste aujourd'hui aucune trace; au-dessous des deux petites consoles sur lesquelles ils reposent, sont gravées à gauche les lettres P L M F, sans doute le monogramme du sculpteur ou de l'architecte, sur l'autre 1541 date de la construction de l'édifice; une autre date 1664 se lit encore sur une pierre proche la porte. De chaque côté de cette ouverture au rez-de-chaussée, deux vastes baies carrées fermées par un épais grillage, au premier étage, deux fenêtres à croisées divisées en quatre parties par des montants en pierre se croisant à angle droit, éclairaient l'auditoire. Sur la frise au-dessus, entre les vides de l'arcature en accolade du couronnement et la naissance du comble, de médaillons formés de couronnes de feuillages émergent sept bustes presqu'en ronde bosse, comme les artistes du règne de François I[er] aimaient à en décorer leurs édifices, représentant des têtes d'hommes et de femmes alternées, sculptées d'un ciseau hardi et délicat. Celle (la seconde à gauche) d'un guerrier aux traits énergiques, au regard fier, la chevelure crépue, les moustaches retroussées, la barbe touffue, revêtu d'une cuirasse à la romaine, est particulièrement remarquable d'expression. Nous en dirons autant de la tête de fou coiffée de sa cuculle, qui clot à droite la série de ces médaillons. Est-ce une pensée philosophique qu'a voulu traduire l'artiste, est-ce seulement la fantaisie de son ciseau qu'il faut voir dans cette réunion de têtes de différents âges? C'est un problème que nous n'essayerons pas d'expliquer.

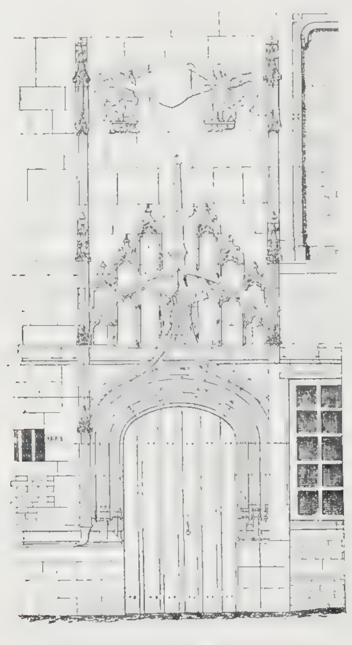
Sur la gauche du bâtiment, on voit encore, suivant la mode en usage aux XV[e] et XVI[e] siècles de rompre par ce motif la monotonie des immenses combles d'ardoises, une lucarne en pierre, à fronton triangulaire très élégamment travaillée avec rampants décorés de crochets en feuillages et, comme dans la frise voisine, de deux médaillons d'homme et de femme. En existait-il une autre à l'opposé? on peut le supposer, bien que la symétrie ne fût pas alors une règle obligatoire comme elle le devint plus tard.

La loi du 28 ventose an IV avait créé à Amiens une bourse de commerce. Un règlement de 1810 portait qu'elle serait ouverte tous les jours d'une heure à trois aux négociants, et que les courtiers y auraient un bureau spécial; elle devait se tenir à la Malemaison qui retint de cette institution éphémère, la désignation de Bourse et de Cour de la Bourse. L'administration songea plusieurs fois à rétablir ce lieu de réunion qui ne peut qu'être utile au commerce, écrivait Dusevel dans son histoire d'Amiens, mais les commerçants amiénois aimant beaucoup à à ne pas mettre leurs confrères au courant de leurs affaires, ces tentatives n'ont jamais obtenu un grand succès.

Après la translation des Tribunaux dans le Couvent des Célestins, sous le Consulat, le gouvernement concéda les bâtiments de l'ancien bailliage pour y établir l'école communale de dessin qui fut créée par délibération du 13 thermidor

an XII et placée sous la direction de M. Chantriaux, élève de Vincent, ancien professeur de dessin à l'Ecole centrale, qui venait d'être supprimée. Cette école possédait une fort belle collection de tableaux, d'estampes et de figures moulées d'après l'antique, que le préfet du département, M. Quinette, y avait fait déposer. L'annuaire statistique et administratif de Rivoire pour 1806, a donné la liste de cette collection, dont la plupart des objets furent remis ensuite à la Restauration à leur propriétaire, dit la notice sur la ville d'Amiens, publiée en 1825, par H. D. et R. M. Fort belle ne parait pas avoir été une épithète exagérée, puisqu'on y comptait des toiles de Largillière, Wateau, Wille, Greuse, le Poussin, Van Dyck, Franck Hals, Salvator, Berghem et d'autres artistes célèbres.

A l'Ecole de dessin a succédé, depuis quelques années, une école de musique sous le titre un peu prétentieux d'Ecole nationale de Musique.



MALEMAISON — PORTE



TOUR DU LOGIS DU ROY

LE LOGIS DU ROI

Le Logis du Roi, dit l'auteur de la Description des rues et bâtiments saints et profanes de la ville d'Amiens, est le lieu où le gouverneur général de la province loge ordinairement. Les murailles sont crénelées en façon d'un château antique. Il y a une grande cour remplie d'allées de grands arbres. Il se trouve un jardin à côté pour la promenade, un très beau corps de logis, où il se voit un grand donjon fort haut qui découvre toute la ville et une voûte pour servir de corps de garde; des cours et d'autres corps de logis pour la demeure de beaucoup de monde. Il se trouve de beaux escaliers de pierres et de très beaux appartements (1).

Un autre écrivain vient encore confirmer cette brillante peinture du Logis du Roi. Comme on peut le voir, par ce qui en reste, dit-il, c'était un château en briques et en pierres semblable à ceux qui furent bâtis sous le règne de François I[er]. Un mur crénelé et garni de guérites à toits pointus, l'environnait de toutes parts. Pour parvenir dans l'intérieur que la ville décorait parfois de ses belles tapisseries quand elle voulait faire honneur aux gouverneurs de Picardie, il fallait traverser un pont levis et une porte bien ornée donnant sur la rue des Fossés ou celle des Trois-Cailloux. Les principales pièces, la chapelle et le jardin, étaient fort remarquables (2).

Pourquoi ce château avait-il reçu le nom de Logis du Roi? Les premiers historiens d'Amiens veulent que François I[er] en ait ordonné la construction pour l'habiter durant ses séjours en Picardie, mais que la perte de la bataille de Pavie et sa captivité qui en fut la suite, l'empêchèrent de réaliser complètement ce dessein. Mais Dusevel fait observer qu'aucun document authentique ne se rencontre dans les archives locales, qui fasse connaître la date des travaux, le nom de l'architecte, le chiffre des sommes dépensées pour cette construction, et que ce ne fut probablement pas la ville d'Amiens qui les supporta, car le Logis du Roi ne lui appartenait pas dans le principe. Il fut construit sur l'emplacement de l'Hôtel des Trois-Cailloux appartenant au Chapitre de Notre-Dame, bâti au centre de la rue des Fossés, sur les terrains de l'ancienne ceinture de la ville, démolie dans les dernières années du XV[e] siècle par ordre de Louis XI. Il tenait à l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, à l'ancienne enceinte et à une maison ayant appartenue autrefois à Philippe de Saveuse, Capitaine d'Amiens en 1435.

Les mutilations qu'a subies le Logis du Roi dans le dernier siècle et la métamorphose de ses dépendances en établissement de bains, cafés, salles de concert et de spectacle, ont rendu méconnaissable cet édifice et sa décoration extérieure.

(1) *Description des rues et bâtiments saints et profanes de la ville d'Amiens.* Ce manuscrit a été publié par Victor de Beauvillé, dans le tome I de son Recueil de documents inédits concernant la Picardie, qui lui assigne la date de 1707. Beauvillé semble en avoir ignoré l'auteur qui est François Machart, comme nous l'apprend Achille Machart dans ses recherches sur Amiens faisant suite aux manuscrits de Pagès.

(2) Nous ne croyons guères à l'existence de ce pont levis, le Logis du Roi ayant été bâti sur les fossés de l'ancienne fortification et ces fossés avaient été comblés avant le XVI[e] siècle.

Aussi n'attacherons-nous pas une grande importance à la description imagée, que dans son histoire des rues d'Amiens, le docteur Goze en a faite, d'après un dessin fantaisiste de Joron publié en 1831 dans la collection des monuments anciens et modernes d'Amiens du journal *Le Glaneur*. Suivant cet auteur et Dusevel qui ont pu en voir les débris, la façade sur la rue des Trois-Cailloux était décorée d'une suite de bustes d'empereurs romains et de rois de France, brisés par un impitoyable maçon, qui recouvrit d'une épaisse couche de mortier les enfoncements demi circulaires qui les contenaient; Goze reconnaissait parmi ces bustes ceux de François Ier et de son fou Triboulet. Dusevel assure en outre que la salle de réception était tendue de cuir basané, sur lequel couraient de vastes enroulements d'ornements demi saillants et dorés. Que la représentation du Roi Chevalier figurât sur le Logis du Roi, cela n'a rien d'extraordinaire, puisque les artistes de la Renaissance se sont plû à cette époque à reproduire ce type populaire, notamment au château de Sansac en Touraine en 1529, à l'hôtel Bourgtheroulde à Rouen en 1532, pour n'indiquer que ces deux exemples entre tous. Mais le dessin de Joron cité plus haut, et un autre de Haghe dans les voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France du Baron Taylor étant les seuls documents graphiques que nous ayons sous les yeux, nous n'essayerons pas de décrire des bâtiments qui n'existent plus que très partiellement et nous nous bornerons à nous représenter le Logis du Roi tel qu'il était encore d'après les plans dressés au XVIIIe siècle, notamment par l'architecte Rousseau, et conservés aux archives du département.

En 1780, on entrait, comme de nos jours, dans la première cour du Logis du Roi par le couloir sous la maison portant aujourd'hui les nos 57, 59 et 61 de cette rue, récemment construite par l'entrepreneur Isnard, qui en 1779 avait obtenu de bâtir sur le terrain domanial dont il avait sollicité la concession par bail emphytéotique, puis on passait sous un passage voûté au-delà duquel se trouvait la seconde cour ou cour d'honneur ayant son entrée principale sur le Cloître de la Barge. Contre cette prison ecclésiastique, s'élevait un corps de logis avec cour et jardin. Dans la cour d'honneur sur le côté ouest, se dressaient les constructions principales comprenant la grande salle et la tour (1) qui subsiste encore, avec un jardin derrière, s'étendant jusques aux maisons de la cour Sire-Firmin-le-Roux. Vis-à-vis à l'Est, d'autres bâtiments, notamment les anciennes écuries du Roi, tenant au jardin des Frères des Ecoles chrétiennes. Enfin, sur la rue des Trois-Cailloux les terrains où furent élevés les constructions de l'entrepreneur Isnard, le théâtre et la salle des concerts s'étendaient jusques à la maison propriété de M. Dufresne de Marcelcave, lieutenant général au baillage. Dans les premières années du XVIIIe siècle, les deux cours étaient encore plantées de grands et gros ormes comme nous l'apprend Pagès qui en mentionne deux d'une grosseur extraordinaire, déracinés par une tempête de vent qui, dans la matinée du mercredi 31 décembre 1709, causa de grands dégats dans la ville. Deux ans après, sur la fin de l'automne 1711, on en abattit plusieurs dans la première cour, pour avec leur produit, refaire à neuf en tuiles, les anciennes couvertures d'ardoises qui tombaient en ruines.

Le Logis du Roi dans sa splendeur, abrita souvent des hôtes illustres. La Reine douairière d'Ecosse, Marie de Lorraine, veuve de Jacques V, y logea en 1551

(1) Cette tour se compose de deux tours hexagones en briques, appliquées l'une contre l'autre, la plus forte renferme un escalier en vis de Saint-Gilles établi sur un berceau rampant en spirale: sa cage est fermée par une voûte reticulée très remarquable En bas, entre deux contre-forts, s'ouvre la porte en anse de panier, avec fronton en accolade, décorée de feuillages enroulés et d'une niche avec clocheton et l'écu royal effacé soutenu par deux anges comme le représente notre gravure.

(regist. aux délib. 1551-52), lors du voyage qu'elle fit en France pour y solliciter des secours d'Henri II. Le duc de Vendôme, Antoine de Bourbon, depuis roi de Navarre et père de Henri IV, alors gouverneur de Picardie, y habita en 1551 ; ses successeurs, le prince de Condé en 1565, le duc de Nevers en 1587, le duc de Longueville en 1588, y furent reçus avec le cérémonial observé pour l'entrée des gouverneurs de la province. Ce dernier s'y était installé avec Catherine de Gonzague sa femme, Marie de Bourbon duchesse d'Estouteville et de Longueville sa mère, son frère François d'Orléans, comte de Saint-Pol, *mais à leur dam* raconte le chanoine de La Morlière, *car la Ligue commençant bientôt après, mal désastreux et général de la France, ils demeurèrent entre les mains d'un peuple effarouché et tout hors de soy par son zèle indiscret.* En effet, à la nouvelle de l'assassinat des princes de Guise, aux Etats de Blois, la population amiénoise qui avait chaudement embrassé le parti de la Ligue, arrêta la mère, l'épouse du Duc, le Comte de Saint-Pol son frère et ses trois sœurs, pour servir d'otages des députés, retenus prisonniers par le roi ; on les sépara ne leur laissant aucune communication avec l'extérieur et leur captivité commencée aux fêtes de Noël 1588, ne cessa que le 22 janvier 1592. La malheureuse tentative de l'évasion de Madame de Longueville la mère, vint encore aggraver pour les captives, leur douloureuse situation.

Le samedi 30 septembre 1589, Madame de Longueville s'échappa déguisée en paysanne de la prison où on la retenait. Sa fuite avait été précédée de celle du comte de Saint-Pol qui arriva sans encombre au château de Conty encore occupé par les royalistes. La duchesse s'était retirée au village de Revelles où elle attendait Claude Gauguier et le chirurgien Dignaucourt qui avaient favorisé son évasion et qui devaient la conduire de là en lieu de sûreté. Reconnue par des paysans, elle fut arrêtée par eux, mise avec Dignaucourt et Gauguier sur une charrette à fumier sans couverture et ramenée à Amiens, au milieu des huées et des insultes de la populace insensée dont les plus furieux lui jetèrent de la boue au visage. Le mayeur ne pouvant faire autrement, fut obligé de leur livrer le malheureux Dignaucourt qu'ils assommèrent à coups de pierres et de bâtons et qu'ils traînèrent ensuite aux fourches patibulaires. Quant à Gauguier il eût eu le même sort s'il n'eût été proche parent du maire, ardent ligueur (1) ; mais il fut arrêté et condamné à être pendu. Il ne fallut rien moins que l'intervention toute puissante du duc de Mayenne pour empêcher l'exécution de la sentence, malgré l'appel interjeté de cette condamnation au Parlement de Paris. Madame de Longueville, après être restée gardée toute la journée à l'Hôtel-de-Ville pour être protégée contre la fureur de la multitude, fut à la nuit renfermée de nouveau dans le Logis du Roi, dans une prison séparée de ses sœurs. Ce ne fut que sur les instances réitérées du duc de Mayenne qu'elles obtinrent enfin leur liberté.

Après la soumission d'Amiens à Henri IV, le duc de Longueville réintégré dans ses fonctions, ne les exerça pas longtemps. Blessé à la tête d'une arquebusade dans une salve tirée en son honneur, au moment où il allait entrer dans Doullens, il fut ramené à Amiens et y expira bientôt. Son corps vêtu d'un pourpoint de satin blanc passementé d'argent, le collier de l'ordre au col, fut exposé dans une salle du Logis du Roi. Deux jours après sa blessure, Madame de Longueville était accouchée d'un fils dont Henri IV voulut être le parrain ; il lui donna sur les fonts son nom et celui de son père, et lui continua le gouvernement de Picardie sous

(1) Nos historiens se trompent ici sur un point de détail. Sire François Gauguier, licencié en droit, sieur de Campreux, maire en 1573, et 1575 ne l'était pas en 1589, il n'était alors que troisième échevin.

la tutelle de son oncle le comte de Saint-Pol, jusqu'à sa majorité. C'est ce jeune prince qu'a chanté la muse du bon chanoine La Morlière et qui devint plus tard le beau frère du Grand Condé.

Ce fut du haut de la tour du Logis du Roi, que le comte de Saint-Pol aperçut les écharpes rouges des Espagnols, le jour de la fatale surprise d'Amiens. Il en descendit en hâte, monta à cheval et se retira à Corbie, sans chercher à organiser la résistance que tentèrent seuls quelques courageux et dévoués citoyens, comme les François de Blayrie, le trésorier Brisset, Guillaume Cadot, Claude Lemattre, Jacques Lecouvreur de Vraignes, le secrétaire Leroy et d'autres dont l'histoire n'a pas su conserver les noms.

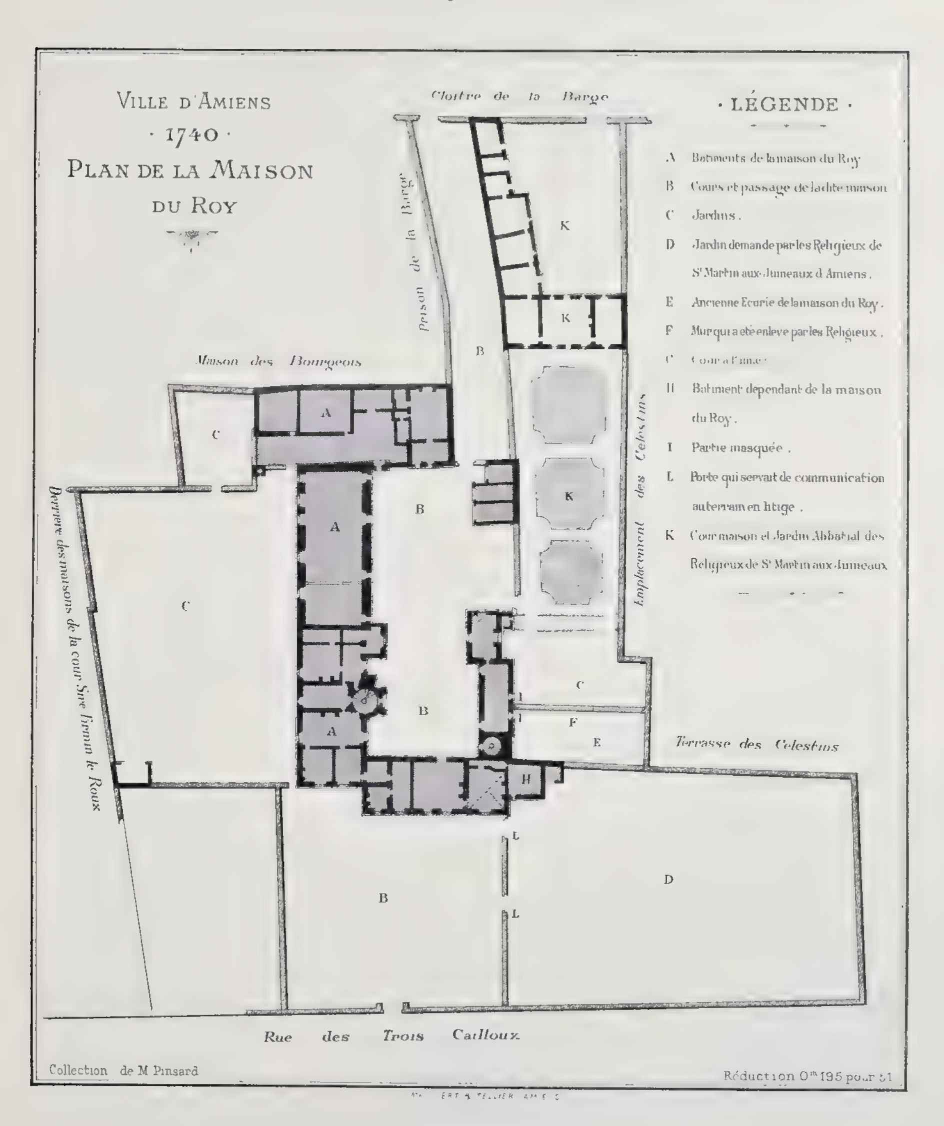
En 1625, lors du passage des trois Reines à Amiens, Marie de Médicis veuve de Henri IV, Anne d'Autriche épouse de Louis XIII, Henriette de France nouvellement mariée à Charles Ier d'Angleterre et que l'on conduisait à son royal époux, la chapelle du Logis du Roi fut le théâtre du baptême des trois enfants d'Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, Maréchal de France, Vidame d'Amiens alors Lieutenant de la province, qui furent tenus sur les fonts par ces princesses, et par leurs parrains, le Roi représenté par le duc de Chevreuse, Monsieur frère du roi, et le duc de Buckingham au nom de son maître.

A défaut de François Ier, deux rois de France habitèrent passagèrement le Logis-du-Roi, Louis XIII et Louis XIV. Le premier vint à Amiens le 19 juin 1640 pour presser les opérations du siège d'Arras, investi par les Maréchaux de la Meilleraye, de Chaulnes et de Chatillon, qui traînaient en longueur. Le 23, le Corps de Ville qui s'était transporté en robes et en toques, pour le prier de lui faire l'insigne honneur d'allumer de sa royale main le feu du bûcher traditionnel de la Saint-Jean, ne put être reçu ni voir sa démarche accueillie, sa Majesté ayant pris quelque remède le matin, à cause d'une légère indisposition dont elle était atteinte.

Le 1er octobre 1641, ce prince encore à Amiens rendit le pain bénit dans l'église Saint-Remy, paroisse de l'hôtel. Il y fit porter à la messe par les Suisses de sa garde accompagnés de tambours et de trompettes jusques dans le chœur où ils furent présentés par l'abbé de Clerfay son prémier aumonier, quatre grands pains ornés de banderolles de taffetas bleu peintes et armoyées de ses armes. Le premier capitaine portait un cierge de cire dans lequel étaient mis six écus d'or et donna une pistole à chaque bassinet.

Louis XIV encore enfant vint également habiter le Logis du Roi avec la reine mère Anne d'Autriche en 1647. Le jour de la Fête Dieu le jeune roi fit élever un reposoir dans la cour et après la station suivit avec la régente jusqu'à l'église le Saint-Sacrement. Dans quelles conditions de confortable se trouvait-il logé? Nous l'ignorons mais à coup toujours mieux que deux ans plus tard au château de Saint-Germain-en-Laye, dans la fameuse nuit historique du 5 au 6 janvier 1649 où la cour fuyant devant la Fronde trouva à peine de la paille pour coucher.

Déjà au milieu du XVIIe siècle, le Logis du Roi était cependant, faute d'entretien suffisant, en fort mauvais état. Au mois d'octobre 1651, Caron secrétaire du roi, informait le premier et les échevins que son altesse le duc d'Elbœuf gouverneur général de la province, avait résolu de passer l'hiver à Amiens avec sa famille et leur rappelait que toutes les couvertures des Trois-Cailloux étaient en ruines, les invitant à y faire travailler, aussi bien qu'aux écuries, offices et autres endroits défectueux. Des réparations étaient en effet urgentes surtout pour l'appartement dit de la Reine et les charpentes. Mais la ville se refusa à entreprendre ces travaux, se


Ville d'Amiens
· 1740 ·
Plan de la Maison du Roy
Cloître de la Barge
Maison des Bourgeois
Derrière des maisons de la cour Sire Firmin le Roux
Emplacement des Celestins
Terrasse des Celestins
Rue des Trois Cailloux
· LÉGENDE ·
A Batiments de la maison du Roy
B Cours et passage de ladite maison
C Jardins.
D Jardin demandé par les Religieux de S[t] Martin aux Jumeaux d'Amiens.
E Ancienne Ecurie de la maison du Roy.
F Mur qui a été enlevé par les Religieux.
H Batiment dependant de la maison du Roy.
I Partie masquée.
L Porte qui servait de communication au terrain en litige.
K Cour maison et Jardin Abbatial des Religieux de S[t] Martin aux Jumeaux
Collection de M Pinsard
Réduction 0m195 pour 51

LOGIS DU ROY

fondant sur ce que le Logis étant propriété royale, il devait être entretenu aux frais du domaine et mit en demeure le receveur pour ce faire. Bien plus, vu sa pauvreté et son impuissance, elle fit entendre à la duchesse d'Elbeuf qui avait manifesté le désir de voir meubler l'appartement de la Reine pour l'habiter, qu'elle ferait bien de faire venir et voiturer à Amiens ses propres meubles. Le 30 novembre quand le duc arriva, le corps municipal se rendit au devant de lui à la porte de Beauvais, le harangua et vint ensuite pour recevoir ses ordres. Mais ses armes posées dans la seconde cour du Logis du Roi et le présent ordinaire de dix cannes de vin, fut, croyons-nous, toute sa participation pécuniaire à cette réception. Pour justifier ce peu d'empressement à se rendre aux désirs de M. et Mme d'Elbeuf, il faut ajouter à sa décharge qu'une demande analogue de logement et d'ameublement gratuits, lui était simultanément faite par l'Intendant nouvellement promu, M. d'Orgeval réclamant pour lui ce qui avait été bénévolement accordé à ses prédécesseurs Jacques de Chaulnes et Henri Gamain, générosité dont en définitive les échevins qui avaient consenti à en allouer les dépenses, avaient été rendus personnellement responsables.

Mais le temps continuait ses ravages dans le vieil édifice qui, au milieu du XVIIIe siècle, était complètement hors de service (1). Depuis de longues années, les gouverneurs, qui ne faisaient plus leur résidence à Amiens, avaient cessé de l'habiter. Déjà en 1748 le prince Charles de Lorraine, de l'agrément du Roi, avait concédé une partie du terrain à une Société de musique qui s'était fondée à Amiens, sous les auspices de l'Intendant Chauvelin, sous le nom de Concerts d'Apollon et y avait élevé une salle de concert où des auditions brillantes avaient lieu toutes les quinzaines. C'était un carré rectangulaire, à l'intérieur terminé à ses extrémités par deux demi cercles, garni de gradins dans tout son pourtour et dont l'orchestre occupait le fonds ; elle était éclairée par quatre beaux lustres, don de l'Intendant d'Aligre de Boislandry. Sur les instances de l'Intendant d'Agay, le 28 août 1777, le comte de Périgord gouverneur de Picardie, Gabriel-Marie de Talleyrand, comte de Périgord, prince de Chalais, grand d'Espagne de première classe, lieutenant général des armées du Roi, concédait à son tour un terrain vague dépendant du Logis du Roi pour y construire une nouvelle salle de spectacle, mais comme prix de cette faveur il avait stipulé la condition de faire les réparations nécessaires au Logis. Elle ne s'exécute pas, écrivait-il le 3 juin 1780 à M. d'Agay et je n'ai pas le moindre titre de reconnaissance de cette concession de la part de la ville d'Amiens, puis, en réclamant un double plan du théâtre et des bâtiments en dépendant, il ajoutait : Je sais que le Logis du Roi tel qu'il est n'est pas d'une grande importance, mais les circonstances d'un gouverneur général ou d'un commandant que le service pourrait mettre dans le cas de résider à Amiens, ferait regretter une dégradation totale et la confusion sur tout ce qui en fait partie. Les observations relatives au théâtre s'appliquaient également à la salle de concert ; sur ce dernier point, la ville répondait le 23 qu'il n'existait sur ses registres nulle trace de cette concession ; le 11 juillet, réponse de M. de Périgord assurant qu'elle a été homologuée par des lettres patentes qu'on ne retrouve plus il est vrai, mais qui ont été vues par quelques anciens associés des concerts, qu'au surplus, l'avocat Morgan pouvait fournir tous les éclaircissements nécessaires sur ce sujet. La ville depuis cinq mois était substituée à l'ancienne Société

(1) En 1759, les Officiers du Bureau des finances exposaient à l'Intendant que la muraille qui fermait la maison du Roi sur la rue des Trois-Cailloux menaçait ruine et exigeait soit sa démolition, soit sa reconstruction, observant que les réparations de cette maison, toute inutile qu'elle était, étaient à la charge du Roi ; le pavé le long de cette muraille, étan aussi d'un grand et couteux entretien, ils demandent sur quels fonds en sera prise la dépense.

de musique. Ses principaux membres, MM. Dufresne de Moyenneville, Poujol, Debray, Roussel, Maugendre, Delahaye, De Carouges, De Morcourt, Gorguette d'Argœuvres, Chamon, Gorin de Trouville, de Choqueuse, Froment, Bacler, De Gomer et de Sevelinges, avaient décidé, vu les réparations à cause de l'humidité de ce local dans lequel les concerts étaient interrompus depuis trois ans par suite de la construction du théâtre et pour lequel ils allaient être obligés de payer un cens comme conséquence de la réunion du Logis du Roi au domaine, d'offrir leur salle à la ville, à condition qu'elle s'obligerait à leur livrer dans ce théâtre une place suffisante pour donner leurs concerts les jours où l'on ne jouerait pas, et à ordonner autant que faire se pourrait aux directeurs d'obliger, sans rétribution, leurs musiciens et musiciennes à se joindre aux associés et à concourir aux répétitions et aux concerts. Cette donation avait été acceptée le 23 août, mais aux réclamations du Comte de Périgord, la ville opposait que cette acceptation n'avait été donnée que sous réserve qu'elle ne pouvait être chargée sous aucun prétexte de l'entretien des anciens bâtiments du Logis du Roi. D'après cet article, disait-elle à l'Intendant, nous ne pouvons rien souscrire qui y puisse porter atteinte. Nous avons assez de preuves de vos bontés pour espérer que vous daignerez faire part à M. le Comte de Périgord des motifs qui ont porté le Conseil de ville à prendre cet arrêté. Si la ville était chargée de l'entretien des anciens bâtiments du Logis du Roi, le consentement qu'elle a prêté à la construction de la nouvelle salle de spectacle et l'acceptation qu'elle a faite de la salle de concert deviendraient des actes onéreux pour elle, sans aucun avantage pour le bien public. Il n'y aurait que les anciens occupeurs des anciens bâtiments du Logis du Roi qui y gagneraient. Ils se trouveraient déchargés d'un entretien qui doit tomber sur eux. Nous vous supplions de mettre ces conditions sous les yeux de M. le Comte de Périgord. Nous avons assez de confiance dans son équité pour être persuadés qu'il approuvera les réserves du Conseil de Ville. Nous sommes avec un profond respect Monseigneur, vos très humbles et très obéissants serviteurs. Les officiers municipaux de la ville d'Amiens, signé : Le Sellyer, Delahaie, Laurent, Le Chevalier de Lestocq.

Grâce à l'intervention de d'Agay, la ville obtint gain de cause et le Comte de Périgord, bon prince au demeurant, dans une lettre à ce magistrat datée de Paris du 16 novembre 1780, tout en contestant à la Société de musique le droit de transmettre en pleine propriété un terrain dont elle n'avait que la jouissance, ajoutait : Ce n'est pas que j'aye l'intention de rien changer aux dispositions qui asssurent à la ville d'Amiens une salle de comédie et une salle de concert, *mais il faut au moins que les officiers municipaux reconnaissent que les terrains sur lesquels elles sont construites ne peuvent jamais cesser de faire partie du tout, et que l'employ des bâtimens suivant leur destination venant à cesser, leur réunion au corps de Logis du Roy serait de droit.* Il terminait par ces mots : Je ne demande qu'à conserver à mes successeurs des droits dont je ne suis que dépositaire et me porterai d'ailleurs dans les choses qui dépendent de moy à tout ce qui pourra être utile ou agréable à la ville d'Amiens ; vous jugez bien surtout des égards que j'aurai en toute occasion aux choses dont vous vous serez occupé.

La salle de concert objet de ce litige, ne subsista plus longtemps. Transformée en club pendant la Révolution, elle disparut en 1798 et fut remplacée par un jardin dépendant du café de la Comédie. Nous reparlerons plus bas du Théâtre.



HÔTEL DES TRESORIERS DE FRANCE

(XVIIe siècle.)

LE BUREAU DES FINANCES

L'Hôtel portant le n° 28 de la rue Saint-Denis (1) est celui des anciens Trésoriers de France dont la juridiction connaissait du domaine du Roi, des adjudications, liquidations, des lots et ventes, impositions et levées de deniers, conformément aux ordonnances de 1445 et de 1489. Par une déclaration royale du mois d'avril 1627, il leur fut attribué la connaissance de tout ce qui regardait le domaine et la voirie ; une autre, du mois de septembre suivant, créa en titre d'office un avocat et un procureur du roi, dix procureurs postulants, trois huissiers, deux greffiers et un maître clerc du greffe dans chacun des bureaux des Trésoriers, qui devaient s'assembler trois fois par semaine. C'est pour tenir ces réunions que les Trésoriers d'Amiens firent construire, durant les années 1633 et 1634, l'Hôtel dont nous allons parler, sur le terrain d'une maison qu'ils avaient achetée de l'Abbaye de Saint-Acheul, le 16 août 1630, moyennant la somme de 3,600 livres.

La grande porte d'entrée, sur la rue Saint-Denis, était accompagnée de deux hautes colonnes doriques bandées, de même que les pilastres à demi engagés dans le mur de clôture. Sur le milieu de l'entablement s'élevait un attique surmonté d'un écu de France sommé d'une couronne fermée. Mais à la fin du siècle dernier, des réparations urgentes étant devenues nécessaires à cette porte, dont la ruine imminente menaçait, par sa chûte, d'écraser les passants, elle fut alors remplacée par celle de style lourd et sans caractère qu'on voit aujourd'hui, et qui, bien qu'élevée sur les plans de Rousseau, ne répondait que trop bien aux instructions données par M. de Barberie de Courteille, Conseiller d'État et Intendant des Finances qui recommandait de faire *le plus économiquement possible et sans donner dans la décoration*. Après avoir traversé une cour garnie des deux côtés de deux rangées d'arbres, on entrait par un grand perron accompagné d'une belle balustrade de pierre dans l'hôtel, grand corps de logis accompagné de deux pavillons en retour, bâtis de pierres de tailles blanches en refends ou bossage. Le haut du milieu de la façade était décoré d'un grand écu aux armes de France, couronné, accolé de deux figures à demi couchées, taillées en bosse et lui servant de supports. Dans la salle qui servait aux audiences, se trouvait, au-dessus de la cheminée, le portrait du roi Louis XIV, vêtu de ses habits royaux (2). Les appartements étaient magnifiques et spacieux ; il y existait une chapelle où l'on célébrait la messe les jours d'audience.

En 1636, durant le siège de Corbie, le cardinal de Richelieu s'était installé dans l'hôtel des Trésoriers, tandis que le roi Louis XIII logeait au château de Demuin pour être plus près des opérations militaires. Ce prince ne venait à Amiens que pour conférer avec le Cardinal. Monsieur et le Comte de Soissons, qui avaient le commandement de l'armée et comptaient sur elle, conspiraient d'accord contre Richelieu et sa mort avait été résolue. Montrésor, Saint-Ibal, Varicarville, Bardouville et Campion, gens sûrs et dévoués à ces princes, s'étaient chargés de cet assassinat. Le

(1) Aujourd'hui rue Victor-Hugo.

(2) Pagès, édition Douchet, t. II. Description des rues et bâtiments saints et profanes de la ville d'Amiens, déjà citée.

20 octobre 1636 fut choisi pour exécuter ce projet. Lorsque le roi repartait pour Demuin, les Membres du Conseil, suivant l'usage, le reconduisaient jusqu'à la portière de son carrosse, Monsieur et le Comte demeuraient parfois dans la Cour pour causer encore avec le Cardinal. C'était le moment indiqué pour faire le coup. La chose faite, on devait se justifier auprès du roi, en disant que le Cardinal avait manqué de respect à Monsieur, qui, dans le premier mouvement de colère, avait commandé qu'on le tuât sur place. Varicarville s'était placé derrière Richelieu, Saint-Ibal à sa droite, Bardouville à sa gauche, épiant tous ses mouvements, la main sur la garde de leurs épées, n'attendant que le signal convenu. Mais ce signal ne vînt pas. Gaston perdit la tête au moment décisif et s'éloigna précipitamment ; les autres, interdits, n'osèrent frapper sans son ordre et Richelieu, étonné de ce brusque départ, se retira tranquillement dans ses appartements sans se douter que son existence avait dépendu d'un coup d'œil du Duc d'Orléans, et ayant échappé sans le savoir au plus grand danger qu'il eût couru de sa vie.

Le Cardinal de Richelieu logea encore en cet hôtel en 1640, pendant le siège d'Arras, dont il pressait énergiquement les attaques « Lorsque le roi vous a confié le commandement de ses armées, écrivait-il aux maréchaux de la Meilleraye, de Chaulnes et de Châtillon, qui le consultaient, il vous en a cru capables ; il lui importe peu que vous sortiez ou que vous ne sortiez, mais vous répondrez de vos têtes si vous ne prenez pas la ville (1).

Après la Révolution, qui supprima la juridiction des Trésoriers de France (2), leur hôtel passa successivement en diverses mains. L'un de ses derniers acquéreurs, M. le marquis de Landreville, l'a fait restaurer avec le plus grand soin, sous la direction de M. Antoine, architecte. Il appartient aujourd'hui à notre collègue, M. Pierre de Berny.

(1) Puységur, *Mémoires*. — Les historiens ne sont pas précisément d'accord sur les lieux habités par le Cardinal durant son séjour à Amiens. Le bourgeois de Domart dans son Mémorial, lui donne pour résidence, en 1636 et 1640, les Trois-Cailloux, c'est-à-dire le Logis du Roi ; Pagès, en 1636, l'année de Corbie, le loge à l'Evêché, d'autres, ajoute-t-il cependant, marquent dans le bureau des Thresoriers de France. C'est là, suivant l'opinion la plus générale, que dut être le théâtre du complot avorté de Montrésor et Saint-Ibal.

(2) En 1789, les Présidents Trésoriers de France en exercice, au nombre de 24, outre six honoraires et les gens du roi, étaient MM. Duval de Nampty, Parent de Martigné Briang, Dubois, Delegorgue de Rosny, Gorin de Tronville, Duliège, Vrayer de Moranviller, Guérard, Froment, Ducrocq de Bancres, Duval de Nampty fils, Godart d'Argoule, Boistel d'Exauviller, Cozette, Sevault, Cozette de Rubempré, Boistel de Belloy, Thierion, Lemarchant de Walieu, Deville, Duliège de Montomer, Thélu, Aliamet de Condé, Ledoux de Bourseville. Les charges de Trésoriers de France étaient, on le sait, fort recherchées en raison des privilèges et de la noblesse qui y étaient attachés.



AMIENS

Théâtre 1778-1780

LE THÉATRE

Le Théâtre, dont nous allons parler de nouveau, appartient à la fin du demi siècle qui précéda la Révolution et qui fut pour la ville d'Amiens une époque d'améliorations et d'embellissements notables, qui modifièrent sensiblement sa physionomie antérieure. C'est, en effet, de 1757 à 1789 que furent construits entr'autres édifices d'utilité publique : la façade de l'Hôtel de Ville, les fontaines monumentales, l'Hôtel de l'Intendance, la Halle foraine, la caserne de Cerisy, la place Périgord, la Halle au blé, etc.

A Amiens, comme dans toutes les villes de province, au XVIIe et même très avant dans le XVIIIe siècle, les représentations théâtrales données par les troupes ambulantes de comédiens avaient lieu dans les hôtelleries et les jeux de paume, comme le montre entr'autres le Roman comique de Scarron. En 1749, le premier théâtre permanent fut installé dans le jeu de paume de la rue des Verts Aulnois, propriété des demoiselles Delafosse. Cette salle, dont on pouvait voir encore les restes il y a environ quarante ans, disparut avec la rue, dans les travaux de constructions des bâtiments neufs de l'Hôtel de Ville. Si Lekain et Mlle Clairon déployèrent leurs talents sur la scène amiénoise, ce fut sur ce modeste théâtre, et non, comme le pense Dusevel, sur celui de la rue des Trois-Cailloux, puisque ces deux grands artistes étaient, l'un mort, l'autre hors de France à l'époque qu'il indique. Mais cette modeste salle était devenue insuffisante en raison du goût toujours croissant de la population pour les représentations dramatiques, surtout depuis le séjour des gardes du corps du Roi de la compagnie de Luxembourg, établie en quartiers à Amiens, et pour lesquels la comédie était la principale distraction que pût leur offrir cette résidence.

Le 2 août 1777, l'intendant d'Agay exposait au Gouverneur de Picardie que cette vieille salle était située dans une rue fort étroite, incommode et dangereuse pour les passants et les gens de pied, lors de l'entrée et de la sortie du spectacle. Les accidents qui y sont arrivés, disait-il, l'incommodité, la malpropreté, la mauvaise disposition de la salle, les craintes d'un incendie qui ferait périr les trois quarts des spectateurs faute d'issue suffisante pour sortir, éloignent le public du spectacle, dégoûtent les comédiens et les ruinent. Aussi lui demandait-il la concession d'un terrain vague dépendant du Logis du Roi, pour y édifier une nouvelle scène plus en rapport avec les besoins de la population et de la sécurité publique. Nous avons dit plus haut, en parlant de ce Logis, comment cette concession fut gracieusement accordée par le Comte de Périgord.

Commencée en 1778, la salle de la rue des Trois-Cailloux fut achevée en moins de deux ans. C'est à Rousseau qui, après avoir exercé pendant plus de vingt-deux ans les fonctions d'inspecteur des Ponts et Chaussées de Picardie, qu'il venait d'échanger contre celles d'ingénieur de la ville, aux honneurs, privilèges et exemption y attachés et la survivance de l'architecte en titre Sellier en cas de décès, que revient tout l'honneur du grand style de l'édifice. Il en régla les dessins et l'architecture. Les plans généraux de la distribution intérieure avaient été dressés par les sieurs Bralle et Manessier; l'entrepreneur Lavette en obtint la construction.

La façade présente un aspect noble par la régularité de ses proportions, et la sobriété de son ornementation. Trois portes carrées, élevées de trois marches au-dessus du sol ouvrent sur un vestibule donnant accès aux escaliers des différents étages et aux entrées du parterre. Au-dessus de la corniche du rez-de-chaussée, trois grandes fenêtres à pleins cintres avec balcons occupent toute la hauteur de la façade. Ces balcons avaient été autrefois décorés d'écussons exécutés en tôle relevée par le sieur Quignon, maître serrurier, l'un aux armes du comte de Périgord, avec les cordons de ses ordres, l'autre aux armes de l'Intendant d'Agay, le troisième à celles de la ville, avec leurs supports et attributs. Les cintres reposent sur des pilastres dont les chapiteaux au-dessous de l'abaque sont décorés de postes; des couronnes et des guirlandes de feuillage ornent les clés de cintre et les plans qui les encadrent. Les quatre avant corps qui séparent ces trois fenêtres sont aussi décorés avec goût de sculptures représentant les attributs dramatiques, et par deux beaux groupes du plus heureux effet : La Danse et la Musique, la Tragédie et la Comédie, de grandeur naturelle, personnifiées par Melpomène, Thalie, Terpsichore et Euterpe qui, sous la figure de belles jeunes femmes, artistement drapées, se dressent sur la pointe des pieds et élèvent au-dessus de leurs têtes des cassolettes où brûle l'encens offert au dieu desArts. Au-dessus de l'entablement, composé d'une architrave ionique, d'une frise et d'une console, suivant les règles de l'architecture classique, s'élève, comme amortissement l'écusson des armes de la ville, sommé de la couronne murale et enlacé par une guirlande de fleurs. Cette dernière partie qui avait considérablement souffert des intempéries et du défaut de réparations a été récemment restaurée.

ciété des Antiquaires de Picardie



BAS-RELIEF DE CARPENTIER

Les deux beaux groupes des Muses dont on vient de parler, ne furent, tant on avait hâte de voir la salle ouverte au public, achevés que postérieurement à son inauguration. Ils sont dus au ciseau habile des sculpteurs Carpentier père et fils, d'Amiens (1), et leur mérite leur a valu d'être moulés pour le Musée de sculpture comparée du Trocadéro.

A l'intérieur, la salle, en forme d'ovale allongé, contenait trois rangs de loges sans entrefends, disposition très favorable pour la vue. Comme dans tous les théâtres alors, le public restait debout au parterre. La grande travée de l'avant-scène, dont le soffite était orné de rinceaux de feuilles d'acanthes, reposait sur des pilastres d'ordre ionique derrière lesquels on avait ménagé des loges grillées ayant vue à travers les cannelures de ces pilastres évidés à jour. Le grand rideau décoré au bas des armes de la ville dans le plus grand genre, disent les *Affiches de Picardie* dans leur compte-rendu de l'inauguration, était dû au pinceau du célèbre Sarrazin, le décorateur en titre de l'Académie royale de Musique. Il portait cette sentence quelque peu contestable, que le Victorin Santeul avait autrefois donnée à Dominique pour la Comédie italienne : *Castigat ridendo mores*. Les peintures de l'intérieur de la salle, celles du plafond où se voyaient les portraits des auteurs les plus célèbres qui avaient enrichi la scène française de leurs chefs-d'œuvre avaient été exécutées par un artiste d'Amiens, Thuillier.

La salle de spectacle d'Amiens, édifiée, comme nous l'avons dit, en moins de deux ans, fut inaugurée le vendredi 21 janvier 1780 devant un public nombreux et élégant par la représentation de la comédie de *Sidney*, de Gresset, et de l'opéra-comique de Grétry, l'*Ami de la Maison*. Elle avait été précédée d'un prologue en vers. Cet à-propos dû à la plume de Klairwal, à la fois poète et comédien, bluette ingénieuse, agréablement versifiée et qui eut fait honneur à la plume de plus d'un académicien de province, fut fort applaudi et le méritait. La municipalité en témoigna toute sa satisfaction à l'auteur en lui faisant don d'une tabatière aux armes de la ville, de la valeur de 50 écus.

Les personnages étaient le directeur, l'auteur, Thalie, Polymnie et l'Amour, ce *Deus ex-machina*, de toute intrigue dramatique. Le Dieu de Cythère terminait l'action par ce trait galant, décoché aux dames qui garnissaient la salle.

Adieu sexe charmant,
Il faut que je revole à la voute azurée,
Je craindrais de Vénus le fier ressentiment :
Vous savez qu'autrefois de ma divine épouse,
De la belle Psyché, ma mère fut jalouse.
Ha quel serait aujourd'hui son courroux,
Si je restais plus longtemps avec vous !

Klairwal était surtout un auteur d'à propos. En 1779, il avait fait jouer sur la scène de Saint-Quentin : Henri IV à Saint-Quentin. Le 26 août 1780, il donnait encore au théâtre d'Amiens : la Double Victoire, impromptu patriotique inspiré par la conquête de l'Ile-de-la-Grenade et la victoire du comte d'Estaing sur la flotte anglaise, succès pour lesquels on avait chanté le matin même à la Cathédrale un *Te Deum* d'actions de grâces. Parmi les couplets du vaudeville final, on remarquait surtout celui-ci :

Superbe Anglais, toi qui dans ton délire
Te crois le souverain des mers,
Voici le temps où ton pouvoir expire,
Tu connais enfin les revers,
Louis sait punir ton arrogance,
Par lui, ton empire est détruit
Devant le pavillon de France,
Hardy se cache, et Byron fuit.

(1) Les Carpentier habitaient, il est vrai, Amiens, mais Carpentier père était natif du village d'Hangest-sur-Somme, canton de Picquigny.

La pièce fut couverte d'applaudissements qui redoublèrent d'intensité, surtout quand il y fut question d'un trait de bravoure d'un officier français, notre compatriote, M. Morgan de Frucourt, lieutenant au régiment de Dillon, dont le nom avait été honorablement mentionné dans le rapport de son général.

L'acteur auteur, jouissait, il paraît, en dépit des préjugés existant encore contre les comédiens, d'une certaine considération. C'est ce qui semble résulter de cette lettre de d'Agay à Valville, directeur privilégié des spectacles de Champagne et de Picardie en 1781. « Je vous loue beaucoup de ne pas multiplier le nombre de vos acteurs, mais s'il est possible d'y ajouter le sieur Clairval, vous me ferez plaisir. C'est un homme d'esprit qui connaît bien la ville, et pourra vous être utile a bien des égards. N'ajoutez point foi aux méchancetés qu'on lui a faites auprès de vous. Il n'est point tel qu'on vous le dépeint. Il est estimé à Amiens par beaucoup d'honnêtes gens et surtout par des citoyens lettrés (1). »

Le 2 août 1786, les officiers municipaux donnèrent au théâtre en l'honneur du retour à la santé de M. le comte d'Agay et du mariage de M. d'Agay de Mutigney, son fils et son successeur désigné, avec la fille de Foulon, prévôt des marchands de Paris, une fête des plus brillantes dont les affiches de Picardie ont décrit par le menu toute la décoration. Au-dessus de la plinthe des trois balcons sur la rue des Trois Cailloux illuminée de lampions, terrines et pots à feu, au milieu de grands lustres de verres de couleurs, un médaillon transparent entouré de guirlandes de fleurs, laissait lire ce quatrain :

D'Agay renaît, un Dieu nous le ramène,
Il y fixe son fils, qu'un doux hymen enchaîne :
Dans ces lieux que sa main ouvrit à nos plaisirs
Célébrons cet hymen par l'éclat des plaisirs.

Mais la faveur populaire est de courte durée. Quel spectateur assistant à ces témoignages d'allégresse et de reconnaissance publiques, eut prévu que trois ans plus tard, le portrait de ce magistrat aimé, serait violemment arraché de l'Hôtel-de-Ville, auquel il en avait fait don, lacéré par les bayonnettes, et jeté aux quatre vents de la place dans l'émeute du 5 août 1789.

L'histoire du Théâtre d'Amiens, depuis 1780 jusques à nos jours, nous entraînerait trop loin. Contentons nous donc de signaler en passant, en dehors des représentations ordinaires des troupes qui y jouèrent successivement, celle du 6 germinal an X où la population acclama les plénipotentiaires qui venaient de signer la paix éphémère d'Amiens, les bals donnés à l'occasion de la naissance du Duc de Bordeaux, du retour des Chasseurs de l'Ariège, après la campagne d'Espagne en 1823, la représentation le 30 août 1825, honorée de la présence de la duchesse de Berry, le bal offert en 1846, aux ducs de Nemours et de Montpensier, se rendant à Lille, pour l'inauguration du chemin de fer du Nord, en 1853, à l'Empereur Napoléon III et à l'Impératrice Eugénie, et les brillants concerts données avant la guerre de 1870, par la Société Philarmonique et celle des Orphéonistes.

Le Théâtre d'Amiens est vraisemblablement aujourd'hui la plus ancienne salle de spectacle de France, puisque le Grand-Théâtre de Bordeaux, chef-d'œuvre de Louis, ne fut ouvert que le 9 avril 1780.

(1) Archives départementale fonds de l'Intendance, liasse C. 1531.



FAÇADE DE LA HALLE AUX GRAINS

HALLE AUX GRAINS

Le Marché au blé se tenait autrefois à Amiens en plein air. En 1477, après la démolition de la vieille enceinte de la cité par ordre de Louis XI, il fut transféré de l'ancienne Chaussée au blé devant l'Hôtel-Dieu, sur l'espace vide conquis sur les fossés et les remparts supprimés au dehors de la porte de Longuemaisière, près d'une croix qui lui avait fait donner le nom de place de la Belle Croix et qui, par suite de cette nouvelle destination prit plus tard celui de place du Marché au blé. Six des rues les plus importantes de la ville aboutissaient à ce carrefour. Les inconvénients de ce lieu de transactions alors quotidiennes, en entravant la circulation des voitures, exposé à toutes les intempéries des saisons, les émeutes qui y éclataient souvent lors du renchérissement des prix des céréales démontraient la nécessité de l'établissement d'une halle aux grains. Dès 1751 on avait conçu le projet de la construire sur le côté sud de la place : un arrêt du Conseil avait même en 1758 affecté à cette destination une partie du gros octroi de Picardie, mais par suite de la pénurie des fonds et de difficultés qu'il serait oiseux d'énumérer, ce ne fut qu'en 1779 seulement qu'on put commencer à réaliser ce dessein par l'acquisition de deux maisons, l'une rue des Trois-Cailloux, l'autre rue des Jacobins, propriété de la veuve du président d'Hailles. La Halle construite en pierres et briques sur les plans et les dessins de Rousseau, présente un vaste parallélogramme de 63 mètres de long, hors œuvre, sur une largeur de 30, composé de deux façades Nord et Sud reliées entr'elles par deux galeries surmontées d'un étage destiné à la tenue du Marché au fil, ouvrant au rez-de-chaussée par vingt-quatre arcades à plein cintre sur une cour quadrangulaire de 34 mètres, sur 14, pour la circulation et le déchargement des voitures. Aux quatre angles, des escaliers

conduisent à l'étage supérieur. Chacune des façades offre à l'œil l'aspect noble et sévère que reproduit notre tête de chapitre d'après le dessin original de Rousseau conservé aux archives du département et ne diffère entr'elles que par d'imperceptibles détails d'architecture, ainsi du côté de la rue des Trois-Cailloux, les corniches des galeries sont surmontées de gerbes de blé ; tandis que ce motif de décoration n'existe pas sur la rue des Jacobins. Commencée en 1782, terminée vers 1790 et ouverte seulement, par suite des lenteurs de la construction, en 1792, la Halle aux grains ayant perdu beaucoup de son importance primitive et les transactions du commerce des grains se faisant aujourd'hui pour la plus grande partie sur échantillons, sert actuellement de local pour l'Ecole nationale des Beaux-Arts et pour d'autres services municipaux.



DÉTAIL DE FERRONNERIE A LA MAISON DU SAGITTAIRE



MAISON DU BLANC - PIGNON

AMIENS

Maison du Sagittaire — Rue des Vergeaux

LES VIEILLES MAISONS D'AMIENS

Malgré les changements que la succession des années, les exigences des règlements de voirie, les besoins et les habitudes actuelles, ont apporté dans la construction des habitations particulières, il existe encore à Amiens quelques rares spécimens de l'architecture civile du passé. Echappés aux coups du temps et des hommes, l'amateur du pittoresque se plaît à les retrouver, tranchant sur la physionomie prosaïque et monotone de nos rues modernes. Jetons avec lui un coup d'œil rapide sur ces épaves des siècles passés, avant qu'elles ne disparaissent à leur tour comme ont malheureusement disparu, depuis les premières années du règne de Louis-Philippe, les hôtels du Berceau d'Or, du Paon, l'auberge du Courrier de Breteuil, les maisons de la place du Marché-aux-Herbes et de Saint-Firmin à la Pierre, du Cloître-de-la-Barge et de la rue Haute-des-Tanneurs, du Cloître Saint-Nicolas (XIII[e] siècle), la maison Renaissance de la rue au Lin, dite, on ne sait pourquoi, de Diane de Poitiers, et d'autres aussi curieuses dont le crayon de Louis Duthoit a seul fixé les souvenirs.

Rue Saint-Martin n° 11, élevée sur deux étages de caves profondes, existe une maison remontant à 1230 ou 1240, qui rappelle par son style les maisons contemporaines de Beauvais et de Soissons. Malgré les nombreux remaniements qu'elle a subis depuis cette époque reculée, on y retrouve encore les restes des baies à plein cintre des fenêtres de son premier étage. Viollet-Le-Duc en a essayé une restitution dans son Dictionnaire de l'Architecture française, t. VI, p. 243.

La maison dite du Blanc Pignon, que représente notre gravure, aujourd'hui propriété de la ville, servant de passage de piétons entre les places de l'Hôtel-de-Ville et du Marché-Lanselles, existait déjà dès 1389 comme l'indiquent des titres authentiques. Au XV[e] siècle elle appartenait à Philippe de Morvillers qui fut six fois mayeur d'Amiens. En 1490 elle fut acquise par Nicolas Fauvel, sieur d'Estrées, de Lannoy et de Villers-Bocage, beau-frère du mayeur Antoine Clabault, et qui occupa à son tour la première fonction municipale en 1488, 1502, 1503 et 1506, ainsi que son fils Aubert Fauvel en 1530 et 1538. Nicolas Fauvel fit de nombreux changements dans cet immeuble et rapporta notamment contre le bâtiment principal, une chambre, en encorbellement, de menuiserie avec sculptures et travaux en bois ouvragé qui semble avoir eu pour destination, de servir de tribune pour haranguer les personnes réunies dans la cour. Une bretèche de ce genre se voit encore à Bruxelles rue Terrarken dans l'ancien hôtel de Ravenstein. Un cordon de bois sculpté composé de pampres et de raisins entremêlés d'écussons malheureusement frustes sortant à chaque angle de la gueule d'animaux fantastiques, règne le long des deux bâtiments. A l'angle de cette chambre se voit la statue du Dieu Janus au-dessus de l'écusson de Nicolas Fauvel qui portait d'azur à la croix pleine d'argent accompagnée de quatre étoiles d'or et de celui de sa femme complètement indéchiffrable, mais qu'on sait avoir été d'argent à la bande d'azur accompagnée

de six billettes de gueules, trois en chef, trois en pointes, armes de la famille Levasseur d'Abbeville à laquelle il s'était allié le 9 juillet 1486 en épousant la fille de Pierre Levasseur, Maire de cette ville. Au-dessous du Dieu au double visage, un ange à mi-corps tient un écusson aux armes d'Amiens ; à droite contre la porte au-dessous de la bretèche supportée par une colonnette au chapiteau de feuilles d'acanthe, est posée la statuette équestre très mutilée, du mayeur, la tête couverte d'un mortier d'où s'échappent des flots de longs cheveux, revêtu de sa robe de cérémonie, ayant au côté la bourse ou tassette servant à renfermer les sceaux de la commune et monté sur le palefroi que lui devait la ville durant l'année de sa mairie.

Au XVIe siècle, lorsque l'état de vétusté de l'hôtel des Cloquiers sur la place de Saint-Martin au Bourg rendit indispensable la reconstruction d'un nouvel Hôtel-de-Ville, l'on songea un instant à l'édifier sur l'emplacement du Blanc Pignon, mais ce projet dut être abandonné en raison des dépenses qu'il aurait occasionnés, et le siège du pouvoir municipal revint où avait été son berceau primitif, c'est-à-dire là où il est actuellement, sur l'emplacement des anciennes halles près de la Malemaison. La maison du Blanc Pignon était aussi désignée sous le nom de l'Autruche. En 1586 le Livre Noir qui renferme les ordonnances de l'échevinage la désigne ainsi : « *La maison du Blanc Pignon où pend l'enseigne de l'Autruche.* »

Rivoire et Dusevel ont cru voir dans la maison qui clot l'impasse appelée rue De Ville, un édifice ayant servi d'hôtel-de-ville, lorsque la commune d'Amiens céda au bailli la Malemaison pour y tenir ses audiences (1). Ce dernier auteur pense qu'il aurait cessé d'être affecté à cet usage vers 1316 et n'aurait été par conséquent, utilisé, qu'une dizaine d'années environ, en raison de son peu d'étendue : M. Dubois a combattu cette opinion erronée ; suivant lui, noble homme Jehan de la Motte, sieur de Ville, l'aurait fait construire en 1480 a l'extrémité de la rue, alors nommée Aux Coulons, et c'est son nom qui aurait donné lieu à l'erreur communément répandue de ce premier siège de la municipalité. Quoi qu'il en soit, en définitive, la porte cintrée et les deux bases des tours écrasés de toits aïgus qui existent encore, ne donnent qu'une idée peu avantageuse du style de ce manoir.

C'est encore au XVe et XVIe siècles qu'appartiennent la Maison des Ramoneurs et l'hôtel Morgan ; la première, rue des Poirés (aujourd'hui rue Fernel, 33-35), vulgairement connue sous ce nom à cause de la population habituelle qui y loge, portait autrefois pour enseigne : à l'Ane rayé, et aurait appartenu d'après le dernier auteur que nous venons de citer, aux familles de Hauchecorne et Riolan. Cette maison en bois a toutes ses pièces apparentes revêtues de sculptures. Prés de la porte en anse de panier surmontée d'un fronton en accolade, au rez-de-chaussée, à gauche, est figuré un écu chargé d'une bande fuselée, qui semble indiquer les armes des Du Caurel, l'une des premières et des plus anciennes familles municipales de la ville, le blason de la maîtresse de la maison à l'autre extrémité à gauche, offre dans un losange une croix engrelée. Au centre est un signe indiquant un corps de métier, auquel devait appartenir suivant l'usage du Moyen-Age, tous ceux qui voulaient participer à la jouissance des droits civiques et être éligibles aux fonctions publiques.

Cette maison est aujourd'hui tellement défigurée par le temps, les nombreux changements opérés par ses propriétaires et les épaisses couches de peinture qui ont successivement altéré son caractère primitif, que faute de pouvoir en présenter une héliogravure satisfaisante, nous avons dû lui substituer un dessin de son état primitif

(1) Rivoire, description de la Cathédrale d'Amiens, p. 9. — Dusevel, Histoire d'Amiens, 2me édition, p. 142.



Restauration

MAISON DITE DES RAMONEURS.

d'après l'étude minutieuse de ses restes apparents, géométriquement relevés avec un grand soin à l'échelle de 0ᵐ05, par M. Pinsard, architecte, et qui montre l'habileté et le savoir, dont les charpentiers et menuisiers amiénois savaient faire preuve aux XVIᵉ et XVIIᵉ siècles. Nous en citerons encore un autre exemple sur le Marché Lanselles. La charpenterie était en effet cultivée avec honneur dans notre ville par une antique corporation, dont on trouve déjà trace écrite de l'existence, dès 1345, et dont les membres, vieillis dans l'art du *trait*, conservèrent longtemps les anciennes et bonnes traditions du métier, qui leur assignaient, suivant l'opinion des juges les plus compétents, le premier rang parmi les corporations similaires de la province.

L'hôtel de Morgan, depuis une centaine d'années a subi, lui aussi, de nombreuses modifications. On a rétabli à neuf, au-dessus de la fenêtre centrale, un ancien bas-relief représentant la Sainte-Trinité, et constellé la façade de nombreux écussons des familles alliées aux Morgan. Il n'est guère resté de ce bel édifice, qu'une partie de la façade et la porte d'entrée en ogive surbaissée, par laquelle on y pénétrait autrefois. Elle est flanquée de deux tourelles en briques, comme le reste de la construction, portées en encorbellement et surmontées de toitures octogonales. Cet hôtel portait originairement le nom d'Hôtel de Moncheaux. Le terrain sur lequel il était bâti provenait des fortifications de la vieille enceinte de la ville, démolie sous Louis XI. Jean de Moncheaux, seigneur de ce lieu, de Martincourt, de Hodenc en Bray, conseiller du roi et receveur de ses finances, tant ordinaires qu'extraordinaires, ès pays de Picardie et d'Artois, se fit concéder une partie de ces terrains, en 1493, moyennant un cens annuel de deux chapons au jour de Noël, sous la condition de l'amaser de constructions manables, dans un délai de quatre années. Robert-le-Moutardier, qui construisit la tour de la Haie, le clocher des Frères prêcheurs et qui travailla à l'Eglise Saint-Germain, en fut, dit-on, l'architecte. Quelques années après, la veuve de Jean de Moncheaux, Jeanne de Villers, dame de Belloy et du Candas, représenta à l'échevinage que près de sa maison, que le défunt avait fait édifier de beaux et somptueux édifices, se trouvait l'emplacement d'une ancienne fontaine inutile et *abuye*, c'est-à-dire sans écoulement, qui ne servait que de receptacle aux immondices et de retraite *aux malvais garchons* et s'en fit concéder le terrain à cens, à charge de l'édifier, avec un puits répondant sur la rue et qui serait alimenté de la source de cette fontaine et commun au peuple. — Délib. du 10 septembre 1510. De la famille de Moncheaux, l'hôtel passa ensuite aux mains de celle de Louvencourt, et après à un sieur Guérard qui y établit en 1683 une manufacture privilégiée de peluches, puis de camelots fins de Bruxelles. Enfin en 1727 il fut acquis par M. Morgan. Rappelons ici en passant que c'est à M. Jean-Baptiste-Marie Morgan de Belloy, chevalier de saint Louis, ancien capitaine au régiment d'Orléans-infanterie, échevin, lieutenant de maire, puis maire en 1776, 1777 et 1778, associé à M. Delahaye, qu'Amiens dut sa première manufacture de velours de coton, industrie qui fut longtemps si florissante dans cette ville.

En 1765 ces Messieurs présentèrent requête à Mᵉ Trudaine intendant des finances demandant pour leur nouvelle création quelques marques de protection de la part du gouvernement, telles que le titre de manufacture royale, avec permission d'apposer sur la principale porte de leur fabrique un tableau et de mettre sur les étoffes qui s'y fabriqueraient un plomb doré lequel ainsi que le tableau porterait avec les armes de sa majesté les mots de : *Manufacture royale d'étoffes de coton d'Amiens*. Un arrêt du conseil d'Etat du 13 Mai 1766, fit droit à cette requête, leur accordant les divers privilèges attachés alors à cette dénomination, et la manufacture, établie dans une partie du Jardin du Roi, cédée par l'Académie

d'Amiens à laquelle elle avait été concédée pour la création d'une école de botanique, ne tarda pas à joindre à ses ateliers de filature et de fabrication du velours, des usines pour griller, blanchir, imprimer et apprêter cette étoffe. Au milieu des premiers jours de la Révolution, M. Morgan ne rendit pas moins de services à la ville pour subvenir aux maux dont elle souffrait par suite du manque de travail et de la mauvaise récolte de 1788, en lui cédant au prix coûtant avec MM. Degand et Delahaye 1200 sacs de blé qu'ils avaient importé d'Amérique, le septier de 50 livres valant alors sur le marché d'Amiens, 12 livres, revenant à près de 5 sols la livre de blé non moulu. Son fils Adrien-Jean-Baptiste-Marie-Joseph-Rose Morgan, fut à son tour maire d'Amiens, du 15 Mars 1808 au 13 Janvier 1816, et en cette qualité représenta la cité au baptême du roi de Rome comme maire d'une des quarante bonnes villes de l'Empire, deux autres Morgan, commandèrent la garde nationale de cette ville, M. Morgan de Frucourt pendant les plus mauvais jours de la Révolution, puis comme chef de la première légion de la Somme, lors de la réorganisation de cette force armée par le décret impérial du 8 Vendémiaire an XIV et M. Adrien Morgan de Belloy de 1848 à 1863.

La belle maison Renaissance de la rue des Vergeaux, n[os] 61, 63, qui date de la fin du XVI[e] siècle est connue sous le nom de Maison du Sagittaire à cause des deux petits sagittaires qu'on remarque au-dessus des clefs de voûte des deux grandes arcades du rez-de-chaussée, placées entre deux pilastres cannelés d'ordre dorique. Leurs tympans sont ornés de quatre figures de femmes à demi couchées, sculptées en demi bosse et formant deux groupes identiques alternés ; l'une tient entre ses bras une vieille cigogne à laquelle une autre plus jeune apporte dans son bec un serpent, l'autre figure à l'opposite est armée d'un poignard dont elle s'est percé le sein. Elle est accompagnée d'un petit enfant aussi blessé et posé à ses pieds et d'un chien qui semble lécher le sang qui coule de sa plaie. Notre vieil annaliste Pagès à qui est dû cette description sommaire croit y voir les symboles de la Piété filiale, et de l'Inhumanité, et du Désespoir « mais la représentation de ces deux figures est enigmatique s'empresse-t-il d'ajouter et je ne vous donne pas mes préjugés pour des vérités constantes. Entre les deux arcades dans une niche élégante se dresse une petite statuette autrefois peinte et dorée de la Vierge, la couronne en tête, tenant dans ses bras le divin enfant ; la frise au-dessus est ornée de quatre tablettes de marbre noir posées sur des rameaux de feuilles d'acanthe, séparées par des médaillons de guerriers ou d'empereurs romains, où se lisaient ces maximes philosophiques :

NE CONTEMPTOR SIS
QVOD POSSVM NON QVOD DEBEO
VSVI AC DECORI
VTILE QVOD HONESTVM

Chacun des deux étages de la façade est percé de quatre fenêtres encadrées de riches moulures entre lesquelles s'élèvent des pilastres ioniques au premier, corinthiens au second. De belles têtes de femmes et d'adolescents ornent les clés du cintre au premier, celles de l'étage supérieur, surmontées de frontons triangulaires brisés, sont décorées au contraire de figures chimériques. Cinq superbes mufles de lions, profondément fouillés, séparés par des entrelacs, sont espacés sur le bandeau séparatif des deux étages.

Mais pas plus que ses sœurs, la maison du Sagittaire n'est parvenue jusques



ANCIEN HOTEL DE MONCHEAUX

à nous sans mutilations. Dans son état primitif il n'existait d'abord qu'une seule arcade, Pagès est explicite sur ce point « Les deux figures placées aux deux côtés d'une arcade sont semblables aux deux autres placées au côté de l'autre, dit-il, parce qu'elles ont été faites sur le modèle des deux premières dans le temps qu'on a rélargi cette porte cochère et que l'on a fait une arcade semblable à celle qui était de l'autre côté. Cet ouvrage qui fut fait il y a environ vingt ans était d'une entreprise bien hardie parce que pour y réussir il a fallu soutenir la masse de la moitié de cette haute maison qui dans le temps de cette construction portait à faux. » D'après cette indication, Pagès écrivant ceci en 1715, cette opération délicate dut avoir été exécutée dans les cinq ou six dernières années du XVIIIe siècle vers 1695 pour M. Galand qui en était alors propriétaire (1). Enfin a disparu le pignon central que notre vieil annaliste décrit ainsi « triangle presque équilatéral ayant sur le bas du coté droit un escu de France sculpté en bas relief, surmonté d'une couronne de Duc qui est apparemment celle du Duc de Mayenne, parce que la façade de cette maison, fut bâtie en 1593 année dans laquelle la ville d'Amiens était encore engagée dans la Ligue dont le dit duc était lieutenant général et chef ; l'inscription de cette année 1593 est sculptée en bas relief au milieu du pignon de cette façade dont le bout de l'autre côté est orné d'un écu en bas relief aux armes de la ville d'Amiens » Enfin dernier détail que nous donne l'auteur de la Description des rues et des bâtiments saints et profanes de la ville d'Amiens, les gouttières en plomb étaient ornées de figures argentées et dorées (2).

La supposition de Pagès au sujet de cette couronne ducale paraît assez plausible. La maison du Sagittaire était encore un hôtel municipal et appartenait à sire François Gauguier sieur de Campreux, l'un des plus ardents ligueurs de la cité, deux fois maire d'Amiens durant les années 1573 et 1577 et qui, dans son fanatisme exalté ne rougit pas de remplir les fonctions d'échevin sous la domination espagnole en 1597.

Comme beaucoup d'autres dans le vieil Amiens, la Maison du Sagittaire est bâtie sur des caves d'une époque bien antérieure, avec voûtes en pierres à nervures et d'une telle profondeur qu'il faut descendre 42 marches pour y accéder.

Sur le Marché Lanselles autrefois Marché aux herbes, dans la cour de la maison n° 33 se voit une maison portant la date de 1633, en briques et pierres formant bossage au-rez-de-chaussée ; le surplus de la construction en chêne a toutes ses pièces de charpente ornées soit sur les angles soit sur les faces, de sculptures délicatement travaillées. L'Album archéologique de la Société des Antiquaires de Picardie en a donné la restitution en 1886. Les autres maisons de ce marché les plus anciennes ne remontent pas au delà de la seconde moitié du XVIIe siècle comme l'indique notamment la date de 1660 figurée par les ancrages de la maison formant l'angle de la rue des Chaudronniers. Il y a cinquante ans elles présentaient encore un certain caractère et quelques unes avaient conservé même leurs antiques enseignes comme le Blanc bœuf et la Barbe d'Or.

Du XVIIIe siècle on pourrait citer encore sur l'ancien Quai (aujourd'hui place

(1) Est-ce Martin Galand qui fut échevin en 1694 ?

(2) Rue des Vergeaux. C'est la rue la plus peuplée de la ville : elle contient quatre-vingts maisons de marchands les mieux fournis de la ville. Il se trouve une maison très bien faite dont la façade est revêtue de quatre ordres d'architecture. La dépense n'a pas été épargnée jusques aux gouttières de plomb recouvertes de différentes figures argentées et dorées. — Pagès, t. II, p. 180. Ed L. Douchet.

Vogel) la maison Cozette bâtie sur les plans de Rousseau, celle rue Saint Jacques n° 52 par Dufourmantelle, qui rappelle beaucoup le faire de cet artiste sous lequel il avait travaillé. Nous n'aurions garde d'oublier enfin la maison de la rue des Sergents, n° 57, dont la porte d'entrée est flanquée à droite par une belle cariatide d'homme barbu au torse magistralement fouillé supportant sur ses robustes épaules un balcon en fer forgé, dernier produit de l'art si remarquable de l'ancienne ferronnerie française et qui ne serait pas indigne du marteau de Veyren dit Vivarais, de Corbie, l'auteur des remarquables grilles du chœur de la cathédrale d'Amiens.



Amiens — Maison rue des Sergents.

AMIENS

Maison du Sagittaire. Partie centrale de la façade

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

AMIENS

MAISONS HOSPITALIÈRES ET RELIGIEUSES
FORTIFICATIONS

NOTICES PAR A. JANVIER



HOTEL DIEU





L'HOTEL-DIEU

Le soulagement des pauvres est un sentiment dicté par l'humanité, prescrit par la religion et par toutes les lois sociales. Il est de devoir rigoureux et de nécessité indispensable. Il n'y a eu chez aucun peuple ancien, autant d'établissements de charité que parmi nous, dit un mémoire sur la situation des affaires et des finances de la ville d'Amiens, écrit en 1790. L'Hôtel-Dieu, le plus vieux de ces asiles secourables, fait l'objet de cette notice.

Il existait déjà au XIIe siècle sous le nom d'Hôtel-Dieu ou d'Hôpital Saint-Jean, sans qu'on connaisse la date exacte de sa fondation et comment il prit naissance. Il était alors situé sur les bords de la petite rivière d'Avre ou du Hocquet et comprenait tout le terrain que l'église de Saint-Firmin-le-Confesseur et le palais épiscopal occupèrent ensuite; son cimetière était placé à l'endroit où s'élevèrent plus tard les cloîtres et le cimetière de Notre-Dame. Au nombre de ses premiers bienfaiteurs, il comptait Pierre d'Amiens seigneur de Flixecourt et de Vignacourt, fils d'Aleaume frère de Dreux d'Amiens, qui, en 1184, lui donna son fief de Regnauval, entre Vaux et Flesselles, donation confirmée par Thibaut évêque d'Amiens et ratifiée par Dreux. Marie de Bethisy veuve d'un ancien mayeur Nicole Bernier et sa sœur Isabelle lui léguèrent aussi des cens d'une certaine valeur assis sur différentes propriétés de la ville qui furent l'objet d'une transaction entre la commune et les administrateurs de la maison.

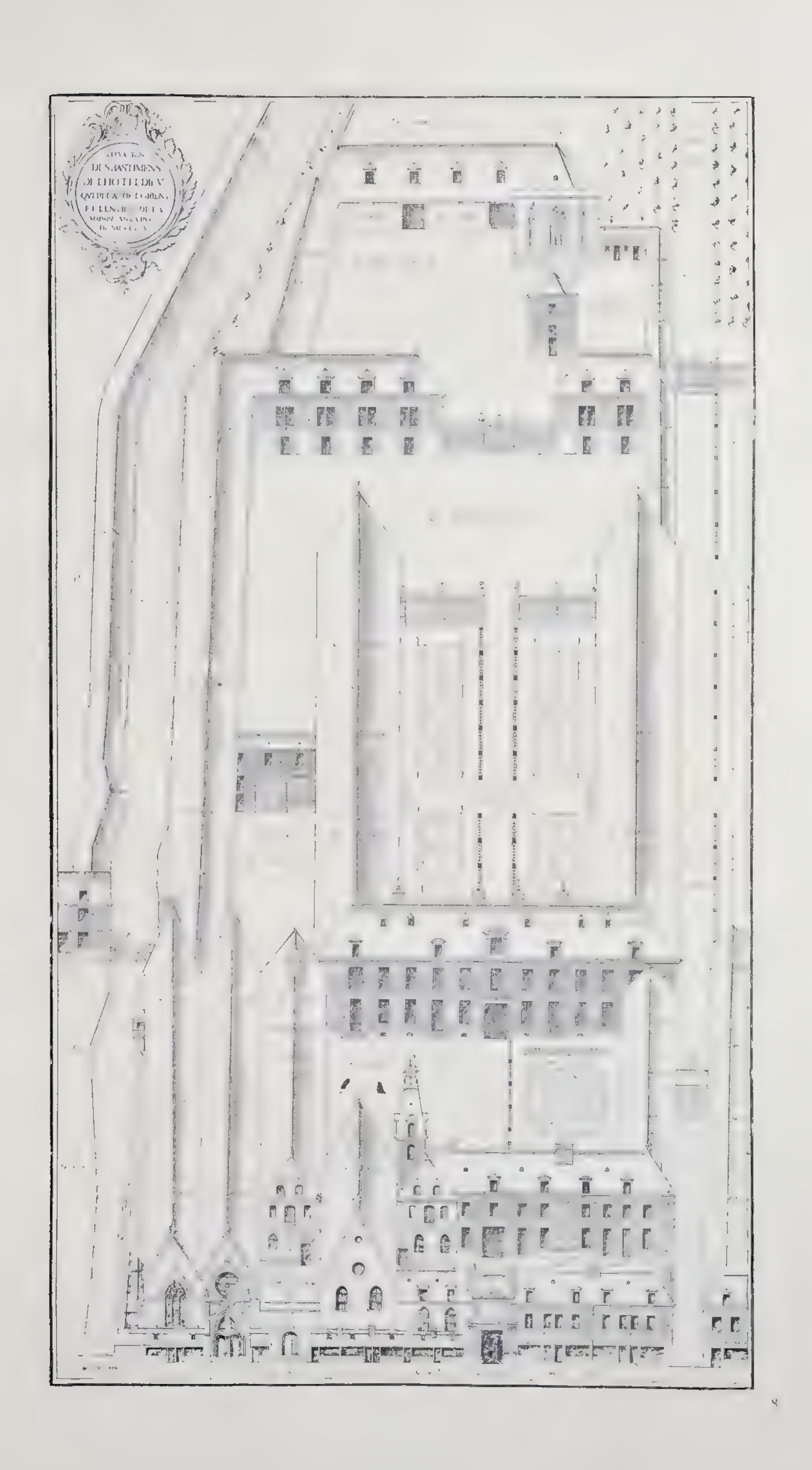
Mais cet Hôtel-Dieu placé sur un point culminant par rapport à la basse ville, était par cette position préjudiciable aux habitants, toutes ses immondices contaminaient les eaux dans lesquelles elles se déversaient et occasionnaient de nombreuses

maladies pestilentielles. D'un autre côté, l'église de Saint-Firmin-le-Confesseur se trouvant sur le terrain sur lequel on voulait édifier la cathédrale qui devait remplacer celle détruite par l'incendie de 1218, qui avait anéanti avec elle ses anciens martyrologes, ses calendriers, ses archives, l'évêque, le clergé et l'échevinage décidèrent en 1236 la destruction de Saint-Firmin qu'on reconstituerait sur l'emplacement de l'hôpital Saint-Jean transféré dans la Chaussée au Blé, proche le Grand Pont, dans une maison acquise par Jean de Croy l'un des riches bourgeois d'Amiens, projet qui fut réalisé deux ans après, sous l'épiscopat d'Arnoul. Pour premiers fonds le chapitre donna 500 livres payables en cinq annuités ; le surplus des sommes nécessaires fut fourni par les dons de généreux et charitables citoyens, et dès ce temps l'on fit une grande salle sur la cour pour les malades et un dortoir pour les religieuses. Messire Thomas Greffin chantre et chanoine de la cathédrale, neveu de Richard de Fournival, chancelier de l'église d'Amiens et frère utérin de l'évêque Arnoul, fit en 1261 édifier à l'endroit où est aujourd'hui la chapelle actuelle, une chapelle sous le vocable de saint Jean-Baptiste qu'il aumôna de 15 livres de rentes, et à laquelle par son testament il laissa les livres d'église et les ornements nécessaires au service du culte, plus, plusieurs reliques, entr'autres : la fontenelle de saint Jean-Baptiste et de la jointe ou carpe de Saint-Firmin-le-Confesseur enchassées dans deux vases d'argent. Gautier d'Heilly, chevalier, seigneur de ce lieu, donna à son tour plusieurs héritages joignant son fief d'Heilly situés dans l'étendue de cet Hôtel-Dieu « et ont du depuis, écrivait, en 1622, le chanoine De Lamorlière, contribué à ce saint œuvre tant de personnes, que les bastiments de ce lieu ayans varié à diverses fois, les principaux que l'on y voit auiourd'huy, ne sont que modernes et depuis peu. »

Nous ne pouvons faire ici l'histoire complète, bien que si instructive de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, depuis sa fondation jusqu'à nos jours : elle nous entraînerait trop loin des limites assignées à notre tâche. Pour se rendre compte des modifications apportées par la suite des temps aux constructions primitives que nous venons de signaler, le lecteur peut se reporter au plan cavalier que reproduit notre planche. Ce plan conservé aux archives des hospices, dessiné à la plume et enluminé à l'aquarelle, a été exécuté dans les dernières années du XVIIe siècle ; il ne mesure pas moins de 1^{m}40. Dans un cartouche ornementé il porte cette légende : Elévation dv bastiment de l'Hostel-Dieu qui regarde l'Orient et l'entrée de la maison sur la rve Saint-Lev. On y remarquera l'ancienne chapelle de saint Nicolas dont les débris ont été démolis en 1851, la décoration extérieure de la grande salle saint Jean, enfin la disposition de la chapelle avant la construction de son portail actuel.

C'est avec ce guide en main, que nous allons visiter l'hôpital amiénois du XVIIe siècle :

Sur la rive droite du bras de la Somme qui coule de la Queue-de-Vache à l'Ile-Saint-Germain, après avoir passé le pont de l'Hôtel-Dieu, s'élevait le bâtiment consacré aux femmes et aux hommes, connu sous le nom de salle Saint-Jean. Cette vaste salle ayant la hauteur et la forme d'une église à deux nefs, fut reconstruite au XVe siècle dans le style flamboyant de cette époque, des libéralités, dit-on, d'Adrien de Hénencourt, doyen du Chapitre d'Amiens et neveu, par sa mère Isabelle de Beauvoir, de l'évêque Ferry de Beauvoir que ses attaches bourguignonnes privèrent de son évêché et exilèrent à Montreuil-sur-Mer, où il mourut en 1472. Par le noble et généreux emploi qu'il sut faire de son immense fortune, le doyen de Hénencourt, « fit du bien quasi à tous les lieux saints du monde, de sorte qu'on dit communément, nous rapporte de La Morlière, que les armes de Hénencourt



sont depuis Amiens jusqu'à Jérusalem. » Ce savant et pieux ecclésiastique, que la confrérie religieuse et littéraire de Notre-Dame-du-Puy avait élevé à la maîtrise en 1492, a, non seulement fait imprimer à ses frais, à Paris chez Jean Lepetit, le breviaire à l'usage de l'église d'Amiens (Paris 1528, un volume in-f°), peindre les Sybilles de la Chapelle Saint-Eloi à la Cathédrale mais, outre la salle Saint-Jean, construire encore le gracieux portail de l'église Saint-Remi qui tomba sous la pioche des vandales en 1851, celui de l'église Saint-Michel entièrement détruit sous la Révolution, une partie du cloître des Cordeliers et la belle clôture historiée de la vie et de l'invention du corps de saint Firmin le martyr, autour du chœur de la cathédrale. Mais comme l'affirment Goze et Dusevel, contrairement au silence gardé sur ce point, par de La Morlière, Pagès et Daire, Adrien de Hénencourt fit-il vraiment réédifier la salle Saint-Jean ou, même seulement, son portail sur la rue Saint-Leu, comme c'est l'opinion du second de ces auteurs ? Les archives hospitalières ont conservé des comptes curieux sur cette reconstruction, qui fut exécutée de 1528 à 1535 environ : ils ne citent pas le nom du libéral chanoine, et semblent prouver au contraire que la construction fut faite du produit des deniers donnés aux tablettes, aux quêtes, versés aux troncs des églises et des dons particuliers de plusieurs citoyens tels que la veuve de sire Nicolas Fauvel, de Antoine Picquet, prévôt et juge ordinaire de la prévôté de Beauquesne, de Salmon Haudicquel, du chanoine Baude Lagrené, etc.

A la suite de la salle Saint-Jean, une petite porte donnait accès dans la cour de l'église ; puis après la porte d'entrée principale, un corps de logis à un seul étage avec comble, s'étendait le long de la chaussée Saint-Leu jusqu'à une impasse fermée à son extrémité par une porte cochère conduisant à une voirie pour le service des charrois. Cette porte d'entrée principale, bâtie de pierre blanche, d'ordre composé, flanquée des deux statues de grandeur naturelle de saint Jean-Baptiste et de sainte Marthe placées dans des niches et amortie d'un fronton angulaire, fut achevée en 1689. On y plaça les armes de Monseigneur Henri Feydeau de Brou, 78ᵉ évêque d'Amiens, qui se voient encore aujourd'hui.

Après l'avoir franchi, on entrait dans la petite cour, on se trouvait en face d'un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, d'un étage avec comble, par lequel on communiquait avec la première cour. Celle-ci était enclose, en face par un autre bâtiment de même ordonnance que le précédent, à gauche, dans le prolongement de la petite cour de l'église par les communs placés contre et parrallélement à la salle Saint-Jean, à droite par les bâtiments destinés au logement du supérieur, au devant duquel était disposé le préau des ecclésiastiques. Derrière ce bâtiment principal, faisant retour en aile, à droite, le bâtiment des religieuses, à gauche leur dortoir donnant sur le grand préau qui leur était réservé et communiquant par une grille avec la grande cour qui rejoignait par un retour d'angle vers la rue, la très petite cour consacrée aux malades, entre le dortoir des sœurs et un long bâtiment d'offices communs élevé dans le prolongement de l'axe de la salle Saint-Jean. Au-delà enfin de la grande cour s'ouvrait encore la basse-cour, dite au bois, autour de laquelle on rencontrait le bûcher, la grange aux fagots, la chapelle Saint Nicolas fondée en 1269 dans le cimetière et dont les derniers débris ont disparu en 1851, la basse-cour et son pigeonnier. Derrière ces dernières constructions s'étendaient les jardins et le grand cimetière décoré d'une croix de pierre posée en 1455. En 1520 on avait établi au bout de ce jardin, une salle pour les pestiférés derrière la chapelle de la Conception répondant sur la rivière. Mais comme il était dangereux de garder de pareils hôtes dans l'intérieur de la ville et de les

inhumer là, une délibération du 4 décembre 1675 en permit la démolition et l'emploi des matériaux à en provenir pour la construction du dortoir, sous réserve de conserver les pierres où se trouvaient les armes de la ville.

La chapelle ou église actuelle de l'Hôtel-Dieu, fut rebâtie sur l'emplacement de celle édifiée par Thomas Greffin, sous l'épiscopat de Mgr Feydeau de Brou en partie des libéralités de Jacques de Louvencourt, seigneur de Pissy qui y fut enterré dans le chœur. Pagès nous a conservé quelques détails sur ce qu'elle était encore de son temps. Son retable d'autel d'architecture gothique était orné de trois tableaux d'émail, celui du milieu représentant la Nativité de N.-S., les autres l'adoration des Mages et le baptême du Sauveur; six grandes statues isolées, peintes et dorées, de saint Jean-Baptiste, sainte Marthe, saint Sébastien, saint Joseph, sainte Marie-Magdeleine et saint Louis étaient placées contre les murailles du chœur au-dessus des formes données autrefois par Nicolas de Lagrené, abbé de saint Jean et évêque d'Hébron, suffragant de Mgr François de Halluin, 68e évêque d'Amiens et de Charles Hémart de Denonville son successeur. Les autres parties de l'église étaient proprement ornées et entretenues, et l'on y exposait à certains jours enchassées dans des reliquaires d'argent, plusieurs reliques de saints, enfin dans un tableau placé dans la nef se lisait cette épitaphe :

Cy gist le corps, mais vive est la mémoire
D'un Baudoin qui d'un stile doré
En vers français Senèque a décoré,
Fait d'un soulier une plume de gloire,
Il fut à Troyes un principal sans prix,
Régent d'Amiens puis maître en ce pourpris.

Ce sixain amphigourique avait pour intention d'apprendre au visiteur que Benoit Baudoin natif d'Amiens et fils d'un cordonnier, avait été principal du collège de Troyes en Champagne et qu'outre une traduction des tragédies de Senèque il avait écrit sous le titre de *Calceus antiquus et mysticus* publié à Paris en 1615 chez Lenglé, petit in-8° sur parchemin, un traité dans lequel il fait remonter l'origine de la chaussure à notre premier père Adam. De retour dans sa patrie, en 1628, régent du collège d'Amiens, il fut nommé maître de l'Hôtel-Dieu et décéda dans cette fonction en 1632, laissant cet établissement légataire universel de ses biens, consistant en cent journaux de terre.

L'on remarquera encore sur le plan, à droite et à gauche de la porte d'entrée, des logettes appuyées contre les corps de bâtiment sur la chaussée Saint-Leu. Ces sortes de constructions parasites n'étaient point rares autrefois dans notre ville et s'attachaient à tous les édifices auxquelles elles pouvaient s'accrocher. Il en existait contre les portes de la ville, contre le Beffroi, autour du pilori, de la clôture du cimetière Saint-Denis, dans le porche sud de l'église Saint-Leu. Un tableau de la confrérie de Notre-Dame-du-Puy daté de 1521, nous les montre incrustées dans le parvis de la cathédrale. Nous avons vu disparaître en 1854 les dix échopes pittoresques que nous a conservées le crayon de Duthoit, qui nichées entre les contreforts de Saint-Germain, avait fini par devenir la propriété de leurs locataires, propriété très incommode et surtout très nuisible pour l'église. Toutes ces constructions étaient dans l'origine affermées à cens et affectées à diverses petites industries. Les logettes de l'Hôtel-Dieu au nombre de cinq et à usage de boucheries avaient été bâties par les maîtres frères et sœurs de cette maison en vertu de

l'autorisation que leur avaient accordée le 8 janvier 1579 par les maire et échevins, moyennant, outre certaines conditions, un cens annuel de 50 sols tournois.

L'Hôtel-Dieu d'Amiens, à la veille de la Révolution était à peu près resté tel que nous le représente le plan du XVIIe siècle.

Un rapport daté de 1784 par M. Colombier, inspecteur général des hôpitaux montre que les salles réservées aux malades, se bornaient toujours aux bâtiments de la salle Saint-Jean y réédifiée au XVIe siècle et ne renfermaient que 63 lits où on couchait, plus souvent que quelquefois, à deux. Il faut reconnaître les progrès énormes accomplis dans l'œuvre d'hospitalisation depuis cette époque puisqu'aujourd'hui le nombre des lits s'élève à 465 et que toutes les affections humaines y sont traitées.

Aux noms des bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu qui se sont déjà présentés sous notre plume, il faudrait encore citer dans le passé : Guillaume III comte de Ponthieu de Montreuil et de Saint-Pol, Guillaume le Barbier, chanoine et pénitencier d'Amiens, Richard de Fournival, un autre Lagrené chanoine de la cathédrale, les évêques Lefevre de Caumartin, Pierre Sabatier, de la Motte d'Orléans, dans les temps modernes, les Morgan de Belloy, les Potron Leclerc, les Alexandre, etc. Le registre de 1620, *libellus obituum missarum* et les autres archives hospitalières révèlent par centaines les nombreuses fondations faites en faveur de l'Hôtel-Dieu par toutes les classes de la société, par tous les généreux citoyens dont une liste complète a été donnée dans le compte-rendu moral et administratif de 1891, mais nous le répétons, nous n'écrivons pas l'histoire de l'Hôtel-Dieu et ces lignes n'ont d'autre but que de donner quelques détails explicatifs des deux planches qu'elles accompagnent. Rappelons cependant avant de finir, qu'il y a déjà plus de trente ans, sur la proposition d'un de ses membres, la Société des Antiquaires de Picardie a émis un vœu en faveur de la restauration de l'ancienne salle Saint-Jean et faisons un dernier appel pour qu'on ne laisse pas tomber un jour en ruines, un édifice que recommandent son style élégant et ses souvenirs.





LE COUVENT DES SOEURS GRISES

ANCIEN HOPITAL DE SAINT NICOLAS EN COCQUEREL.

Au XIVe siècle, l'emplacement de la rue des Sœurs grises et de leur couvent, était occupé par un hôtel construit près des fortifications, auquel on aboutissait par une rue qui y conduisait directement et qui avait pris du nom des propriétaires qui habitaient ce manoir, le nom de rue de Cocquerel, qu'elle échangea plus tard contre celui de rue Saint-Germain, en raison de la proximité de l'église sous ce vocable.

La famille de Cocquerel était aux XIIIe et XIVe siècles l'une des plus notables de la ville d'Amiens; ses armoiries au milieu de la rose du grand portail de la cathédrale, sur l'ancien autel du pilier rouge (aliàs chapelle de Notre-Dame du Puy), sur un vitrail de l'église Saint-Martin aux Waides ou au Bourg, attestaient son importance. L'un de ses membres, Firmin de Cocquerel, chanoine d'Amiens, doyen de Paris, évêque de Noyon, avait été chancelier de France sous Philippe de Valois. Six autres Cocquerel furent successivement maires d'Amiens: Jean en 1241, 1246, 1250, un autre Jean en 1272, un troisième en 1319, un Firmin de Cocquerel en 1302, un autre en 1351, 1354, 1357 décapité pour haute trahison par les ordres de Guy de Chatillon comte de Saint-Pol, lieutenant du régent en Picardie, à la suite de la tentative faite par les partisans du roi de Navarre sur la ville, enfin, Firmin de Cocquerel, fils de Jacques de Cocquerel en 1358 et 1361. L'hôtel de Cocquerel ayant été détruit à la suite des évènements malheureux de 1358, un autre maire d'Amiens, Gille Ravin était devenu propriétaire du terrain. En 1382, sa veuve Colaye La Monnière, fille de défunt Pierre Le Monnier qui avait à son tour exercé les fonctions de maire en 1318, 1321, 1325 et 1328, donna par son testament 3.000 écus à Jean, pour fonder un hôpital de « 20 lits bien et bel estorez, pour y héberger chaque nuit 40 pauvres si tant en y vient, qui recevront un pain de 40 au setier, un postage tel qu'il appartenra, et serait les dits povres cauffé quand mestier et necessite sera. » Elle laissait à cet hôpital, les cens, fiefs et redevances qu'elle et son défunt mari possédaient sur les moulins de Clenquain, Bayard et Passavant, pour acheter des rentes au profit de cet établissement. Ces biens, suivant sa volonté, se distribuaient aux pauvres par les mains du maire de la ville, lequel en rémunération des peines de cette administration, devait toucher 100 sous par an. Au cas où les revenus seraient plus que suffisants pour les distributions ci-dessus mentionnées, elle voulait que l'excédant servit à l'installation d'un chapelain, qui chaque jour dirait la messe et l'office des morts pour le repos de son âme et de celles de ses parents et pour la réception d'une, deux, trois ou quatre personnes bourgeois et bourgeoises d'Amiens *anchiens et diséteux* qui recevraient chaque semaine chacune 5 sols tant qu'elles vivraient, laissant enfin au maire le soin d'y commettre comme administrateur personne bonne, loyalle et sage, après la mort d'Hurés de la Trenquie qu'elle désignait

pour cette fonction, avec des appointements de x[l] de rente et son logement dans ledit hôpital, et tout son maisnage, sa vie durant.

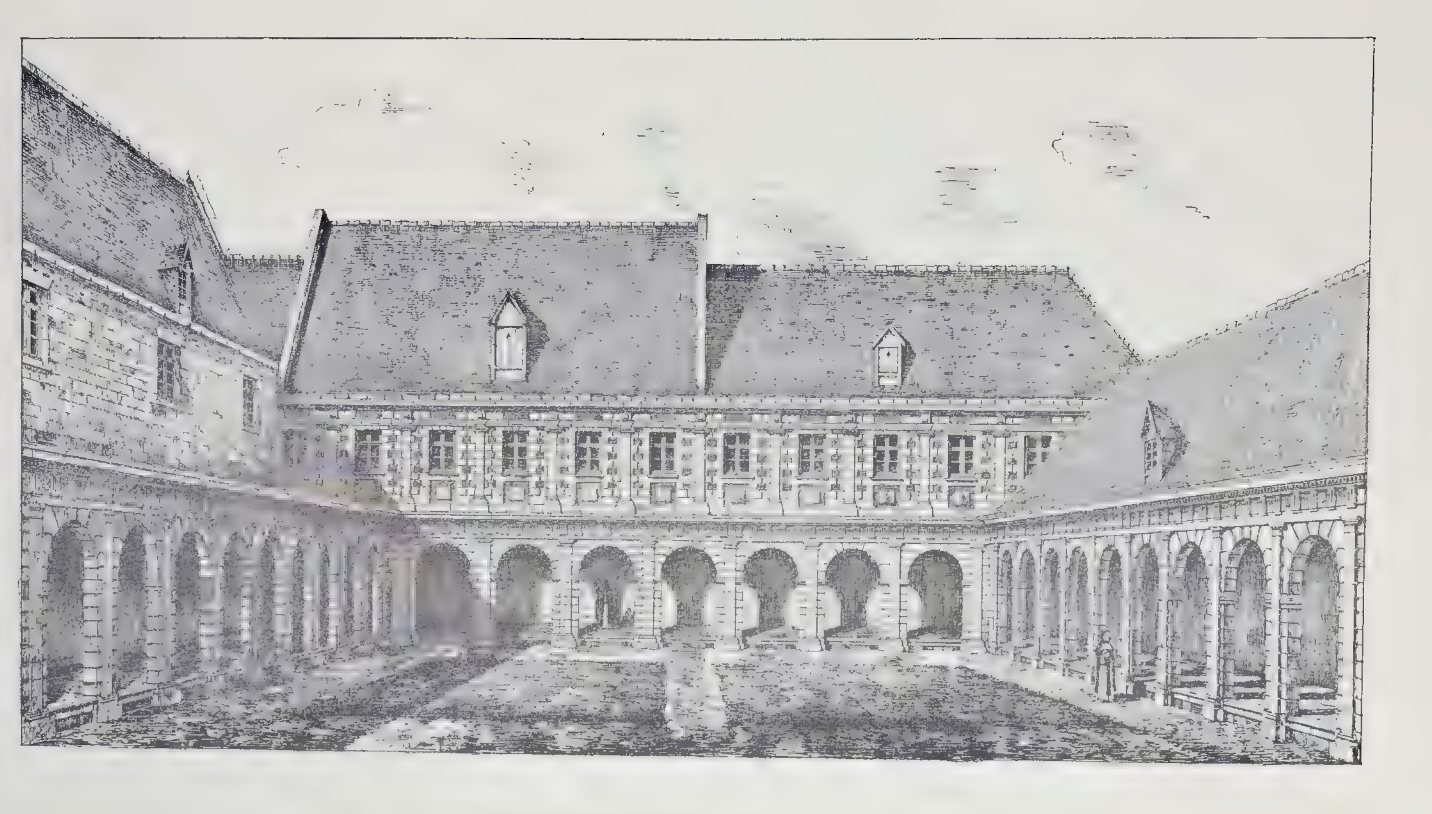
Le nouvel établissement hospitalier, placé sous le vocable du patron des mariniers et appelé hôpital de Saint-Nicolas en Cocquerel en mémoire des anciens possesseurs du terrain, fut administré suivant les intentions de sa fondatrice jusques aux dernières années du xv[e] siècle.

A cette époque la ville d'Amiens comptait déjà deux maisons de filles de l'obédience de Saint-François-d'Assise : les Clarisses fondées en 1444, des libéralités de Philippe de Saveuse, conseiller, chambellan du duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, capitaine des villes d'Amiens et d'Arras et de Marie de Lully son épouse, et les religieuses de la ville d'Hesdin qui, chassées de leur retraite par les malheurs de la guerre, s'étaient réfugiées à Amiens où l'échevinage par charité, les plaça temporairement, suivant son plaisir dans l'hôpital de Saint-Julien vis-à-vis Saint-Leu (1), en remplacement des laïcs qui en avaient la direction, pour avoir soin des pauvres malades et y exercer l'hospitalité envers les pèlerins et les pauvres de passage. Peu après, une nouvelle congrégation du tiers ordre « qui se soloient tenir à Monstreuil et ailleurs à l'environ, poussée par les mêmes circonstances de guerre de fuir sa maison de Mainneville, suivit l'exemple que lui avaient donné les sœurs de Saint-Julien et le 13 février 1480 présenta à son tour requête à l'échevinage, demandant un asile dans l'hôpital de Saint-Nicolas en Cocquerel pour y demeurer, afin de pouvoir aider et loger les passants et administrer les nécessités aux pauvres ainsi qu'au dit hôpital est accoustumé faire en tous cas de maladie, fust de peste ou autre, sans toutefois par elles mendier ne quêter leur vie avant la ville, mais vivre de labeur de leurs mains au mieux qu'elles porront, Messieurs ont consenti et accordé pourvu qu'elles ne soient plus de XII (2). Ces religieuses connues sous le nom de Sœurs grises, de la couleur de leur vêtement qui différait de la couleur musc brun que portaient les deux autres ordres, entrèrent donc en possession de l'hôpital où l'année suivante, les pauvres femmes et les enfants seuls furent dorénavant admis, sans être tenues de recevoir les hommes qui durent aller à l'hôpital Sire Liénard devant Saint-Leu (3). En 1499, comme l'on avait, depuis peu, fait une nouvelle entrée et portail à l'hôpital du côté de l'hôtel appelé Le Leu Warou, l'échevinage afin de faire connaître que c'était un hôpital comme il l'avait été d'ancienneté, décidèrent de faire écrire en grosses lettres au-dessus de cette porte : *C'est icy la maison et hospital Saint-Nicollay en Cocquerel* (délibération du 7 août). L'hôpital dura ainsi jusqu'au milieu du xvii[e] siècle, mais en 1625 la ville ayant voulu contraindre les Sœurs qui venaient de faire reconstruire leurs bâtiments du côté du marché aux bêtes, à remettre sur leur porte principale une nouvelle inscription annonçant qu'elles recevraient les pèlerins étrangers, arguant de la clôture à laquelle elles avaient été soumises en 1615, elles offrirent de les loger dans une maison leur appartenant rue Quincampoix et le corps de ville qui touchait les revenus de l'hôpital, prit sur lui d'en acquitter les fondations. C'est alors qu'elles firent sculpter au-dessus de cette porte, les armes de leur ordre : de gueules à la croix d'or en chef, et en pointe de deux bras de carnation

(1) On ignore le temps de sa fondation et le nom de son fondateur, mais il existait déjà dès 1295 car Dreux Malherbe ancien mayeur d'Amiens, lui avait légué xx sols de rente annuelle.

(2) Registre aux délibérations, Février 1480.

(3) Registre aux délibérations de l'échevinage t. XIV, f° 4. — Cet hôpital, sous le vocable de Saint-Jacques, avait été fondé par Liénart-le-Sec, cinq fois mayeur d'Amiens, dans les premières années du xiv[e] siècle devant le pont où Dieu ne passast oncques, et servant de limite aux paroisses de Saint-Leu et de Saint-Sulpice.



CLOITRE DU COUVENT DLS SŒURS GRISES

stigmatisés, à dextre, nu celui du Christ, à senestre, vêtu de brun, celui de Saint-François-d'Assise, que l'on reconnaît encore quoique mutilées.

Les Sœurs grises avaient depuis longtemps dépassé le nombre fixé par l'autorisation municipale, elles avaient été jusqu'à quarante; à la Révolution elles comptaient encore quinze religieuses de chœur, sept converses et une affiliée. En 1613 elles avaient obtenu du roi, permission d'acquérir jusqu'à concurrence de 15.000 livres de biens avec exemption des droits seigneuriaux et diminution des droits d'aides sur le vin et le sel, vu leur pauvreté. Nous venons de dire qu'en 1625, elles avaient reconstruit leurs principaux bâtiments ; en 1676 elles élevèrent le cloître que représente notre planche, en deux ordres superposés d'architecture ionique et dorique tout en bossage.

Fermé lors de la suppression des ordres monastiques, le Couvent des Sœurs grises fut aliéné comme bien national le 22 janvier 1793 ; l'acquéreur revendit le terrain en détail pour des constructions particulières et des fabriques et un passage y fut longtemps ouvert, faisant communiquer la rue des Sœurs grises avec la rue du Port.

L'église avec ses deux pignons élevés et ses deux grandes fenêtres ogivales que l'on remarque encore sur la première de ces rues et qui sert aujourd'hui de magasin, avait été reconstruite au XVI[e] siècle. L'autel tourné du côté du Nord était embelli d'un retable de bois doré orné de petites figures de même; un grand tableau placé dans le contre retable représentait la Vierge dans cet excès de langueur où l'avait jeté l'absence de son divin fils après son Ascension. Cette toile de Laurent de La Hire, élève de Vouet, l'un des premiers fondateurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture était, suivant l'opinion de quelques connaisseurs, l'original de celui du frère Luc qu'on voit dans la chapelle saint Etienne de la cathédrale. Elle était accompagnée de deux autres tableaux: sainte Elisabeth de Hongrie leur patronne et saint Nicolas patron titulaire de l'hôpital.



PORTE DU RAVELIN DE MONTRESCU — DÉTAIL

LA PORTE MONTRESCU

La ville d'Amiens a été considérée de tout temps comme une position stratégique importante et l'une des clefs principales du passage de la Somme. Sa vieille enceinte, jusqu'aux dernières années du xv[e] siècle, y laissait pénétrer du côté de l'Artois par la porte de Gayant ou du Géant devant Saint-Maurice, la porte Montrescu et celle de Saint-Pierre, tour à tour ouvertes ou fermées, suivant les circonstances politiques ou les appréhensions des attaques de l'étranger. Ce ne fut qu'à l'époque de la guerre de Cent ans que commencèrent les travaux de fortifications qui devaient à l'Est et au Sud protéger les faubourgs et englober dans l'enceinte de la cité le cimetière Saint-Denis, les couvents des Augustins, des Jacobins, des Cordeliers et les nombreuses habitations qui s'étaient groupées autour des portes ou de ces établissements religieux, exposées trop souvent aux insultes de l'ennemi.

De cette dernière enceinte, dont les deux ports et la ligne de nos boulevards modernes retracent l'étendue, des ouvrages défensifs qui y furent successivement ajoutés au XVIe et XVIIe siècle, deux d'entr'eux ont seuls survécu : un fragment du bastion de Guyencourt et la porte Montrescu.

A quelle époque cette porte fut-elle édifiée pour la première fois ? vraisemblablement quand la ville s'étendit un peu plus au Nord au-delà de la porte de Grand-Pont, dont l'échevinage, lors de la nécessité d'élargir la grande Chaussée au Blé en 1484, eut tant de peine à ordonner la démolition, parce qu'elle était *une des plus anchiennes portes de la ville*, et que déjà vingt-trois ans auparavant il l'avait fait visiter pour en tenter la réparation. Bel exemple à citer aux édilités modernes qui, ne se souciant guères d'archéologie, montrent trop peu de respect pour les vieux monuments et les souvenirs qu'ils peuvent évoquer. L'ancienne porte Montrescu existait donc déjà antérieurement au XIVe siècle, époque où elle fut rebâtie ; la première pierre en fut posée le 26 juin 1390 par Hue Poulette (1). Ce maître de l'œuvre, comme on disait alors, dont le nom se rattache à la construction des ponts de Baraban et de Sire Jean Ducange, aux travaux du Beffroi et de la portelette des Arcs, avait, dès le mois de mars précédent, fait exprès le voyage de Paris en compagnie de Mathieu de Beauval, clerc du maître des ouvrages de la ville, pour visiter la porte Saint-Antoine et le petit Châtelet, afin de prendre exemple à édiffier à Amiens, *de nouvel*, la porte Montrescu que le corps municipal, à la saison à venir avait intenté de faire toute nœufve (2).

Gayant, Montrescu et Saint-Pierre, ces trois portes, sur un front d'aussi peu d'étendue, avaient été reconnues comme constituant un danger sérieux pour la sécurité de la ville ; aussi lorsqu'Amiens rentra définitivement en 1470 entre les mains de Louis XI, de grands travaux de fortifications furent-ils entrepris pour mettre sa conquête à l'abri des nouvelles attaques de Charles le Téméraire. Par ordre du comte de Dammartin, l'on travailla déjà à couvrir d'un boulevart la porte de Montrescu, parce qu'il y avait lieu de clore la porte Saint-Pierre trop périlleuse et trop dangereuse, plus que ne l'était encore cette dernière. Cet ouvrage tenait à cœur à Louis XI, qui outre les 1200 livres qu'il avait données à la ville lorsqu'elle était rentrée dans ses mains, lui avait encore accordé une autre somme de 2000 francs pour ces travaux. Tandis que la démolition de la vieille enceinte commençait par ses ordres, l'on poussait également avec activité ceux de la porte Montrescu. En 1475, Jean Bengier, artiste peintre, avait décoré d'or et d'azur une grande image de saint Louis qu'un marchand entailleur d'images avait faite et taillé en pied pour être posée sur le boulevard, en remplacement de celle qui existait autrefois sur la porte et dont l'échevinage fit cadeau aux religieux Jacobins pour la décoration de leur église, placée sous le patronage de ce bienheureux. En 1494 on achevait la porte comme l'indique cette mention des comptes : 13 janvier, VI cannes de vin aux carpentiers qui faisaient le cloquier de la porte Montrescu, et le peintre Riquier Haulroye, recevait une somme de 11 livres pour avoir peint et doré les pignons, heuses, panneaux, épis et fleurs de lys des pignons des tours et cloquiers de cette porte, cappes franchoises et fenêtres, avec toutes les portraictures desdits pignons.

En 1520, le 30 mars, l'on retravailla de nouveau avec la plus grande activité

(1) Registre aux comptes de la ville d'Amiens, 1389-1390 : au Dragon pour IIIJ Kanes, à 2 s VIIJ, qui fust donné à maistre Hue Poulette machon, qui asséist la première pierre à la porte Montrescu Xs VIIJ d.

(2) Registre aux comptes de la ville d'Amiens, 1389-1390.

PORTE DU RAVELIN DE MONTRE ECU

de ce côté de la place : « aprez avoir veu oudit eschevinage le pourtrait et gect qui avait esté fait par Mons le Bailly d'Amiens et autres seigneurs, du bolvert qu'il est requis faire à la porte de Montrescu, mesdits seigneurs, en enssuivant les advis de Mons de Vendosme, de Mons le Mareschal de Chatillon et des officiers du Roy en ceste ville, ont conclu et ordonné que à la plus grande diligence qu'il sera possible, l'on besongnera audit bolvert. » Et de fait, le 24 mai suivant, la ville ordonnait la vente de 100 muids de ses blés pour payer les travaux (1). François Ier étant venu à Amiens, après avoir vu ce boulevard, ordonna d'ôter le moineau commencé à sa pointe et de l'achever suivant le portrait qu'il en avait fait faire par le seigneur Francisque, ingénieur italien qui l'accompagnait. Suivant le désir du roi, d'après ce plan, il fut alors continué avec tous les caractères de l'architecture noble et élégante de son règne ; les divers compartiments qui divisent sa partie supérieure furent couverts de salamandres et d'F, de gracieuses statuettes de génies tenant des boucliers, d'oiseaux fantastiques ; au-dessus du cintre, sur le stylobate se voyaient d'autres figures (2). On y lisait cette inscription aujourd'hui rétablie : *Hvjvsce modi firmanda cvravit anno gratiæ 1531*. En 1527 un entailleur d'images d'Amiens, Jean Harcq, sculpta pour 25 livres, en pierre de la Faloise, un écu de France et deux salamandres posées au coin de ce boulevard, qui furent dorés pour dix écus par le peintre Andrieu de Moncheaux sous le contrôle de ses confrères, Pierre Cornouaille et Jean Rabache.

En 1534 les comptes de la ville nous montrent encore une somme de 115 livres 19 sols 10 deniers payée à Laurens Journet maître des ouvrages du roi en Picardie pour 87 salamandres, fleurs de lys et fleuronneries, neuf vingt douze livres pour la décoration de 48 assiettes de piliers en pierres de la Faloise, de cordelières, branches et feuillages... doublés de côté et d'autres, de candelabres, (3) d'enfants et bastons dedans lesdits candelabres et cordelières, 8 livres pour un grand cul-de-lampe de pierre des mêmes carrières à la vaulsure dudit bolvert, de quatre pieds de long sur deux de large, où furent entaillés un ange portant les armoieries de la ville et une salamandre celle du roi. Un artiste entailleur, François Gosselin, payé à raison de 9 sols par jour, fut chargé d'exécuter le triomphe d'Hercule. En 1539, sur le bruit que le roi devait bientôt revenir à Amiens, on voulut lui montrer le degré d'avancement des travaux et l'on pressa le maçon de la ville, Jean Descaubry, d'achever en diligence le triomphe de machonnerie encommanché pour mettre sur la porte du boulevart, promettant

(1) Registre aux délibérations, t. XXII.

(2) Echevinage du 12 mai 1524 : Il a esté remonstré oudict eschevinage, que dernierrement que le roy a esté en ceste ville, il a vu plusieurs des ouvrages d'icelle et entr'autres l'ouvrage du bolevert de Montrescu, et a été d'advis de oster le commenchement du moisneau estant à la pointe d'icelluy bolevert et de le achesver selon le pourctrait qu'il en faict faire par le sieur Francisque ytalien estans avec luy. Oui lequel récit, a esté ordonné que ledit bolvert sera aschevé selon le désir dudit seigneur, et le pourctrait qu'il en a fait faire par ledit escuier Francisque.

François Ier, on le sait, avait une haute confiance dans les architectes et les ingénieurs italiens si nombreux à sa cour. C'est encore un de ces ultramontains, le sieur Anthoine Decastel, ytalien, commis pour avoir le regard sur tous les ouvrages de Picardie, qui, en 1539, vient visiter pendant plusieurs jours les ouvrages de la ville particulièrement la plate-forme entre la tour de Guyencourt et la porte de la Hautoie dont il fait quelque pourctrait et reçoit, pour ce, un don de 20 écus soleil. (Regist. aux délib. t. XXIII, 3 juin 1539). Ce sont encore des italiens Fredance et Bertholomée, ingénieurs du roi, qui en 1558 viennent pour faire faire des boulevarts aux portes de Gayant et de Saint-Pierre (délib. du 16 mars). Ces étrangers eurent un réel succès durant tout le XVIe siècle, car notre corps de génie français ne commença guère à se révéler qu'à partir du régne de Henri IV.

(3) Couronnement en forme de balustre, figurant une torchère placé au sommet des contreforts. Lexique des termes d'art par Jules Adeline.

de le payer chaque semaine d'après la célérité qu'il apporterait. François Ier vit-il la réalisation du plan qui lui avait tant plu, nous en doutons, car rien n'indique qu'il ait visité notre ville à cette époque.

Au xvie siècle, il y avait donc à Amiens deux portes bien distinctes l'une de l'autre désignées à tort par les historiens sous le même nom, l'une celle de l'enceinte continue, l'autre celle du boulevard, distinction qu'il faut bien nettement établir si l'on veut comprendre la surprise de 1597. La première, à l'entrée de la citadelle, au bout et vis-à-vis de la chaussée Saint-Leu, après avoir passé le premier pont levis, et qui donne accès dans le préau, en arcade ogivale construite en grès, la vraie porte, achevée en 1494 ; la seconde, celle du boulevard, d'après les dessins de l'ingénieur du roi chevalier, entre le bastion de Saint-Pol et celui de Luynes. Le plan mis à la fin de cette notice, dissipe toute confusion à cet égard.

Les Espagnols s'étant emparé de vive force de Doullens le 31 juillet 1595 après avoir défait le secours que le duc de Bouillon, le comte de Saint-Pol et l'amiral de Villars avaient tenté d'y jeter, faisaient depuis ce moment des courses fréquentes jusques aux portes d'Amiens, principalement vers la porte Montrescu par où il ne venait presque plus de vivres ; on commença alors à construire un ravelin au dehors de la ville pour en défendre les approches, du côté du village de Saint-Maurice. Un excellent patriote, Claude Lemattre, seigneur d'Hédicourt signalait en 1596 la nécèssité de raser la chapelle de Saint-Montan trop proche de la porte Montrescu et très favorable pour couvrir une embuscade, d'approfondir le fossé du ravelin, d'achever en diligence et de mettre en état d'y passer la porte Neuve ou porte Saint-Pierre qui était encore bouchée et fermée afin de boucher et de fermer entièrement le second pont levis de la porte Montrescu, dont la muraille n'avait qu'un pied et demi d'épaisseur. En même temps, l'ingénieur Erard, de Bar-le-Duc, qui devait plus tard construire la citadelle, avait dans un plan conservé à la bibliothèque nationale, émis le vœu, qu'on démolit le corps d'architecture de cette porte, qui était très élevé, et n'offrait, suivant lui, qu'une ornementation inutile et même nuisible à la défense, conseillé de faire nettoyer les fossés à l'endroit de la porte du Ravelin et des environs et d'en transporter les vidanges dans la ville pour rendre plus facile la montée des remparts (1).

Quos vult perdere Jupiter dementat. Les trop justes appréhensions de Claude Lemattre ne devaient pas tarder à se réaliser et le gouverneur espagnol de Doullens profitant de l'aveuglement de ceux auxquels étaient si imprudemment confiée la garde et la défense de la ville, s'en emparait à l'aide d'un vieux stratagème toujours neuf, et sans coup férir, malgré l'héroïque résistance des quelques généreux citoyens dont nous avons cité les noms plus haut (2).

Hernan Tello Porto Carrero, vieil officier qui avait longtemps fait la guerre, qui cachait sous un petit corps une grande âme, toute remplie de la fierté et de la bravoure espagnoles, n'était pas sans savoir, grâce aux intelligences qu'il avait nouées, aux nombreux espions qu'il entretenait, à la reconnaissance exacte des lieux qu'il avait fait faire par le sergent Larco, homme adroit et expérimenté, que le vieux levain de la ligne fermentait encore au sein de la ville, où un complot

(1) Ce plan fut payé par la ville comme l'indique la délibération suivante : Veue en l'assemblée le crayon du plan pour la fortiffication de la ville d'Amyens faict par le sieur Errard ingénieur du roy, en considéracion de ce que ledit Errard est venu exprez en cette ville pour ce subject, ou il a séjourné dix ou douze jours, a esté ordonné qu'il lui sera faict présent de cent escuz et sera prié de se contenter de ladite somme. Del. du 23 mai 1596.

(2) Voir le Logis du Roi, page 72.

venait même d'être découvert et réprimé, que la peste y régnait et que la garde y était mal faite. Malgré les injonctions, les prières du roi qui y voulait rassembler son armée pour la prochaine campagne, les habitants se fondant sur les conventions de la réduction de 1594, qui leur conservaient le privilège de se garder eux-mêmes venaient de refuser les 800 Suisses qu'il y voulait placer. Le moment était propice, Hernan Tello sut le saisir, car l'histoire romanesque de ses soi-disants amours et de la dame de Monchy inventée par on ne sait qui et répétée complaisamment par nos vieux historiens, n'a rien à voir en tout ceci. Hernan Tello était un soldat et non un Amadis. Ce fut dans la chapelle de Saint-Montan, dont Lemattre n'avait que trop justement signalé le danger, qu'il cacha sa pointe d'avant-garde, 200 hommes environ, à portée de mousquet de la porte, prêts à soutenir la partie hardie qu'allaient jouer le capitaine milanais Jean-Baptiste Dugnano et son guide le sergent Larco, avec une trentaine de soldats déguisés en paysans, portant des hottes, des paniers, des sacs de pommes et de noix comme de bons campagnards se rendant au marché ! Mais je laisserai ici la parole à Pagès, car c'est à mon avis celui qui a reconstitué le plus exactement la scène, comme elle dut se passer.

« Ils conduisoient, dit-il, trois chariots ou charettes à trois chevaux qui, de la façon qu'ils tenoient au limon, se séparoient dès qu'on leur avoit levé certains fers et se détachoient d'avec le charriot. Il y en avoit un chargé de gros pieux couverts de paille et qui estoit envoyé pour s'arrester sous la porte à l'endroit qui répondoit à la herse pour la soutenir lorsqu'on l'abatroit. Quatre soldats qui conduisoient le troisième chariot s'arrestèrent à l'endroit marqué, les autres soldats allant au-devant après et aux costés, un d'eux ayant sur ses épaules un sac de noix et le remuant comme pour le porter plus commodément, délia la ficelle qui le fermoit et le répandit devant le corps-de-garde. Les bourgeois de la garde accoururent et se mirent à rire du paysan, commençant à se jetter sur les noix, au mesme temps le charriot avançoit toujours et estant arrivé sous la herse, ceux qui le conduisoient le détachèrent, coupèrent les traits des chevaux qui le conduisoient, de peur qu'effrayé du tumulte ils ne le tirassent plus avant, et les deux autres furent mis en travers de la rue pour servir de retranchement contre les bourgeois qui pourroient venir au secours. »

« Durant le tems que les bourgeois de la garde commençaient à piller et à ramasser les noix que le paysan travesti avait répandues, les autres soldats déguisés mettant les uns la bayonnette, les autres le pistolet au poing, tuérent quelques bourgeois de la garde, mirent les autres en fuite, renversèrent les armes des rateliers du corps-de-garde dont ils se saisirent. »

Cette citation suffit. C'est alors qu'accourut l'embuscade de Saint-Montant qui releva la herse, qui n'avait pu remplir son office et ouvrit le passage au gros des troupes qui occupèrent bientôt tous les points militaires de la ville (1).

La porte Montrescu et ses abords souffrit beaucoup des coups des batteries françaises durant le siège de 1597, car ce fut sur ce point que porta tout l'effort des assiégeants. Le 4 septembre, Hernan Tello fut tué d'une balle de mousquet, près du ravelin, qui fut emporté le 14 d'un coup de mine, et le 25 la ville d'Amiens rentrait par capitulation aux mains de son maître légitime.

(1) Comme on le voit par les deux premiers charriots mis en travers de la rue Saint-Sulpice, la scène s'est passée au deuxième pont levis de la porte Montrescu, celle du côté de la ville. Ce récit concorde avec le manuscrit contemporain de Jacques Cornet qui constate que le guetteur de la porte fit son devoir en coupant la corde du jeu d'orgues et qu'il fut tué, mais que celui qui était au-dessus du premier pont ne le fit pas et ne reparut plus. C'est en effet logiquement à la seconde porte, c'est-à-dire à celle du corps

En 1608 les deux portes furent enclavées dans la citadelle d'Erard de Bar-le-Duc ; celle du ravelin, servait en dernier lieu de magasin.

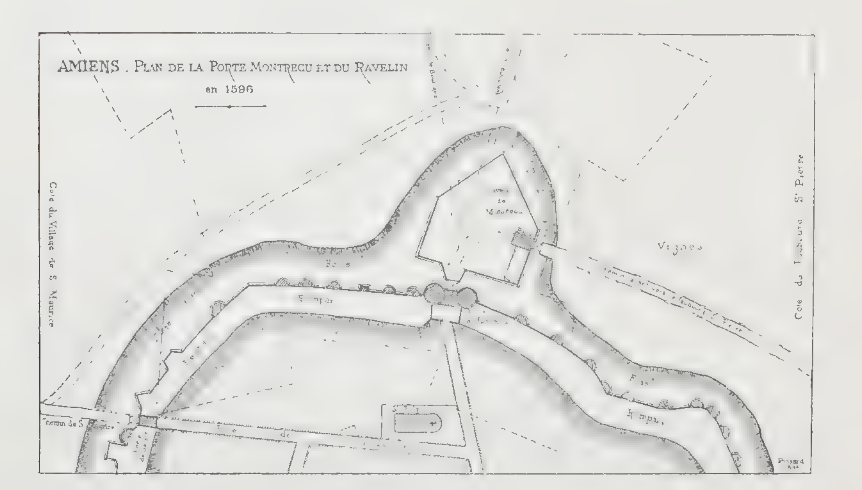
En 1834, le génie militaire avait commencé à la démolir ; des réclamations énergiquement formulées par le journal de la Somme arrêtèrent cette œuvre de destruction. Aujourd'hui bien que la citadelle soit déclassée et prête à disparaître comme toutes les places de guerre de l'Artois et de la Flandre, la porte figure au nombre des monuments historiques placés sous la surveillance et la protection de l'Etat et sa place est marquée d'avance au Musée de Picardie. « On ne saurait trouver ailleurs croyons-nous, a dit d'elle l'éminent auteur de la Renaissance en France, une plus grande abondance de figures de toutes sortes mêlées aux F couronnées, aux salamandres et aux fleurs de lys. Même dans son fâcheux état de mutilation, ce monument demeure l'œuvre la plus originale et la plus intéressante que le XVI[e] siècle ait élevée en Picardie, et l'on se demande involontairement ce que l'imagination féconde de l'artiste eut rêvé pour un palais, si les murs d'une citadelle sont ornés avec cette richesse et cette profusion (1). »

Nos lecteurs reconnaîtront par la vue de notre héliogravure, la justesse de l'appréciation si compétente de M. Léon Palustre.

de place que devait nécessairement avoir lieu l'exécution du stratagème, car si le passage eut été fermé au bruit d'un coup de main tenté dès le premier pont, le projet avortait et les Espagnols n'étant pas en mesure de tenter une attaque de vive force, auraient vite évacué le ravelin.

(1) La Renaissance en France par Léon Palustre, Paris, Quantin, 1879, t. I, p. 30.

AUGUSTE JANVIER



LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

AMIENS

ÉGLISE SAINT-GERMAIN L'ÉCOSSAIS — NOTICE PAR G. DURAND
ÉGLISES SAINT-LEU ET SAINT-REMI — NOTICES PAR EDMOND SOYEZ

AMIENS

Église St Germain. — Portail principal



Amiens. — Eglise St Germain Linteau du Portail principal.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN L'ÉCOSSAIS

Si l'on fait abstraction de son incomparable cathédrale, on trouvera la ville d'Amiens, malgré son antiquité, malgré l'importance qu'elle n'a jamais cessé d'avoir, bien pauvre en édifices religieux.

Parmi les nombreuses églises collégiales et monastiques que la ville renfermait jadis dans ses murs, une seule avait survécu à la Révolution, et l'ancienne église des Cordeliers, affectée depuis le commencement du XIXe siècle à la paroisse Saint-Remy, était loin d'être une des plus belles : sa reconstruction en a déjà fait démolir une partie, l'autre aura prochainement le même sort. Des douze églises paroissiales qu'Amiens possédait sous l'ancien régime, deux seules subsistent : Saint-Leu et Saint-Germain. La première n'offre qu'un intérêt secondaire, la seconde, sans être un monument de premier ordre, n'en constitue pas moins dans l'exiguité de ses proportions et la simplicité de son ornementation un joli et curieux édifice du XVe siècle. C'est à l'heure qu'il est, bien qu'à une distance infinie, ce qu'Amiens possède de mieux après sa cathédrale. On s'est basé sur une phrase d'une ancienne vie de Saint Germain (1), pour avancer qu'il en était déjà ainsi

(1) « Structuræ elegantia nulli post cathedralem secunda. » Cauchie *Vita S. Germani Scoti, episcopi et martyris, patroni ecclesiæ paræcialis S. Germani Ambianensis*, 2e édit. Saint-Quentin 1665, in-12, p. 70.

avant la ruine des autres églises de la ville (1). Sans rien enlever aux qualités de l'église que nous allons décrire, le peu que nous savons de celles qui ont disparu ne laisse pas que de nous faire trouver cette appréciation quelque peu exagérée. Certainement, parmi les églises secondaires d'Amiens, il n'y en avait pas une seule qui fût de premier ordre, mais plusieurs devaient l'emporter sur Saint-Germain. Ainsi les dessins, si imparfaits qu'ils soient, que nous ont laissés le P. Daire et Millin (2) de la collégiale Saint-Nicolas, nous font entrevoir un édifice fort beau et fort intéressant de la fin du XIIe siècle, *de la bonne époque*. Pagès ne peut pas s'empêcher d'en convenir : « Cette église collégiale de Saint-Nicolas, dit-il, quoique d'une architecture gothique, est la plus régulière de toutes celles de la ville d'Amiens (3). » La collégiale de Saint-Firmin-le-Confesseur, elle aussi, bien qu'inachevée dans quelques-unes de ses parties, modifiée à diverses époques dans d'autres, mais qui, dans son ensemble, avait été construite en même temps que la cathédrale, tout à côté d'elle, peut-être par les mêmes maçons, devait présenter encore plus d'intérêt que Saint-Germain (4). Mais ce qui charmait jadis et ce qui plaît encore aujourd'hui dans cette dernière église, ce qui plaisait surtout aux hommes des XVIIe et XVIIIe siècles, c'est un ensemble satisfaisant, des proportions heureuses, le tout joint à une élégante simplicité.

Si Lamorlière (5) ne dit que peu de chose de Saint-Germain, Pagès nous a laissé une description assez complète et fort intéressante de cette église, telle qu'elle était au commencement du XVIIIe siècle, comme d'ailleurs de toutes les autres églises d'Amiens (6). Le P. Daire lui a consacré quatre pages environ de son *Histoire d'Amiens* (7). On trouve encore une notice sur Saint-Germain et sur son état ancien dans les manuscrits de Machart que possède la bibliothèque de la ville d'Amiens (8). Plus tard, le journal *Le Glaneur* du 14 mars 1840 a publié en feuilleton une courte notice sur cette église, par M. Jouancoux. Dans son *Histoire des rues d'Amiens*, (9) Goze parle plusieurs fois de Saint-Germain, mais cet ouvrage fait pour remplir les colonnes d'un journal (10) et composé à la hâte et au jour le jour, tantôt avec des renseignements ramassés dans les archives, jetés sans ordre et souvent reproduits d'une façon inexacte, tantôt avec les seules ressources de l'imagination de l'auteur, ne mérite pas de figurer parmi des travaux historiques. A peu près en même temps, la démolition des échoppes qui encombraient la face latérale de l'église sur la rue Saint-Germain, fournit à l'abbé Corblet, le futur directeur de la *Revue de l'Art Chrétien*, et alors vicaire à Saint-Germain, l'occasion de faire paraître dans *l'Ami de l'Ordre* du 18 novembre 1854, une notice très succincte intitulée : *L'église Saint-Germain d'Amiens*.

Depuis longtemps, M. Guérard, membre de la Société des Antiquaires de

(1) Goze, *Histoire des rues d'Amiens*, III, 135. — Guérard, Histoire de l'église Saint-Germain d'Amiens, dans les *Mémoires de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XVII, p. 430. — U. Caron, *Le Culte de la Sainte Vierge à Saint-Germain d'Amiens*, dans *le Dimanche*, t. XXX, p. 409.

(2) Daire, *Hist. d'Amiens*, II, 196. — Millin, *Antiquités Nationales*, V, 1.

(3) Mss. Pagès, édit. Douchet, I, 52.

(4) On aperçoit une partie du chevet de Saint-Firmin-le-Confesseur, dans un des dessins de 1727 possédés par M. Soyez et représentant la façade de la cathédrale.

(5) *Antiquités*, p. 96.

(6) Mss. Pagès, édit. Douchet, 95 à 107.

(7) Daire, *Histoire d'Amiens*, II, 212 à 216.

(8) Mss. Machart VII, 465 à 468.

(9) Goze, *Histoire des Rues d'Amiens*, II, 105 à 113 ; III, 135 à [illegible].

(10) *L[illegible] de la Somme* de 1854 à 1861.

Picardie et de la fabrique de Saint-Germain, avait préparé une histoire complète de cette église, à laquelle la mort l'empêcha de mettre la dernière main ; elle fut cependant publiée telle qu'elle était par la Société des Antiquaires de Picardie (1). Dans ce travail très considérable, mais uniquement historique, M. Guérard a surtout utilisé les très précieuses archives de la paroisse qu'il a lui-même classées, et qui, depuis lors, sont conservées avec soin dans une armoire de la sacristie. Malheureusement, l'auteur n'ayant pu surveiller lui-même la publication de son œuvre, un grand nombre de noms propres se sont trouvés écorchés. Enfin dans ces derniers temps, M. l'abbé U. Caron, vicaire de Saint-Germain, a donné dans *Le Dimanche*, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, un article sur *le Culte de la Sainte-Vierge à Saint-Germain d'Amiens* (2).

On ne connaît pas plus les origines de la paroisse Saint-Germain, que celles de la plupart des paroisses urbaines ou rurales. Le plus ancien titre connu où il soit fait mention de celle-ci, est la confirmation par Garin de Châtillon-Saint-Paul, évêque d'Amiens, à Foulques, abbé des chanoines réguliers de Saint-Augustin de Saint-Firmin-au-Val, des biens de ladite abbaye, et en tête desquels on désigne « ecclesiam videlicet Sancti Germani. » Cet acte est daté du 13 des kalendes de juillet (19 juin) 1131 (3), mais à cette époque, la division des paroisses était depuis longtemps un fait accompli à peu près partout. Jusqu'à la Révolution, la cure de Saint-Germain fut desservie par un religieux de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, qui, peu de temps après la date de la charte précitée, avait remplacé celle de Saint-Firmin-au-Val, cette dernière église subsistant comme simple paroisse.

Il n'y a pas grand intérêt à savoir s'il est exact, ainsi que P. Daire l'a avancé (4), sans dire où il a puisé ce renseignement, et ainsi que d'autres auteurs l'ont répété après lui, à savoir que l'église Saint-Germain aurait été incendiée en 1218, coïncidence tout au moins bien étrange avec la cathédrale, non plus qu'à savoir si elle aurait été reconstruite aussitôt ou longtemps après cet accident, puisque rien dans l'édifice actuel ne remonte à une époque si reculée.

Jusqu'au xve siècle, les titres ne nous font connaître que l'existence de l'église Saint-Germain, mais ne nous donnent aucun détail sur l'édifice non plus que sur les travaux qui auraient pu y être exécutés.

Les archives de la paroisse conservent des lettres patentes de Louis XI datées de Noyon du mois de février 1470-71, rendues sur « l'umble supplication de noz chiers et bien amez les fabrisseurs ou marrigliers de l'église Monseigneur Saint-Germain de notre bonne ville et cité d'Amiens, contenant que, comme ladite église est une des grandes paroisses et où il y a autant de peuple que en paroisse de nostredite ville et cité, ne soit assez grande, tellement que le peuple estant d'icelle paroisse, en ung jour sollempnel, ne peut à grant peine y estre tout, pour laquelle cause, et pour faire accroistre et augmenter icelle église, affin que lesdits paroissiens y puissent tous estre quant ilz vouldront, iceulx supplians ont acheté deux petites vielles maisons joignans à l'un des bous de ladite église, pour icelle faire ac-

(1) F. Guérard, *Histoire de l'église Saint-Germain d'Amiens*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XVII, 1860, p. 429 à 770.

(2) U. Caron, *Le Culte de la Sainte-Vierge à Saint-Germain d'Amiens*, dans le *Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens*, 15e année, tome XXX, 1886, p. 409, 429, 469, 489.

(3) Arch. de la Somme, cartul. de l'abb. de Saint-Jean d'Amiens, fol. XV. — Nous n'avons pas besoin de relever ici l'erreur manifeste du P. Daire disant en propres termes (*Hist. de la ville d'Am.*, II, 213) : « L'église portait, dit-on, le nom de Saint-Blaise, et ne prit celui de Saint-Germain que le 9 juillet 1526, tems auquel Nicolas, évêque d'Ebron, dédia l'autel. » Voyez Guérard, p. 439.

(4) Daire, *Histoire de la ville dAmiens*, II, 213. — Guérard, p. 442.

croistre » ; par lesquelles lettres le Roi amortit lesdites deux maisons, sans payer de droits (1).

Les travaux d'agrandissement n'eurent pas lieu tout de suite. Il faut remarquer que les lettres patentes sont datées du mois de février 1470-71. Or c'était le 31 janvier précédent que la ville d'Amiens, abandonnée à Charles le Téméraire par le traité de Péronne (1468), s'était volontairement rendue au Roi entre les mains du comte de Dammartin ; quelques jours après, le duc de Bourgogne était sous les murs de la ville, « laquelle il greva moult de canons, serpentines et culevrines, qui fist getter en ladite ville, rompre les maisons *et les églises*, et y fu environ X sepmaines, que les trèves furent prinses et fermées entre le Roy et luy jusques au IIIIe jour de juillet oudit an mil IIIIe LXXI. » (2) Nous n'avons pas à nous étendre ici sur ce siège célèbre qui, heureusement pour les Amiénois, demeura sans résultat. Retenons-en seulement que les églises eurent à en souffrir, et que les marguilliers de Saint-Germain durent sans doute momentanément ajourner leurs projets de construction pour réparer des ruines. D'ailleurs, depuis ce moment, les habitants d'Amiens vécurent dans des transes continuelles et sur un perpétuel qui-vive. Ils avaient sans cesse à la pensée l'exemple de la ville de Dinant, et ils tremblaient de retomber entre les mains de l'irascible et cruel duc de Bourgogne. Les menaces de celui-ci ne manquaient pas; et le Roi était supplié de ne lui jamais remettre la ville, ainsi que le bruit parfois en courait (3). On ne songeait guère alors à entreprendre des constructions. Aussi la nouvelle de la mort du Téméraire fut-elle accueillie à Amiens par un soupir de satisfaction que les procès-verbaux des séances de l'échevinage, d'ordinaire si réservés à l'endroit des princes, n'essayèrent même pas de dissimuler. « Messeigneurs ont ordonné que, *pour les bonnes nouveles* qu'ils ont oyes de la mort du duc de Bourgogne, ils mettront seulement du guet de nuit assis III ou IV hommes sur les portes, pour le soulagement du peuple de ladicte ville (4). »

Les craintes évanouies, les marguilliers de Saint-Germain reprennent leurs projets de travaux, et pas plus tard que le 14 avril suivant, ils présentent une requête à l'échevinage demandant l'exemption de tout ou partie des droits d'amortissement dûs à la ville pour les deux maisons destinées à l'agrandissement de l'église, lesquels droits furent réduits à 60 s. de cens par délibération de l'échevinage du 22 avril (5). Enfin, par acte du 1er avril 1478, l'échevinage autorisa l'adjonction des deux maisons à l'église, moyennant 40 s. de cens foncier sur une maison appartenant à Jean Leroux, chaussetier, sise à Amiens, rue des Vergeaux (6).

Le commencement des travaux dut suivre de près, car, quelques jours plus tard, les marguilliers adressèrent à l'échevinage une nouvelle requête à l'effet d'avoir « les matères d'une tour commenchiée à démolir en la vielle fortresse estant auprès de la porte Longuemaisière, pour lesdites matères estre emploiées en aucuns ouvrages qu'ils avoient intention de en brief faire faire pour la décoration de ladite église. Mesdicts seigneurs sur ce eu advis, ont ordonné que les matères de ladite tour et d'une autre tour estant assez prez de ladite porte seront pour

(1) Arch. de la fabr. Saint-Germain, cote 3, 9e liasse.
(2) Echevin. du 22 avril 1471. Arch. de la ville d'Amiens, BB 11, fol. 5.
(3) Arch. de la ville d'Amiens, BB. 11.
(4) Echevin. du 20 janv. 1476-77, Arch. de la V. d'Amiens, BB. 12, fol. 77.
(5) Échev. des 14 et 22 avril 1477. Arch. de la V. d'Am. BB. 12, fol. 91, 92.
(6) Arch. de la fabr. Saint-Germain, cote 3, 10e liasse. — Échev. du 1er avril 1478, Arch. de la ville d'Amiens, BB. 13, fol. 9.

emploier ès ouvrages de ladicte ville, et qu'on délaiera ancoires de les abatre, pour doubte que on ne desrobe lesdites matères (1). » On s'explique difficilement le refus opposé par l'échevinage à la demande des marguilliers de Saint-Germain. C'était le moment où, sur l'ordre de Louis XI, la nouvelle enceinte de la ville venant d'être terminée, on démolissait l'ancienne, et, pour plusieurs autres églises, comme Saint-Firmin-en-Castillon, Saint-Jacques, l'Hôtel-Dieu, les Jacobins, etc., l'échevinage n'avait jamais refusé de matériaux provenant des démolitions. Ce n'a pas été sans difficultés que la ville se décida à sacrifier son ancienne enceinte, et, dans ce travail, pour lequel il fallut des ordres formels du Roi, elle mit la plus grande lenteur, cherchant tous les moyens de gagner du temps, principalement pour les portes. Peut-être est-ce pour cette raison que l'échevinage voulut ajourner la démolition des susdites tours qui avoisinaient la porte de Longuemaisières, une de celles qui précisément lui tenaient le plus au cœur ; ou bien est-ce parce que, comme M. Guérard le suppose, l'échevinage et la fabrique n'avaient pu s'entendre sur la question des droits d'amortissement ? C'est ce qui est bien difficile à savoir d'une façon certaine.

Suivant Dusevel (2), ces travaux auraient été exécutés par Robert Lemoustardier, maçon à Amiens. Ce renseignement répété par Goze (3) et Mgr. Dehaisnes (4), nous ne l'avons trouvé nulle part, et comme Dusevel ne nous dit pas où il l'a puisé, il faut le considérer comme non avenu, jusqu'à plus ample information. Guérard, d'ailleurs n'en parle pas.

Ce travail d'agrandissement n'était pas encore terminé, que, le 28 septembre 1486, les marguilliers demandaient à l'échevinage et en obtenaient l'autorisation de construire quatre loges entre les piliers « du nœuf ouvrage de machonnerie qui se faisoit en icelle église, respondant sur le rue que on dist St-Germain », vis-à-vis l'hôtel « de la Brisecane », pour les mettre en location (5) ; et un an après, le 30 octobre 1487, les marguilliers baillaient à cens à François Lequien, maréchal à Amiens, « certaine portion de terrain estant entre les cinq pillers du nœuf ouvrage d'icelle église, au devant de la maison de le Brizecane, à prendre depuis l'anchien ouvrage de ladicte église, jusques à une petite maison appartenant à Pierre Desforges, cordier, faisant le coing d'une petite ruelle qui maisne derrière le canchel de ladicte église ; icelle portion de terre, qui est terre amortye à ladicte église, contenant cincquante-cincq piez de long, ou environ,... Ledict preneur, ses hoirs et ayans cause, seront tenus de entretenir lesdicts édiffices en bon et souffissant estat, sans les démolir, meismes ne pourront picquer ne eulx loger (hoyer ?) dedans la muraille d'icelle église, ne y faire dommages, ne faire autres ne plus haulx édiffices que ceulx qui y sont à présent, et qui puissent empescher les verrières et veues de ladicte église (6). »

Ainsi donc les échoppes que nos contemporains ont encore vues étaient aussi anciennes que les murs auxquels elles s'appuyaient. Mais le texte que nous venons de citer est infiniment plus précieux en ce qu'il nous permet, comme nous le verrons,

(1) Echevin. du 21 avril 1478. — Arch. de la v. d'Amiens, BB. 13, fol. 11, v°.
(2) *La Picardie*, tome IV, année 1858, p. 7[illegible].
(3) *Histoire des Rues d'Amiens*, t. IV, p. 137.
(4) Dehaisnes, *L'art à Amiens à la fin du Moyen-Age*, p. 20. — *Revue de l'Art Chrétien*, 1889 et 1890.
(5) Échevin. du 28 sept. 1486. — Arch. de la v. d'Amiens, BB 15, fol. 53, v°.
(6) Arch. de la fabr. St-Germain, cote 4, 1re liasse.

de déterminer exactement la portion de l'édifice qui fut élevée de 1478 à 1487.

Ce n'est cependant que le 9 juillet 1526 que l'église fut dédiée par Nicolas de Lagrené, évêque d'Hébron, suffragant d'Amiens (1).

Plusieurs titres des archives de la fabrique nous apprennent que, dans le courant du XVI[e] siècle, des travaux durent être exécutés à Saint Germain ou à ses dépendances. Ainsi, par acte notarié du 28 mai 1537, Claire Dupont, veuve de Nicolas Delattre, avait fait donation à la fabrique d'une maison sise sur l'eau de Merderon et tenant par derrière au presbytère et au cimetière de Saint-Germain. La dessaisine en eut lieu par acte du 26 mai 1540, et la saisine aux marguilliers, le 4 septembre 1541 (2). L'autre partie indivise de ladite maison fut donnée à la fabrique par acte du 6 octobre 1545 par Marie Delattre, veuve Huchon Lecaron, sœur et héritière dudit Nicolas Delattre, à la charge de la laisser jouir de la totalité et de payer les cens et rentes durant sa vie, l'acte de donation ajoutant ces mots : « Et aussy, durant sadicte vie, consent que lesdicts manegliers d'icelle église vœullent appliquer à l'usaige d'icelle église telle portion de derrière d'icelle maison, que faire le puissent, et qu'ilz facent telles édiffices qu'ilz verront bons estre à l'utillité de ladicte église ; meismes accorde que les manegliers et paroissiens puissent aller, passer et venir et leurs ouvriers, pour porter matières et ce qu'il sera requis et toutes fois que bon leur semblera, par l'allée d'icelle maison ayant entrée sur la rue de Merderon (3). »

Pendant le courant de 1557, M[e] Nicolas de Baillon, maçon, reçut en quatre paiements, dont subsistent les quittances, la somme de 55 l. t. (4). L'année suivante, Antoine Cardon, maître charpentier, délivre aussi une quittance de 16 l. t. pour travaux de son métier (5). C'est sans doute le même qu'Antoine Cardon, charpentier à Cottenchy, qu'en 1581 nous verrons travailler au clocher. On sait que c'est un Louis Cordon, aussi charpentier à Cottenchy, qui, après l'incendie de 1527, fournit les plans de la flèche actuelle de la cathédrale d'Amiens. Or nous ne connaissons ce personnage que par des documents de seconde main (6), et il ne serait pas impossible qu'on ait mal lu sur les registres de la fabrique de la cathédrale, qui, malheureusement, n'existent plus, Cordon pour Cardon, et que Louis et Antoine, tous deux de Cottenchy, aient eu entre eux des liens de parenté. En 1559, trois pièces se rapportent encore à des travaux de maçonnerie : une quittance du 12 novembre, de 29 l., 13 s., 4 d., pour fournitures faites par Jean Martel, chaufournier (7), une autre de la même date, de 29 l. 15 s., pour huit milliers cinq cents de briques, par Jacques Lostellier, briquetier (8) ; enfin un mémoire présenté le 5 février 1559-60 par Antoine Hesse, plombier, s'élevant à 15 l., 1 s., 3 d., pour diverses fournitures, et entre autres « XII l. de ploncq, pour faire les patrons des machons (9) ».

En 1577, Jean Descaubry, maçon, reçoit 4 l., pour avoir raccommodé deux arcs boutants tenant au clocher, « lesquels estoient rompus (10). » Aujourd'hui, il

(1) Biblioth. de la v. d'Am., mss. 516, fol 120.
(2) Arch. de la fabr. St-Germain, cote 14, 2[e] liasse.
(3) Arch. de la fabr. St-Germain, cote 14, 3[e] liasse.
(4) Arch. de la fabr. St-Germain, cote 141, 1[re] liasse.
(5) *Ibid.*
(6) Bibliothèque d'Amiens, mss. 510, fol. 8, v°, et 563, fol. 403.
(7) Arch. de la fabr. St-Germain, cote 141, 1[re] liasse.
(8) [illegible]
(9) *Ibid.* — Il n'est pas sûr que ces derniers renseignements se rapportent à des travaux exécutés à l'église.
(10) Arch. de la fabr. St-Germain, compte de 1577-78, fol. 267.

n'existe plus trace d'arcs boutants de ce côté de l'église. Une légère réparation fut aussi exécutée en 1581 par Robert Morel, maçon, à qui furent payés 5 écus 45 s. t. « pour avoyr rassis la grande clefz de pierre sur le grand portail de l'église, pour avoyr aussy mis deux aultres clefz à la vaussure (voûte) sur la nefz, et aultres chozes nécessaires (1). »

Avant l'année 1581, il paraît que le clocher de Saint-Germain n'était couvert qu'en tuiles (2); ce n'est qu'alors qu'il fut terminé d'une façon beaucoup plus monumentale par un comble en pavillon, couvert en ardoises, orné à sa base d'une galerie, et aux quatre angles, de quatre statues exécutées par Guérart de Francières, entailleur d'images à Amiens. La charpente fut exécutée par Antoine Cardon, maître charpentier à Cottenchy, dont il a été parlé ci-dessus, et par Robert Durot, maître charpentier à Amiens, pour la somme de 35 écus 20 s. t. (3). Les archives de la paroisse ont conservé les dessins originaux de cette charpente, dressés sur papier par les charpentiers pour l'exécution, et fort intéressants. Elle devait avoir environ 30 pieds de haut, avec une lucarne sur chaque face (4). Les bois en avaient été fournis par Pierre de Dommart, marchand de bois à Terramesnil, pour la somme totale de 74 écus, 40 s. t., en vertu d'un marché passé avec lui par-devant Nicolas et Alexandre Roche, notaires à Amiens (5). Au haut de la flèche, s'élevait une croix de fer pesant 442 l., exécutée par Germain de Lattre, ferronnier, pour le prix de 25 écus; elle était elle-même surmontée d'un coq de cuivre, pour la fourniture duquel on avait payé un écu 40 s. à Pierre Hermain, chaudronnier (6). Enfin, le travail achevé fut examiné et reconnu bon par Léon Massemel et Jean Lefebvre, maîtres charpentiers à Amiens (7). Plusieurs collectes faites dans la paroisse contribuèrent à payer les frais considérables qu'entraîna ce travail (8). C'est cette même charpente qui subsistait encore, mais dans un état lamentable avant la dernière restauration de l'église.

L'édifice eut considérablement à souffrir du siège de la ville par Henri IV en 1597. On avait bien eu la précaution d'enterrer tous les meilleurs ornements et toute l'argenterie (9), mais le monument lui-même ne put être à l'abri des coups de l'artillerie. Au mois d'août, un coup de canon fit dans l'église des dégâts considérables, et, entre autres choses, enleva le ciel ou abat-voix de la chaire à prêcher (10). La plus grande partie du pavé de l'église dut être refaite par Pierre

(1) Arch. de la fabr. St-Germain, compte de 1581-82, fol. 329, v°.

(2) « Payé à Michel Martin, couvreur d'ardoize, la somme de cincq escus et cincquante s. t., pour avoir recouvert le comble de ladicte église, descouvert les thuilles du clocher. » (Arch. de la fabr. St-Germain, compte de 1580-82).

(3) Arch. de la fabr. St-Germain, compte de 1581-82.

(4) Arch. de la fabr. St-Germain, cote 115, 1re liasse.

(5) Arch. de la fabr. St-Germain, compte de 1581-82.

(6) *Ibid.*

(7) *Ibid.*

(8) Arch. de la fabr. St-Germain, comptes de 1581 à 1584. — M. Guérard a essayé d'établir ce qu'avait dû coûter tout ce travail, mais, outre qu'il a négligé un grand nombre d'articles de dépense, ce calcul est impossible à faire, parce que plusieurs de ces articles des comptes sont communs avec d'autres ouvrages, et qu'il y en a d'autres dont on ne peut pas dire au juste s'ils se rapportent à des travaux faits au clocher ou ailleurs.

(9) « Du IIIe jour d'octobre, payé à Noël Biberel, pour son filz et Jehan Platel, pour avoir enterré et déterré tous les bons ornemens et l'argenture d'icelle église, XXV s. » Arch. de la fabr. St-Germain, compte de 1597-98.

(10) « Du XIIIe jour d'aoust, payé à Noël Biberel et à Jehan Platel, pour avoir ostez et nettoyez toutes

Paturon, maître maçon, lequel fit aussi de nombreuses réparations aux fenêtres qui avaient été enfoncées par le canon. Les verrières endommagées furent raccommodées par Robert de la Vacquerie et Antoine Sappel, maîtres verriers ; et enfin la couverture, par Noël Biberel, maître couvreur (1). Mais ce n'étaient là que les travaux les plus urgents ; pendant plusieurs années encore, il fallut continuer la réparation des dégâts causés par le siège : ainsi n'est-ce qu'en 1604 que l'on put faire rétablir par Pierre Legaucher, maître maçon, un des grands cintres ou arcs doubleaux et une branche d'ogive voisins du jubé, qui avaient été rompus avec ledit jubé par l'artillerie (2). Ajoutons à cela que la fabrique avait été obligée de payer aux canonniers du Roi, pour le rachat des cloches, la somme de 141 écus 55 s., plus 4 l. 10 s. pour frais de poursuite (3).

Le jour de Sainte Marguerite, 20 juillet 1646, un coup de tonnerre fit des dégâts considérables à la façade principale, au clocher et à sa couverture (4). L'explosion d'un moulin à poudre en 1691, endommagea encore quelques parties de l'édifice, notamment une vitre qui fut raccommodée par le sieur Godart, maître maçon (5). Signalons enfin, d'après le compte de la fabrique de 1782, cité par Goze, mais que nous n'avons pu retrouver, la suppression faite à cette époque, pour n'avoir pas à les réparer, de la galerie plombée et des quatre statues de Guérard de Francières qui ornaient la base de la flèche du clocher, de deux arcs boutants au nord, lesquels furent remplacés par des chaînes de fer, et enfin de ceux des pinacles des contreforts que le canon de Henri IV avait épargnés (6).

Vers le milieu du XIXe siècle, à l'époque où l'ancien mépris que l'on avait pendant plus de deux cents ans professé pour les édifices du Moyen-Age, avait fait place à une légitime admiration, qui devint même parfois un peu exclusive, à l'époque où Viollet-le-Duc venait d'entreprendre la restauration de la cathédrale d'Amiens, on pensa à faire aussi quelque chose pour Saint-Germain. Cette église avait été longtemps négligée, tant par l'indifférence des deux derniers siècles, que par l'état d'abandon où elle s'était trouvée pendant la Révolution, alors qu'elle servait de boucherie pour les troupes (7). Dans la suite des temps, les propriétaires et locataires des logettes avaient singulièrement oublié les réserves faites par l'acte de 1487 : la fumée de la tourbe qu'ils brûlaient, la gelée, la poussière, la saleté, avaient rongé la pierre à l'extérieur, les voûtes avaient subi des déformations effrayantes, des piliers avaient été sapés par la base pour y placer des boiseries ou d'autres décorations : y mettre la main équivalait à une réfection à peu près complète. C'est ce qui eut lieu en effet. Depuis longtemps, l'opinion publique réclamait la suppression des logettes, enfin, dans sa séance du 4 novembre 1854,

les pierres que avoit abattu ung coup de canon et nettoye l'église, XXV s.... Du 23e jour d'aoust, payé a Pantaléon Bourgeois, ferronnier, pour avoir refaict les deux branches de fer qu'il tient le ciel de la cheelle preschoire, que le coup de canon avoit rompu, XVI s.... Payé à Hubert Payen, menuisier, pour avoir refaict ledict ciel, IIII s. » Arch. de la fabr. St-Germain, compte de 1597-98. Les textes précités ne disent pas que ce coup de canon ait éclaté pendant une prédication, comme l'avance M. Guérard (p. 631).

(1) Arch. de la fabr. St-Germain, compte de 1597-98.

(2) « Plus encores payé audict Legaucher (Pierre Legaucher, maître maçon), la somme de six-vingtz-douze livres t., pour avoir refaict l'un des grands ceintres de ladicte église qui avoit esté rompu avec ledict pipitre durant le siège de cette ville, et une branche d'ogive proche ledict grand ceintre. » Arch. de la fabr. St-Germain, compte de 1604-05.

(3) Arch. de la fabr. St-Germain, compte de 1597-98.

(4) Arch. de la fabr. St-Germain, compte de [illegible]

(5) Arch. de la fabr. St-Germain, compte de 1691-92.

(6) Goze, *Rues d'Amiens*, III, 153.

(7) Goze, *Rues d'Amiens*, II, 111 ; III, 159.

le Conseil municipal d'Amiens vota l'acquisition des dix échoppes pour le prix de 8.964 fr., et dans celle du 12 mai 1855, il adoptait en principe le projet de restauration du monument. Les travaux furent conduits et dirigés avec le plus grand soin par M. Henry Antoine, notre confrère, alors architecte de la ville, et qui en confia l'exécution à M. Vast-Gaillet, et, après la mort de celui-ci, à M. Guénard, tous deux entrepreneurs des travaux de la cathédrale et formés, par Viollet-le-Duc, à la restauration des monuments du Moyen-Age. La dépense totale pour la restauration du gros œuvre, s'est élevée à 270.000 fr., dont les deux tiers furent fournis par la ville d'Amiens, et le troisième au moyen de dons volontaires recueillis par MM. Solente et Daveluy, successivement curés de St-Germain. Exécutée lentement, au fur et à mesure des ressources, la restauration ne fut terminée qu'en 1877.

Nous avons dit que l'église était dans le plus déplorable état. Les voûtes, entièrement déformées, menaçaient une ruine prochaine, on les refit presque entièrement, en ayant soin de réemployer les clefs et les nervures chaque fois que cela était possible ; quelques clefs furent refaites en s'inspirant des anciennes. Lors de travaux de décoration, on avait habillé les piliers du chœur de boiseries derrière lesquelles l'humidité s'accumulant avait entièrement rongé la pierre qu'il fallut remplacer à plusieurs endroits ; d'autres piliers, notamment dans la nef, abîmés par d'autres causes, durent être repris en sous-œuvre. Enfin, pour raccorder l'ancien ouvrage avec le nouveau et pour faire disparaître les traces de badigeon et d'autres légères avaries, l'église fut entièrement ravalée à l'intérieur.

A l'extérieur, tous les pinacles qui ornaient les contreforts, toutes les balustrades, étaient complètement effrittés à la surface et s'en allaient en poussière : tout a été remplacé ; plusieurs arcs-boutants ont été consolidés, d'autres presque entièrement refaits, des tirants en fer sont venus à leur aide pour parer à l'écartement des voûtes. On refit des remplages à plusieurs fenêtres qui n'en avaient plus.

Le clocher qui penche vers le Nord d'une façon très sensible, avait produit en faisant son mouvement, entre la masse de la construction et lui, une déchirure profonde qui a été bouchée et ne s'est pas renouvelée depuis. (1) De plus, toute la maçonnerie de la partie haute de la tour, y compris les ouïes et la flèche en charpente en entier, ont été refaites. Quant aux combles des bas-côtés, ils furent entièrement supprimés et remplacés par des terrasses zinguées.

Tels sont en résumé, d'après les renseignements gracieusement communiqués par M. Antoine (2), les principaux travaux qui furent alors exécutés.

Comme elle se comporte actuellement, l'église Saint-Germain, orientée à peu près de l'ouest à l'est, mesure hors œuvre 43 m. de longueur, depuis le grand portail jusqu'au fond du chevet ; dans sa plus grande largeur, c'est-à-dire à la nef et au transept, elle porte 19 m. et 16 m. au chœur, qui est sa partie la plus étroite, soit une superficie totale d'environ 765 m., non comprise la saillie des contreforts.

Toute entière conçue dans le style gothique flamboyant, elle présente dans son ensemble une grande homogénéité, bien qu'elle n'ait pas été construite absolument d'un seul jet, ainsi que nous l'avons vu, mais les époques auxquelles ont été élevées ses différentes parties ont été assez rapprochées pour que le même plan d'ensemble ait pu être parfaitement suivi.

(1) Cette lézarde existait déjà du temps de Pagès (I, 95).

(2) M. Antoine a aussi gracieusement mis à notre disposition ses relevés d'après lesquels ont été faits les dessins qui accompagnent cette notice.

Elle comprend une nef large de 8 m. d'axe en axe des piliers, flanquée d'un bas-côté mesurant au sud 3 m. 12 de large de l'axe des piliers au nu intérieur de la muraille ; celui du nord, le long des quatre travées qui suivent le transept, est de même largeur que le premier, mais dans la partie qui le précède, il a sans doute été rélargi par la suite et porte 6 m. 50. Un transept large de 8 m. 50 d'axe en axe des piliers, partage la nef en deux parties égales : la première, qui forme la nef proprement dite, comprend quatre travées larges chacune de 4 m. 25 d'axe en axe des piliers, sauf la plus voisine du grand portail, qui n'a de largeur que 2 m. 75, du nu du mur de façade à l'axe du pilier le plus voisin. Le chœur renferme trois travées de même largeur que celles de la nef, plus une abside peu profonde à cinq pans, dont deux parallèles. Nous avons vu que les collatéraux se prolongent le long du chœur, y compris la travée parallèle de l'abside, avec laquelle ils communiquent par une arcade semblable aux autres, mais plus étroite, 2 m. 75 seulement. A cet endroit les bas-côtés se terminent carrément, en sorte que l'église, avant l'élargissement du bas-côté nord de la nef, formait un tout parfaitement symétrique, un carré long divisé exactement par son milieu par un transept, avec trois travées égales, plus une plus petite de part et d'autre, les trois pans de l'abside faisant seuls saillie à l'extérieur.

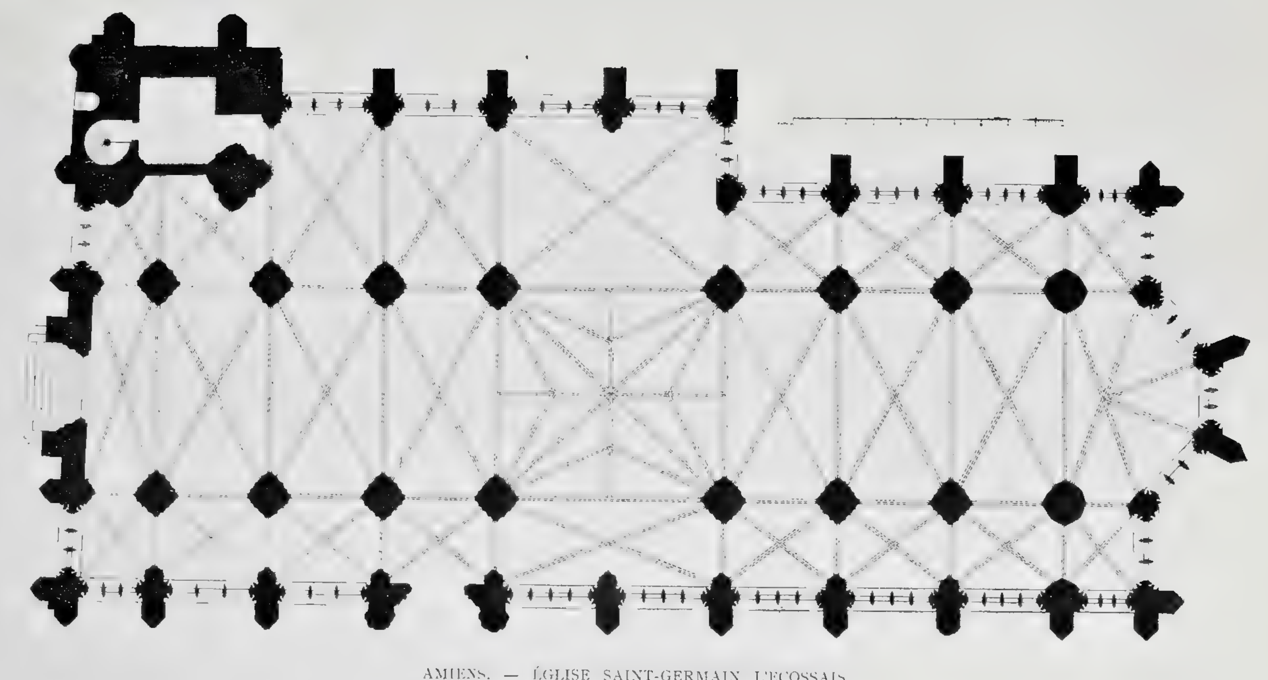
La dernière travée du bas-côté, à droite et à gauche de l'abside, forme chapelle, de même que le saillant formé par la différence de largeur entre le croisillon nord et le collatéral du chœur du même côté.

Remarquons en passant que la façade principale, qui suit l'alignement de la rue Basse Saint-Germain, n'est pas absolument d'équerre.

A l'angle nord de cette façade s'élève le clocher, en grande partie enclavé aujourd'hui dans le bas-côté nord de la nef, mais étant entièrement hors œuvre avant l'élargissement de celui-ci. Il ne fait sur la façade occidentale qu'une très légère saillie.

Il est facile dès maintenant de se rendre compte de la partie suivant laquelle l'église a été agrandie en 1478 : l'acte du 30 octobre 1487 pour l'ascencement des logettes est parfaitement clair. En prenant 55 pieds depuis une petite maison « faisant le coing d'une petite ruelle qui maisne derrière le canchel de ladicte église », on a juste l'espace compris entre les cinq piliers buttants de l'église depuis l'angle est de la façade méridionale, jusqu'au transept exclusivement. C'est donc exactement le chœur qui fut construit alors sur l'emplacement des maisons acquises vers 1470, et qui constitue le « nœuf ouvrage » dont il est parlé dans la pièce précitée.

Il est probable que la construction de la nef, dont malheureusement on ne connait pas la date, avait dû précéder de bien peu de temps celle du chœur, car il est impossible, nous l'avons dit, de découvrir soit dans l'ensemble, soit même dans la décoration, des différences notables entre ces deux parties de l'édifice, au point que, si l'on n'avait pas les textes, on pourrait à peine se douter que l'église n'a pas été élevée d'un seul jet : il y a même dans le plan général une régularité telle et une si parfaite symétrie, qu'on doit supposer qu'il était déjà arrêté dans son ensemble dès la construction de la nef, et que, dès ce moment, l'acquisition des maisons pour l'agrandir était sinon déjà faite, du moins décidée en principe. Il faut donc croire que, vers le milieu du xve siècle, c'est-à-dire dans la période de paix qui marqua la fin du règne de Charles VII, on se sera décidé à construire une église de dimensions plus vastes que la précédente, laquelle remontant sans doute à une époque fort ancienne, serait devenue insuffisante pour la population : on aura commencé par élever la nef sur l'emplacement de l'ancienne



AMIENS. — ÉGLISE SAINT-GERMAIN L'ÉCOSSAIS

Plan relevé par M. Henry Antoine, Architecte.

église, réservant à plus tard, lorsqu'on aurait de nouveaux fonds, la construction du chœur.

Cette première partie de l'église devait pourtant être terminée, ou à peu près, vers 1455, car, à cette époque, l'église fut dotée d'un orgue assez considérable, et en 1457, d'une chaire à prêcher ; il faut croire que c'était précisément pour meubler le nouvel édifice, car il est difficile d'admettre que l'on aurait placé des meubles si importants dans une église qui allait être démolie.

Il faut observer la manière dont le transept est percé de deux grandes fenêtres séparées à l'extérieur par un contrefort exactement de même épaisseur que ceux des bas-côtés, et qui ne paraît pas avoir une bien grande utilité. Si nous nous transportons à l'intérieur, nous verrons entre ces deux mêmes fenêtres s'élever un pilier engagé exactement semblable à ceux des bas-côtés de la nef, lequel, arrivé à environ 1 m. au-dessus de l'appui des fenêtres, s'arrête brusquement. On l'a terminé de nos jours par un cul de lampe supportant une statue. Ce transept se trouve donc divisé en deux parties exactement de même largeur chacune qu'une travée de bas-côté (4 m. 25). Ces considérations nous portent à penser que ce transept n'appartient pas au plan primitif, et qu'en 1478, ayant eu la facilité d'élargir un peu vers le nord à la hauteur des deux dernières travées de la partie de l'église déjà construites, le maître de l'œuvre n'aura rien trouvé de mieux que d'y placer un transept, qui avait de plus l'avantage de couper agréablement par son milieu, une nef un peu trop longue pour sa largeur. Comme on ne pouvait pas empiéter sur la rue Saint-Germain, on se sera contenté, par économie, de conserver de ce côté le mur d'appui, le glacis et les assises inférieures des fenêtres des deux dernières travées du collatéral converties en transept, en prolongeant ces fenêtres jusqu'à la hauteur de la maîtresse voûte, le pilier intérieur n'ayant plus aucune utilité restant interrompu ; du côté du nord, pour éviter aussi de nouvelles coupes de pierres, en même temps que pour conserver la symétrie, on aura reculé de quelques mètres l'appui des fenêtres tel qu'il était, en le terminant de la même manière que l'autre.

Remarquons combien ce plan est heureusement combiné pour ne pas perdre un pouce d'un terrain précieux resserré entre trois rues, un cimetière et des maisons, formant en tout un parallèlogramme extrêmement étroit pour sa longueur : les bas-côtés ont été prolongés jusqu'à l'extrémité du chœur, ne laissant d'autre saillie que celle aussi peu prononcée que possible des trois pans de l'abside. Afin de ne pas donner à la nef l'aspect d'un long boyau, le maître maçon a sacrifié le bas-côté qui a été réduit à la plus petite largeur possible. Dans d'autres régions on l'aurait supprimé complètement, et avec raison à notre avis ; mais les habitants du nord de la France ne paraissent pas avoir jamais eu beaucoup de goût pour les églises d'une certaine importance à une seule nef.

Ce plan très bien conçu pour l'effet architectural, n'était cependant pas celui auquel les maîtres maçons des XVe et XVIe siècles s'arrêtaient principalement pour les églises paroissiales dans lesquelles ils cherchaient autant que possible à se rapprocher du plan carré, de manière à grouper les auditeurs auprès de la chaire, comme par exemple, pour ne pas sortir d'Amiens, dans l'église Saint-Leu de cette ville et probablement aussi dans les anciennes églises de Saint-Remi, de Saint-Michel, de Saint-Martin-au-Bourg et dans d'autres encore. Ici, on était commandé, il faut le dire, par la forme du terrain. Le transept placé juste au milieu de l'église, donne au chœur une trop grande importance relative, qui, justifiée dans une église cathédrale, collégiale ou monastique, est absolument inutile dans une église

AMIENS

Église St Germain — Vue intérieure

paroissiale, dont le clergé est toujours assez restreint, si bien que ce chœur a dû être de bonne heure, comme il l'est encore de nos jours, envahi par les paroissiens.

L'élargissement du bas-côté nord de la nef a dû être fait à une époque assez voisine de la construction de l'église, car il porte exactement les mêmes caractères architectoniques. C'est à croire que, comme nous avons vu qu'il avait dû être fait pour le transept, on aura tout simplement reculé le mur extérieur jusque sur l'alignement du transept nord, et qu'on aura seulement recouvert l'espace ainsi élargi par des voûtes neuves. Plusieurs documents des archives de la fabrique, font allusion à des terrains acquis dans le courant du XVIe siècle aux alentours de l'église et à des travaux assez considérables faits à cette époque, mais ils ne nous paraissent pas assez explicites pour préciser exactement les travaux auxquels ils font allusion, et on ne peut pas dire s'ils se rapportent plutôt à des ouvrages faits à l'église elle-même, qu'au cimetière, au presbytère ou aux sacristies. M. Guérard présume cependant que l'élargissement dont nous parlons n'aurait eu lieu qu'après l'acquisition faite par la fabrique en 1558/59 de la maison du Plat d'argent, l'acte disant expressément qu'elle l'avait été « pour l'augmentation et eslargissement de la fabrique (1). » Mais une délibération de l'échevinage d'Amiens rendue sur la requête des marguilliers et paroissiens de Saint-Germain, ne laisse aucun doute sur l'usage que ceux-ci entendaient faire de l'emplacement de la susdite maison qui venait d'être détruite par un incendie : par ladite requête, ils demandaient l'autorisation d'en faire « ung chimetière pour inhumer les corps des petitz enffans d'icelle paroisse (2). » D'ailleurs, comme nous le verrons plus loin, le Saint-Sépulcre placé dans une petite chapelle ajoutée aux flancs de ce bas-côté élargi, porte la date de 1506. Faisons enfin observer que le mot *fabrique* employé dans l'acte de 1558/59, n'a jamais eu le sens restreint que lui donne M. Guérard. Il a toujours désigné un édifice entier ou un ensemble d'édifices, mais jamais, à notre connaissance « la partie de l'église où le peuple se rassemblait, et dans laquelle les administrateurs de la fabrique exerçaient leurs fonctions », c'est-à-dire la nef. C'est précisément au contraire parce que le conseil de fabrique avait la charge de l'entretien des édifices paroissiaux, autrement dit de la fabrique, qu'il en a pris son nom, mais ce n'est pas lui qui a donné son nom à telle ou telle partie de l'église (3). Nous serions très fortement inclinés à croire, pour notre part, que cet élargissement du bas côté nord aurait été fait en même temps que le transept lui-même, c'est-à-dire de 1478 à 1486.

Toute l'église est voûtée sur croisées d'ogives simples qui s'élèvent à environ 14 m. à la nef, et à 9 aux bas-côtés. Seule la voûte du carré du transept est augmentée de liernes et de tiercerons. Le profil des nervures, à peu près partout semblable, même dans la partie élargie du bas-côté nord, est extrêmement remarquable. D'un équarrissage très étroit et allongé, il se compose d'un boudin avec méplat à la partie inférieure, d'une large platebande et d'une petite gorge en quart de cercle. Les ogives ne sont que le diminutif des doubleaux. Doubleaux et ogives sont en cintre brisé. Les archivoltes des fenêtres tiennent lieu de formerets; celles-ci, également en arc brisé, ont leurs clefs placées un peu plus bas que celle des doubleaux et des ogives.

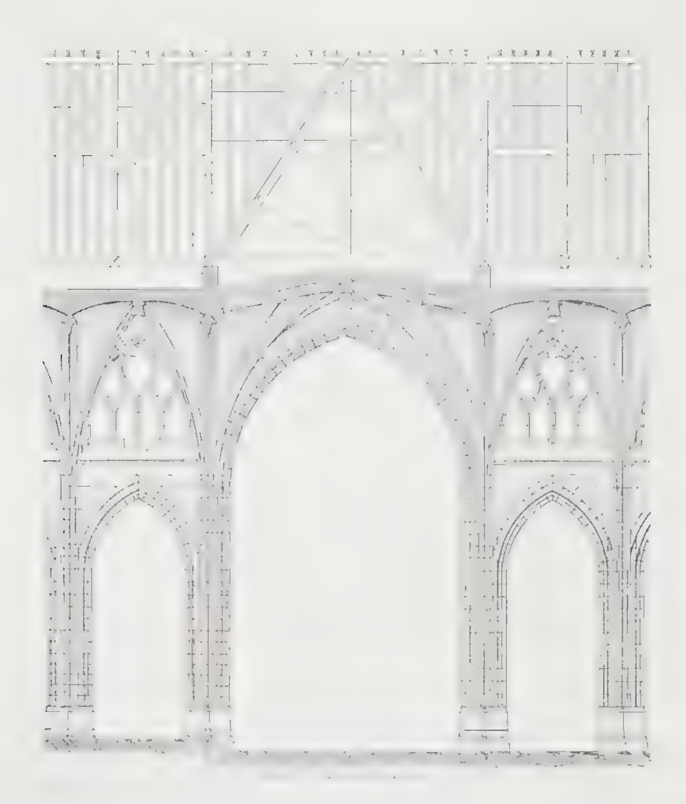
Toutes les clefs de voûtes sont sculptées.

(1) Arch. de la fabr. St-Germ. Inventaire de 1641, cotes E I, II, 3, 4, 5, 6 et E VIII à E XII, au compte de 1640-41, f° 14, v°.

(2) Échevin. des 27 juillet et 26 octobre 1559. Arch. de la v. d'Amiens, BB 32, fol. 128 v° et 183.

(3) Voy. Ducange, vbo *Fabrica*.

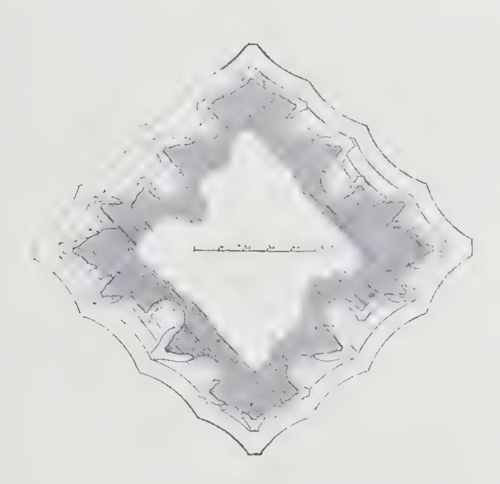
Nous mentionnerons particulièrement celles des bas-côtés du chœur, ornées pour la plupart de sujets sculptés à personnages, d'un excellent style et d'une exécution parfaite. Les deux premières de chaque côté représentent les quatre évangélistes, chacun debout ou assis devant un pupitre et accompagné de l'animal ailé qui le symbolise : du côté nord, saint Mathieu, avec un homme ailé, et saint Jean, avec une aigle ; du côté sud, saint Luc avec un bœuf, et saint Marc avec un lion (mutilé). Sur



COUPE LONGITUDINALE

la troisième clef du côté nord on voit sainte Catherine debout, vêtue d'un riche costume, la tête coiffée d'une couronne d'orfèvrerie et tenant une grande épée nue, à côté d'elle est une roue, et elle foule aux pieds le philosophe Porphyre. Dans celle de la travée correspondante de l'autre côté, est sculptée la Vierge Marie en pied, au milieu d'une gloire rayonnante, couronnée d'or, les pieds sur le croissant et l'Enfant-Jésus dans ses bras. Ces six clefs sculptées à personnages sont presque entièrement dorées.

Les archivoltes des fenêtres et des grandes arcades sont découpées en fines et capricieuses moulures dites prismatiques, telles qu'on les faisait au xv[e] siècle, et dont le profil général, bien connu d'ailleurs, échappe à toute description. Ces archivoltes, ainsi que les nervures des voûtes, retombent sans chapiteaux ni intermédiaires d'aucun genre sur les piliers le long desquels redescendent toutes les mêmes moulures, dont chacun des principaux éléments retombe sur une petite base en forme de bouteille, à environ 1 m. 40 du sol de la nef. Nous donnons ici le profil de ces piliers relevé par M. Antoine. Seuls les piliers engagés des bas-côtés de la nef ont été traités d'une façon beaucoup plus sommaire, suivant un polygone irrégulier symétrique, à côtés légèrement concaves, et dans lesquels les nervures de la voûte viennent se perdre en mourant, tandis qu'au contraire ceux des bas-côtés du chœur sont entièrement moulurés comme les maîtres piliers. C'est peut-être la seule différence notable que l'on puisse relever entre les deux principales parties de l'édifice.



PROFIL D'UN PILIER DE LA NEF

Dans la grande nef, aussi bien que dans les bas-côtés, tout l'espace vide compris entre les piliers et les voûtes est occupé par un vitrage. La nef étant peu élevée au-dessus du collatéral, les fenêtres hautes n'occupent que le cintre compris dans la lunette des voûtes. Celles des bas-côtés descendent à 3 m. 70 du sol, avec un glacis très prononcé. Les trois côtés parallèles de l'abside sont percés chacun d'une grande fenêtre descendant jusqu'à la hauteur de l'appui de celles des bas-côtés. Nous avons vu qu'à l'extrémité de chacun des croisillons s'ouvraient deux grandes fenêtres accolées, de même hauteur que celles de l'abside. Toutes ces fenêtres sont divisées par des meneaux et garnies de remplages flamboyants, dont une partie a été refaite lors de la dernière restauration.

L'élévation extérieure de l'église résulte de sa disposition intérieure.

Les arcs boutants, qui sont toujours la partie délicate dans une église gothique, ont été trop souvent remaniés pour qu'on puisse se rendre un compte exact de la manière dont ils étaient construits à l'origine. Notons seulement cette disposition qui paraît primitive, c'est que le pilier buttant est traversé par le chéneau du bas-côté, au-dessus duquel le chaperon de l'arc boutant se retourne horizontalement assez haut pour pouvoir laisser passer un homme baissé, et vient butter contre le pinacle qui sert d'amortissement au pilier buttant ; ce qui, soit dit en passant, ne paraît pas devoir fournir une buttée bien solide. Ces sortes de passages n'existent pas au bas-côté nord du chœur, traité d'ailleurs, nous le verrons, beaucoup plus simplement. Une autre particularité de ces arcs boutants, c'est qu'ils paraissent avoir été pour la plupart bandés à l'origine en cintre brisé à deux retombées ; ceux de la nef pourtant semblent toujours avoir été en quart de cercle à l'ordinaire. Il est d'ailleurs fort difficile, nous l'avons dit, de se prononcer d'une manière absolue, vu les trop nombreux remaniements dont ils ont été l'objet. Ils étaient en partie noyés dans les combles des collatéraux.

Il paraît que les maîtres maçons n'auraient pas eu une confiance absolue en leurs arcs boutants, car entre ceux-ci, au-dessus des clefs des voûtes, ils ont jeté des tirants en bois rattachés à la construction par des agrafes en fer, et cela très anciennement, peut-être même dès l'origine. Sans doute est-ce à l'insuffisance de ces arcs boutants qu'ont été dûs, en partie du moins, les désordres produits dans les voûtes.

A la base du grand comble, comme au-dessus des bas-côtés, règne une corniche moulurée, surmontée d'une balustrade à hauteur d'appui, d'un dessin flamboyant, et formant avec le chéneau une galerie assez large pour pouvoir y circuler aisément et sans danger. C'est cette galerie qui a motivé les passages à travers les piliers buttants dont nous avons parlé.

Les collatéraux étaient primitivement couverts par des combles à deux rampants. Ce mode de couverture qui avait été adopté pour pouvoir percer des fenêtres dans la lunette des voûtes de la nef, lesquelles ne s'élevaient pas assez haut pour laisser place à un toit en appentis, avait le grave inconvénient de rendre l'écoulement des eaux fort difficile, et surtout de produire entre la base du comble du bas-côté et le mur de la grande nef, une espèce de hotte dans laquelle les neiges s'accumulaient, fondaient lentement et finissaient par laisser traverser par l'humidité les moindres fissures de la plomberie. Pour y obvier, et aussi pour donner plus de jour à la grande nef et permettre d'apercevoir les fenêtres hautes depuis l'extérieur, M. Antoine prit le parti de supprimer entièrement ces combles des collatéraux qu'il remplaça par de simples terrasses couvertes en zinc, mais il eut la sincérité de laisser subsister les pignons extrêmes comme témoins de l'ancien mode de couverture, et aussi pour ne pas détruire l'effet général des façades tel qu'il avait été conçu par le maître de l'œuvre.

La façade occidentale est divisée verticalement en trois parties principales marquées par quatre grands contreforts en forme d'éperons ornés de pinacles ; ces trois parties correspondant à la nef et aux deux bas-côtés.

La partie centrale est amortie par le pignon du grand comble traité fort simplement, percé seulement d'une petite porte presque invisible d'en bas, et devant lequel passent la corniche et la balustrade qui font le tour de l'église à la base du grand comble.

Au centre de cette façade s'ouvre la porte principale formant avec la fenêtre à remplage flamboyant qui la surmonte un tout complet. Ce portail, qui est une



ÉLÉVATION DE LA FAÇADE OCCIDENTALE

petite merveille de sculpture sur pierre, paraît avoir été fait après coup : son appareil ne se lie pas avec celui du reste de la façade, et son style est certainement d'une époque bien postérieure à la moitié du xv[e] siècle, qui est celle à laquelle la nef dut être élevée. Sa sculpture décorative a la plus grande analogie avec celle des stalles de la cathédrale : elle en a presque toute la finesse ; toutes les délicates découpures que là-bas on admire dans le bois, sont ici traduites d'une façon encore plus étonnante dans une pierre qui nous les a conservées presque aussi fraîches qu'au premier jour : fines moulures prismatiques, capricieux ornements flamboyants dont la fantaisie ne dépasse jamais les bornes du bon goût, qualité si éminemment française, délicieuses guirlandes de feuillages entrelacées de petits hommes et animaux qui s'y jouent, crochets végétaux, ou formés de petits personnages, angelots, joueurs d'instruments de musique, monstres, animaux, le tout d'un esprit, d'une finesse et d'une délicatesse exquis, et qui échappe à la description. C'est un reste infiniment précieux d'une époque où les arts fleurirent à Amiens d'une façon merveilleuse, époque tout à fait remarquable et qui s'étend des dernières années de Louis XI à François I[er], période de paix et de prospérité pour notre ville ; il appartient à cette école incomparable d'artistes qui a produit les clotures, les stalles et les Sibylles de la cathédrale, les cadres et les tableaux du Puy et quelques autres débris qui nous font amèrement regretter la disparition d'un bien plus grand nombre de monuments dont il ne subsiste plus que le souvenir.

Ce portail se compose d'une seule voussure en cintre brisé, amortie en accolade avec crochets en forme de choux frisés et fleuron terminal (1). La voussure est ornée intérieurement d'une dentelle formée d'une suite de redents redentés, qui n'a que l'inconvénient de trop masquer six charmantes statuettes séparées par de petits dais délicatement sculptés, et qui ornent la gorge de la voussure. C'est peut-être précisément à cette dentelle de pierre que celles-ci doivent leur préservation.

En partant de la retombée, à gauche du spectateur, ces six statuettes représentent :

1° Saint Michel, ailé, couvert d'une cuirasse à la romaine, avec bandes de cuir tombant sur les cuisses ; il est tête nue, l'écu au bras, foulant aux pieds un démon (mutilé) qu'il terrasse, la main droite levée et brandissant sans doute une épée qui est aujourd'hui brisée (2).

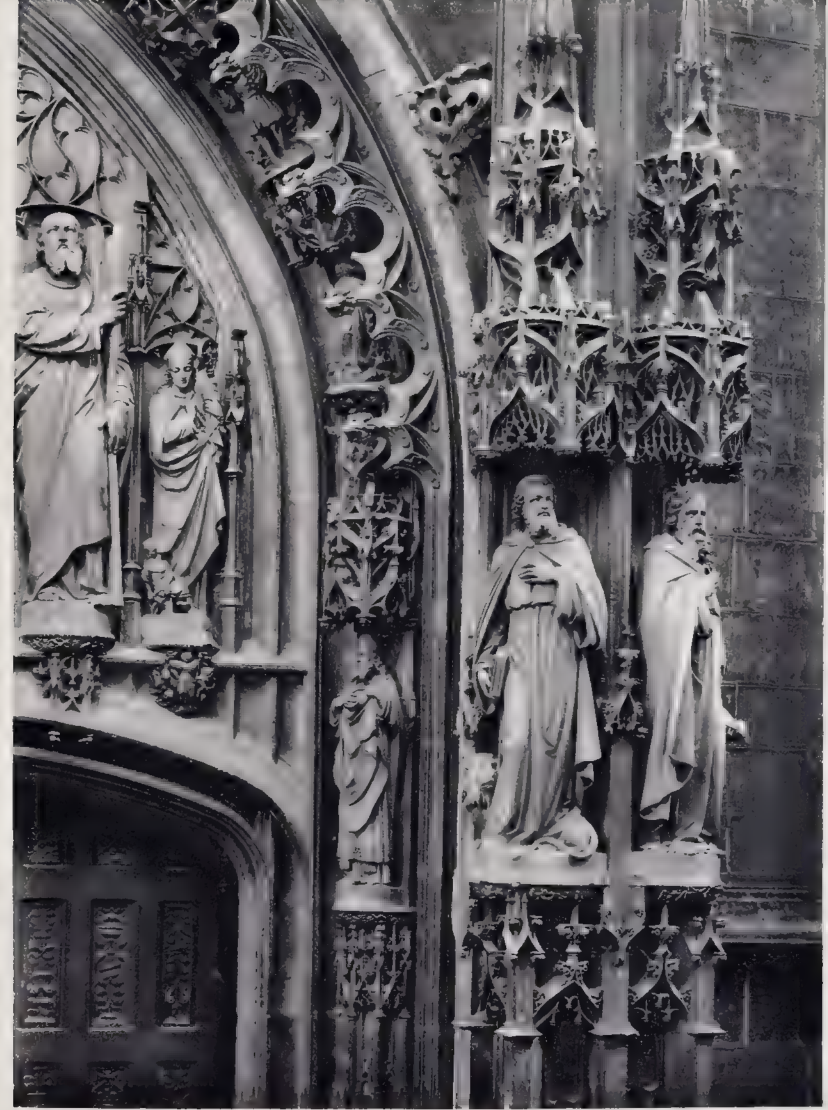
2° Saint Firmin, en costume épiscopal, avec l'aube, la dalmatique frangée, la chasuble drapée, la crosse entre les bras et tenant dans ses mains sa tête tranchée et mitrée.

3° Saint Antoine, barbu, en habit monastique, chape analogue à celle que portent encore les dominicains, barette polygonale sur la tête, tenant d'une main un bâton, sans doute le tau, un de ses attributs habituels, dont l'extrémité supérieure aura été brisée, et un chapelet, de l'autre, un livre ouvert ; à ses pieds, l'animal qui lui tient ordinairement compagnie (mutilé).

4° Saint évêque en aube, dalmatique à franges et chasuble drapée, tenant dans ses bras la hampe d'une crosse dont la volute n'existe plus, et dans ses mains le haut de sa tête tranchée. Ce ne peut être que saint Nicaise, archevêque de Reims,

(1) Ce fleuron a été entièrement refait lors des dernières restaurations.

(2) Dans cette statuette, Goze a cru voir, à tort, saint Adrien, ne manquant pas d'ajouter ces mots : « attestant probablement la pieuse munificence pour l'église du doyen Adrien de Hénencourt. » C'est ainsi qu'on écrivait l'histoire. (Goze, *Rues d'Amiens*, III, 160).



AMIENS

[illegible] Germain — [illegible]tail du portail principal

un des patrons de la paroisse, et qui avait déjà un autel dans l'église antérieure à celle actuelle (1).

5° Saint à figure jeune, barbe naissante, en costume civil, vêtu d'un saie serré à la taille et tombant jusqu'aux genoux, et d'un manteau rattaché sur la poitrine par une agrafe, tête nue, les bras légèrement étendus avec un buisson à ses pieds. Serait-ce saint Eustache ?

6° Sainte Catherine, vêtue d'un riche costume, la tête couverte d'une coiffure avec volutes sur les oreilles, robe et manteau longs, ceinture à grelots, l'attitude fière. Elle tient d'une main un livre ouvert, et de l'autre une grande épée nue dont elle appuie la pointe sur un personnage barbu qu'elle foule aux pieds, le philosophe Porphyre.

A chacune des retombées de la voussure est une niche surmontée d'un dais d'architecture et destinée à abriter une statue. Le linteau est en arc surbaissé et appareillé, supportant un tympan aveugle orné de dessins flamboyants qui dessinent une quintuple arcature, laquelle abritait cinq statues de tailles inégales, et à qui cinq charmants culs de lampe, très ingénieusement agencés dans le linteau, servaient de supports. Trois de ces culs de lampe sont formés d'ornements flamboyants. Les deux extrêmes sont composés chacun d'un groupe de personnages dessinés d'une façon délicieuse. Le premier, à la gauche du spectateur, représente une femme élégamment vêtue, la tête couverte d'une coiffure à volutes et paraissant danser ; est-ce intentionnel de la part de l'artiste ? Sa robe, fendue des deux côtés, se relève à droite et à gauche soulevée par les mouvements qu'elle fait, laissant apercevoir ses jambes nues ; elle a la main droite placée sur la poitrine, et de l'autre elle tient en l'air un objet qui paraît être un des clous de la Passion. Deux petits anges nus et ailés gambadent à ses côtés, déroulant une longue banderole qui complète le motif décoratif. Dans celui de droite, on voit une femme vêtue à peu près comme la précédente, mais dans une attitude de repos ; sa robe, fendue comme celle de la première, tombe droite jusqu'à terre, cachant les jambes en partie ; sa main droite est appuyée à la hanche, de la gauche elle s'appuie sur une croix à longue hampe ; à sa droite et à sa gauche, deux petits anges ailés, vêtus et dévotement agenouillés, déroulent une banderole comme les premiers. Dans le haut de la composition, on aperçoit quelque chose qui doit être la chevelure de cette femme volant au gré des vents. J'avoue n'avoir pas pu saisir le sens iconographique de ces deux jolis petits groupes dans lesquels l'influence de la Renaissance se fait sentir d'une façon extrêmement marquée. Aussi bien n'y faut-il voir que des sujets de fantaisie.

A droite et à gauche de la porte s'élèvent deux élégants contreforts munis chacun, à peu près à la hauteur de la retombée de la voussure, de deux dais d'architecture destinés à abriter de grandes statues. Ces deux contreforts se prolongent en s'amincissant et en encadrant la fenêtre centrale jusqu'à la balustrade du grand comble qu'ils dépassent même légèrement de la pointe des pinacles dont ils sont amortis.

Onze statues d'inégales grandeurs complétaient la décoration du portail : cinq

(1) « Mon corps estre mis et enterré en ladicte église Dieu et Mons. S.-Germain mon patron, au devant de l'ostel S.-Nicaise, au plus prés du lieu et plache où me trés chière et amée compaigne et femme, Colaie Le Quail, que Dieu pardoint, est enterrée. » Testam. de Michel Acateblé, bourgeois d'Amiens, du 26 octobre 1418. Arch. de la fabr. St-Germain, cote 7. — Saint Nicaise est aussi représenté avec la tête tranchée à hauteur du front, dans une des grandes statues des pieds droits de la porte Nord de la façade occidentale de la cathédrale de Reims.

dans le tympan, deux aux retombées de la voussure et quatre sur les contreforts. Avant la dernière restauration, il en restait encore trois, parmi lesquelles M. Guérard avait reconnu saint Jean, patron de l'abbaye des Prémontrés qui fournissait des curés à la paroisse, et saint Norbert, fondateur de l'ordre. Il est infiniment regrettable qu'elles aient été en trop mauvais état pour qu'on ait pu les conserver. On peut en voir encore quelques débris informes dans le jardin du presbytère. Il y a quelques années on a rempli les places vides par des statues modernes.

Les vantaux de la porte, en chêne, formés d'une suite de petits panneaux sculptés d'ornements Renaissance, remontent pour leur plus grande partie au XVI[e] siècle : peut-être sont-ils contemporains de la porte elle-même, ou à peu près. Ils étaient, paraît-il, en fort mauvais état, lorsque, il y a quelques années, M. F. Tillette d'Acheux, offrit de vieilles boiseries pour les restaurer ; M. l'abbé Goard, vicaire de la paroisse, fut chargé du travail : il y sculpta les armes de Mgr Mioland, évêque d'Amiens, qui, quelque temps après vint officier à Saint-Germain le jour du patron. Une autre restauration fut faite par la suite, vers 1878, lors de laquelle on sculpta sur ces vantaux les armes des papes Pie IX et Léon XIII. Sur le montant central est sculptée une statuette de saint Nicolas *in pontificalibus*, accompagné du baquet traditionnel d'où sortent trois enfants, et au-dessus de lui un petit dais flamboyant.

L'extrémité de chaque bas-côté, à droite et à gauche du portail, est amortie en pignon surmonté d'un fleuron, et est percée seulement d'une fenêtre à remplage flamboyant.

L'angle du collatéral sud est renforcé de deux contreforts ornés de pinacles : l'un dans le sens de la façade principale, l'autre dans celui de la rue Saint-Germain, formant un angle rentrant où est un dais pyramidal sous lequel on a placé une statue moderne de Notre-Dame des Sept Douleurs. Il devait jadis y avoir aussi une statue de la Vierge en cet endroit (1).

A l'angle du bas-côté nord, est un contrefort comme à celui du bas-côté sud, à côté duquel s'élève le clocher portant 5 m. 50 (en façade) sur 7 à sa base, déduction faite de la saillie des contreforts, et haut de 30 m. 75 ou environ, surmonté d'une toiture en charpente de 7 m. 75, (2) formant une hauteur totale de 43 m., avec la croix.

Dans l'angle rentrant formé par les deux contreforts de l'angle nord-ouest de la tour, à la hauteur de l'appui des fenêtres du collatéral, en pendant avec la statue de Notre-Dame des Sept Douleurs dont nous avons parlé, et abritée comme elle par un dais pyramidal, est une assez belle statue en pierre datant de la fin du XV[e] siècle, haute de 1 m. 80 environ et représentant saint Jean-Baptiste debout, barbu, tête nue, vêtu d'une peau de chameau et tenant l'Agneau sur son bras gauche. C'est la seule qui ait été conservée de toutes les grandes statues extérieures de l'église.

Un peu au-dessous de la base du pignon du bas-côté du nord, le clocher est garni sur chaque face d'une fenêtre haute de 12 mètres, amortie en cintre brisé et bouchée dans presque toute sa hauteur, sauf dans sa partie supérieure qui, garnie de meneaux flamboyants (3), est à jour et sert d'ouïe au beffroi. Au-dessus de cette fenêtre règne un larmier, après lequel s'élève encore un étage de maçonnerie fort bas et fort simple, sans contreforts, percé seulement de deux

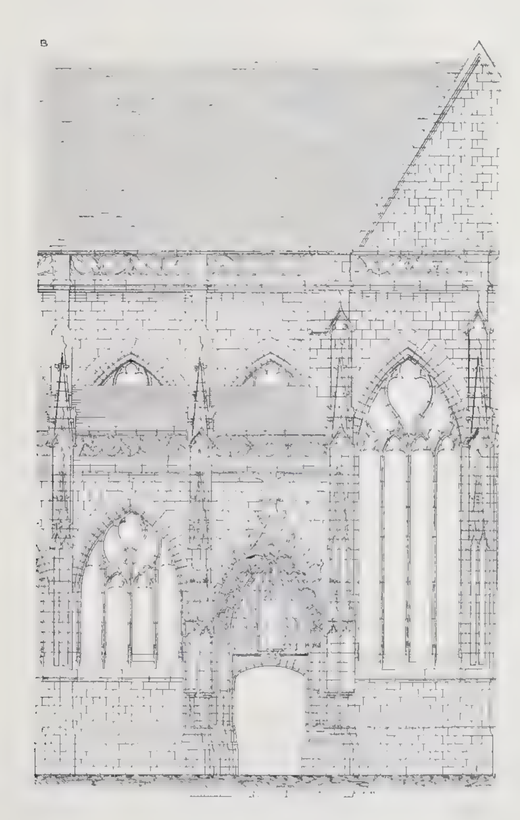
(1) « La loge qui fait le coin contre la Vierge. » Mémoire de Beauval, menuisier (1728). Arch. de la Fabr. S.-Germain, cote 141, 18[e] liasse, n° 8.

(2) L'ancienne avait 8 m. de haut Jouancoux, dans *Le Glaneur* du 14 mars 1840.

(3) Ces meneaux qui n'existaient plus, ont été rétablis lors de la dernière restauration.

petites fenêtres géminées, amorties par un linteau horizontal soulagé lui-même par deux corbeaux. Ce dernier étage paraît avoir été surajouté.

A l'angle nord-est du clocher monte une tourelle qui renferme l'escalier, et qui dépasse un peu la corniche de la tour. Lors de la réfection de la couverture de celle-ci en 1581, il avait été question d'écréter cette tourelle « afin que le pavillon se monstra mieuls », mais Robert Morel, maçon, et Quentin de Coissy, consultés à ce sujet, furent d'avis « qu'il valloyt mieuls le laisser », et elle y est encore (1).



FAÇADE LATÉRALE

Le premier étage de la tour, à l'intérieur, renferme une salle voûtée, dont la voûte est aujourd'hui effondrée, ne laissant plus voir que les arrachements. C'est sans preuves, et seulement par assimilation avec d'autres églises, que Goze a prétendu que cette salle renfermait jadis les archives de la paroisse (2).

(1) Arch. de la fabr. de S.-Germain, compte de 1581-82, fol. 329, v°.
(2) *Rues d'Amiens*, III, 145.

La quatrième travée du bas-côté contre le transept sur la rue Saint-Germain est occupée par le portail latéral, assez semblable dans son ensemble au portail principal, mais beaucoup moins riche et d'une sculpture beaucoup moins fine ; il était d'ailleurs moins bien conservé, et, lors des dernières restaurations, il fallut le refaire presque entièrement. Il se compose d'une voussure simplement moulurée, en arc brisé, ornée d'une dentelle de redents redentés et amortie en accolade décorée de crochets en choux frisés et terminée par un fleuron (1). Cette voussure encadre un tympan orné d'un remplage flamboyant aveugle, au milieu duquel est un cul de lampe feuillagé, sur lequel était placée une statue de saint Germain l'Écossais, patron de la paroisse, en habits pontificaux, tenant un monstre à sept têtes, qui seul subsiste, mais la statue du saint a été entièrement refaite dans ces derniers temps (2). Ce tympan est porté par un linteau en arc surbaissé et appareillé. Aux retombées de la voussure sont placés deux culs de lampe formés de personnages accroupis et surmontés de dais d'architecture destinés à abriter deux statues. Telle est la seule partie ancienne : le soubassement et les deux contreforts qui flanquent le portail à droite et à gauche, ont été complètement refaits, mais à l'imitation des anciens. Amortis en forme de pinacles comme les autres contreforts du bas-côté, ils sont en outre accompagnés à la hauteur de la retombée de la voussure chacun de deux dais d'architecture destinés à abriter deux statues à chacune desquelles une colonnette torse surmontée d'un cul de lampe mouluré sert de support.

Dans ces dernières années, on a rempli les niches vides de ce portail, par des statues modernes.

Les vantaux de la porte, en chêne comme ceux du grand portail, sont composés de petits panneaux sculptés d'ornements Renaissance, dont les uns sont anciens et les autres imités ; un de ces derniers porte la date de 1856. Un des anciens représentait Cupidon armé de son arc et de ses flèches ; vers 1859 il fut supprimé comme inconvenant (3).



Les fenêtres de l'église étaient jadis garnies de vitraux peints dont la beauté et la vivacité des couleurs étaient, paraît-il, proverbiales à Amiens (4). On voyait sur quelques-unes qu'elles avaient été placées en 1484 (5). Il ne nous en reste plus que de bien faibles débris, et nous ne savons que fort peu de chose sur ce qui a disparu.

(1) Ce fleuron a été refait.

(2) Suivant M. Guérard, l'ancienne statue était en grande vénération parmi les paroissiens ; tous les ans, à la fête de saint Germain, elle était revêtue d'une étole et décorée de fleurs. (Guérard, *Hist. de l'église Saint Germain*, p. [illegible]).

(3) Goze, *Les Rues d'Amiens*, III, 160. Dusevel, dans la revue *La Picardie*, V, 383.

(4) Manusc. de Pagès, édit. Douchet, t. I, p. 106.

(5) *Ibid.* p. [illegible].

Le P. Daire (1) parle d'un « vitrage » ancien placé au côté gauche de la nef et qui, selon lui, était « très estimé. » La vie et la mort de saint Germain y étaient représentées. En 1579, la fabrique paya 11 l. à Antoine Sapet, verrier, « pour avoir reffaict les verrières et avoir démonté six peneaulx de la verrière saint Eustace et le refaict deuement. (2) » Nous voyons aussi le compte de la fabrique de 1617 porter en recette une somme de 252 l. 5 s. 9 d. donnée par diverses personnes pour un vitrail (3).

Quant au peu qui subsiste de ces anciens vitraux, ils ont été si souvent restaurés qu'ils ont perdu une grande partie de leur intérêt. La plus récente restauration fut exécutée par MM. Goglet et Quenoux de Paris, lors des derniers travaux faits à l'église.

Dans les flammes du remplage de la fenêtre centrale de l'abside, on voit Jésus en croix entre les deux larrons.

Les fenêtres qui font le fond des deux bas-côtés, à l'est conservent encore toutes deux des verrières qui, dans leurs parties les plus anciennes, paraissent remonter à la fin du xve siècle : l'une représente dans chacune de ses trois divisions un grand personnage : au centre saint Jean-Baptiste, à sa droite saint Firmin et à sa gauche saint Germain l'Ecossais. Dans les flammes du remplage sont quatre petits anges tenant les instruments de la Passion et un saint tenant un écu aux armes de France (refait). Dans le bas, sont trois petits sujets entièrement modernes.

L'autre fenêtre contient comme la première trois grands personnages : au centre, la Vierge Marie, assise dans une chaire, abritée par un dais d'étoffe et tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux ; à sa droite, sainte Agnès, une palme à la main et un agneau à ses pieds ; à sa gauche, sainte Catherine, une palme d'une main, un livre ouvert dans l'autre et une roue à côté d'elle. Les flammes du remplage contiennent sept anges dont six jouent des instruments de musique et le septième, au centre, tient un écu aux armes de France à trois fleurs de lis. Dans le bas, le restaurateur moderne a ajouté trois petits sujets.

Le musée d'Amiens possède trois panneaux peints sur verre provenant de l'église Saint-Germain et paraissant remonter à la même époque que ceux que nous venons de décrire : le premier représente saint Nicolas, debout, haut d'environ 1 m. 20, revêtu des ornements pontificaux, aube, dalmatique, chasuble drapée, et à côté de lui est un cuvier d'où sortent trois petits enfants nus. Au-dessus de lui est un dais d'architecture, et dans le fond une draperie rouge, diaprée. Dans le second on voit saint Germain l'Ecossais, un peu plus haut que le précédent (1 m. 50 environ), debout, en chape, mitré, nimbé et tenant sa crosse de la main gauche, tandis que de la droite il tient par son étole une bête à sept têtes. Le fond est formé d'une draperie verte, diaprée. Sur le troisième est peinte une sainte nimbée, de mêmes dimensions que le personnage précédent, vêtue comme une dame de qualité, avec corset fendu orné d'hermine, et couronne d'orfévrerie fleurdelysée posée sur ses cheveux flottants. Elle tient de la main droite une palme ; le côté gauche ayant subi une restauration maladroite on ne voit plus ce qu'il y avait, sinon un fragment de patenôtre. La donatrice du vitrail et ses

(1) Daire, *Histoire..... d'Amiens*, t. II, p. 213.
(2) Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1579, fol. 295.
(3) Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1617.

quatre filles sont agenouillées à ses pieds. Au-dessus est un dais d'architecture et dans le fond, une tenture pourpre, diaprée.

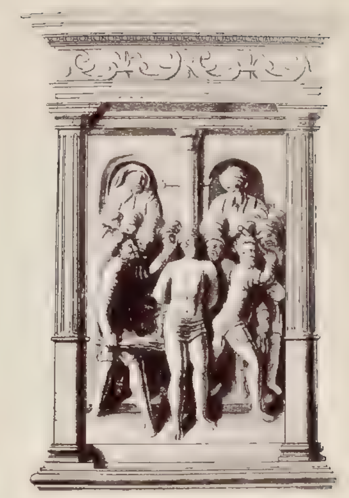
Ces trois panneaux, très remarquables, sont malheureusement endommagés et raccommodés tant bien que mal au moyen de fragments arrachés à d'autres verrières, de sorte qu'en maints endroits on n'y reconnaît plus rien.

Un jubé qui passait pour « une merveille de la Picardie » (1), séparait jadis le chœur de la nef. Pagès nous en a donné une description très complète que nous ne croyons pas inutile de reproduire ici, malgré sa longueur :

« Le chœur de cette église est séparé de la nef par un très beau jubé de pierres de taille blanches, qui occupe toute la largeur depuis l'aisle droite jusques à l'aisle gauche de ce saint temple. Quatre grandes colonnes de pierres blanches, cannelées, isolées, à listel, d'ordre corinthien, le soutiennent du côté de la nef, et quatre autres du même ordre et grandeur le portent du côté du chœur ; outre douze autres plus petites, de même ordre et cannelure, placées au milieu de sa largeur, y comprendre huit demi-pilastres de même ordre, posés aux quatre côtés de ces douze petites colonnes, sur un piédestal continu. On n'avait placé, dans le commencement de la construction de ce jubé, que quatre colonnes pour le soutenir dans toute sa largeur ; mais comme on s'apperçut dans la suite qu'une masse de pierres aussi pesantes les avoit fait casser dans quelques endroits, on fut obligé d'y poser encore quatre autres colonnes, sçavoir deux dans chaque face, au milieu de sa largeur. On y voit aisément la différence entre ces premières et dernières colonnes dans le travail de leurs chapiteaux, quoiqu'ils soient de même ordre. Le fut des quatre dernières colonnes est tout d'un jet et fait de pierres de Caen que l'on fit apporter dans un vaisseau exprès depuis cette ville-là jusques dans le quay de celle-ci. Les appuis des deux côtés de ce jubé, faits de pierres blanches, sont ornés de plusieurs cartouches séparés par de petites colonnes cannelées d'ordre composé. Dans ces cartouches sont représentés par différentes figures peintes et sculptées en demi-bosse, plusieurs mystères de la vie, passion, mort, résurrection et ascension de Jésus-Christ. Toutes les parties de ce jubé sont embellies des ornements que l'architecture et la sculpture y ont pu placer : modillons, rinceaux de feuillages, oves, foudres, guillochis, astragales, testes d'anges, fleurs et autres ornements y sont employés. Au milieu de l'appui de sa façade, du côté de la nef, est placée une grande croix sur laquelle est attachée la figure de Jésus-Christ, accompagnée de celle de sa très sainte mère et de saint Jean l'Evangéliste, posés en pied sur un calvaire. Ces trois statues sont de grandeur naturelle, peintes et dorées en quelques endroits. On monte dans ce jubé par deux escaliers de pierres blanches placés du côté du midi et du septentrion, dont les rampes sont soutenues par de petites colonnes cannelées et d'ordre composé, isolées. L'architecture de ces escaliers est fort particulière : leurs noyaux sont posés contre deux colonnes ou pilliers de l'église et chœur, et leur disposition faite évidemment en tournant, les fait paraître presque portés en l'air (2). »

L'admiration que ce jubé excitait encore au XVIII[e] siècle même, ne lui fit pas trouver grâce devant le courant d'opinion qui, à cette époque, fit détruire systématiquement en France la plupart de ces monuments, sous prétexte qu'ils empêchaient les fidèles de voir les cérémonies.

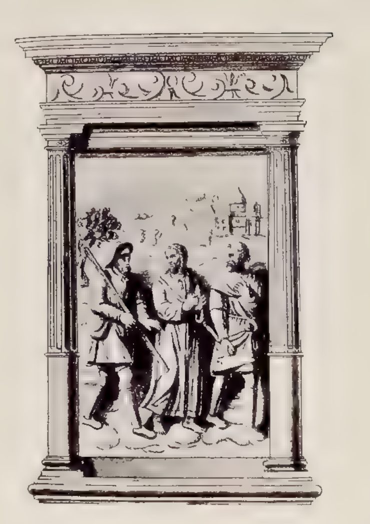
(1) Daire, *Histoire.... d'Amiens*, t. II, p. 212. — Cauchie, *Vita sancti Germani*, p. 72 et 106.
(2) Manuscrits de Pagès, édit. Douchet, t. I, p. 98.

SAINT-GERMAIN — BAS-RELIEFS DE L'ANCIEN JUBÉ

d'après Etienne De FAY.







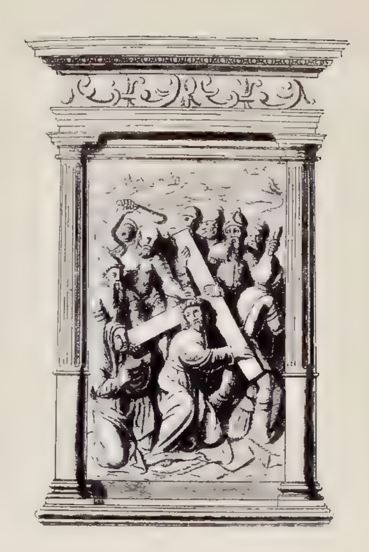


SAINT GERMAIN — BAS RELIEFS DE L'ANCIEN JUBÉ

d'après Etienne De FAŸ.







SAINT GERMAIN — BAS-RELIEFS DE L'ANCIEN JUBÉ

d'après Etienne De Faÿ.





SAINT GERMAIN — BAS-RELIEFS DE L'ANCIEN JUBÉ

d'après Étienne De Faÿ.





SAINT-GERMAIN — BAS RELIEFS DE L'ANCIEN JUBÉ

d'après Etienne De FAŸ.



SAINT-GERMAIN — BAS-RELIEF DE L'ANCIEN JUBÉ

d'après Etienne De Faÿ.

Vers 1736 il fut supprimé. Cependant, par une attention trop rare à cette époque, le P. Postel, prieur de l'abbaye de S.-Jean, racheta pour la somme de 30 l. (1) les principaux motifs de sculpture, qu'il plaça dans le cabinet de curiosités du couvent, où ils restèrent jusqu'à la Révolution, à laquelle ils n'ont malheureusement pas survécu ; il ne nous en reste que des dessins, bien imparfaits, dans un recueil exécuté au XVIIIe siècle par le sieur de la Faye, sourd-muet, et architecte de l'abbaye de S.-Jean, de tous les objets d'art, d'antiquité et d'histoire naturelle que possédait l'abbaye, en 2 vol. in fol. intitulés *Description du cabinet de l'abbaye de S.-Jean* et conservés aujourd'hui à la bibliothèque d'Amiens (2). Ces dessins exécutés au trait avec les ombres faites au pinceau et à l'encre de Chine, sont d'une assez mauvaise exécution et reproduisent assez mal les caractères archéologiques des sujets. Cependant, tout incorrects qu'ils soient, nous n'avons pas cru qu'une reproduction en serait déplacée ici. Ils nous permettent de compléter d'une façon très utile la description donnée par Pagès. Ils sont ainsi désignés dans le recueil : « Morceaux de sculpture en pierre, peints et dorés, qui ornoient le pulpitre de la paroisse de S.-Germain d'Amiens, que l'on a démoli. » Il y a quinze principaux sujets sculptés en bas relief séparés par des colonnes doriques cannelées (3) portant un entablement du même ordre. Ce sont évidemment les cartouches sculptés qui, d'après Pagès, ornaient les appuis des deux côtés. L'échelle n'en est pas donnée, mais il est probable qu'ils devaient avoir la hauteur d'appui. Quatorze de ces sujets sont de mêmes dimensions, soit à peu près une fois et demie plus hauts que larges. Ils représentent : 1° la cène ; 2° l'arrestation de Jésus au jardin des Oliviers ; 3° la flagellation ; 4° le portement de la croix ; 5° la mise au tombeau ; 6° la résurrection ; 7° l'apparition de Jésus à la Madeleine, sous la forme du jardinier ; 8° la rencontre des pèlerins d'Emmaüs ; 9° saint Thomas touchant les plaies de Jésus ; 10° M. Guérard a vu à tort ici la pêche miraculeuse, mais il n'y a pas de doute à avoir : les poissons sur le gril, Jésus rompant un pain, font aisément reconnaître Jésus ressuscité apparaissant à ses apôtres sur le lac de Tibériade (4), d'ailleurs l'ordre des sujets est beaucoup plus logique ainsi ; 11° l'ascension ; 12° la lapidation de saint Etienne ; 13e plusieurs cavaliers en costume militaire romain, dont l'un à longue barbe taillée en pointe tombe de cheval, dans le ciel, Dieu apparaissant dans une gloire ; à l'arrière plan, une ville. M. Guérard a vu dans ce sujet le martyre de saint Hippolyte, qui, suivant la légende, aurait eu les pieds attachés derrière deux chevaux indomptés. C'est avoir été chercher bien loin l'explication d'une scène beaucoup plus simple, beaucoup plus connue et beaucoup plus à sa place ici : la conversion de saint Paul sur le chemin de Damas ; 14° le Jugement dernier.

Le quinzième sujet, de même hauteur et disposition que les autres, a beaucoup plus d'importance en largeur ; à peu près deux fois sa hauteur. C'était sans doute le sujet central. Suivant M. Guérard il représenterait « l'Annonciation ou le mystère de l'Incarnation prédit par les prophètes et annoncé par les livres saints. » M. Goze y a vu le couronnement de la sainte Vierge. Douze hommes barbus et pieds nus, en costumes drapés à l'antique, et dont plusieurs tiennent des livres ouverts, sont là dans diverses attitudes : l'un d'eux, barbu aussi, mais paraissant plus jeune

(1) Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1736.
(2) Bibl. d'Amiens, mss. 400.
(3) Pagès dit *composés*.
(4) St-Jean, XXI.

que les autres, est assis sur un banc placé au centre de la composition, ayant à ses côtés une femme voilée, les pieds chaussés, derrière eux le St-Esprit en forme de colombe apparaissant dans une gloire ; la scène se passe dans une salle dont les vitrages forment le fond. Qui ne reconnaîtra à cette simple description les Apôtres et la Vierge Marie recevant le St.-Esprit le jour de la Pentecôte, surtout étant donnés les autres sujets ? Les langues de feu ne sont pas figurées, cela est vrai, mais il peut se faire que le dessinateur les ait oubliées, n'ayant pas mieux compris le sujet que MM. Guérard et Goze. Aux deux extrémités de ce sujet principal sont représentés : à la gauche du spectateur, le donateur du jubé, homme dans la force de l'âge, tête nue, longue barbe, fraise à la Henri IV, agenouillé devant un prie-Dieu, sur la housse duquel sont ses armes, à trois oiseaux posés 2 et 1. Ces oiseaux sont dessinés d'une façon beaucoup trop imparfaite pour que l'on puisse y reconnaître comme Goze l'a fait sans hésiter, les 3 coqs, armoiries de la famille de Cocquerel (1). Derrière lui, un saint debout, en costume d'ermite tenant un livre ouvert, mais qu'aucun attribut ne permet d'identifier, et un petit garçon agenouillé. De l'autre côté, la femme du donateur ayant sur la tête une espèce de voile plié, fraise au col, et agenouillée devant un prie-Dieu, sur la housse duquel est un écu en losange parti des armes de son mari et des siennes, qui sont à un arbre ; derrière elle, sainte Catherine debout, tenant une longue épée et un livre ouvert et deux petites filles à genoux. A deux endroits on lit la date de 1594 en chiffres arabes.

Il y a de plus parmi ces dessins, un Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, en ronde bosse, celui sans doute qui, suivant Pagès, s'élevait au milieu de l'appui de la façade du côté de la nef, et enfin une Notre-Dame de Pitié sculptée en bas relief dans un cadre cintré ; il est difficile de savoir à quel endroit du jubé cette dernière était placée.

Nous avons dit que ce monument était daté de 1594 ; malgré l'imperfection du dessin, on peut aisément se rendre compte que le style architectural et le costume des donateurs se rapportent bien à cette date.

Antérieurement, il y avait déjà un jubé dans l'église, car, dès 1565, la fabrique payait 60 s. à Antoine et à Jean Lombart, maçons, « pour avoir dessis et rassis ung pillers du pupittre au costé de la chapelle St-Nicolas, et avoir mis 21 agrapes de fer aux joinctures du pupittre et faict une pierre ouvrée à l'appuie de la montée du costé de St-Claude » ; de plus, 58 s. à Jean Bachelier, serrurier, « pour avoir faict deux S à ung livre, ung crampon au grant portail du pupittre, vingt hurtoirs en pierre et en bois en plusieurs endroits, deux verges à verrières, XXIIII paillettes avec XXIX agrapes de fer mises en pierre à l'assemblage du pupittre (2). » En 1568, Mathieu de la Vaquerie, maçon, recevait 3 s. « pour avoir rassis avec le plattre une petite colombe (colonne) recevant au dessoubs la montée du pupittre, auprès de la chapelle des Cincq playes (3) » en 1570, il fut payé à Louis Lamoury, hucher, la somme de 6 s., « pour avoyr faict ung passet à servir au pipitre pour chanter l'évangile à l'estaplier. » (4).

Nous avons vu dans la description de Pagès, qu'à l'origine le jubé (celui de 1594) n'était soutenu que par quatre colonnes. C'était une trop grande hardiesse et la

(1) Il est, suivant nous, impossible de chercher à identifier ces armoiries aussi bien que celles de la femme du donateur, les unes et les autres pouvant convenir à plusieurs familles Amiénoises.

(2) Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1565-66, fol. 34 v° et 36 v°.

(3) *Ibid.*, compte de 1568-69, fol. 110.

(4) *Ibid.*, compte de 1570-71, fol. 146.

partie centrale, d'une trop grande portée, ne tarda pas à fléchir. Déjà en 1626, Firmin du Vaucelle, maître maçon à Amiens, fut obligé de raccommoder les piliers du « pipitre » (1) ; cette réparation était insuffisante et deux ans après on fut obligé d'étayer la partie qui fléchissait (2). Une réparation importante s'imposait, et Me Quentin Colimbart, maçon, fut chargé du travail. Suivant un marché conclu le 13 mars 1630 entre les marguilliers et ledit Colimbart, celui-ci « dessoira les appuyes devant et derrière, la corniche, l'architrave et la plate-bande et remettra le tout en son premier estat ; pour à quoy parvenir, ledict Collimbart doit faire ouverture et mettre à jour ledict pulpitre par le milieu d'environ dix à douze pieds et plus, si besoing est, aynsi qu'iceluy Collimbart l'a devisé en son escript ; plus s'est obligé de raccommoder les deux escaliers dudict pulpitre, restablir les accoudoirs et appuies d'iceulx, y remettre des balustres ou pilliers et aultres pièces de pierre qui y manque, et avec la même ordonnance qui y est, pour éviter toute difformité et de bonne pierre semblable à celle qui y est déjà en besongne. Item restablir tout ce qui est mutilé, rompu et cassé, ou qui se mutilera, rompera et cassera en y travaillant. » Le 5 avril suivant, les travaux furent reçus, et Colimbart donna quittance de 75 l. reste des 160 l. qui lui étaient dûes pour lesdits travaux (3). Une collecte faite parmi les paroissiens pour subvenir à cette dépense, produisit 246 l. 18 d. (4), sur laquelle somme, outre les 160 l. payées à Quentin Colimbart, Antoine de Mons, maître serrurier, reçut 44 l. et Me Michel Carette, 17 l., « pour avoir remis en couleur le crucifix et les aultres images dudict pulpitre et aussy avoir argenté le pied de la croix d'argent. » (5) Au paiement de ces travaux, le compte de la fabrique de 1629-30 ajoute ce passage intéressant : « Et sur les plainctes faicte par plusieurs paroissiens aux anciens marguilliers que le pipitre s'est endommagé à faulte d'avoir dressé des eschelles contre ledict pipitre et attaqué des clous pour pendre plusieurs tentures, palmes ou autre chose, faisant droict sur lesdictes plainctes, a esté arresté et deffendu aux marguilliers quy seront à l'advenir en année et à toutes aultres personnes que ce soit, de tendre ny attaquer, ni dresser eschelle, pour quelque cause et occasion quy porroit arriver. Faict et arresté par nous, curé et anciens marguilliers soubzsigné, le premier jour d'apvril mil six cens et trente. » (6)

Ce travail consolida le jubé pour quelque temps, mais au bout d'un certain nombre d'années, le fléchissement finit par se reproduire, et en 1670, de nouvelles réparations devinrent nécessaires. C'est alors qu'on se décida à le soutenir par des colonnes supplémentaires (7).

Il n'y eut plus besoin dès lors de réparations importantes, mais dès 1735, la suppression du jubé fut décidée et le 17 février de cette année, la fabrique mit en adjudication au rabais l'exécution d'une grille à mettre à sa place, dans le milieu du couronnement de laquelle un écusson devait renfermer « l'image de saint Germain en figure, de même matière de fer. » Deux projets furent présentés, l'un par Pierre Ricard et l'autre par J.-B. Prévost, tous deux maîtres serruriers

(1) Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1626-27, fol. 168, v°.

(2) « Paié à ung charpentier pour avoir estayé le pipitre, XXX s. » Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1628-29.

(3) Arch. de la fabr. S.-Germain, cote 116, 1re liasse.

(4) *Ibid.*, compte de 1629-30.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*, compte de 1629-30.

(7) *Ibid.*, comptes de 1667 à 1670.

à Amiens et résidant sur la paroisse. Le projet de ce dernier fut adopté et celui-ci resta adjudicataire de son exécution pour 740 l. (1). Cette grille fut détruite à la Révolution.

Avant de donner la description du peu qui nous reste de l'ancien mobilier de l'église, disons quelques mots d'un certain nombre d'objets qui n'existent plus, mais dont l'existence nous est révélée par les archives de la fabrique ou d'autres documents.

Nous avons passablement de renseignements sur l'ancien maître-autel de Saint-Germain depuis le seizième siècle.

Un mémoire anonyme de travaux exécutés pour l'église vers 1559 parle d'une clef faite « au tabernacle là où on met le Chacrement »; on ne sait si ce tabernacle était sur l'autel lui-même ou bien sur le côté, comme dans beaucoup d'églises de ce temps là. Il fut fait aussi « ung chandelier à mettre des chandelles à la cloison du grand autel » (2). Il y avait encore à la même époque, en avant de l'autel, une lampe et un candélabre, probablement de cuivre, et que l'on nettoyait tous les ans (3). Ce candélabre était orné d'une image de la Vierge Marie (4). Quant à la lampe, elle s'était rompue en 1577, et fut alors raccommodée par Pierre Fournier, fondeur (5). Cet autel était surmonté d'une statue de la Vierge Marie tenant l'Enfant-Jésus, et qui fut raccommodée en 1567 par Guérard de Francières, entailleur d'images (6). Sur l'autel étaient placés deux chandeliers d'airain, qui, en 1579, furent réparés par le même Pierre Fournier (7). Il était en outre accompagné de deux pavillons de toile et de quatre gouttières de taffetas qui furent raccommodés en 1567 et 1568 par Antoine Duplessier, chasublier à Amiens (8). En 1591 on fit exécuter par François Duplessier, chasublier, sans doute le fils du précédent, « une devanture d'autel où est l'Annunciation de la Vierge Marye », et qui coûta 15 l. 9 s. 6 d., compris la soie et la doublure (9). En 1592, Firmine Macquet légua à la fabrique « une nappe de lin tenant quatre aulnes de Paris, pour servir au grant hostel » (10).

Il faut croire cependant que cet autel n'avait pas toute la magnificence que pouvaient désirer les paroissiens, car l'année suivante, il fut l'objet d'une réfection complète, par Jean de Francières, entailleur d'images à Amiens : travail de sculpture peint et doré par Nicolas Maronnier, peintre ; Jacques Dècle, maçon y fit quelques travaux de son métier ; un tabernacle exécuté par M. Jean Salle, menuisier, compléta cet autel (11) qui ne dut être terminé que vers 1596. Cette année là on fit une couverture pour recouvrir les images qui le décoraient, et pour laquelle

(1) Arch. de la fabr. S.-Germain, cote 124, 1re liasse.

(2) *Ibid.*, cote 141, 1re liasse.

(3) *Ibid.*, compte [illegible]

(4) « Payé à Jehan de Labye, paintre, pour avoir painct et doré l'image de la Vierge Marie qui est au candélabre devant le grand autel, IIII l. » (Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1576-77, fol. 274, v°).

(5) Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1577-78, fol. 268.

(6) « Payé à Guérard Franssières, entailleur, pour avoir faict une petite teste à la présentation du petit enfant que tient l'ymage de la Vierge Marye estant au-dessus du grand autel, IIII s. » (Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1567-68, fol. 91).

(7) « Paié audict Fournier, pour avoir acoutré, resoudé et redresché deulx chandiliers d'arain servant au grand autel avec ung autre petit chandelier de cuivre servant à ung pillier de la dédicasse, ensemble trois tenons servans aux trois pilliers de la lampe devant le grand autel, XV s. » (Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1579-80, fol. [illegible]).

(8) Arch. de la fabr. S.-Germain, comptes de 1567-68, fol. 90, v° et de 1668-69, fol. 109, v°.

(9) *Ibid.*, compte de 1591-92, fol. 535.

(10) *Ibid.*, compte 1592-1593, fol. 549.

(11) *Ibid.*, comptes de 1592 à 1596.

Louis Mascon, teinturier, livra 13 aunes de toile pour le prix de 78 s. Elle fut peinte et décorée de fleurs de lis par Nicolas Maronnier qui peignit en même temps le derrière de la table d'autel, le drap que l'on étendait devant les images qui le décoraient pendant le carême, et le ciel de la chaire à prêcher, et qui, pour tout ce travail, fut payé six écus d'une fois et 100 s. de l'autre (1). L'autel était accompagné de colonnes, sans doute de cuivre ou d'airain, et que l'on nettoyait tous les ans la veille de la fête de saint Germain (2). Des dentelles de point coupé ornaient les nappes d'autel, pour la réparation desquelles on paya en 1640 la somme de 30 s. (3)

En 1650, on acheta 60 s. six feuilles de bois pour faire des feuillets pour couvrir les passets du grand autel, lesquels feuillets furent accommodés par Nicolas Testu pour le prix de 56 s.; enfin, Me Henry Andrieux reçut la somme de 6 l., « pour avoir pinturé et enjolivez lesdits passets et avoir pints les thoilles des pavillons (4). »

L'année suivante, la fabrique était en instance avec M. Dufresne, chanoine de la cathédrale, au sujet d'une « vielle table d'autel » qu'elle prétendait avoir été achetée par ledit chanoine, et celui-ci niant avoir fait prix ; on ne sait si elle provenait du grand autel ou d'un autre (5).

Nous pouvons, par la description assez détaillée qu'en donne Pagès (6), nous faire une idée de ce qu'était ce maître-autel au commencement du XVIIIe siècle. Elevé de six marches, il était orné d'un retable en bois doré, embelli de deux statues de moyenne grandeur, saint Joseph et saint Germain, placées entre des colonnes d'ordre corinthien. Deux figures d'anges aux côtés du tabernacle semblaient en porter le couronnement. Au-dessus s'élevait un contre retable aussi de bois doré, où étaient délicatement sculptés plusieurs sujets de moyenne grandeur, représentant Jésus au jardin des Oliviers, le Crucifiement et la Résurrection. A chacun des deux côtés de ce contre retable était placée une statue en pied, peinte et dorée : à droite la Vierge Marie tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, et à gauche saint Germain en costume pontifical et accompagné du monstre à sept têtes, son attribut. Tout en haut entre ces deux statues était la châsse de saint Germain, placée là depuis 1673, comme nous le verrons plus loin. Pagès observe, à propos de cette châsse, qu'à S.-Germain le S.-Sacrement n'était pas suspendu au-dessus de l'autel dans un ciboire et une lanterne comme dans la cathédrale et dans quelques autres églises d'Amiens ; il était enfermé dans le tabernacle.

L'autel qu'avait vu Pagès n'alla pas jusqu'à la Révolution. Au milieu du XVIIIe siècle, la fabrique de S.-Germain n'avait pas voulu rester en retard sur la cathédrale et sur d'autres églises de la ville, pour accommoder le chœur de son église et la doter d'un maître-autel « dans le grand goût », comme on disait alors. Le 21 septembre 1763, elle vendit une partie de son argenterie et d'autres objets pour se procurer des fonds, et, trois jours après, le 24 septembre, elle passa marché pour la confection d'un maître-autel en bois sculpté, surmonté d'une gloire et de six chandeliers aussi de bois sculpté, avec Nicolas Thibeauville, sculpteur à

(1) Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1596-97.
(2) *Ibid.*, compte de 1597-98 et suiv.
(3) *Ibid.*, compte de 1640-41.
(4) *Ibid.*, compte de 1650-51, fol. 356. — Un nommé Henry Andrieux fut organiste à S.-Germain de 1647 à 1652, serait-ce le même ?
(5) *Ibid.*, compte de 1651-52. fol. 377, v°.
(6) Mss. de Pagès, édit. Douchet, t. I, p. 104.

Amiens, et Jean-Baptiste Darras, maître menuisier audit lieu. D'après le devis qui nous en a été conservé, tous les bois durent être en chêne de Hainaut, bien sec et sans nœuds ni aubier ; une grande gloire en bois de chêne devait le surmonter (1). Cet autel subsista jusqu'à la Révolution, époque à laquelle il fut détruit.

Avant de quitter le maître-autel, disons un mot de la châsse de saint Germain qui, depuis 1673, fut placée à son sommet.

Jean Cauchie, curé de Saint-Germain, ayant réussi à se procurer en 1660 des reliques considérables du patron de la paroisse dans des circonstances rapportées au long par M. Guérard (2), s'occupa sans délai de réunir l'argent nécessaire pour les enfermer dans une riche châsse d'orfèvrerie ; il lui fallut pour cela plusieurs années. Dès le 20 octobre 1663, il passa avec Pierre de Paris, orfèvre à Amiens, paroisse S.-Remy, un marché que les archives de la fabrique ont conservé, pour faire pour ladite châsse « huict ou dix quadres d'argent au choix dudit Cauchie, polis, faicts et parfaicts, du poids d'environ quatre marcs chacun et plus, tant qu'il ne s'y face aucune cassure et en la forme du dessein mis présentement entre ses mains, tant en papier que bois, avec les enrichissemens faicts en sculpture, comme aussi se submet de faire siseler dans le tableau de chacun desdits quadres une histoire de la vie de saint Germain l'Escossois, patron de ladicte paroisse de S.-Germain, qui lui sera désignée par ledict Cauchie, à rellever les personnages à demi-bosse, de la très bonne siselure qui se face en la ville de Paris, et conforme au dessein, avec deux vers latins dans un cartouche, au-dessoubs de chaque tableau, qui explicquera ladicte histoire, et un escriteau entre les pieds d'estaux desdicts quadres, qui exprimera comme les reliques dudit sainct Germain ont esté mises dans la châsse, toutes lesdictes lettres capitalles en relief ; et rendre tous les mois à compter du jour d'hui, un quadre parfaict, mis en place et attaché au bois de ladicte châsse ;... et pour cet effet, ledit de Paris sera tenu de fournir l'argent, au tiltre de la ville de Paris et toutes aultres choses nécessaires », moyennant 28 l. par marc d'argent, et 60 l. pour la façon de chaque cadre (3). Mais le travail alla lentement, au fur et à mesure des ressources, et le curé Cauchie, mourut de la peste en 1668 sans l'avoir vu terminé (4).

Ce n'est en effet qu'en 1673, après bien des vicissitudes, qu'elle parvint à son achèvement, et que la fabrique paya « au sieur Jacques Brizeur, maistre orfèvre de cette ville (d'Amiens), la somme de trente-sept livres dix sols, pour restant de ce qu'il luy estoit deu du travail qu'il a faict à la châsse, suivant sa quittance du 5 septembre 1673 et « au sieur Poilly, maître orfèvre demeurant à Abbeville, la somme de cent trente et une livre, pour restant de ce qu'il luy falloit, pour le paiement du travail qu'il a faict à la châsse, suivant sa quittance du XVII[e] may 1673. »

La châsse reposait sur le dos de quatre petits lions en bois, qui avaient été exécutés par Bigan, maitre sculpteur à Amiens, et argentés par le sieur Delahaye, doreur, qui peignit également le brancart.

Enfin, le 29 avril 1673, elle fut solennellement placée « au-dessus du fond du tabernacle du grand autel » et bénite par François Faure, évêque d'Amiens, et le 2 mai suivant, fête de saint Germain, elle fut portée processionnellement dans toute la paroisse par deux marguilliers en charge et quatre anciens : Jean Caveroy,

(1) Arch. de la fabr. de S.-Germain, cote 112, 5[e] liasse ; cote 123, 1[re] liasse.
(2) Guérard, p. 691 et suiv.
(3) Arch. de la fabr. de S.-Germain, cote 119, 1[re] liasse.
(4) Guérard, p. 695.

Toussaint Daussy, François Avegneaux, Denis Ledieu, Robert de Montigny et Pierre de Fontaine, qui donnèrent chacun 10 l. pour aider à la réparation des orgues (1). Inutile de dire que cette châsse ne survécut pas à la Révolution. Depuis lors, les reliques de saint Germain furent placées dans une châsse en bois doré en forme de temple, du XVIIe siècle, et provenant de l'église des Capucins d'Amiens (2).

C'est à la place de l'autel actuel de la Vierge, que se trouvait sans doute jadis l'autel de N.-D. des Sept Douleurs, dont parle Pagès, et sur lequel on voyait une statue de la Vierge Marie, le cœur percé de sept grandes épées sur la poignée desquelles étaient représentées les sept principales circonstances de la Passion (3).

La chapelle qui fait le fond du bas-côté Nord, et qui a aujourd'hui pour vocable saint Joseph, était autrefois dédiée à saint Nicolas ; le retable de l'autel était de bois, avec petites colonnes d'ordre corinthien, la chapelle était en outre décorée de plusieurs statues, représentant saint Nicolas, sainte Catherine, sainte Barbe, sainte Marguerite et sainte Agathe (4). Les statues de saint Nicolas et de sainte Catherine, sont probablement celles qui subsistent encore aujourd'hui placées dans le transept et que nous décrirons plus loin. Une statue de sainte Marguerite existait encore à l'époque où écrivaient MM. Guérard et Goze (5) ; elle avait aussi été remarquée par M. de Guilhermy, lorsqu'il visita l'église vers 1854 (6). On ne sait ce qu'elle est devenue.

En 1565, Antoine et Jacques Obry, menuisiers, avaient fait pour cette chapelle un « entre deux », sans doute une clôture, pour lequel ouvrage ils avaient reçu 4 l. 10 s. (7). C'est aussi dans cette chapelle, à la première travée contre le transept que se trouvait une peinture murale du XVIe siècle représentant la vie de saint Nicolas, et qui, lors des dernières restaurations de l'église, fut placée dans la petite chapelle voisine de celle où est le Sépulcre. Nous en reparlerons plus loin.

La chapelle qui se trouve à l'extrémité du transept sud, dédiée aujourd'hui au Sacré-Cœur de Jésus, était jadis la chapelle de la Vierge, que l'on voit encore, nous l'avons dit, représentée sur une des clefs de voûte, et qui l'est aussi sur le vitrail. Il y avait du temps de Pagès (8) « trois grandes statues isolées, de grandeur naturelle, peintes et dorées, placées sur le haut du retable d'autel. » Celle du milieu représentait la sainte Vierge, assise, tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux. Serait-ce la même que la Vierge de marbre blanc, qui aurait été donnée par Melle Baron et dont parle le manuscrit de Machart ? (9). A ses côtés saint Pierre, patron des grossiers de poissons de mer, et saint André, patron des poissonniers d'eau douce, lesquels avaient les uns et les autres leur confrérie dans cette chapelle. On sait que le marché aux poissons était sur la paroisse S.-Germain. En 1645 les poissonniers d'eau douce avaient fait dorer la statue de leur patron.

Pagès nous apprend aussi que des fonts baptismaux de marbre noir avaient été donnés à l'église en 1654 et 1656 par Claude Decourt, ancien échevin, mar-

(1) Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1673-74.
(2) Goze, *Rues d'Amiens*, t. IV, p. 131.
(3) Ms. de Pagès, édit Douchet, t. I, p. 98.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 100.
(5) Guérard, p. 680. — Goze, *Rues d'Amiens*, t. III, p. 156.
(6) Bibl. Nat. mss. fr. Nouvelles acquisitions 6094, fol. 275 v°.
(7) Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1565-66, fol. 36 v°.
(8) Mss. de Pagès, édit. Douchet, t I, p. 100.
(9) Bibl. d'Amiens, mss. Machart, t. VII, p. 466.

guillier de la paroisse, et par damoiselle Madeleine Oger son épouse (1). Ceux qui existent aujourd'hui, sont formés d'une belle vasque en marbre noir de forme oblongue, ornée de moulures, portée sur un pied en pierre blanche, et qui paraît remonter au XVII[e] siècle. Est-ce la même ?

Dès 1457, l'église S.-Germain fut dotée d'une chaire à prêcher. Pierre Hecquet, hucher à Amiens, l'avait présentée le 2 juin de cette année comme chef-d'œuvre pour parvenir à la maîtrise, et il en avait reçu des compliments : « et est ledict chief-d'œuvre bel, bon et bien faict » (2). Cent-six ans après, en 1567, cette chaire eut besoin de réparations qui furent exécutées par Antoine Obry, menuisier (3). Celle qui existait du temps de Pagès était de bois, de couleur naturelle d'une sculpture très délicate et ornée des figures des quatre pères de l'église, aussi de bois et séparées par des cartouches de marbre noir dans lesquels étaient gravées en lettres d'or des passages de l'écriture convenables aux fonctions des prédicateurs ; le couronnement était terminé par la statue en pied de saint Germain aussi de bois, peinte et dorée (4). Suivant M. Guérard, qui ne dit pas où il a puisé ce renseignement, elle aurait été donnée en 1583 par la famille de Louvencourt (5). Nous avons vu que, lors du siège de 1597, le ciel de cette chaire avait été enlevé par un coup de canon et rétabli ensuite.

Elle paraît avoir été primitivement placée du côté de l'Evangile. En 1693, la fabrique, qui fit mettre alors des bancs neufs et uniformes dans la nef, en profita pour changer la chaire de place avec l'*Ecce Homo* et dont nous allons parler, et ce, attendu qu'elle était « très mal placée pour entendre la parole de Dieu par les paroissiens » (6). Cette chaire disparut à la Révolution, comme la plus grande partie du mobilier de l'église.

Vis-à-vis cette chaire, contre le pilier, on voit encore aujourd'hui un joli cul de lampe en pierre sculptée du XVII[e] siècle, orné de trois têtes d'anges et d'une tête de mort, avec cette inscription sur marbre noir :

IL

S'EST LIVRE

POUR NOS

PECHEZ

Il est accompagné d'un charmant bras de lumière en fer forgé et doré, très délicatement travaillé. Ce cul de lampe sur lequel s'élève aujourd'hui un grand crucifix moderne, servait jadis de support à l'*Ecce Homo* cité plus haut et qui, offert en 1671 par Claude Decourt, donateur des fonts baptismaux, avait été exécuté par Lecomte « habile sculpteur assez connu par différents ouvrages de sa façon que l'on voit dans les maisons royalles » (7), et restauré par

(1) Mss. de Pagès, édit. Douchet, t. I, p. 96.

(2) Arch. de la ville d'Amiens, AA. 6 (reg. F), fol. 100.

(3) Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1567-68, fol. 91.

(4) Mss. de Pagès, édit. Douchet, t. I, p. 96.

(5) Guérard, p. 658.

(6) Délibér. de la fabr. du 2 août 1693. — Arch. de la fabr. de S.-Germ., cote 112, l. 2 ; compte de 1693-94.

(7) Mss. de Pagès, édit. Douchet, t. I, p. 96.

Cressent en 1694 (1) ; il avait sans doute été abimé lorsqu'il avait été changé de place l'année précédente. Il fut détruit à la Révolution ; le recueil des curiosités de l'abbaye de Saint-Jean contient le dessin d'un modèle en cire de cet *Ecce Homo* que cette abbaye possédait dans son cabinet ; il suffit pour se rendre compte de ce que devait être cette sculpture (2).

Le compte de la fabrique de 1587-88 (3) parle d'un « moulinet pour servir à la bougie. » C'était sans doute une bougie filée comme on en voyait souvent à cette époque dans les églises ; il y avait quelque chose d'analogue à la cathédrale d'Amiens.

Les archives de la paroisse conservent encore un dessin exécuté par Nicolas Blasset, sculpteur à Amiens, pour un lutrin de potin offert à l'église par Gille Letellier, avec le traité passé le 3 jûillet 1638 par ce dernier avec François Robart, maître sculpteur-fondeur à Abbeville, pour l'exécution dudit lutrin, qui devait avoir environ huit pieds de haut, moyennant la somme de 600 l. (4). Bien que Robart se soit engagé à satisfaire à la commande pour le jour de Noël suivant, à la mort du donateur, arrivée en 1641, rien n'était encore fait (5), et ce n'est qu'à la poursuite de la fabrique que le lutrin fut enfin terminé en 1646 (6).

Les comptes de la fabrique nous révèlent aussi l'existence, à partir de 1655, d'une crèche que l'on suspendait dans le chœur pendant le temps de Noël (7), comme il en existait alors dans beaucoup d'églises de Picardie.

En 1693, on fit mettre des bancs neufs et uniformes dans la nef (8) ; pour ce travail, Duneufgermain, menuisier, reçut 122 l., et Pinchon, maître menuisier, 253 l. (9). On voit aussi par le compte de 1701-02 que 3 l. furent payées à Jacques Jérosme, menuisier, pour avoir fait un confessionnal. Par la modicité du prix, il faut supposer que ce meuble dut être de la dernière simplicité (10).

Nous avons encore quelques indications sur deux statues qui jadis décoraient l'église : l'une de saint Roch, fut raccommodée en 1668 par le sieur Bigan, maître sculpteur, et repeinte par Louis Andrieu, maître peintre, qui peignit aussi la civière sur laquelle on la portait (11) ; en 1737, une image de saint Claude fut placée dans la chapelle Saint-André par Jacques Tilloloy, maçon, qui, pour ce, reçut 54 s. en deux fois (12).

La première partie de l'église devait être terminée depuis bien peu de temps qu'on y plaçait déjà des orgues : dès le 27 février 1455/56, Hue de Lesmes, écuyer, marguillier de Saint-Germain, passa à Rouen un traité avec Gaultier de

(1) Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1694-95.

(2) Bibl. d'Amiens, mss. 400, tome I, fol. 89. — Nous ne pouvons que renvoyer à ce que dit de cette sculpture, notre collègue M. R. Guerlin, dans sa note sur François Cressent (*Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, 16e session 1892, p. 305).

(3) Arch. de la fabr. S. Germain, compte de 1587-88, fol. 462.

(4) *Ibid.*, cote 117, 1re liasse.

(5) *Ibid.*, invent. de 1641, cote Q.

(6) *Ibid.*, compte de 1646-47, fol. 261, v°. — Ce dessin a été publié dans *Nicolas Blasset, architecte amiénois*, etc., par Louis Duthoit, A. Bazot et A. Janvier (Amiens, 1873 in-8°) pl. XL.

(7) « Paiez à la femme quy a acomodez le berseau quy se pose la veille de Noël dans le cœur, XX s. » (Arch. de la fabr. S. Germain, compte de 1655-56). — « A Jeanne du Mesniel, 20 sols, pour avoir décoré et argenté le berceau qui se pend dans le chœur à la fête de Noël. » *Ibid.*, compte de 1673-74.

(8) Délibération de la fabrique du 2 août 1693. (Arch. de la fabr. S. Germain, cote 112, l. 2).

(9) Arch. de la fabr. S. Germain, compte de 1694-95.

(10) *Ibid.*, compte de 1701-02.

(11) *Ibid.*, compte de 1668-69.

(12) *Ibid.*, cote 141, 23e liasse.

Marcys, facteur d'orgue dans ladite ville, pour la confection d' « unes grosses orgues » qui devaient être pareilles à celles de l'église Saint-Jacques de Rouen, et livrées pour la Toussaint ou la Noël suivantes ; pour lequel ouvrage ledit de Marcys délivra quittance de 222 écus d'or, le 12 août 1558 (1). C'était une somme très considérable, et cet orgue devait être très complet pour l'époque. Il y avait sur le buffet, comme on le faisait souvent alors, des personnages jouant des instruments de musique, qui, en 1557 furent raccommodés par Jean Soierz, caiellier (2). Il y avait aussi un rossignol, jeu très apprécié dans les orgues à cette époque, et qui fut refait en 1570 par M. Jean Fermant, organiste, pour la somme de 6 s. (3). Quelques années auparavant, en 1565, le même Jean Fermant avait fait à l'orgue un travail assez important, pour lequel il avait reçu la somme de 70 l., après examen fait par Me Fovette, maître des enfants de chœur de la cathédrale, Me Sauvaige, organiste à Saint-Martin, et autres chantres et organistes de la ville (4). Un nouveau travail qui coûta 66 l. fut exécuté en 1595 par frère Antoine Joly, prêtre, cordelier et facteur d'orgues (5) ; en 1612 encore, réparation portant principalement sur la soufflerie et le clavier, par Jean Duval, organiste de la paroisse, et qui fut payée au moyen d'une quête à domicile qui avait produit 74 l. (6).

C'est en 1634 que l'orgue fut muni d'un pédalier par Michel Morel, facteur, pour le prix de 44 l. 3 s. (7). Ce travail, ou du moins son paiement, dura fort longtemps : en 1673, les six marguilliers qui portèrent la nouvelle chasse de saint Germain, donnèrent 10 fr. pour y contribuer (8) ; ce n'est qu'en 1676 que Morel reçut son premier à compte de 200 l. ; il en reçut un second de la même somme en 1678, provenant du don d'Antoine Le Roy, plus 50 l.; enfin en 1682, il lui fut encore payé 48 s. 4 d. (9). De menus travaux furent encore exécutés en 1709 par Joseph Tondu, organiste de l'église (10), et par Jean Jacque en 1720 (11).

Malgré tous ces travaux, l'orgue ne se trouvait pas encore en bon état. En 1725, un facteur de Reims nommé Jean Bernard étant venu à Amiens pour travailler aux orgues de différentes églises, on traita avec lui pour 500 l. Après deux visites faites en 1726 par trois organistes, Bondu, Ainfait et Marc de Saint-Marc, organiste, maître de musique et de mathématiques, on reconnut dans le travail non seulement des imperfections, mais encore de véritables malversations, d'où procès contre ledit Bernard, dans lequel Charles Quielin, facteur d'orgues à Amiens, et le sieur Rumot, organiste dans ladite ville, furent nommés experts, mais dont on ne connaît qu'imparfaitement l'issue (12). Nous n'en dirons

(1) Arch. de la fabr. S. Germain, cote 114, 1re liasse.

(2) « Paié à Jehan Soierz, caiellier, pour avoir racoutré les instrumens des personnaiges qu'il sont dessus les orgues, VIII s. » Mémoire présenté par Pasquier Maingot. (Arch. de la fabr. Saint-Germain, cote 141, 1re liasse).

(3) Arch. de la fabr. S. Germain, compte de 1570, fol. 144 v°.

(4) *Ibid.*, compte de 1565-66, [illegible] v°.

(5) *Ibid.*, compte de 1595-96.

(6) *Ibid.*, compte de 1611-12.

(7) *Ibid.*, compte de 1634-35.

(8) *Ibid.*, compte de 1673-74.

(9) *Ibid.*, comptes de [illegible]-77 ; 1678-79 ; [illegible]-83.

(10) *Ibid.*, compte de [illegible] et cote 141, [illegible] liasse, n° 4.

(11) *Ibid.*, cote 141, 11e liasse, [illegible]

(12) *Ibid.*, [illegible] 4e liasse ; 114, 2e liasse ; 141, 15e et 16e liasses.

pas davantage sur cette affaire dont tous les détails sont donnés dans leur entier par Guérard (1).

Enfin, le dernier travail fait à l'orgue Saint-Germain avant la Révolution fut exécuté en 1762 par le sieur Dallery, facteur, qui jouissait d'une assez grande réputation dans le pays. Il dut être considérable, vu les 3,000 l. qu'il a coutées, mais c'est tout ce que nous en savons (2).

On trouve dans les archives de la paroisse des renseignements assez curieux sur les anciennes cloches ; mais Guérard s'étant étendu fort longuement sur cette matière, nous n'en dirons que peu de mots. Dès 1558, nous trouvons la mention d'une cloche dite cloche de « la messe de six heures » (3). En 1574, deux cloches dont l'une pesait 1,006 l. et l'autre 400 l. 1/2, s'étant trouvées cassées, on les refondit à nouveau, en les augmentant de 1,300 l. achetées à Nicolas Pommart, marchand à Beauvais, au prix de 24 l. le cent, plus de 381 l. achetées à Jean Heudebert, marchand à Amiens ; Messiot Guerin (4), fondeur, chargé de l'opération, tira de tout ce métal, après deux fontes, deux cloches, « assavoir la grosse, nommée Anthoynette, pezant dix-sept cens, trois carterons et demy, quattre lyvres ; item l'aultre nommée Jacquelayne, pezant douze cents, trois carterons, six lyvres, avec soixante lyvres de métail, quy ont esté baillyé audit Messiot Guéryn, fondeur, pour tout le fraiz dudit métail à fondre lesdictes deulx cloches. » (5). En 1585, au moyen d'une souscription dans la paroisse, trois cloches furent fondues à nouveau par Lamoral ou Amoral de Ninville suivant un traité passé par-devant Nicolas Roche et Jean Maugrenier, notaires à Amiens, le 8 octobre 1584. Elles pesaient avant la fonte : la plus grosse, 2,250 l., la seconde, 1,787 l. et la troisième, 1,262 l. ; un saumon d'étain pesant 133 l. fut donné au fondeur pour ajouter audit métal. Le 28 novembre suivant, avant-veille de saint André, le métal fut jeté à la fonte et, le lendemain de la fête, retirées. Après épreuves, elles furent reconnues bonnes et du son de *la sol fa* en plein ton, de l'avis de Mᵉ Couvrechef, maître des enfants de chœur de la cathédrale, et de Mᵉ Fovette, son prédécesseur ; lesquelles cloches pesaient, la première, 2,412 l., la seconde, 1,687 l., et la troisième 1,293 l. Le dimanche suivant, 10 décembre, eut lieu la bénédiction desdites cloches dont la plus grosse fut nommée *Jeanne* par sire Jean Dippre, maïeur de la ville d'Amiens ; la seconde, *Nicolle*, par maître Nicolle de Nibat, ancien maïeur, et la dernière, *Germaine*, par honorable homme Jacques de Louvencourt, bourgeois et marchand en ladite ville d'Amiens. Le passage du compte que 1584-85 qui nous révèle tous ces détails, nous apprend aussi que Ninville reçut en descendant du clocher un coup à la tête « dont il eschappa bien qu'il ne fut tué » (6).

Moins d'un an après, on ne sait pour quelle cause, il fallut refondre à nouveau la grosse cloche. Ce fut Melchior Guérin, sans doute celui que le compte de 1574-75 appelle Messiot Guéryn, qui fut chargé de ce travail, lequel fut exécuté le 28 août 1585, et, après un premier examen fait par les sieurs Couvrechef et Fauvette, maître et ancien maître des enfants de chœur de la cathédrale, et un deuxième par Alliamez, organiste, Scellier, musicien, et Denis Rebel,

(1) Guérard, p. 650.
(2) Arch. de la fabr. S. Germain, cote 112, 5ᵉ liasse.
(3) *Ibid.*, cote 141, 1ʳᵉ liasse.
(4) Voyez sur ce Guérin, Dubois, *Bull. de la Soc. des Ant. de Picardie*, t. XIII, 1880, p. 257.
(5) Arch. de la fabr. S. Germain, compte de 1574-75, fol. 224 vᵒ.
(6) *Ibid.*, compte de 1584-85, fol. 400 vᵒ.

organiste de Saint-Leu, il fut reconnu qu'il y avait « quelque peu à dire qu'elle ne fut dudict ton, dont fut faicte déduction audit Guérin de la somme de quatre escus sur le marché faict avec luy. » Bénite le dimanche 15 septembre, elle fut nommée *Marie* par honorable homme Michel Lebel, paroissien de ladite église et bourgeois d'Amiens (1).

En 1654, la sonnerie de Saint-Germain fut enrichie de trois nouvelles cloches plus petites et formant carillon, payées au moyen d'une liste de souscription parmi les paroissiens, qui avait produit 914 l. 11 s., et d'autres dons. Pour les placer, il fallut faire faire par Adrien Pontrué, charpentier, un nouveau beffroi au-dessus de l'ancien, et qui fut fait pour pouvoir y placer cinq cloches. La première pesant 772 l. et nommée *Marie*, achetée à Jean le Roulx, le jeune, marchand à Amiens, pour le prix de 386 l. ; la seconde, nommée *Marie-Madeleine*, pesant 673 l., payée 390 l. 5 s. à Michel Decourt. La troisième fut nommée *Catherine* (2). En 1658, les porteurs du dais à la procession du Saint-Sacrement complétèrent ce carillon d' « une cloche pesant 259 l., quy fait la huictiesme en ton. » (3). Enfin en 1772, Jean-Baptiste Delarche, fondeur, fit la refonte et mise d'accord de quatre cloches (4).

L'église Saint-Germain possédait jadis un trésor qui, assez peu important en 1437, époque du plus ancien inventaire que nous en possédions, s'était par la suite considérablement enrichi, principalement au moyen des dons faits chaque annnée par les porteurs du dais le jour du Saint-Sacrement, lesquels avaient l'habitude d'offrir à l'église quelque riche présent en pièces d'orfèvrerie, vêtements sacerdotaux ou autres objets, et dont la plupart des comptes de la fabrique du XVIIe siècle nous ont gardé la mention. Il y aurait à faire sur ce trésor, au moyen des inventaires qui en subsistent et d'autres renseignements tirés des archives de la fabrique, un travail fort intéressant, mais que les limites imposées à cette notice ne nous permettent pas d'entreprendre ici. A ce trésor on pourrait joindre ce que l'on sait de la belle collection de tapisseries qui servait à orner l'église aux jours de grandes fêtes (5).

De tout son ancien mobilier qui, nous venons de le voir, devait être assez somptueux et dont plusieurs pièces étaient de véritables objets d'art, l'église Saint-Germain n'a conservé que bien peu de chose. Cependant quelques objets mobiliers et quelques monuments accessoires méritent de fixer notre attention.

Dans l'angle rentrant formé par le clocher, dans le bas-côté nord, on voit encore un *Ecce Homo* en pierre, haut d'environ 1 m., et paraissant remonter au XVIe siècle. Le Christ y est représenté presque nu, couronné d'épines, les pieds et les mains liés et une tête de mort à ses pieds.

En continuant dans ce même bas-côté, sous la dernière fenêtre avant le transept, s'ouvre une petite chapelle ou plutôt une espèce de renfoncement amorti en arc surbaissé et couvert d'une triple voûte d'ogives extrêmement plate, dont les nervures retombent sur des culs de lampes feuillus, et dont les trois clefs sont sculptées : l'une représentant le Père Eternel, couronne en tête, le globe du monde dans la main et bénissant ; la seconde, un écu à un couteau posé en pal, accosté en chef, d'un P à dextre et d'un L à senestre et, en pointe, de deux étoiles, l'une

(1) Arch. de la fabr. S.-Germain, compte de 1585-86, fol. 417 v°.
(2) *Ibid.*, cote 115, 3e liasse, et compte de 1654-55.
(3) *Ibid.*, compte de 1658-59.
(4) *Ibid.*, délibérations des 20 sept. et 3 oct. 1772 et 3 janv. 1773, et cote 112, 5e liasse.
(5) Voyez Goze, *Rues d'Amiens*, III, 145. — Guérard, p. 683 à 720.



SÉPULCRE DE L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN

à dextre et l'autre à senestre, qui doivent être les armes parlantes de Pierre Lecoustellier, donateur du Sépulcre que nous allons décrire (1); la troisième, aussi d'un écu à un L et un M posés en pal à dextre et à un chat issant à senestre, probablement les armes de Marie Lecat, femme de Pierre Lecoustellier.

A la dernière travée de la chapelle, sous un arc surbaissé plus bas que la voûte et formant entre elle et lui un tympan dans lequel est sculptée une petite Notre-Dame de Pitié, est une Mise au Tombeau en pierre, portant la date de 1506, et composée de huit personnages hauts chacun de 1 m. 30 en moyenne. Le Christ mort, à demi-nu, est étendu sur un linceul tenu au-dessus du tombeau par deux personnages barbus dont l'un, coiffé d'un turban, porte sur la bordure de son vêtement l'inscription suivante :

RE. FILI. DEI. MISERERE. MEI. DEVS.

Par derrière, on voit la Vierge Marie éplorée, les mains jointes, la tête couverte d'un voile, sur le galon duquel est écrite cette invocation si fréquente aux xve et xvie siècles :

O. MATER. DEI. MEMENTO. MEI. AMEN. IESVS.

Elle est soutenue d'un côté par un jeune homme (saint Jean) et par une sainte femme. Deux autres saintes femmes, dont l'une, beaucoup plus richement vêtue que les autres, est certainement Marie-Madeleine, apportent des parfums.

Ce groupe, qui n'est pas sans valeur artistique, est cependant bien inférieur à ce que l'on faisait à Amiens à la même époque et n'est certainement pas d'un des premiers entailleurs de ce temps, de ceux, par exemple, qui ont sculpté les clôtures du chœur de la cathédrale. Il est entièrement peint et doré. Cette chapelle et le sujet sculpté qu'elle renferme ont été donnés par Pierre Le Coustellier, seigneur du Coupel, mort en 1518, et demoiselle Marie Le Cat, son épouse, décédée en 1522. Cette dernière y fut enterrée ; Pierre Le Coustellier eut sa sépulture dans le chœur près des degrés du maître-autel. On voyait sur l'épitaphe de ce dernier, dont le texte ne nous a malheureusement pas été conservé, un écu à ses armes, lesquelles n'avaient aucun rapport avec celles qui sont sculptées à une des clefs de voûtes de la chapelle : elles étaient ici à la fasce accompagnée de deux fleurs posées en chef et de deux étoiles en pointe (2).

Dans la travée voisine, au transept, a été aussi pratiquée une petite chapelle analogue à la précédente et couverte comme elle de trois croisées d'ogives extrêmement surbaissées et retombant sur des culs de lampe feuillus. Elle renfermait jadis un groupe sculpté représentant la Mort de la Vierge, accompagnée des apôtres, et au-dessus de l'arc d'ouverture était sculpté le martyre de saint Hippolyte (3). On l'avait embellie par la suite, sans doute vers la fin du règne de Louis XIV « d'une belle corniche de bois et de deux pilastres cannelés d'ordre corinthien, composé d'un marbre feint de ver campan, peint et doré par M. Muset, peintre et doreur de cette ville, très habile dans l'imitation de toutes sortes de marbres » (4).

Lors des dernières restaurations, on a transporté dans cette chapelle une peinture murale qui se trouvait jadis dans la première travée du bas-côté nord du chœur, sous

(1) Nous verrons que les armes gravées sur l'épitaphe dudit Lecoustellier étaient toutes différentes.
(2) Mss. de Pagès, édit. Douchet, I, 97.
(3) *Ibid.* — Bibl. d'Amiens, mss. Machart, VII, 466.
(4) Mss. de Pagès, édit. Douchet, I, 97.

l'appui de la fenêtre ; elle fut alors restaurée par M. Désiré Le Tellier, peintre à Amiens. Elle porte la date de 1584 et représente l'histoire de saint Nicolas, en quatre sujets accompagnés chacun d'une légende explicative en caractères gothiques, malheureusement souvent complètement effacés.

1° Dans le premier sujet, on voit un individu écrasé par un chariot à deux roues, attelé d'un cheval monté d'un homme; saint Nicolas, d'un côté, deux hommes de l'autre faisant des gestes d'étonnement.

Au-dessous on lit cette inscription :

> Comment ung juif .... luy devia et luy d......................
> .. . . quy le tua et rompit
> . ...

2° Le second sujet représente un fait bien connu de la légende de saint Nicolas : une affreuse famine régnait dans le pays, des navires chargés de froment vinrent à passer par le port ; le saint en fit décharger la quantité nécessaire pour soulager le peuple, et quand les navires arrivèrent à destination il se trouva qu'il n'en manquait pas une mesure. Le peintre a figuré les bateaux arrivant et saint Nicolas accompagné de son clerc sur le rivage, avec légende :

> Coment grãde famine estoit au pais ou *estoit* S. Nicolas, ou arriverent plusieurs
> navires chargies de blé. S. Nicolas pria ses mariniers de laisser.... quãtité....
> blé ne diminueront de la mesure qu'il devoit vẽdre e Alexã *drie*.

3° On raconte aussi que saint Nicolas se rendant au concile de Nicée apaisa une tempête dans laquelle des mariniers étaient en danger de périr. C'est ce que l'artiste a voulu exprimer dans le troisième sujet par un bateau menacé par les flots et dans lequel des mariniers, aux vêtements drapés à l'antique, font des gestes désespérés.

Au-dessous on ne peut plus y lire que ces mots :

> ... Des mariniers estant en danger d'estre . . S. Nicolas
> .... sa capelle.

4° Enfin, le quatrième sujet nous montre la consécration épiscopale de saint Nicolas ; trois évêques sont autour de lui, dont deux lui posent la mitre sur la tête. Malheureusement l'inscription est presque entièrement effacée :

> Coment S. Nicolas fut facre evef.. ....
> ....
> 1584 ....

Toute cette peinture est d'ailleurs assez médiocre.

Entre les deux fenêtres du croisillon nord, sur le pilier qui sépare les deux travées, on a placé une fort jolie statue en pierre de sainte Catherine du commencement du XVI[e] siècle, haute d'environ 1 m., repeinte et redorée à neuf lors des

dernières restaurations de l'église. Elle porte un riche costume avec une couronne d'orfèvrerie sur la tête, tenant d'une main un livre ouvert et de l'autre une longue épée nue, dont elle appuie la pointe sur le philosophe Porphyre qu'elle foule aux pieds ; à côté d'elle est une roue. Vis-à-vis, à l'autre croisillon, on a placé une statue en pierre de saint Nicolas, à peu près de la même époque, peut être un peu plus ancienne, de même hauteur, et également fort belle, quoique un peu plus raide. Le saint évêque de Myre est représenté *in pontificalibus*, avec la cuve traditionnelle et les trois enfants à ses pieds. Comme la précédente, cette statue a été récemment peinte et dorée à neuf.

Ces deux fort remarquables statues peuvent compter parmi les meilleurs objets d'art de la période féconde de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe.

Il ne rentre pas dans le cadre de cette notice d'étudier les anciens usages liturgiques ou autres particuliers à la paroisse, et que l'on peut relever dans les titres de la fabrique. Il nous a paru seulement intéressant, pour terminer, de voir d'après les comptes de la fabrique, qui mentionnent chaque année l'achat d'un pigeon blanc et d'oublies pour jeter du haut des voûtes de l'église le jour de la Pentecôte, à quelle époque a cessé cet usage si populaire en France au Moyen-Age. Le dernier compte où figure le pigeon est celui de 1641-42 ; quant aux oublies on a encore continué à en acheter pendant quelques années, jusqu'en 1669-70, auquel compte elles cessent d'être mentionnées.

Georges DURAND.



Ste Catherine XVIe Siècle

ÉGLISE SAINT-LEU

HISTOIRE

D'après une ancienne tradition, mentionnée par la plupart des historiens d'Amiens, l'église paroissiale de Saint-Leu occuperait l'emplacement d'un prieuré autrefois dédié à saint Lambert ; elle-même aurait été primitivement sous le vocable du célèbre évêque de Maëstricht, dont la statue orna longtemps l'un des côtés du maître-autel, et dont le culte persista dans la paroisse pendant plusieurs siècles : sa fête y était solennisée d'une façon toute particulière, et on venait invoquer saint Lambert pendant l'octave, pour la guérison de diverses maladies (1).

Quoiqu'il en soit de la véracité de cette tradition, le titre de Saint-Leu fut attribué à une époque fort reculée à l'église dont nous écrivons l'histoire : elle était déjà sous ce patronage en 1073, quand le Chapitre de la Cathédrale, de qui dépendait la cure, en fit présent aux religieux de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, donation immédiatement approuvée par une charte de l'Évêque d'Amiens, Guy de Ponthieu, et confirmée au siècle suivant, en 1172, par une bulle du Pape Alexandre III (2).

Saint Loup *(Lupus)* que l'on désigne plus communément sous le nom de saint *Leu*, probablement pour le distinguer de son homonyme, saint Loup, évêque de Troyes, occupait au début du VIIe siècle, le siège archiépiscopal de Sens. Ayant encouru la colère du roi Clotaire II, il fut exilé dans le Vimeu, à Ansenne (*Andesagina* ou *Ansenna*), sur la rive droite de la Bresle. Le prélat employa les loisirs forcés que lui créait son éloignement de l'église confiée à sa sollicitude pastorale, en évangélisant les populations voisines, chez lesquelles on rencontrait encore de nombreux et grossiers vestiges des superstitions païennes. Les prédications du pieux archevêque étaient accompagnées de miracles qui augmentaient leur autorité. Saint Leu recouvra les bonnes grâces du roi, et reprit possession de l'archevêché de Sens, mais le souvenir de son séjour dans les parages du Ponthieu fut religieusement conservé par les habitants de la contrée : plus tard, les faveurs spirituelles et temporelles obtenues par l'intercession du pontife étendirent sa renommée à la Picardie toute entière ; il ne faut donc point s'étonner que l'on ait songé à faire de lui le patron d'une des plus anciennes paroisses d'Amiens (3).

(1) *Hagiographie du Diocèse d'Amiens*, par J. Corblet, t. IV, p. 385. — Goze, *Histoire des Rues d'Amiens*, t. Ier, p. 3.

(2) Darsy, *Bénéfices de l'Église d'Amiens*, t. I, pp. 6 et 78. — Cf. Daire, *Histoire d'Amiens*, t. II, p. 211.

(3) Saint Leu est encore invoqué dans les localités voisines de la Bresle comme intercesseur spécial pour préserver les maisons des ravages de l'incendie, parce que le saint archevêque éteignit, dit-on, miraculeusement, un incendie considérable qui avait éclaté à Melun.

En vertu de la concession du Chapitre, le prieur claustral de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux présentait à la cure de Saint-Leu un ecclésiastique qui, le plus ordinairement, était un chanoine régulier de saint Augustin : l'évêque d'Amiens conservait toujours son droit de collation.

D'après la déclaration faite le 4 mai 1730, par le titulaire de la cure de Saint-Leu, maître Nicolas Godey, chanoine régulier de Sainte-Geneviève (1), les revenus de la paroisse s'élevaient à 1100 livres 13 sous, et les charges à 318 livres 12 sous (2). Le P. Daire (3) dit que la cure vaut 1500 livres et il évalue à 1600 livres le revenu de la Fabrique. Du temps de Pagès il y avait 1100 maisons dans la paroisse, dont le territoire s'arrêtait vers le nord au *Pont où Dieu ne passe oncques* (4). Après la Révolution, le territoire de Saint-Leu s'augmenta de celui de l'ancienne paroisse Saint-Sulpice supprimée en 1790. L'*Ordo* du diocèse d'Amiens, de 1894, accuse 7492 habitants pour la paroisse Saint-Leu.

De Court, dans ses *Mémoires chronologiques sur Amiens*, a inséré une liste des curés ; cette liste commence en 1227 et s'arrête en 1713 ; elle a été continuée jusqu'à nos jours par M. A. Dubois, de la Société des Antiquaires de Picardie.

Nous ne savons rien des caractères architecturaux de l'église primitive : celle-ci ne couvrait qu'une partie de l'emplacement de l'édifice actuel ; elle s'élevait aussi sur la droite et à peu près au centre de la longue rue qui, descendant du Bloc (5) se dirige vers la citadelle ou plutôt vers l'ancienne porte Saint-Pierre ; cette rue portait au moyen-âge le nom de *Cauchie au Bled* à cause du marché de cette denrée qui, pendant longtemps, se tînt précisément devant l'église Saint-Leu. Le quartier de la ville qui compose la paroisse dont cette église est le centre peut être regardé comme le berceau de la cité amiénoise : il en est la partie la plus ancienne et c'est là que l'on retrouve le plus de vestiges des siècles écoulés.

Le portail principal a toujours fait face au couchant, de façon à ce que conformément à une antique et pieuse coutume, le prêtre à l'autel regardât l'orient. En 1481, l'église fut reconstruite avec des proportions plus vastes (6). En 1495, un bourgeois, Jean de Normâtre, fit don d'un terrain contigü pour y établir un

(1) Les clercs de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, d'abord prêtres séculiers, embrassèrent en 1109 la règle des chanoines de S. Augustin; en 1635 ils s'unirent à la Congrégation de sainte Geneviève. — Daire, *Histoire d'Amiens*, t. II, p. 231. — Mss. de Pagès, t. I, p. 182. — Cf. Darsy, Dusevel, etc.

(2) Darsy, *Bénéfices de l'Eglise d'Amiens*, t. Ier, p. 78.

(3) *Histoire d'Amiens*, t. II, p. 211.

(4) Ce pont, situé entre la chaussée Saint-Leu et la chaussée Saint-Pierre, était ainsi dénommé parce que, formant la limite entre les paroisses Saint-Leu et Saint-Sulpice, il n'était jamais parcouru par la procession du Saint-Sacrement, ni même par les prêtres portant le Viatique aux malades. Pagès cite toutefois une circonstance exceptionnelle qui donna un démenti à la vieille appellation ; en 1596, le dimanche de la Trinité, le chapitre de Notre-Dame fit une procsssion solennelle en réparation d'un sacrilège ; cette procession dans laquelle fut porté le Saint-Sacrement se rendit de la Cathédrale à Saint-Sulpice, et traversa par conséquent le pont en question.

(5) La rue du Bloc faisait partie de la grande voie qui allant du midi au nord, traversait Amiens dans le sens de sa largeur, en changeant plusieurs fois de dénomination ; le nom de la rue du *Blocq* paraît ne dater que de 1524 et provient d'une enseigne qui se trouvait placée vers la rue Saint-Leu, sur une maison au coin de la rivière de la rue des Rinchevaux. — A. Dubois, *Les Rues et Enseignes d'Amiens*, p. 13.

(6) Les registres aux délibérations de l'Echevinage nous ont conservé, sous la date du 2 juin 1482, le souvenir d'une décision du corps municipal par laquelle fut rejetée une requête des marguilliers de Saint-Leu qui se plaignaient de ce que le terrain à eux naguère concédé pour la construction de leur église était trop petit pour terminer les travaux commencés, qui par là se trouvaient interrompus « *et a ceste cause s'estoient déjà les plusieurs des dis paroissiens abstenus de donner à la queste le jour d'ier faicte pour les dis ouvrages aussi grans dons qu'ils faisoient par avant pourquoy les dis ouvrages estoient en adventure de n'estre parachevez*. — Inventaire sommaire des Archives de la ville d'Amiens, publié par M. G. Durand, t. II, p. 237.

cimetière ; ce cimetière, d'une médiocre étendue, bordait l'église du côté du midi : il occupait l'espace compris entre la rue des Majots et la muraille du bas-côté méridional. Il ne servait guère que pour l'inhumation des enfants en bas-âge ; il fut supprimé en 1597 ; la fabrique vendit le terrain et en employa le prix à l'acquit des contributions de guerre imposées par les Espagnols ; sur l'emplacement du cimetière on construisit des maisons, et on ne laissa subsister le long de l'église qu'une ruelle fort étroite, humide et malsaine, qui devrait être élargie autant dans l'intérêt de la conservation de l'édifice sacré que dans celui de la salubrité et de la décence.

En l'année 1501, le clocher de Saint-Leu fut reconstruit : la fabrique avait obtenu à cet effet de la Municipalité une subvention dont l'octroi est constaté par le registre aux comptes de l'échevinage à la date du 17 novembre 1500 (1). Ce clocher était placé sur le côté gauche de l'entrée du chœur ; il fut renversé par la violence d'un ouragan qui se déchaîna sur Amiens, le jour de Pâques, 26 mars 1581, et dura depuis cinq heures du matin jusqu'à midi. La chûte du clocher de Saint-Leu entraîna la ruine d'une partie du comble de l'église et causa la mort de soixante-huit personnes, parmi les assistants à l'office de matines : elles furent écrasées par les débris de la charpente et de la maçonnerie. Ces malheureuses victimes reçurent la sépulture dans la nef près de l'endroit où elles avaient péri (2).

Les dégâts matériels ne tardèrent pas à être réparés : la tour de pierre, surmontée d'un comble aigü fort élevé, en charpente couverte d'ardoises, dont nous admirons encore les proportions gracieuses, remplaça la flèche détruite par la tempête ; cette construction fut placée au bas de l'église : à sa base, du côté du midi, s'ouvrit un riche et élégant portail.

Au mois de mai 1607, les marguilliers passèrent marché avec Martin de Miraulmont pour la fourniture de plusieurs cloches ; le 31 mai 1666, il y eut un autre contrat passé devant M[e] Trancart, notaire, entre les fabriciens de Saint-Leu et Pierre Chaperon, fondeur à Amiens ; il s'agissait de refondre, moyennant la somme de 155 livres, trois cloches donnant les notes *mi, fa, sol* (3).

Il existait à Saint-Leu, comme dans toutes les anciennes paroisses, un certain nombre de fondations pieuses et d'usages particuliers, dont il est bon de conserver le souvenir.

La procession qui, chaque année, se rendait à la Cathédrale est la plus célèbre de ces vieilles coutumes Cette procession avait lieu le 2 septembre, le lendemain

(1) ...... A Antoine Roussel, Guillaume Briscul, Jehan de Pernois et Ydier Dumont, manigliers de l'église Saint-Leu, la somme de 10 livres donnée à la dite église pour fournir aux mises à ouvrages d'un nouveau clocher qu'ils font faire en la dite église, par mandement du 17 novembre 1500 (*Communication de M. A. Dubois*).

(2) Ce sinistre événement a été décrit en vers dans un petit poème du XVI[e] siècle intitulé *Recueil de ce qui est advenu de plus digne de mémoire*, par frère Jean Balin, religieux de Clairmarais, près de Saint-Omer. Ms. in-folio de la Bibliothèque de Mons, fol. 290. On y lit :

Dans Amiens, (ô chose pitoyable !)
Un beau clocher de grandeur admirable
Est trébuché dans l'église Saint-Leu,
Tuant maint hommes qui prioient en ce lieu.

Dusevel, *Hist. d'Amiens*, 2[e] édition, p. 91.

(3) Communication de M. A. Dubois.

du jour de la fête patronale (1). Le clergé, en habit de chœur, accompagnant les officiants revêtus d'ornements rouges et suivi des marguilliers et d'un grand nombre de paroissiens, se dirigeait vers Notre-Dame en chantant des hymnes tirées de l'office de saint Firmin, martyr. Le cortège entrait par le grand portail ; il faisait le tour de la basilique avant de pénétrer dans le chœur ; on chantait au lutrin l'antienne des vêpres de saint Firmin. Le reliquaire contenant l'un des bras de l'apôtre d'Amiens était exposé sur le maître-autel. La paroisse Saint-Leu offrait à la cathédrale un cierge pesant huit livres qu'on laissait brûler sur un chandelier de cuivre, donné jadis pour cette destination spéciale. Sur la base du chandelier, on lisait une inscription ainsi conçue : *Les manangliers de Sainct-Leu mont chy mis en mil chonq chens et un quarteron* (2).

Le chandelier était haut d'environ huit pieds ; il était placé, avec trois autres de même taille, sur la seconde marche du sanctuaire ; les quatre candélabres furent enlevés au XVIIIe siècle, lorsqu'on renouvela la décoration de cette partie de l'église, mais on conserva, dit-on, le chandelier de Saint-Leu dans la sacristie de la Cathédrale jusqu'à la Révolution, tandis que les trois autres passèrent au creuset et fournirent la matière des balustres posés à l'entrée du sanctuaire dans un encadrement de marbre blanc.

La procession sortait du chœur par la porte latérale du côté de l'Évêché ; elle se groupait devant la porte de la chapelle de la Trésorerie, dans la travée qui précède actuellement l'autel de Notre-Dame de Pitié : un chanoine faisait l'ostension du Chef de saint Jean-Baptiste du haut des degrés de la Trésorerie, et après la vénération de l'insigne relique on retournait à Saint-Leu, où la messe votive de saint Firmin était chantée.

L'origine de cette procession remontait, d'après la tradition, à l'année 1297 ; elle avait été établie à la suite d'un vœu fait pendant la peste et elle eût régulièrement lieu jusqu'à la fin du siècle dernier (3).

Quand le chœur et le sanctuaire de la Cathédrale furent, grâce à la munificence de Mgr de la Motte, dotés du splendide dallage en marbre que nous admirons encore aujourd'hui (4), le Chapitre voulut ne plus permettre qu'au clergé de Saint-Leu de pénétrer dans l'enceinte sacrée, parce qu'un certain nombre des laïques qui suivaient le cortège, appartenant pour la plupart à la classe pauvre, ne se compor-

(1) Le nom de saint Leu est inscrit au 1er septembre dans nos plus anciens bréviaires : le 2, dans ceux de 1607, de 1746 et de 1840 ; le 3, dans le Propre actuel. — Corblet, *Hagiographie du Diocèse d'Amiens*, t. IV, p. 398.

(2) C'est, du moins, ce que nous voyons dans la description de la Cathédrale écrite par Baron en 1815, et encore inédite. Le texte de cette inscription est reproduit différemment par le Dr Goze dans son *Histoire des Rues d'Amiens*, t. Ier, p. 8. Au dire de cet archéologue on lisait sur le candélabre ces vers :

En l'an mil chinq cent et six
Les paroissiens de Sainct Leu
Me ont en ce noble lieu assis
Du gré de Messieurs et de l'aveu.

(3) Les paroissiens de Saint-Leu tenaient beaucoup à cette cérémonie. Lors de l'introduction du Bréviaire de 1750 qui transféra la célébration de la fête de saint Leu du 1er au 2 septembre, ils craignirent de voir supprimer la procession parce qu'ils pensaient que le Chapitre de la Cathédrale ne les admettrait plus à présenter leur cierge le jour qui suivrait le 2 septembre. Une députation se rendit à l'Évêché pour demander des éclaircissements : on rassura les envoyés en leur disant que la fête de saint Leu étant patronale restait fixée pour la paroisse à son ancienne date et que rien ne les empêchait de venir à la Cathédrale au jour indiqué.

(4) Ce dallage fut terminé pour la fête de la Pentecôte de l'année 1766.

taient pas toujours avec la décence convenable et pouvaient compromettre l'éclat et la propreté des marbres précieux qui couvraient le sol. Ordre fut donné aux suisses et autres officiers de ne point laisser pénétrer la foule à l'intérieur du chœur; il y eut, paraît-il, une véritable bagarre sur le perron : l'entrée fut forcée par la multitude. L'année suivante, le curé de Saint-Leu fut averti par le Chapitre que si pareil scandale se renouvelait et si les laïques persistaient à s'introduire dans le chœur, malgré la défense, les portes de la Cathédrale seraient fermées et la cérémonie abolie pour l'avenir. Huit jours avant la date de la procession, au prône de la grand'messe, le curé donna connaissance à ses paroissiens de l'avis du Chapitre. Quelques mutins essayèrent encore d'enfreindre la défense, mais les chanoines avaient fait venir quatre cavaliers de la maréchaussée qui intimidèrent la populace : la consigne fut respectée et tout se passa désormais avec ordre et décence (1).

Une tradition erronée, peu connue de nos jours et dont il est difficile de préciser l'origine, attribuait l'institution de cette procession au séjour plus ou moins prolongé du Chef de saint Jean-Baptiste dans l'église Saint-Leu. On disait qu'un homme de la campagne des environs d'Amiens était parvenu à dérober dans la Cathédrale l'insigne relique et qu'il l'avait cachée dans sa charette sous des bottes de paille, dans le dessein d'en enrichir l'église de son village. Il retournait chez lui en suivant la chaussée au Bled, emportant le précieux larcin. Mais en passant devant l'église Saint-Leu la voiture s'arrêta et, malgré les coups de fouet, les chevaux ne voulurent plus avancer. Aussitôt les cloches de l'église se mirent miraculeusement en branle sans l'impulsion des sonneurs. Le clergé et le peuple accoururent pour connaître la cause de cette sonnerie. L'assemblée voyant le charretier confus et embarrassé, soupçonna quelque mystère. On enleva la paille de la voitnre et on découvrit bientôt la relique, si connue à Amiens, du saint Précurseur. Le clergé l'emporta avec respect dans l'église, tandis que le peuple, poussant des cris de joie, remerciait Dieu d'avoir opéré un tel prodige. Le dépôt sacré serait resté très longtemps à Saint-Leu, et le clergé de la paroisse n'aurait consenti à la rendre à la Cathédrale que sous la condition de l'établissement de la procession du 2 septembre. On ne sait sur quel fondement repose ce récit, mais il est certain qu'il est complètement inexact, et nous ne le reproduisons ici qu'à titre de curiosité. L'auteur de la dissertation qui nous a servi de guide pour la rédaction de cette partie de notre notice, fait remarquer avec raison que la procession était en l'honneur de saint Firmin : la couleur des ornements, les chants liturgiques, les prières stationnales, l'exposition du bras, la messe votive chantée au retour, se rapportaient exclusivement au culte du saint patron de la ville et du diocèse. Si l'on faisait vénérer à la Cathédrale le Chef de saint Jean-Baptiste aux paroissiens de Saint-Leu, c'est parce que le 2 septembre se trouvait dans l'octave de la fête de la Décollation, que l'on célèbre le 29 août (2).

Le 23 septembre 1555, Jacques de Berny fonda une messe haute et la récitation de quelques prières pour chacun des jours du Carême, à l'exception du dimanche et du vendredi. En 1614, sous l'épiscopat de Mgr Geoffroy de la Marthonie, M. Pingré de Farinvillers donna les fonds nécessaires pour assurer la prédication

(1) *Histoire de l'origine et fondation des églises collégiales, paroissiales, abbayes, couvents d'hommes et de filles, hôpitaux, chapelles, cimetières, calvaires et autres lieux de dévotion qui se trouvent dans la ville d'Amiens.* — Histoire d'Amiens, par Pierre Bernard, ms. de la Bibliothèque communale, n° 845, t. IV, pp. 187 à 203.

(2) Cf. Corblet, *Hagiographie du Diocèse d'Amiens*, t. IV, p. 341.

régulière de la station de l'Avent : il affecta à cet usage une somme de 1600 livres prise sur le greffe du Bailliage d'Amiens, qui lui appartenait ; le revenu fut exactement payé jusqu'en 1688 ; en cette année la fabrique fit un remploi de la somme léguée en achetant une maison pour servir d'école de charité à l'usage des enfants pauvres. Pagès, qui nous transmet ces détails (1), dit que la prédication de la station de l'Avent à Saint-Leu est antérieure à la fondation de Pingré de Farinvillers : depuis longtemps déjà on prêchait dans cette église durant la première période de l'année liturgique : le maire et les échevins avaient coutume d'assister à cette prédication ; ils prenaient place sur des bancs marqués d'écussons aux armes de la ville. La générosité de Pingré n'a donc eu d'autre but que de fournir les moyens d'assurer la continuation d'une œuvre commencée.

Un siècle plus tard, un autre membre de la même famille, Louis Pingré, seigneur de Canois (ou *Carnoy ?*), conseiller du roi, décédé le 22 septembre 1718, légua trente journaux de terre à prendre au village de Revelles, à charge d'en distribuer le produit à douze pauvres domiciliés dans la paroisse Saint-Leu, au choix de ses parents et du curé, à condition que ces pauvres assisteront à la messe qu'il a fondée le mercredi de chaque semaine, et qu'ils réciteront le *De profundis* pour lui et son épouse, Charlotte Devaux, et pour le repos de l'âme de tous ses parents défunts (2).

Le 3 mars 1701, Antoine Defer avait fondé, pour la commodité des ouvriers, une messe qui devait être dite chaque jour, à quatre heures du matin, du 1[er] avril au 14 septembre.

Tous les dimanches de l'année, il y eut pendant fort longtemps, en vertu d'une fondation dont nous ne connaissons ni l'auteur ni l'origine, prédication à une heure après-midi dans l'église Saint-Leu ; le 9 mars 1766, le Conseil de fabrique considérant que ces sermons n'attiraient qu'un nombre fort restreint d'auditeurs, décida de les supprimer, et la rétribution de vingt-deux livres assignée au prédicateur fut affectée aux sermons prêchés après vêpres tous les dimanches de Carême et le jour de Pâques, ainsi qu'au sermon de la Passion, qui avait lieu le Jeudi-Saint, à cinq heures du soir.

Si l'instruction religieuse, distribuée du haut de la chaire, ne fit, à aucune époque, défaut aux paroissiens de Saint-Leu, le venin de l'hérésie avait failli leur être inculqué sous les dehors de la parole sainte, lors de l'introduction des doctrines du luthéranisme, au XVI[e] siècle. Le 29 décembre 1533, un chanoine de la Cathédrale, Jean Morant, natif de Vraignes, qui avait prêché dans l'église Saint-Leu la station de l'Avent, fut mis à la Conciergerie pour avoir avancé, au cours de ses sermons, des propositions empruntées aux novateurs qui prétendaient réformer le catholicisme. On trouva chez cet ecclésiastique des ouvrages de Luther et d'autres écrits plus ou moins hétérodoxes : ces livres furent solennellement brûlés sur le parvis de la Cathédrale, le 20 octobre 1534. Hâtons-nous d'ajouter que Jean Morant désavoua plus tard ses erreurs.

Les huguenots n'auraient point facilement réussi à faire accepter leurs doctrines par la religieuse population de la paroisse Saint-Leu, qui se montra toujours fort attachée au Catholicisme. Vers la fin du XVI[e] siècle, quand les Amiénois, voulant avant tout sauvegarder la religion de leurs pères, entrèrent avec enthousiasme dans la Ligue, le curé de Saint-Leu, M[e] Robert Wiart, à l'exemple de son évêque,

(1) Manuscrits de Pagès, éd. L. Douchet, t. I[er], p. 93.
(2) Histoire d'Amiens, par le P. Daire, t. II, p. 212.

Geoffroy de la Marthonie, signa de grand cœur l'acte d'adhésion à la Sainte-Union. Il se montra dès lors ardent ligueur, et les sentiments dont il était animé lui valurent d'être choisi pour prononcer à la Cathédrale l'oraison funèbre des frères de Guise, au service solennel qui fut célébré le 19 février 1589 pour les princes assassinés à Blois le 23 décembre précédent (1).

Un de ces conflits, qui n'étaient point rares autrefois et causaient à nos pères moins de scandale que leur souvenir n'en provoque aujourd'hui chez nous, s'éleva à la fin du XVII[e] siècle entre le Chapitre de la Cathédrale et les religieux de Saint-Martin-aux-Jumeaux, à propos de l'administration du sacrement des mourants au curé de Saint-Leu : cet ecclésiastique, nommé Jean Masson, se trouvait, au mois de novembre 1679, atteint d'une maladie grave et menacé d'une fin très prochaine ; le P. de Marcilly, prieur claustral de l'abbaye de Saint-Martin, qui avait droit, comme on l'a vu plus haut, de proposer à la cure de Saint-Leu, crut sans doute avoir conservé sur le prêtre qui avait jadis été en quelque sorte sa créature, une certaine juridiction : il lui administra l'Extrême-Onction et prit les saintes huiles chez les religieuses de Saint-Julien, voisines de l'église. Il accomplit cet acte en cachette, portant l'huile des infirmes *dans sa poche*, sans l'appareil habituel, comme s'il eût eu conscience d'être en faute. Le Chapitre de Notre-Dame se crut lésé dans une de ses plus importantes prérogatives. Il assigna le prieur et les religieux de Saint-Martin devant le bailli d'Amiens. Le 1[er] février 1680, le bailliage rendit une sentence favorable aux chanoines. Les religieux en appelèrent au Parlement. Celui-ci, après de longs débats, par un arrêt en date du 21 janvier 1681, maintint au Chapitre le droit exclusif d'administrer l'Extrême-Onction aux curés de Saint-Leu, parce que la cure avait été jadis donnée à l'abbaye par les chanoines à titre gracieux, et qu'il était juste que ceux-ci conservassent leur droit de suprématie (2).

L'église Saint-Leu avait été choisie par plusieurs corporations d'Amiens, pour y célébrer leur fête patronale. Le 20 janvier de chaque année, la compagnie des Archers faisait chanter une messe solennelle à l'autel dédié à son patron, saint Sébastien, autel situé à gauche du chœur, et surmonté de la statue du saint martyr dont l'image brillait en outre sur un grand vitrail qui garnissait la fenêtre percée derrière le retable : les écussons de la compagnie, peints des plus vives couleurs, ornaient le bas de cette verrière. En 1764, la statue de saint Sébastien fut, nous ne savons pour quel motif, retirée de la place qu'elle occupait, par suite d'un ordre donné par Mgr l'Évêque, lors d'une visite pastorale : on la remplaça par un saint Lambert enlevé de l'un des côtés du maître-autel. Les Archers cessèrent, peu de temps après, de célébrer leur fête à Saint-Leu et la transférèrent dans l'église voisine de Saint-Sulpice, où ils continuèrent de se rendre jusqu'à la Révolution. Le 6 mai, jour de la fête de saint Jean à la Porte latine, il y avait à Saint-Leu office pour les foulons et apprêteurs et cet usage s'est conservé presque jusqu'à nos jours. Le 22 septembre, c'étaient les teinturiers qui se réunissaient dans la vieille église pour honorer saint Maurice, sous la protection duquel ils s'étaient placés.

Après la Révolution, plusieurs corps de métiers prirent encore Saint-Leu pour y célébrer leur fête, soit parce que les églises dans lesquelles ils se réunissaient

(1) *Journal de Jehan Patte* publié par M. J. Garnier, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XIX, p. 228.

(2) De Court, *Mémoires chronologiques*, article Saint-Leu.

naguère n'existaient plus, soit par d'autres raisons de convenances particulières : bornons-nous à citer les brasseurs (saint Arnoul, 18 juillet), les cuisinières (sainte Marthe, 29 juillet) et les perruquiers (saint Louis, 25 août).

Saint-Leu n'ouvrait pas seulement ses portes aux fêtes corporatives : l'église était aussi le siège de plusieurs associations et confréries pieuses. Il existait une confrérie de saint Antoine, qui avait office le 17 janvier, mais qui ne se confondait pas avec la corporation des charcutiers : celle-ci fêtait son patron le même jour aux Cordeliers. La Confrérie du Saint-Sacrement paraît avoir eu une certaine importance et fut longtemps florissante : elle célébrait, le 15 juillet, une fête particulière sous ce titre : *La Division des Apôtres*. La question du rang que les confrères devaient occuper dans les processions, et aussi celle de l'emplacement de leurs bancs à l'église, donnèrent fréquemment lieu à des discussions avec les curés et les marguilliers, discussions dont les anciens registres de la Fabrique nous ont transmis le souvenir. Le 8 juin 1766 fut établie à Saint-Leu une société du Sacré-Cœur de Jésus ; l'Adoration perpétuelle se faisait pendant tout le mois de juillet et pendant les quinze premiers jours de septembre. D'après le manuscrit de Pierre Bernard, que nous avons déjà cité, la sainte Vierge aurait été jadis honorée d'un culte spécial à Saint-Leu sous le titre de Notre-Dame de Boulogne.

A Saint-Leu, comme dans toutes les vieilles églises, les sépultures étaient nombreuses mais il ne paraît pas qu'il y ait jamais eu de mausolées remarquables ; l'emplacement des corps était simplement indiqué par des dalles tumulaires dont quelques-unes subsistent encore (1) ; la plupart des inscriptions sont peu lisibles : on peut néanmoins déchiffrer les noms d'Antoine Touvenot, écuyer, conseiller du roi, etc., mort le 8 juillet 1710 ; celui de Marie-Gabrielle Fournel, son épouse ; celui de Jean-Baptiste-Joseph Touvenot leur fils, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de la maréchaussée de Picardie, mort en 1768 ; celui de Marie-Ange Turmine, femme du précédent. On lit encore l'épitaphe de Catherine Germain, épouse de M. de Baye, commissaire aux poudres et salpêtres (XVII[e] siècle), pieuse femme qui laissa une grande réputation de charité. Sur une autre pierre, on lit le nom de Françoise Papin. Une belle épitaphe, gravée sur une plaque de marbre, dont la forme demi-cylindrique indique qu'elle était jadis appliquée contre un pilier a été retrouvée par l'un de nos collègues, M. R. de Guyencourt (2) : c'est l'inscription tumulaire de Louis Pingré, écuyer, seigneur de Saveuse, décédé le 12 janvier 1705, à l'âge de 25 ans. Au bas de l'épitaphe, dans un cartouche, est sculpté l'écusson aux armes des Pingré : *d'argent au pin arraché de sinople*. Sous la tribune de l'orgue, au bas des degrés des fonts baptismaux est une grande dalle, dont l'inscription presque entièrement effacée ne présente guère de lisibles que ces mots *In sua peritia requirentes modos musicos* qui permettent de supposer que l'on a sous les yeux la pierre tombale d'un ancien organiste ou maître de chapelle. Une modeste pierre

(1) Le 1[er] avril 1745, le Conseil de fabrique arrêta le tarif suivant pour les inhumations : *L'ouverture de la terre dans l'église, pour les grands corps, sera payée 30 livres — pour le fossoyeur 40 sols et la fosse aura 5 pieds de profondeur — le repavage se fera aux dépens de la fabrique..... Pour la réception d'un corps à inhumer dans l'église Saint-Leu, laquelle ne seroit pas la paroisse du défunt, outre les droits d'ouverture de terre à percevoir en plein c. à. d. 30 l. et 2 l. pour le fossoyeur, pour les ornements et l'argenterie, les droits de la fabrique seront aussi perçus en plein comme sur les paroissiens suivant le service qui s'acquittera..... pour l'ouverture de la terre de l'église pour les enfants il sera payé à la fabrique 100 sols, au fossoyeur 20 sols ; la fosse aura 3 pieds de profondeur ; le repavage sera aux dépens de la fabrique.*

(2) Ce marbre blanc a été retrouvé par M. de Guyencourt au mois de mai 1893, dans une maison de de la rue du Vivier, où il servait de rigole sous une gouttière.

du carrelage, dans le bas-côté septentrional, indique la sépulture de Guillaume Janniette, ancien bedeau, mort en 1741.

Le 20 décembre 1790, le Conseil général de la Commune d'Amiens, pour se conformer aux idées nouvelles qui commençaient à prévaloir en France, modifia profondément l'organisation ecclésiastique de notre ville : cinq paroisses seulement, en y comprenant la Cathédrale, furent conservées dans l'enceinte des murailles ; Saint-Leu prit le dernier rang ; il garda son vocable, et son ancienne circonscription fut augmentée du territoire de la paroisse Saint-Sulpice, église dont la suppression était prononcée avec celle de plusieurs autres paroisses, par l'arrêté précité du Conseil général (1).

Le schisme constitutionnel commençait : M. Degove, curé de Saint-Leu, resta fidèle à la foi catholique et refusa le serment. Il fut bientôt forcé d'abandonner sa cure et il se retira à l'étranger. Le 6 juin 1791, un prêtre assermenté, Grainville (2), second vicaire de l'évêque intrus Desbois, obtenait par le suffrage des électeurs réunis à cet effet, le titre de curé de Saint-Leu, et le 12 juin suivant, jour de la Pentecôte, il était installé dans l'église qu'il avait charge de desservir. La Garde nationale en armes alla le chercher à l'Evêché et l'escorta jusqu'à son entrée dans l'édifice paroissial. Grainville se montra bon patriote, à la mode du temps. Sur la demande des membres de la section de son quartier, le 30 août 1792, il célébra à Saint-Leu un service solennel pour les citoyens tués à Paris le 10 août précédent en attaquant les Tuileries. L'église avait, pour la circonstance, reçu une décoration funèbre ; sur un catafalque, on lisait cette inscription emphatique, qui était bien dans le goût du jour : *Ils ont rempli leur serment! Silence, ils reposent!* Grainville prononça en chaire le panégyrique des morts pour lesquels avait été célébré le service auquel les autorités constituées assistèrent officiellement.

Le curé constitutionnel, malgré son zèle patriotique, ne devait pas toutefois conserver longtemps les bonnes grâces du gouvernement révolutionnaire ; le 9 septembre 1793 il était arrêté et conduit à Bicêtre avec l'évêque Desbois qui avait refusé d'accorder l'approbation demandée par le représentant du peuple, André Dumont, pour le divorce et le mariage des prêtres.

La captivité de Grainville se prolongea jusqu'aux premiers mois de 1794 ; à cette époque, le curé constitutionnel sortit de prison, mais laissant de côté les scrupules qui avaient provoqué l'incarcération de son évêque, il n'hésita pas à contracter lui-même un mariage avec la citoyenne Jeanne-Catherine Reynaud qu'il épousa à Amiens, le 10 floréal an II ; renonçant au sacerdoce, il se fit alors instituteur et tint une école rue des Majots. Il mena une existence fort misérable pendant plusieurs années. Le 2 février 1805 le corps de Grainville fut trouvé noyé dans la rivière d'Avre, près du pont du Don. Une inspiration malheureuse a fait récemment donner le nom de ce prêtre apostat à une rue voisine de l'église

(1) L'église paroissiale placée sous le vocable de saint Sulpice, archevêque de Bourges, était primitivement placée au-delà de la Somme, non loin des remparts ; lors de la construction de la citadelle, elle fut démolie et le siège de la paroisse fut transféré dans une autre église construite exprès sur l'emplacement d'une partie de l'ancien hôpital Saint-Jacques ; cet édifice n'avait rien de remarquable : il cessa d'être consacré au culte au début de la Révolution ; il a été depuis presqu'entièrement démoli ; un fragment de la façade subsiste encore aujourd'hui rue Saint-Leu, presqu'en face de l'impasse Sainte-Claire.

(2) Jean-Baptiste-François-Xavier Cousin de Grainville naquit au Hâvre de Grâce le 3 août 1746 ; il avait obtenu le grade de Docteur en Sorbonne ; c'était un littérateur de mérite qui, entre autres ouvrages, publia un livre fort original intitulé *Le dernier homme* ; il fréquenta la plupart des gens de lettres qui fleurirent en France quelques années avant la Révolution.

Saint-Leu, rue qui portait jadis le nom de Saint-Maurice, patron des teinturiers, dont les ateliers étaient nombreux dans ce quartier.

Cependant l'église Saint-Leu avait cessé d'être consacrée au culte pendant la Terreur ; au mois de mai 1794 on la transforma en magasin aux fourrages pour la cavalerie. Le 16 octobre 1796, Saint-Leu était rendu au clergé constitutionnel ; deux prêtres assermentés, un ancien carme, nommé Bis, et un ex-cordelier, du nom de Buttin, y remplissaient les fonctions, le premier de curé, le second de vicaire.

Peu à peu le gouvernement se relâchait de sa sévérité contre le clergé catholique. L'ancien curé de Saint-Leu, M. Degove, revenu de l'exil, put rallier autour de lui ses plus fidèles paroissiens : pendant quelque temps, il célébra pour eux les offices à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, que l'on désignait sous le nom de *Petit Saint-Leu,* tandis que la vieille église paroissiale était appelée le *Grand Saint-Leu.* Le *Petit Saint-Leu* était beaucoup plus fréquenté que *le grand,* indice certain de l'attachement des habitants du quartier à la foi de leurs pères.

Bientôt il fut permis au clergé orthodoxe de partager l'église Saint-Leu avec les prêtres constitutionnels : ceux-ci officiaient au maître-autel, ceux-là à la chapelle du bas-côté gauche, à des heures différentes. Cette situation étrange se prolongea pendant plusieurs années, non sans donner lieu à des discussions et à des conflits dont un vieux registre des comptes de fabrique nous a conservé de curieux souvenirs.

Le schisme dut enfin céder devant le Concordat ; les prêtres assermentés se retirèrent pour faire place au clergé orthodoxe. Le 16 juillet 1802, on procède à l'inventaire du mobilier de Saint-Leu ; le 18 juillet, l'abbé Degove est installé en qualité de curé provisoire, mais presqu'aussitôt il est nommé par Mgr Villaret, évêque d'Amiens, à la cure de Saint-Germain, et le 26 octobre l'abbé Delignières, ancien professeur du Collège, est définitivement nommé curé de Saint-Leu, et commence la chaîne de pasteurs qui se continue sous nos yeux pour la sanctification de cette antique et chrétienne paroisse.

Parmi ces prêtres, tous également respectables par leurs vertus sacerdotales, il en est un qui mérite sur ces pages une mention spéciale à cause du zèle qu'il apporta pour l'entretien et la restauration de l'église confiée à sa sollicitude pastorale. Mr l'abbé Louis-Antoine Gaudissart, né à Montdidier le 17 janvier 1803, nommé à la cure de Saint-Leu par ordonnance royale du 1er juin 1834, conserva l'administration de la paroisse jusqu'au 11 avril 1863, date de sa mort. A une charité très grande envers les pauvres, si nombreux dans ce populeux quartier, il sut unir un grand zèle pour l'embellissement de la maison de Dieu : grâce à son initiative et à ses démarches auprès de l'autorité municipale, grâce à ses sollicitations auprès de ceux d'entre ses paroissiens qui étaient les plus favorisés des dons de la fortune, grâce enfin à ses dons et à ses sacrifices personnels, la vieille église Saint-Leu reprit une partie de son ancien éclat, et il sut rendre à l'exercice du culte une splendeur rappelant les jours de l'antique ferveur des âges écoulés.

Cette esquisse historique consacrée à la paroisse Saint-Leu serait trop incomplète si nous ne rappelions, en la terminant, que les habitants de cette paroisse sont peut-être, de tous les Amiénois, ceux qui ont conservé le plus d'attachement et d'amour pour les us et coutumes d'autrefois. La fête patronale, solennisée à l'église le premier dimanche de septembre, avec une grande pompe religieuse, quelquefois rehaussée par la présence de l'Évêque d'Amiens, toujours accompagnée de très beaux chants liturgiques et même de morceaux de musique sacrée exécutés

avec art, est célébrée le dimanche suivant d'une façon joyeuse et bruyante par toute la population de ces vieux quartiers. Pendant plusieurs jours (et même pendant plusieurs nuits), les rues retentissent des éclats de voix qui envoient aux échos de gais refrains ; dans chaque ménage un petit festin réunit toute la famille autour d'une table servie sinon avec luxe, du moins avec moins de frugalité que d'ordinaire ; le noir et odorant breuvage, chanté par Delile et pour lequel les paroissiens de Saint-Leu ont une prédilection proverbiale, fume au dessert dans les tasses de faïence ; d'autre part, les buveurs s'attablent nombreux dans les cabarets ; le soir venu, la jeunesse se livre au plaisir de la danse, les enfants se récréent aux jeux divers installés le long des murs de l'Hôtel-Dieu ; partout dans la vieille *Chaussée au Bled* étincellent les lumières des étalagistes en plein vent et l'aigre grincement des orgues de Barbarie accompagne le mouvement des manèges de chevaux de bois. Tout le monde s'évertue à donner le plus de splendeur possible à des réjouissances que les jeunes garçons de la paroisse ont annoncées la veille de la fête à l'église, en parcourant toute la ville, précédés de tambours, et portant en main de gigantesques rameaux fleuris de la plante vulgairement désignée à Amiens sous le nom de *Soleil* (1). Ces gamins en faisant leur promenade chantent à tue-tête un couplet ainsi conçu :

Sant-Germain coucous
Ch'est l'foite d'ches fous !
Ch'est deman Sant-Leu,
Ch'est no foite, no foite, no foite !!!

Ces paroles naïves sont probablement l'unique reste d'une chanson maintenant oubliée, mais qui rappelle par un vers peu bienveillant pour les habitants de la paroisse Saint-Germain l'antagonisme qui existait autrefois entre les différents quartiers de la ville.

Des preuves plus *frappantes* encore de cet antagonisme nous sont données par les luttes à coups de poings que les jeunes garçons de Saint-Leu soutenaient fréquemment jadis le jeudi et le dimanche sur les glacis de la Citadelle contre les jeunes gens des faubourgs Saint-Pierre et Saint-Maurice, limitrophes du quartier Saint-Leu. Ces luttes sont un vestige du *Mahonnage* ou combats à coups de poings fort en honneur à Amiens durant le moyen-âge (2).

Il était un autre genre de lutte qui faisait aussi les délices des gars amiénois et dans lequel les adolescents de la paroisse Saint-Leu étaient également jaloux de

(1) Le nom scientifique de cette plante, qui produit de belles et larges fleurs jaunes radiées, est *Hélianthe*.

(2) Le *Mahonnage*, dit le P. Daire, étoit un combat à coups de poings fort en vogue à Amiens, et auquel toute la populace prenoit part. Les habitants des paroisses, divisées par moitié, se rendoient sur le rempart par deux côtés différens. Les enfants engageoient le combat contre ceux de leur âge. Le parti qui faiblissoit étoit renforcé successivement par les jeunes gens et les hommes faits. Alors les coups commençoient à peser, l'affaire devenoit sérieuse, la scène étoit ensanglantée, et l'action ne finissoit que lorsqu'un des deux partis étoit repoussé jusqu'à l'endroit qu'on avoit désigné. François Ier ayant eu la curiosité d'assister à un de ces combats, dit à ceux qui l'entouroient que dans une ville frontière comme celle-ci, un pareil exercice ne pouvoit servir qu'à encourager la jeunesse en la rendant adroite et vigoureuse. La police a supprimé de nos jours cet exercice violent. On en remonte l'origine à la bataille de Tours, sous Charles Martel. Ceux qui retournèrent à Amiens, rapportèrent le nom de *Mahon*, qui servoit à donner du cœur aux barbares qui combattoient sous les auspices de cette fausse divinité. — *Histoire littéraire de la Ville d'Amiens*, p. 439 On nous permettra de faire remarquer au lecteur que l'étymologie du mot *Mahon* donnée par le docte Célestin est au moins douteuse. *Le Mahonnage* fut défendu par diverses ordonnances de l'échevinage en 1552, 1561 et 1579. — Dusevel, *Histoire d'Amiens*, p. 292.

s'acquérir un brillant renom : nous voulons parler de la *lutte aux coqs*, autrement dite le combat de coqs, qui avait lieu le jeudi précédant le dimanche de la Quinquagésime, jour que l'on appelle à Amiens *jeudi-jeudiot*. C'était, dit Dusevel, le spectacle favori des élèves des écoles. Chaque écolier apportait son coq, bien abreuvé de vin ou d'eau-de-vie, dans une salle où était dressé un amphithéâtre pour y placer les curieux. Le coq qui avait tenu le plus longtemps était proclamé *Roi*, et l'on décernait de grands honneurs à son maître. Edme Fanay est dit roi des *Pôles* (ou des Poules), dans un extrait de baptême de l'église Saint-Leu, sa paroisse, en date du 10 février 1575, parce que le coq de ce jeune homme avait été *Roi* le jeudi-gras, jour même où l'heureux propriétaire fut premier parrain d'un garçon. Ce petit fait prouve l'importance que l'on attachait alors à cette victoire (1). N'oublions pas, en terminant cette partie de notre travail, de rappeller un proverbe très populaire dans nos contrées, proverbe auquel a donné naissance la coïncidence de la fête Saint-Leu avec la diminution de la longueur des jours au commencement du mois de septembre :

A l'Sant-Leu
L'lampe à ch'cleu.

C'est en effet l'époque à laquelle les ménagères suspendent devant le foyer la lampe destinée à éclairer les veillées d'automne et d'hiver.

DESCRIPTION

L'auteur anonyme d'une description d'Amiens écrite au commencement du XVIII[e] siècle (vers 1707 probablement) et publiée par M. V. de Beauvillé dans le tome I[er] de ses *Documents inédits* concernant la Picardie, regarde l'église paroissiale de Saint-Leu « comme l'une des plus belles de la ville, tant par sa symétrie que par ses ornements. » Cette appréciation est, à notre avis du moins, quelque peu contestable : néanmoins, le vieil édifice tel qu'il se présente actuellement à nos yeux, bien qu'il ait eu beaucoup à souffrir des ravages du temps, et qu'il ne possède plus guère de richesses artistiques, mérite encore d'attirer l'attention de l'archéologue. La « symétrie » ne paraît pas avoir jamais été, quoiqu'en dise l'écrivain que nous venons de citer, le caractère distinctif de cette église qui est, au contraire, fort irrégulière dans son ensemble et dans ses détails. Cette irrégularité, résultat de nombreux remaniements opérés à des époques diverses, n'a toutefois rien de choquant, et présente même un aspect assez pittoresque.

Sur la partie centrale de la façade s'ouvre un portail de médiocre largeur, formé par une voussure en ogive garnie de sculptures aujourd'hui très frustes mais parmi lesquelles on peut encore reconnaître quelques anges mêlés à des rinceaux. Le tympan complètement dénudé, était jadis orné d'une statue de la Vierge (2) ; d'autres statues garnissaient probablement à droite et à gauche de la porte les deux niches des ébrasements. Ces niches sont surmontées de dais très

(1) Dusevel, *Histoire d'Amiens*, p. 293. — Cf. Daire, *Histoire littéraire*, p. 460.

(2) Cette statue fut renversé en 1793 et recueillie par un pieux habitant de la paroisse qui la garda dans sa maison. — Goze, *Rues d'Amiens*, t. I[er], p. 4.

mutilés, et reposent sur des socles supportés par des personnages complétement méconnaisables.

Au-dessus de la porte s'ouvrait une grande fenêtre ogivale, presqu'entièrement murée depuis longtemps et dépourvue de ses meneaux. Sur la partie supérieure du pignon qui se termine en pointe on aperçoit encore quelques vestiges de décorations sculptées, entre autres les traces d'un arc en accolade surmontant la fenêtre. Cette façade aux pierres aujourd'hui noircies et rongées par le temps, offrait probablement jadis un assez joli specimen de décor flamboyant : des réparations maladroites, opérées au XVIIIe siècle, lui ont retiré tout caractère (1).

La façade du bas-côté nord n'est pas plus ornée que celle de la nef centrale contre laquelle elle est accolée ; comme celle-ci elle se termine par un pignon en pointe, et elle est également percée d'une fenêtre qui, par une singulière anomalie, est plus grande que la fenêtre du milieu ; les meneaux ont depuis longtemps disparu ; dans le bas, une porte carrée, sans style, a été pratiquée longtemps après la construction. Une autre porte semblable paraît avoir été ouverte vers le même temps, pour donner accès dans le bas-côté sud : elle se trouve à la base du clocher.

Le clocher est assurément la partie la plus remarquable de toute l'église. Reconstruite après la catastrophe de 1581, et placée au bas de la nef afin, dit-on, de parer aux éventualités d'un nouveau désastre, la tour de Saint-Leu fut une imitation du clocher de Saint-Firmin à la pierre, bâti en 1513, et qui lui-même était la reproduction de celui de Saint-Sulpice datant du milieu du XIVe siècle. « Il y a cent ans, lorsque près de quarante clochers dentelaient de loin l'horizon de la ville d'Amiens, a écrit le Dr Goze (2), c'était celui de Saint-Leu qui possédait le comble le plus élevé », la flèche de la Cathédrale étant, bien entendu, mise hors de toute comparaison. Le clocher de Saint-Leu termine très bien la perspective descendante qui se présente aux regards du spectateur placé en haut de la montée du Bloc et tourné vers le nord. Du côté opposé, quand appuyé au portail de l'Hôtel-Dieu, on dirige les yeux vers le midi, on a devant soi un aspect des plus pittoresques, formé d'abord par les constructions du vieil hôpital, auxquels fait face en arrière plan la tour de Saint-Leu ; la masse imposante de la Cathédrale s'élevant au haut de la colline, sert de fond magnifique à ce tableau bien fait pour tenter le pinceau des artistes (3). Enfin, quand on parcoure la berge du port

(1) Le 25 mars 1764, le Conseil de fabrique décida de faire démolir la *pyramide* ou *lanterne* placée au sommet du grand portail de Saint-Leu, sous prétexte que cet ornement menaçait ruine ; on prescrivit aussi de remplacer par un *glacis* la galerie qui surmontait la porte ; la fenêtre centrale fut maçonnée jusqu'à la hauteur de six pieds pour la commodité de l'établissement d'un grand orgue.

(2) Goze, *Histoire des Rues d'Amiens*, t. Ier, p. 4.

(3) Ciceri s'en inspira pour peindre un décor qui servit pendant longtemps de *place publique* au théâtre d'Amiens. — L'église Saint-Leu a, du reste, été reproduite plus d'une fois sur la toile et sur le papier ; un tableau, la représentant, dû à un peintre du nom de Poirot, obtint en 1842 les honneurs du Salon de Paris ; enfin les poëtes n'ont pas dédaigné de célébrer dans le langage des muses la vieille église ; l'auteur des *Rimes Amiénoises*, Léon Barat lui a consacré ces vers :

SAINT-LEU SOUS LA NEIGE

Les pignons que l'antiquité
Couvre d'une sombre teinture,
Les contreforts et la toiture,
Les murs rongés de vétusté,



ÉGLISE SAINT LEU

d'Amont au soleil couchant on est encore charmé de voir le comble ardoisé du clocher de Saint-Leu émerger au-dessus des toitures des maisons du vieil Amiens, et détacher sa sombre silhouette sur l'horizon enflammé.

Le clocher de Saint-Leu consiste en une tour carrée en pierre accostée de contreforts à chacun de ses angles et d'une tourelle contenant un escalier tournant sur la face du nord. De larges baies en ogive, ouvertes sur chacun des côtés, permettent au son des cloches de s'échapper librement et de se répandre dans l'espace. Des meneaux flamboyants supportent les ouïes ; une horloge est placée au bas de la fenêtre qui regarde le midi. Une galerie ajourée fait le tour de la partie supérieure de la tour, au pied d'un comble en charpente couvert d'ardoises. Ce comble, très haut, est en forme de soufflet ; il est percé de lucarnes élégantes et son faîte est surmonté d'une crête en plomb ouvragé terminée à l'une de ses extrémités par une croix, à l'autre par un épi.

Les contreforts sont ornés de moulures prismatiques et dans la partie inférieure sont des niches avec des dais fort élégants qui abritaient jadis des statues, depuis longtemps disparues : il ne reste plus que les débris informes de trois figures, qui, d'après le Dr Goze, représentaient saint Leu, saint Jean-Baptiste et sainte Marie-Madeleine. Au pied de la tour, sur la façade qui regarde le midi, s'ouvre un portail beaucoup plus important et plus riche que le portail principal. La porte est divisée en deux par un trumeau très gracieux sur lequel s'appuient deux arcades en anse de panier ; le tympan, encadré dans une ogive, est ajouré par des compartiments flamboyants, autrefois garnis de vitraux peints. Le trumeau supportait jadis une statue de l'*Ecce homo :* nous croyons que c'est celle qui se trouve maintenant placée à l'intérieur de l'église. La voussure ogivale du portail est décorée de dais et de socles qui encadraient de petits groupes en pierre. L'extrados de l'ogive est surmonté d'un fronton en accolade avec choux au sommet et crochets sur les rampants. Plus haut une belle arcature couronnée par une balustrade découpée en palmettes couvre le nu du mur.

Ce joli portail fut pendant longtemps bouché et masqué par une ignoble logette qui ne disparut que vers 1855 ; nous croyons qu'elle ne datait que de l'époque de la Révolution ; sur la façade occidentale il y eut aussi deux constructions parasites, l'une au pied du clocher, l'autre vers le nord, dans l'angle formé par la saillie de l'entrée du presbytère. Ces échoppes avaient été établies par la fabrique avec l'autorisation des échevins (1) : elles étaient pour l'église une source

Grâce à la neige ont adopté
Pour un jour nouvelle parure.
Le clocher porte une coiffure
Eblouissante de clarté.

Ce grand âge et cette toilette
Rappellent une vieille coquette
A l'œil terne, aux bras amaigris,

A la figure anémiée,
Qui place sur ses cheveux gris
La couronne de mariée.

Amiens, 1887. *Rimes Amiénoises*, par Léon Barat.

(1) *Echevinage du 6 juin 1497.* — Sur la requête à MM. faicte au dict Eschevinage de la part des manegliers de l'église Saint-Leu et aultres et oy le rapport de Jehan Bertin, prevost, et aultres ont accordé aux dits manegliers qu'ils puissent faire édifier une petite place de 3 pies de terre ou environ en largeur qui est de la terre de la dite église sur frocq de rue auprès du grand portail de ladite église pour servir

de revenu mais nuisaient à l'édifice qu'elles déparaient par leur aspect disgracieux : elles n'ont été démolies que dans le courant de ce siècle.

Le portail ouvert à la base de la tour du côté du midi a reçu un commencement de restauration lors de la démolition de la maisonnette qui l'obstruait ; la partie supérieure du clocher, les balustrades et gargouilles avaient été remis à neuf en 1843 ; mais les travaux n'ont pas été poussés loin ; les sculptures du portail latéral ne sont point terminées et la façade occidentale est dans le plus triste état de délabrement : il est urgent de la restaurer complétement si l'on ne veut la laisser tomber en ruines ; les pierres, de médiocre qualité, et qui proviennent d'autres édifices plus anciens, se détachent fréquemment des pignons et tombent sur la voie publique au détriment de la sécurité des passants. La sonnerie de l'église Saint-Leu a toujours été comptée parmi les plus belles de la ville ; elle se compose actuellement de quatre cloches formant un carillon des plus harmonieux ; ces cloches datent de 1834 et sont l'œuvre d'un habile fondeur picard, M. Cavillier. Elles ont été bénites par Mgr de Chabons, évêque d'Amiens. Les inscriptions nous apprennent que la première a été nommée Elisabeth-Félicité-Sidonie par M. Nicolas Daveluy-Bellencourt, officier de la Légion d'honneur, et Madame Marie-Elisabeth Daveluy ; la seconde, Julie-Thérèse-Marie-Antoinette par M. Jean-Baptiste Deflesselle et Madame Marie-Elisabeth-Julie Feuilloy, épouse de M. Soyez ; la troisième, Marie-Caroline par M. Charles-Amand Crignier et Madame Marie-Madeleine-Rose Lefeuvre, son épouse ; la quatrième, Louise-Flore par M. Ponthieu-Herbet et Madame Louise-Thérèse Lefeuvre (1).

Le pourtour extérieur de l'église est en grande partie masqué par des maisons beaucoup trop rapprochées des murailles. Sur le flanc méridional est une ruelle fort étroite, humide et malsaine, qui contourne l'abside et vient aboutir vers le nord à un pont jeté sur le petit canal baignant les murs du presbytère, du côté de la rue Grainville. Ce pont porta longtemps le nom de *pont de la Vierge* à cause d'une statue de Marie placée contre l'écoinçon septentrional du sanctuaire. Cette Vierge en pierre paraissant dater de la fin du XVe siècle, est maintenant dans le jardin de la maison vicariale ; la Mère du Sauveur, le front ceint d'une couronne, est debout : elle porte dans ses bras son divin Fils qui retient par les ailes un oiseau ressemblant à un aiglon : la sculpture est fort médiocre. A la place qu'elle occupait jadis contre l'église on voit encore des vestiges de socle et de dais, mais on ne distingue plus l'inscription gravée jadis en cet endroit, et que nous a conservée Pierre Bernard :

Si l'amour de Marie en ton cœur est gravé,
N'oublie pas en passant de lui dire un *Ave* (2).

L'abside de Saint-Leu se termine presque carrément ; le chœur se prolonge au-delà des murs qui terminent les bas-côtés ; les pans coupés de l'abside, très faiblement indiqués, ne sont guère que des écoinçons ; une grande fenêtre à meneaux, murée, occupe le centre du pignon, derrière le maître-autel ; ce pignon

a ung espinglier, à un merchier ou aultre a qui ils porront louer et bailler. Et ce, sans aucune redevance paier à la ville considérant que c'est la terre dicelle église. — *Communication de M. A. Dubois.* — Cf. Inventaire des Archives de la ville d'Amiens, par M. G. Durand, t. II, p. 278.

(1) Le 14 mai 1834, la Fabrique a payé au sieur Cavillier pour le prix de ces quatre cloches, valeur des anciennes déduites, la somme de 7 000 francs. — A l'occasion du baptême des cloches, les parrains et marraines ont offert à l'église un ornement en drap d'or d'une valeur de 3.000 francs.

(2) Pierre Bernard, *Hist. d'Amiens*, Ms 845, à la Bibliothèque communale d'Amiens.

présente cette particularité qu'il n'est point d'équerre avec l'axe de l'église : il a même une déclivité assez prononcée ; les murs qui terminent les deux bas-côtés, à droite et à gauche du sanctuaire sont également sur un plan oblique.

Une sacristie fort petite, contemporaine de l'église, occupait jadis l'angle formé par le pignon du bas-côté septentrional et le prolongement du chœur. En 1826 on construisit sur la rivière longeant la rue Grainville une sacristie plus grande mais dont les proportions sont encore assez restreintes. Au-delà de la sacristie, en descendant vers la chaussée Saint-Leu, il n'est plus possible d'apercevoir l'extérieur de l'église, entièrement masqué par le presbytère et quelques maisons particulières : ce n'est qu'en pénétrant dans la cour de la maison curiale qu'on peut voir quelques travées non engagées dans les constructions parasites ; l'extérieur du vieil édifice ne présente d'ailleurs sur ses flancs aucune particularité remarquable ; les murailles, dépourvues de contreforts, sont planes et il est facile de reconnaître sur leur surface la trace de raccordements successifs.

A l'intérieur, l'église Saint-Leu est divisée en trois nefs qui ne diffèrent pas sensiblement entre elles de largeur et de hauteur (1). Six arcades en ogive, hardiment jetées, mettent la nef centrale en communication avec les bas-côtés. Cinq travées sont largement ouvertes ; la dernière, comprise dans le sanctuaire, est beaucoup plus étroite. Les arceaux sont supportés par des piliers cylindriques très légers et dépourvus de chapiteaux ; il n'y a pas d'uniformité dans les bases de ces piliers ; les moulures prismatiques des ogives, fort belles et profondément fouillées se perdent dans le fut des colonnes, ce qui est l'un des caractères de l'architecture du XV[e] et du XVI[e] siècle. Dans la nef centrale et dans les bas-côtés les retombées des archivoltes sont supportées par des consoles en cul de lampe formées par des écussons armoriés ou des figurines finement entaillées dans la pierre et rehaussées de peinture et de dorure (2).

Les voûtes en charpente des trois nefs sont des berceaux en ogives pris dans les toitures ; les entraits et les poinçons sont apparents ; dans les bas-côtés, les sablières sont coupées à chaque travée par des blochets en chêne sculpté dont plusieurs présentent des figures assez remarquables (3).

Les voûtes étaient primitivement robées en lambris de chêne ; elles sont depuis longtemps plafonnées, mais lors de la restauration de l'église, vers 1855, on a eu

(1) La nef centrale, d'axe en axe des piliers, mesure 6 m. 85 de largeur ; le bas-côté nord a 6 m. 75 ; le bas-côté sud 6 m. 30. La longueur de la nef centrale, du portail au fond apparent de l'église, est de 60 m. 90 ; la longueur des bas-côtés est de 35 m 40. Les travées de la nef ont environ 5 m. 60 d'ouverture.

(2) En compagnie de notre collègue, M. R. de Guyencourt, nous avons fait un relevé des sujets que représentent ces consoles ; en voici la nomenclature : *Grande nef*, côté de l'évangile, en partant de la tribune de l'orgue : 1° ange soutenant un écusson sur lequel on a peint les armes de l'Empereur Napoléon III ; 2° choux frisé ; 3° deux licornes supportant les armes d'Amiens ; 4° personnage tenant un phylactère ; 5° deux anges supportant les armes des Condé. — *Grande nef*, côté de l'épitre en partant du maitre-autel : 1° Père Eternel avec globe terrestre ; 2° évêque tenant une croix (s. Leu ?) ; 3° sujet caché par la chaire ; 4° personnage portant une coiffure singulière, et tenant un vase cylindrique ; 5° le pilier diffère des autres, parce qu'il supporte un angle de la tour. — *Bas-côté nord*, en partant du portail : ange portant un écusson *d'argent au pal dentelé ou denché de sinople* (sayetiers d'Amiens) ; 2° ange portant un écusson aux armes de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux ; 3° deux lions soutenant un écusson *d'azur à l'arc d'or chargé d'une flèche de même posée en fasce.* (Le même écusson était sculpté sur la façade d'une maison du canal du Don démolie en 1887) ; 4° personnage non caractérisé ; 5° chou frisé. — *Bas-côté sud*, en partant de l'autel du Sacré-Cœur : 1° ange tenant l'écusson des Mailly ; 2° ange tenant l'écusson de Hénencourt ; 3° personnage sans caractéristique ; 4° ange tenant un écusson *de gueules au lion d'or*, armes de Geoffroy de la Marthonie, évêque d'Amiens ; 5° pilier d'angle de la tour (rien). — Dans la chapelle du Sacré-Cœur on remarque à la voûte les écussons de Mailly et de Hénencourt.

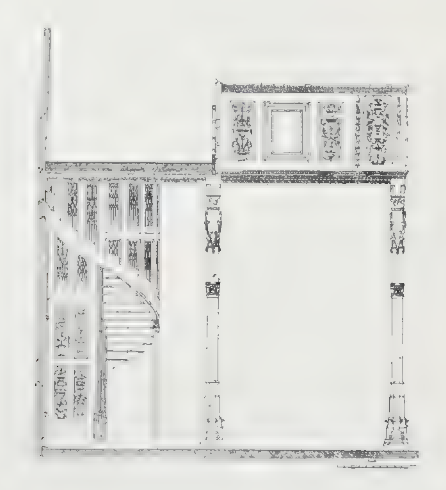
(3) Dans le bas-côté nord, vis-à-vis la chaire, un blochet présente une fort jolie tête de jeune fille.

le bon esprit de couvrir l'enduit au mortier d'une peinture qui simule la menuiserie et s'harmonise fort bien avec le ton des poutres et des sablières. Cette restauration intelligente a été dirigée par M. Vigreux, architecte.

Les fenêtres des bas-côtés, par lesquelles le jour pénètre dans l'église, ne correspondent pas aux travées, ni même entre elles, et les trumeaux qui les séparent sont irréguliers. Du côté du nord, les fenêtres ont conservé leurs meneaux flamboyants quelque peu altérés ; du côté du sud, deux fenêtres seulement ont gardé les leurs. Les auteurs d'anciennes descriptions parlent avec éloges des vitraux coloriés qui garnissaient autrefois ces ouvertures : ces verrières à personnages furent enlevées dans le cours du XVIII[e] siècle ; il n'y a plus actuellement que la dernière fenêtre du bas-côté septentrional, voisine de l'autel de la Sainte-Vierge, qui possède un vitrail colorié. Ce vitrail porte la date de 1843 et la signature de Couvreur, peintre à Amiens. Il représente *l'institution du Saint-Rosaire* : Marie, portant l'Enfant-Jésus, est entourée d'une gloire rayonnante. A ses pieds sont agenouillés, d'un côté saint Dominique, de l'autre sainte Catherine de Sienne. Entre ces deux personnages on aperçoit dans le lointain l'église Saint-Leu. La disposition de la scène, le caractère des têtes et surtout les draperies flottantes rappellent les tableaux du XVIII[e] siècle : le peintre verrier s'est évidemment inspiré d'une œuvre de cette époque.

Dans la fenêtre voisine sont trois panneaux qui paraissent être des débris de verrières plus importantes ; l'un présente un saint Louis en costume royal (1) ; dans les deux autres sont des évêques dont l'un bénit des malades.

Il fut un temps où l'église Saint-Leu passait pour l'une des mieux ornées de

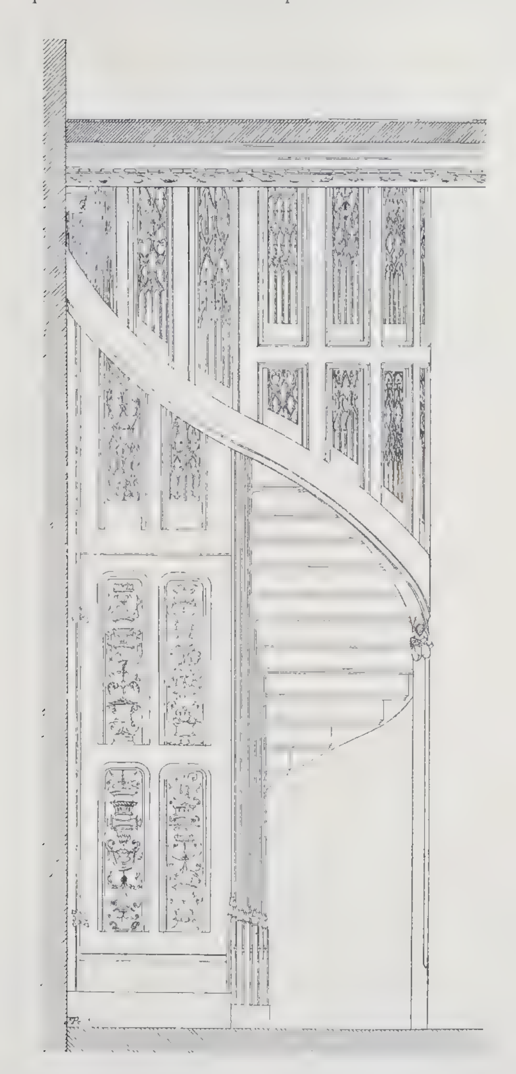


ÉGLISE SAINT-LEU — ÉLÉVATION DE LA TRIBUNE

la ville d'Amiens ; la pieuse munificence de généreux donateurs y avait accumulé durant plusieurs siècles de riches ornements. Un beau buffet d'orgues s'élevait à

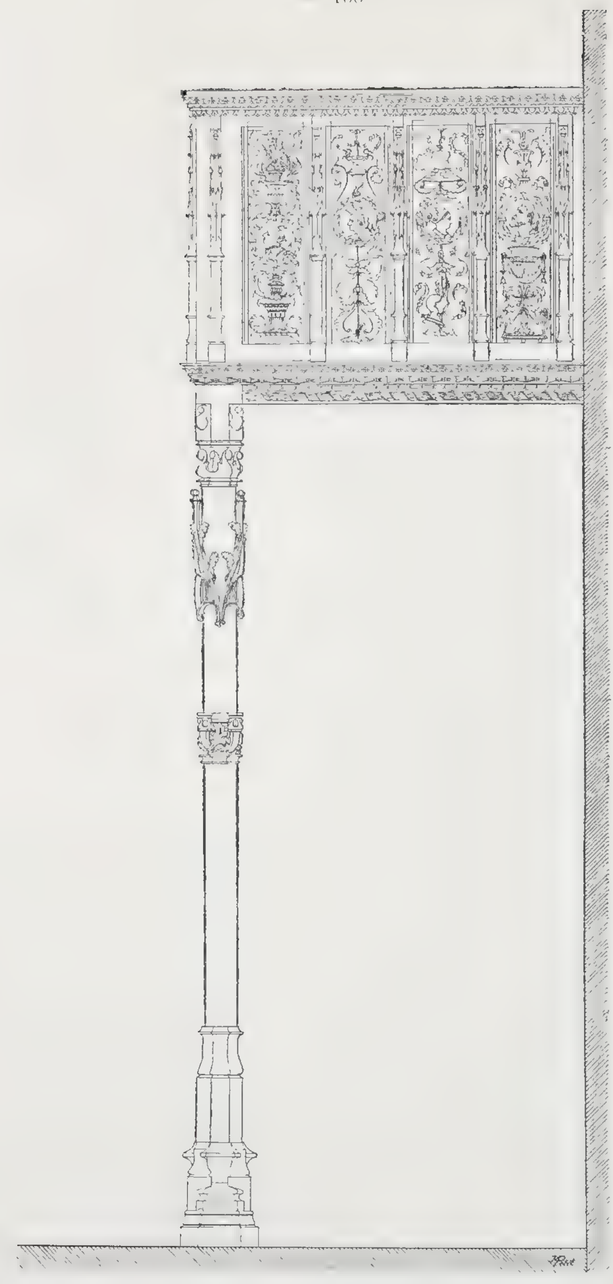
(1) C'est aussi une œuvre du peintre verrier Couvreur, datant de 1843.

l'entrée de l'église, au-dessus du portail. La tribune a été plusieurs fois modifiée ; il ne reste plus de l'ancienne qu'un fragment à l'entrée du bas-côté septentrional ; c'est un très joli specimen de l'art des sculpteurs en bois au XVIe siècle ; l'escalier

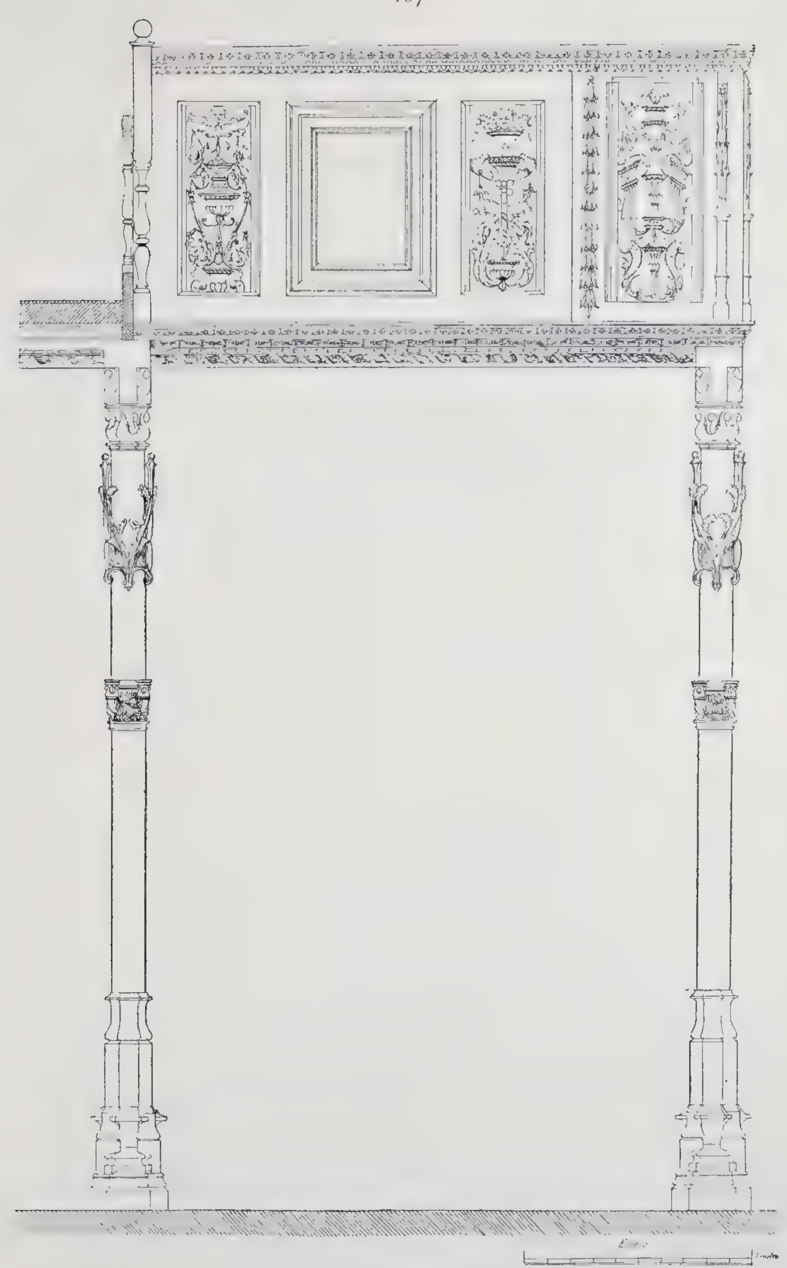


ÉGLISE SAINT-LEU — ESCALIER DE LA TRIBUNE

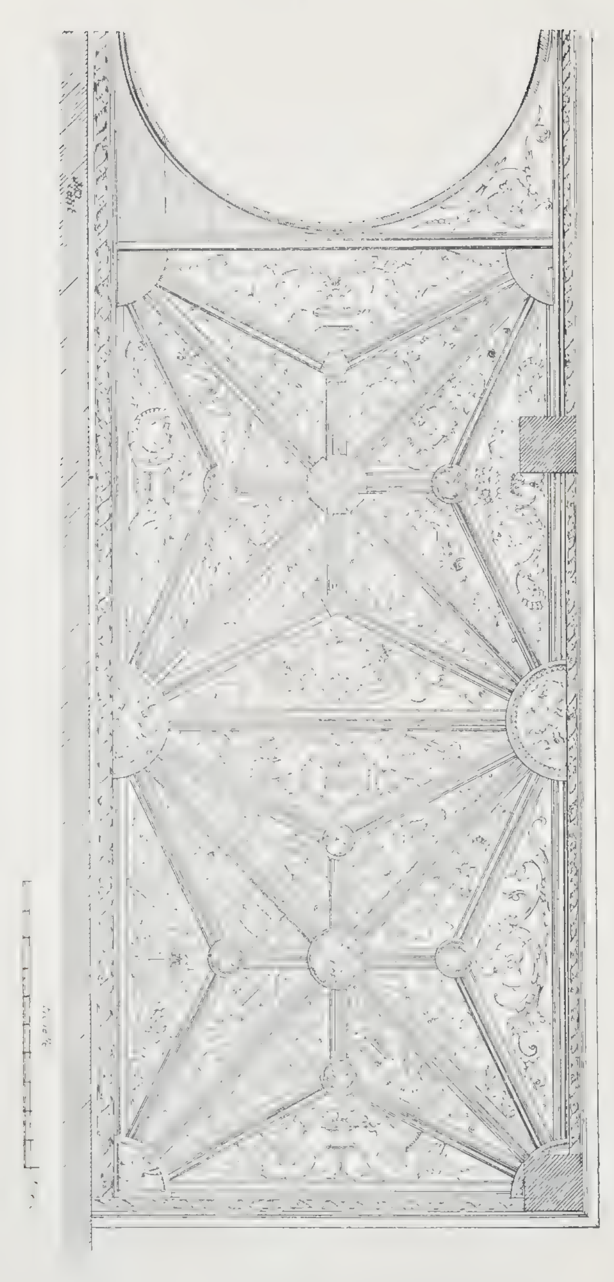
tournant, enfermé dans une tourelle ajourée, est fort gracieux, il rappelle celui de l'église Saint-Maclou, à Rouen. Le plafond qui, appuyé sur deux colonnettes,



ÉGLISE SAINT-LEU — TRIBUNE, FAÇADE LATÉRALE



ÉGLISE SAINT-LEU — TRIBUNE, FAÇADE PRINCIPALE



ÉGLISE SAINT LEU — PLAFOND SOUS LA TRIBUNE.

surmonte les fonts baptismaux (1) mérite d'attirer l'attention par la disposition de ses compartiments ; les panneaux de la devanture d'appui, style renaissance, ne sont point sans valeur ; nous parlerons plus loin de la partie centrale et de l'orgue actuel (2).

A l'entrée du chœur s'élevait jadis un jubé qui fut détruit au XVII[e] siècle ; il était en pierre, et quelques-uns de ses fragments servirent, dit-on, à restaurer le le portail principal, à l'extérieur.

Contre chacun des piliers de la nef étaient adossées des statues de saints représentant les patrons des corporations et confréries qui célébraient leur fête à la paroisse. On les enleva successivement à partir de l'année 1762, sous prétexte qu'elles encombraient l'église et pouvaient nuire à sa solidité ; le 26 décembre 1765, une délibération du Conseil de fabrique autorisait le curé à vendre ces vénérables images qui n'avaient point été retirées de l'église sans que de justes protestations, dont quelques-unes se traduisirent par des vers satiriques, ne s'élevassent contre cette spoliation. Le 4 juin 1769, les marguilliers décidèrent d'enlever une dernière statue qui était restée en place, un *Ecce homo*. Le prétexte invoqué était le poids énorme de cette statue qui fatiguait, disait-on, le pilier contre lequel elle était appuyée ; elle fut placée à l'entrée du bas-côté méridional, à droite, contre la muraille voisine du portail latéral, sous le clocher. Nous pensons que c'est la même statue qui se trouve encore en cet endroit ; elle y a été replacée il y a quelques années, après avoir orné, pendant assez longtemps, la niche centrale du retable de l'autel qui termine le bas-côté méridional. Cet *Ecce homo* paraît dater du XV[e] siècle : il rappelle celui qui figure à la Cathédrale sur le mausolée de Pierre de Burry. La statue du Christ est en bois polychromé ; elle est de grandeur naturelle ; l'anatomie est assez bien traitée, mais avec un peu de l'exagération réaliste qui caractérisait les sculptures de cette époque ; l'expression douloureuse de la figure de Jésus est remarquable ; l'ensemble de cette sculpture est loin d'être dépourvu de mérite.

Sur les trumeaux qui séparent les fenêtres, il y avait autrefois treize tableaux avec cadres sculptés : il y a encore aujourd'hui des peintures sur toile encadrées placées aux mêmes endroits, mais nous croyons que la plupart, sinon toutes, ne faisaient point partie de l'ancienne collection. Du reste, à l'exception d'une Vierge entourée d'anges musiciens, adossée au mur de la nef latérale du midi, au bas de l'église, et qui est vraiment une œuvre remarquable, presque tous ces tableaux sont de valeur médiocre : citons seulement, comme s'élevant au-dessus du niveau des autres compositions, une *Sainte Philomène*, du peintre amiénois Fusilier.

(1) Les fonts baptismaux sont en marbre rouge et n'ont rien d'artistique, mais un souvenir d'un grand prix aux yeux des pieux fidèles se rattache à ce baptistère : c'est là que, le 4 juin 1818, reçut le sacrement qui fait les chrétiens, un enfant de la paroisse, né le 16 mars précédent, auquel étaient réservés la palme et l'auréole du martyre, Antoine Daveluy, plus tard missionnaire, évêque d'Acônes *in partibus*, mis à mort en haine de la foi par les païens de Corée, le 30 mars 1866, jour du Vendredi-Saint.

(2) Ce fragment de tribune et l'escalier qui y donne accès nous ont paru assez remarquables pour mériter d'être reproduits par le dessin dans cet ouvrage. Le plafond aux compartiments délicatement sculptés n'est point du même style que les colonnettes qui le supportent ; les panneaux de la balustrade d'appui diffèrent aussi de ces colonnes qui, selon nous, n'ont point été faites pour leur destination actuelle, et proviennent peut-être soit de l'ancien jubé, soit de l'un des autels latéraux ; il est à remarquer aussi que le plafond n'est pas en proportion avec ses supports ; tout cela indique bien que cette partie de tribune n'est plus à sa place primitive : n'aurait-elle point été d'abord établie au-dessus du portail principal pour servir à contenir un buffet d'orgues ? — Cette hypothèse ne nous paraît pas invraisemblable. En tous cas nous ne croyons pas devoir nous ranger à l'avis de notre savant et estimé collègue, M. Pinsard, qui pense que cette œuvre de menuiserie aurait été faite uniquement et spécialement pour servir de baldaquin aux fonts baptismaux.

Les murailles de l'église sont depuis longtemps lambrissées, mais les panneaux insignifiants qui couvrent aujourd'hui les murs ne sont plus ceux qu'a vus Pagès, et qui, d'après le vieux chroniqueur amiénois, *étaient ornés de belles sculptures*. Rien à dire non plus des confessionnaux modernes, placés dans les bas-côtés : vulgaires ouvrages de menuiserie, ils sont tout-à-fait dépourvus de mérite artistique. Des chaises ont remplacé les bancs de bois « *d'un beau travail et rangés avec ordre* » qu'admirait aussi Pagès dans la nef de Saint-Leu (1).

Les anciennes descriptions mentionnent encore de belles grilles en fer forgé et doré qui fermaient le chœur et les chapelles : on leur a substitué des clôtures beaucoup plus simples et sans caractère ; à l'entrée des chapelles, il n'y a que des balustrades en bois.

Les deux chapelles qui terminent les nefs latérales, à droite et à gauche du chœur, étaient dédiées, celle du midi à saint Sébastien, celle du côté du nord à Notre-Dame des Sept Douleurs. La première est aujourd'hui consacrée au Sacré-Cœur de Jésus, et la seconde à la Sainte Vierge, sans dénomination particulière. Les anciens retables de ces deux autels étaient ornés de bas-reliefs représentant différentes scènes de la Passion ; ils furent enlevés au XVIII[e] siècle : le D[r] Goze dit en avoir vu quelques débris dans plusieurs maisons de la paroisse (2). Derrière chacun des retables, il y avait une fenêtre ouverte dans la muraille terminant les nefs latérales : ces fenêtres sont depuis longtemps murées et l'on a dissimulé l'obliquité des pignons en établissant des refends contre lesquels s'appuient les autels modernes, qui sont posés d'équerre avec les degrés donnant accès aux chapelles.

Les deux autels sont en menuiserie et conçus dans ce style banal d'il y a une soixantaine d'années, dont on rencontre malheureusement trop de specimens dans nos églises. Les retables consistent en colonnes supportant un fronton ; au centre, une niche abrite une statue ; deux autres statues reposant sur des socles sont placés à droite et à gauche des autels. La statue de la Vierge (côté nord) paraît ancienne et n'est point sans mérite. Elle est accompagnée d'un saint Joseph, insignifiant, et d'un saint Vincent-de-Paul, dont la tête est fort belle (3). Dans la chapelle de la Vierge, du côté de l'épître, une petite porte donne accès dans la sacristie, qui a encore une autre issue dans le sanctuaire.

La statue centrale de l'autel du Sacré-Cœur est moderne : elle ne s'élève point au-dessus du niveau des figures que l'on rencontre partout dans les magasins d'imagerie religieuse. Les deux statues latérales représentent l'une saint Louis (peu remarquable), l'autre sainte Élisabeth de Hongrie, qui mérite d'arrêter l'attention. Les retables et les autels des deux chapelles, peints en couleur de chêne

(1) En 1835 et en 1836 ont été posés les lambris dans la nef ; ils ont été faits par Darras, menuisier en face Saint-Leu. Ils ont coûté 1800 francs pour la menuiserie, plus 430 francs pour sculpture et serrurerie ; les piliers du chœur furent aussi recouverts, à cette époque, de boiseries que l'on a eu depuis le bon esprit de faire disparaitre. — *Communication de M. l'abbé Mulot, curé-doyen de Saint-Leu, d'après d'anciens registres de la Fabrique.*

(2) Goze, *Histoire des Rues d'Amiens*, t. I[er], p. 7.

(3) Ce saint Vincent de Paul ne serait-il point du sculpteur Phaff, baron de Phaffenhoffen, autrichien qui vint se fixer à Abbeville ? M. A. Janvier, dans une notice consacrée à Jacques Sellier, architecte et premier directeur de l'École des Beaux-Arts de la ville d'Amiens, dit que cet homme de goût signalait à l'admiration des connaisseurs un saint Vincent de Paul destiné à l'église du séminaire d'Amiens. Nous avons quelques raisons de croire que la statue qui se trouve actuellement à Saint-Leu pourrait bien être l'œuvre de Phaff. — Voir *Bulletin de la Soc. des Ant. de Picardie*, t. XII, p. 310.

foncé, sont rehaussés d'ornements dorés (1). Dans la chapelle de la Vierge, la petite grille qui sert d'appui de communion porte au centre une inscription rappelant qu'elle a été donnée par *Pécry père en l'an V* : ce personnage figure au nombre des fabriciens qui s'occupaient de l'administration temporelle de la paroisse sous le clergé constitutionnel.

Le chœur est garni de vingt stalles en bois sculpté : les douze qui sont plus rapprochées de l'autel paraissent avoir été mises en place depuis plus longtemps que les huit autres formant hémicycle du côté de la nef, à l'entrée principale. Il résulte en effet, des comptes de la Fabrique (délibération du 27 janvier 1797) que ces dernières n'auraient été ajoutées qu'à la fin de la Révolution : elles proviennent, dit-on, de l'église supprimée de Saint-Sulpice. L'appui des stalles, vers le sanctuaire, supporte de chaque côté, près des portes latérales, un lion en bois sculpté tenant entre ses griffes un écusson vide.

Le sanctuaire est compris dans la travée plus étroite qui termine l'église en avant de l'abside : il est élevé sur deux degrés et fermé par un appui de communion en fer forgé, style Louis XV (1750) d'un dessin assez gracieux. L'ancien maître-autel, au dire de Pagès, « étoit fait de bois doré, d'un assez beau travail..... au-dessus, la voûte était ornée d'un grand ouvrage de sculpture, fait en quarré oblong par le bas, dont l'intérieur, terminé en portion de cercle, fut peint par M. Hergosse, peintre flamand, demeurant depuis plusieurs années dans cette ville, lorsqu'il fut marguillier de cette paroisse en 1689. Il y a représenté une gloire ou le paradis conformément à l'idée du tableau que saint Jean en a tracé dans son Apocalyse. Les figures des bienheureux, peintes de grandeur naturelle, sont dans des attitudes convenables à l'état dont ils jouissent dans le céleste séjour. » (2).

Cette décoration avait probablement souffert des outrages du temps, ou bien elle paraissait démodée au XVIII[e] siècle, car le 25 mars 1764, la Fabrique décidait en principe la reconstruction du Maître-Autel, reconstruction qui ne fut effectuée que longtemps après. Le 15 juin 1775, les marguilliers adoptaient un plan et un devis présentés par les sieurs Carpentier, sculpteur, et Dailly, menuisier. La dépense prévue devait s'élever à 4,000 livres. En 1779, le nouveau maître-autel était terminé mais le règlement des comptes donna lieu à de longs débats entre les marguilliers d'une part et les sieurs Carpentier et Dailly de l'autre : ceux-ci réclamaient 6,202 livres; un procès soutenu par la Fabrique, se termina par une transaction.

On avait dès lors dissimulé l'irrégularité du fond de l'abside en construisant une cloison en charpente qui masquait la fenêtre du fond et laissait libre un réduit servant de débarras.

Le maître-autel actuel est élevé sur cinq degrés assez étroits : il est en bois; son style indique la fin du XVIII[e] siècle : c'est probablement encore celui de Carpentier et Dailly. Au centre, un tabernacle très grand, en forme de temple grec avec colonnes corinthiennes a été ajouté postérieurement; le gradin supporte douze chandeliers dorés : ils ont été offerts en présent en 1836, ainsi que les deux lampes dorées du sanctuaire, qui ont été données par les vicaires de la paroisse.

Le fond du sanctuaire est occupé par une gloire, inspirée par celle de la

(1) Ils ont été dorés en décembre 1828, par Pipaut, décorateur à Amiens, et restaurés depuis cette époque (*Communication de M. A. Dubois*).

(2) Pagès, éd. L. Douchet, t. I[er], p. 93.

Cathédrale, mais qui est loin d'avoir le mérite de son modèle ; elle porte la signature des frères Duthoit, sculpteurs, et date de l'année 1828 (1). Au centre, une ouverture ovale est garnie d'un vitrail représentant une croix radiée : ce vitrail est éclairé par la partie supérieure de la fenêtre de l'abside, qui ne laisse passer qu'un jour affaibli. Une banderolle, flottant sur les nuages, porte cette inscription *In hoc signo vinces*. Deux grands anges paraissent suspendus dans l'espace et regardent la croix ; d'autres anges plus petits sont disséminés parmi les nuages et les rayons. La sculpture manque un peu de relief et les attitudes des personnages ont une certaine raideur.



Statue du maître-autel de Saint Leu

A chacune des extrémités des gradins de l'autel, deux piédestaux supportent l'un et l'autre une statue en pierre de grandeur naturelle. Du côté de l'évangile, on voit une Vierge debout, les mains jointes et les yeux baissés, dans l'attitude du recueillement et de l'adoration ; l'expression du visage est fort belle et cette sculpture est une œuvre des plus remarquables : nous croyons qu'elle a du faire partie d'un groupe de l'Annonciation. La statue qui lui fait pendant du côté de l'épître représente un évêque en chasuble, la tête nue : elle passe pour représenter le saint patron de la paroisse, mais nous pensons, d'après les traits du visage, que cette image est celle de saint Augustin ; l'appellation a été changée quand la statue a été posée dans un emplacement qui n'est pas celui auquel elle était destiné. Ces statues, de même que le saint Jean-Baptiste et le saint Michel en bois blanchi placés dans le sanctuaire en avant des degrés de l'autel proviennent en effet de l'ancien couvent des Célestins, et n'ont été apportées à Saint-Leu qu'après la Révolution. Un Saint Firmin-le-Confesseur et un Saint Pierre qui accompagnèrent pendant assez longtemps l'autel de la *petite paroisse* à la Cathédrale, furent aussi placées durant quelques années à l'entrée du sanctuaire de Saint-Leu ; mais leur taille était disproportionnée avec celles des autres figures, leurs voisines ; c'est pourquoi on les a enlevées, et nous ne savons ce qu'elles sont devenues (2).

Sur les écoinçons du fond de l'abside sont deux grands tableaux très médiocres

(1) Le 14 mai 1828, la procession des Rogations a eu lieu à Saint Remy au lieu de Saint-Leu à cause des réparations d'embellissement au-dedans de cette église. — *Communication de M. A. Dubois.*

(2) Les deux statues de saint Firmin-le-Confesseur et de saint Pierre, sont l'œuvre du sculpteur Morgan d'Amiens, élève du baron de Pfaffenhoffen, artiste qui jouit au XVIIIe siècle d'une certaine célébrité. Elles avaient été transférées à la Cathédrale après la Révolution, et provenaient de la Collégiale de Saint-Firmin-le-Confesseur.

et en assez mauvais état : ils représentent l'un, Zacharie déclarant que le nom de Jean doit être donné à son fils ; l'autre, saint Leu donnant le voile monastique à sainte Colombe.

Les carrelages du chœur et du sanctuaire n'ont rien d'artistique : ils datent de 1836. En 1838, sur la demande de M. le curé Gaudissart, la Ville accorda une subvention de 5,800 francs pour la réfection du pavage dans le reste de l'église ; ce dallage est également insignifiant au point de vue de l'art.

La chaire à prêcher est adossée contre le premier pilier de la nef, à gauche, en descendant du chœur ; œuvre du XVIII[e] siècle, elle provient de l'abbaye de Saint-Jean-des-Prémontrés ; les deux panneaux latéraux de la tribune sont ornés de statuettes de saints, rapportées d'ailleurs et qui n'ont point de valeur. Cette chaire en remplace une autre, laquelle, au dire de Pagès, était toute dorée et d'un beau travail.

Au-dessus du portail principal, le buffet d'orgues occupe toute la largeur de la nef centrale ; il est placé dans une vaste tribune qui emplit toute la première travée de la nef et se prolonge même au-dessus de l'entrée des deux bas-côtés. Nous avons déjà parlé des jolis panneaux qui décorent la devanture de la tribune au-dessus des fonts baptismaux et de l'élégant escalier en spirale qui, seul, donnait jadis accès au grand orgue. Cet escalier a été reproduit du côté opposé, près du portail méridional, mais les panneaux ajourés de l'œuvre moderne sont en fonte, et non en bois sculpté.

Statue du maître-autel de Saint-Leu

L'existence d'un grand orgue à l'église Saint-Leu remonte déjà fort loin : de nombreux passages des anciens registres de la fabrique en font foi ; bornons-nous aux faits se rapportant au XVIII[e] siècle. Le 16 mai 1747, Jacques-François Grossier fut nommé organiste pour remplacer feu Rumeau. En 1750, l'orgue de Saint-Leu subit une restauration complète. Le facteur qui fut chargé de ce travail était Charles Dallery demeurant à Amiens sur la chaussée Saint-Pierre, paroisse Saint-Sulpice. Il appartenait à une famille dont les membres, depuis deux siècles, s'étaient distingués dans la facture de l'orgue (1). La restauration était complétement terminée le 17 mai 1751, jour

(1) Le nom de Charles Dallery n'allait point tarder à acquérir un autre genre de célébrité : le 4 septembre 1754, Charles Dallery présentait au baptême, dans l'église Saint-Sulpice, un fils né le même jour, et qui reçut les prénoms de Thomas-Charles-Auguste. Charles Dallery succéda à son père dans la profession de facteur d'orgue et l'exerça jusqu'au commencement de la Révolution ; il construisit plusieurs orgues à Amiens, notamment celui de Saint-Firmin-le-Confesseur, qui lors de la démolition de cette église, fut transporté dans l'une des chapelles latérales du chœur de la Cathédrale, et servit jusqu'en 1850 pour les offices de

auquel eut lieu la réception officielle du travail de Dallery. D'autres restaurations furent faites depuis la Révolution et les curés de Saint-Leu ont toujours tenu à avoir dans leur église un instrument digne de contribuer à la majesté de l'office divin.

En 1835, la fabrique dépensa 3,400 francs pour le jeu d'orgues et ses accessoires ; en 1839, l'orgue fut renouvelé par le P. Bonaventure et les religieux de l'abbaye de Valloires ; ce travail coûta 13.000 francs. Une dernière et très importante restauration, effectuée en 1875, a fait de l'orgue de Saint-Leu l'un des plus beaux instruments de ce genre que possède actuellement la ville d'Amiens (1).

L'intérieur de l'église a été restauré vers le milieu de ce siècle, entre les années 1850 et 1854, grâce au zèle du curé de la paroisse, M. l'abbé Gaudissart qui sut non-seulement obtenir des subventions de la Municipalité et des dons de ses plus riches paroissiens, mais contribua de ses propres deniers à rehausser l'éclat de la maison de Dieu. C'est alors que les voûtes des trois nefs, recouvertes de platras et de paillis d'un effet disgràcieux, furent peintes en couleur de chêne de manière à simuler le robage de menuiserie qui les garnissait autrefois. Sur la voûte du chœur, on peignit, en imitation de bas-reliefs, les figures des douze apôtres ; les entraits et poinçons reprirent la teinte naturelle du bois. A la travée qui précède l'abside, on supprima le poinçon pour donner plus de dégagement au fond de l'église, et on employa une gracieuse combinaison de charpente qui rappelle la disposition de la voûte en bois de la grande salle de Westminster. Ces travaux ont été exécutés par M. Ledieu, menuisier à Amiens. La peinture est dûe aux artistes de l'atelier de M. Mallart.

Les tableaux des stations du Chemin de la Croix, placés dans les bas-côtés, imitent la sculpture ; leurs encadrements sont conçus dans le style de l'édifice ; ces tableaux ont été également obtenus par M. le curé Gaudissart qui, le jour de la Toussaint de l'année 1847, avait inauguré dans son église l'éclairage au gaz ; depuis 1833, des lustres à pendeloques de verre étaient suspendus aux voûtes.

Saint-Leu possédait autrefois une collection de tapisseries servant à la décoration de l'église les jours de fête. Nous ne savons de quelle époque dataient ces

petite solennité. L'orgue de Saint Pierre de Montdidier fut aussi son œuvre. A la veille de la Révolution, Dallery allait renouveler le grand orgue de la Cathédrale ; le devis s'élevait à 400.000 livres, somme énorme pour l'époque ; mais le jour même où le Chapitre venait d'accepter le traité, le séquestre était mis par l'Etat sur les biens de la Cathédrale, et les choses en restèrent là. Le nom seul de Dallerv, gravé avec la pointe d'un couteau sur la boiserie intérieure du buffet, atteste encore le passage du facteur amiénois dans le grand orgue de Notre-Dame d'Amiens. Mais Dallery devait conquérir un autre genre d'illustration : c'est à lui, en effet, que revient l'honneur d'avoir invente l'hélice navale, et appliqué la chaudière tubulaire à la locomotion. — V. Biographie de M. Ch. Dallery, par M. A. Gabriel Rembault. — Amiens, typ. A. Caron, s. d.

(1) L'orgue de Saint-Leu est un grand huit pieds en montre à trois claviers à main et un pédalier. Les jeux sont au nombre de trente-sept. Cet instrument a été restauré et augmenté plusieurs fois, les ressources de la Fabrique ne permettant pas un travail d'un seul jet. Un plan a été conçu par l'organiste, M. Domont, afin d'obtenir en plusieurs reprises le résultat impossible à atteindre d'un seul coup. En 1875, grâce à l'initiative de M. le curé Mulot, une première transformation fut confiée à M. Deldine, facteur d'orgues à Amiens, qui venait de restaurer l'orgue de Saint-Remy. Le mécanisme fut refait : le nombre des jeux porté de 3- [illegible] 37, et l'orgue mis en *ut*, diapason normal. Ce travail n'a pas donné toute la satisfaction attendue ; néanmoins un grand pas avait été fait vers le but, et l'inauguration eut lieu le 19 décembre 1875. MM. A. Guilmant, organiste de Paris, O. Desaint, violoniste, et l'Harmonie d'Amiens prêtèrent leur concours à cette solennité. En 1882, la maison Van Bever frères rectifia le mécanisme. Plus tard, à trois reprises différentes, l'harmonie des jeux fut rétablie, clavier par clavier, en commençant par le Récit ; puis successivement, toujours suivant les fonds disponibles, par le Positif et le grand Orgue. (Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Domont, qui depuis de nombreuses années remplit avec un remarquable talent les fonctions d'organiste de la paroisse Saint-Leu).

tapisseries, mais le 18 juin 1762, après délibération en conseil, les marguilliers décidèrent de les mettre en vente « pourvu que le prix s'élevât à la somme de 500 livres, qui sera employée à la reconstruction de la chaire. » (1).

Le Trésor de l'église Saint-Leu ne paraît pas avoir jamais été très riche, néanmoins, le 27 février 1760, il fallut, sur la demande de Monseigneur l'Évêque, et en vue de satisfaire à l'ordonnance par laquelle le roi réclamait des secours afin de subvenir aux frais de la guerre et aux besoins de l'État, porter à la monnaie une grande partie de l'argenterie servant à l'exercice du culte (2).

Actuellement, l'église Saint-Leu possède encore un calice en argent, de forme assez élégante, portant une inscription rappelant qu'il a été donné par Jacques Tourton, chanoine régulier, prieur d'Épécamps en 1713 (3). Les autres vases sacrés sont modernes ; ils ont été offerts dans le courant de ce siècle par plusieurs paroissiens. En 1836, M. Desjardins-Soyez donna un ostensoir ; le même donateur offrit encore un ciboire en vermeil, des bâtons cantoraux, un instrument de paix, des encensoirs dorés. En 1839, Madame Héren-Bouthors offrit une chapelle en vermeil d'une valeur de 1,800 francs. En 1843, M. Léchopier donna un ornement blanc.

Sur un plat d'offrande en argent, de médiocre dimension, est inscrite la mention suivante : *Donné par les Hortillons, 4 avril 1807* : une bêche et un fourchet en sautoir, gravés au fond du plat rappellent les travaux de la corporation qui fit ce cadeau.

Depuis une quarantaine d'années, quelques fragments des reliques du saint patron de la paroisse sont enchassées dans un buste de cuivre argenté, de grande taille, paraissant être une œuvre du XVIIe siècle. Ce buste représente un évêque barbu, coiffé d'une mitre très haute. Sur ses épaules est une chape dont le fermail renferme sous un cristal quelques ossements de saint Leu. Ce buste a été offert à M. le curé Gaudissart par M. Eglée, chanoine de Notre-Dame de Paris. C'est une assez belle pièce d'orfèvrerie.

L'église Saint-Leu possède aussi, entre autres reliques, les ossements de deux jeunes martyres dénommées l'une Félicité et l'autre Perpétue (4). D'après les authenthiques, les premières de ces reliques furent extraites en 1840 du cimetière de Saint-Cyriaque, à Rome, et données à Madame Rosalie de la Croix, supérieure du Sacré-Cœur de Conflans. Les reliques de sainte Perpétue furent également trouvées à Rome, au cimetière de Sainte-Agnès et données à Madame de Grammont, supérieure du Sacré-Cœur de Paris. Ces deux corps saints n'appartiennent à l'église Saint-Leu que depuis 1848 : ils sont renfermés dans deux châsses de bois, l'une est dans la chapelle de la Vierge, l'autre dans celle du Sacré-Cœur.

Le territoire de la paroisse Saint-Leu occupant actuellement presque tout l'emplacement de la cité gauloise qui fut l'origine de la ville d'Amiens, il est permis de supposer que sainte Theudosie, martyre amiénoise, dont le corps fut

(1) Le 23 janvier 1764 on vendit l'armoire qui avait servi à « resserer ces tapisseries, lorsqu'elles n'étoient point tendues. »

(2) Cf. *L'Église d'Amiens de 1734 à 1856*, par M. l'abbé Roze, p. 16.

(3) Le prieuré d'Epécamps avait été donné, avec toutes ses dépendances, à l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux par l'évêque d'Amiens, Thibault, en 1178 ; il n'est donc pas étonnant que le prieur Tourton ait fait don à Saint-Leu d'un vase sacré, puisque la paroisse dépendait aussi de Saint-Martin-aux-Jumeaux. — Cf. Darsy, *Bénéfices de l'Église d'Amiens*.

(4) Il ne faut point confondre les deux Saintes de nom *imposé* dont il est ici question, avec les deux célèbres martyres de Carthage dont la mémoire est rappelée au Canon de la messe.

découvert à Rome en 1842, dans la catacombe de Saint-Hermès, prit naissance sur un point quelconque de cette circonscription paroissiale. C'est pourquoi Mgr de Salinis, évêque d'Amiens, ayant fait rapporter dans sa ville épiscopale les ossements de sainte Theudosie, voulut que Saint-Leu possédât un fragment de ces précieuses reliques. Ce fragment fut apporté en grande pompe par l'évêque et déposé dans la vieille église, le dimanche 16 octobre 1853. Depuis cette époque, sainte Theudosie est regardée comme la seconde patronne de la paroisse, et chaque année sa fête est célébrée solennellement à Saint-Leu, le dimanche le plus près du 12 octobre.

Edmond SOYEZ.





FAÇADE DE L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-REMI
d'après un dessin de L. Duthoit.

ÉGLISE SAINT-REMI

ANCIENNE ÉGLISE DES CORDELIERS (Amiens)

L'église paroissiale placée autrefois à Amiens sous le patronage de saint Remi, évêque de Reims, était située à peu de distance de la Cathédrale. Son origine remonte au XII[e] siècle, et on attribue au pieux évêque Geoffroy, qui joua un si grand rôle dans l'établissement de la commune de notre cité, la fondation de cette paroisse, dont l'église n'était primitivement qu'une simple chapelle. La liste

des curés, donnée par Joseph De Court (1), commence en l'an 1110 : on lit en tête le nom de Foulques, prêtre qui a reçu de la plupart de nos historiens la qualification de *vénérable*, bien que nous ne pensions pas que ce titre lui ait été canoniquement décerné par l'Église. Adrien de la Morlière raconte un fait miraculeux qui arriva à Saint-Remi, au temps où Foulques y exerçait le ministère pastoral...... *contre le commandement et la pénitence ordonnée par* [S. Geoffroy, évêque d'Amiens] *à quelques délinquans de s'abstenir le jour de Pasques de la sacrée Communion (c'estoit pour avoir mangé de la chair en Caresme) vn d'entre eux afin de n'estre recognu, desguisé en femme, se vint presenter à la sainte Table et receut la sacrée Hostie : mais le voyla aussi-tost à la renverse se veautrant par terre, et pressé de douleurs des intestins incroyable, vomit avec sang et escume ce precieux gage que tant indignement il auoit receu* (2).

La cure de Saint-Remi était de plein droit à la collation du Chapitre de la Cathédrale. L'église avait à diverses époques, qu'il est difficile de préciser, subi des reconstructions partielles et des agrandissements successifs. A la fin du siècle dernier, elle consistait en une nef flanquée de deux bas-côtés dont l'un était fort étroit et l'autre presque aussi large que la nef centrale. Le plan, comme celui de beaucoup d'églises paroissiales du moyen-âge, affectait presque la forme d'un carré parfait, disposition qui avait été adoptée pour grouper plus facilement les auditeurs autour de la chaire du prédicateur. La façade principale tournée vers l'occident et située sur une petite place étroite et irrégulière, présentait l'aspect d'une abside, parce que les bas-côtés commençaient à droite et à gauche du grand portail par des pans coupés. Ce portail avait été construit au XVIe siècle aux frais d'Adrien de Hénencourt, doyen du Chapitre de Notre-Dame ; c'était un joli specimen du style flamboyant. Le baptême de Clovis était repré-

TOUR
DE L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-REMI
Restauration par M. PINSARD.

(1) Mémoires chronologiques sur Amiens, Ms. de la Bibliothèque communale d'Amiens, copié sur l'original conservé à Paris à la Bibliothèque nationale.
(2) La Morlière, Antiquitez de la ville d'Amiens, p. 96.



ANCIENNE EGLISE DES CORDELIERS

Portail

senté sur le tympan ; la statue de saint Adrien, patron du donateur, figurait parmi les nombreuses images qui garnissaient les niches aux dais ajourés.

Le clocher, placé en retrait du côté du nord, consistait en une tour carrée, haute d'environ 37 mètres. L'architecture de cette tour, fort élégante, rappelait celle de la Tour Saint-Jacques-la-Boucherie que l'on admire encore à Paris sur le parcours de la rue de Rivoli. Ces deux édifices étaient d'ailleurs presque contemporains ; le clocher de Saint-Remi d'Amiens commencé en 1517 ne fut terminé qu'en 1550 ; la tour Saint-Jacques de Paris fut élevée entre les années 1508 et 1522. L'église Saint-Remi était richement ornée à l'intérieur parce qu'elle avait pour paroissiens un grand nombre des plus notables bourgeois de la cité.



ÉGLISE SAINT-REMI — ANCIENNE ÉGLISE DES CORDELIERS

Le *Logis du Roi* était compris dans sa circonscription, ce qui fut cause qu'en 1641, le 1er octobre, jour de la fête patronale, le roi Louis XIII de passage à Amiens, offrit le pain bénit à l'église sur le territoire de laquelle il demeurait momentanément, et, pour la même raison, le 3 juin 1646, dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement, Louis XIV qui alors séjournait aussi dans nos murs, fit élever un reposoir dans la cour de l'hôtel qui lui servait de logis, et accompagné d'Anne d'Autriche sa mère, il suivit la procession de la paroisse Saint-Remi.

Au début de la Révolution l'église Saint-Remi cessa d'être consacrée au culte : la paroisse fut au nombre de celles que l'on supprima dans Amiens. La vieille église, profanée et mutilée, servit à divers usages ; on y vit longtemps une

maison de roulage ; vers le milieu de ce siècle elle tomba sous le marteau des démolisseurs et a été remplacée par des magasins ; on avait espéré que la beauté de l'architecture de la tour la préserverait de la destruction et que la Municipalité amiénoise s'imposerait des sacrifices pour conserver ce monument : mais il ne fut pas non plus épargné et disparut en 1851 au grand regret des archéologues et des artistes (1). Le maire d'Amiens, qui était alors M. Porion, avait bien fait quelques efforts pour tenter de conserver la tour de Saint-Remi, mais ses démarches auprès du propriétaire de l'immeuble furent assez maladroites ; au lieu de sauvegarder l'édifice, elles accélérèrent sa ruine.

Lors du rétablissement du culte, l'ancienne église conventuelle des Cordeliers hérita du titre de Saint-Remi et devint le siège de la paroisse de ce nom, en comprenant sous la juridiction de son curé une grande partie des habitations qui formaient jadis le territoire de l'église supprimée. Dès le 15 octobre 1797, les prêtres constitutionnels s'étaient installés aux Cordeliers, et avaient donné à l'église le vocable de Saint-Firmin. Le 13 juillet 1801, madame veuve Brunel, en vertu d'un acte notarié, acquérait d'un sieur Gamard l'ancienne église des Cordeliers pour en assurer perpétuellement l'usage à l'exercice du culte catholique, et le 17 août 1802, la pieuse donatrice faisait abandon de ladite église entre les mains de Mgr Villaret, évêque d'Amiens, pour l'établissement définitif de la paroisse placée sous le patronage de Saint-Remi, conformément à la nouvelle organisation ecclésiastique de la ville d'Amiens. Dès le 1er octobre 1801, le clergé catholique avait repris la célébration des offices aux Cordeliers en désignant pour patron de l'église le saint évêque de Reims (2).

A son tour, l'ancienne église des Cordeliers va bientôt complètement disparaître, mais pour faire place à un autre édifice religieux aux proportions plus vastes et mieux approprié à sa destination actuelle. Déjà le chœur et le haut de la nef sont tombés sous la pioche des démolisseurs : la partie inférieure du vieux temple ne tardera pas à subir le même sort.

Au point de vue de l'art, cette destruction n'excitera que peu de regrets : le

1. Huit médaillons en pierre sculptée qui ornaient la tour de Saint-Remi ont échappé à la destruction : ils sont encastrés dans la façade des bâtiments à usage de commerce qui ont été élevés sur l'emplacement de l'église ; quatre représentent les symboles des évangélistes ; les quatre autres figurent l'*Agnus Dei ;* une salamandre ; un homme barbu et casqué tenant une fleur à la main ; un cerf aîlé ayant une couronne royale autour du cou. Ces sculptures, dessinées par L. Duthoit, ont été reproduites dans l'intéressante publication intitulée le *Vieil Amiens.* — Le cerf aîlé est l'emblème du roi de France, Charles VI, comme le porc-épic est celui de Louis XII, la salamandre celui de François Ier, etc.; on lit dans Palliot (*Vraye et parfaite Science des Armoiries, p. 126*) : Charles VI prit pour sa devise un cerf volant accolé d'une couronne d'or, sous prétexte qu'un iour estant à la chasse à Senlis, il trouua un cerf qui auoit au col une chaisne de cuivre doré auec cet escrit : *Hoc Cæsar me donavit*, Cæsar me le donna ; et depuis aux lieux ou on mettoit ses armes, on les faisoit supporter par deux cerfs au lieu de deux anges qui servent de support aux armes de France. Du temps duquel des Cæsars ou Empereurs ce cerf pouuoit estre, on ne le voit point : si peut-on dire que ce ne fut pas de Iules Cæsar qui florissoit quatorze cens ans auparavant.....

(2) Madame Brunel, à la munificence de qui la paroisse Saint-Remi doit d'avoir été dotée d'une église, appartenait à la famille d'Honoré-Gabriel Brunel, seigneur de Bus-lès-Artois, prêtre et chanoine de la Cathédrale d'Amiens, décédé le 28 avril 1676, et inhumé à Notre-Dame au pied du grand mausolée élevé à la mémoire de son oncle, le chanoine Guillin Lucas, devant la chapelle absidale communément désignée sous le nom de *petite paroisse.* On lit encore l'épitaphe de Gabriel Brunel snr un panneau de marbre noir, à gauche de l'inscription consacrée au chanoine Lucas, au-dessous de l'ange pleureur de Blasset. — Madame Brunel, née Françoise-Charlotte Pingré, vit le jour le 27 avril 1760 sur la paroisse Saint-Michel ; elle était fille de Charles-Victor Pingré, écuyer, sieur de Thiepval et de Françoise-Béatrice Renouard ; elle mourut le 20 janvier 1814 ; elle habitait alors rue des Rabuissons ; son mari, François-Bernard Brunel,. était décédé le 2 nivose an II, en son domicile rue Saint-Dominique. — *Renseignements communiqués par M. A. Dubois, de la Soc. des Antiq. de Picardie.*

monument n'était guère remarquable par le caractère de son architecture ; il avait été de plus altéré par des remaniements successifs qui, à l'intérieur plus encore qu'à l'extérieur, avaient modifié sa disposition primitive d'une façon peu avantageuse. Le sentiment d'involontaire mélancolie qu'excite toujours, chez ceux qui s'intéressent à l'histoire, la disparition d'un débris du passé, sera donc le seul qu'éveillera la démolition de Saint-Remi ; si nous avons cru devoir réserver à cette église quelques pages de ce recueil, c'est moins pour conserver le souvenir de l'ensemble de l'édifice que pour décrire plusieurs œuvres d'art, remarquables à plus d'un titre, qu'il renfermait dans son enceinte.

Avant de commencer cette description, rappelons au lecteur que les religieux franciscains, frères mineurs conventuels vulgairement appelés *cordeliers* à cause de la *corde* qui leur ceignait les reins, s'installèrent à Amiens sous l'épiscopat d'Arnoul, en 1244, dix-huit ans après la mort du fondateur de leur ordre, saint François d'Assise. Un riche bourgeois, Jehan le Mongnier, dont la famille jouit d'un certain renom dans notre histoire locale, leur fit don d'un vaste terrain situé hors des remparts de la ville, pour y établir leur couvent. L'autorité ecclésiastique les mit en possession d'une église attenante à ce terrain et qui, placée sous le vocable de saint André, servait pour les besoins religieux des habitants du faubourg avoisinant. Les constructions du monastère, fort modestes à l'origine, eurent à souffrir des ravages de l'incendie, lorsque les Navarrais de Charles le Mauvais brûlèrent les faubourgs d'Amiens en 1358. Mais les ruines furent vite réparées, grâce aux pieuses libéralités de nobles familles picardes. Jehan de Saint-Sauflieu et Robert du Caurel avaient dès l'origine contribué à l'agrandissement du terrain primitif. Jeanne de Halluin, épouse de Jean de Soissons, sire de Moreuil, Isabelle de Saint-Fuscien, Marguerite de Roye, épouse de Wallerand de Moreuil, bailly d'Amiens, multiplièrent leurs largesses envers les enfants de saint François, auxquels le roi de France, Charles V, ne dédaigna pas de faire sentir aussi les effets de sa munificence princière. Le généreux doyen du Chapitre de Notre-Dame, Adrien de Hénencourt, dont on retrouve le nom à Amiens partout où il s'agit de fondations pieuses et de donations charitables, fit construire en 1485 la plus grande partie du cloître des Cordeliers. Quant à l'église, vaisseau long et relativement étroit, elle datait dans sa partie antérieure de 1360, et avait été agrandie d'une façon assez considérable par l'addition presque totale du chœur en 1484. Un contrefort se présentant en biais, tandis que tous les autres placés du côté de la rue étaient uniformément carrés, indiquait le point où jadis commençait l'abside. La famille des Lannoy contribua beaucoup aux frais de cet agrandissemen, si elle ne les supporta en totalité : plusieurs personnages appartenant à cette illustre maison avaient leur sépulture aux Cordeliers, ainsi que nous le dirons plus loin (1).

Le portail de l'église, faisant face au couchant, s'ouvrait sur la voie publique : nous avons cru devoir en publier ici une reproduction parce qu'il ne manque point de caractère et qu'il aura peut-être été détruit lorsque paraîtront ces pages ; nous emprunterons sa description aux notes de l'un de nos collègues, M. R. de Guyencourt, qui a déjà fait imprimer une notice sur la partie actuellement détruite

(1) « La famille de Lannoy était originaire de Flandre : vers l'an 1300, Jehan de Lannoy vint se fixer en France et épousa Blanche, fille d'Yvain de Vermandois, descendant de Charlemagne et neveu de Hugues, qui tint leur fils sur les fonts de baptême et lui donna la terre d'Obriscourt, à la condition de porter son nom et ses armes qui étaient échiquetées d'or et d'azur. Raoul de Lannoy, au siège de Quesnoy-le-Comte, contribua à la prise de la place, en montant à l'assaut par la brèche ; à cette occasion, Louis XI lui adressa ces paroles gracieuses : *Pasques-Dieu ! mon ami, vous êtes trop furieux dans un combat : je*

de l'église Saint-Remi dans le tome XXXII des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie :

« Entre deux contreforts à ressauts, règne un soubassement interrompu par les trois marches qui donnent accès au porche ; celui-ci est formé par deux groupes de trois colonnettes à chapiteaux feuillagés dont les bases s'appuient sur les soubassements ; les archivoltes qui reposent sur les chapiteaux des colonnettes sont ornées de nombreuses moulures très simples encadrées par un glacis qui se prolonge des deux côtés et contourne les contreforts pour se continuer le long de l'église. Avant la construction du bas-côté, postérieure à la partie primitive de l'édifice, ce glacis devait régner tout autour du monument. Le portail est de forme ogivale ; le tympan décrit par les archivoltes est nu (1). A droite et à gauche du portail sont deux socles sans caractère. Au-dessus, nouveau glacis, se conformant à ce qui a été dit pour le premier. Les contreforts montent toujours jusqu'à la naissance du pignon qui est uni et devait se terminer jadis par un fleuron (2). Il est percé aujourd'hui d'une grande fenètre ogivale à meneaux flamboyants dont l'extrémité seule atteint le niveau de la naissance du pignon (3). »

Le flanc nord de l'église longeant la rue des Cordeliers présentait entre chaque contrefort une suite de fenètres en ogive, au nombre de quatorze, percées d'une façon peu régulière : certains indices faisaient voir qu'elles avaient jadis été garnies de meneaux. Une de ces fenêtres, dans le chœur, était murée, parce que le mausolée des Lannoy était appuyé contre elle à l'intérieur. L'abside à trois pans était engagée dans des constructions parasites qui du côté de la rue des Rabuissons obstruaient entièrement les baies destinées à donner du jour au fond du sanctuaire. Une sacristie communiquant avec le presbytère était accolée au côté méridional du chœur, et une nef collatérale, assez étroite, composée de sept travées, bordait la nef principale de ce même côté. Cette nef accessoire paraît à M. de Guyencourt avoir été une adjonction postérieure à la construction primitive : on nous permettra toutefois de faire remarquer que c'était un usage assez communément observé par les religieux mendiants de donner à leurs églises, en les construisant, un unique bas-côté, soit comme marque caractéristique de la pauvreté qui ne permettait pas d'arriver à une symétrie parfaite, soit que ce bas-côté fut destiné à contenir un

veux vous enchaîner pour modérer votre ardeur, car je ne veux point vous perdre, désirant me servir de vous plus d'une fois. En même temps, il lui passa au cou une chaine d'or de vingt chainons dont chacun valait 100 écus. Depuis cette époque les Lannoy portent une chaine autour de l'écu de leurs armes. » — Goze, *Histoire des Rues d'Amiens*, t. IV, p. 121. — Ces armoiries étaient reproduites en plus d'un endroit de l'église des Cordeliers d'Amiens. On y lisait aussi la fière devise de la famille : *Craindons Lannoy, mieulx en aurons.* Il existe encore en Flandre une famille de Lannoy, descendant des Lannoy, princes de Sulmone, vice-rois de Naples, etc., mais cette famille ne reconnait pas les Lannoy de Picardie comme étant de son affinité. — *Communication de M. R. de Guyencourt.*

(1) Ce tympan a été refait à une époque relativement récente ; il est probable que primitivement il était orné de sculptures. Pagès nous dit « que sur le cintre extérieur, proche la porte de cette église, est posée une figure de la Très-Sainte Vierge, tenant dans les bras son cher fils Jésus, avec ce vers latin au-dessous :

Sum quod eram, nec eram, quod nunc dicor, utrumque.

vers qui donne à connaitre que la divine Marie est demeurée Vierge après son enfantement, ainsi qu'elle l'étoit auparavant, que par cet enfantement elle étoit devenue mère, ce qu'elle n'étoit pas auparavant et qu'après cet enfantement elle ne laissoit pas d'être appelée et d'être en effet Vierge et Mère tout ensemble.... Ms. de Pagès, éd. L. Douchet, t. I, p. 258. — Cf. Ms. de P. Bernard, n° 845, Bibl. Comm. d'Amiens.

(2) Ce fleuron avait été remplacé par une croix de pierre qui fut abattue par l'ouragan du 12 mars 1876, et n'a pas été rétablie.

(3) Le remplage est moderne et date d'environ trente ans.

plus grand nombre d'auditeurs pour les prédications (1). Les fenêtres du collatéral des Cordeliers diffèrent par la forme de leur ouverture, qui est en arc parfait, de celles des baies de la grande nef qui sont en ogive aiguë. Les fenêtres du bas-côté ont conservé leurs meneaux et leurs compartiments, d'un très joli style accusant le début du xv[e] siècle (2); sur la façade principale, la nef collatérale se termine par un pignon aigu percé à une assez grande hauteur par nne fenêtre ogivale divisée en deux parties par un meneau central. Il ne paraît pas y avoir jamais eu de porte dans le bas.



ANCIENNE ÉGLISE DES CORDELIERS — FENÊTRES DU COLLATÉRAL

Les deux nefs des Cordeliers étaient couvertes par deux combles distincts en charpente ardoisée. Ces combles fort élevés paraissaient hors de proportion avec la maçonnerie qui les supportait. Au-dessus de l'entrée du chœur, un petit clocher fort mesquin et ressemblant à un kiosque, émergeait de la toiture, il abritait deux cloches de médiocre volume; l'une d'elles portait la date de 1747; elle avait été bénite par Mgr de la Motte, et datait du temps des moines; l'autre avait été

(1) Les exemples de ce genre de construction, particulier aux moines de l'ordre de Saint-François, sont encore assez nombreux en France : bornons-nous à citer l'église aujourd'hui paroissiale de Saint-Louis d'Antin, rue Caumartin, à Paris; cet édifice a été élevé en 1782 par l'architecte Brongniart pour l'usage d'un couvent de Capucins, ce qui prouve que, même à la fin du xviii[e] siècle, les religieux mendiants respectaient encore une vieille tradition en honneur dans leur ordre et attesterait la véracité de la signification symbolique dont nous parlons plus haut.

(2) Ces fenêtres nous ont paru assez remarquables pour mériter d'être reproduites sur ces pages; le dessin ci-joint permettra au lecteur de se rendre compte de leur élégance; la disposition des meneaux et des compartiments n'offrait que deux modèles qui alternaient successivement.

fondue en 1817 pour l'usage de l'église Saint-Remi, et bénite par l'abbé Bicheron, alors curé de la paroisse (1).

L'aspect intérieur de l'église Saint-Remi n'avait rien de monumental : l'extrême longueur de la nef principale faisait paraître celle-ci un peu étroite bien que sa largeur ait été assez grande pour permettre, aux jours néfastes de la profanation révolutionnaire, d'y installer la piste du célèbre cirque Franconi qui vint donner à Amiens une série de représentations ; le bas-côté avait alors été converti en écuries.

Ce bas-côté unique donnait à l'église un caractère singulier, mais qui ne manquait point de pittoresque ; il était mis en communication avec la grande nef par sept arcades dont les ogives assez gracieusement tracées reposaient sur des piliers monocylindriques très légers de forme ; malheureusement les chapiteaux sculptés de ces piliers avaient été équarris, sans doute pour faire disparaître les traces de mutilation après la tourmente de la Révolution ; le bas-côté s'arrêtait à la travée qui précédait l'entrée du chœur : il était moins haut et beaucoup plus étroit que la nef.

Toutes les voûtes de l'église étaient en charpente, affectant la forme ogivale avec entraits et poinçons apparents. Le lambrissage en chêne qui garnissait les voussures avait depuis longtemps disparu sous un enduit de paillis, et les pièces de charpente qui maintenaient l'écartement avaient cédé leur place à des barres de fer ; cette malencontreuse modification appliquée d'abord au chœur fut plus tard étendue à toute l'église, sous prétexte de lui donner plus de légèreté et de dégagement, mais elle fut l'une des premières et principales causes de la ruine imminente qui menaçait l'édifice depuis plusieurs années.

Au temps où Pagès écrivait ses curieux mémoires, l'église des Cordeliers se faisait remarquer par sa riche ornementation : le vieil auteur décrit avec complaisance le maître-autel, de style gréco-romain, au haut retable garni de colonnes torses d'ordre corinthien supportant frontons sphériques, corniches à modillons, vases de fleurs et tous les pompeux accessoires qu'affectionnaient les architectes de la fin du XVIe siècle ou du commencement du siècle suivant, époque à laquelle paraît avoir été construit ce maître-autel. La dorure, cela va sans dire, n'avait pas été épargnée ; entre les colonnes se dressaient d'un côté la statue de la Vierge portant l'Enfant-Jésus, de l'autre la statue de saint Jean l'Évangéliste ; au centre était encadré un très grand tableau représentant la naissance de Notre-Seigneur (2). Quatre degrés de marbre gris arrondis en demi-cercle, donnaient accès à l'autel.

(1) Bien que M. de Roquemont ait pris soin de transcrire dans sa Notice l'inscription de la première de ces cloches, nous pensons qu'il n'est pas hors de propos d'en reproduire ici le texte : † *J'ay été benite par Monseigneur illustrissime et reverendissime Louis-François-Gabriel de la Motte d'Orléans, évêque d'Amiens et nommée Joseph par [illegible] Joseph de la Rue, docteur de Sorbonne, provincial pour la seconde fois de la grande province des religieux cordeliers. Le révérend Père J.-Baptiste Dessaint étant gardien et C. 1747. Philippe et Florentin Cavilliez, fondeurs à Carrépuits près de Roye.* — Sur la seconde cloche on lit ces mots : *L'an 1817 j'ai été bénite par M. Antoine-Joseph Bicheron, curé de Saint-Remy et chanoine de la Cathédrale d'Amiens et nommée Marie par Mr Doloré, Receveur des [illegible], et Madame Marie d'Allonville, épouse de M. le Comte d'Allonville, Conseiller d'État, préfet du département.*

Cette seconde cloche porte pour ornements des fleurs de lis et un Christ en croix. Dans un médaillon sommé d'une fleur de lis, on voit aussi l'image d'une cloche avec le nom du fondeur Cavillier. — *Memoire...* par M. Robert de Guyencourt, de la Soc. des Antiquaires de Picardie. — Depuis la démolition de l'église, cette sonnerie, fort mesquine, il faut bien le dire, sert encore pour les besoins du culte : elle est suspendue à une charpente isolée, dans le chantier des tailleurs de pierres, contigu à la cour du presbytère.

(2) D'après le Dr Goze, ce tableau était l'œuvre d'un peintre originaire d'Anvers, Hergosse qui avait établi sa résidence à Amiens. — *Hist. des Rues d'Amiens*, t. IV, p. 120.

Le chœur était garni de deux rangs de stalles au nombre de quarante-six dans le rang supérieur, et de trente-six dans le rang inférieur ; les stalles, en chêne sculpté, portaient en plusieurs endroits de leurs dais ou plafonds les écussons de Monsieur et de Madame de Lannoy-Dameraucourt, qui avaient fait présent de ces chaires aux religieux.

Le chœur perdit à la Révolution ses riches boiseries : en 1813 il fut garni d'un certain nombre de stalles provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Acheul ; si ces sièges n'avaient point la beauté des anciens, ils n'étaient pas néanmoins dépourvus de mérite. Lors de la démolition du chœur, en 1889, les stalles ont été démontées avec soin et déposées en lieu sûr : peut-être se propose-t-on de les replacer dans la nouvelle église. Elles paraissent dater du règne de Louis XIV et avaient été remaniées sous Louis XV. Les panneaux de l'appui de la devanture sont bien sculptés : ils représentent des trophées d'instruments de musique, des groupes d'anges choristes et musiciens, sainte Cécile, le roi David, etc. (1).

Du côté de la nef, deux autels étaient adossés à la clôture du chœur, à droite et à gauche de l'entrée : l'un était dédié à à saint Antoine de Padoue, l'autre à saint François d'Assise. A l'extrémité du bas-côté se trouvait une chapelle sous le vocable de l'Immaculée-Conception (2). Les tableaux et les statues étaient nombreux et les verrières de couleur qui garnissaient toutes les fenêtres, contribuaient beaucoup à la décoration de l'église.



ÉGLISE DES CORDELIERS
Pierre tumulaire de PIERRE KAVENGNIAUS

Au milieu du chœur, devant le maître-autel, une grande dalle funéraire, en pierre de liais, recouvrait les restes de Porrus de Lannoy, seigneur de Blancfossé et de Cormeilles, et ceux de Marie de Saint-Delis, sa femme (XVIe siècle — 1520 environ). Cette dalle avait été déplacée et servait, dans ces derniers temps, de seuil à la porte de la sacristie ; elle a été décrite par La Morlière (*Familles illustres....* Art. Lannoy), qui dit que « l'on y voyoit la représentation artistement grauée au trait des deux deffunts. » Les armoiries des deux époux s'y trouvaient aussi (3).

Une autre pierre tumulaire fut découverte au mois de mai 1890, sur l'emplacement du chœur des Cordeliers, en creusant les fondations de la nouvelle église. Une

(1) D'après M. de Roquemont, les appuis seuls proviendraient de l'église Saint-Acheul : les stalles auraient une autre origine.

(2) Pour plus amples détails, v. Pagès, t. Ier, pp. 248 et suivantes.

(3) V. *Mém. de la Soc. des Antiquaires de Picardie*, t. XXXII, p. 11.

inscription indique que le défunt dont cette dalle recouvrait la dépouille mortelle, s'appelait *sire Pierre Kavengniaus*. On voit gravée sur la pierre l'effigie d'un homme barbu, figuré de profil et dans l'attitude de la marche, ce qui est fort rare dans ces sortes de représentations funèbres. Rien ne marque dans le costume du personnage s'il est clerc ou laïc : son habillement présente beaucoup d'analogie avec celui de Thomas de Savoie, chanoine d'Amiens, dont la statue tombale, placée dans une niche, orne la chapelle absidale de la Vierge, à la Cathédrale. La date de la pierre tumulaire trouvée aux Cordeliers, peut varier du milieu du XIII[e] siècle jusqu'au milieu du siècle suivant. Le nom de Kavengniaus est inconnu dans l'histoire d'Amiens ; toutefois il a été retrouvé dans quelques actes par l'auteur d'une notice fort intéressante sur cette pierre, M. G. Durand, archiviste de la Somme, qui a publié son travail dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, imprimé par le Ministère de l'Instruction publique : nous nous contenterons d'y renvoyer le lecteur.

Un membre éminent du clergé d'Amiens avait aussi reçu la sépulture dans le chœur de l'église des Cordeliers : Nicolas de la Couture, mort en 1517, évêque d'Hébron *in partibus infidelium*, suffragant ou coadjuteur de Mgr François de Halluin, évêque d'Amiens. Nicolas de la Couture est le prélat qui le 14 juillet 1504 fit la consécration solennelle de notre Cathédrale. Il appartenait à l'ordre de saint François ; c'est pourquoi il voulut être inhumé dans l'église des Cordeliers. Pagès nous dit que le tombeau de l'évêque d'Hébron était près du maître-autel, et sur la même ligne que le mausolée de Nicolas de Lannoy. Il consistait en une niche creusée dans la muraille et abritant une statue couchée, représentant un évêque vêtu d'habits pontificaux. L'écu des armes du prélat était sculpté à la clef du cintre de l'arcade. Lorsqu'on enleva les boiseries qui recouvraient les murs du sanctuaire, on découvrit à l'endroit désigné par Pagès les traces d'une arcade, mais rien n'autorise à affirmer que c'était un reste du tombeau de l'évêque d'Hébron.

Les sépultures étaient nombreuses dans l'église des Cordeliers ; la plupart n'étaient indiquées que par de simples dalles portant une inscription plus ou moins étendue ; presque toutes étaient à peu près illisibles lors de la démolition. Une de ces épitaphes, bien que le texte en ait déjà été publié, mérite d'être reproduite ici, à cause de son originalité :

Ci gist entre ces deux piliers
Le Franc, questeur des Cordeliers,
Qui, cor bien qu'il soit trespassé
Ne cesse de rompre la teste
Aux passants, en faisant queste
D'un *Requiescat in pace*.

Notons aussi une inscription en caractères gothiques placée dans le bas-côté, près de la chapelle de la Vierge et marquant la sépulture de *Noble dame Jacqueline de Sus Saint-Ligier, a son vivant dame de Beauvoir-seur-Authie.... qui trespassa le VII[e] jour d'apvril, jour de Pasques comuniaux.... l'an de grâce 1482*. La défunte était l'épouse de Ferry de Hangest, qui fut bailli d'Amiens de 1404 à 1413.

Au bas de la nef, presque sous les orgues, on pouvait encore lire l'inscription tumulaire de Damoiselle Jeanne Piart d'Henneville décédée le 10 novembre 1738 à l'âge de quarante et un ans et demi. Non loin de là, on déchiffrait avec peine

sur un pavé quelques mots presque effacés, indiquant l'endroit où reposaient les restes de Messire de Lestocq, seigneur de Saleux.

Dans la séance du 12 novembre 1889, M. A. Dubois signalait à la Société des Antiquaires de Picardie, l'inhumation de Catherine Rohault, mère du poëte Gresset, qui eut lieu en 1749 dans l'église des Cordeliers ; il ne restait plus trace de cette sépulture.

A l'extérieur, sur la muraille du bas-côté on lisait encore deux épitaphes : 1° celle de M. Facquez De la Vallée, marchand apothicaire et Bourgeois d'Amiens, décédé le 23 décembre 1784, et de Dame Marie-Catherine-Reine Gontier, son épouse ; 2° celle de M. André Duriez, laboureur au faubourg de la porte de Beauvais et Bourgeois d'Amiens, décédé le 28 octobre 1784 et de Demoiselle Marie-Angélique Dollin, son épouse. Au bas de cette dernière épitaphe, une note avertissait que *la sépulture des ancêtres dudit sieur Duriez est au-dedans de l'église, vis à vis le Sépulcre.*

Des anciennes verrières coloriées, il ne subsistait plus que quelques rares débris aux fenêtres de la nef collatérale : ils consistaient principalement en écussons. M. R. de Guyencourt en a fait le relevé suivant :

1° D'or au lion chevronné de gueules et d'argent de six pièces, qui est *Conty* (mal fait, les chevrons d'argent devraient être de vaire : peut-être le temps en avait-il effacé l'azur).

2° Parti : au premier comme ci-dessus, au deuxième, de gueules au sautoir d'argent cantonné de quatre merlettes de même, qui est *Forceville.*

3° De gueules au sautoir d'azur chargé de dix-sept fleurs de lys d'or et cantonné de quatre têtes barbues d'or qui est *Barbafust*, d'Abbeville.

4° Parti : au premier de gueules au chevron d'hermine, à la bordure d'azur qui est *Ghistel* avec une brisure ; au 2e, d'or à l'escarboucle pommeté de même contrefaçonné de Navarre au franc canton de sable chargé d'une croix anchrée d'argent qui est *Clabault* (mal fait, le fond devant être de sinople et l'escarboucle formé par des chaînes d'or). Le franc canton est *des Groseillers.*

5° Écartelé : au 1 et 4 de sable à la croix d'argent chargée de cinq fermaux de gueules, qui est *Monsures ;* au 2 et 3 de sable au chef d'or qui est *Colaincourt* sur le tout d'argent à trois fasces d'azur à la bordure de gueules qui est *Picquigny*. C'est le blason de Raoul de *Monsures*, échevin d'Amiens, qui porta à la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, le manuscrit des chants royaux de Notre-Dame du Puy.

6° Parti : au 1er d'azur chargé de cinq merlettes d'or mises 2, 1, et 2, alternant avec quatre croix recroisettées au pied fiche aussi d'or et posées 1, 2 et 1, qui est très probablement *Ravin*. Au 2e, d'azur à l'aigle d'or, qui est....

Ces diverses armoiries étaient celles de nobles familles qui se signalèrent par leur munificence envers les religieux cordeliers.

Ce qui, dans le chœur de l'église, attirait principalement l'attention des visiteurs c'était le grand mausolée appuyé contre la muraille près du maître-autel, du côté de l'évangile.

Ce fastueux monument funèbre remettait en mémoire le vers de Malherbe parlant des sépulcres grandioses que se faisaient bâtir les seigneurs de son temps :

> Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
> Font encor les vaines
> Ils sont rongés des vers....

Le tombeau de Saint-Remi avait été élevé à la mémoire de Nicolas de Lannoy seigneur de Dameraucourt, près Grandvillers, connétable héréditaire du Boulonnois, gouverneur des villes et comté d'Eu et du Tréport, et de l'épouse de ce personnage, noble dame Magdeleine de Mutterel, dame de Fauville (1). Il abritait non point le corps, mais seulement le cœur de chacun des deux époux qui, de même que plusieurs membres de leur famille, avaient été au nombre des plus insignes bienfaiteurs des religieux cordeliers (2).

Le monument datait de 1631. Le célèbre architecte et sculpteur amiénois, Nicolas Blasset, avait tracé le dessin de l'ensemble et exécuté les diverses sculptures, statuaire et ornements. Comme dans la plupart des mausolées construits à cette époque, une grande importance avait été donnée à l'architecture. La base était formée par une niche profonde, au cintre surbaissé ; elle était depuis quelques années fermée par une grille ; deux pilastres chargés de bas-reliefs encadraient cette niche. Sous l'arcade on voyait les deux statues des époux de Lannoy, couchés côte à côte, paraissant endormis du dernier sommeil, le corps nu, simplement ceint sur les reins d'une légère draperie. Au fond de la niche, un bas-relief circulaire représentait la Résurrection de Lazare. Les figures en pied des quatre vertus cardinales, sculptées en demi-bosse, ornaient les faces apparentes des pilastres. Une tête d'ange adolescent, exprimant la douleur, servait de clef au centre de l'arcade. Au-dessus des pilastres, de lourdes consoles, aux profils ondulés, supportaient les deux statues agenouillées de Monsieur et de Madame de Lannoy. Les époux, les mains jointes, dans l'attitude du recueillement et de la prière, portaient le costume de l'époque : la femme une robe aux plis fort amples ; le mari, des bottes molles collantes, et une sorte de cotte d'armes frangée, assez courte pour laisser apparaître des cuissards de fer, et sur laquelle était passé le collier de Saint-Michel. L'un et l'autre, le col emprisonné dans des fraises tuyautées. Les visages étaient tournés vers le maître-autel, dont le sire de Lannoy se trouvait le plus rapproché. Les têtes étaient évidemment des portraits qui ne manquaient point de naturel, et certes l'artiste n'avait point cherché à flatter ses modèles, surtout la femme : le visage de l'homme, à la barbe entière et épaisse, à la chevelure abondante et bouclée, ne manquait point d'une mâle énergie.

Entre ces deux statues, sur la partie centrale du tombeau, on voyait une troisième figure, personnage de sexe féminin, vêtu à l'antique, chaussé de cothurnes, les épaules ailées, la tête nue, et représentant soit un ange, soit une renommée ou une victoire. Cette figure, de grandeur naturelle, se tenait à demi assise, s'appuyant d'une main sur un bouclier armorié et serrant du bras ramené contre la poitrine un objet qui paraissait être une trompette ou une corne d'abondance ; l'un des pieds reposait sur une tête de mort.

Des colonnes de marbre au fut lisse, supportaient l'entablement d'une sorte de portique, ou décor architectural servant de repoussoir aux trois statues dont nous venons de parler. Un bas-relief oval, représentant Jésus-Christ sortant triomphant de son sépulcre, était placé dans un cartouche, au-dessus de la tête de l'ange. Les armes des deux époux étaient sculptées dans les entre-colonnements au-dessus

(1) Pagès écrit *Maturel* ; Goze, *Muturel* ; Dusevel, *Mutterel*. — *Note de M. le président de Roquemont.*

(2) Dans le soubassement du mausolée, au-dessous de l'arcade où gisaient les statues couchées du sire et de la dame de Lannoy on trouva, le 5 décembre 1889, dans une sorte d'auget en pierre deux cœurs de plomb de proportions différentes. Tous deux étaient galbés. Ils ne portaient pas d'inscriptions, mais il est hors de doute qu'ils renfermaient les cœurs de ceux pour qui la sépulture avait été érigée. — Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie, t. XXXI, p. 35.



ANCIENNE EGLISE DES CORDELIERS

Tombeau des Lannoy

de la tête de ces derniers personnages (1). Au centre, surmontant un fronton hémi-sphérique, se détachait, en guise de fleuron terminal, l'écusson des Lannoy. Il était accompagné d'une chaîne, d'un collier de l'ordre de Saint-Michel, d'un casque et de lambrequins. Sur la cimaise de la corniche étaient posées des urnes et des têtes de mort. Dans le tympan du fronton, un bas-relief représentait un trophée ; ce bas-relief, en plâtre, était probablement la maquette d'une autre sculpture destinée à être exécutée en marbre ; l'artiste pour juger de l'effet que produirait son modèle, l'aura fait placer provisoirement à l'endroit désigné ; le provisoire devint définitif, et personne ne paraît avoir soupçonné la vérité avant la démolition du monument. Les urnes qui flanquaient le fronton étaient également en plâtre (2).

L'architecture du mausolée était en marbres de diverses couleurs ; le marbre blanc avait fourni la matière des figures en ronde-bosse et des bas-reliefs. Des ornements en bronze doré, qui disparurent à l'époque de la Révolution, rehaussaient encore l'éclat de l'ensemble. On lisait en divers endroits des inscriptions gravées en lettres d'or, et d'un style quelque peu emphatique, selon le goût du temps : cinq étaient en langue latine, la sixième était en français (3).

Le mausolée des Lannoy était à Amiens l'objet d'une admiration peut-être exagérée, qu'il partageait du reste avec la plupart des œuvres de Nicolas Blasset, dont la ville natale se montre particulièrement fière et qu'elle regarde comme un de ses plus illustres enfants, tandis que le nom du sculpteur picard du XVII[e] siècle est à peine connu en dehors de notre province. Si l'architecture pouvait être taxée d'un peu de lourdeur, si la statuaire n'était pas irréprochable et ne tenait pas le premier rang parmi les ouvrages produits par le ciseau de Blasset, on doit convenir que le tombeau qui ornait le chœur des Cordeliers joignait à un aspect imposant un haut intérêt historique. Lors de la démolition de Saint-Remy, ce tombeau a été démonté avec le plus grand soin (4), et tous les marbres sont à l'abri des dégradations. Nous espérons que cet important monument funèbre, habilement reconstruit, occupera une belle place dans la nouvelle église, où il continuera d'attirer de nombreux visiteurs (5).

Le maître-autel avait été renouvelé au cours de ce siècle ; il était en bois doré, accosté de deux statues d'anges adorateurs, et n'offrait rien de remarquable au point de vue artistique. Son principal ornement consistait en un grand tableau suspendu au mur du fond de l'abside, et faisant l'office de retable. Cette toile, de style classique et d'un coloris assez sombre, a été peinte par Alexandre-Evariste Fragonard (6) : elle est conservée dans la partie de l'église qui subsiste encore, et

(1) Près de la statue de Madame de Lannoy se trouvait un écu losangé : parti au 1 de Lannoy, au 2 de...... à l'aigle éployée de...... qui est Muterel. En pendant, du côté de l'époux, on voyait l'écu de Lannoy plein, échiqueté de cinq traits. — *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XXXII, p. 15.

(2) *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XXXII, p. 35.

(3) M. R. de Guyencourt ayant publié le texte complet de ces inscriptions relevées par lui avec la plus scrupuleuse exactitude, nous croyons inutile de les reproduire ici, et nous renvoyons le lecteur au tome XXXII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, pp. 13-15.

(4) La démolition de la sépulture des Lannoy commença le 21 novembre 1889. — *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XXXII, p. 35.

(5) Nous sommes heureux de pouvoir faire entrer dans la collection de *La Picardie historique et monumentale* une photogravure exécutée d'après un cliché tiré par M. Herbert, photographe à Amiens, avant le déplacement de l'œuvre de Blasset.

(6) Cet artiste, né en 1780, mort en 1850, était fils de Jean-Honoré Fragonard, qui s'est acquis au XVIII[e] siècle une grande célébrité par la peinture de scènes galantes, encore très appréciées de nos jours par les connaisseurs. Le fils n'atteignit point le talent de son père, ni sa réputation : il a néanmoins laissé des ouvrages de peinture et même de sculpture qui dénotent un réel sentiment artistique.

représente le baptême de Clovis ; c'est un don royal datant de 1826 : comme œuvre d'art, elle n'est pas dépourvue de mérite (1).

D'autres tableaux, de moindre valeur, garnissaient les trumeaux séparant les fenêtres du chœur : ils étaient l'œuvre de plusieurs artistes amiénois, MM. Le Tellier, Godard et Bonneval (2) ; ce dernier avait, conjointement avec le décorateur Pipaut, orné les trois pans de la voûte de l'abside de grandes figures, placées au centre d'ornements d'architecture et d'accessoires divers, et représentant les Vertus théologales (3). Ces peintures furent remplacées vers 1860 par d'autres qui figuraient également la Foi, l'Espérance et la Charité, mais étaient conçues dans un style plus archaïque ; elles entraient dans un système décoratif appliqué à tout le sanctuaire et rappelant les fresques byzantines. M. Féragu était l'auteur de cette nouvelle décoration.

Les deux pans coupés de l'abside, à droite et à gauche du tableau de Fragonard, étaient occupés par des niches qui continrent longtemps deux belles statues, œuvres, dit-on du sculpteur Cressent : ces statues furent, nous ne savons pour quelle raison, remplacées il y a peu d'années par d'autres figures tout-à-fait insignifiantes.

Après le tombeau de Lannoy, l'un des ornements les plus remarqués de l'église Saint-Remi était une autre œuvre de Blasset qui au mérite artistique joignait l'intérêt d'un souvenir historique : nous voulons parler de la statue communément désignée sous le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire, statue qui surmontait l'autel de la chapelle placée à l'extrémité de la nef latérale. Cette image de Marie est en marbre blanc ; sa taille est presque la grandeur naturelle ; la Vierge est debout ; l'un de ses pieds écrase la tête du serpent infernal ; elle soutient des deux mains l'Enfant-Jésus, appuyé sur la hanche gauche de sa mère et regardant les spectateurs auxquels il paraît présenter une palme et une couronne ; les yeux de Marie sont levés vers le ciel ; un nimbe radié entoure sa tête. Comme dans toutes les œuvres de Blasset, les draperies du vêtement de la Vierge sont très bien traitées : il en est de même de l'anatomie du corps de l'Enfant-Dieu.

Une tradition très populaire à Amiens se rattache à cette statue. Le duc d'Enghien, Louis de Bourbon, qui allait bientôt devenir si célèbre dans l'histoire sous le nom de grand Condé, se disposait, au printemps de 1643, à marcher sur Rocroy pour délivrer cette ville que tenait assiégée l'armée espagnole sous la conduite du comte de Fuentes. Amiens avait été choisie pour le point de rallie-

(1) Ce tableau fut solennellement inauguré et bénit par Mgr de Chabons, évêque d'Amiens, le 5 décembre 1826.

(2) Ces tableaux représentaient saint Louis, roi de France ; sainte Barbe, patronne des artilleurs, costumée en dame romaine et appuyée sur un canon ; saint Philippe, apôtre, prêchant ; le mariage de la Sainte Vierge et saint Charles Borromée distribuant la communion aux pestiférés de Milan : cette dernière toile, œuvre de Godard, était la plus remarquable de toutes.

(3) Quand, au mois de décembre 1889, on démolit l'abside, on trouva, sous la clef de voûte du plafond, formant cul de lampe au-dessus du maître-autel, une feuille de papier placée entre le paillis moderne et le bois de l'ancien cul de lampe. On y lisait cette inscription :

Deo Optimo Maximo
Adytum illud reparari [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Pipaut et Bonneval
Pictoribus ingeniosis auxiliantibus
Anno 1826.



ANCIENNE ÉGLISE DES CORDELIERS

Vierge donnée par Condé

ment des troupes françaises. Le duc d'Enghien qui avait le commandement général de ces troupes, dut donc faire dans nos murs un séjour assez prolongé, afin d'attendre et de réunir ses soldats. Durant ce séjour, un religieux de l'ordre de Prémontré, convers et portier de l'abbaye de Saint-Jean, le frère Norbert, put approcher du prince. La piété bien connue de ce religieux et sa dévotion toute particulière envers la sainte Vierge, lui rendaient facile l'accès des personnes de qualité. Il dit au jeune général qu'il avait appris par révélation qu'une éclatante victoire était réservée à l'armée française pourvu qu'avant d'engager la bataille Son Altesse se mit à genoux et priât Marie de favoriser nos troupes de son intercession auprès de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; le moine ajouta que pour marque de la vérité de ses paroles, le prince au jour du combat se souviendrait du frère Norbert et aurait la pensée de faire faire une belle image de la sainte Vierge, sous le titre de Notre-Dame de la Victoire.

Les choses se passèrent ainsi que le religieux l'avait prédit : le 18 mai 1643, le duc d'Enghien mettait en déroute l'armée espagnole devant Rocroy et inaugurait sa carrière militaire et le règne de Louis XIV par un éclatant triomphe. Le prince fut fidèle à acquitter la dette de reconnaissance qu'il avait contractée envers Marie. L'œuvre de Blasset est le monument qui atteste encore aujourd'hui la pieuse gratitude en même temps que la gloire militaire du grand Condé.

Cette statue, nous dit Pagès, était adossée au pilier faisant face à la chaire du prédicateur dans la nef de l'église de l'abbaye de Saint-Jean. Sur son socle étaient sculptées les armes des Condé, ainsi que celles des Maillé-Brezé, famille à laquelle appartenait l'épouse de l'illustre vainqueur de Rocroy. Lors de la suppression des monastères, au début de la Révolution, l'œuvre de Blasset subit le sort qui atteignit alors tant d'objets servant à la décoration des églises ; elle fut enlevée de sa place primitive, mais, par un heureux hasard, elle échappa au vandalisme, et passa entre les mains d'un grand ami des monuments historiques. M. Bruno Vasseur, entrepreneur de couvertures, au zèle et au désintéressement de qui est due la conservation de notre magnifique cathédrale, qui serait très probablement tombée en ruines, si elle n'avait été entretenue par ce généreux citoyen durant la tourmente révolutionnaire (1).

La statue de la Vierge de Rocroy servit pendant longtemps d'ornement à la cour de Bruno Vasseur qui demeurait rue des Trois-Cailloux. C'est de là que M. l'abbé Léraillé, curé-doyen de Saint-Remi, l'enleva en 1832 après en avoir fait l'acquisition à son propriétaire. Le curé fit transporter dans son église l'image sculptée par Blasset. Le 22 juillet 1832, le Conseil de fabrique de la paroisse

(1) Un hommage délicat et justement mérité a été rendu à la mémoire de Bruno Vasseur par M. Jules Périn, archiviste-paléographe, dans une revue artistique très estimée, l'*Ami des Monuments* (t. II, pp. 136-139), dirigée par M. Ch. Normand. L'auteur de l'article rappelle que B. Vasseur appartenait à une famille dont les membres avaient été de père en fils chargés de l'entretien des toitures de la cathédrale d'Amiens durant tout le cours du XVIII[e] siècle. Quand le Chapitre fut supprimé et cessa par conséquent de pouvoir consacrer aux réparations du monument la somme de 15 à 18.000 francs qu'il prélevait chaque année sur ses revenus pour cet usage, Vasseur voyant que de graves avaries se produisaient sur plusieurs parties des combles et que l'eau tombait sur les voûtes, animé d'un désintéressement bien louable, entreprit de garnir en tuiles les nombreuses lacunes causées par l'injure du temps. Pendant cinq années consécutives, il entretint à ses frais les toits de la cathédrale, et fit les avances nécessaires pour la soustraire à une ruine certaine, dans un moment où elle était laissée dans un complet abandon. Bruno Vasseur termina ses jours d'une façon tragique, le 25 août 1816, par une chûte dont la cause n'a pas été bien expliquée : il tomba du haut de l'une des tours de Notre-Dame d'Amiens sur le sol de la rue, vis-à-vis le portail Saint-Christophe. La municipalité a fait en 1854 élever un monument au cimetière de la Madeleine, sur la trop modeste tombe du zélé conservateur de notre basilique.

acceptait avec reconnaissance l'offre que M. Léraillé lui faisait de cette œuvre d'art et consentait en échange l'abandon d'une autre statue de la Vierge qui provenait du couvent des Cordeliers.

Dès son arrivée à Saint-Remi, la Vierge de Blasset fut placée au-dessus de l'autel qui occupait le fond du bas-côté. Cet autel ne tarda pas à être renouvelé et la chapelle de la sainte Vierge reçut une décoration qui excita alors dans Amiens l'admiration générale. Conçue dans le style gothique flamboyant, mais malheureusement datant d'une époque où, à peine affranchis des traditions classiques, les artistes n'avaient encore que des notions très incomplètes sur la manière de reproduire fidèlement le style du moyen-âge, l'ornementation de la chapelle de Saint-Remi était loin de satisfaire les archéologues, qui y remarquaient de nombreuses incorrections. Toutefois, l'ensemble était gràcieux, et les dorures, semées à profusion, lui donnaient un grand air de magnificence.

Deux bas-reliefs en marbre blanc, séparés au centre par une Annonciation, sculptée en bois au XVIe siècle, décoraient la devanture du coffre de l'autel, dont les angles portaient les statuettes des quatre évangélistes avec socles et dais gothiques. Les bas-reliefs de marbre provenaient de l'abbaye de Corbie ; l'un représente la Cène, l'autre, l'Adoration des Mages ; des inscriptions relatent le nom du donateur, Claude de Caurrie, prévôt de l'église de Corbie, et la date du présent, 1579. Claude de Caurrie est figuré agenouillé sur un prie-dieu, près de la Crèche, dans le bas-relief de l'Adoration des Mages. L'intérêt qu'offrent ces sculptures nous fait espérer qu'elles trouveront place dans la décoration de la nouvelle église, et leur mérite artistique nous a fait penser qu'elles étaient dignes d'être reproduites dans ce recueil.

Le retable de l'autel était formé par une sorte de portique, occupant tout le fond du bas-côté. On s'était efforcé de donner à ce décor architectural les caractères du gothique flamboyant. Au centre, une large baie ogivale, agrandissement de l'ancienne fenêtre, permettait au regard de pénétrer dans un édicule polygonal, éclairé par le haut au moyen de ce système qui consiste à dissimuler le lanterneau par lequel pénètre la lumière, système que les architectes qualifient du nom de *jour céleste*. Cet effet théâtral est sévèrement réprouvé par tous les hommes de goût (1). La Vierge de Blasset se dressait au centre de cette rotonde et la blancheur du marbre se détachait sur le fond polychromé des parois. Tous les ornements sculptés de la chapelle étaient l'œuvre des frères Duthoit. On s'était servi pour faire le degré de l'autel, d'une ancienne tombe en pierre de liais, dont la gravure était très usée. Près de cet autel avait été placé, dans ces dernières années, un grand bas-relief en chêne sculpté représentant un cœur enflammé au milieu d'une gloire : cette œuvre paraissant dater du XVIIIe siècle n'était pas dépourvue de mérite.

La bénédiction solennelle de la chapelle ainsi décorée se fit en grande pompe le 8 décembre 1835, jour de la fête de l'Immaculée-Conception. Dans ces dernières années, M. l'abbé Debaumont, curé-doyen de Saint-Remi, fit appliquer contre la muraille de la chapelle, près de l'autel, du côté de l'épître, une inscription gravée

(1) « Ce moyen d'introduire la lumière ne peut, dit Léon Vaudoyer, juge bien compétent sur la matière, convenir dans les monuments. L'architecture possède assez de ressources en elle-même pour ne pas s'écarter de la sévérité et, pour ainsi dire, de la bonne foi qui lui convient. » *Études d'architecture en France*, Magasin Pittoresque, t. XVIII, p. 301. — Une disposition analogue à celle de la chapelle de Saint-Remi, calquée elle-même sur l'autel de la Vierge à Saint-Sulpice de Paris, a encore été employée à Amiens dans la chapelle absidale de l'église Saint-Jacques.





BAS RELIEFS PROVENANT DE L'ABBAYE DE CORBIE

sur une plaque de marbre et rappelant l'origine de l'*ex-voto* du grand Condé (1).

La partie qui subsiste encore de la vieille église des Cordeliers renferme un monument d'une médiocre importance, mais qui néanmoins mérite d'attirer pendant quelques instants l'attention du visiteur. Au bas de la nef collatérale, non loin de la porte d'entrée, dans un endroit rendu fort obscur par la saillie de la tribune des orgues, une niche creusée dans la muraille abrite un groupe de figures en pierre peinte, représentant le Christ mis au tombeau. Le corps inanimé de Jésus repose sur les genoux de Marie assise entre deux saintes femmes : l'un des bras du Sauveur est replié sur sa poitrine, l'autre tombe presque perpendiculairement, avec la raideur cadavérique ; toute l'anatomie est bien traitée. L'expression douloureuse du visage de la Vierge et des deux saintes femmes qui l'accompagnent est rendue avec beaucoup de vérité. L'une des pieuses compagnes de Marie lève vers le ciel ses mains jointes avec un geste de désespoir très naturel. Ce groupe n'est qu'une partie d'un ensemble plus considérable de statues qui décorait jadis le tombeau de Jehan de Canteleu, seigneur d'Orbendas, de Naves et de Séronville, décédé le 22 janvier 1538, et enterré devant ce sépulcre.

Non loin de là se trouvait adossée contre la muraille, entre les deux premières fenêtres de l'église, une statue colossale de saint Christophe, qui a depuis longtemps disparu. Le socle portant les armes de la famille de Saveuse, rappelait sans doute le donateur de cette image.

La tribune et le buffet d'orgues qui remplissent la première travée voisine du portail, n'ont rien de remarquable, mais l'instrument est de haute valeur au point de vue musical ; il a été fort habilement restauré et augmenté il y a une vingtaine d'années par M. Deldine, facteur à Amiens.

Les fonts baptismaux, la chaire, les confessionnaux, les tableaux du Chemin de la Croix, ne présentent aucun intérêt ; il en était de même des deux petits autels placés obliquement à droite et à gauche de l'entrée du chœur et dédiés l'un à saint Joseph, l'autre au Sacré-Cœur.

En 1834, des boiseries sans caractère avaient été appliquées sur les murailles de la nef principale et du bas-côté : en plus d'un endroit elles recouvraient des peintures, des sculptures et des inscriptions intéressantes que la démolition a rendu au jour dans la partie qui vient de disparaître et qui ont été relevées avec soin par M. Robert de Guyencourt.

Le trésor de l'église Saint-Remi est assez riche en ornements sacerdotaux et en vases sacrés, mais le seul objet qui puisse offrir de l'intérêt aux archéologues est un buste d'évêque en cuivre argenté, renfermant une relique du saint patron de la paroisse, et aussi des reliques de saint Firmin, premier évêque d'Amiens (2).

(1) Nous croyons, avant de terminer ce que nous avions à dire concernant la Vierge de Rocroy, devoir mentionner un fait qui se rattache à l'histoire de cette œuvre d'art. En 1853, lorsque la Société des Antiquaires de Picardie obtint du gouvernement impérial l'autorisation de faire une loterie destinée à couvrir les frais de construction d'un musée à Amiens, elle choisit, pour former le lot principal, une reproduction en argent de Notre-Dame de la Victoire. La réduction de la statue fut opérée dans des proportions très convenables par les frères Duthoit. La fonte et la ciselure furent faites dans les ateliers de M. Turquet, fondeur à Paris ; cet objet d'art représentait une valeur de 10000 francs. La statue reposait sur un lingot d'or de 90000 francs qui lui servait de socle et complétait la somme de 100000 francs, valeur assignée au lot principal de la loterie. Nous ignorons ce qu'est devenue la statue d'argent qui, lors du tirage du 4 juin 1854, était échue par la voie du sort à M. Pinot, graveur sur bois à Courbevoie.

(2) « La relique de saint Remy est une phalange de sa main, de cette main qui baptisait la France. » — Extrait du discours adressé le 5 octobre 1884 à Mgr Jacquenet, évêque d'Amiens, lors de la première visite du prélat à l'église Saint-Remy, par M. l'abbé Debeaumont, curé de la paroisse. — *Notice historique....* par le président de Roquemont, p. 6.

Ce reliquaire paraît dater des premières années du xvii[e] siècle ; il provient de l'abbaye de Lerins à laquelle il avait été offert par un abbé du Mont-Cassin, et a primitivement contenu des reliques de saint Aigulphe, abbé et martyr, ainsi que le constate une inscription gravée sur le socle. Il a été donné à l'église Saint-Remi, postérieurement à 1870, par M. le vicomte Joseph de Rainneville.

Les humbles enfants de Saint-François se montrèrent toujours accueillants pour la classe pauvre et pour les ouvriers : chaque semaine ils distribuaient à la porte de leur couvent d'abondantes aumônes, et ils étaient heureux d'ouvrir les portes de leur église pour la célébration des fêtes corporatives, jours auxquels les gens de métier aimaient à appeler sur leurs travaux, par l'intercession d'un patron particulier, les bénédictions du Ciel. M. le Président de Roquemont (1) donne la nomenclature des fêtes patronales qui se célébraient aux Cordeliers : nous y renverrons le lecteur, en faisant remarquer toutefois que plusieurs corporations, pour divers motifs, changèrent, dans le cours des âges, l'endroit où ils faisaient dire leur messe festivale, ce qui amène une certaine confusion dans les listes, d'ailleurs si intéressantes, du lieu des solennités corporatives.

Des confréries pieuses avaient leur siège aux Cordeliers : la plus importante était celle du Cordon de saint François qui se réunissait chaque troisième dimanche du mois pour entendre un sermon, suivi d'une procession (2). Plus tard, quand l'église conventuelle fut transformée en paroisse, on y restaura d'anciennes confréries qui existaient avant la Révolution dans l'église Saint-Remi : M. de Roquemont mentionne les confréries du Saint-Sacrement (rétablie le 1[er] octobre 1801) ; de la Croix et du Sacré-Cœur (3). De nos jours, une association de prières établie en l'église Saint-Remi en faveur des âmes du Purgatoire a été élevée au titre d'Archiconfrérie de Notre-Dame du Suffrage par un bref du Pape en date du 22 mars 1859.

Saint-Remi paraît avoir été la première église du diocèse d'Amiens où se sont faits publiquement les exercices du mois de Marie, qui y furent inaugurés en 1817 et ont lieu aujourd'hui dans presque toutes les paroisses (4).

Au début de la Révolution, ce fut dans l'église des Cordeliers que, le 30 mars 1789, les trois ordres du Bailliage d'Amiens se réunirent pour nommer des députés aux Etats-Généraux. Le 22 septembre de l'année suivante on célébra dans la même église un service solennel pour le repos de l'âme des quatre cents citoyens qui venaient d'être tués à Nancy au cours d'une sédition ; le P. Mazerolles, docteur en théologie, ancien provincial des Cordeliers, prononça une oraison funèbre dans le style du temps.

La disposition du vaisseau de l'église Saint-Remy prêtait peu au déploiement des cérémonies religieuses : il y eut pourtant plusieurs fois des solennités extraordinaires qui attirèrent un grand concours de fidèles. Dusevel cite notamment les offices pontificaux célébrés par les archevêques d'Aix et d'Avignon, Messeigneurs de Bausset-Roquefort et Morel de Mons, durant le séjour que ces prélats firent à Amiens au mois d'avril 1828.

(1) *Notice historique sur l'église Saint-Remi*, p. 18. — Cf. Goze, *Histoire des Rues d'Amiens*, t. IV, p. 122.

(2) Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, t. IV, p. 490.

(3) *Notice historique.....*, p. 18.

(4) Corblet, *Hagiographie.....*, t. IV, p. 490.

Il ne nous reste plus qu'à rappeler un douloureux souvenir ; nous céderons pour ce faire la parole à M. de Roquemont :

« Dès le début de l'occupation de la ville par les Allemands, au commencement de décembre 1870, le général ennemi s'emparait, malgré les protestations de l'évêque d'Amiens, Mgr Boudinet, de l'église Saint-Remi pour y célébrer, à l'usage des soldats prussiens, les cérémonies du culte luthérien. Le clergé et les fidèles se virent par suite privés de leur église pendant huit mois. Ils reçurent à la chapelle de la Providence une généreuse hospitalité. C'est dans cette chapelle qu'a eu lieu le service funèbre d'un illustre enfant de la paroisse, le commandant Fernand de Troussures, tombé glorieusement à Loigny, en combattant sous l'étendard du Sacré-Cœur.

Le samedi 22 juillet 1871, les troupes allemandes ayant complètement évacué la ville, la paroisse a pu rentrer en possession de son église. Cette prise de possession a été précédée des cérémonies prescrites pour lever l'interdit que Monseigneur avait du porter contre le temple catholique, devenu l'asile attitré de l'hérésie. Cette cérémonie a consisté dans l'aspersion de l'église au dehors et à l'intérieur et dans le chant de prières appropriées à la circonstance. L'abbé Fallières (1), délégué par l'évêque, l'a terminée par des paroles vibrantes de foi et de patriotisme (2). »

Edmond SOYEZ

(1) Aujourd'hui évêque de Saint-Brieuc.
(2) *Notice historique*....., pp. 28-29.



Pieta du tombeau de Canteleu

CANTON DE POIX

NOTICES PAR M. ROUX



POIX

Par-dessus les murs du château qui dominait le bourg de Poix et la vallée où il est assis, se dresse encore sa gracieuse église, touchant symbole de la stabilité de la religion survivant à la ruine des institutions humaines.

La forteresse disparue avait, comme la petite cité, une certaine importance au XIIe siècle (1). D'après un ensemble de pièces auxquelles leur défaut d'authenticité (2) n'enlève point la valeur d'indications assez sérieuses Gautier Tyrel III, seigneur du lieu, fonda dans les premières années de ce siècle, sur l'emplacement de la paroisse actuelle, un prieuré qu'il donna à l'abbaye de St-Quentin de Beauvais.

Construisit-il à cette époque l'église dédiée à S. Denis où les chanoines réguliers envoyés de ce monastère allaient célébrer l'office divin ? Les termes des chartes auxquelles nous venons de faire allusion permettent de le croire ; il se peut toutefois que les religieux aient simplement pris possession d'une chapelle déjà édifiée selon l'usage du temps, dans la baille extérieure du château pour les besoins de la population qui devait y trouver un abri à la première alarme (3).

En tous cas ils ne purent pas jouir longtemps en paix de cette fondation. Presque aussitôt après leur arrivée, les habitants du pays de Bray, alors occupé par les Anglais, nos éternels ennemis, se présentaient devant les murs du château de Poix conduits par Vesron de Galicules et mettaient le feu à la ville

(1) M. l'abbé Delgove, membre titulaire non résidant, a publié une bonne histoire de *Poix et ses Seigneurs* dans les Mémoires in-8° de la Société, t. XXV, pp. 287-549.

(2) Sur l'authenticité de ces chartes voir Delgove, *loc. cit.*, pp. 310 et s. — Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, t. II, pp. 434 et s. Elles sont déposées aux archives de l'Oise.

(3) La charte attribuée à S. Geoffroy, et par laquelle il aurait confirmé en 1119 la donation de Gautier. Tyrel III, s'exprime ainsi : « Quidquid ipse Gualterus eidem ecclesie in dotem in dedicatione ipsius contulit. » D'autre part elle mentionne parmi les droits cédés au prieuré les hôtes que l'église possédait « in prefato castro hospites quos ecclesia *habebat* », ce qui semble indiquer qu'une église existait déjà au même endroit.

et à l'église du prieuré. Leur chef ne tarda point à se repentir de son crime, car une charte, attribuée à S. Geoffroy quoique datée de 1121, nous apprend qu'il promit de réparer les dévastations dont il était l'auteur. Il s'y engagea même sous la foi du serment vis-à-vis de Gautier Tyrel plus affligé du sort de l'église que des ravages soufferts par le reste de son domaine ; ses propres libéralités la lui avaient rendue chère.

N'ayant pu tenir sa promesse, Vesron abandonna à St-Denis le quart de la terre de « Pulterias ». Grâce à cette transaction et sans doute aussi à de nouvelles largesses que leur fit Gautier Tyrel, si nous en croyons un titre présenté comme remontant à 1127, les chanoines réguliers furent à même de relever promptement leur église.

Les auteurs qui se sont occupés de notre monument voudraient que la partie inférieure de son clocher appartînt à cette reconstruction (1), mais son aspect n'autorise point cette conjecture. Tout au plus aurait-elle quelque vraisemblance pour un reste d'archivolte encastré dans la maçonnerie du contrefort qui en soutient l'angle sud-est. Seul ce débris aurait traversé heureusement les guerres qui par deux fois allaient livrer aux flammes le château.

En 1346 Edouard III, roi d'Angleterre, après son échec devant Beauvais, regagnait furieux les bords de la Somme brûlant tout sur son passage. Le 20 août, quelques jours avant la bataille de Crécy, il détruisit la ville et le château de Poix (2). C'est dans ce désastre, où la petite cité perdit ses titres et jusqu'aux chartes de ses libertés communales, que disparurent probablement les archives du prieuré dont on reconstitua par la suite tant bien que mal les pièces les plus importantes dans les copies qui seules nous sont parvenues et dont nous avons parlé plus haut.

Le monarque anglais n'avait peut-être pas renversé de fond en comble le château, car on n'aurait guère eu le temps de le relever avant qu'en 1358 il devînt la proie des Jacques (3).

Ce n'était pas tout, un siècle plus tard Charles le Téméraire abandonnant le siège de Beauvais assouvit sa rage sur les pays voisins et incendia le 24 juillet 1472 les deux châteaux et la ville de Poix (4).

L'histoire de ces calamités est commune à tous les pays situés sur le parcours habituel des Anglais et de leurs alliés ; elle nous explique en partie la rareté des édifices antérieurs au XVe siècle dans notre département, de même que l'efflorescence

(1) Voir Delgove, *loc. cit.*, p. 292.

(2) *Chronique normande du XIVe siècle*, édition de la Société de l'histoire de France, in-8°, p. 79. — Froissart s'exprime ainsi : « Si furent cil de le ville de Pois fierement envay et li doi chastiel abatu. » (liv. I, § 265, édit. Société de l'hist. de France, t. III, p. 154 et sommaire p. XLII, texte et note 5). Le manuscrit d'Amiens porte : « Chil de l'ost... ardirent le ville et le castiel si netement qu'il n'y demora maison » (*Ibid.*, p. 386) et le manuscrit de Rome : « Et fu la ville de Pois toute arse et li doi chastiel ars et abatu.... » (*Ibid.*, p. 388).

(3) « Bien III mil d'iceulz Jaques alérent ardoir et destruire le chastel de Pois... » (*Chronique normande du XIVe siècle*, p. 129). — *Continuateur de Guillaume de Nangis*, édit., Soc. de l'hist. de France, t. II, p. 200. — Ils ne le brûlèrent peut-être qu'en partie car ils l'occupèrent quelque temps et ne l'abandonnèrent que moyennant une lourde rançon d'apres une charte qui se trouve aux archives nationales (Sect. jud., Reg. dits *Jugés du parlement*, X, 277) ; d'ailleurs le continuateur de Guillaume de Nangis (*loc. cit.*) se contente de dire : « Et transeuntes ultra Pisas et castrum cœperunt »...

(4) « Quant le duc veit qu'il ne povoit riens gaigner devant Beauvais, il se partist à toutte son armée et s'en vint à Poix : là, fist bruller la ville et le chasteau... » (Jean de Wavrin, *Anchiennes Cronicques d'Engleterre*, publiées par la Société de l'histoire de France, t. III, p. 293).

de l'architecture gothique flamboyante partout empressée à remplacer ceux qui avaient été détruits (1).

Ne nous en plaignons pas ; en rasant l'ancien sanctuaire du prieuré, ses ennemis ont donné libre carrière aux artistes du début du XVIe siècle dont nous pouvons contempler dans son unité sans mélange une des plus élégantes conceptions.

Si aucun document ne nous révèle la date exacte à laquelle furent exécutés la nef et les transepts, une inscription gravée sur les murs du chœur assigne à l'année 1540 la construction de cette partie du monument ; or il est trop manifestement sorti tout entier d'un même plan pour que le reste de l'œuvre ne soit pas contemporain.

La nouvelle église ne sera plus exposée aux déprédations de l'étranger, mais l'ennemi est désormais à l'intérieur. Imposée au clergé par un abus du pouvoir royal, la commende ne tarde pas à entraîner dans le prieuré, comme dans tous les établissements ecclésiastiques, ses inévitables désordres. Les religieux n'y résident plus en nombre suffisant et l'abbaye de St-Quentin n'y détache guère qu'un prieur curé. Bientôt même les évêques d'Amiens se voient obligés d'y établir, pour assurer le service de la paroisse, des vicaires perpétuels salariés par les prieurs commendataires qui remplissent les fonctions curiales ; mais les offices ne se célèbrent plus, les fondations ne sont pas acquittées, les titulaires du prieuré lésinent sur les réparations et cherchent à en mettre la plus grande part à la charge des habitants sous prétexte que l'entretien de la nef incombe aux paroissiens.

Déjà, pour mettre un terme à ces abus, Jean de Soissons, seigneur de Poix, qui avait émis la prétention de confisquer le prieuré faute par les religieux d'acquitter les charges de la fondation dont ils jouissaient, faisait le 22 août 1489 avec l'abbé de St-Quentin une transaction accordant de nouveaux dons aux chanoines réguliers afin d'augmenter leur zèle pour l'office divin et stipulant qu'ils auraient à dire une messe basse chaque dimanche après matines et à faire l'eau bénite en y joignant l'oraison de S. Quentin. Ils étaient tenus en outre de chanter tous les jours après leur grand'messe le *De Profundis* avec trois oraisons pour le repos de l'âme du seigneur et de ses prédécesseurs (2).

Ces engagements furent-ils exécutés fidèlement ? En tous cas un arrêt rendu en 1599 à la requête du prieur commendataire, messire Hennequin de Bray, nous apprend que les curés de St-Denis et de St-Martin, autre paroisse de Poix, appartenant tous deux à l'abbaye de St-Quentin de Beauvais et rétribués par le prieur, étaient chargés alors de chanter alternativement l'office canonial dans l'église du prieuré les dimanches et fêtes au lieu et place des chanoines réguliers qu'ils remplaçaient ; en outre le curé de St-Martin devait remplir les fonctions de sous-diacre à St-Denis aux messes paroissiales et y porter chape les jours solennels avec un clerc que l'abbé de St-Quentin y entretenait pour compléter le personnel insuffisant. C'est leur négligence qui, sur les représentations des fidèles mécontents, détermina le prieur à leur rappeler leurs obligations par la voie judiciaire. Plus tard les paroissiens de St-Denis eurent à se plaindre que leur curé manquât souvent

(1) Toutefois il conviendrait peut-être aussi de tenir compte d'une autre cause, le dédain des populations du XVIe siècle pour les constructions romanes trop sombres et d'un aspect trop lourd à leur gré. M. Lefèvre-Pontalis dit qu'au XVIe siècle on vit se produire une véritable fièvre monumentale qui ne s'était pas manifestée à un pareil degré depuis le XIIe siècle (*Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons aux XIe et XIIe siècle*, Paris, Plon, 1894, in-f^o, p. 6).

(2) Delgove, *loc. cit.*, p. 414. Archives du prieuré.

à ses fonctions de diacre à l'office paroissial dans sa propre église, et au XVIII[e] siècle ils protestaient derechef contre ces abus incurables (1).

La cause véritable de ces récriminations était peut-être plutôt l'omission de cérémonies dont la solennité traditionnelle tenait à cœur aux hommes de ce temps, qu'un véritable relâchement dans le service divin.

On s'expliquerait difficilement en effet que la direction de curés peu fervents eût permis à la confrérie du Saint-Sacrement établie dans leur église d'atteindre une prospérité telle qu'elle comptait de 200 à 300 membres recrutés dans toutes les classes de la société. Mgr de la Motte, évêque d'Amiens, ne dédaigna point de s'inscrire parmi eux en 1738. Ce prélat « ayant été témoin dans le cours de ses « visites de la piété des habitants leur accorda pour tous les jeudis de l'année « l'exposition du Saint-Sacrement à la messe et au salut. » Jusque-là elle n'avait lieu que le premier jeudi du mois et aux fêtes de S. Antoine et de S. Hubert.

A côté de cette confrérie on érigea en 1727 celle du Rosaire qui prit aussi quelque développement (2).

Si la commende était une institution toujours vicieuse, ses inconvénients diminuaient parfois suivant la générosité des titulaires investis des bénéfices. Parmi les prieurs commendataires de Poix (3), il y en eut comme Antoine de Créqui, qui embellit son église (4), ou comme Guillaume Salet, qui apporta un grand soin à la gestion du prieuré et à qui nous sommes redevables de nombreuses indications sur l'état de notre monument et les réparations qu'il y fit exécuter.

Cela contraste heureusement avec l'incurie de ceux qui, après avoir loué pour 2400 livres le produit net du bénéfice évalué à 2256[l], l'abandonnaient à la rapacité du fermier avide de garder par des économies sordides la plus grosse part du revenu brut de 4290[l] (5).

A la fin du XVIII[e] siècle André Touchy, sieur de St-Sauveur de Nantes, qui négligeait de réparer l'église et d'y faire célébrer le service divin par un nombre suffisant d'ecclésiastiques, y fut condamné par deux arrêts du Parlement des 6 mai et 3 septembre 1783. Il n'exécuta que les réparations et obtint du prince de Poix le droit de consacrer à l'hôpital les ressources destinées autrefois à la célébration du culte, peu nécessaire, d'après lui, aux paroissiens en raison de la facilité qu'ils avaient de trouver les secours spirituels dans les autres paroisses d'une localité peu étendue (6). Triste décadence d'une église qui pourtant était le chef-lieu du doyenné de Poix (7) et où les curés s'assemblaient pour leurs chapitres et la distribution des saintes huiles le mardi après le dimanche de Quasimodo !

Mais bientôt, en août 1789, elle fut fermée au culte définitivement par la Révolution après le départ pour l'exil du curé Jumel exposé par sa fidélité à la persécution. Il eut la consolation d'y rentrer le 11 mai 1812. Sous le vocable de l'Assomption, elle était devenue la seule paroisse du bourg, Notre-Dame et St-Martin ayant disparu dans la tourmente.

(1) Delgove, *loc. cit.*, pp. 515, 521.

(2) Delgove, *loc. cit.*, p. 514.

(3) Delgove, *loc. cit.*, p. 535.

(4) *Ibidem.*, p. 450.

(5) Ce bail du 8 fév. 1730 fut consenti par Mgr Phelypeaux, évêque de Lodève, à Pierre Place (Delgove, *loc. cit.*, p. 510).

(6) Delgove, *loc. cit.*, p. 522.

(7) Il comprenait 70 autels et 4 prieurés avant que le 11 avril 1639 Mgr Lefevre de Caumartin lui prît 22 paroisses pour en former un nouveau doyenné dont le siège fut établi à Grandvilliers.



Église de Poix — Abside et transept nord

Partant de la rue Porte Boiteux qui passe au fond de la vallée, montons à l'église en suivant la rampe qui longe les murs du château pour aboutir à son ancienne porte (1). En y arrivant le chemin fait un coude pour la franchir. Aussitôt après l'avoir dépassée on trouve à sa droite la façade de l'édifice.

Son plan, orienté du sud-ouest au nord-est, forme une croix latine. Il comprend un vaisseau unique pourvu d'un transept également simple et terminé par une abside.

Hors œuvre, dans l'angle nord-est du transept et du chœur, se trouvait la chapelle seigneuriale communiquant avec ce dernier par une grande arcade percée au-dessous de sa fenêtre de gauche.

Dans l'angle sud-ouest de la nef et du transept méridional s'élève le clocher qui actuellement ne dépasse pas la hauteur du reste de l'église.

Quant à la sacristie elle est de construction récente.

L'église a une longueur totale de 34 m. 12 c. dans œuvre, une largeur de 8 m. 04 dans la nef, de 23 m. 40 au milieu du transept et de 7 m. 95 dans le chœur. Sa hauteur sous voûtes est de 13 m. 70. Elle est construite en craie de moyen appareil posé à joints vifs.

Une plinthe chanfreinée fait le tour du monument qui est encore ceint d'un larmier passant sous l'appui des fenêtres. A la hauteur de leurs impostes règne un second larmier qui pourtourne leurs archivoltes. Enfin la muraille est couronnée

(1) L'abbé Delgove (*loc. cit.*, pp. 408-486) donne cette porte comme celle du château ; l'absence de tout plan de nature à fournir sur ce sujet une indication nous empêche de vérifier cette assertion.

d'une jolie corniche évidée d'une gorge dans laquelle court un bâton écoté, enroulé d'un ruban, motif favori de l'ornementation de cette époque que l'on retrouve à Frettemole, dans une tribune de St-Leu à Amiens et dans beaucoup d'autres édifices ; la moulure supérieure de la gorge est surmontée d'une tablette. La corniche se voyait mieux avant qu'on n'eût fait déborder le toit d'un demi-pied de plus en établissant une couverture neuve d'ardoises en 1738 et 1739 (1). Heureusement elle traverse les pignons de la façade et des transepts où l'on peut l'examiner à loisir.

Des contreforts massifs, carrés, à une seule retraite en glacis muni d'un larmier, et terminés en bâtière dont les rampants ornés d'un crochet de feuillage se réunissent sous un fleuron, neutralisent la poussée des voûtes des deux côtés de la façade, entre les fenêtres de la nef, aux angles extérieurs des transepts et de l'abside (2).

La nef, composée de trois travées, est fermée à l'ouest par une façade droite surmontée d'un pignon. Au bas s'ouvre le grand portail formé d'une arcade en tiers-point dans laquelle sont percées deux baies en anse de panier séparées par un trumeau et dominées par un tympan uni.

L'ornementation de cet ensemble est des plus gracieuses. Le système général consiste à abriter sous une saillie d'un profil en doucine toutes les moulures et les sculptures délicates qu'elles renferment, à commencer par les deux baies des portes dont les archivoltes et les piédroits sont garnis d'un cordon de feuillages se déroulant au fond d'une gorge profonde que bordent à sa partie inférieure de souples moulures. Le tout redescend des deux côtés jusqu'à des bases prismatiques reposant elles-mêmes sur l'embasement général de l'édifice.

Des bases analogues portent le trumeau, espèce de pilier octogone, aux angles munis de minces colonnettes engagées et reliées par leurs faces pleines. Au niveau du sommet des portes le pilier est interrompu par un cul-de-lampe sculpté d'un feuillage analogue à celui dont les baies sont encadrées. Goze y a vu un *Ecce homo* aujourd'hui déposé dans l'intérieur de l'église et qui d'après lui avait pris la place d'une statue de Job, patron de la maladrerie de Poix (3). Un renfoncement était ménagé dans le tympan pour la recevoir plus commodément. Enfin un dais d'une grande richesse couronne la niche et perd ses clochetons dans les moulures de la grande arcade.

Celle-ci présente une voussure peu profonde, subdivisée en trois éléments en retraite l'un sur l'autre et séparés par des gorges de manière à produire l'effet de trois archivoltes quoique taillés dans l'épaisseur d'un seul rang de claveaux. Dans la première gorge court une branche de vigne reconnaissable à ses raisins et à ses feuilles finement exécutées. Sur les deuxième et troisième plus profondes se détachent des redents sortis de l'arête qui les sépare, enfin la dernière moins large reproduit la disposition et la sculpture de la première. Toutes les quatre trouvent un cadre

(1) Inventaire d'actes, titres et mémoires touchant le prieuré de St-Denis de Poix diocèze d'Amiens en Picardie pour M. Guillaume Salet, prieur commendataire dudit prieuré, p. 245.

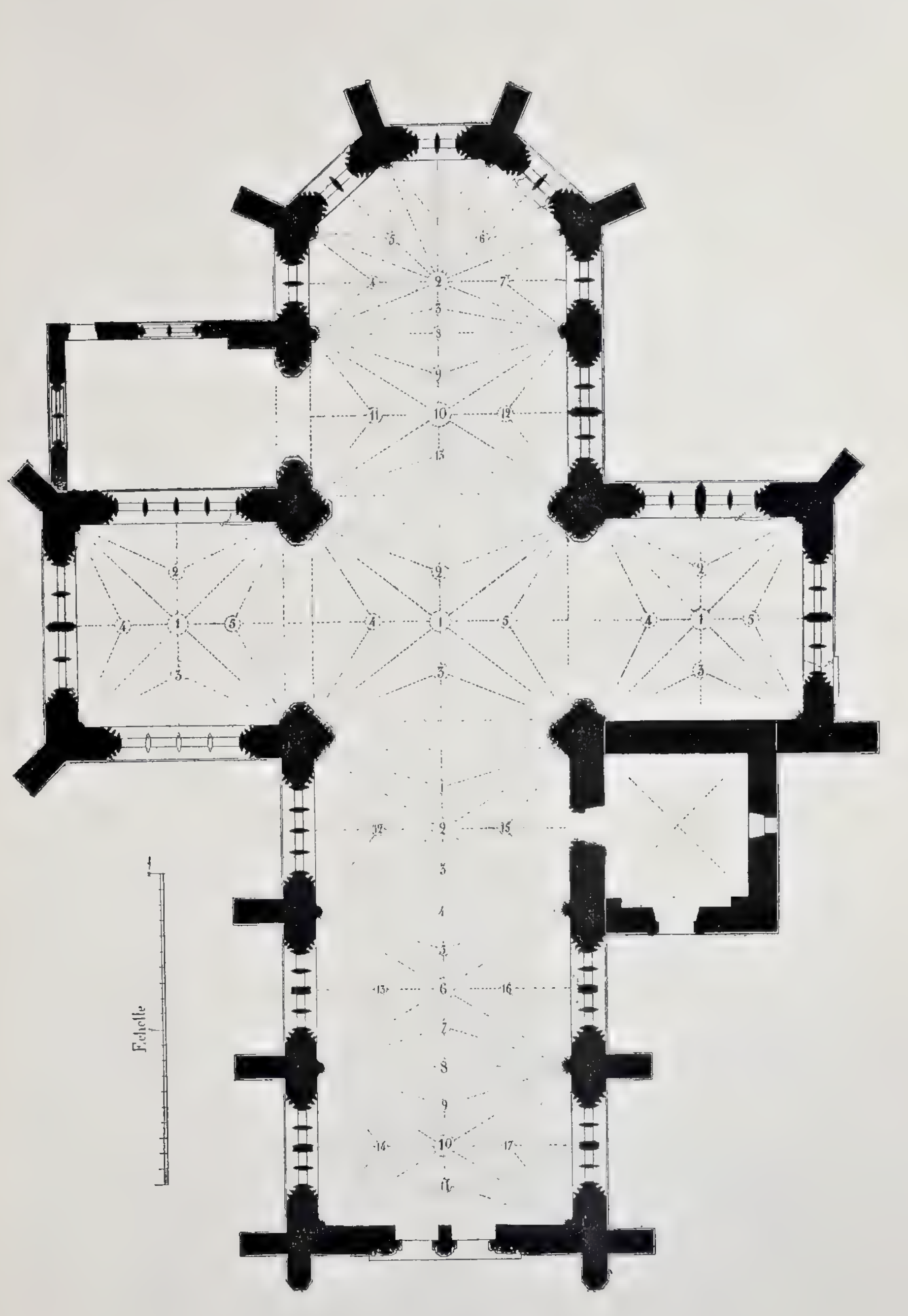
(2) C'est de ces contreforts qu'il s'agit sans doute dans l'*Inventaire* (p. 284), quand il mentionne : « Refection des pilliers du chœur en maçonnerie, 6 août 1756 : 54 l 16 s ; plomb et couvreur, Jean Hesse, couvreur, qui a employé le plomb cy-dessus en noques et autres ouvrages tant auxdits pilliers qu'à la sacristie par sa quittance du 22 sept. 1756 : 6 l 4 s ».

(3) Notice sur *Poix* p. 18, dans les *Eglises, Châteaux, Beffrois et Hôtels de ville les plus remarquables de la Picardie et de l'Artois* Amiens, Caron gr. in-8° 1846, t. I. — M. l'abbé Armand nous apprend que cet *Ecce homo* provient d'une petite chapelle qui se trouvait à l'entrée de Poix et qui fut démolie lorsqu'on modifia la route. Il paraît que, d'après la tradition, c'était bien la statue de Job qui occupait cette niche.



EGLISE DU PRIEURÉ DE SAINT-DENIS À POIX

Portail principal



PLAN DE L'ÉGLISE DE POIX

heureux dans le larmier inférieur du monument, qui se redresse pour épouser leur contour et former comme une cinquième archivolte dont le dos porte une série de crochets de feuillages, et dont la gorge renferme aussi une guirlande semblable aux autres, quoique un peu plus grosse. Tandis que le haut de son arc brisé affleure une moulure analogue à celles déjà examinées et traversant la façade dans toute sa largeur, deux branches, toujours pourvues de la même ornementation, s'en séparent pour aller former au-delà de ce cordon une pointe d'accolade très élevée qui après un rétrécissement se termine en fleuron.

A partir du larmier inférieur le mur de la façade est tapissé de deux arcatures. Leurs compartiments superposés se prolongeaient en accolades au-dessus du cordon mis à cet endroit pour limiter la décoration qui accompagnait le portail. L'architecte a eu tort d'arrêter là l'essor de son imagination et de laisser la façade complètement nue jusqu'à la corniche qui la traverse et la sépare du pignon dont les rampants présentent à de trop grands intervalles des animaux en guise de crochets (1).

Enfin une croix antéfixe est placée au sommet.

Deux contreforts situés sur le prolongement exact des murs de la nef se dressent des deux côtés de la façade. Dans chacun d'eux est creusée une niche de même composition que celle du trumeau, mais couronnée d'une pyramide en pierre, à jour, aux arêtes ornées de crochets. Seule la niche de gauche abrite encore la statue d'un évêque martyr portant entre les mains sa tête mitrée (2).

Dans une direction perpendiculaire à ces deux contreforts, deux autres soutiennent le mur de façade et lui auraient sans doute assuré une stabilité suffisante si en vue d'inhumations l'on n'avait eu l'imprudence de pratiquer à son pied des affouillements qui l'ébranlèrent (3). Dès 1608 il devint nécessaire de le réparer.

Au commencement du XVIII[e] siècle une partie de la voûte qui touchait le pignon tomba, et le reste de ce compartiment se fendit « jusqu'à l'intersection des premières ogives ». Un expert déclara nécessaire d'ancrer le portail en dehors d'un pilier à l'autre (4) et proposa même une modification dont l'effet désastreux devait causer une certaine répugnance aux paroissiens. Le maître-maçon s'en rend compte, car il en parle timidement : « Suivans mon avis, dit-il, si les messieur de la Fabbrique et abitans consente, c'est de desmollir la pointe du pignon jusque a la auteur de la bordure de la couverture.... et y faire un tois de couverture rabatu. » Heureusement ses clients n'y consentirent point et se refusèrent même probablement à

(1) Une partie de ces sculptures a été refaite lors de la restauration du pignon en 1843. « Les feuilles frisées, chimères et croix dont sont ornées plusieurs des pierres qui doivent être placées aux rampans du pignon principal, le goût et la valeur avec lesquels tout annonce que la restauration du portail aura lieu méritent de justes éloges à l'entrepreneur. » (Lettre de Dusevel du 14 août 1843. Arch. de la Somme, série T, liasse des monum. historiques) « Ses branches sont terminées à leur extrémité par quatre crochets qui en font une croix recroisettée comme celle qui figure sur l'écusson des Tyrrel » (Goze, *loc. cit.* p. 18).

(2) D'après M. l'abbé Armand, ce martyr serait S. Denis, ancien titulaire de l'église, et cette statue aurait occupé autrefois le maître-autel.

(3) « Les fondations des piliers butants et du portail sont peu profondes, elles sont assises sur le craon sans pilotis ; on a fait inhumer en face du portail, on a creusé les fosses jusque sous la fondation du pilier qui supporte l'arcade en ogive, on a enlevé l'empâtement et une partie des fondations qui sont faites en moellons non essemillés et petits... » (Rapport de M. Lion en 1842. Arch. de la Somme. Série T. Liasse des monum. historiques).

(4) Le « devis des ouvrages quy sont à faire au portaille et pignon et à la vouste de l'esglise » n'est pas daté, mais en marge une note d'une écriture plus récente nous apprend que « cecy a été fait du tems de M. Corbeau », agent du comte de Noailles, à une époque contemporaine de Guillaume Salet, prieur commendataire. (Cette pièce n'est pas encore cotée, le classement des archives départementales n'étant pas encore fait pour les fonds auxquels elle appartient.)

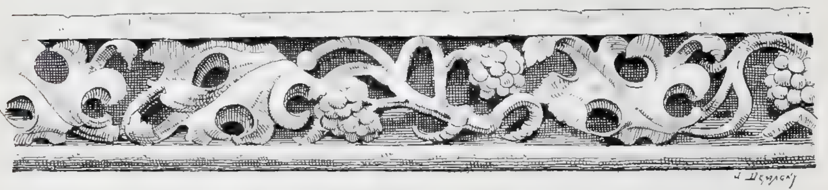
l'établissement d'un chaînage de fer extérieur, car le 3 juin 1728, après visite des lieux, l'évêque d'Amiens ordonna qu'il serait mis un bandage de fer au-dessous de la voûte de la nef proche le pignon d'icelle pour en maintenir la maçonnerie qui menaçait ruine (1).

Vers 1755 les voûtes des transepts et de la partie voisine de la nef menacent ruine, il en tombe des pierres, et les curé et marguilliers de St-Denis s'adressent derechef à l'autorité, qui, après une visite, prescrit les réparations indispensables tant à ces voûtes qu'au clocher (2).

Vers 1840 l'état de la façade de l'église donnait encore de graves inquiétudes (3); deux grandes lézardes se montraient encore, une autre affectait le contrefort de droite dont le décollement entraînait le mur qu'il aurait dû soutenir (4).

On procéda à une restauration urgente qui eut l'inconvénient de laisser sous forme de pierres d'attente seulement épannelées des lacunes regrettables dans la sculpture (5).

L'ordonnance de notre façade se retrouve à peu près identique à l'église de Frémontiers et avec quelques modifications à celle de Frettemolle. Il n'est pas jusqu'au portail de Bergicourt qui, dans des dimensions moindres, ne reproduise le genre d'ornementation que l'on y remarque. Cette similitude atteste que ces édifices ont été construits en même temps et sans doute par le même architecte.



FRISE DU LARMIER INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

Pénétrons maintenant dans l'intérieur.

La nef est partagée en trois travées par des piles engagées formées uniquement de la réunion en demi-cercle des nervures qui soutiennent la voûte. Suivant une mode assez répandue en ce temps elles descendent sans rencontrer de chapiteaux jusqu'aux bases prismatiques auxquelles succède à environ 1 m. du sol une plinthe octogonale.

Douze écussons peints des Créquy, effacés en 1793, ornaient seuls les murs complètement nus jusqu'au niveau du larmier en talus ondulé qui fait le tour de

(1) Inventaire cité p. 262.

(2) Arch. départ. Série H, pièces de la fabrique de St-Denis de Poix.

(3) Un dessin de M. Decrept reproduit dans les *Eglises*, *Châteaux*..... donne l'état de la façade avant la restauration.

(4) Voir : demande du Conseil municipal en 1833, rapport de M. Lombard en juin 1840, rapport de M. Lion, architecte, envoyé par le ministre en 1842 pour examiner les travaux à faire. Son projet, approuvé par la commission des monuments historiques, évalue la dépense à 30225 fr. (Arch. de la Somme, Série T, Liasse des monum. hist., nos 166 et s.).

(5) Le 14 août 1843 Dusevel écrit : « Le tiers à peu pres de ce portail est refait et lorsque le temps aura imprimé aux pierres la teinte grisâtre de la partie conservée il sera difficile de s'apercevoir qu'il a été restauré. » Le 3 août 1844 il écrit encore qu'il reste à exécuter des sculptures et à rejointoyer tout au ciment (Liasse des monum. hist.).



ÉGLISE DU PRIEURÉ DE SAINT-DENIS A POIX

Intérieur

l'église, abritant dans une gorge profonde un magnifique cordon de feuillages très fouillé qui sort à chaque travée de la gueule d'un monstre pour disparaître dans celle d'un autre.

Dans la troisième travée à droite s'ouvre une porte communiquant avec le clocher. Sa voussure, composée de moulures prismatiques, est couronnée d'un larmier analogue à ceux déjà décrits et envoyant également deux branches en contre-courbure perdre une pointe élégante dans le cordon de feuillages, non sans avoir grâce à un ressaut permis à l'artiste de loger entre elles un petit personnage dont la partie supérieure depuis la ceinture a été refaite en 1883 sous la direction de M. l'abbé Armand ; il a les pieds posés sur un léger cul-de-lampe et la tête sous une coquille. Au-dessous, des anges malheureusement mutilés, soutiennent un écu penché, sur le champ duquel une cordelière disposée en forme de trèfle renferme dans ses deux lobes inférieurs les lettres I V. M. Palustre y montre les initiales de Jehan Valon, qui aurait été l'architecte de l'église. Le même écusson est en effet reproduit encore sur deux des clefs pendantes de la voûte et à côté de l'une d'elles le savant archéologue a lu sur la voûte elle-même l'inscription suivante tracée en lettres brunes : E IEHAN. VALON. F. (1).

L'influence de la Renaissance s'accuse ici franchement dans les fruits et rubans qui remplissent la gorge du larmier, dans le cul-de-lampe qui porte le personnage et dans le motif qui remplit la pointe de l'accolade.

Au-dessus du grand larmier général et confondant leur talus avec le sien s'ouvrent jusqu'à la voûte des fenêtres larges de 2 m. 35. Divisées en deux dans la hauteur jusqu'à l'imposte par des traverses sculptées d'un ruban enroulé sur un bâton perlé, elles le sont aussi en quatre panneaux dans leur largeur par des meneaux qui se ramifient pour garnir leur partie supérieure de remplages flamboyants, identiques dans la première et la troisième travée, mais différents de ceux de la deuxième variés eux-mêmes. Pour la beauté du coup d'œil les jambages des meneaux se répètent contre les piédroits encadrant ainsi les jours d'un réseau complet (2).

L'ébrasement intérieur est orné de deux colonnettes sans chapiteaux, séparées par une gorge, se rejoignant au sommet de l'archivolte, et dont les bases, placées au niveau de celles des colonnettes qui décorent les meneaux, reposent sur des socles également prismatiques descendant jusqu'au talus. Seule la troisième travée est aveuglée du côté droit par le clocher.

Les restaurations maladroites ne sont pas l'apanage exclusif de notre siècle ; le précédent, dans son superbe dédain pour l'art gothique alors qualifié de barbare, mérita lui-même fréquemment à juste titre cette épithète en portant sur les reliques du passé une main inopportune.

Joly de Pissy dépouilla de leurs trèfles plusieurs fenêtres de notre église ; remercions-le de sa modération relative ; beaucoup de ses confrères plus autorisés ont chargé leur mémoire de plus graves méfaits (3).

Les importantes réparations exécutées dans le cours du XVIII[e] siècle à la nef de

(1) Léon Palustre *La Renaissance en France*, 1[re] livraison : *Picardie*, Paris, Quantin, 1879, in-f°, p. 30 et note 2. — L'interprétation de M. Palustre concorde avec une tradition du pays qui veut que l'architecte se soit représenté en cet endroit.

(2) En nov. 1854 une subvention de 1000 fr. est affectée à la restauration de la croisée du sud contre le pignon du grand portail (Arch. de la Somme, Série T, Liasse des monum. hist.)

(3) Ces réparations auraient été faites à la suite d'un arrêt du Parlement des 6 mai et 3 sept. 1783 (Delgove, *loc. cit.* p. 521).

Poix occasionnèrent des dépenses assez lourdes pour susciter un procès entre le prieur et les habitants, desireux de se rejeter mutuellement le paiement des 2838[1] auxquelles elles montaient. On eut toutefois la sagesse de ne pas plaider et, sur une consultation de cinq avocats qui lui donnèrent tort, le prieur acquiesça par esprit de conciliation à la demande de ses adversaires (1). Il est trop téméraire d'apprécier un litige sans posséder toutes les pièces du débat pour critiquer leur décision ; les arbitres eurent sans doute de bonnes raisons pour soustraire les habitants de Poix à l'usage qui mettait à la charge des paroissiens l'entretien de la nef de leur église ; cependant à ces derniers, prétendant pour échapper à cette règle être dans une situation exceptionnelle, le prieur semble répondre à bon droit que la meilleure preuve du caractère paroissial de St-Denis résulte de ce qu'elle est le chef-lieu du doyenné.



Piscine du transept nord

La répétition au dehors de l'ornementation des fenêtres donne à l'extérieur de la nef une grande légèreté tandis que ses contreforts rassurent l'œil sur sa solidité.

La croisée centrale, de même dimension que les travées de la nef, communique avec celle-ci comme avec les transepts par quatre arcades brisées, peu aigües, dont les piliers sont formés des moulures prolongées de leurs archivoltes qui, réunies à celle des nervures de la voûte, constituent des groupes élancés.

Les bras du transept ne comprennent qu'une seule travée carrée (2), munie sur ses angles extérieurs de contreforts semblables aux autres, mais posés de biais pour résister aux poussées des voûtes dans les deux sens. Les murs qui en forment les bouts se terminent au-dessus de la corniche générale qui les coupe par des pignons aigus dont les rampants sont ornés de crochets fort espacés. Les extrémités du transept sont éclairées chacune par une immense fenêtre de la même hauteur que celles de la nef et décorée comme elles, mais plus large (3) ;

(1) *Inventaire*, p. 222.

(2) Ils ont 6 m. 53 de longueur de l'est à l'ouest, le bras nord est large de 6 m. 48, le bras sud de 6 m. 38.

(3) Le 25 avril 1855 Massenot, architecte, chargé des travaux sous la direction de Viollet-Leduc, dresse un devis comprenant : Restauration en partie de deux fenêtres éclairant les transepts nord et sud en pierre banc royal, pour fournitures, taille, délits et joints, bandage, montage, pose, ravalement et joints, ferrements, vitraux en verre vert, chaque 1500 = 3000 fr. (Arch. de la Somme, Série T, Liasse des monum. hist.).

aussi son meneau central a-t-il une épaisseur beaucoup plus considérable qui a permis d'y appliquer de biais un pinacle.

Les murs du transept vers l'est sont percés de fenêtres, mais la chapelle seigneuriale empêche celle du bras gauche de descendre aussi bas. En conséquence l'architecte n'a pas cru devoir la diviser dans sa hauteur, et ses meneaux s'élançant d'un seul jet jusqu'au sommet s'épanouissent simplement au niveau des impostes



Église de Poix. — Détail de la piscine du transept nord

en ramifications dès lors plus gracieuses que les remplages des fenêtres de la nef.

Au-dessous du larmier, des autels modernes (1) doivent occuper la place d'autels élevés dès l'époque où l'on construisit l'édifice, ainsi que nous le montrent de charmantes piscines creusées dans le mur, véritables chefs-d'œuvre de sculpture. Leur cuvette s'ouvre dans une niche en anse de panier dont l'encadrement, semblable à celui de la porte du clocher, comporte entre deux pinacles tout un système

(1) L'autel de S. Nicolas a été acheté en 1858 ou 1859. L'autel de la Vierge a été élevé en 1863 et décoré l'année suivante (Reg. aux délibérations de la fabrique déposé chez M. le curé de Poix).

d'archivoltes retombant sur des bases prismatiques et de gorges remplies de guirlandes de feuillages délicatement évidés, le tout surmonté d'une accolade brisée terminée par un fleuron, se dressant sur un fond tapissé d'arcatures des plus sveltes.

Dans l'écoinçon resté libre entre les branches de l'accolade et l'archivolte d'où elles se détachent un ciseau de maître a taillé de ravissantes statuettes. Dans le bras droit, c'est S. Michel terrassant le démon sous lequel se déroule un phylactère où se lit la devise de l'archange : *Quis ut Deus*. Malheureusement elle avait été endommagée (1) et l'un des apprentis de M. Duthoit eut la présomption peu justifiée de la refaire sans l'aveu de cet artiste qui lui en témoigna, paraît-il, son légitime mécontement. Au contraire son état de conservation parfaite nous permet d'admirer dans toute sa pureté l'Assomption de la piscine de gauche. Le style tout entier de celle-ci est encore gothique et pourtant la Vierge joint au charme pieux de l'imagerie médiévale la perfection que le siècle suivant va donner aux formes corporelles. Elle nous apparaît la tête légèrement penchée, les yeux modestement baissés, mais sans voile ; ses longs cheveux flottent sur ses épaules en boucles ondulées, les plis du vêtement, très naturels, ont perdu toute trace de leur rigidité antérieure ; le mouvement ascensionnel de Marie, qui s'élève sur un nuage, est indiqué par une légère inflexion de la jambe droite où l'on ne soupçonne nullement cet écart désordonné que lui feront faire les peintres et les sculpteurs du XVIIe et surtout du XVIIIe siècle.

Le mouvement général de cette scène évoque le souvenir de l'Assomption de Murillo. Des anges accompagnent la mère du Christ mais ne la portent pas ; deux d'entre eux, volant à ses pieds, se contentent de la vénérer à genoux et les mains jointes, deux autres tiennent au-dessus de sa tête la couronne qu'elle va bientôt recevoir des mains de son Fils.

Pendant ce temps deux autres anges à genoux sur l'extrados des branches de l'accolade, les ailes déployées, jouent l'un du violon, l'autre de la guitare, alternant de la manière la plus heureuse avec les crochets de feuillage placés plus haut.

Suivant M. l'abbé Delgove, il y avait aussi « un autel accolé à chacun des « deux piliers qui forment l'entrée du chœur ; celui à droite était dédié à S. Hubert. « l'autre devint en 1727 l'autel du Rosaire. »

En tous cas le bras droit du transept était une chapelle consacrée à S. Nicolas dont l'effigie se trouve sur le pendentif central de sa voûte. On y pénètre directement du dehors par une petite porte dont le couronnement, semblable à celui de la porte du clocher sur la nef, a emprunté franchement à la Renaissance la chimère et la salamandre assis sur les extrémités de la moulure ainsi que les personnages placés dans la cavité de la contrecourbe. Malgré leurs ailes éployées, leur attitude et leur nudité, le tambour sur lequel s'appuie le seul des deux encore reconnaissable, les classent plutôt dans la catégorie des amours chers à la réaction artistique païenne que dans celle des anges.

Pourtant la dévotion à leur chef ne se refroidissait pas ; c'est S. Michel en effet qui occupe le triangle laissé libre entre les branches de l'accolade et l'arc surbaissé. Nous l'avons déjà rencontré sur la piscine avoisinante et nous le retrouverons deux fois encore sur les pendentifs de la voûte. Ici, ce n'est plus avec sa lance mais de son épée qu'il abat son adversaire ; autant que ce groupe mutilé permet de l'apprécier, il est inspiré par les nouvelles tendances de l'époque, comme le motif sculpté au-dessus de la tête de l'archange.

(1) Le devis de Massenot en 1855 déjà cité porte : Restauration de 2 piscines en pierre et sculpture, 450 fr. ; mais M. Decrept, conseiller d'arrondissement, m'a affirmé que l'on n'avait pas touché à l'Assomption.

Le chœur n'a qu'une travée, de la même dimension que celles de la nef (1). Ses fenêtres sont pareilles aux fenêtres est du transept. Sous celle de gauche une arcade de 2 m. de large s'ouvre sur l'ancienne chapelle castrale. Elle donnait toute facilité aux seigneurs pour suivre les offices du prieuré fondé par la munificence de leurs ancêtres.

Cette chapelle, originairement munie d'un toit en pavillon, ayant à l'est, à côté d'une fenêtre, une porte dont l'anse de panier imitait sans doute celles des autres portes de l'édifice et par où les châtelains y accédaient directement, ne devait point contraster avec le caractère svelte de l'ensemble comme l'affreux bâtiment à couverture plate qui l'a remplacée.

Il est à croire qu'après la mort de M[me] de Richelieu elle ne servit guère à Philippe de Noailles retenu loin de Poix par les charges qui lui étaient confiées, car en 1758 son entrée vers le château avait été bouchée et condamnée du consentement des seigneurs (2), la grande arcade remplie, et l'on n'y avait laissé qu'une petite porte ; elle servait déjà de sacristie, mais peu éclairée, très humide surtout en raison du mauvais état de la couverture, elle avait un besoin urgent de réparations. Le comte de Noailles en ayant fait le 12 mai la cession au prieuré, le prieur exécuta les travaux nécessaires, et sa destination nouvelle devint définitive jusqu'à sa démolition en 1840. Pour la remplacer, en 1857 on perça dans le mur qui lui faisait face une porte exécutée sur le modèle de celle du clocher et l'on éleva derrière une sacristie en briques qui déshonore ce côté du monument (3).

L'abside n'a que 5 m. 60 de long. Ses murs ont des fenêtres proportionnées à leurs dimensions restreintes, et divisées en deux seulement dans la largeur par un meneau qui s'épanouit à son sommet en deux branches pour donner naissance à un remplage d'une gracieuse simplicité (4).

Le deuxième pan de droite de l'abside possédait autrefois une piscine dont ses vestiges attestent la similitude avec celles du transept. Elle devait même les surpasser par l'importance de sa décoration, car on aperçoit sur le talus de la fenêtre deux petits culs-de-lampe qui terminaient les pinacles de la piscine après qu'ils avaient traversé le larmier. Cette ornementation faisant saillie sur le mur a dû être rasée pour permettre d'y appliquer soit le retable soutenu par des colonnes torses que Goze vit encore au maître-autel, soit la boiserie lourde et rigide d'aspect (5) dont les débris (6) ont été employés à faire un tambour au petit portail du transept méridional. Et voilà les ridicules appendices pour l'installation desquels le faux goût des XVII[e] et XVIII[e] siècles a déshonoré tant d'églises, saccagé tant de jolis motifs qu'il était incapable d'apprécier ! Afin de se procurer l'argent nécessaire à cette profanation les marguilliers, le curé et les notables vendirent en 1739 « quatre gros « et anciens chandeliers de cuivre jaune qui étaient placés dans le sanctuaire, deux « de chaque côté en devant sur les marchepieds de l'autel » (7).

(1) Le 28 mars 1855, le Conseil de fabrique décida de reporter les deux marches du chœur en arrière parce qu'elles avançaient trop dans la nef ; c'est en exécution de cette délibération qu'on les a placées où elles se voient maintenant (Registre aux délib.)

(2) *Inv.* pp. 24 et 286.

(3) Registre de la fabrique. Délibér. du 10 mai 1857.

(4) En 1860 on a complètement restauré le chœur et spécialement ses fenêtres auxquelles on a placé des vitraux neufs (Registre aux délibér.)

(5) Ce lambris fut payé à Sulliaux et Gambert, menuisiers, en 1742, 820[l] (*Inv.* pp. 270 et 205).

(6) Elle a été enlevée en exécution d'une délibération du Conseil de fabrique du 10 mai 1857 (Registre aux délibér.).

(7) Ils étaient « la pluspart déshonorés parce qu'ils manquoient des principales parties qui en faisoient jadis l'ornement..... ils n'étoient non plus d'aucune décoration, mais de l'aveu de presque tous les paroissiens ils

Ce n'était pas la seule œuvre de dinanderie que l'on remarquait dans le chœur ; on y voyait encore des colonnes établies sans doute suivant l'usage du xv[e] siècle pour supporter les courtines qui entouraient à cette époque l'autel comme pour augmenter le mystère du sacrifice divin en le dérobant aux yeux des assistants. Les comptes de la fabrique nous apprennent en effet que chaque année à Pâques on démontait ces « pilliers de cuivre » pour housser l'église et on les rajustait à la fin de cette opération qui coûtait deux livres (1).

Un aigle servant de lutrin n'échappa pas plus que l'antique agencement de l'autel au vandalisme de ce temps et rejoignit les colonnes chez le fondeur en 1750.

L'église ne possède plus de vitraux anciens (2), mais elle a conservé dans toute son étendue la belle voûte qui suffirait à lui assurer une place d'honneur parmi nos monuments remarquables. Les nervures qui supportent ses multiples compartiments, doubleaux, ogives, formerets, liernes et tiercerons, présentant des deux côtés de leur vive arête une guirlande légèrement jetée, étendent au-dessus des fidèles un réseau d'une incomparable richesse.

Elles viennent retomber par groupe de sept entre les fenêtres sur un seul point où le contrefort extérieur reçoit leur poussée. A chacune de leurs intersections une clef de voûte laisse tomber un pendentif (3) de 1 m. à 1 m. 35 de saillie (4) sculpté et peint (5) sur tout son pourtour. Le haut des clefs offre tout contre la voûte une espèce de couronne de feuillage conventionnel abritant les sujets qui occupent les pendentifs et ceux-ci se terminent par des culs-de-lampe assez saillants, de dessins variés.

Dans l'abside, le chœur et la croisée centrale, la couronne des pendentifs, placés au centre des voûtes de chaque travée a beaucoup plus d'importance : elle se compose d'un disque de 1 m. 10 de diamètre ajouré d'un réseau d'ornements rayonnants bordé d'une cordelette (6).

Des numéros inscrits sur le plan de l'église donné à la page 205 permettront

empêchoient de voir l'autel. Les marguilliers de St-Denis, M. Le Tellier, lors curé, et quelques notables représentoient en 1739 que rien ne décoreroit mieux le chœur qu'une boiserie tout autour et qu'en tant moins de ce qu'il en couteroit on employeroit le produit desdits chandeliers..... » On en tira à Amiens 500[l] que l'on remit aux menuisiers en acompte sur les 820[l] formant le prix du lambris aux termes du marché passé avec eux. (*Inv.* p. 205).

(1) En 1700 la même opération est réunie dans le compte au nettoyage d'autres objets (f° 120) : « Aux femmes qui on escuré les pilliers de cuivre, chandelliers, bassinets, et l'homme qui démonte, remonte « lesdits pilliers et houssé l'église le samedy de Pasque 4[l]. »

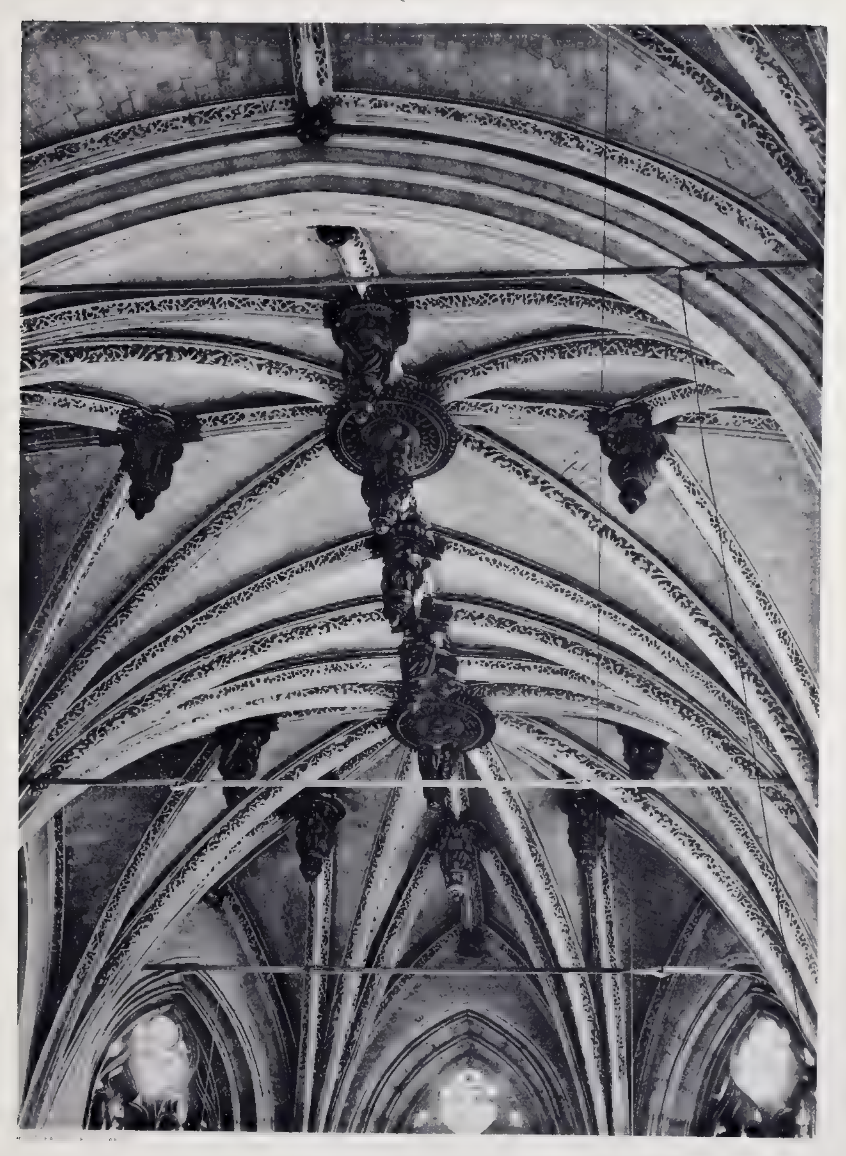
(2) Ils avaient dû au moins en grande partie disparaître avant la Révolution. L'*Inventaire* (pp. 245, 272, 273, 283, 285, 289 mentionne en effet des réparations importantes aux vitraux et des fournitures de panneaux entiers en 1642, 1732, 1744, 1758, 1765. Les vitraux actuels de la nef et des transepts ont été placés en 1864, ceux du chœur en 1860 (Registre aux délibér.).

(3) L'abbé Delgove (p. 450) dit que ces pendentifs furent donnés par Antoine de Créquy ainsi que les autres sculptures de l'église. M. l'abbé Armand, ancien vicaire de Poix, a pu étudier de pres les pendentifs en profitant des échafaudages dressés en 1883 pour gratter l'église. Nous lui devons des renseignements d'autant plus précieux que l'éloignement nous rendait souvent difficile et parfois impossible l'examen de la voûte. Il a bien voulu nous communiquer avec une parfaite obligeance le résultat de son travail et nous tenons à l'en remercier

(4) Les principaux pendentifs ont 1 m. 65 de haut au-dessous de l'intrados de la voûte et 1 m. 35 à partir de la couronne qui les surmonte. Les petits pendentifs ont en moyenne 90 c. de saillie au-dessous de leur couronne. Ils tiennent dans la voûte par une queue d'aronde que l'on a emmanchée dans une pièce de la voûte en les tournant d'un quart de cercle.

(5) Dans le chœur et le transept les couleurs sont fines et l'or véritable. Dans la nef, au contraire, la peinture est grossière et on l'a remplacé par du jaune de chrome.

(6) Ces disques ont tous été restaurés à l'aide d'un moulage pris sur un fragment représentant le quart d'un disque qui restait à l'un des pendentifs du transept gauche.



ÉGLISE DU PRIEURÉ DE SAINT-DENIS À POIX

Voûtes du chœur

de retrouver immédiatement la place occupée par chacun des pendentifs que nous allons décrire.

N° 1. — Par un symbolisme facile à comprendre, le dernier pendentif au fond du sanctuaire représente la Sainte-Trinité dans sa gloire inaccessible. Elle est en effet le terme de toute la religion dont les mystéres les plus importants et les principaux personnages vont occuper les autres pendentifs du chœur.

Dieu le Père à gauche et Dieu le Fils à droite sont assis sur le même siège, vêtus d'une robe unique dont le pli retombe entre eux deux, et tiennent droit sur leurs genoux, le premier de la main droite, le deuxième de la main gauche, un livre ouvert sur lequel on lit :

TRINITAS CTA UNUS DEUS EST.

Un amateur du pays, ignorant de la paléographie perdit son latin, en présence des lettres *scta*. L'abréviation du texte le dérouta au point qu'il n'y vit plus que de l'hébreu et qu'il se livra à de savantes dissertations sur le sens du mot sémitique *sela* qu'il croyait y lire. Entre les têtes des deux premières personnes divines qu'elle ombrage de ses ailes déployées et au même niveau, une colombe, figure du Saint-Esprit, voltige immédiatement au-dessus du livre dont la Trinité tout entière s'approprie ainsi la légende.

Après avoir affirmé de la sorte l'unité de Dieu, l'artiste a voulu distinguer le Père du Fils en plaçant sur la tête du Père ornée d'une longue barbe blanche, une couronne royale fleurdelisée et en lui mettant dans la main gauche le globe crucifère du monde. Dieu le Fils a la barbe moins longue, l'épaule droite et les bras nus laissant apercevoir les stigmates de sa Passion ; il bénit de la main droite. Les pieds du Père et du Fils reposent sur une ceinture d'anges se touchant par leurs ailes.

N° 2. — Le deuxième pendentif nous offre de la Sainte-Trinité une représentation destinée à rappeler le mystère de la Rédemption. Dieu le Père portant sur la tête une tiare dont la première couronne présente des fleurons alternativement formés d'un trèfle et d'une fleur de lis, est assis vêtu d'une longue robe. Des deux mains il tient chacun des bras de la croix qui se dresse entre ses genoux et sur laquelle est attaché par 3 clous le Christ ensanglanté d'un grand réalisme. La croix n'a ni *suppedaneum* ni *titulus*. Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, descend les ailes déployées au-dessus de la tête de N.-S. Cette représentation fréquente à cette époque se voit à Eplessier et sur les vitraux de Roye.

Le cul-de-lampe est décoré d'un écusson aux armes de Créquy écartelées de Soissons-Moreuil.

N° 3. — En avant, sur la clef de voûte des tiercerons précédents, est sculpté horizontalement S. Michel vêtu d'une robe, les ailes déployées, et terrassant de la main droite avec un long glaive à lame flamboyante Lucifer qui refusait de s'incliner devant la révélation de l'Homme-Dieu. De la main gauche l'archange porte un écu coupé au chef d'azur à un soleil d'or avec pointe de sable à un cœur de carnation.

Les quatre pendentifs qui forment cercle autour de la Trinité rappelant la Rédemption représentent les quatre évangélistes, qui l'ont racontée, assis, le bras droit allongé, déroulant une banderole dont l'autre extrémité est tenue de la main gauche appuyée sur le genou et sur laquelle est inscrit leur nom. Le geste est ample.

N° 4. — S. Marc avec son lion ailé, les pattes de devant appuyées sur les

genoux de l'évangéliste déployant ses ailes mystiques et portant entre les dents l'écritoire.

N° 5. — S. Mathieu à qui un homme ailé agenouillé présente une écritoire à laquelle est attachée une plume. Sur l'autre face, l'homme tient l'écritoire de la main droite et appuie la main gauche sur le genou du saint. L'écritoire du saint pend à sa ceinture.

N° 6. — S. Luc, imberbe, avec son taureau.

N° 7. — S. Jean, imberbe, avec son aigle qui tient dans son bec l'écritoire.

N° 8. — L'ordre des mystères appelle sur ce pendentif l'Incarnation ; elle y figure en un groupe de la Vierge assise tenant sur le bras gauche l'Enfant-Jésus. Ce dernier est nu, il tend la main droite vers une grappe de raisin noir que sa mère lui présente de la main gauche. La Sainte-Vierge porte une couronne et tient l'Enfant-Jésus sur le bras droit. Sur l'autre face l'Enfant-Jésus tient des deux mains une colombe par les ailes.

N° 9. — Avant l'Incarnation le précurseur du Christ, S. Jean-Baptiste, l'épaule et le bras droit nus ainsi que la jambe gauche, ayant une tunique de poil de chameau et un manteau relevé sur l'épaule droite, montre de la main droite l'Agneau divin portant la croix et couché sur le livre mystique fermé qu'il tient dans la main gauche. Au bas de ses jambes un écu au champ d'azur avec un entrelac d'or dont les circonvolutions en forme de quatrefeuilles renferment : celle du haut une flamme d'or, celles de gauche et de droite les lettres IV. Dans le centre du nœud on a inscrit un cœur de carnation.

N° 10. — De nouveau S. Michel, mais cette fois couvert d'une armure de fer du XVIe siècle que déborde une tunique, les ailes déployées, terrasse une hydre ; il a le bras droit levé, brandit une épée au-dessus du démon qui, sous la forme d'un dragon furieux, se cramponne désespérément aux jambes de son vainqueur ; il mord avec rage l'écu sur lequel est posée la main gauche. Cet écu présente les mêmes armoiries que celui du n° 9. Sur l'autre face l'archange a sous sa cuirasse une cotte de mailles ; la main gauche est posée sur un écu portant un cœur.

Sur le cul-de-lampe un écusson aux armes de Blanchefort écartelées de Soissons-Moreuil.

N° 11. — A sa droite un pendentif représente S. Paul portant une épée et un livre avec ces mots : « *Sancte Pole* ».

N° 12. — A gauche S. Pierre tenant d'une main ses clefs et de l'autre un livre sur les pages duquel on lit : « *Sancte Petre, ora pro nobis* ».

N° 13. — Sur le pendentif S. André se reconnait à la croix en sautoir qu'il porte de la main droite ; de la main gauche il tient un livre ouvert sur les feuillets duquel se lisent les mots : « *Sancte Andre, ora pro nobis* ».

Dans chacune des lunettes de l'abside, à la pointe des formerets, se trouve un petit personnage accroupi : au fond, David jouant de la harpe ; à la fenêtre de gauche Moïse avec les tables de la loi ; à celle de droite une statuette que nous n'avons pu discerner nettement et qui représente sans doute aussi un sujet de l'Ancien Testament réduit comme les deux premiers aux proportions qui conviennent à leur rôle secondaire à côté des évangélistes placés sur les pendentifs entourant la Trinité.

Sortis du chœur nous ne trouvons plus sur les clefs de la croisée centrale que des armoiries.

N° 1. — Les deux faces du pendentif du milieu ont été réservées aux armes de France entourées du collier de Saint-Michel portées par deux anges d'une taille fort grande relativement à l'écu qu'ils tiennnent dans leurs mains.

N° 2. — Le créquier sauvage rouge gueules s'étale sur le champ d'or d'un écu soutenu par des sauvages. De l'autre côté se voit un écu écartelé de Soissons-Moreuil et de Créquy.

N° 3. — A l'orient du pendentif on voit l'écu en losange parti de Soissons-Moreuil et de Bournel, à l'occident celui des Soissons-Moreuil soutenu par des levriers.

N° 4. — A l'occident, un blason entouré du collier de St-Michel et écartelé au 1er de Créquy, au 2 de Soissons-Moreuil, au 3 de la Tour d'Auvergne avec Boulogne sur le tout, au 4 de Craon. Notre confrère, M. de Guyencourt, explique ainsi ce blason qui était celui de Jean de Créquy : « Au 1 de Créquy, qui étaient ses propres armes ; au 2 de Soissons-Moreuil, à cause de sa mère Jossine de Soissons ; au 3 de la Tour avec Boulogne sur le tout, à cause de sa grand-mère, Louise de la Tour, femme de Jean de Créquy et fille de Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne et de Boulogne. »

La face orientale du pendentif présente un écu parti au 1 comme à l'occident et au 2 d'Assigné.

N° 5. — Ce pendentif porte d'un côté l'écu des Tyrrel, de l'autre celui des Créquy losangé, parti de Créquy et de Soissons-Moreuil.

N° 1 — Dans le bras droit du transept, le pendentif central nous offre à l'orient S. Nicolas portant sa crosse de la main gauche, étendant la main droite sur le baquet où sont les trois enfants traditionnels, à l'occident des anges soutenant un écu d'argent fretté de sable, sommé d'une crosse, armes de Charles d'Humières, évêque de Bayeux, grand aumônier de France, abbé de St-Riquier, de St-Barthélemy, de Noyon, St-Martin-aux-Bois et St-Quentin, de Beauvais. C'est par ce dernier titre qu'il avait des relations avec notre église, et il le possédait depuis 1534, ce qui indiquerait que les pendentifs et sans doute le transept lui-même auraient été faits en même temps que le chœur.

N° 2. — Dans le personnage répété sur les deux côtés de ce pendentif M. l'abbé Armand reconnaît S. Barthélemy, apôtre, tenant de la main droite le couteau avec lequel il fut écorché vif et de la gauche un livre.

N° 3. — Sur ce pendentif, à l'ouest, S. Sébastien percé de flèches ; à l'orient un chevalier couvert d'une armure XVIe siècle, le visage imberbe, tenant un glaive de la main droite, la main gauche portant une petite enclume surmontée d'un marteau. Il a sur la tête une toque ornée d'une plume et les mains garanties par des gantelets de fer.

M. l'abbé Armand y voit S. Adrien de Nicomèdie, patron des gens d'armes, dont le culte était très répandu en Normandie. On l'y rencontre à Cany et plus près de Poix à La Boissière. M. l'abbé Armand le retrouve à Folleville, sur le tombeau de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix.

N° 4. — Ici M. l'abbé Armand voit S. Denis, titulaire primitif de l'église, portant sur la main droite et y maintenant de la gauche sa tête imberbe et ayant toutes les apparences de la tête d'un mort ; sa crosse est appuyée sur le bras. L'autre face du pendentif répète le même sujet. Son cul-de-lampe porte dans des dimensions microscopiques l'écusson peint d'azur à la fasce d'argent chargée de trois tourteaux, accompagné de trois coquilles d'or de la famille de Collemont. Un de ses membres possède son tombeau précisément au-dessous de ce pendentif si l'inscription funéraire encastrée dans la muraille du transept a bien été placée à l'endroit de sa sépulture.

N° 5. — Sur ce pendentif M. l'abbé Armand remarque au sud S. Antoine vêtu d'un froc muni d'un capuchon et la tête couverte d'une large calotte. La main droite s'appuie sur un bâton et tient un chapelet, la gauche porte un livre ouvert et une

sonnette ; aux pieds du saint, des flammes, d'où sort un pourceau finement sculpté.

Au nord S. Roch, la tête coiffée d'une toque, portant dans la main droite un bourdon et relevant de la gauche un coin de son manteau. Son chien est assis à côté de lui un pain entre les dents. Un ange vole près du saint, lui touche le côté droit, allusion à la guérison miraculeuse dont il fut l'objet en Italie.

N° 1. — Dans le bras gauche du transept les deux faces du pendentif central représentent l'Assomption qui figure déjà sur la piscine, mais la Vierge est moins bien traitée, quoique le groupe soit exécuté sur les mêmes données à peu près.

N° 2. — Sur les deux faces M. l'abbé Armand voit S. Jacques le Majeur en costume de pélerin. Il tient de la main droite le livre, de la main gauche un bâton. On aperçoit au-dessus de son épaule droite une gourde maintenue par une cordelière.

N° 3. — M. Armand voit ici des deux côtés un apôtre tenant le livre et saisissant par la lame un glaive dont la garde forme une croix. M. Goze veut que ce soit S. Philippe, bien que ce saint ayant été crucifié dût être représenté avec une croix.

N° 4. — Vers le midi un personnage paraissant âgé, le visage ridé, tient de la main gauche une équerre, ce qui a porté M. Bresseau à y voir S. Joseph, mais son culte était encore trop peu répandu à cette époque pour que l'on ne doive pas, d'après M. Armand, y reconnaître plutôt S. Jude, également pourvu d'une équerre par l'iconographie et dont la proximité de trois autres apôtres rend la présence plus vraisemblable. Toutefois M. Armand constate que la fête de S. Joseph instituée par Sixte IV figure pour la première fois dans le breviaire amiénois de 1539 et en disparaît seulement en 1550. Cette circonstance n'indique-t-elle pas une expansion du culte de ce saint au moment où notre église s'achevait ?

N° 5. — Ici M. Armand trouve S. Jean l'Evangéliste. Il ne porte pas le livre des évangélistes, mais on le reconnaît facilement au calice d'où sort un serpent. Ce personnage porte une barbe très courte et peu fournie. Bien qu'elle soit entière, cette clef est moins haute que les autres, sans doute pour ne pas masquer l'Assomption.

Dans la nef les pendentifs sont disposés sur trois lignes comme dans le chœur.

N° 1. — A l'ouest M. Armand trouve un personnage coiffé du bonnet rouge de docteur ; un manteau de même couleur flotte sur ses épaules pardessus une tunique dorée très ample. Il tient dans la main droite un objet (globe ou amphore) dont la nature n'est pas bien définie, dans la main gauche un objet brisé que l'on ne saurait distinguer. A l'occident le même personnage est revêtu d'une longue robe rouge ornée de losanges noirs. De l'épaule gauche pend une besace ou une aumônière. Il tient de la main droite un objet brisé qui peut ressembler à un trait de foudre. Serait-ce S. Urbain que l'on invoquait contre les ravages du tonnerre ?

N° 2. — A l'orient un homme nu est lié sur un siège avec les fers aux pieds, les mains passées dans les bras du siège ; à droite et à gauche deux bourreaux lui enfoncent des tringles de fer dans les épaules à coups de marteau. M. Armand veut y voir S. Quentin, patron de l'abbaye dont dépendait le prieuré. A l'occident un évêque mitré tenant dans la main droite une église ; c'est l'insigne de tous les fondateurs, mais il est difficile d'identifier celui-ci ; en tous cas nous ne croyons pas fondée l'opinion émise par M. Bresseau d'après laquelle cet évêque serait S. Firmin le Confesseur, fondateur de presque toutes les églises du diocèse. La petite église qu'il porte n'a jamais été le symbole d'une assemblée de fidèles, mais elle représente un monument élevé par la générosité ou les soins de celui qu'elle accompagne, et si le saint pontife a établi beaucoup de chrétientés dans notre diocèse, il n'a guère eu le loisir d'élever beaucoup de temples.

N° 3. — Vers l'ouest il faut sans doute reconnaître S. Antoine dans le vieillard à longue barbe vêtu d'une robe gris souris avec capuchon qui tient un livre des deux mains. En outre, il a un chapelet à gauche et une sonnette à droite. A côté de lui on voit un petit cochon. Cet ermite occupe déjà un pendentif du bras droit du transept. A l'est se trouve, d'après M. Armand, Job nu, accroupi sur son fumier, tenant le tesson avec lequel il gratte ses ulcères.

N° 4. — A l'occident un personnage imberbe aux longs cheveux, sans doute une femme, couronne fleurdelisée en tête, tient un livre de la main gauche et de la droite une longue épée. C'est probablement Ste. Catherine. A ses genoux, à droite, est sculpté un personnage dont on n'aperçoit que la tête et qui a les yeux clos, et à gauche se voit une roue brisée. A l'orient une femme portant dans le bras droit une tour et à gauche une palme a une coiffure assez semblable à celle de la statue de Ste. Barbe de la même époque placée sur l'autel du transept gauche. C'est la même sainte, d'après M. Armand.

N° 5 — A l'ouest un personnage (S. Charlemagne ?) barbu, couronne en tête, ayant autour du cou un collier qui tombe assez bas, tient de la main droite une épée la pointe en haut, de la main gauche le globe crucifère. A l'est M. Armand voit S. Louis dans un personnage qui a la couronne royale et qui tient de la main gauche les trois clous de la Passion, de la main droite la couronne d'épines.

N° 6. — Ce pendentif est placé au centre de la nef. Les armoiries de Créquy en occupent les deux faces, à l'orient sur un écu ordinaire porté par des hommes sauvages nus-tête et entouré du collier de l'ordre de S. Michel. A l'occident des anges tiennent un écu losangé parti de Créquy et d'Assigné. M. Armand remarque que Marie d'Assigné est la mère du cardinal.

N° 7. — Des deux côtés, une femme porte un phylactère. M. Armand l'identifie avec Ste. Restitude honorée à Arcy-Ste-Restitude, terre appartenant aux Soissons-Moreuil.

N° 8. — A l'orient un personnage assis tient les bras étendus. Il est vêtu d'un manteau rouge agrafé sur le devant et qui, avant de retomber sur les genoux, laisse entrevoir la poitrine nue. A l'occident un personnage, dont la barbe et les cheveux sont blancs, ayant la couronne royale, vêtu d'un manteau retenu par un fermail, lève la main droite pour bénir et de la main gauche tient le globe crucifère.

Ne seraient-ils pas le Christ et le Père Éternel ?

N° 9. — A l'orient S. Jean-Baptiste, ayant une chevelure abondante, montre de la main droite un agneau couché sur un livre qu'il porte de la main gauche. Répété à l'occident il tient l'agneau sous le bras.

N° 10. — A l'occident deux anges portent un écu en losange parti de Créquy et d'Assigné, famille de la mère du célèbre cardinal de Créquy. A l'orient un ange seul tient devant lui l'écu des Créquy.

N° 11. — Vers le sud-ouest un évêque tient sa crosse dans le bras gauche et porte dans les mains sa tête mitrée. Ce doit être S. Denis, patron de l'Église. Au nord-est on reconnaît Ste. Véronique au linge blanc qu'elle déploie des deux mains et sur lequel est imprimée la face de l'Homme-Dieu.

N° 12. — A l'occident un personnage vêtu de rouge, coiffé d'un large chapeau relevé par devant, a dans la main gauche un livre et, levant le bras droit, tient le bourdon traditionnel ainsi que l'aumônière. C'est probablement S. Jacques. A l'orient M. Armand voit S. Fiacre revêtu du costume monastique, longue robe, froc avec capuchon. De la main droite il tient sa bêche et de la main gauche un livre.

N° 13. — A l'occident S. Pierre nu-tête tient une clef de la main droite et un

livre de la main gauche. A l'orient un personnage barbu, S. Paul, nu-tête également, tient de la main droite la garde d'une énorme épée la pointe en bas. Il a un livre fermé sous le bras gauche.

N° 14. — Vers le nord S. Martin, vêtu en cavalier du XVIe siècle, une toque à plume sur la tête, coupe son manteau pour en donner la moitié à un pauvre. Vers le midi doit-on le retrouver dans un évêque bénissant de la main droite et tenant sa crosse de la main gauche ?

N° 15. — Vers le nord-ouest est sculpté un évêque mitré tenant une crosse de la main gauche et de la main droite un peigne ou une carde qui nous désigne S. Blaise, dont cet outil fut l'instrument de supplice, ce qui le fit proclamer patron des peigneurs. Les ouvriers de cette industrie étaient nombreux dans la contrée.

Au sud-est un saint imberbe, le corps vêtu d'une tunique longue et ample, est agenouillé dans l'attitude de la prière. Au-dessus de lui un ange aux ailes éployées, vêtu de blanc, soutient une banderolle assez semblable à une étole. C'est sans doute S. Vincent, diacre et martyr, d'autant plus qu'un fragment mutilé semble révéler la présence du corbeau qui protégea le corps du martyr. Son culte est très ancien à Poix ; d'ailleurs notre église renferme encore une autre statue de lui.

N° 16. — A l'occident un personnage assis caresse de la main droite un chien qui appuie les deux pattes sur ses genoux pour le lécher, de la main gauche il tient un livre fermé. C'est probablement S. Hubert. A l'orient se voit un personnage richement vêtu qui, d'après M. l'abbé Armand, serait S. Médard, parce qu'au bas à droite on remarque près de lui un petit cheval d'un beau travail.

N° 17. — Des deux côtés un ange tient devant lui à deux mains un écu échancré sur le champ duquel les enroulements d'un cordon terminé par deux bouffettes dessinent un trèfle dont le lobe supérieur renferme un cœur surmonté d'un soleil et les deux lobes inférieurs les lettres I V. Ce sont les initiales de Jehan Valon. Son nom était inscrit en entier sur la portion de la voûte voisine du pendentif où M. Palustre a pu fort heureusement le relever avant que le dernier grattage le fit disparaître.

Nous n'aurons plus pour terminer l'examen de la décoration de l'édifice qu'à jeter un coup d'œil sur les rares statues qui y subsistent encore. En dehors d'œuvres médiocres du XVIe siècle, comme un *Ecce Homo*, une Vierge assise avec l'Enfant-Jésus tenant entre les mains une colombe et un St-Vincent qui peut appartenir au XVIIe siècle, ainsi qu'une mauvaise Vierge debout, présentant une grappe de raisin à son divin Fils qui tient une colombe par les ailes, une Ste-Catherine de la même époque, une seule image est digne de fixer l'attention ; c'est une petite Ste-Barbe tenant de la main droite un livre ouvert dans lequel elle lit et de la gauche une palme ; elle est adossée à une tour crénelée avec mâchicoulis, dont la porte, d'une proportion énorme, est couverte d'un toit aigu terminé par un fleuron. La figure de la sainte est d'une grande finesse. Le mouvement légèrement tourmenté du corps, son costume, sa coiffure, une espèce de bonnet collant avec oreillères rondes, le style de la tour, tout annonce la fin de l'art gothique.

On a replacé sur l'autel, dont Ste-Barbe orne l'un des angles, quelques panneaux provenant sans doute d'un retable du XVIe siècle et qui appartenaient avant la Révolution à l'église Notre-Dame. Les retouches considérables que leur état de ruine devait exiger ont enlevé leur véritable caractère aux têtes des personnages qui y figurent. Ces panneaux représentent le portement de Croix, la Sainte-Vierge et S. Jean avec les saintes femmes au pied de la Croix, la mise au tombeau et la Résurrec-

tion. Pour compléter cet ensemble MM. Duthoit ont fait deux autres groupes : l'Annonciation et la Nativité. Enfin une caisse déposée dans l'église renferme un joli morceau de sculpture en pierre de 71 c. de haut sur 50 c. de large, et de 12 c. de relief, représentant le baptême de N.-S. Jésus est dans l'eau jusqu'aux genoux ne portant qu'un linge autour des reins. Au-dessus de sa tête le Père Eternel paraît dans une gloire entourée de rayons et le Saint-Esprit en descend sous la forme d'une colombe. A gauche un ange tient la robe du Sauveur pendant que S. Jean-Baptiste, agenouillé au bord du fleuve, verse de l'eau sur sa tête. Malheureusement ce groupe est mutilé.

Un Christ accroché au pilier nord-ouest de la croisée centrale, et dont la tête ne manque pas d'une certaine expression, peut être attribué à la même époque.



Eglise de Poix — Baptême du Christ

En fait de peinture on ne voit qu'un seul tableau pendu contre le mur aveugle de la travée à laquelle est accolé le clocher. Cette toile assez remarquable provient, dit M. Goze, de la galerie Aguado ; elle est due au pinceau du peintre espagnol Fernandès et représente le mariage de la Sainte-Vierge.

M. Goze signalait encore un autre tableau représentant Jésus-Christ et la Chananéenne.

Il paraît qu'avant 1793 Mme Armande de Lusignan avait fait poser au-dessus de l'entrée de la chapelle seigneuriale une inscription peinte, pour rappeler l'histoire des bienfaits des seigneurs de Poix à qui le prieuré devait son existence. Le texte nous en a été conservé par les registres de la fabrique et imprimé par M. l'abbé Delgove.

Cette inscription mobile n'était pas la seule qu'on rencontrât dans l'église. En effet, à droite de la nef, le mur de la deuxième travée porte en capitales de la fin du XVIe siècle les mentions suivantes :

L'AN 1552
LE PREMIER SECOND ET DIXHVICTIESME DE IVINC
FVT EN DANGER TRES GRAND POIX PAR EAVE PRENDRE FIN.

Une autre inscription est séparée en deux par la porte du clocher :

L'AN 1491 LE 14 IOVR D'APVRIL   FVT POIX PAR FEV MIS A ESCEIL.

Ces deux inscriptions avaient disparu par suite du grattage des murs en 1883, mais on en avait pris un relevé exact d'après lequel elles ont été fidèlement reproduites.

Enfin, à côté de l'arcade donnant dans la chapelle seigneuriale le mur du chœur porte cette inscription :

1540 FVT
FAICT CE
[CHŒUR].

Le mot *chœur* y est remplacé par un cœur gravé au trait comme les caractères.

A l'extérieur on peut voir sur le flanc ouest de l'avant-dernier contrefort méridional du chœur la mention suivante :

L'AN 1707 LE
28 IOVR DE IVIN
POIX A ESTE BRVLE.

Le seul monument funéraire qui soit actuellement dans l'édifice est encastré dans la muraille du bras méridional du transept. Il mesure 1 m. 40 de haut sur 90 c. de large. A l'intérieur d'un cadre de forme rectangulaire, une niche donnait sans doute asile à un groupe aujourd'hui remplacé par une statue de la Ste-Vierge portant l'Enfant-Jésus qui tient une colombe par les ailes et dont la tournure lourde et épaisse décèle le XVIIIe siècle, mais un cartouche occupant le bas du cadre a conservé intacte une inscription ainsi conçue :

Cy deuāt gist syre symon de colmōt, borgoys ma r chāt
de reubat en ceste ville qui trespassa lā mil iiii et chinqte
vi ir de mars et marye sa fame repose en l'eglē s. athoine,
a cecte [ur], priez dieu po[u]r eulx et po[u]r le[u]r ame.

Les caractères gothiques de cette inscription nous portent à croire qu'elle a été gravée aussitôt après le décès de Simon de Colmont et que, lors de la reconstruction de l'église en 1540, on l'a replacée dans la muraille.

On pourrait fort bien terminer la monographie de l'église de Poix sans parler du clocher qui lui est juxtaposé.

Lors de la reconstruction du XVIe siècle on aura voulu utiliser ce seul reste encore solide des édifices détruits. Le profil des formerets de la voûte, aujourd'hui disparue, qui couvrait son étage inférieur semble appartenir au XIVe siècle et condamne l'opinion de ceux qui lui attribuaient une antiquité reculée. Le contrefort de l'angle sud-est a seul gardé une minime partie d'arcade à arête abattue pouvant remonter au XIIIe siècle ou à la fin du XIIe (1) ; elle est empâtée dans la maçonnerie dont on l'a remplie par-dessous pour la faire servir à cette nouvelle fin.

Le clocher possède sur l'extérieur une horrible porte du siècle dernier ou du

(1) Goze *loc. cit.* p. 171 veut que cette arcade ait fait partie du bas-côté correspondant de l'ancienne église et dit que sur le mur du clocher, du même côté, une rainure recevait les chevrons du toit en appentis [illegible] collatéral.

commencement du nôtre (1). Il a été question en 1840 de lui donner la flêche qui lui manque, mais les projets élaborés en vue de ce travail sont demeurés inutiles dans les cartons administratifs, sans doute faute d'argent. La restauration du portail avait probablement épuisé les fonds et une flèche digne de l'église eût coûté assez cher.

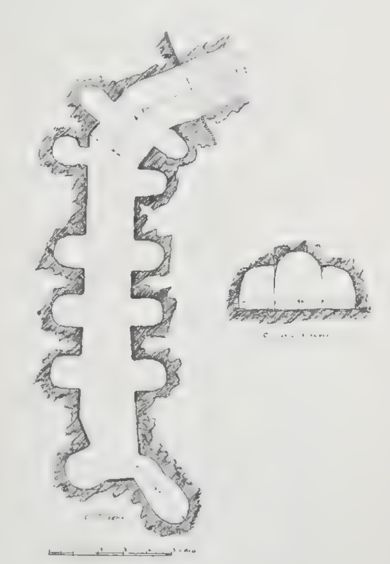
Des trois cloches que renferme le clocher la plus ancienne a été refondue en 1620, ainsi que nous l'apprend son inscription en capitales fleuries surmontée d'un ornement courant gothique à feuilles de trèfles.

Une autre porte la date de 1633 et l'inscription suivante en capitales :

JE SUIS N^{e} JEANNE PAR ALPHONSE D'ARESSE, ESCUIER S^{r} DE CHASTEAU-GAILLRAD *(sic)* E AULTRES LIEUX
GOUVERNEUR DES VILLE CHASTEAU ET PRINCIPAUTÉ DE POIX ET DAMOISELLE JEANNE DE MAILLY.

Sur sa partie inférieure figure un écusson.

La troisième provient de l'ancienne église de Notre-Dame ; son inscription également en capitales rapporte qu'elle a été bénite par « Me Florimon Mallet, doien de Poix curé de Lignere », et parle du « curé de ceste paroisse de Notre-Dame. »



PLAN DE LA CRYPTE DE POIX

A sept mètres au-dessous de l'église de Poix et parallèlement à sa façade sud s'étendait jusque sous le clocher une crypte ou plutôt un couloir de 1^{m} 90 de large en moyenne sur 2^{m} 45 de haut. Il avait 20 mètres de long et se terminait par une cellule large de 2^{m} 65. Sur ce couloir s'ouvraient six cellules à droite et cinq à gauche. La voûte des deux sections du fond était soutenue par des arceaux en plein cintre qui se croisaient et retombaient à trois pieds du sol sur des socles. Elles étaient larges de 1^{m} 20 à 1^{m} 60, profondes de 1^{m} 40 et hautes de 2^{m}. Leur entrée était formée d'une arcade en tiers point et des arcs en plein cintre consolidaient leur partie supérieure (2).

D'après les notes de M. Bresseau, il aurait fait fouiller l'une de ces cellules et, à trois pieds de profondeur, sous de la terre rapportée, il aurait trouvé des débris

(1) Delgove (*loc. cit.* p. 521). — Goze (*loc. cit.* p. 18) dit que cette réparation fut faite en 1786 à l'angle droit du clocher par Joly de Pissy.

(2) Nous ne pouvons décrire cette crypte comblée depuis un certain nombre d'années que d'après M. Pinsard qui en a levé un plan et qui en a communiqué une description sommaire à la Société des Antiquaires de Picardie, dans l'assemblée générale du 4 décembre 1893 (Bulletin, année 1893, 4e trimestre, p. 305). M. Goze et M. Delgove en ont également parlé et n'y ont compté que neuf grottes ou cellules. Le premier en place quatre à gauche et cinq à droite et dit que le couloir se terminait par une abside à trois pans.

de cercueil et des ossements. Dans une autre, une fouille aurait amené la découverte de quelques ossements bien vieux et bien altérés, de quelques fragments de bois, de charbon, de vases brisés, de fer ouvragé dont on ne peut définir l'ouvrage, mais tous les morceaux rassemblés ressemblaient assez à une garde d'épée et une aiguille en cuivre de quatre à cinq pouces de long et d'une ligne de large paraissant propres à un travail de lame. Il n'y avait en cet endroit que deux pieds de terre, après quoi on arrivait au tuf.

M. l'abbé Delgove a lu sur la face intérieure du cintre d'une des grottes une inscription sans date et qui d'ailleurs n'offre pas grand intérêt. Le texte en est inséré dans son ouvrage sur Poix, il est presque incompréhensible. Enfin, l'on voyait encore dans cette crypte l'épitaphe de Marie Mille, femme de ce Simon de Colmont, dont l'inscription fut placée plus tard dans l'église haute.

Notre visite est achevée. L'église de Poix nous laissera le souvenir d'un type heureux de l'architecture gothique dans sa dernière période. Sa riche ornementation échappe à cette profusion tourmentée qui fatigue trop souvent l'œil dans les monuments de cette époque. L'artiste qui l'a conçue a donné par cette sobriété dans les détails et par l'harmonie de l'ensemble une preuve de bon goût ; aussi est-on satisfait de constater la vogue qu'elle lui mérita probablement dans la contrée dont il avait embelli la localité la plus importante.

A Frémontiers, à Frettemolle, à Bergicourt se trouvent des églises nées de la même inspiration. Dans la première surtout le portail reproduit strictement l'ordonnance de celui de Poix et jusqu'à la flore qui orne ses archivoltes, jusqu'à cette série de redents adossés par leur base à une moulure avec laquelle ils dessinent des croix.

Rien de plus agréable que d'aller les voir du chef-lieu de canton à travers les bois ou le long de la petite vallée dont les villages qui les possèdent occupent les extrémités opposées.



BLANGY SOUS-POIX

Église — côté du nord-est

BLANGY-SOUS-POIX

A 2 kilomètres en aval du chef-lieu de canton, dans la charmante vallée où la rivière de Poix serpente au milieu de prairies entrecoupées de rideaux de verdure, une rangée de maisons s'allonge sous les grands arbres ; c'est le village de Blangy. A son extrémité une montée assez roide conduit sur le flanc du coteau jusqu'à une clairière où l'œil est charmé de voir apparaître tout-à-coup la vieille église du pays.

Rien de plus pittoresque que ce petit édifice se détachant avec sa svelte tourelle sur le feuillage sombre du gentil bouquet qui l'encadre.

Ne cherchez point ici la majesté d'un site grandiose, c'est plutôt un de ces paysages qui tentaient le pinceau de nos vieux miniaturistes ; mais il semble que, dans la paix profonde de ce coin solitaire, l'humble monument échappe aux vicissitudes de ce monde (1) et conserve une perpétuelle jeunesse.

Edifié à l'époque romane, il a été remanié plusieurs fois au XVI[e] siècle, mais sans que l'on ait beaucoup gâté son aspect archaïque. Les fenêtres de la nef ont été modifiées, mais elle a gardé à l'occident son portail en plein cintre.

Le chœur est intact ; il reçoit la lumière par d'étroites ouvertures en plein cintre dont l'angle extérieur a été abattu.

On a de plus respecté la partie la plus intéressante de sa tour. Sa base a seulement été empâtée par un blindage de 75 c. d'épaisseur, et le couronnement a reçu une flèche en ardoises. Passant du carré à l'octogone au moyen de trompes couvertes de petits toits rectangulaires, elle offre dans sa partie supérieure un lanterneau qui porte bien le cachet de l'architecture romane. S'élevant au-dessus d'une moulure chargée d'un rang de billettes, il est ajouré sur chaque face de baies géminées fort étroites séparées par de petites colonnes trapues qui supportent avec celles garnissant leurs pieds droits des tympans unis qui remplissent tout l'imposte.

Le tracé maladroit des bases attiques, l'exécution grossière des chapiteaux, la lourdeur de leur galbe disparaissent dans l'effet heureux de l'ensemble que surmonte en guise de corniche une tablette biseautée placée à 10 mètres 25 du sol.

Derrière la tour un pignon à gradins accuse au-dehors la séparation de la nef d'avec le chœur, dont le chevet est lui-même surmonté d'un pignon semblable. Ni la nef ni le chœur n'étaient voûtés.

M. Enlart (2), au savant travail de qui nous empruntons les éléments de cette description, attribue le clocher au premier quart du XII[e] siècle et admet que le reste de l'église peut être de quelques années plus récent.

Le P. Daire (3) dit avoir vu dans l'église une ancienne piscine et un crucifix du même temps couvert d'un tablier. Il entend sans doute par là un *perizonium,* mais le peu d'exactitude dont cet auteur fait preuve ordinairement ne permet guère d'avancer que la forme qu'il lui attribue doive faire remonter nécessairement le crucifix à une époque contemporaine de la construction de l'église.

Dédiée à S. Médard, l'église de Blangy était soumise au patronage de l'évêque.

(1) Le P. Daire fait camper Charles le Téméraire à Blangy le 11 septembre 1472, mais il a sans doute confondu notre Blangy avec Blangy-sur-Bresle, ainsi que le montre l'itinéraire suivi par le duc.

(2) *Architecture religieuse à l'époque romane dans la région Picarde* (Mém. gr. in-4° de la Société des Antiquaires de Picardie, t. I, 1895, p. 87).

(3) *Histoire civile, ecclesiastique et littéraire du doienné de Poix* (Bibl. d'Amiens, ms. n° 507, p. 7).

FAMECHON

Un peu plus loin que Blangy, toujours en suivant le cours de la Poix, se trouve Famechon célèbre par le souvenir de son vieux château.

Il n'en subsiste plus que des ruines méconnaissables. Conformément aux habitudes stratégiques qui ont déterminé la position des châteaux de Picquigny et de Poix, on avait eu soin de l'établir sur un petit promontoire effilé terminant le plateau qui sépare la vallée où coule la rivière des Evoissons de celle où serpente la Poix. Il les commandait ainsi toutes les deux précisément au point où cette dernière prend une largeur qu'elle conserve jusqu'à Conty.

Une situation aussi avantageuse réclamait des défenses importantes. Si nous en croyons un article de M. Bresseau, inséré dans les *Archives de Picardie*, il attribue à cette forteresse une double enceinte et dix-sept tours, sans nous indiquer toutefois sur quels documents il s'appuie.

Le même auteur ne craint pas de faire jouer à Famechon un rôle important dans la campagne d'Edouard III en 1346. Il tire tout un récit d'une tentative infructueuse qu'aurait faite le monarque anglais pour s'en emparer, d'une inscription en vers français trouvée, dit-il, dans le château. Si cette inscription a existé, ce n'est assurément pas avec le texte rapporté par M. Bresseau, qui trahit suffisamment une époque moderne. Ou il faudrait, en lui attribuant une date récente, y voir l'écho de traditions antérieures. Ne possédant aucun moyen de les contrôler, nous ne nous arrêterons pas à les discuter ici.

Au bout de la pente qui descend des ruines, s'élève une église du XVIe siècle simple et gracieuse, composée d'une seule nef sans voûte, mais dont les deux petits portails en anse de panier, surmontés d'une accolade et d'un fleuron, rappellent bien le style élégant de l'église de Poix.



BERGICOURT

Portail principal de l'église

BERGICOURT

La corniche et la dernière fenêtre du chœur, du côté de l'épître, sont les seuls éléments qui permettent de faire remonter à l'époque romane la construction de l'église de Bergicourt. Le plein cintre et le modeste chanfrein arrêté à 10 c. de l'appui qui donnent à cette fenêtre son caractère n'offrent d'autre intérêt que celui de déceler l'âge du sanctuaire.

La nef, légèrement plus large, contient encore des fonts baptismaux que leur ancienneté, à défaut de valeur artistique, recommande à l'attention. Une cuve hémisphérique, rappelant avec son pied central court et fort épais la forme d'un calice, est surmontée d'une tablette carrée dont la tranche est moulurée de deux baguettes superposées. Les coins de la tablette s'appuient chacun sur une colonnette à chapiteau sculpté de quatre feuilles d'eau et à bases attiques dont le tore inférieur est remplacé par un empâtement carré qui est couvert d'une espèce de moulure formant feston au milieu de ses faces et griffe sur ses angles, moulure que notre dessin ne permet guère de distinguer.



FONTS BAPTISMAUX DE BERGICOURT

Le tout repose sur un socle carré sans ornement. Le style de ce petit monument nous paraît accuser le XIIIe siècle.

Le portail principal, en arc surbaissé, surmonté d'une accolade, est du même style que celui de Poix et dénote la même inspiration. Il en reproduit les ornements et les motifs dans deux gorges bordées de moulures prismatiques que pourtourne le larmier de la façade. De petits personnages occupent l'angle qu'il forme en se redressant pour épouser le tracé de l'arc surbaissé qu'il couronne. Leurs têtes sont cassées, et l'on distingue juste assez celui de droite pour voir qu'il porte un livre de la main gauche. Il est vêtu d'une robe serrée par une ceinture et les pans d'un manteau recouvrent ses genoux.

Dans la contre-courbe de l'accolade qui surmonte le tout, on reconnaît à droite un ecclésiastique à genoux, les mains jointes devant un pupitre sur lequel est ouvert un livre. Il vénère sans doute le saint évêque placé sur la pointe de l'accolade et

qui, vêtu d'une dalmatique et d'une chape, tient sa crosse de la main gauche tandis que de la droite il porte sa tête mitrée. Ce ne peut être S. Lucien, patron de l'église, car ce martyr, d'ailleurs céphalophore, n'était que prêtre.

Un ange à genoux, les ailes à demi éployées, ayant à la main un cierge, fait pendant à l'ecclésiastique que nous avons décrit plus haut.

Un écusson, assez fruste aujourd'hui, occupe le triangle formé par les deux branches de l'accolade au-dessous de S. Lucien. D'après M. Gabriel Rembault, qui l'a dessiné en 1857, il représente des armoiries d'argent à trois fasces de gueules frettées d'or. Ce sont celles de la famille de Riencourt qui posséda la seigneurie de Bergicourt du milieu du XIIIᵉ siècle à la Révolution. Notre confrère, M. de Guyencourt, croit que ce blason est en particulier celui d'Antoine de Riencourt.

AGNIÈRES

Le pouillé de 1301 atteste l'existence d'une cure à Agnières dès cette date, mais elle était plus ancienne encore puisque l'église du pays, bâtie au fond de la vallée, nous présente un chœur et une abside qui paraissent remonter au début du XIIIᵉ siècle. Une nef basse, dont les murs décèlent par l'alliance de la brique et de la pierre disposées en damier ainsi que par son berceau brisé appuyé sur des poutres et poinçons une reconstruction du XVIᵉ siècle, lui fait suite et le relie au clocher composé d'une grosse tour en moellon, flanquée à chaque angle de deux contreforts placés dans le prolongement de ses parois et divisée en trois étages accusés au dehors par un léger retrait du parement extérieur beaucoup plus accentué sur les contreforts.

Le chœur ne comprend qu'une seule travée, éclairée de chaque côté par une fenêtre en simple lancette. Un doubleau en tiers point très saillant, doublé, à arêtes abattues, le sépare de l'abside et retombe sur un groupe de trois colonnes rondes engagées d'un tiers et auquel s'ajoutent les colonnes posées de biais qui supportent les extrémités des ogives de la voûte. Celles-ci ont pour profil une plate-bande et un tore en amande.

Les chapiteaux de ce groupe de colonnes, d'un galbe élégant, sont ornés de belles feuilles côtelées dont la pointe se recourbe en boule sous l'angle du tailloir carré. Une autre petite feuille garnit leur intersection au point où elles se divisent. Le profil du tailloir est composé d'une plate-bande et d'une doucine. La sculpture est encore voisine de celle du XIIᵉ siècle.

L'abside a cinq pans percés d'une fenêtre en lancette dont l'ébrasement est lisse à l'intérieur; et sa voûte est supportée par six branches d'ogives en forme de tore cylindrique accosté de deux gorges et retombant dans les angles sur des corbeaux sculptés de feuilles d'une heureuse facture. Des contreforts à retraites en talus placés sur les angles extérieurs des murs font équilibre à la pression des ogives.

Cette petite abside, où l'on retrouve le type assez commun des édifices de même importance dans cette région, possède ce cachet de bon goût et de simplicité que les architectes du XIIIᵉ siècle savaient donner à la moindre de leurs œuvres. Ils en avaient garni les fenêtres de vitraux où les sujets habituels ont été, faute de place, représentés avec moins de développement que d'ordinaire, témoin l'arbre de Jessé qui ne comporte dans sa hauteur que six personnages, mais sans nuire à la composition. La rareté des vitraux de cette époque parvenus jusqu'à nous donnent à ceux d'Agnières un grand prix. M. l'abbé Normand, curé de Sainte-Segrée, et

AGNIERES

[illegible]

membre titulaire non résidant de la Société, en a donné dans le tome XIX de nos Mémoires in-8° une excellente description que nous ne saurions mieux faire que de reproduire. Elle sera plus agréable à suivre sur notre planche que sur les mauvaises lithographies dont la publication fut accompagnée.

N° 1. — FENÊTRE DU LEVANT

« Cette fenêtre se composait autrefois de dix panneaux posés parallèlement ; malheureusement quatre n'existent plus. Il y a plusieurs années un vol fut commis : le voleur brisa le bas de la fenêtre pour pénétrer dans l'église, et le lendemain on trouva les dalles du sanctuaire couvertes de débris. Si un amateur des beaux-arts se fût trouvé là, peut-être, avec du temps, de la patience et surtout de l'intelligence, aurait-il pu rassembler tous ces morceaux disparates, les remettre en place et redonner aux sujets qu'ils représentaient leur physionomie primitive. Ces précieux débris devinrent la propriété du premier venu, et ne tardèrent pas à disparaître. Quelque temps avant cette perte irréparable, un archéologue avait tracé, sur son cahier de notes, la description de cette verrière, ce qui facilitera beaucoup, plus tard, les travaux de restauration.

« Les scènes reproduites sur cette fenêtre sont toutes empruntées à l'Ancien Testament.

« *1er Panneau. (Création d'Adam.)* — On voit un jardin planté d'arbres feuillés. Dieu, la tête ornée d'un nimbe crucifère, lève la tête et se penche. A ses pieds est un homme nu, étendu sur la terre ; il est à demi levé et tient les bras étendus sur sa poitrine, c'est Adam, au moment où l'Eternel le tire du néant et souffle sur lui la vie.

« *2e Panneau. (Défense de manger du fruit.)* — Un arbre, au feuillage abondant, se dresse et laisse voir un serpent qui s'enroule autour de son tronc. L'Eternel, debout et nimbé, lève une main vers cet arbre, et, de l'autre, retient les plis de son manteau. C'est le moment où il dit à Adam : « *De ligno autem scientiæ boni et mali ne comedas. In quocumque enim die comederis ex eo, morte morieris.* » Adam, debout et nu, se tient en face de son Dieu, les bras étendus, et semble lui dire qu'il sera fidèle à ses ordres.

« *3e Panneau. (Formation de la femme.)* — Adam est couché sur un tertre verdoyant et plongé dans le sommeil : *Immisit ergo Dominus Deus soporem in Adam.* Dieu, la tête nimbée, est debout ; il prend la main d'Eve, qu'on aperçoit à moitié sortie de la côte d'Adam ; elle est nue et une longue chevelure retombe sur ses épaules : *Cumque obdormisset, tulit unam de costis ejus.*

« *4e Panneau. (Adam et Eve après la désobéissance.)* — L'Eternel, la tête nimbée, apparaît dans les nuages ; il indique, de la main, l'arbre de la science du bien et du mal s'élevant entre nos premiers parents, et laissant voir, à travers son feuillage, le fruit défendu. On sent ici qu'Adam est coupable ; il rougit de paraître devant son Dieu ; aussi, cette fois, son corps est couvert, et de son front pend une sorte de voile qui retombe en plis flottants. L'Eternel lui reproche sa désobéissance, et notre premier père tend les mains vers lui comme pour lui demander pardon et implorer sa miséricorde ; Eve, assise sur un monticule, d'une main voile sa nudité et de l'autre s'arrache les cheveux en signe de douleur.

« *5e Panneau. (La sentence après le péché.)* — L'Eternel, le front orné du nimbe crucifère, retient d'une main sa robe, et de l'autre montre la terre à Adam lui

disant : « *In laboribus comedes ex terra cunctis diebus vitæ tuæ* ». L'infortuné écoute cette cruelle sentence debout, dans une attitude suppliante ; il tient, dans les mains, une bêche, triste symbole du travail, et l'enfonce en terre avec le pied. On ne pouvait rendre d'une manière plus piquante ces paroles : « *In sudore vultus tui vesceris pane* ». L'arbre de la science du bien et du mal est encore là, et, à côté, on voit notre mère Eve assise sur une motte de terre, les cheveux pendants et élevant la main vers son Créateur, pour demander grâce, car elle aussi vient d'entendre la sentence qui la frappe.

« *6e Panneau.* (*Adam chassé du Paradis terrestre*). — Dieu, la tête entourée du nimbe crucifère, est debout ; à ses pieds, est l'arbre fatal qu'il montre à Adam, lequel s'éloigne du jardin de délices, couvert d'un vêtement, en punition de son péché, et portant, sur l'épaule, cette bêche qui l'aidera à déchirer le sein de la terre pour en tirer du fruit.

« Les quatre panneaux suivants n'existent plus. Voici les sujets qui y étaient représentés :

« *1er Panneau.* — Tout porte à croire que dans le premier panneau devait figurer la scène du déluge, on n'en a pas pris le dessin primitivement.

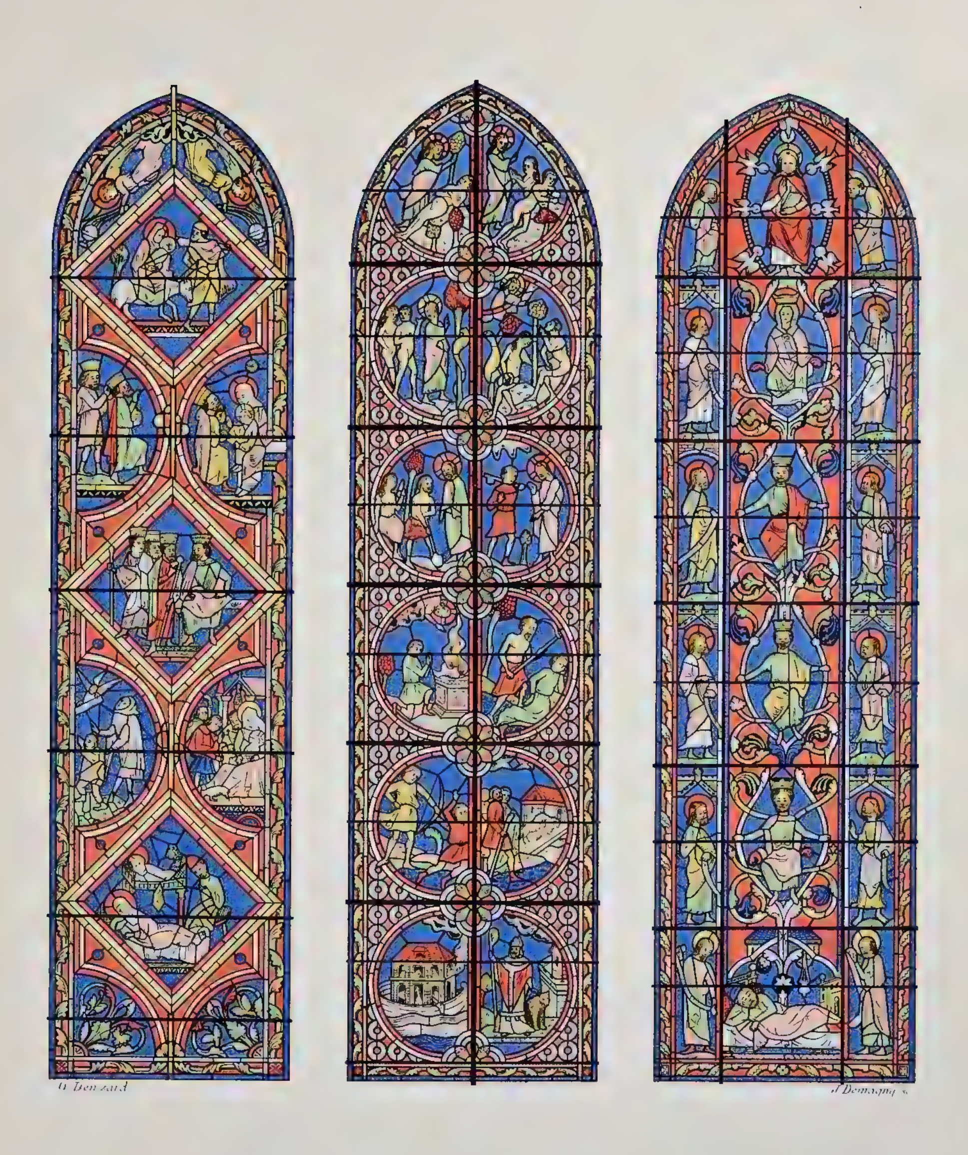
2e Panneau. (*Dieu commande à Abraham d'immoler son fils.*) — L'Eternel est là, et, à côté, Abraham avec sa hache sur l'épaule.

« *3e Panneau.* — L'innocent Isaac tient à la main une botte de paille destinée à allumer le bûcher. Tout auprès on aperçoit un bélier dont les cornes sont engagées dans un buisson.

« *4e Panneau.* (*Dieu se montre dans les nuages*). — Abraham se tient à côté du bûcher sur lequel est étendu son cher Isaac. L'Eternel, content de l'obéissance sublime de son fidèle serviteur, lève la main et lui dit : « *Abraham, Abraham* » ; le saint Patriarche de répondre : « *Adsum* », et il abaisse son bras prêt à frapper.

N° 2. — FENÊTRE DU MIDI

« *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet* : « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé et une fleur naîtra de sa racine. » Cette prophétie, combinée avec la généalogie du Sauveur, telle que nous l'a donnée saint Mathieu, est devenue un des thèmes les plus féconds de l'art chrétien dans le cours du moyen-âge, nous dit M. l'abbé Corblet, dans son *Etude iconographique sur l'arbre de Jessé*. En jetant un regard sur le vitrail qui nous occupe, l'on voit tout de suite que c'est de la généalogie de saint Mathieu et de la prophétie d'Isaïe que s'est inspiré le peintre-verrier pour figurer l'arbre symbolique que nous allons décrire. Ici, Jessé, souche de la tige emblématique qui produit le Sauveur, est représenté sous les traits d'un beau vieillard. Il a le menton voilé sous une barbe épaisse, sa tête est couverte du bonnet juif. Il est plongé dans le sommeil, et son corps, enveloppé dans un riche vêtement qui retombe sur le côté, repose sur un lit dont on aperçoit les extrémités de forme gothique. La tête est appuyée sur la main droite, et de la gauche il retient une frange de sa robe. L'arbre généalogique sort du dos de Jessé. Des rameaux parallèles, figurés par des ornements tournés en volutes, forment un gracieux encadrement pour les figures. Au-dessus de Jessé, l'on voit quatre personnages superposés verticalement. Ils sont assis et vêtus de longues robes. Leurs bras sont étendus, et ils tiennent dans chaque main, à défaut de sceptre, un bout de l'ornement qui les entoure. On sent tout de suite que



G. Denzard

J. Demagny sc.

VITRAUX DE L'ÉGLISE D'AGNIÈRES

Lith. L. Douillet & A. Roy Amiens

ce sont des rois, car ils portent la couronne ; seulement le quatrième personnage, qui tient de la main gauche un livre reposant sur son genou, se distingue des autres par le nimbe qui entoure son front, par son air de jeunesse et par le voile qui enveloppe sa tête ; ce ne peut être que la Sainte Vierge qui, à son titre de Sainte par excellence, joint aussi celui de Reine. Il était juste que la place de Marie fût là. Le prophète Isaïe, dit encore M. Corblet, après avoir prédit au peuple d'Israël qu'il serait délivré de la fureur des Assyriens, lui annonce la naissance du Messie, sa sagesse, sa sainteté. Il considère le royaume de Juda comme un tronc presque mort, mais dont la sève va revivre pour donner un rejeton qui sauvera Israël. A la suite des rois de Juda, apparaît donc nécessairement la mère du nouveau Roi, de ce roi dont le sceptre devait dominer le monde entier : « *Virga de radice Jesse* ». Un rejeton sortira de la tige de Jessé, c'est Marie ; voilà ce qui m'explique le diadème nimbé, posé sur le front du quatrième personnage. Après avoir contemplé la Vierge, cette tige sortie de Jessé, il fallait s'attendre à voir figurer, immédiatement après, la fleur qui devait naître de sa racine, c'est-à-dire le Sauveur Jésus ; aussi, l'artiste, se renfermant scrupuleusement dans le texte sacré, fait rayonner au-dessus de Marie et au sommet du vitrail, l'image du Rédempteur. Jésus est assis et sa tête ornée du nimbe crucifère. De la main gauche, il tient un livre fermé, et il élève la droite pour bénir. On lit, dans les Saintes-Ecritures : « Et l'esprit du Seigneur se repose sur lui ; l'esprit de sagesse et d'intelligence, « l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété, et l'esprit de crainte « du Seigneur le remplira. » Le peintre-verrier, s'inspirant de ces paroles, a environné la personne du Sauveur des sept dons du Saint-Esprit, sous la forme de sept colombes nimbées qui lui forment une sorte d'auréole : on peut dire que c'est ici la traduction iconographique du texte même d'Isaïe. Jessé, les rois, Marie et Jésus, sont accompagnés de douze personnages, six de chaque côté. Ce sont des patriarches et des prophètes ; ils sont debout, la tête nimbée, et tiennent à la main une banderolle sur laquelle on peut lire leurs noms écrits en lettres gothiques ; voici ceux que j'ai pu déchiffrer, à droite : Abraham, Jacob, Moïse, Abacuc, à gauche : Isaac, Jérémias, Daniël. Plusieurs élèvent la main et la dirigent vers Jésus, le divin soleil de Justice, vers Jésus, point central où doivent converger tous les êtres. Que les patriarches soient à côté des prophètes, rien de plus naturel : les prophètes avaient annoncé l'avènement du Christ ; les patriarches avaient figuré son sacrifice. Mais, le peintre-verrier, sent qu'il ne peut en rester là, et que son œuvre serait incomplète ; c'est au Nouveau Testament qu'il empruntera désormais ses inspirations. Ici, les figures cessent pour laisser l'âme en contemplation devant l'imposante et touchante histoire du Fils de Dieu. Le sujet de la troisième verrière est donc une page de la vie du Sauveur, page toute parfumée de simplicité naïve et où on peut lire les scènes les plus attendrissantes de l'Evangile.

N° 3. — FENÊTRE DU NORD

« Cette fenêtre renferme sept panneaux formés par de riches et élégantes bordures qui servent d'encadrement aux sujets.

« *1er Panneau.* (*Naissance du Sauveur*). — Marie, la tête nimbée, est couchée sur un lit moelleux et enveloppée dans de chauds vêtements ; elle est accoudée sur son bras droit et, de la main gauche, elle retient les plis enroulés de son manteau. Dans le fond, s'élèvent deux colonnettes avec chapiteaux, servant de

supports à un berceau où repose le petit Jésus en maillot et le front orné d'un nimbe ; aux pieds du lit, saint Joseph est debout, coiffé du bonnet juif, l'air contemplatif, et montrant de la main le divin enfant.

« 2e *Panneau.* (*Naissance de Jésus annoncée aux bergers*). — Un ange, aux ailes déployées, descend du ciel sur des nuages et tient dans les mains une banderolle avec ces mots : *Gloria in excelsis Deo.* Là, sont deux bergers ; leurs moutons reposent couchés à leurs pieds. Un chien est à côté, l'oreille dressée, ce qui indique qu'il veille sur le petit troupeau. Le premier berger est debout, la main gauche appuyée sur sa houlette et la droite étendue ; il regarde en haut et semble prêter l'oreille. Le second est assis, un bras repose sur son genou, et il élève la main droite dont l'index se dirige vers le Ciel ; la tête est tournée du côté où se fait entendre la voix mystérieuse de l'ange. Il est facile de voir qu'il est dans l'attitude d'un homme qui écoute.

« 3e *Panneau* (1). L'Enfant-Jésus, enveloppé de langes et la tête nimbée est étendu sur une sorte de lit dont la forme est indécise. La Sainte Vierge et saint Joseph, ornés du nimbe, se tiennent debout près du Sauveur ; on voit qu'ils lui prodiguent les soins les plus tendres. Marie fait de ses deux mains un chevet bien doux à son cher nouveau-né. Sur le plan inférieur se montre un jeune enfant assis, étendant les mains vers Jésus. Est-ce un des bergers offrant ses hommages au Sauveur, qu'on a voulu figurer là ? Evidemment non, car alors il porterait le costume de sa profession, et serait dans l'attitude de l'adoration, c'est-à-dire à genoux, et on ne l'aurait pas représenté dans un âge aussi tendre. Je crois plutôt que l'artiste-verrier, en plaçant auprès de la crèche ce tout petit enfant, aura voulu symboliser l'innocence et la pureté du divin Jésus. Au-dessus de cette petite scène si émouvante, parait une étoile, c'est le signe qui fait pressentir l'arrivée des nouveaux adorateurs qui font route vers Bethléem.

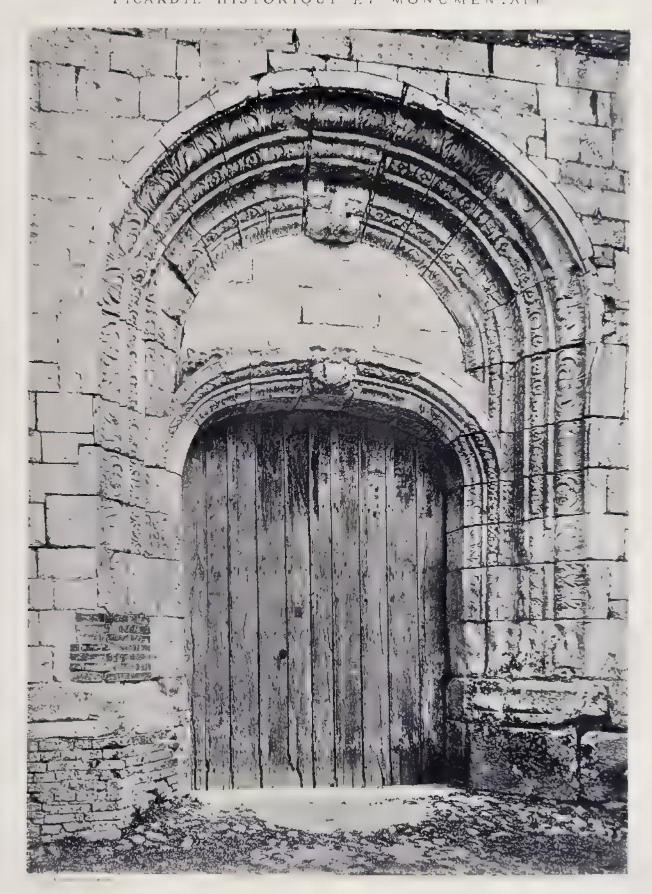
« 4e *Panneau.* (*Les Mages devant Hérode*). — Les trois rois d'Orient viennent d'arriver à Jérusalem ; les voilà en face de ce prince sanguinaire, lui demandant où est né le nouveau Roi des Juifs. Hérode siège fièrement sur son trône ; ses deux mains reposent sur ses genoux ; il est couronné et ses traits respirent la jalousie et l'inquiétude. Les monarques étrangers sont debout en sa présence, le diadème en tête et le bâton de voyageur à la main.

« 5e *Panneau.* (*Adoration des Mages*). — La sainte Vierge, nimbée, est assise sur un monticule ; l'étoile brille au-dessus de sa tête : elle soutient, sur ses genoux, son divin enfant également nimbé. Un des rois mages, le front couronné, met un genou en terre, et offre son présent à Jésus qui tend vers lui sa petite main, comme pour lui dire qu'il accepte. Les deux autres mages, dont l'un tient un encensoir, sont derrière leur compagnon, debout, la tête ornée du diadème et portant leurs présents.

« 6e *Panneau.* (*Fuite en Egypte*). — La Vierge, montée sur un âne, tient son enfant entre ses bras et le presse amoureusement sur son cœur. Saint Joseph marche en avant, coiffé du bonnet juif. De la main droite, il conduit l'âne par la bride, et dans la gauche, il porte un bâton qui repose sur son épaule et à l'extrémité duquel est suspendu un paquet, lequel, vraisemblablement, doit renfermer les petites provisions du voyage.

« Le sommet de la fenêtre du Nord était terminé par deux anges aux ailes

1 On donne ici la description de l'ancien panneau, qui a été remplacé par un nouveau, où l'on ne retrouve plus le sujet primitif.



HESCAMPS SAINT CLAIR

Portail principal de l'église

déployées, lançant un encensoir dans les airs. Ce couronnement, si gracieux dans sa forme, a été détruit par suite d'un incendie; il est fâcheux qu'on ne l'ait pas rétabli.

« Jadis, les cinq fenêtres de l'abside offraient à l'œil charmé des variétés de sujets peints, il ne reste plus que trois verrières aujourd'hui, et je suis heureux de leur avoir consacré ces quelques lignes qui les feront connaître, car je ne sache pas qu'elles aient jamais été décrites. Il y a quatre ans Agnières faillit perdre ses précieux vitraux. Un terrible incendie réduisit en cendre l'autel et son rétable. Sans la solidité de la voûte, qui est en pierre, c'en était fait de l'église ; malheureusement, plusieurs panneaux des verrières furent détruits, et on en retrouva les restes mutilés et informes dans les décombres. Grâce à un dessin qu'en avait tracé un membre de notre Société et qu'il conservait dans ses cartons, on put reproduire plusieurs de ces panneaux. Cette restauration fut confiée à M. Lévêque, peintre-verrier à Beauvais, qui a fait ses preuves depuis longtemps. Dans l'exécution de ce travail si ingrat et si difficile, cet artiste a montré un véritable talent et une habileté remarquable. Il a su si bien saisir le caractère et le type des peintures primitives, que c'est à peine si un œil exercé pourrait découvrir les endroits refaits à neuf.

« Je me résume ; les vitraux de l'église d'Agnières, dont je viens de dérouler sous vos yeux les richesses iconographiques, paraissent appartenir au XIIIe siècle, et un œil attentif n'aurait pas de peine, je crois, à y reconnaître le caractère de cette époque. Chaque panneau est encadré dans une bordure qui offre des combinaisons de rinceaux fort gracieux, et se compose d'un grand nombre de pièces de rapport. Les personnages sont de petites dimensions, d'un dessin très incorrect. Dans ces verrières, on a conservé aux figures, aux dessins des contours bien accusés, bien définis et bien tranchés. Elles sont bordées de fortes lignes, c'est-à-dire que le plombage ou la mise en plomb accuse le dessin et concourt à l'effet général. »

HESCAMPS SAINT-CLAIR

L'ÉGLISE d'Hescamps St-Clair appartient en grande partie au XVIe siècle. Elle possède une corniche ornée comme celle de Poix d'un gros bâton écoté enroulé d'un ruban, mais exécuté grossièrement.

Le chœur a perdu sa voûte et ne garde plus que la naissance des ogives et des formerets qui la soutenaient.

L'abside a cinq pans, celui du fond plus large que les autres. Elle est accostée de contreforts à mi-hauteur desquels se voient de gracieuses niches surmontées de pinacles.

L'église possède deux issues : une petite porte placée sur le côté méridional de l'église et dont la baie est amortie en anse de panier, puis un portail qui s'ouvre à la base de la tour du clocher et qui est certainement le morceau le plus intéressant de l'édifice. Un arc en anse de panier dessine la porte proprement dite ; son encadrement est décoré d'une moulure en talon sculptée de palmettes, bordée elle-même d'une gorge remplie d'une guirlande de fleurs ornementales entourée de rubans au milieu de laquelle on remarque une tête. Sur la clef de l'arc, deux enfants, à la chevelure bouclée, soutiennent un écu dont le champ est fruste.

Cet arc est inscrit au fond d'un autre beaucoup plus vaste et plus profond, dont les pieds droits postérieurs se confondent avec les siens, mais dont les vous-

sures antérieures, beaucoup plus saillantes, redescendent jusqu'au niveau du soubassement commun. Ces dernières se composent d'une gorge renfermant une moulure formée alternativement de têtes et de roses, et d'une grande doucine décorée de palmettes.

Un tympan sépare les deux arcs ; il devait être en partie égayé par des sculptures reposant sur l'extrados de l'arc inférieur où l'on en aperçoit encore quelques vestiges.

Un motif, absolument fruste aujourd'hui, se remarque au bas de la clef du grand arc.

Ce portail est un spécimen assez rare dans notre contrée de la décoration de la Renaissance affranchie des traditions gothiques.

FRETTEMOLE

C'est encore par sa ressemblance avec ceux de Poix et de Frémontiers que le portail de Frettemole frappe tout d'abord le visiteur. Une baie en anse de panier occupe le bas d'une haute arcade, et le tympan uni qui en garnit la partie supérieure porte, sur une console allongée, décorée de feuillage, un groupe très grossier représentant S. Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre. Un dais assez délicat placé à la pointe inférieure de la voussure en envahit la première gorge.

Taillées dans une seule rangée de claveaux quatre moulures prismatiques en retraite l'une sur l'autre tapissent les pieds droits de l'arcade et en forment les archivoltes. Elles retombent sur des bases également prismatiques à une assez grande hauteur au-dessus du sol. Les gorges qui les séparent sont remplies de vignes couvertes de raisins et de feuilles.

A partir du niveau des impostes, un larmier couronne l'arcade de sa saillie ondulée, sous laquelle court une corde à nœuds alternativement simples et quadruples. Sur les bouts horizontalement relevés de ce larmier, on voit des anges, aux ailes éployées, semblant prendre un élan disgracieux ; ils portent des objets que l'état de la sculpture ne permet guère de reconnaître aujourd'hui ; il en est de même des motifs en relief sur les reins de ce larmier, à la pointe duquel se trouve une espèce d'oiseau dont les ailes déployées reposent à plat sur les versants.

A cette pointe affleure une moulure horizontale composée d'une tablette et, au-dessous, d'une gorge où est sculpté un bâton enroulé d'un ruban. Entre les spirales de ce ruban le bâton porte une rangée de perles.

Ce portail est la seule partie ancienne de l'église de Frettemole, récemment reconstruite. Nous ne savons si tout l'édifice était de la même époque ou s'il subsistait encore des constructions d'une date plus reculée. Ce qui est certain, c'est que Frettemole possédait une église au XIIe siècle (1) et qu'en novembre 1234 la cure fut donnée par Geoffroi, évêque d'Amiens, à son neveu Anselme, chanoine de S. Nicolas d'Amiens, en même temps que celles d'Hescamps et de Romescamps « altaria de Fracta Mola, de Hescans et Roumescans » (2).

Au XVIIIe siècle elle dépendait de l'abbaye de St-Symphorien de Beauvais (3).

(1) M. Garnier, dans son *Dictionnaire topographique*, cite une bulle du pape Luce III, datée de 1182, donnée par Louvet, mais nous n'avons pu la trouver.

(2) Archives départ. de la Somme, Cartulaire de Fouilloy, f° 34, n° LXXXIX.

(3) Procès-verbal de la visite des églises, fermes et lieux dépendant de l'abbaye de St-Symphorien après le décès de l'abbé Favier. Le 11 décembre 1704 on visite l'église de Frettemole (Archives départ. de l'Oise, Abbaye de St-Symphorien, H. 1631).



FRETTEMOLE

Portail d'Église

CANTON DE VILLERS-BOCAGE

NOTICES PAR M. DE GUYENCOURT



BAVELINCOURT

LA PIERRE D'OBLICAMP

Le monument mégalithique vulgairement connu sous le nom de « Pierre d'Oblicamp », ne doit pas à son mérite artistique ni aux faits marquants dont il fut témoin la place que sa description occupe en ce recueil. Il n'a point d'histoire, et la rareté relative de ses similaires dans notre région, nous a seule déterminé à lui consacrer quelques lignes.

Situé sur le territoire de la commune de Bavelincourt à moins d'un kilomètre du village, la Pierre d'Oblicamp se dresse près d'un petit bois, dépendant de l'ancien fief d'Agnicourt (1), sur le plateau absolument uni qui s'étend au sommet d'une colline d'où le regard domine une grande partie de la vallée de l'Hallue.

Le monolithe est un énorme grès « fissuré », strié diagonalement par des fentes profondes que le temps accentue chaque jour.

Ce grès ne diffère pas, quant à sa nature, de ceux qu'on rencontre aux environs. Ses proportions au-dessus du sol sont de 2 m. 40 c. pour la hauteur et de

(1) Dans ce bois existe un puits d'où furent extraits divers objets gallo-romains, entr'autres un cippe, d'une sculpture barbare, conservé à Albert, dans la collection de M. Comte, membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

2 m. 25 c. pour la plus grande largeur. Son épaisseur moyenne est seulement de 0 m. 40 c. Cette dernière dimension est remarquable par rapport aux deux autres, et l'on peut se représenter la « Pierre d'Oblicamp » comme une sorte d'écran.

Les deux faces principales du monument sont exactement tournées vers l'orient et l'occident, et la brèche que l'on remarque à sa partie inférieure doit s'être produite naturellement à une époque assez récente (1). Avant d'avoir subi cet éclatement, la « Pierre d'Oblicamp » présentait un aspect très suffisamment régulier.

Au mois de septembre 1856, des fouilles furent pratiquées à sa base (2). Leur unique résultat fut de prouver, d'une manière positive, que la partie enterrée du monolithe mesure 1 m. 25 c. (3). Plusieurs grès de taille médiocre sont disposés à son pied, et servent à le maintenir en équilibre. Aucun objet intéressant ne fut recueilli au cours de ces recherches.

On a dit, au début de cette notice, que la « Pierre d'Oblicamp » n'a pas d'histoire ; cela ne signifie point qu'elle soit dépourvue de légendes. Selon Dusevel, au contraire, les villageois des environs lui attribuent des vertus surnaturelles et croient qu'elle pousse ou qu'elle danse, à certains jours de l'année (4). Pourtant, dans les localités voisines, la véritable tradition — et non la moins originale, — est qu'elle *parle*. Cette croyance a été recueillie sur place par un homme absolument digne de foi. On prétend aussi que l'on aurait creusé à plus de quinze pieds autour de la base du mégalithe sans arriver à reconnaître son extrémité inférieure. De là le surnom qu'il porte de « Pierre sans fond » (5).

L'âge et l'origine du grès d'Oblicamp restent énigmatiques comme pour tant d'autres vieux témoins des temps préhistoriques. Toutefois il est permis d'affirmer, grâce aux recherches des archéologues contemporains, qu'ils datent tous de la période néolithique. Peut-être aussi doit-on contester un caractère exclusivement religieux aux monuments rangés dans la classe des menhirs, à laquelle appartient la pierre de Bavelincourt, pour leur attribuer plus particulièrement une destination commémorative, mais ce point même est encore enveloppé d'obscurités qu'il ne nous appartient pas de sonder.

(1) Selon la remarque du baron Taylor (Voyage pittoresque dans l'ancienne Picardie), la « Pierre d'Oblicamp » semble s'élargir vers son sommet. Cela tient précisément à la cassure naturelle et relativement récente que nous signalons, et qui a rétréci notablement la base du monument en laissant intacte sa partie supérieure.

(2) Sous la direction de M. le Dr Gambier, médecin à Behencourt (V. les notes sur la « Pierre d'Oblicamp » conservées parmi les M. S. du Dr Goze, à la bibliothèque communale d'Amiens.)

(3) La plupart des auteurs qui ont signalé la « Pierre d'Oblicamp » se sont mépris sur ses véritables mesures. — Au cadastre, le monument est désigné sous le nom de Pierre d'Oubli-camp ou longue pierre. (V. Garnier, Dict. topog. du dép. de la Somme, dans les Mém. in-8° de la Société des Antiquaires de Picardie, t. XXIV, p. 156.

(4) V. Dusevel. *Lettres sur le dép. de la Somme*, 3e édit. in-8°. Amiens, Caron-Vitet, imp. 1840, p. 304.

(5) V. Dusevel. Essai sur les monuments anciens du département de la Somme dans les Archives de Picardie, 2 vol. in-8°. Amiens. Caron-Vitet, imp., t. II, p. 195.



CONTAY — L'ÉGLISE AVANT SA RESTAURATION

CONTAY

ÉGLISE DE SAINT-HILAIRE

L'ÉGLISE de Contay n'a guère fixé l'attention des archéologues, quoique le Dr Goze lui ait consacré une notice (1) recueillie, avec ses manuscrits, par la bibliothèque communale d'Amiens.

La construction de ce monument, — le plus intéressant des édifices religieux du canton de Villers-Bocage (2), — remonte au milieu du XVe siècle, et son plan a la forme d'une croix latine. La nef est accompagnée, du côté de l'évangile, d'un seul collatéral à l'extrémité duquel s'élève la tour du clocher, tout près du portail. Celui-ci s'ouvre dans la façade occidentale de l'église à l'opposite du chœur (3).

(1) Nous avons fait passer dans cette description la substance de l'étude rédigée par le Dr Goze. D'après M. Garnier (Dict. topog. du dép. de la Somme), Contay serait mentionné pour la première fois en 1147 par la Gallia Christiana. L'église de Contay est sous le vocable de S Hilaire de Poitiers. Elle appartenait, avant la Révolution, au doyenné de Mailly. Le prieur de St-Denis d'Amiens et postérieurement le supérieur des Jésuites du collège de la même ville, furent les présentateurs à la cure ; l'évêque du diocèse en était collateur (V. Pouillé de l'ancien diocèse d'Amiens, M. S. du XVIIe s. de la bibliothèque des Antiquaires de Picardie et Dictionnaire de Géographie historique du Dép. de la Somme, M. S. par M. G. de Witasse, au même lieu.)

(2) Le Dr Goze considère l'église de Contay comme « un très bon type de la transition du style ogival pur au flamboyant ». L'édifice est de grandeur moyenne, comme il convient à une paroisse de moins de 400 habitants.

(3) Ce portail aurait été fâcheusement mutilé lors d'une restauration qu'il subit en 1825. (Voir Bibliothèque Historique, etc., de la Picardie et de l'Artois, par P. Roger, in-8°, Amiens, Duval et Herment 1844, p. 166, note de M. l'abbé Débarre, desservant de Contay). Le Dr Goze rapporte aussi une inscription de l'église où il est dit qu'elle fut brûlée « la veille de Pâques », sans indiquer en quelle année. Nous n'avons point relevé cette inscription.

De chaque côté de cette entrée principale, sur un soubassement en grès orné d'une moulure à sa partie supérieure, se dressent trois colonnettes surmontées de chapiteaux feuillagés (1). Dans les entrecolonnements règnent des moulures prismatiques, partant du soubassement pour se prolonger le long de la voussure de la porte, pendant que les chapiteaux servent d'appui à trois gros tores.

Le premier borde l'archivolte extérieure du portail. Les autres partagent la voussure en deux divisions principales, garnies, l'une de feuillages frisés, l'autre d'une tige de houblon parfaitement fouillée et agrémentée de fleurs et même d'un escargot. Le tympan ainsi encadré est absolument uni.

Un larmier contourne l'archivolte supérieure du portail et se prolonge horizontalement à sa droite et à sa gauche. La partie qui surmonte l'ogive est enrichie de choux frisés et de chardons formant crochets.

Un épi de pierre se dresse à la pointe de l'accolade que dessine cette archivolte. Il dépasse de beaucoup une balustrade, composée de quatre feuilles inscrits dans des losanges, qui règne le long de la galerie disposée au-dessus du porche (2).

Tout cet ensemble fait, sur le nu du pignon de l'église, un léger avant-corps, placé précisément sur le même alignement que les contreforts du clocher. Le pignon paraît donc en retrait. Il comporte pour unique ornementation une grande baie en cintre brisé à meneaux prismatiques, qui se divisent, dans la lancette, en compartiments compliqués. Cette fenêtre est décrite par un tore, reminiscence d'une époque antérieure.

Au sommet du pignon s'élève une croix fleuronnée en pierre.

Le clocher, surmonté d'une flèche recouverte d'ardoises, se dresse à la gauche du spectateur qui contemple le portail. C'est une tour carrée, cantonnée de contreforts et percée, à sa partie supérieure, d'une unique fenêtre en accolade (3).

Le bas-côté est une adjonction sans mérite architectural. Il vient buter latéralement, contre le transept du nord, dont la façade est décorée par une fenêtre à glacis, bordée d'un tore et divisée par des meneaux. Après, se développe une abside à trois pans, séparés par des contreforts et ajourés chacun par une baie conçue selon le système décoratif qui vient d'être indiqué.

Le transept méridional fut construit sur des proportions plus vastes que celui du nord. — C'est l'ancienne chapelle seigneuriale de Contay (4). — Il est muni de contreforts semblables à ceux du chevet de l'église. Une fenêtre de même style que celle du bras correspondant contribue à la décoration de son pignon, orné en plus vers le sommet, d'une sculpture représentant deux anges tenant un écusson effacé.

Nous ne nous attarderons pas à décrire l'extérieur de la nef, car il n'offre rien de remarquable, mais nous relèverons quelques-uns des plus importants parmi les graffites nombreux et souvent tracés par des mains inhabiles qui tapissent tous les murs de l'édifice.

Le petit texte indiquant l'année où l'église fut construite présente pour nous un réel intérêt. Cette inscription a été gravée en lettres gothiques sur l'un des

(1) La première a été taillée sur un plan elliptique. Sa partie antérieure est aplanie de façon à former deux arêtes, ce qui constitue une disposition peu commune.

(2) La pointe de l'accolade, l'épi, la galerie et les remplages de presque toutes les fenêtres sont des restaurations modernes. La vue publiée d'après un dessin de Duthoit au début de cette notice, donne l'état de l'église avant ces modifications.

(3) Une fenêtre semblable existe sur chacune des faces de la tour.

(4) Une petite porte en plein cintre, ornée d'une simple archivolte moulurée, servait jadis d'entrée particulière pour cette chapelle. Une seconde porte semblable existait un peu plus loin, dans la paroi latérale de la nef.

CONTAY

Portail de l'Égl.

contreforts du portail. Elle est aujourd'hui presque illisible, mais, au xvii[e] siècle, une main prévoyante traça une copie auprès de l'original, en y employant des caractères romains et des chiffres arabes (1). On peut y lire :

CESTE EGLISE FUT
BATIE EN
LAN 1457.

Une autre inscription relate en ces termes une époque de misère profonde :

EN 1710, ENNEZ BIEN
DIFFICILLE POUR TOUS LE MONDE.
NICOLAS
RENARD
1710.

La mort d'un curé de Contay fut aussi notée sur les murs de son église, où on lit :

LE..... FEVRIER 1768
A 10 HEURES DU SOIR EST
DÉCÉDÉ M[r] PIERRE MERLOT
CURÉ DE CONTAY.

Enfin, nous reproduisons, à titre de renseignement, une inscription qui nous paraît des plus suspectes à cause des abréviations archaïques et savantes dont elle fourmille.

Ces formes, au xvii[e] siècle, n'étaient pas plus en usage que les beaux caractères gothiques qui ont servi à les tracer. Voici ce texte :

Fut · basti · le · p̄bāire · en · lan · 1634 · à ·
la · diligēce · de · M. Carton · curé · de · Contay.

Cette inscription se trouve sur un des contreforts de l'abside.

Dans le jardin du presbytère actuel, on conserve un élégant chapiteau du début du xiii[e] siècle. L'origine de cette sculpture est inconnue et le dessin qui la représente à la fin de cette notice, nous dispense d'en faire une plus longue description.

Intérieurement, l'église offre une nef, séparée de son unique collatéral par trois piliers courts et trapus qui forment quatre travées (2). Ces piliers, sans chapi-

(1) A l'époque de la construction de l'église de Contay, le seigneur du lieu était Guillaume le Josne, ambassadeur du duc de Bourgogne près le Saint-Siège, et fils du célèbre bailli d'Amiens, Robert le Josne, qui peut lui-même avoir contribué à la construction du monument, car il mourut en 1463. D'après de Court, la terre de Contay fut donnée par Robert à son fils en 1428, à l'occasion du mariage de celui-ci avec Marguerite de Lully. Guillaume mourut en 1468. Peut-être alors la seigneurie de Contay était-elle déjà entre les mains de Louis le Josne, fils du précédent, époux de Jacqueline de Nesle-Offemont. Ces derniers eurent leur tombeau dans le transept sud de l'église, comme il sera dit ci-dessous (V. Lamorliere. Familles illustres.)

(2) Le transept forme une cinquième travée du côté de l'évangile.

teaux, sont pénétrés par les moulures prismatiques des ogives qu'ils soutiennent. Toutefois, le premier d'entre eux, — plus gros que les deux autres, parce qu'il supporte l'un des angles du clocher, (1) — est orné, à sa partie supérieure, d'une forte moulure saillante qui simule une sorte de chapiteau.

Trois fenêtres en cintre brisé éclairent le vaisseau principal. Le bas-côté n'en compte que deux. Les meneaux qui les divisent sont modernes. Un tore encadre chacune d'elles et se prolonge jusqu'à la naissance du glacis qui les termine par le bas.

Le collatéral est plafonné ; la nef est recouverte d'une voûte en charpente dissimulée sous un enduit et accompagnée de blochets, de tirandes et de poinçons sans intérêt.

Le chœur comprend la croisée du transept et l'abside. Ses fenêtres sont semblables aux baies décrites ci-dessus, et sa voûte d'ogives en pierre est moins élevée que celle de la nef. Les nervures prismatiques de cette voûte viennent reposer, dans les angles, sur des culs-de-lampe feuillagés (2). A la clef, on distingue un écusson aux armes de la famille de Rancher, propriétaire du château de Contay à partir de 1830 (3).



CONTAY — CHAPELLE SEIGNEURIALE

Le bras du transept qui s'étend vers le nord ne présente rien de remarquable ; ce n'est que le prolongement du collatéral.

Celui qui se dirige vers le midi fut construit sur de plus vastes proportions, comme déjà nous l'avons dit. Il faut y reconnaître une ancienne chapelle seigneuriale. Sa voûte de pierre est plus élevée que celle du chœur.

Elle est divisée par des nervures prismatiques retombant dans les angles sur des culs-de-lampe dont les sculptures, rendues très frustes par le temps et les badigeons réitérés, représentent de petits personnages munis de phylactères, et des anges supportant un écusson vide.

Trois fenêtres conformes à celles de la nef éclairent la chapelle. Deux sont percées latéralement et la dernière ajoure le pignon. Sous celle-ci on remarque une arcade cintrée en anse de panier, et surmontée d'une accolade ornée de moulures prismatiques et de crosses de feuillage frisé.

La niche ainsi encadrée est maintenant obstruée par un autel, mais on voit

(1) Le plan de ce pilier est octogonal.

(2) Le dessous du clocher possédait aussi primitivement une voûte d'ogives en pierre, mais elle a été détruite et l'on n'en voit plus que les arrachements.

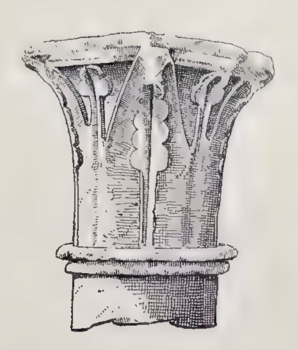
(3) Rancher : d'azur au sautoir d'or, brisé en cœur d'une rose de gueules et cantonné de quatre annelets d'or. Primitivement à la même place, se trouvait un écu écartelé mais presque entièrement effacé. Les premier et quatrième quartiers étaient pourtant chargés chacun d'un lion. (Renseignements fournis par un dessin de Duthoit.

encore les pilastres avec clochetons à crochets qui s'élevaient à ses deux extrémités. A l'endroit où l'accolade vient se perdre dans le corps de ces pilastres, sont sculptés, d'un côté, une salamandre, de l'autre un dauphin, ou peut-être un bar, par allusion aux armes de la famille de Nesle-Offemont dont l'une des descendantes reposait là, selon le Dr Goze, auprès de son époux, Louis le Josne, seigneur de Contay (1).



CONTAY — DÉTAIL DU TOMBEAU DE LOUIS LE JOSNE

Nous nous abstiendrons de pousser plus avant la description d'une église, somme toute bien modeste, et qui ne justifierait pas une plus longue étude. Peut-être même avons-nous donné trop d'étendue à celle-ci, vu le peu d'importance du sujet, mais, comme au début de cette notice, nous alléguerons pour excuse que cet édifice religieux est le plus remarquable du canton de Villers-Bocage, si déshérité parmi tous ceux du département de la Somme, au point de vue des monuments.



(1) Nesle-Offemont portait : de gueules, semé de trèfles d'or, à deux bars adossés de même. Le tombeau, tout en marbre noir, aurait été brisé en 1793, mais les fragments les moins mutilés, entre autres le buste de la statue de Jacqueline d'Offemont, épouse de Louis le Josne, auraient été remis en place, selon le Dr Goze, qui rapporte aussi quelques lignes de l'épitaphe ainsi conçue : « .....Chevalier seigneur d'Acheu,



SAINT-GRATIEN

LE CHATEAU

La description du château de Saint-Gratien n'exige pas un long préambule, car cette remarquable construction date seulement des dernières années du xviiie siècle. C'est l'une des plus élégantes créations de l'ingénieur Rousseau, et l'un des modèles les plus gracieux et les plus fins de l'architecture usitée en Picardie, sous le règne de Louis XVI.

Sans nous étendre sur l'histoire du village de Saint-Gratien, ni sur celle du berger martyr qui lui donna son nom, y fut mis à mort et y reçut la sépulture (1), nous rappellerons seulement, à titre de renseignement historique, que la seigneurie du lieu appartint très anciennement à des propriétaires qui en portaient le nom (2),

Lully, Morcourt, Forest, et chambellan..... le dernier jour d'avril mil cinq cens dix. Priez Dieu pour son âme. » A chaque extrémité du sarcophage, des anges sculptés en bas-relief supportaient deux écussons retenus par de longues courroies, l'un aux armes des le Josne, l'autre à celles de Nesle-Offemont. Deux lions placés entre les anges servaient de supports à un troisième écu incliné, et timbré d'un casque surmonté d'une tête de cerf dans un vol. Ce blason était écartelé de le Josne-Contay et de Nesle-Offemont, avec les armes de Saluces sur le tout, à cause de la mère de Jacqueline de Nesle qui appartenait à cette famille. Ces débris, vus par Goze, sont peut-être encore derrière le robage en planches qui bouche la niche dont il vient d'être question, et forme le retable d'un autel disposé devant. Nous donnons, d'après Duthoit, une vue d'ensemble et le dessin de la partie antérieure de ce tombeau.

(1) Voir : Corblet, Hagiographie du diocèse d'Amiens, t. II, p. 581 et seq.

(2) Voir : Recherches généalogiques, par de La Gorgue-Rosny, V^o Saint-Gratien. Le même auteur cite une branche de la maison de Sarcus comme ayant possédé Saint-Gratien. Elle n'y eut probablement qu'un fief.

puis aux de Wallaincourt (1) et après à une famille échevinale d'Amiens, celle des de May (2).

Le domaine passa ensuite à la maison de Saint-Delis (3) de qui le tenaient MM. d'Aubergan, originaires de Suisse (4), avant qu'il n'échut par héritage à Messire Salomon d'Hirzel, capitaine au régiment de Murat (5).

Ce dernier seigneur, par acte du 25 avril 1778 (6), aliéna sa propriété en faveur de M. Jean-Baptiste-Marie-Robert Jourdain, écuyer (7), seigneur de Thieulloy-la-Ville, époux de Dame Marie-Louise-Opportune Poujol, dont les descendants possèdent encore la terre de Saint-Gratien. Un château y existait lors de la vente. Cette construction du XVII[e] siècle était sans mérite architectural. Elle a été conservée en partie pour servir de communs à l'habitation que fit bâtir le nouveau seigneur.

Au XVIII[e] siècle, les riches propriétaires terriens aimaient à posséder de coquettes et riantes maisons de campagne, fort convenables pour quelques séjours passagers pendant la belle saison, mais peu susceptibles d'être régulièrement habitées l'année entière, parce que le confortable des logements y est trop souvent sacrifié à la beauté des appartements d'apparat.

C'est une de ces élégantes demeures, — de ces folies (8), pour employer le langage de l'époque, — que Jean-Baptiste-Marie-Robert Jourdain commanda à l'architecte Rousseau, ingénieur de la Ville d'Amiens, et alors très en renom, grâce à la construction du joli théâtre qu'il venait d'y édifier.

Malgré nos recherches, si aimablement facilitées par le propriétaire actuel de Saint-Gratien, M. le Comte F. de Thieulloy, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, nous n'avons pu fixer avec une précision absolue l'époque où commencèrent les travaux. Selon toute vraisemblance, on les entreprit au printemps de 1787. Ils étaient à peine terminés lorsque éclatèrent les premières journées de la Révolution (9).

La pierre employée pour cette construction provenait en grande partie de la carrière voisine de Bavelincourt, propriété de M. de Lacour de Fieffe (10).

(1) Voir Goze. — M. S. à la bibliothèque communale d'Amiens, t. VI. N° 821. M. Goze cite aussi une famille Le Sène comme ayant possédé Saint-Gratien très anciennement.

(2) Pierre de May, seigneur de Saint-Gratien, maïeur d'Amiens en 1444. — V. A. Janvier. Livre d'or de la municipalité amiénoise.

(3) Marie de May, fille de Pierre, maïeur d'Amiens, ép. Antoine de Saint-Delis, seigneur d'Heucourt, etc. maïeur d'Amiens en 1524 et 1525. V. A. Janvier, *loc. cit.*

(4) Elisabeth de Saint-Delis ép. Jean-Henri d'Aubergan, d'ou Madeleine-Marie-Anne d'Aubergan ép. de Gaspart d'Hirzel, (Arch. du château de Wargnies).

(5) Issu d'une famille suisse et protestante, il avait épousé Marie-Françoise Noblat (Arch. du château de Saint-Gratien).

(6) Passé par devant M. Baudelocque, notaire à Amiens.

(7) Jean-Baptiste-Marie-Robert Jourdain, seigneur de Thieulloy-la-Ville, Meréaucourt, La Bailly, Mametz, Carnoy, Bacouel, etc, né le 30 janvier 1747, secrétaire de l'ordre de la noblesse du bailliage d'Amiens lors de l'élection des députés aux Etats généraux de 1789, président du canton de Villers-Bocage, Chevalier de la Légion d'honneur, mort le 6 juin 1826.

A l'époque de la construction du nouveau château, Jean-Baptiste-Marie-Robert-Jourdain était veuf de Marie-Louise-Opportune Poujol qu'il avait épousée le 16 septembre 1771 (Contrat par devant Bernault et son confrere, notaires à Amiens). Elle mourut le 21 avril 1782 (Arch. du château de Fréchencourt).

(8) Du latin *folia* feuillée, — au fig. *Bagatelle*, nom qu'a porté une résidence royale.

(9) L'installation intérieure du château n'était pas complètement terminée en 1789

(10) Quittance du 1[er] février 1789, donnée à M de Thieulloy par Marquant, de Molliens-au-Bois, fermier de M. de Lacour de Fieffe, à Bavelincourt, pour l'indemnité perçue à cause des dégâts commis sur un champ cultivé par le signataire, en extrayant les pierres destinées au château de Saint-Gratien (Arch. du château de Saint-Gratien).

Quant aux sculptures des deux façades, elles étaient terminées, moins quelques détails, en octobre 1788, car le prix en fut alors payé à leur auteur, François Gruau (1), sculpteur demeurant à Amiens, qui avait exécuté son œuvre d'après des dessins fournis par Rousseau lui-même (2). Ces sculptures coûtèrent 760 livres (3).

Le château de Saint-Gratien est bâti sur un plan rectangulaire (4). Les deux façades principales sont exactement orientées, l'une vers le nord, et l'autre vers le midi. Elles ont un développement de vingt-cinq mètres. Les parties latérales ont seulement onze mètres.

La construction s'élève sur un soubassement en grès. Elle se compose d'un pavillon central, légèrement en saillie, et de deux ailes. Le pavillon, plus élevé que ses annexes, est surmonté d'un toit mansardé et terminé par une plate-forme qu'entoure une balustrade. Au-dessus de chaque façade, trois lucarnes sont percées dans ce toit. Elles ont été décorées de guirlandes de laurier sculptées sur bois.

Du côté du nord, trois baies cintrées et séparées par des pilastres, donnent accès dans le château. Elles éclairent une salle à manger, et sont précédées d'un perron orné, à ses extrémités, de deux grandes urnes tronquées, d'une forme plus originale que réellement belle, mais que Rousseau affectionnait. Un balcon à balustres, soutenu par des consoles sculptées, règne au-dessus des portes. Il s'étend devant les trois fenêtres de l'étage. L'entablement qui le surmonte présente une décoration formée par une torsade de feuilles d'acanthe enroulées autour d'un bâton, puis vient une corniche à denticules, aux extrémités de laquelle sont placés deux grands lions couchés.

Les façades des ailes comptent chacune deux fenêtres au rez-de-chaussée et un nombre égal de baies carrées à l'étage. Toutes ces ouvertures sont munies de balcons garnis de balustres. Dans les intervalles des croisées supérieures, des bustes sont disposés dans des niches circulaires. Ils représentent Flore couronnée de roses et Cérès couronnée d'épis. Ces sculptures sont bonnes ; François Gruau en est l'auteur (5). Une corniche assez simple complète la décoration des ailes et supporte la toiture qui vient buter d'un côté contre le pavillon central (6).

Le style de tout cet ensemble présente un agréable mélange de l'art français du XVIIIe siècle et de l'art pseudo-antique qui allait bientôt devenir en faveur sous l'influence du peintre David. Toutefois le côté septentrional du château paraît un peu lourd et non dépourvu d'une certaine froideur. C'est là le défaut capital de Rousseau qui ne parvint jamais à s'en affranchir complètement.

La façade méridionale que nous allons examiner maintenant présente un aspect beaucoup plus riant et réellement remarquable.

Au centre du pavillon, en avant-corps, s'ouvre une porte dont le linteau est

(1) Gruau (François-Joseph), d'une famille originaire de Valenciennes, sculptait sur pierre et sur bois. Il se maria à Amiens et y mourut à 55 ans, le 15 février 1809. Il demeurait rue de Narine (Comm. de M. Dubois, de la Société des Antiquaires de Picardie).

(2) « Je soussigné, François Gruau, sculpteur, demeurant à Amiens, promets et m'engage envers M. Jour- « dain de Thieulloy, d'exécuter les sculptures du château de Saint-Gratien..... conformément aux dessins « qui m'en seront remis par M. Rousseau, ingénieur de la Ville d'Amiens, chargé de la direction des « ouvrages de ce château, etc..... Fait à Amiens le 30 juillet 1787. Gruau » (Arch. du château de Saint-Gratien).

(3) Non compris les deux sphinx et les quatre vases de la façade du sud, plus les deux bustes de déesses de celle du nord.

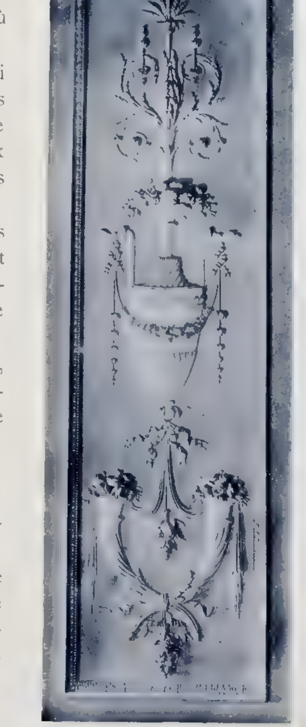
(4) Les avant-corps des deux façades ne forment qu'une saillie insignifiante.

(5) Devis des sculptures à exécuter au château de Saint-Gratien. (Arch. de St-Gratien.)

(6) L'architecture des façades latérales est la même que celle des ailes.

orné d'une guirlande de laurier. Elle forme une sorte de bandeau que surmonte une délicate corniche. Sur celle-ci vient s'appuyer un balcon à balustres soutenu par des consoles. Toute la sculpture est remarquable. Pourtant, elle trahit parfois la main d'un artiste à qui le bois était plus familier que la pierre (1).

De chaque côté de l'entrée est une fenêtre ornée de balustres. A l'étage on en compte trois ; celle du milieu s'ouvre sur le balcon qui surmonte la porte principale. L'entablement est décoré de triglyphes. La corniche est semblable à celle de la façade du nord (2). N'oublions pas de signaler quatre urnes élancées et munies de guirlandes et de têtes de béliers, dont la forme tronquée, est assez singulière. Elles produisent un joli effet sur la balustrade du balcon où elles sont posées.



Le perron est construit entre des murs d'appui en pierre qui forment rampes. Ils portent à leurs extrémités deux sphinx couronnés de roses. De part et d'autre de la porte, on remarque aussi deux globes en pierre, richement sculptés et posés sur des bases (3).

Il est inutile de décrire les façades méridionales des ailes, leur similitude avec celles qui leur sont opposées est absolue ; elles ne possèdent pas cependant les niches circulaires garnies de bustes que l'on remarque de l'autre côté.

Primitivement, à droite et à gauche du château, sur le prolongement de la façade du midi, se développaient deux murs peu élevés et surmontés de balustrades. Ils se coudaient bientôt, à angle droit, et encadraient ensuite toute la cour qui s'étendait devant le logis.

A l'intérieur du château, nous examinerons seulement deux appartements.

D'abord un salon, vaste pièce dont la principale décoration consiste dans les lambris de bois sculpté qui revêtent entièrement ses parois. Chaque panneau est varié ; tous cependant ont été conçus d'après un thème unique. Ses éléments principaux sont : dans le bas, deux cornes d'abondance, placées en sautoir, et reliées, par des écharpes flottantes, à l'extrémité inférieure d'un vase placé vers le milieu de la composition. De cette urne, s'échappe une gerbe de rinceaux terminée par un bouquet d'épis.

L'exécution de ces sculptures ornementales est d'une grande beauté et d'une extrême perfection ; mais le dessin du motif est, en certains détails, un peu raide

(1) Gruau sculpta sur bois les lambris de l'un des salons de la Préfecture d'Amiens (Comm. de M. R. Guerlin, Président de la Société des Antiquaires de Picardie).

(2) Du côté du midi, on n'a pas posé, au-dessus de la corniche, les lions que l'on remarque d'autre part.

(3) Le long de la façade méridionale sont disposées des bornes de grès, reliées par de lourdes chaines en fer, provenant, dit-on, d'un ancien pont-levis de la citadelle d'Amiens.

et quelquefois assez lourd. Il est permis d'attribuer ces panneaux à François Gruau.

Les fleurs qu'on y remarque sont particulièrement dignes d'attention. Elles ont été exécutées avec une précision absolument botanique. Tous les reliefs s'enlèvent en blanc sur un fond vert pâle, d'une tonalité très douce. Cette peinture est, dit-on, celle qui a été primitivement appliquée sur les lambris. Ajoutons qu'en 1870 l'un des panneaux a été mutilé par un Allemand qui le choisit comme cible pour y tirer un coup de fusil chargé de petit plomb.

Une jolie cheminée en marbre blanc, enrichie de pilastres et de têtes de béliers sculptées par Duformantelle, d'Amiens, orne encore le salon de Saint-Gratien, mais le plafond de cet appartement mérite surtout une mention spéciale, car il constitue une œuvre rare dans notre pays. C'est une peinture à l'huile exécutée sur enduit. Elle est de forme ovale. La scène qu'on y voit représente le « Lever du jour ». Dans les profondeurs d'un ciel lumineux, Apollon apparaît sur son char ; il vient de sortir de la mer indiquée par quelques vagues et personnifiée par une femme entourée de coraux et de coquilles nacrées. Devant le dieu du jour, au centre de la composition, l'Aurore s'avance précédée d'amours qui répandent des fleurs du haut d'un nuage chargé de foudre ; puis, dans la partie la plus obscure du tableau, la nuit se dérobe avec un cortège d'oiseaux aux formes hybrides, moitié hirondelles, moitié chauves-souris. Semblable à l'arc-en-ciel, une portion du zodiaque broche sur toute la scène et s'évanouit dans l'espace.

La composition est à la fois savante et gracieuse, mais l'exécution est moins habile qu'on ne pourrait le supposer. La couleur manque du vaporeux et de la suavité que réclamait le sujet, et le peintre a fait tort parfois au dessinateur. Les artistes qui accomplirent ce morceau, probablement d'après la maquette d'un maître plus expert, ont surtout fait un abus fâcheux des tonalités par trop ardentes, jaunes, rouges et bistrées. On croit, par tradition, que des artistes, originaires d'Italie, ont exécuté ce plafond, et rien, ni dans le dessin des raccourcis nombreux, ni dans le style, ni dans le coloris de l'œuvre, ne contredit cette opinion.

La salle à manger est voisine du salon.

C'est une pièce carrée, de six mètres de côtés avec adjonction, à deux de ses extrémités opposées de parties en hemicycles.

Deux colonnes cannelées et surmontées d'élégants chapiteaux ioniques, divisent en trois intervalles le diamètre de chaque hemicycle. Elles supportent un entablement formé d'une architrave et d'une corniche à denticules qui se continue tout autour de l'appartement. Trois baies cintrées et vitrées, mentionnées ci-dessus en décrivant l'extérieur du château, éclairent la salle du côté du nord : de l'autre, existent trois portes symétriques revêtues de glaces. Les espaces libres entre les cintres de ces portes sont occupés par des urnes tronquées dont la forme, déjà signalée, était affectionnée par l'architecte Rousseau.

Les plafonds des hemicycles simulent de vastes coquilles et les frises sont ornées de guirlandes de feuillage relevées par des nœuds de rubans.

Une porte est percée, de part et d'autre, dans l'axe de ces parties circulaires. Toutes deux sont accompagnées, de chaque côté, par des niches, où sur des piédestaux, ont été disposées, en guise de fontaines, des urnes avec leurs vasques en forme de conques. Un carrelage de marbre complète cet ensemble dont l'ordonnance remarquable est bien digne, croyons-nous, de fixer l'attention des connaisseurs.

R. de GUYENCOURT.

CHÂTEAU DE SAINT GRATIEN

Salle à manger

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

CANTON DE BOVES

BOVES

NOTICE PAR M. A. JANVIER



BOVES

Un peu avant d'arriver de Paris à Amiens par le chemin du Nord, le voyageur aperçoit à sa gauche, au sommet d'une éminence crayeuse au pied de laquelle est bâti le village de Boves, deux grandes masses de pierre découpant nettement leur profil sur l'horizon du ciel. Ce sont les derniers vestiges de l'antique château, chef-lieu d'une des plus importantes terres féodales de l'Amiénois aux XIIe et XIIIe siècle.

Le premier de ses seigneurs dont on ait quelques notions certaines fut Dreux, vicomte de Corbie, qui paraît en 1041, dans une transaction entre l'abbaye de Corbie et le seigneur d'Encre, puis viennent successivement : son fils Enguerran Ier de Boves ou de Coucy, terre qu'il avait usurpée sur son légitime propriétaire. Seigneur de la Fère et de Marle, Enguerran se qualifiait en 1085 du titre de comte d'Amiens et on le voit en lutte ouverte avec les habitants de cette ville qui finissent en 1115, après des luttes sanglantes, par conquérir leur émancipation communale, à la suite de laquelle le comté d'Amiens retourne à l'héritière légitime Adèle de Vermandois. A la mort de Thomas de Marle, fils d'Enguerran, sa succession fut partagée entre ses deux fils, l'aîné nommé aussi Enguerran II, eut Coucy, Marle et la Fère, Boves échut au puîné. Ce turbulent seigneur qui s'appelait Robert, excommunié et banni du royaume pour ses dépredations contre les biens des églises, réfugié en Sicile à la cour du roi Guillaume-le-Mauvais dont il paya l'hospitalité, en s'associant aux complots tramés contre son autorité, de retour en France, rendit hommage au comte de Flandre Philippe d'Alsace et prit parti pour lui dans la lutte qui éclata entre ce comte et le roi Philippe Auguste à propos de

la succession, de nouveau, vacante du comté d'Amiens par la mort d'Elisabeth de Vermandois. Il tenta d'arrêter la marche de l'armée royale et soutint contre elle, dans son château, un siège mémorable dont Guillaume le Breton, Rigord et Guillaume Guyart ont retracé les principaux épisodes. Son fils aîné Enguerran II de Boves, prit, en 1204, part à la croisade qui se termina par la conquête éphémère de l'Empire grec de Byzance, puis, en 1209, à celle contre les Albigeois et termina sa carrière par de nombreuses fondations pieuses, notamment par celle de l'abbaye du Paraclet des Champs, dans laquelle il fut inhumé avec Ade de Nesle son épouse, et où trois de ses filles qui y avaient pris le voile, furent prieure et abbesses. Son fils unique, Robert II, n'ayant laissé lui-même qu'un seul fils, Robert III, mort sans postérité, la terre de Boves passa en 1245 à Nicolas de Rumigny, seigneur de Rumigny-en-Thiérache, par son mariage avec Isabeau de Boves, sœur de ce dernier Robert. Leur fils Hue de Rumigny ne laissa à son tour que deux filles, dont l'aînée, mariée à Thibaut de Lorraine, seigneur de Neufchatel, lui apporta en dot la terre de Boves. La grande et puissante maison de Lorraine devait la posséder sans interruption pendant près de deux cents ans. A Thibault, devenu en 1303 duc de Lorraine par la mort de son père Ferry III, succédèrent : son frère Hugues de Lorraine, 1310, Ferry IV duc de Lorraine, 1318, le duc Raoul II, 1328, mort à Crécy, le duc Jean Ier prisonnier à Poitiers, son second fils Ferry de Lorraine le courageux sire de Vaudemont, Antoine de Vaudemont, Ferry comte de Vaudemont, Henry de Lorraine, évêque de Metz et de Térouanne, René II duc de Lorraine et de Bar, roi de Sicile et de Jérusalem, Claude de Lorraine duc de Guise, Claude de Lorraine duc d'Aumale et Charles de Lorraine duc d'Aumale le plus ardent défenseur de la Ligue en Picardie, sur lequel la terre de Boves fut confisquée par suite d'un arrêt du Parlement de Paris, exécuté en effigie le 6 juillet 1595, le condamnant, par contumace, comme criminel de lèse-majesté au premier chef et coupable du parricide de Henri III, à être écartelé, ses châteaux détruits, ses bois coupés à hauteur de ceinture, ses biens confisqués et ses enfants déchus de noblesse.

Adjugée par décret au Parlement à Bénigne Bernard, conseiller maître d'hôtel du roi en 1606, la terre de Boves fut érigée en marquisat, le 1er janvier 1630, en faveur de Nicolas de Moy, marquis de Riberpré, qui avait épousé Anne Courtin, veuve de Bernard, sur laquelle elle avait été saisie et la transmit à son fils Charles de Moy, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur des ville et château de Ham. La veuve de ce dernier, restée propriétaire du domaine, n'en jouit pas longtemps, étant morte à Amiens le 5 novembre 1681. Par suite de son décès et par transaction de famille, il fut acquis au prix de 150.000 livres par Jean Leclercq de Grandmaison, seigneur de l'Isle Beaurepaire et Riberpré qui, huit ans après, la revendit à Jean de Turmenies de Nointel, receveur général des finances de Picardie, puis garde du Trésor royal. Son fils Jean II de Turmenies de Nointel, également garde du Trésor royal étant mort en 1727, sans enfants, Boves passa à son frère Edme-François de Turmenies de Montigny, qui mourut à Paris le 4 juillet 1744, ne laissant pour héritières que deux nièces : la Maréchale de Biron et la duchesse d'Ancenis. La Maréchale à qui Boves était échu en partage, l'habitait à la Révolution, quand arrêtée par ordre du comité de sureté générale, elle fut transférée à Paris, condamnée par le tribunal révolutionnaire et exécutée le lendemain 28 juin 1794, en même temps que sa brue, la duchesse de Biron.

Boves qui comptait dans sa mouvance 40 terres à clocher et 120 fiefs relevait à la fois de l'Evêché d'Amiens comme fief de dévotion, de l'abbaye de Saint

Pierre de Corbie, et de la terre de Coucy dont elle avait été distraite par frèrage. Comme pair et avoué de l'abbaye, le seigneur de Boves devait foi et hommage lige à l'abbé qui lui donnait l'investiture par l'anneau d'or pour ses terres situées dans le doyenné de Fouilloy. Son travers s'exerçait sur plus de soixante communes, la juridiction de son baillage comprenait toute l'étendue des villes et terroirs de Boves, Sains, Cottenchy et Gratepanche. Maître des eaux et forêts dans le ressort de sa baronnie, il possédait garenne, droit de chasse et de pêche à toutes bêtes, oiseaux ou poissons, dans ses bois et ceux adjacents, dans les eaux, rivières, entailles et terres labourables. Au dire de plusieurs analistes, René de Lorraine en prenant possession de sa baronnie y aurait établi un cérémonial analogue à celui des cours souveraines. Il avait 12 pairs, un grand panetier, un écuyer, un échanson et un sénéchal qui était le seigneur de Demuin. En mai 1482, une déclaration de Thibaut de Falvy qui remplissait cette fonction, nous apprend qu'à l'arrivée du suzerain, son cheval lui appartenait. Si c'était une femme, il avait également le droit de prendre celui du char ou de la litière qui l'amenait ou le palefroi qu'elle montait avec sa housse. Il emportait en outre le hanap où il buvait, les couteaux dont on tranchait devant lui ; après son coucher il se saisissait du vin qui restait dans les brocs, du luminaire qui avait été allumé, de toutes les nappes et doubliers troués. Enfin il lui était dû ses dépenses de bouche et l'entretien de six chevaux, tout le temps que durait son service.

Après avoir énuméré succinctement la liste de ses possesseurs, il nous faut revenir au château de Boves. Comme la plupart des autres châteaux de France il dut vraisemblablement être construit vers le IXe siècle, puis agrandi et renforcé par ses puissants possesseurs : Dreux, Enguerran de Coucy et Thomas de Marle, ces rudes batailleurs du Moyen-âge. Guillaume le Breton, racontant le siège mis devant ses murailles par Philippe Auguste, le dépeint ainsi dans les vers de sa Philippide :

Interque Castrum Bobarum nomen habebat,
Clarius et titulis et gente, situque decorum,
Turribus et muris, fossis valloque superbum.

L'armée royale ayant enlevé les ouvrages extérieurs qui défendaient les abords de ses fosssés, construisit avec des claies, des cuirs et de forts madriers, un chat sous lequel on travailla sans relache à combler les fossés, puis les mineurs déchaussèrent avec des pics et des poinçons la base de la muraille de l'enceinte qui, après l'incendie des étançons avec lesquels on la soutenait, s'écroula au milieu des flots de poussière et de fumée (1), la garnison se retira alors dans le

(1) Mès li roys les minieurs mande
Et de sa bouche leur commande
Qu'il s'aprestent des murs miner
Pour tout faire à terre cliner.
Devant Boves fut lost de France
Qui contre les Flamanz contance
Li minieur pas ne sommeillent.
Un chat bon et fort appareillent
Tant euvrent desouz et tant cavent,
C'une grand part du mur destravent.
Endementières qu'il les lochent
Le comte et us flamanz aprochent
Pensanz que là metront chalenge
Chascun de leur deus os se renge,
Mès plus, ce croi, nen est mès fait ;
Car li quens, qui se sent mesfait,
Vient à son filleul à amande
Et li rent ce qu'il li demande.

réduit ou donjon flanqué d'une double muraille. Violemment battue en brêche par les mangeonneaux et les pierriers, la place était sur le point de succomber, quand l'armée du comte de Flandre apparut pour la délivrer. L'intervention du cardinal archevêque de Reims et du comte de Champagne ses oncles maternels empêcha le roi d'attaquer le comte la nuit même dans son camp et aboutit à la conclusion d'une trève bientôt suivie d'un traité qui rendit à Aliénor ses terres, et céda au roi le comté d'Amiens (1). L'orgueilleux et turbulent Robert de Boves ayant dû faire son nouvel hommage à ce prince, tint au comte de Flandre, qu'il tenait maintenant en mépris, mécontent sans doute d'avoir été secouru si tard, ces hautaines paroles : Jusqu'à présent, seigneur comte, j'ai été vôtre, maintenant, par la volonté de Dieu, je deviens votre égal et je jugerai avec vous dans la cour du roi (2). D'après les chroniqueurs contemporains, le ciel lui-même voulut, par un miracle manifeste, signaler la victoire de son serviteur Philippe, le roi très chrétien. Tandis que les champs, où avait campé l'armée du comte de Flandre, ne produisirent pas de toute l'année un seul brin d'herbe, ceux foulés par les pieds des troupes françaises donnèrent une récolte au centuple. Guillaume le Breton, Rigord et Guillaume Guyart n'ont eu garde de passer sous silence ce prodige qu'ils tenaient de la bouche des bons chanoines d'Amiens.

Durant la captivité du roi Jean et les troubles qui signalèrent la régence du Dauphin Charles, son fils aîné, la Ville d'Amiens *par doubte des ennemis du royaulme* avait jugé prudent de s'emparer des châteaux de Picquigny et de Boves. Elle les remit en 1358 dans les mains de Guy de Chatillon, lieutenant du régent en Picardie, ainsi qu'il résulte de ses lettres de reconnaissance, en date du mois de novembre de cette même année (3).

En 1368, le bailli d'Amiens, Jean Barreau ayant reçu commission de faire réparer et mettre en défense les bonnes villes, châteaux et forteresses de sa juridiction, autorisa Hue de Mortaigne, écuyer et gouverneur de la châtellenie de Boves, à faire travailler, pendant trois ou quatre jours, les habitants aux fortifications du château où ils trouvaient un refuge en temps de guerre (4).

Ils y étaient renfermés en 1415, quand l'armée d'Henri V passa sous ses murailles après avoir inutilement tenté de traverser la Somme. Des négociations s'ouvrirent avec le capitaine de Boves qui promit de ne point inquiéter les Anglais. Ceux-ci, par réciprocité, s'engagèrent à ne point piller les maisons du village, pourvu qu'on leur fournit huit corbeilles de pain portées par deux hommes. Exténués par leurs longues marches dans un pays où ils ne trouvaient nulle ressources, les caves de Boves les réconfortèrent, car il y avait foison de vin dans les pressoirs dont les Anglais burent beaucoup, *ce qui rendait le roi dolent, car la pluspart faisaient bouteilles de leurs ventres*. Après avoir confié à la générosité du capitaine, deux de ses chevaliers malades (la dyssenterie décimait journellement l'armée) en convenant de deux haquenées pour leur rançon, Henri V poursuivit sa marche dans la direction de Corbie (5).

La proximité du château de Boves fut quelquefois un fâcheux voisinage pour

(1) Guillaume Guyart. La Branche aux royaux lignages.

(2) Recueil des historiens des Gaules, XVIII, p. 502.

(3) Archives communales d'Amiens. Inventaire de l'Œurieul des Cloquiers, fait sous la mairie de sire Philippe de Morvillers, les 26 juillet et jours suivants [illegible]

(4) Archives de l'Hôtel de Ville d'Amiens, liasse 97. — A. Thierry, Recueil des Monuments inédits de l'Histoire du Tiers-Etat, I. 636.

(5) Chronique de Saint-Remy, chap. LVII.

Amiens. Le seigneur dAumont qui tenait la forteresse en 1431, bien que la ville eut embrassé le parti bourguignon, arrêtait tout ce qui lui venait de commodités de Roye, de Montdidier ou de Noyon. En 1434 les mêmes empêchements se renouvelaient. L'on envoya des députés à Paris auprès du régent le Duc de Bedford et du chancelier de France l'évêque de Térouane, mais soit impuissance, soit dédain, l'on n'obtint pas le moindre soulagement (1).

Si le château de Boves ne fut pas immédiatement démoli après l'arrêt rendu contre le duc d'Aumale, sa ruine ne dut pas remonter plus tard que le ministère de Richelieu, ce grand démolisseur de châteaux, et, comme à Coucy, les pierres du féodal manoir servirent aux besoins des habitations voisines. Le prieur de Saint-Aubert ne se fit pas faute d'y puiser les matériaux nécessaires à son prieuré. Déjà le marquis de Riberpré avait fait édifier un manoir seigneurial près de la rivière de Noye, sur la porte d'entrée duquel il avait fait sculpter ses armes. Vers 1715 M. de Turmenie le ragrandit et le bâtit presqu'à neuf avec ce qu'il retirait du vieux château, qui, suivant le dénombrement fourni par lui en 1692 à l'abbé de Corbie Philippe de Savoie, était alors totalement en ruine ; il n'y restait sur pied que quelques murailles, n'y ayant aucun bâtiment habitable. Le manoir seigneurial de M. de Riberpré ne consistait aussi qu'en un corps de logis maison de fermier, cour, colombier, écuries, granges, étables, bergerie et pressoir auquel les habitants des villages de la baronnie étaient astreints à faire fouler leurs raisins. Aussi, Mme de Riberpré, appelée en 1681 pour ses affaires en Picardie, ne put-elle y loger et dut-elle aller s'installer à Amiens, chez un des officiers de son domaine, où elle décéda subitement le 5 novembre.

D'après le récit de Guillaume-le-Breton, le château de Boves en 1184, beau par son site, orgueilleux, de ses tours, de ses murailles, de ses fossés et de son vallum, était, nous l'avons vu, une forteresse protégée par des ouvrages extérieurs en avant des fossés, enceinte d'une muraille flanquée de tours et ayant une citadelle ou donjon sur une hauteur escarpée entourée d'une double muraille. Plus de cinq siècles après lui, en 1715, l'annaliste amiénois Jean Pagès nous en a laissé cette description :

« Ce château était autrefois un des plus beaux morceaux d'architecture militaire « de toute cette province. Sa situation est sur une élévation faite de mains « d'homme, avec une avenue pratiqué du côté de l'orient d'hyver, et qui était « environné de murailles jusques à la porte du pont-levis ; il y a une espèce de « demie-lune de terre du côté du bois de Boves, qui n'en est éloignée que d'une « petite portée du fusil du côté du midy. Tout le pied de ce bâtiment est d'une « très-forte gresserie, sa figure est d'un quarré oblong, qui était autrefois flanqué « de quatre tours à ses quatre angles, placés à peu près vers les quatre parties du « monde, trois de ces tours qui étaient rondes sont à présent presque entièrement « détruites, il ne reste plus que la principale placée du côté du village et de « l'orient d'hyver qui est quarrée, sa construction en est solide et sur son sommet « était placé un très-beau donjon... Depuis le milieu d'un côté de la grosse tour « ou donjon du château de Boves, unique endroit de cette forte place dont il nous « reste encore un morceau assez entier, jusqu'au milieu de l'autre côté de cette « même tour, régnait une espèce de corridor ou parapet au milieu d'une haute « muraille, bâti de pierres de taille garni de machicoulis et soutenu de dalles « posées en saillie sur des corbeaux... l'on voit encore aujourd'hui, sur la porte

(1) Bibliothèque nationale. Dom Grenier.

« du pont-levis de ce château. l'écu de Thibaut de Lorraine sculpté en bas-relief « sur une pierre, écu qui porte d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions « d'argent, accompagné d'un croissant de même posé sur le haut de la bande qui « est la marque d'un puisné ou cadet. »

Ici notre bon Pagès se trompe en attribuant, à Thibaut de Lorraine, des armoiries qui sont celles de Hugues de Lorraine, son troisième fils. « J'ai vu, « ajoute-il, dans la chapelle du dit château, qui estoit dans une de ces tours rondes « construites du côté de l'orient d'esté, plusieurs grands écus peints sur la muraille « intérieure de cette chapelle, représentant les armes de la maison de Lorraine « écartellées de leurs alliances. »



Vers 1836, Firmin Lombard, architecte, dans sa Description des Monuments anciens et modernes de la Picardie, dont il ne parut que quelques livraisons, a décrit ainsi le château de Boves tel que l'on voyait encore alors : « Il consistait « en un carré long muni de tourelles aux angles et au sud, et d'un donjon carré « bâti sur une motte escarpée très élevée, il ne reste que les deux côtés est et « ouest du donjon : ils ont onze mètres de largeur sur quinze d'élévation, deux « d'épaisseur à la base. Une retraite a lieu sur le milieu de leur hauteur à leur « face interne. En bas il y avait un souterrain voûté avec des soupiraux très « étroits dirigés de bas en haut. C'était probablement la prison où l'on renfermait « les captifs de quelque importance ; plus haut étaient deux étages que séparait un « plancher posé sur la retraite dont nous avons parlé, et dont les poutres étaient

« reçues dans des trous que l'on voit encore. La plate-forme était portée sur une « voûte en plein cintre comme toutes les autres, car on n'en voit aucune en « ogive, cette voûte est dirigée en sens inverse de celle d'en bas. On ne voit « plus qu'un seul corbeau de ceux qui portaient les machicoulis, il est composé « de trois moulures en quart de rond, au milieu des murs se voient deux fenêtres « carrées, dont le haut est formé de grandes pierres plates au lieu de plate « bandes voûtées à claveau. A l'angle N,-O., on voit les restes de l'escalier en vis « Saint-Gilles, dont la cage est prise dans l'épaisseur de la muraille ; à l'autre « angle, sur le fossé, part un mur percé d'une ouverture oblongue, cintrée et « munie d'un pilier boutant. L'appareil se compose à l'extérieur d'une chemise en « pierres blanches tendre en assises très-régulières, l'intérieur de moellons de même « nature assez petits, non smillés, à grand bain de mortier d'une couleur rosée « très-dur, plus que les pierres avec lesquelles il fait corps ; il paraît qu'il a été « composé avec une espèce de sable ferrugineux qu'on trouve dans les environs. « Des souterrains creusés dans le roc, mais en partie comblés, parcourent au loin « campagne ; on y a découvert des armes et des ossements. Les bâtiments d'habi- « tation et la chapelle étaient situés plus bas vers le prieuré, ils survécurent « longtemps aux fortifications, on ignore la date de leur ruine. On distingue encore « les traces des autres remparts qui étaient doubles vers la plaine située du côté « d'Amiens. En regard du bois, on voit un fossé très-profond avec un ouvrage « avancé très-prolongé, qui partait du donjon pour mettre à couvert une belle « place d'armes ; aux environs, on trouve encore des grès énormes. Du côté du « village, le roc taillé à pic d'une hauteur effrayante ne donne accès qu'à un chemin « profondément encaissé, dont l'entrée est protégée par une tour qui sert actuelle- « ment de prison. Les formidables seigneurs de ces lieux ont tiré tout le parti « possible d'une position qui serait encore aujourd'hui très-facile à défendre, malgré « l'état avancé de l'art militaire et l'invention de l'artillerie. »

Tout château qui se respecte revendique l'honneur d'avoir abrité les amours du Vert Galant et de la belle Gabrielle ; cette tradition ne pouvait manquer à Boves. Durant le siège d'Amiens, la favorite l'aurait habité et son amant l'y venait visiter souvent. Une de ces visites aurait même failli être funeste à Henri IV par suite d'un accident de voiture qui avait fortement impressionné ce prince qu'une prédiction déjà ancienne avait menacé de finir de mort violente dans son carrosse. Mentionnons donc cette tradition sans y croire, malgré les récits de Pagès et de Rivoire (1).

Trois proverbes ou dictons ont survécu à la chûte de la forteresse féodale :

Ch'é comme ech Catieu d' Bove
Belle monte peu de cose.

La Hire est à Boves.
Diroit on point qui vo abate Boves.

Le premier s'emploie pour marquer le peu de mérite réel de personnes ou de choses qui, sous des apparences pompeuses, n'en ont qu'un très petit ; le second pour indiquer un grand et subit effroi ; le troisième d'un individu présomptueux et vantard. Les auteurs ont recherché l'origine de ces dictons. Suivant les uns, le premier faisait allusion à la lâcheté de Robert de Boves, frère d'Enguerran II, qui,

(1) Pagès, t. IV, p. 217. Rivoire, Précis historique du Siege d'Amiens, p. 33.

malgré ses serments, aurait abandonné le camp des croisés. Suivant d'autres, le château, attaqué à une époque et par des ennemis qu'on ne précise pas (d'aucuns placent cependant le fait au passage de l'armée anglaise en 1415), aurait vu lever le siège par la ruse des quelques soldats qui le défendaient et l'assaillant n'aurait appris que le lendemain que cette belle montre n'était que peu de chose. L'origine la plus naturelle paraît être l'état délabré de ces ruines qui, vues de loin, paraissent encore très imposantes. Quand La Hire et Blanchefort, ces deux rudes capitaines d'écorcheurs, étaient dans ses environs, la Ville d'Amiens tremblait avec raison, car il fallait traiter à prix d'argent pour avoir le droit de faire ses récoltes et ses vendanges et conserver ses bestiaux et ses aumailles, et ces traités lui coûtaient cher. Si elle payait pour cet apactissement 1000 saluts d'or par an à Blanchefort qui était à Breteuil, quelle légitime terreur ne devait-elle pas éprouver si La Hire était, lui aussi, à Boves, à moins d'une lieue des limites de sa banlieue.

Mais, outre son château, Boves a aussi son histoire propre non moins intéressante. On le trouve désigné dans les chartes et les chroniques du Moyen-âge sous les noms divers de Bova, Bovea, Boba, Bothua. Les étymologues ont longuement recherché l'origine de ces dénominations. Le bas latin Bova qui signifie un lieu humide, interprétation d'un mot celtique baw boue, paraît être le prototype de ce nom justifié par la situation de cette localité située entre de vastes marais et la vaste forêt, jadis promenade favorite des amiénois et des botanistes qui y rencontraient de très intéressants sujets d'études, mais qui a définitivement disparue sous la pioche des défricheurs. Boves peut historiquement fournir la preuve de son existence à l'époque romaine. Une de ces grandes voies de communication, vulgairement connues sous le nom de Chaussée-Brunehaut, traversait son territoire. Se détachant vis-à-vis Fortmanoir de la grande voie militaire d'Amiens à Reims, elle passait à Saint-Nicolas de Boves, sur la gauche de Moreuil, gagnait Montdidier et formait ainsi une voie abrégée qu'on a supposé devoir relier Amiens au camp de Champlieu. A Fouencamp un canton porte la dénomination caractéristique de : au-dessus du chemin de Rome. En 1840 on a trouvé, près de la ferme du Cambot, des poteries et des médailles romaines, notamment de Tetricus et des derniers empereurs ; entre Boves et Fouencamp, des substructions encore très bien conservées d'un balnéaire. Si nous écoutons les traditions locales, Saint-Firmin-le-Martyr, premier évêque d'Amiens, aurait prêché la foi chrétienne aux populations sur une éminence qui porte encore le nom de Mont de l'Évangile, et Sainte-Godeberthe, l'une des patronnes de la ville de Noyon, aurait reçu le jour à Boves d'une illustre famille (1). Un peu plus tard, une autre vierge, issue comme Godeberthe de noble naissance, mena la vie de recluse au milieu des solitudes des marais de Boves et, se consacrant au Seigneur, fonda par son exemple une communauté de filles qui vint s'établir à Amiens. Après sa mort et les nombreux miracles opérés sur son tombeau, les restes d'Ulphe, admise par l'Eglise au nombre des bienheureuses, furent pieusement conservés dans une châsse d'argent placée en 1279 sur le maître-autel de la Cathédrale d'Amiens.

Parmi ces miracles, il ne nous est pas permis de passer sous silence celui qu'elle accomplit dans son petit hermitage de Boves, par ce qu'il est resté légendaire dans tout l'Amiénois. Une nuit d'été, les grenouilles qui hantaient son voisinage, surexcitées par la chaleur, firent un tel bruit qu'Ulphe ne put fermer l'œil et s'endormit si tard, accablée enfin par le sommeil, qu'elle manqua, suivant

(1) Acta Sanctorum Aprilis, t. II.

son habitude, d'aller entendre les matines à l'église Notre-Dame d'Amiens « *qui estoit là où est l'église et monastère de Saint-Acheul* ». Aussi, quand se réveillant, elle reconnut que c'était au bruit de ces grenouilles qu'elle avait dû ce repos trop prolongé, après avoir prié dévotement à genoux le Seigneur, elle se retourna vers elles et leur dit : « *Pour ce que vous villez et ordes vermines et bestes, maulvaises* « *raines, maves ceste nuyt fraudee et privee de ma devotion matutinalle et empescher* « *daller aux matines et au service divin, moy confiant en la vertu et puissance de* « *Dieu mon Père Createur, je vous impose et indictz perpetuelle silence et taciturnite* « *et non pas vous tant seulement mais toutes aultres qui viendront en ce lieu icy* « *doresnavant je les sumetz sus perilz et semblable entredict..... et depuis ce temps et* « *jusques aujourdhuy icelles raines ne furent ne sont ouyes cryer, chanter ne faire* « *quelque bruyt en ce lieu comme est souffisamment apparut et appert notoirement* « *aujourdhuy.* » (1)

Comme on l'a vu plus haut, Enguerran II de Boves avait fondé au milieu de ses domaines une abbaye Cistercienne de religieuses, qui, outre les deux filles du fondateur, Marguerite et Isabelle de Boves, compta encore des abbesses distinguées ou de haute naissance telles que Philippe de Lorraine, Philippe Marbotte, sœur de l'abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux, Barbe de Parthenay, Marguerite et Antoinette de Pellevé, sœurs de l'évêque d'Amiens, Renée de Pellevé, sa nièce, Charlotte de Lannoy, fille du gouverneur des ville et citadelle d'Amiens, Marie et Suzanne des Friches de Brasseuse. Il l'avait construite sur l'emplacement de l'hermitage même de Sainte-Ulphe, sous le titre de Sainte-Marie du Paraclet des Champs. Au XVIIe siècle, la situation de ce monastère, isolé au milieu de la campagne près de la rivière de Noye, le laissant sans cesse exposé aux insultes des partis ennemis, les dames du Paraclet se réfugièrent à Amiens où elles ne tardèrent pas à édifier une nouvelle abbaye sur l'emplacement de l'hôtel de Rely, rue des Jacobins. Quelques sœurs étaient seules restées dans la maison-mère, qui, en 1687, possédait encore à Boves plus de 276 journaux de bois et 210 de terres labourables, mais les bâtiments étant tombés faute d'entretien dans un délabrement complet, les dames du Paraclet transigèrent en 1714 avec M. de Turmenies pour abandonner entièrement la localité, sous l'obligation de faire dire journellement dans la petite chapelle de leur métairie une messe basse. Dès lors, la destruction alla vite : les plus belles pierres de l'église, transportées par eau à Amiens, y furent vendues à qui voulut pour des constructions particulières. Les biens ruraux, longtemps transformés en exploitation agricole, furent acquis en 1884 par le département pour y installer une école professionnelle d'agriculture.

Comme dans beaucoup de communes de Picardie autrefois, l'on cultivait en grand la vigne à Boves et à Cagny. Le seigneur de Boves avait le privilège exorbitant, depuis la Saint-Martin d'hiver jusqu'à l'Epiphanie, c'est-à-dire du 11 novembre au 6 janvier, de vendre seul le vin en détail dans toute l'étendue de sa baronnie et d'en interdire le débit à tous taverniers autres que ses fermiers et commis. Ce vin, nous apprennent des documents authentiques contemporains, se vendait, en 1573, 12 livres tournois le muid, en 1764, de 50 à 54 livres les 36 veltes. Bien que l'auteur satirique du Placet au roy, en faveur de la capitale

(1) Légende de Sainte-Ulphe, manuscrit de la bibliothèque d'Amiens, n° 103; après frère Jacques le Thomas, translateur de la légende latine de Sainte-Ulphe, les vies de cette sainte publiées en 1637, 1648, 1664, 1672, 1683, 1881, le chanoine de La Morlière et les RR. PP. Jésuites, Georges Fournier et Philippe Briet, dans leurs géographies, ont tour à tour raconté ce fait miraculeux si populaire dans nos régions.

de la Picardie, ait raillé les crus amiénois incapables de troubler les cerveaux, il ne peut en nier la grande consommation :

« *Il se vend pourtant bel et bien,*
« *Il faut aimer la chopinette,*
« *Pour boire un vin qui ne vaut rien.*

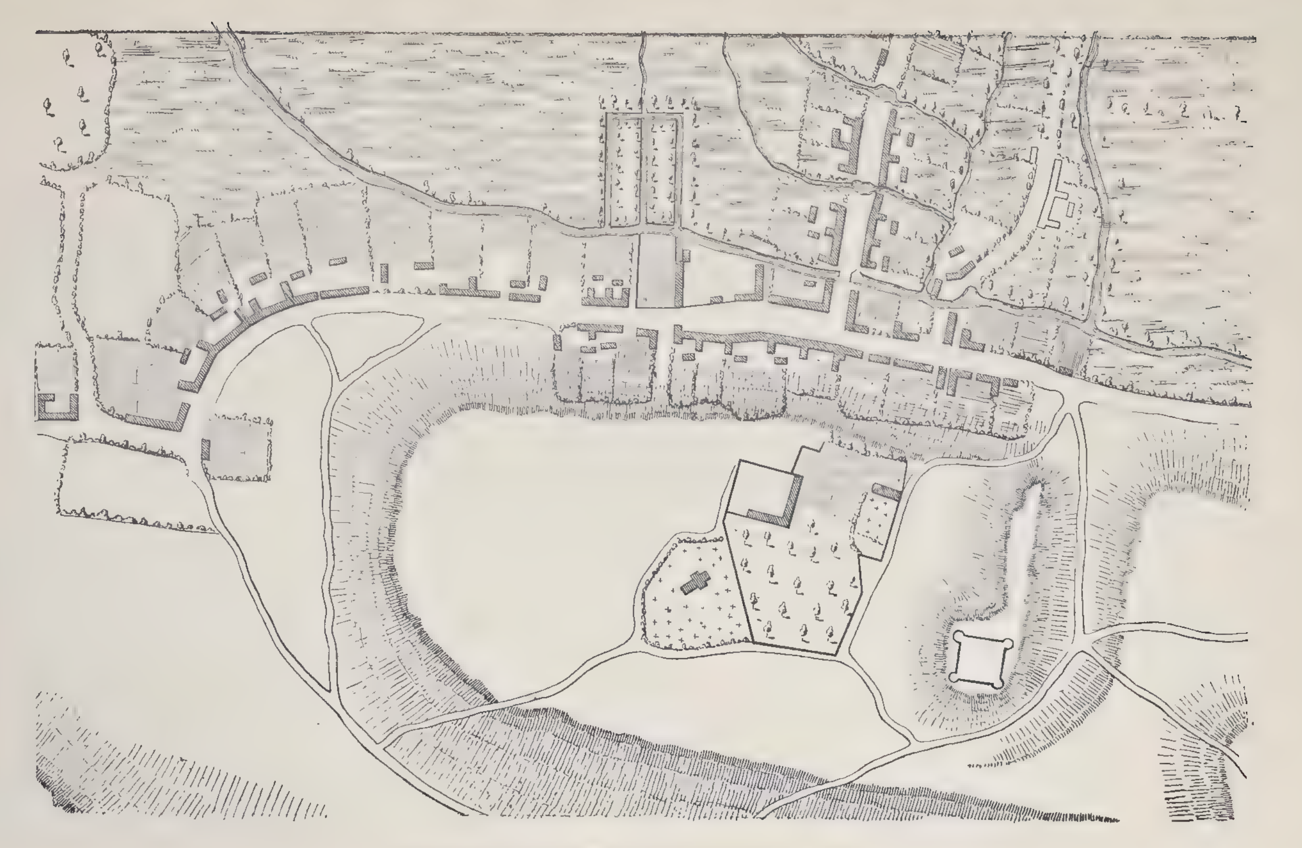
Certes, les vins de Boves ne furent jamais appelés à figurer parmi les présents offerts aux rois et aux princes lors de leurs visites à Amiens, mais la haute bourgeoisie n'en faisait point fi. Un inventaire de 1539, fait après le décès de sire Simon Clabault, maire d'Amiens, constate que ce riche bourgeois avait, dans un cellier, huit pièces de vin de Boves et, dans un autre, dix-sept de même provenance, sans compter ceux des crus de Longueau et de Cottenchy. Les dénominations cadastrales de Vatevignes, près les Vignes, les Vignes, les Vignes d'en bas, rappellent encore cette culture. Au moyen-âge, la Waide, *Isatis tinctoria*, plante qui servait à fournir le bleu avant la découverte de l'indigo, s'y produisait en abondance et était broyé dans les moulins, spéciaux à cette opération, de Boves et de Cagny. Les tieulles ou roseaux récoltés dans ses marais, dont la Ville d'Amiens faisait une grande consommation pour la couverture de ses maisons, lui constituaient aussi une industrie notable, que l'extraction de la tourbe et le blanchissage du linge ont aujourd'hui remplacé.

Enfin, l'importance de Boves se révélait encore, outre son château et son abbaye du Paraclet, par d'autres monuments : le prieuré de Saint-Aubert, fondé par les anciens barons de Boves, d'un détachement du prieuré de Lihons-en-Santerre, bâti sur la falaise dans la basse cour même du château et dont un bâtiment porte encore une belle corniche à modillons ; l'église paroissiale de Sainte-Marie-des-Champs, prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Fuscien fondée en 1196 par Enguerran II, située au sommet de la montagne (le village était alors sur cet emplacement avant de venir occuper la vallée) à côté du prieuré de Saint-Aubert, à l'endroit où est aujourd'hui le nouveau cimetière, qui, tombée en ruines, fut remplacée dès 1807 par le maussade édifice du à l'architecte Godde de Paris ; l'église Saint-Nicolas, bâtie sur la droite de la route d'Amiens à Moreuil, et dépendante du doyenné de Fouilloy, restituée de nouveau au culte en 1856 ; l'Hôtel-Dieu dans la grande rue Saint-Nicolas, près l'Eclusette, déjà fondé au XIIIe siècle, ainsi que la Maladrerie, proche le Fortmanoir. Aussi cette commune a-t-elle trouvé deux historiens qui ont cherché à reconstituer son passé et auxquels nous ne pouvons que renvoyer le lecteur désireux de plus amples développements (1) que cette notice ne saurait comporter.

Aux noms de Sainte-Godeberthe et de Sainte-Ulphe, il faut encore, parmi les Bovois dont l'histoire a conservé un souvenir, ajouter ceux de Jean de Boves, trouvère du XIVe siècle, auteur de plusieurs fabliaux dont Barbazan et Legrand d'Aussy nous ont donné l'analyse ou les textes : Gombert ou les Deux clercs, la Vache au prestre, Barat et Travers, le Vilain de Bailleul, etc., etc., deux autres, Jean de Boves, ecclésiastiques, dont l'un assista au Concile de Constance en qualité de procureur du monastère de Saint-Augustin, et l'autre fut abbé de Selincourt, au diocèse d'Amiens, où se conservait le reliquaire de la Sainte-Larme du Seigneur.

A. JANVIER.

(1) Notice sur le château et le village de Boves, par Ch. Salmon, Amiens 1858. Boves et ses seigneurs, A. Janvier, Amiens 1877.



Le village de Boves, d'après un plan de la collection Duthoit.

APPENDICE

AU

CANTON DE BOVES

NOTES DIVERSES PAR M. C. ENLART

LE MANOIR DE RUMIGNY PAR M. J. ROUX



Boves. — Ruines de l'église de Notre-Dame des Champs. — Clocher.

BOVES

L'église Notre-Dame des Champs de Boves était un édifice roman très remanié, comprenant une large nef, une tour en saillie au nord-est de celle-ci, et un chœur, probablement moins intéressant, que les dessins montrent dans un état de ruine qui ne permet pas de reconnaître sa forme exacte.



Boves. — Église Notre-Dame des Champs. — Nef et arc triomphal.

La nef unique avait remplacé une nef plus étroite flanquée de bas côtés dont l'existence restait attestée à l'ouest, par les contreforts larges et peu saillants qui

divisaient la façade, et à l'est par la présence de deux petites arcades cantonnant un grand arc triomphal. Ces trois arcades répondaient anciennement, sans nul doute, à une abside et à deux absidioles ou chapelles. A une époque qu'il serait difficile de préciser, on abattit les murs, les arcades et les piliers de la nef, on suréleva les côtés de la façade et probablement les murs des anciens bas côtés. Les grandes fenêtres latérales en plein-cintre pouvaient donc bien n'être pas romanes, et la façade seule conservait un peu de son aspect primitif. Encore est-il difficile d'affirmer que la fenêtre en arc brisé qui surmontait le portail et que couronnait une archivolte à retours horizontaux ait été romane. Cela est toutefois probable ; elle aurait rappelé celles de Namps-au-Val et de Fieffes.



Boves. — Église Notre-Dame des Champs. — Portail.

Le portail, très simple, pouvait être l'un des morceaux d'architecture romane les plus anciens du diocèse ; il datait vraisemblablement du XIe ou du commencement du XIIe siècle. Son linteau massif et sa large voussure n'avaient aucun ornement ; son tympan était rempli de petit appareil réticulé. Il rappelait les tympans plus récents de Namps-au-Val et du Mesge, mais cette disposition n'est pas particulière à la région : on la trouve un peu partout. Le portail occidental de l'église de Saint-Désiré près Chateaumeillant (département du Cher), qui date du XIe siècle, est à peu près identique à cet ancien portail de Boves.

A l'époque gothique, les piédroits de l'arc triomphal avaient été largement coupés à leurs angles, pour faciliter le passage et dégager la vue, et c'est probablement à la même période qu'il faut attribuer la baie en tiers-point qui surmontait cet arc et qui apparaît bouchée dans le dessin. Le chœur semble avoir eu des arcades en plein cintre et des voûtes d'arêtes. Il était manifestement postérieur à la nef et datait sans doute de l'époque du remaniement de celle-ci.

Le clocher carré appliqué au nord-est de l'église comprenait un rez-de-chaussée, quatre étages et un comble en charpente. Des contreforts, probablement relancés ou remaniés, garnissaient les angles du rez-de-chaussée et du premier étage. Le rez-de-chaussée, probablement voûté, s'ouvrait sur l'église par une arcade en plein cintre et avait à l'extérieur, sur la face nord au moins, deux arcatures en plein cintre.

Le premier étage présentait un groupe de trois baies aveugles en plein cintre ;

celle du centre avait probablement été ouverte à l'origine. Le deuxième et le troisième étage avaient chacun un groupe de deux baies de même tracé que l'on avait bouchées lorsque l'on éleva le quatrième étage, manifestement postérieur, percé d'une seule large baie toujours en plein cintre, et couronné d'un petit toit de charpente avec crête et quatre rampants. Ce dernier étage ne semble pas avoir été antérieur au XVIe siècle.

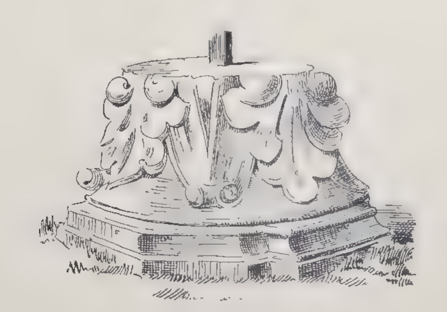
Si ces ruines eussent été simplement abandonnées, elles fourniraient encore un précieux sujet d'études à l'archéologue, et ce n'est certes pas le faible profit qu'on put retirer du terrain et des matériaux qui pourra servir d'excuse à ceux qui ont fait disparaître ces vestiges.

COTTENCHY

Les deux morceaux de sculpture provenant de Cottenchy et reproduits ci-dessous, appartiennent à la première période de l'architecture gothique. Ils consistent en un gros chapiteau octogone, transformé en pied de croix, et en un fragment de pilier ou de jambage de portail à ressauts, garni de trois petits chapiteaux carrés, dont deux plus petits et plus courts, logés dans des angles, et un plus gros adhérant à une face droite et placé de biais comme pour recevoir un arc ogive. Tous ces chapiteaux font corps avec leurs tailloirs, profilés en cavets ; tous aussi ont de larges feuilles à pointes recourbées en volutes. Seul, le gros chapiteau a, entre ses crochets, de larges feuilles découpées qui s'étalent sur sa corbeille ronde. Elles sont d'un dessin fort beau et très ample. Ce chapiteau est trapu et dépourvu d'astragale. Celle-ci adhérait au fût, ou peut-être à une assise inférieure formant un second rang de feuillages. Une autre particularité est digne de remarque : une face du tailloir présente un ressaut qui forme comme une console. Cette disposition, qui n'est pas très rare, a pour but de donner au tailloir le plan exact de la retombée d'arcades ou de voûtes qu'il doit recevoir. On trouve



Cottenchy. — Chapiteaux de l'ancienne église.



Cottenchy. — Chapiteau transformé en pied de croix.

notamment dans la nef sans voûte de l'église de Pontpoint (Oise), qui appartient aux dernières années du XIIe siècle, des piliers ronds dont les chapiteaux ont tout-à-fait le style et la forme de celui de Cottenchy, avec un caractère un peu plus archaïque. Ces débris sont vraisemblablement les restes d'une belle église du début du XIIIe siècle.



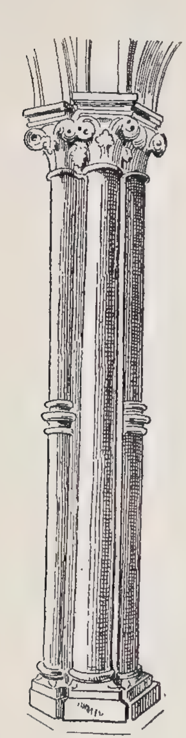
DOMMARTIN. — Ancienne église.

DOMMARTIN

L'ÉGLISE de Dommartin, comme son homonyme du Pas-de-Calais, était un monument de la seconde moitié du XIIe siècle et un spécimen intéressant de la très remarquable école d'architecture qui florissait alors en Picardie. Le nef de l'église, basse et sans caractère, ne datait que du XVIIe ou XVIIIe siècle ; le chœur, au contraire, avait des proportions élevées, une ordonnance élégante, une ornementation riche et soignée.

Le plan était un rectangle barlong, divisé en deux travées carrées couvertes de voûtes d'ogives. Les contreforts, larges et peu saillants, avaient été souvent réparés ; les fenêtres, petites et tracées en plein cintre, semblent avoir été dépourvues de toute ornementation. Peut-être étaient-elles aussi remaniées. La corniche se composait d'une tablette portée sur des modillons. Le toit était aigu ; il avait probablement été surélevé à la fin de l'époque gothique. A l'intérieur, les arcs ogives, ayant pour profil un tore anguleux entre deux boudins, et les arcs doubleaux, ornés de boudins sur leurs angles, retombaient sur des groupes de trois colonnes appuyées à un dosseret. Les chapiteaux et les bases étaient normaux aux arcs ; les colonnes qui portaient les ogives avaient des fûts de deux pièces séparées par une bague dont le profil était un tore anguleux entre deux gorges et deux baguettes. De pareilles colonnes annelées existaient dans le chœur, si malheureusement démoli, de l'église de Blandecques, près Saint-Omer, et dans ceux des églises de Louvercy, Oger et Cuis (Marne). Dans un monument bâti au loin par des architectes français, la cathédrale de Nicosie (Chypre, 1209-1228), on observe des

faisceaux de colonnes semblables. Celles qui reçoivent les ogives sont annelées, tandis que celles des doubleaux sont dépourvues de bagues. Les chapiteaux de Dommartin étaient formés de deux rangs de feuilles d'acanthe ou d'artichaut recourbées en volutes et rappelant ceux de l'abbatiale du même nom ou de la cathédrale de Senlis. Les tailloirs avaient également le profil de ceux de Dommartin-en-Ponthieu : baguette, cavet, onglet et bandeau. Les bases attiques avaient des griffes et leur socle était élevé sur un stylobate biseauté.



DOMMARTIN.

Une crédence d'un type rare et intéressant existait dans ce chœur d'église : les crédences du XIIe siècle sont peu communes ; celle-ci était analogue comme dispositions générales, à celle de la Chapelle de la Vierge dans l'abbatiale de Montiérender. Elle se composait de deux niches de plan rectangulaire amorties en cintre surbaissé et retombant sur une grosse et courte colonne isolée posée sur la tablette de la crédence. La colonne avait un chapiteau composé de quatre grandes feuilles lisses dont les pointes remontaient en petites volutes sous les angles. C'est le type de beaucoup de chapiteaux de Dommartin-en-Ponthieu. Ce chapiteau n'avait pas de tailloir et cette particularité, jointe au tracé des arcs et au profil de base que semble indiquer le dessin, tendrait à faire croire que la crédence avait été remaniée à la fin de l'époque gothique, mais sa tablette était bien du XIIe siècle : elle avait deux biseaux superposés, le premier porté sur des modillons simulés qui interrompaient le second. Ce dessin est à rapprocher de celui des corniches de Montrelet, d'Hangest-sur-Somme, de Beaugies et de Thourotte, dans l'Oise, et



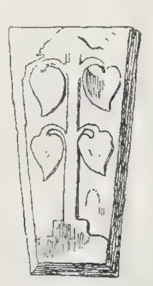
DOMMARTIN. — Ancienne église. — Crédence.

de la cathédrale de Noyon. Cette tablette avait été coupée et l'une des deux niches avait été prolongée jusqu'au sol.

Les églises citées comme points de comparaison sauf celles un peu plus récentes de Thibie, de Louvercy et de Nicosie ont des dates voisines de 1160 ou 1170, et cette liste pourrait facilement être triplée sans sortir de la Picardie, mais il est un monument qui ressemble plus que tout autre à celui qui vient d'être décrit, c'est le chœur de l'église de Belloy, près Péronne : le plan, les proportions, les supports, la corniche, la sculpture et les profils de ces deux édifices présentent une identité complète.

LE PARACLET

La pierre tombale recueillie dans les ruines de l'abbaye du Paraclet était un monument du xiie siècle. Elle se composait d'une dalle plane, plus large du côté de la tête du tombeau, et ornée d'un arbre héraldique ou créquier traité en méplat. Deux paires de feuilles du créquier étaient conservées. La troisième paire et la feuille de tête, qui avaient dû compléter cet ensemble, avaient disparu. Le pied du créquier avait la forme d'un petit perron de deux degrés, par une transposition du tracé que les tombiers avaient l'habitude de donner au pied des croix dont ils ornaient les dalles funéraires. Ces dalles, comme les fonts baptismaux, étaient faites dans un petit nombre d'ateliers établis près des carrières de pierre dure et exportant au loin des œuvres faites d'après un nombre restreint de modèles courants, reproduits souvent pendant des siècles. La pierre tombale du Paraclet était à peu près identique à une pierre trouvée à Saint-Léonard (Pas-de-Calais) et déposée aujourd'hui au musée de Boulogne. Cette dalle que j'ai publiée (1) est en pierre de Marquise et appartient au milieu ou au troisième quart du xiie siècle.

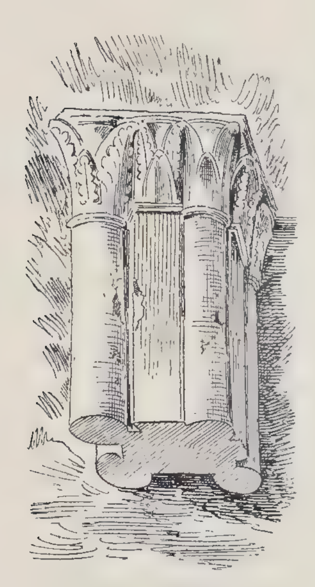


Abbaye du Paraclet. — Pierre tombale.

(1) Voir : les monuments de l'architecture romane et de transition dans la région picarde, Amiens, Yvert et Tellier, 1895, p. 48.

SAINT-FUSCIEN

Ce dessin fait à Saint-Fuscien conserve le souvenir d'un riche et beau pilier qui semble avoir appartenu aux dernières années du XIIe siècle. Le plan semble avoir été celui d'un pilier octogone cantonné de colonnettes rondes soudées à quatre de ses faces, ou d'un pilier cruciforme dans les angles duquel sont logées quatre colonnettes. Les chapiteaux, de proportions surélevées comme ceux du portail de Beaufort-en-Santerre, forment une sorte de frise continue à deux rangs de longues feuilles lancéolées. Sur la moitié de celles-ci, s'appliquent des feuilles de fougère traitées d'une façon sommaire et en méplat : le même motif existe dans des chapiteaux du cloître de Saint-Josse-sur-Mer conservés au musée de Boulogne.



Saint-Fuscien. - Debris de pilier.

Ce pilier pouvait avoir servi de pied à une croix semblable à celle de Fresnoy-les-Roye, ou à des fonts baptismaux. Il pouvait encore avoir porté une retombée de voûtes, par exemple au centre d'une salle capitulaire ou dans un narthex : celui de Saint-Étienne de Corbie, qui est à peu près de la même date, a un pilier central tout-à-fait analogue, en forme de grosse colonne cantonnée de quatre colonnettes.

C. ENLART.

RUMIGNY

La rareté des monuments de l'architecture civile aux époques gothiques nous fait une loi de conserver avec soin la monographie de tous ceux qui sont parvenus jusqu'à nous.

A Rumigny, au coin de la route qui mène à Sains, se trouvait un petit manoir dont la maison d'habitation subsiste encore. L'emploi de la brique, le style de ses fenêtres et de son pignon accusent le XVIe siècle.

Il est en façade sur la rue et conserve encore intact son pignon ouest à gradins dominé par une cheminée des plus curieuses dont le coffre, carré à sa sortie du

toit, présente dans sa partie supérieure une série d'arêtes en dents de scie formée, sans doute, par des briques posées de biais.

L'intérieur est divisé en deux pièces de 5^{m} de largeur, mais d'inégale longueur, munies de cheminées et éclairées chacune sur la rue par une splendide fenêtre à meneaux en croix placée assez haut au-dessus du sol des chambres pour que l'on ait cru nécessaire d'en faciliter l'accès par une marche de 38 c. de haut. L'ébrasement intérieur est large de 1^{m} 50.



Fenêtre du manoir de Rumigny

L'encadrement des baies est orné à l'extérieur de moulures prismatiques redescendant sur des bases du même genre. Des cordons de sculpture ornementale variée décorent la gorge du milieu et le couronnement ainsi que le bord inférieur de l'appui. Enfin les fenêtres sont encore protégées par une grille de leur époque dont un barreau sur deux se termine par des fleurons, à la naissance desquels on remarque de petits écussons en fer découpé du plus gracieux effet.

La toiture déborde le mur de 30 c. environ ; elle est portée par des solives dont les extrémités forment console.



RUMIGNY

Maison du XVIe siècle

Les plafonds intérieurs sont tous à solives apparentes portées par de grosses poutres transversales.

Deux portes placées à côté l'une de l'autre donnaient de chacune des deux pièces sur un perron commun descendant à la cour au milieu de laquelle on voit encore le soubassement octogonal d'un vaste pigeonnier.

Nous n'avons pu recueillir aucun indice sur l'histoire de ce joli manoir, et il convient de rectifier ici l'erreur commise par nous dans le bulletin de la Société (1) en en attribuant la propriété aux moines de Saint-Fuscien avant la Révolution.

Les propriétaires actuels ne l'ont guère modifié heureusement et l'on n'a à déplorer que le percement d'une horrible fenêtre dans la façade dont elle diminue quelque peu la beauté.

(1) Tome XVII, 1891, n° 3, p. 521.

J. ROUX.



CANTON DE CONTY

NOTICES PAR R. DE GUYENCOURT



CONTY

L'ÉGLISE DE S^T ANTOINE

Au moyen-âge et jusqu'à la Révolution, deux églises s'élevaient à Conty (1). Une seule subsiste aujourd'hui, celle de St Antoine, que nous entreprenons de décrire et dont nous esquisserons d'abord l'histoire, aussi brièvement que possible.

Selon I. A. Catonnet qui, en 1827, écrivait une notice encore manuscrite sur Conty, où il exerçait la profession de géomètre (2), l'église de St Antoine aurait

(1) L'église de St Martin, située hors le bourg de Conty, et celle de St Antoine. Ces deux églises étaient paroissiales. (Voir : *Hist. civile, ecclésiastique et littéraire du Doienné de Conty*, par M. l'abbé Daire, publiée d'après le manuscrit autographe, par M. J. Garnier. Amiens, *Lemer*, 1865.) — G. Rembault ajoute que Conty fût le siège d'un doyenné dès le XIIe siècle. Sa fondation aurait été contemporaine de celle du prieuré de St Antoine, et avant la Révolution la dignité de doyen fût souvent confondue avec celle de prieur.

Selon le même auteur, l'église de St Antoine de Conty ressortissait de Clermont (Oise). (Voir : *Église, château et seigneurie de Conty*, par M. A. G. Rembault, dans le recueil intitulé : *Eglises, Châteaux, Beffrois et Hôtels-de-Ville les plus remarquables de la Picardie et de l'Artois*, Amiens, A. Caron, 1849).

(2) Isidore Abraham Catonnet était originaire de Montdidier (Voir : *Hist. de la ville de Montdidier*, par Victor de Beauvillé, 2e éd., t. Ier, p. 578). G. Rembault, qui a connu l'ouvrage du modeste géomètre, — V. *loc. cit.*, — le juge avec sévérité. Pour notre part, nous avons souvent profité des renseignements qu'il fournit. Une copie du manuscrit de I. A. Catonnet est conservée dans la bibliothèque de la Société des Antiquaires de Picardie.

été fondée en 1110, sur un terrain relevant du prieuré de S[t] Pierre de Frémontiers. Ce nouveau sanctuaire était attenant à une autre église dédiée à S[t] Maurice et dépendant d'un prieuré qui portait le même vocable (1). Gabriel Rembault déclare que cette fondation n'aurait eu lieu qu'en 1141 (2).

A cette dernière date, le père Daire ne mentionne que la donation faite par Henri, archidiacre de Beauvais, à l'abbaye de S[t] Quentin de la même ville, du prieuré et de la présentation à la cure de S[t] Antoine. — L'église existait donc déjà à cette époque. — Elle fût agrandie et richement dotée, en 1229, par Jean, seigneur de Conty qui, du consentement de sa femme et de ses enfants (3), confirma alors les legs faits par ses ancêtres et autres fidèles, en y ajoutant de nouvelles libéralités (4). Nous ferons observer au sujet des chartes délivrées en 1229 par Jean de Conty, que le mot *canonici* (5) y désigne seulement les chanoines réguliers, résidant au prieuré, car l'église de S[t] Antoine ne fût jamais le siège d'un chapître.

Le monument qui est parvenu jusqu'à nous, est une construction de la première moitié du XVI[e] siècle (6). Mais avant d'entreprendre la description de cette église, nous rapporterons encore quelques faits concernant son histoire.

Saint-Antoine de Conty fût pillé une première fois par les Huguenots, en 1575, et une deuxième fois, le 26 octobre 1589, par les Ligueurs, aussi peu respectueux des choses saintes que leurs adversaires. Pendant ce pillage un soldat déchargea son pistolet contre le Saint Sacrement. Le duc de Mayenne, alors cantonné à Paillart, ayant connu ce fait, ordonna la mort du coupable, qui fût pendu à un arbre du cimetière de l'église de S[t] Martin (7). Ce détail peut faire supposer que le sacrilège aurait été commis dans cette dernière église.

Enfin, en 1636, les Espagnols envahirent Conty. L'église de S[t] Antoine dût, à cette occasion soutenir une sorte de siège, et l'on admet généralement que les traces de balles dont sont criblées les pierres du clocher, principalement dans les environs des meurtrières de l'escalier, datent de cette époque. Aussi, après tant de désastres, la fabrique n'avait-elle, pour seules ressources, à la veille de la Révolution, que les aumônes des fidèles (8).

(1) Catonnet appuie son dire sur l'autorité d'une *Histoire de Picardie*, par Dalichamps, auteur qui nous est inconnu.

(2) *Loc. cit.*, p. 13.

(3) Daire. *Loc. cit.*, p. 15. Les religieux résidant au prieuré de Conty étaient tenus, par le donateur, d'assister chaque année aux synodes ordinaires èt de continuer à rendre obéissance à l'Eglise d'Amiens.

(4) G. Rembault. *Loc. cit.*, p. 34 et *passim*. L'Église, ou plutôt le prieuré de Conty, possédait la moitié de la terre voisine de Fleury, des dimes sur Rogy et Courcelles-sous-Thoix, des biens à Plachy, à Belleuse, à Luzières, etc. La quatrième partie des offrandes et oblations qui lui étaient faites, appartenait au chapitre de Picquigny. — Le patron de S[t] Antoine de Conty, était l'abbé de S[t] Quentin, de Beauvais. Le prieur touchait les dimes, dont une portion revint pourtant à l'abbaye de S[t] Fuscien, à partir de 1178.

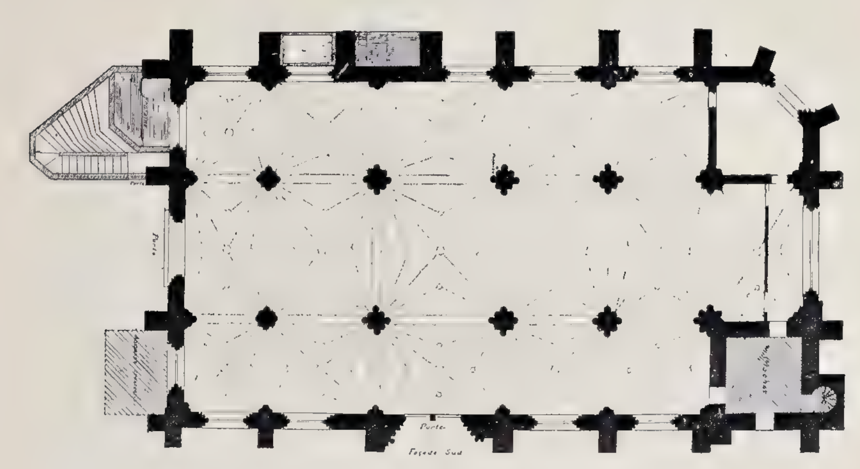
(5) Catonnet donne le texte latin de ces chartes d'après le Cartulaire de Clermont (Oise).

(6) Toutefois, la base de la tour du clocher paraît dater du XIV[e] siècle.

(7) V. le M. S. de I. A. Catonnet.

(8) G. Rembault, *loc. cit.* — Les auteurs ont parfois désigné S[t] Maurice, comme patron de l'église de Conty (V. *Géographie du département de la Somme*, par Pringuez. Amiens, Caron et Lambert, S. D.) — On a vu, plus haut, qu'un prieuré, sous l'invocation de ce saint, aurait donné naissance à l'église, où le culte du soldat martyr est toujours très en honneur. Toutefois, ce sanctuaire paraît être véritablement sous le vocable de S[t] Antoine ; mais le bourg, selon G. Rembault, (*loc. cit.*, p. 18) reconnait S[t] Maurice pour son patron. Tel pourtant n'est pas l'avis de M. le doyen actuel de Conty, qui attribue à S[t] Maurice le vocable de son église. L'erreur viendrait de la vogue qu'eûrent autrefois les pélerinages à la chapelle et à la source de S[t] Antoine. La popularité du patron d'une chapelle secondaire finit par lui faire supplanter le véritable titulaire de l'église.

Le monument est entièrement construit en pierres de bonne qualité, comme elles le sont généralement dans les environs, à Lœuilly, à Croissy et à Conty même, et l'appareil de la maçonnerie est très régulier.



Conty. — Plan de l'Église.

L'édifice s'élève sur un plan presque rectangulaire (1). Il se compose d'une nef de deux travées avec bas-côtés, d'un transept qui n'excède pas la largeur des collatéraux, comme à Saint-Germain d'Amiens, et d'un chœur de trois travées aussi avec collatéraux.

Le sanctuaire comprend toute la troisième travée du chœur ; l'abside est rectiligne. A droite du sanctuaire, du côté de l'épitre et dans le prolongement du collatéral, s'élève la tour du clocher (2). Du côté opposé, la dernière travée du bas-côté a été convertie en sacristie. Par conséquent les collatéraux du chœur ne dépassent point l'alignement de la marche du sanctuaire.

Une tradition locale prétend que l'église de Conty est bâtie sur pilotis.

Est-ce la reproduction d'une légende qui a cours à Amiens, relativement à la cathédrale, ou ce fait est-il véritable ? La présence sous le monument, de la célèbre source de St Antoine dont nous aurons occasion de reparler, donne quelque vraisemblance à la croyance admise ; d'autre part, l'architecte Firmin Lombard, d'Amiens, qui édifia les halles du bourg, non loin de l'église, a constaté, à son grand regret, qu'il lui fallait construire sur un terrain mouvant (3).

(1) Cependant, à l'angle N.-E. de l'église, la muraille forme un biais d'où il résulte que la sacristie, située en cet endroit, à l'extrémité du bas-côté Nord, n'a point une forme absolument régulière. On distingue encore les traces d'une porte qui, du dehors, donnait accès dans cette sacristie.

(2) Le clocher communique avec le collatéral.

(3) V. G. Rembault, *loc. cit.* p. 97. La position de l'église, édifiée dans une vallée, peut faire croire à l'emploi de pilotis pour sa fondation. — Toutefois, le monument étant assez rapproché des côteaux qui bordent la rive droite de la rivière de Poix, on a pu aussi rencontrer la craie à peu de profondeur sous le sol. La fontaine de St Antoine paraît être une infiltration provenant de ce banc crayeux. (Note de M. Pinsard.)

Dimensions de l'église, prises à l'intérieur, d'axe en axe des colonnes : Nef : largeur, $7^{m}35$; Bas-côté du

On a lu, précédemment, que l'église de Conty fut sans doute édifiée entre le début et le milieu du XVIe siècle. Pourtant, la partie inférieure du clocher paraît un peu plus ancienne, et le portail principal semblait être, dit-on, une épave d'un monument antérieur. Tout le reste de l'édifice date du temps qui précéda immédiatement la Renaissance. Cependant, il existe une certaine disparate entre l'architecture de la nef (1) et celle beaucoup plus riche du chœur.



CONTY. — Ancien portail de l'Église.

La façade, dans laquelle s'ouvre actuellement le portail principal, est une œuvre de M. Deleforterie, d'Amiens. Cet architecte s'est inspiré de plusieurs détails qui lui étaient fournis par l'église même, pour tâcher de mettre la nouvelle construction en harmonie avec le reste du monument. Les travaux furent exécutés vers 1869; comme nous l'avons dit, ils venaient remplacer une façade beaucoup plus ancienne.

Sud : largeur, $4^{m}90$; Bas-côté du Nord : largeur, $5^{m}20$. Longueur commune pour les trois : $10^{m}15$. — Les deux travées de la nef sont diversement ouvertes. — Transept : largeur du Nord au Sud, $17^{m}45$; longueur $6^{m}80$. Chœur et bas-côtés, même largeur que pour la nef. La longueur du chœur jusqu'au fond du sanctuaire est de $15^{m}75$. Celle de chacun de ses bas-côtés de $10^{m}75$. Les travées du chœur sont d'une égale largeur. La longueur totale de l'église est de $32^{m}70$. Hauteur des voûtes de la nef, du transept et du chœur, $15^{m}50$; des bas-côtés, 8 mètres. Ces mesures ont été relevées sur un plan obligeamment communiqué par M. Deleforterie, architecte à Amiens.

(1) Comme nous le dirons plus loin, cette nef a été très remaniée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Celle-ci était d'une grande simplicité, mais d'un style mâle et sévère (1). Trois pignons la surmontaient. Ils correspondaient à la nef et à ses collatéraux, mais par une bizarrerie inexpliquable le pignon central ne formait pas un triangle tout à fait isocèle (2).

Vers le milieu, s'ouvrait un porche en tiers-point, supporté par des colonnes engagées. Au-dessus on voyait une baie, garnie d'un remplage. Le tout, si l'on en juge d'après les dessins, devait être l'œuvre du XIV[e] siècle (3).

Une autre fenêtre apparaissait à gauche. Elle était ornée d'un remplage du XVI[e] siècle et correspondait au collatéral du Nord. Trois grands contreforts soutenaient cette partie de l'édifice.

A droite de l'entrée principale, s'élevait la trésorerie (4), maintenant détruite, et dont le souvenir excite encore les regrets des archéologues. Ce petit bâtiment était en partie suspendu en porte-à-faux sur un encorbellement. Son intérieur voûté d'arrêtes renfermait une statue de S[t] Christophe, que nous retrouverons dans l'église (5). A gauche de la même entrée, la fontaine de S[t] Antoine, dont les eaux, suivant la croyance populaire, offrent un puissant secours pour combattre les maladies des animaux, s'écoule toujours avec lenteur (6).

Cette fontaine prend sa source, sous l'église même, à la hauteur du transept, près de l'autel de S[t] Antoine. L'eau circule d'abord sous un tunnel, qui vient aboutir au pied de la façade de l'église, dans un bassin disposé au fond d'une fosse de trois à quatre mètres de profondeur, dont les parois sont maçonnées en pierres de taille. Un escalier, de vingt-deux marches, permet d'y descendre. L'eau s'échappe ensuite par une ouverture latérale, tourne autour de l'église qu'elle longe au Nord, dans un canal souterrain, situé sous les dépendances de l'ancien prieuré, puis s'écoule dans des propriétés particulières pour aller, plus loin, alimenter un lavoir public.

Peut-être devrions-nous ici rappeler l'existence et la fin déplorable de *Toinette*, une superbe truite qui, d'après la légende, vivait paisiblement vers la fin du siècle dernier, dans cette source limpide, en compagnie de ses compagnes *nymphiques*, selon l'expression du bon Catonnet ; mais G. Rembault, a retracé mieux que nous ne pourrions le faire, le drame qui trancha les jours de cette triste victime d'une soldatesque affamée.

Quoiqu'il en soit, on voyait jadis l'image d'un poisson sculpté sur la façade de la trésorerie, tournée vers la fontaine. C'était, dit-on, un souvenir de la pauvre *Toinette*. Depuis, diverses tentatives fûrent faites pour élever des truites dans la source de S[t] Antoine, mais toujours sans succès (7).

Si l'on examine, à l'extérieur, le côté méridional de l'église de Conty, on

(1) Dusevel : *Notice sur les églises d'Airaines et de Conty*. Mém. de la Société des Ant. de France, t. XVII.

(2) V. Goze, Manuscrits à la Bibliothèque communale d'Amiens. Pour exprimer l'irrégularité de ce pignon. Goze sous le dessin qu'il en a fait a écrit le mot « *sic* ».

(3) Ce portail paraît avoir eu quelque analogie avec celui de l'ancienne église des Cordeliers d'Amiens. Il n'était point tout à fait dans l'axe de la nef. (V. Garnier, *Mémoires sur les Monuments religieux et historiques du département de la Somme, etc.* Amiens, Duval et Herment, 1839).

(4) Contre la façade du collatéral du Midi.

(5) Rembault, *loc. cit.* p. 15.

(6) De nombreux pèlerins visitent toujours la fontaine miraculeuse de S[t] Antoine. Le lundi de la Pentecôte, particulièrement en voit un grand concours. Ils emportent de l'eau de la source, pour s'en servir contre les épizooties.

(7) Le rôle que la légende assigne à *Toinette* conviendrait plutôt à une carpe qu'à une truite. Mais la carpe n'existe point à Conty, et l'on affirme qu'il n'est pas très rare de voir des truites dans le bassin de la fontaine, où du reste elles ne séjournent plus.

remarque une notable différence entre l'architecture du chœur et celle de la nef. Cette partie doit être la plus ancienne, bien que s'écartant peu de l'âge de l'autre dont elle se distingue surtout par l'absence d'arcs-boutants. La restauration en fut entreprise lors de la reconstruction du portail (1) ; mais elle resta inachevée. Deux baies en tiers-points éclairent le collatéral. Elles sont garnies de remplages fort élégants, qui se reproduisent uniformément à toutes les fenêtres de l'édifice, dans sa partie inférieure.

Un contrefort, avec clocheton à crochets, s'élève entre les deux fenêtres, et une corniche, non encore dégrossie, règne tout le long du bas-côté. L'ornementation extérieure de la nef est conforme à celle du collatéral, mais les remplages des fenêtres y sont variés (2).

La croisée sud du transept, dont la partie supérieure émerge au-dessus du bas-côté, était éclairée jadis par une seule fenêtre sur chacune de ses faces. Ces baies ont été bouchées, pour assurer la solidité de la construction, mais leurs remplages délicats devaient être du plus gracieux effet. Une corniche sculptée et représentant un bâton noueux (3), entouré d'une banderolle enroulée en spirale, décorait naguère cette partie de l'édifice.

A l'extrémité du transept méridional s'ouvre un portail secondaire (4). Il est compris entre deux contreforts rectangulaires mutilés, mais pourtant surmontés encore de capricieuses gargouilles et de clochetons ornés de crosses végétales. Des séries d'arcatures ogivales, genre de décoration assez fréquemment usité dans la région picarde, semblent dessiner des panneaux sur les parois de ces piliers-butants. Le portail n'est point exactement percé dans l'axe du transept. Il est divisé en deux parties par un trumeau à moulures prismatiques. — Chacune de ces portes est cintrée en anse de panier, avec accompagnement des mêmes moulures. — Au-dessus, un tympan ajouré se subdivise en deux arcs en tiers-point ornés de fort jolies nervures lancéolées. La voussure, peu profonde, est aussi décorée de moulures prismatiques. Un élégant feston à redans contourne la partie intérieure de l'archivolte, que garnissent au-dessus des crosses de feuillages. Cette archivolte se terminait jadis par un épi aujourd'hui brisé. L'ensemble qui vient d'être décrit fait une légère saillie sur un fond orné d'arcatures. Plus haut, s'ouvre une vaste fenêtre, à moulures prismatiques, subdivisée en deux arcs en tiers-point sans ornements. Un pignon (5) tout uni termine la façade.

A droite et à gauche du porche sont placés quatre Saints sous des dais d'une grande richesse. Il y en a deux de chaque côté. Ces statues représentent, en avant, des personnages recouverts de longs vêtements du XVIe siècle, et coiffés de toques ; celui de droite, laisse voir le bas de sa jambe nue. Ils tiennent des phylactères. On a crû reconnaître en eux d'anciens seigneurs de Conty, bienfaiteurs de l'église. Cette opinion nous paraît erronée et nous voyons seulement ici des Saints inconnus (6).

(1) A la même époque le sol fut abaissé de plus d'un mètre le long de la façade méridionale de l'église, de manière à dégager entièrement le soubassement mouluré qui entoure le monument et se trouvait complètement enterré de ce côté.

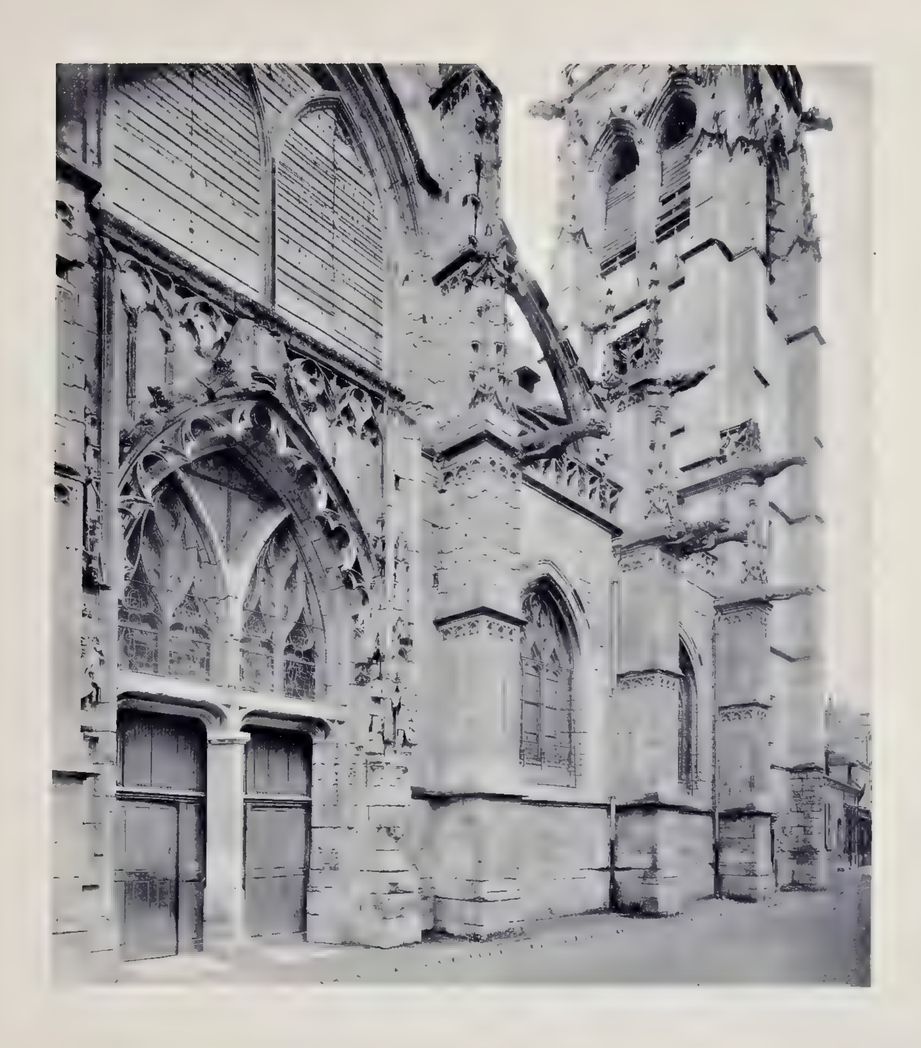
(2) La partie supérieure de cette nef, est une construction moderne. A l'origine sa hauteur n'excédait pas celle des collatéraux.

(3) On ne voit plus qu'une faible portion de ce motif ornemental très souvent employé en Picardie au XVIe siècle.

(4) Il était naguère enlaidi par un auvent.

(5) Les angles dièdres du transept sont pourvus de deux demi-colonnes cylindriques, une de chaque côté. Cette disposition est tout à fait exceptionnelle.

(6) La tête de l'un deux a été refaite.



Conty. — Portail méridional de l'Église.

Au second plan, on remarque St Sébastien, cuirassé et casqué. Il tient des flèches à la main et s'appuie sur un arc aujourd'hui brisé. Ce martyr n'est ainsi représenté que très exceptionnellement, aussi cette statue offre-t-elle un réel intérêt iconographique. Vis-à-vis, se trouve la représentation de St Adrien, en costume de guerre et bien caractérisé par l'enclume qu'il porte à la main et par le lion couché à ses pieds. — G. Rembault nous apprend que ces quatre figures ont été restaurées en 1844.

Le collatéral méridional du chœur, est aussi éclairé par deux fenêtres

ogivales, surmontées d'archivoltes, qui ne se distinguent pas de celles précédemment décrites. Mais elles sont séparées par un contrefort orné de gargouilles à sa partie supérieure, comme ceux du portail du Sud. Un arc-boutant, d'un jet très hardi, prend naissance latéralement sur ce contrefort et va étayer la façade du transept (1). Le contrefort lui-même (2) a été



CONTY. — Le clocher de l'Église vu de la place.

renforcé au moyen d'un massif, disposé perpendiculairement à son axe, de l'autre côté de l'arc-boutant afin d'en contrebalancer la poussée. Le plan de ce contrefort forme donc un angle droit, au sommet duquel s'élève un clocheton orné de crochets. Deux clochetons semblables sont disposés aux extrémités des côtés de l'angle et tous trois ont été réunis par une galerie évidée. — Cette disposition originale fait songer au couronnement des piliers-butants de plusieurs églises normandes des XVe et XVIe siècles.

Une jolie galerie, gracieusement ajourée, court le long du collatéral au-dessus de la corniche, réduite ici à une simple moulure.

(1) Cet arc-boutant produit un effet assez bizarre, car il n'existe pas de l'autre côté du transept, où pourtant on a retrouvé l'amorce d'un similaire. (V. Goze, *Manuscrits*, *loc. cit.*)

(2) Le contrefort change de forme vers son sommet et prend celle d'un éperon.

CONTY

Façade septentrionale de l'Église

Nous sommes arrivés au clocher, qui est peut-être la partie la plus remarquable de l'église de Conty. On peut attribuer au XIVe siècle, la base de cette belle tour quadrangulaire, cantonnée de contreforts. Des moulures horizontales, en forme de larmiers, semblent extérieurement la diviser en plusieurs étages, mais cela ne correspond pas aux deux réduits superposés qu'elle dût renfermer jadis. Aujourd'hui, leurs voûtes n'existent plus et l'on ne voit que les retombées des nervures (1). La tour est éclairée par des baies rectangulaires. L'escalier, qui donne accès au beffroi, est en pierre. Il s'élève en spirale dans une cage carrée qui, extérieurement, fait saillie, à l'est, jusqu'aux deux tiers de la hauteur totale de la tour (2). Des pinacles, à crochets, surmontent les contreforts, et, sur chaque face du beffroi, sont percées deux ouïes ogivales géminées, surmontées d'archivoltes, avec crosses végétales et épis. Des remplages, d'une grande délicatesse, ornaient autrefois ces fenêtres. Un seul subsiste encore, à l'Orient, et fait regretter les autres. La tour est surmontée d'une corniche et, à ses quatres angles, des amphibies, — pour parler comme le géomètre Catonnet, — des gargouilles monstrueuses, se projettent hardiment dans l'espace. Une galerie de pierre entourait autrefois le clocher, à la base de la pyramide de charpente, recouverte d'ardoises qui le couronne. On a remplacé provisoirement cette galerie, par une misérable rampe en bois (3). Une statue du XVIe siècle, représentant St Antoine, est adossée, sous un joli dais, à l'angle Sud-Est du clocher. Le pieux solitaire, est en costume monacal ; il semble lire dans le livre qu'il tient de la main gauche ; dans sa droite, on remarque encore les débris d'un tau et d'un chapelet ; son fidèle compagnon l'accompagne. Tous deux marchent sur des flammes.

L'église se termine carrément. L'abside est percée d'une seule grande fenêtre ogivale, garnie d'un très beau remplage et comprise entre deux contreforts sans ornements. Une gargouille a été disposée juste au-dessus de la pointe de cette fenêtre, ce qui est assez rare. Une galerie, remplacée aujourd'hui par une maçonnerie en briques d'un fâcheux effet, règnait jadis au-dessus de la corniche de ce côté de l'édifice.

Il est nécessaire, pour examiner la partie septentrionale de l'église, de pénétrer dans une propriété particulière, dépendant naguère du prieuré de St Antoine. De ce côté, des remplages très variés embellissent les fenêtres du collatéral du chœur. Elles sont séparées par des contreforts enrichis de pinacles et de clochetons

(1) Le premier formait le rez-de-chaussée. L'autre était à l'étage.

(2) Des traces nombreuses de balles, déjà signalées, sont encore très visibles près des meurtrières de cette cage d'escalier.

(3) La tour de Conty mesure 27 mètres depuis le sol, jusqu'au-dessus de la corniche. — Le coq se trouve environ à 40^m 30 de hauteur. (Renseignements fournis par un plan en élévation communiqué par M. Deleforterie, architecte)

Par arrêt du Parlement de Paris en date du 8 août 1690, confirmé le 13 février 1692, les marguillers habitans et communauté de St Antoine de Conty sont tenus de faire descendre les deux costés de la balustrade qui restent au haut du clocher et qui sont en péril éminent (*sic*), comme il est rapporté par le rapport de Croquoison, architecte, du 20 septembre 1688. — Cet arrêt oblige encore les susdits à faire réparer la nef, le clocher, les chapelles collatérales etc. Mais le prieur de Conty est tenu d'entretenir le chœur et cancelle, de fournir le pain, vin, luminaire, ornements et livres aux quatre grandes fêtes annuelles, jusqu'à concurrence du tiers des dixmes et revenus temporels du prieuré.

L'ouverture de la terre du chœur (pour les inhumations) ne peut être faite sans la permission du prieur et celle de la terre de la nef ne peut s'accomplir sans l'autorisation des marguillers et de quatre notables habitants qui auront fait fonction de marguiller.

(V. *Arrests notables du Parlement rendus en faveur des curez primitifs, etc.* A Paris, chez Guillaume Sangrain, etc. s. d. — Bibliothèque de M. Pinsard.)

à crochets, dont plusieurs ont été détruits. Trois gargouilles contribuaient autrefois à l'ornementation de chacun de ces contreforts, qui servent aussi de points d'appui à de légers arcs-boutants destinés à soutenir la voûte du chœur. Celui-ci est éclairé par trois fenêtres, à meneaux flamboyants et à moulures prismatiques. Une corniche, très simple, fait le tour de cette partie de l'édifice. Autrefois, une galerie sculptée à jour, remplacée maintenant par un parapet de briques, devait compléter cet ensemble. Près du transept Nord, on remarque la même disposition que du côté opposé, dans l'agencement du contrefort et du dernier arc-boutant. La façade de ce transept présente une jolie fenêtre, de même style que celles précédemment décrites. Cette baie n'est point dans l'axe de la construction. Au-dessus, règne un talus, puis une belle rosace, inscrite dans un arc en tiers-point, épanouit ses pétales nouvellement restaurés. Le pignon s'élève ensuite ; il est sans décoration, mais, vraisemblablement, il devait naguère être orné de deux clochetons placés à sa base. Cette façade est accompagnée, d'un côté, par un contrefort avec pinacle, de l'autre, par la partie supérieure d'un pilier-butant, couronné comme il vient d'être dit, mais qui, au lieu de descendre jusqu'au sol, le long de l'édifice, vient s'appuyer, sur l'extrêmité du pignon, d'une sorte d'édicule fortement en saillie sur le nu du mur. Là, se trouve une vaste niche, formant chapelle, dont l'ogive, composée de deux arcs différents, s'adosse en partie contre le transept, en partie contre le collatéral de la nef.

Cette adjonction ne paraît pas sensiblement postérieure à la construction de l'église. — Entre les jambages de cette niche, on aperçoit par une ouverture rectangulaire, l'eau de la fontaine de St Antoine, qui de ce côté, coule au pied des murailles de l'église.

Après cette chapelle, se développe le bas-côté septentrional de la nef, semblable à celui qui lui est opposé.

Si l'on pénètre dans l'église par le portail principal, on est d'abord frappé par l'aspect assez imposant qu'elle présente ; mais bientôt, en analysant les détails de l'architecture, on est tenté de critiquer sa lourdeur, due en particulier au galbe ingrat de ses piliers construits sur un plan ondulé (1), et aux disgracieuses archivoltes qui surmontent les arcades de la nef et du chœur (2).

Les piliers reposent sur de hautes bases ornées de prismes, assez fréquemment employées au XVIe siècle. Leur fût est formé d'un faisceau de grosses moulures rondes, alternativement creuses et saillantes.

La nef et ses collatéraux comptent deux travées d'inégales largeurs. Les moulures prismatiques de leurs arcades en tiers-point se perdent dans le fût des piliers. Ceux-ci, après avoir dépassé l'endroit où se courbent les arceaux, se noient aux deux tiers dans la maçonnerie et montent ainsi jusqu'à la naissance des voûtes, interrompus seulement pour une grosse moulure qui les contourne et règne tout autour de l'église, sous les fenêtres de la partie supérieure (3).

Primitivement, le chœur, ses collatéraux, la croisée du transept, et son bras

(1) On rencontre des piliers semblables, dont le plan serait une circonférence ondulée (si l'on veut passer cette expression) à la cathédrale de Beauvais, à St Vulfran d'Abbeville et dans le canton de Conty même, à Frémontiers.

(2) Ces archivoltes n'existent pas dans le transept.

(3) Cette partie du monument est moderne.



CONTY

Intérieur de l'Église

méridional, possédaient seuls des voûtes. Le reste du monument était recouvert d'une toiture sommaire qui, de l'intérieur, laissait voir « les chevrons, les lattes, les tuiles et les ardoises » (1). En 1822, cette portion fût plafonnée et on y ajouta des arêtiers en bois pour simuler une voûte d'ogives.

Enfin, la nef centrale fut récemment exhaussée et recouverte d'une voûte avec pendentifs et nervures. Celles-ci viennent retomber au-dessus des piliers sur de lourds bourrelets feuillagés qui jouent le rôle de chapiteaux.

Partout où les voûtes sont anciennes, les nervures sont très saillantes et leurs nombreux pendentifs fort richement sculptés d'ornements délicats dans le style de la Renaissance. Plusieurs d'entre eux offrent des personnages assez difficiles à reconnaître, sous l'épais badigeon qui les recouvre. Pourtant, un pendentif au-dessus du maître-autel, offre la représentation d'un ange ; un autre, à la croisée du transept, montre la Vierge, debout sur un croissant (2).

Comme dans la nef, les nervures des voûtes du chœur s'amortissent, au-dessus des piliers, sur un bourrelet garni de feuillages formant chapiteau. Ces ornements sont plus gracieux que ceux décrits ci-dessus à cause de leurs moindres proportions.

Les voûtes des bas-côtés du chœur ne donnent point lieu à des remarques particulières. Nous signalerons seulement un écusson, aux armes de Bourbon-Conty (3), placé sur une de leurs clefs, près de la chapelle de Ste Catherine. Cet écusson semble prouver que la partie de l'église, où il se trouve, fut décorée postérieurement à 1551, époque où la seigneurie de Conty passa à la Maison de Bourbon.

Dans les angles du transept, aux deux extrémités, les piliers n'existent point. Là, les nervures des voûtes se groupent en masses compactes d'un bel effet, et viennent reposer directement sur la grosse moulure qui règne autour de l'église. De petits monstres sont sculptés sous chacun de ces faisceaux (4).

Il nous reste à décrire les sculptures, les tombeaux et quelques objets intéressants conservés dans l'église de Conty.

Nous signalerons d'abord un St Christophe, statue plus grande que nature, placée intérieurement, près du portail principal. C'est une sculpture en pierre datant du XVIe siècle. Elle est d'une exécution assez médiocre et contribuait jadis à la décoration de la trésorerie d'où elle fut rapportée dans l'église. Le Saint, est représenté dans son attitude habituelle : il traverse un fleuve, en portant l'Enfant Jésus sur ses épaules, et en s'appuyant sur un long bâton (5).

Si l'on continue à remonter le collatéral du Midi, on remarque bientôt à gauche, adossée contre un pilier du transept à l'entrée du chœur, une chapelle dédiée à la Vierge. G. Rembault, nous apprend que cet autel provient de

(1) V. le M. S. de Catonnet.

(2) G. Rembault a reconnu, dans d'autres pendentifs, les images de la Trinité, de St Maurice, etc. On distingue aussi le Christ en croix à l'un de ceux du chœur.

(3) « *De France, à la bordure de gueules, au bâton péri en bande de même* ». — Ici, le bâton a été omis. Un fragment de vitrail ancien conservé dans l'église de Conty, porte la date de 1546. C'est un débris de quelques centimètres carrés, serti dans l'une des verrières du chœur. On voit encore aux fenêtres de l'église divers fragments de vitraux et notamment des dais, des anges tenant les instruments de la Passion, d'autres adorant le Père éternel, etc.

(4) Le carrelage, en marbre, de l'église, ne mérite pas d'être signalé.

(5) Ce soutien présente la particularité, qu'il est composé d'une série de cylindres de pierre, sculptés et enfilés sur une verge de fer. Il est moderne ainsi que le bras du Saint, et la tête de l'Enfant Jésus.

l'ancienne église d'Ailly-sur-Noye et qu'antérieurement il appartenait à l'église du Saint-Sépulcre de Montdidier, à qui il avait été donné par un marguillier, M. Caron, seigneur du Petit-Mailly. Cette œuvre date de 1673, elle est en bois et très surchargée de sculptures maintenant empâtées sous des badigeons réitérés, de plus, on l'a exhaussé au moyen d'un entablement moderne assez disgracieux. On y remarque latéralement les statuettes d'un pape et de St Louis placées dans des niches. Cet autel porte aussi quatre écussons recouverts de couleurs arbitraires, mais qui présentent, entre autres, les blasons des familles montdidériennes Caron et Cavé. Un troisième écu semble parti des armes de la famille Cauvel (1).



Si l'on avance de quelques pas dans le collatéral du chœur, on remarque bientôt un petit tableau accroché à la muraille. Cette jolie grisaille, du XVIIIe siècle, représente le Christ imploré par la Vierge et St Jean. Plus loin, près d'une chapelle dédiée à St Nicolas (2), qui s'adosse au clocher et termine le bas-côté méridional, l'attention est attirée par une piscine dont l'encadrement appartient au style de la Renaissance le mieux caractérisé. On a eu la singulière idée de sceller, au fond de la niche que forme cette piscine, une plaque de marbre noir où on lit l'inscription suivante, gravée en lettres d'or :

D. O. M.
Mr le Chanoine Pipaut
Ancien Curé Doyen
de Conty
Se recommande humblement
Aux prières de la paroisse
pour laquelle il a fondé à
perpétuité et des messes
dans l'église et des secours
aux pauvres
10 Juin 1875
J. M. J.

Dans le bas-côté opposé, près du grand portail, un fragment de pierre tombale, d'un haut intérêt, est conservé sans les soins qu'il mérite.

(1) Voici la désignation rétablie des quatre écussons.

1° D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants, et en pointe, d'une étoile soutenue d'un croissant, le tout d'or, qui est Caron.

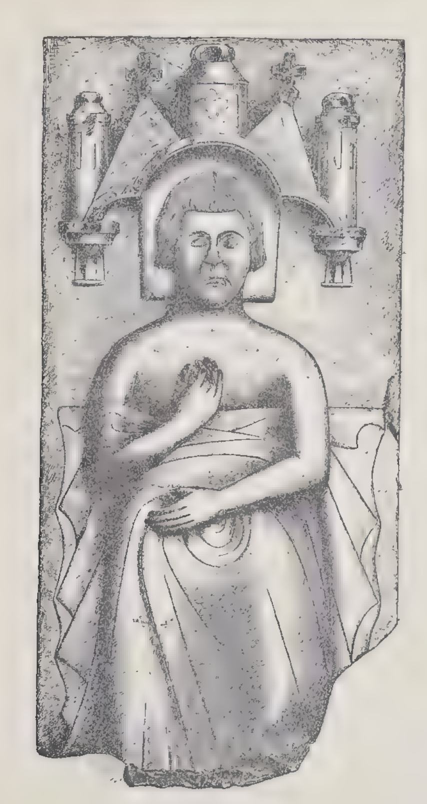
2° De gueules, a trois étoiles d'argent, posées 2 et 1, qui est Cavé. — L'écu est losangé et entouré d'une cordelière.

3° De ..... à la fasce de ..... chargée d'un croissant de ..... et accompagnée en chef de deux étoiles de ..... et en pointe, d'une coquille de ....., qui serait *Petit* d'après Goze (M. S. *Loc. cit.*). Mais la famille Cauvel de Beauvillé, dont le blason est accolé à celui-ci, dans la désignation qui va suivre, attribue d'autres armes à la famille *Petit*. (Renseignement de M. F. de Beauvillé.)

4° Parti, au 1, comme ci-dessus ; au 2, d'azur à trois gourdes d'argent, qui est Cauvel.

(2) Sur le coffre de l'autel, sont les initiales de St Eloi.

Ce fragment fut découvert en creusant les fondations de la nouvelle façade de l'église, sur l'emplacement de l'ancienne trésorerie : c'est un marbre noir de Belgique où se trouve, sculptée en relief et de grandeur naturelle, la représentation d'un jeune homme couché. Sa figure est imberbe et sa coiffure symétrique. Il ne porte point la tonsure, ce qui peut laisser supposer que cette tombe recouvrait un laïque. La tête du personnage repose sur un coussin ; les épaules et les bras



CONTY. — Pierre tombale.

sont nus. La main droite s'appuie sur la poitrine et la gauche vers la ceinture. Le reste du corps est recouvert d'un linceul dont les bords flottants dessinent des plis qui forment, tout au tour du cadavre, une sorte de feston assez semblable aux découpures des ailes d'une chauve-souris. Malheureusement, la pierre a été brisée à la hauteur des genoux du personnage et cette seconde portion n'a point été retrouvé.

Au-dessus de la tête du défunt, se déploie une arcade trilobée, dont les

retombées reposent sur des chapiteaux simplement moulurés, soutenus chacun par une crosse végétale formant console. Sur cette arcade, vers les extrémités s'élèvent deux tourelles percées de trois meurtrières et surmontées de toits coniques terminés par des globes. Au milieu, on distingue une lanterne ajourée d'un quatre feuilles entre deux meurtrières ; une toiture, en forme de cône sommé d'une calotte, lui fait une sorte de dôme ; dans les intervalles, existent deux membres d'architecture, comparables à des pignons dont la pointe serait amortie par des croix posées sur des globes. Quelle sépulture a recouvert ce tombeau ?... L'absence de toute inscription, le silence des traditions locales, rendront probablement toujours cette question insoluble, mais la sculpture remarquable de ce monument en fait un objet du plus grand intérêt que l'on regrette de voir abandonné dans le coin d'une église, où il est exposé, par la force des choses, à subir les outrages des enfants qui en font tout naturellement leur marche-pied. Jusqu'à présent, pourtant, sa conservation est satisfaisante, et nous croyons pouvoir l'attribuer à la fin du XIIe siècle ou à la première moitié du XIIIe siècle. En effet, les ornements qui couronnent l'arcade trilobée, présentent de l'analogie avec les dais placés au-dessus de plusieurs saints personnages, au grand portail de la Cathédrale d'Amiens. Or, ces sculptures sont précisément de l'époque que nous avons déterminée en dernier lieu

Un seul petit monument funèbre a été encastré dans la muraille du collatéral septentrional de la nef. C'est un bas-relief du XVIe siècle qui représente, sans grand mérite artistique, la Cène, Jésus lavant les pieds de ses disciples, et le donateur avec sa femme, tous deux accompagnés de leurs saints patrons. Ces différents groupes sont encadrés par la même arcade fleuronnée, soutenue par deux petites colonnes, dont l'une est surmontée d'une figurine à demi brisée, réprésentant Ste Catherine. Au-dessous un ange soutenait un écu.

Plus loin, contre la muraille du transept, on voit la statuette de Ste Barbe, placée sur un socle soutenu par un ange qui tient aussi un écusson vide, et celle de Ste Catherine, debout dans une niche richement décorée dans le goût de la Renaissance. Ces deux sculptures sont du XVIe siècle.

Enfin voici, toujours contre la même paroi, un second tombeau encadré comme celui dont on a lu plus haut la description. Mais ici, la Vierge apparaît, assise sous un baldaquin, entre un chanoine reconnaissable à l'aumusse qu'il porte sur le bras, et une dame, en costume du XVIe siècle. Ces deux personnages sont agenouillés et accompagnés de leurs saints patrons. Au-dessous, on lit cette inscription, en caractères gothiques :

Chy gisent Margtte Brouy en sō vivat feme de Simon de
Cosmont bourgois et marchat de la ville de Pois : Sire Jeha de
Cosmont leur filz relligieux de labbeye de Sainct
Quentin et curé de céans. priez Dieu pō eulx.

Un ange, tenant un blason effacé, est sculpté sous l'inscription.

A une faible hauteur, au-dessus de ce petit monument, se trouve un grand socle supportant maintenant une statue moderne. De nombreuses sculptures enrichissent ce support, où l'on voit aussi deux anges qui soutiennent un écusson recouvert d'un badigeon uniforme.

Un tableau, signalé par tous les auteurs qui ont décrit l'église de Conty, a

été accroché, trop haut pour qu'on puisse bien le distinguer, contre la paroi septentrionale du transept. C'est une peinture du XVIIe siècle, qui a subi de barbares restaurations. Vu son état lamentable, ce tableau vaut à peine l'honneur d'être cité. Il représente le triomphe du Christ, sujet souvent traité par les peintres flamands.

Contre le pilier de la croisée du chœur, à l'entrée du sanctuaire, existe, disposée symétriquement à l'autel de la Vierge que nous avons décrit plus haut, la chapelle de St Antoine, but du célèbre pélérinage dont on a déjà fait mention.

Le rétable de cet autel est en bois sculpté et accuse le style du XVIIIe siècle. On y remarque deux bas-reliefs : l'un, représente St Antoine au désert, et l'autre, St Maurice, en perruque et en armure de style Louis XV. Dans la niche centrale, est placée une médiocre statue du Saint, titulaire de la chapelle. Son utile compagnon l'accompagne et porte une clochette suspendue à l'oreille, fait assez rare dans l'iconographie de St Antoine.

Pour installer l'autel que nous voyons aujourd'hui, on dut en faire disparaître un autre, probablement contemporain de la construction de l'église, si l'on en juge par un très délicat et élégant clocheton de pierre qui est resté accroché contre le pilier de la croisée, comme pour faire regretter aux générations actuelles ce qui a été détruit.

Nous ne voulons pas omettre de signaler encore, une vulgaire pompe de jardin, placée près de l'autel de St Antoine, pour faire monter dans l'église, l'eau de la fontaine vénérée qui s'écoule à quelques mètres, sous le dallage, et aussi, à l'extrémité du collatéral du Nord, contre la sacristie, un autel dédié à Ste Catherine.

Le chœur est garni d'assez belles stalles sculptées au début du XVIIIe siècle. Le sanctuaire est fermé par une jolie grille en fer forgé, datant de l'époque de Louis XV. Cette partie de l'édifice est revêtue de très belles boiseries exécutées sous le règne précédent. Le maître-autel, de même style que les lambris, est aussi en bois. On remarque, sur le coffre, un beau buste en bas-relief de la Vierge, vue de profil. Deux autres bas-reliefs, où l'on voit les Evangélistes, ornent le rétable.

De chaque côté de l'autel, sont placées des statues de grandeur naturelle, sculptées sur bois et peintes en blanc : l'une représente la Vierge, portant l'Enfant Jésus, et l'autre St Joseph. — G. Rembault nous apprend qu'elles proviennent de l'église des Carmes d'Amiens, et qu'elles sont dûes au ciseau de Cressent. Ce célèbre artiste amiénois serait aussi l'auteur des statues de Ste Thérèse et de St Jean de la Croix, qui se dressent actuellement à l'entrée du sanctuaire. Pourtant Catonnet ne partage pas cet avis (1).

Nous ne pousserons pas plus loin la description de l'église de Conty ; aussi croyons-nous avoir fidèlement signalé tout ce qu'elle présente d'intéressant. Certes, on aurait pu prolonger cette notice, en indiquant notamment les nombreuses améliorations dont l'édifice a profité depuis un demi-siècle et parmi lesquelles il faut mettre en première ligne l'installation de vitraux coloriés. Toutefois, nous devons avouer que souvent les donateurs de ces verrières ont été inspirés dans leur choix, plus par leur zèle que par le bon goût. Il serait possible ici, comme dans tant d'autres sanctuaires picards, de faire plusieurs critiques du même genre ; n'est-il point préférable de s'abstenir ?

(1) G. Rembault ne signale qu'une cloche à l'église de Conty. — Il en donne l'inscription (*loc. cit.*, p. 22). Depuis, une deuxième cloche est venue compléter la sonnerie ; la première avait été fondue par les Cartenet père et fils.



CONTRE

ÉGLISE Sᵗᵉ JULITTE ET Sᵀ CYR

L'église de Contre se présente d'une façon fort pittoresque. C'est pourtant un monument construit sur un plan de la plus grande simplicité. Il se compose d'une nef et d'un chœur terminé par une abside polygonale qu'accompagne, vers le midi, la tour d'un clocher quadrangulaire placé en dehors de l'alignement du vaisseau principal. Au Nord, une chapelle fait une sorte de collatéral à la nef, mais elle ne la longe pas jusqu'à son extrémité occidentale où s'élève la façade. Deux arcades soutenues par une colonne cylindrique qui sert d'appui à la chaire, donnent accès de la nef dans ce bas-côté.

Toute la construction est en pierres. Le portail cintré est sans ornements. Il a été fortement remanié au XVIIIᵉ siècle (1) et s'ouvre dans une muraille unie surmontée d'un pignon percé de deux oculus placés sur la même ligne horizontale (2). Nous croyons que, dans son ensemble, cette façade peut être attribuée au XIIᵉ siècle (3).

(1) En 1741. — Les traces d'une seconde porte cintrée sont visibles extérieurement dans la paroi septentrionale de la nef. Cette porte est à demie enterrée, ce qui prouve l'exhaussement du sol tout autour de l'église.

(2) Cette disposition est rare en Picardie.

(3) Des contreforts à larmiers s'élèvent aux extrémités de cette façade.

CONTRE

Façade septentrionale de l'Église

Extérieurement la nef présente des caractères très archaïques. On voit encore, çà et là, quelques modillons sous sa corniche. Ils supportent une tablette très simplement moulurée et le tout semble contemporain de la façade. Le chœur date de la fin du xv[e] siècle ou du début du suivant et le sanctuaire est à trois pans. Chacun d'eux est ajouré par une fenêtre en tiers-points. Les remplages de celles-ci dessinent un compartiment dans la lancette et au-dessous deux arcs brisés qui, à l'endroit de leur commune retombée, sont amortis par un pendentif feuillagé. Cette disposition assez rare n'est point une création moderne. Les fenêtres du chœur sont géminées et des contreforts à larmiers soutiennent chaque angle des pans coupés de l'abside.

Le clocher est plus ancien que le chœur. Il appartient vraissemblablement au xv[e] siècle. Deux contreforts à larmiers s'élèvent à chacun de ses angles. Son toit en batière, est compris entre deux pignons appuyés, à leur basse, sur de légers encorbellements et surmontés de panaches modernes (1). Une crête ajourée complète cet ensemble (2).

L'étage supérieur de la tour est percé sur chaque face de deux ouïes en tiers-points, dont les archivoltes sont formées par le larmier qui règne autour de cette partie de la construction (3).

Sur deux des cotés du clocher, ces ouvertures sont accompagnées de colonnettes à chapiteaux feuillagés qui soutiennent un gros tore disposé autour de leurs lancettes ; sur les autres, elles sont bordées d'une simple moulure torique qui encadre complètement chaque baie. Aucun remplage ne les garnit (4).

Intérieurement, l'église a été entièrement restaurée. La nef est éclairée par deux petites fenêtres en plein cintre (5), et par la partie supérieure, non rebouchée, de deux des arceaux qui, au midi, faisaient jadis communiquer ce vaisseau avec un collatéral détruit. En effet, sur la paroi méridionale du monument, on distingue encore, à l'extérieur, les traces de quatre arcades en plein cintre qui reposaient sur des pilastres trapus surmontés de simples tailloirs (6).

La voute en charpente de la nef est recouverte d'un enduit. Elle s'appuie sur des sablières assez grossièrement sculptées à la fin du xv[e] siècle ou au début du suivant et couvertes de rinceaux et d'autres ornements. Cette corniche est interrompue de distance en distance par des blochets où l'on remarque des têtes humaines. Comme de raison, les entraits et les poinçons sont apparents. Nous avons relevé deux écussons sculptés sur les sablières. L'un porte un fretté, sur l'autre on voit les armes de France (7). Plus loin une sorte de cartouche semble montrer les emblèmes d'une profession difficile à déterminer ou des initiales entrelacées.

(1) Encorbellements, panaches et crête sont modernes. Le dessin de Duthoit reproduit en tête de cette note le prouve surabondamment.

(2) Toute l'église a été restaurée par M. Deleforterie, architecte à Amiens. Le dessin qui accompagne cette notice représente l'église avant sa dernière restauration.

(3) Une horloge dont le cadran est entouré d'une bordure sculptée a été installée, depuis peu, à l'extérieur de cette tour.

(4) Le comble du chœur est plus élevé que celui de la nef.

(5) En dehors, leur unique ornementation consiste dans l'epannelage de l'angle en forme de biseau, comme à Blangy-sous-Poix, monument du milieu du xII[e] siècle (V. Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde par C. Enlart. — *Mémoires in-4° de la Société des Antiquaires de Picardie.*)

(6) Comme à Beaufort-en-Santerre. (V. Enlart, *loc. cit.*)

(7) La famille de Soyecourt qui possédait de grands biens à Contre portait : d'argent, fretté de gueules. (V. Archives de la Somme, B. 3. 1568-1569. Relief fait par Charles de Soyecourt d'un fief sis à Contre, acquis par son père, Balthasar de Soyecourt, au prieuré de N.-D. de Poix).

La chapelle latérale est ornée de sablières semblables à celles de la nef. Cet oratoire est éclairé à l'ouest par une fenêtre en plein cintre, et au nord par deux baies rectangulaires, très remaniées, car la construction de cette partie de l'édifice paraît aussi dater du XIIe siècle. Une mise au tombeau est conservée dans cette chapelle. C'est une sculpture en pierre exécutée à la fin du XVe siècle. Son style est assez barbare, mais elle est bien conservée (1). Le coffre en bois sculpté de l'autel doit aussi fixer l'attention à cause des gracieux ornements dont il est couvert (2).

L'arc triomphal n'est point exactement dans l'axe de la nef et du chœur.

Celui-ci, moins élevé que la nef intérieurement, est voûté d'ogives. A l'intersection des nervures, au dessus du sanctuaire, un cul-de-lampe est orné d'un écusson vide, entouré d'un feston à redans.

Quelques anciennes statues d'apôtres provenant d'un groupe détruit sont conservées dans l'église de Contre. On y voit aussi la représentation d'un petit personnage agenouillé, dont la tête est recouverte d'un capuchon. Est-ce un moine en prière, ou le donateur de l'œuvre disparue ?

Jadis, l'église possédait un tableau peint sur bois au XVIe siècle. Son style rappelait, dit-on, celui des plus belles peintures exécutées pour la confrérie de Notre-Dame du Puy, d'Amiens. Il représentait St Cyr et Ste Julitte, patrons de Contre et au milieu le Christ en croix, adoré par un donateur. Au dessus du Christ apparaissaient le St Esprit et le Père Eternel. On ne sait maintenant ce que cette œuvre d'art est devenue (3).

Au point de vue historique, l'église de Contre semble avoir suivi en tout la destinée de celle de Frémontiers qui, très anciennement, appartenait à l'abbaye de St Germer de Flay (4). Sous l'ancien régime c'était une paroisse du doyenné de Poix. Sa cure valait 400 livres vers 1700 (5). A l'origine, le prieur de Frémontiers en était le présentateur. Le droit de présentation revint par la suite au recteur du collège d'Amiens, dirigé par les Jésuites et l'évêque du diocèse en fut toujours le collateur.

(1) Sur le socle de cette mise au tombeau se trouvait une inscription qui a totalement disparu aujourd'hui. Goze put encore y lire la date de 1484. La largeur du groupe est de 1m 68.

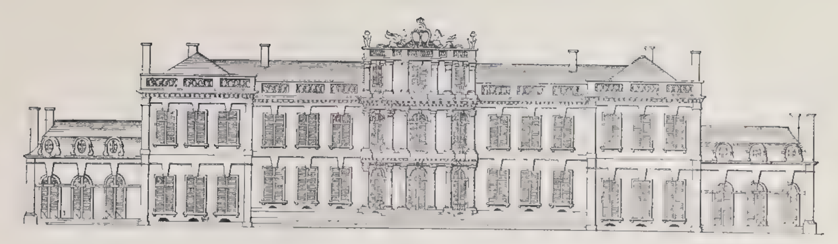
(2) Cette sculpture semble du début du XVIIIe siècle. Sa plus grande largeur est de 1m 60.

(3) V. une note de Dusevel sur l'église de Contre, à la page 167 de la « Bibliothèque historique, monumentale, ecclésiastique et littéraire de la Picardie et de l'Artois », publiée par L. Roger, Amiens, Duval et Herment 1844, gr. in-8°.

(4) V. Ancien pouillé du diocèse d'Amiens, Ms. à la bibliothèque des Antiquaires de Picardie.

(5) D'après le Dr Goze l'entretien du chœur aurait été à la charge de l'abbaye cistercienne du Beaupré en Beauvoisis. V. Ms. à la bib. comm. d'Amiens.





Le Château d'Esserteaux d'après un ancien dessin (1).

ESSERTEAUX

L'ÉGLISE ET LE CHATEAU

On aurait pu négliger d'introduire en ce recueil une notice sur l'Église d'Esserteaux, si l'histoire de ce monument ne se trouvait intimement liée à celle du Château, dont il va bientôt être question. En effet, le même architecte dirigea ces deux constructions, qui furent élevées aux frais du même seigneur, et presque simultanément.

Henri Gabriel de Bery (2), marquis d'Esserteaux, choisit, pour ériger le sanctuaire et l'habitation qu'il désirait édifier, M. Sénéchal, architecte de l'abbaye de Corbie (3). Pour l'Eglise, cet artiste adopta un plan, en forme de croix latine, composé d'une nef avec collatéraux, d'un transept, dont les bras peu saillants présentent deux hémicycles utilisés comme chapelles, et d'un sanctuaire semblable. Toute la construction est en pierre. La tour carrée du clocher s'élève sur le côté de la façade principale, à l'extrémité du collatéral, à gauche du spectateur (4). Le style choisi par Sénéchal est celui qui avait la faveur du public, vers la fin du xviiie siècle, pour les édifices religieux ; style essentiellement correct et froid, comportant l'emploi de grandes consoles enroulées en volutes, pour étayer les pignons des façades. Ces inévitables ornements ne manquent point à Esserteaux ; ils soutiennent un fronton, jadis orné de deux écussons supportés par des chimères. Ces sculptures ont été détruites, en partie, pendant la Révolution.

Nous ne nous attarderons pas à décrire l'extérieur de l'édifice, mais avant d'en franchir le seuil, il nous paraît bon de reproduire l'inscription gravée au-dessus du portail principal, car ces lignes résument toute l'histoire du monument, en nous donnant à la fois le nom de son fondateur, celui de l'Évêque d'Amiens,

(1) L'original appartient à Madame la comtesse de Belloy-Dromesnil, à Hesdin (Pas-de-Calais).

(2) On trouve ce nom écrit indifféremment de Berry ou de Bery.

(3) V. Goze, M. S. à la Bibliothèque Communale d'Amiens. — Sénéchal était natif de Corbie.

(4) Une tourelle cylindrique, contenant un escalier, s'appuie contre le clocher. Au-dessus d'une des ouvertures qui l'éclairent, on voit un écusson de la famille de Bery, avec la date de 1769.

Louis-François-Gabriel d'Orléans de La Mothe, qui le consacra sous le vocable de St Jacques le Majeur, plus l'année et même le jour de cette dédicace.

Voici ce texte :

Hoc templum pietate et, munificentia
Henrici Gabrielis de Berry Marchionis
D'Esserteaux hujus loci dynastæ
Constructum in honorem S. Jacobi
Consecravit Lud. Fr. Gab. ep. Amb.
Die dominica VA Novembris
Anno incarnationis D. MDCCLXIX

Intérieurement l'Eglise d'Esserteaux conserve plusieurs épitaphes qui pourront devenir intéressantes avec le temps. Nous les reproduisons en supprimant toutefois les phrases élogieuses qui les complètent. La plus ancienne par ordre de dates est conçue en ces termes :

Icy repose parmy ses ancestres
Messire Marc Philippe de Berry
Chevalier, Seigneur d'Essertaux,
Oremaux, Treux, Buire, Ville, Darnancourt,
Bussu, Villers St Paul, Villecourt et autres lieux
Issu d'une ancienne et noble famille d'Artois, il en a soûtenu
L'éclat par une valeur digne de sa naissance, dont il a donné des marques
Dans la profession des armes
Qu'il a porté (*sic*) pendant plusieurs années avec honneur et distinction, etc.
Il mourut le 8 Octobre 1702, âgé de 68 ans.

Cette épitaphe exige quelques commentaires :

L'inscription, dont on vient de lire le texte, a certainement été rapportée dans l'église actuelle, bâtie en 1769, de celle qui l'avait précédée. Cette dernière datait de 1685. Elle avait été construite avec le produit des biens confisqués aux Communautés protestantes d'Oisemont et de Poireauville (1). Cet édifice s'élevait, dit-on, à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les basses-cours du Château construit par Henri-Gabriel de Bery. Il gênait ce seigneur pour bâtir ses communs projetés, ce qui explique et sa suppression et sa réédification à l'endroit où nous le voyons aujourd'hui. Ajoutons que l'église de 1685 succédait elle-même à une construction plus ancienne, sur laquelle nous n'avons aucune notion, mais d'où provient, vraisemblablement, la belle pierre tombale, datée de 1522, dont il sera question bientôt.

Nous voulons encore appeler l'attention sur un détail fourni par l'épitaphe de Marc Philippe de Bery, car sa famille y est désignée comme originaire d'Artois. Or, nous la croyons tout à fait Amiénoise. Tel était l'avis de Villers-Rousseville (2), et nos recherches personnelles nous ont confirmé dans cette opinion (3).

(1) V. Rossier, *Histoire des Protestants de Picardie, etc.* Amiens, Lemer 1861, 1 vol. in-8°, p. 233

(2) V. Grand Nobiliaire de Picardie, par Bignon et Bernage, art. Bery.

(3) Un de Bery, (Raoul), parait, à Amiens, dès la fin du XIVe siècle. (V. Janvier : *Livre d'or de la Municipalité Amiénoise.*) Deux membres de cette famille, Mille et Guillaume, furent maieurs de la même ville, l'un 8 fois, de 1417 à 1432 ; l'autre, 6 fois, de 1440 à 1470.

La famille de Bery d'Esserteaux est aujourd'hui éteinte.

Enfin, il nous faut encore mentionner une légende relative au même seigneur d'Esserteaux : la légende de Martin et de Jacqueline (1).

Jacqueline, dit la tradition, aurait été la nourrice de Louis XIV ; elle aurait épousé Martin, un paysan d'Esserteaux, qui fut créé marquis et reçut en cadeau la seigneurie de son village natal. Or, le Martin dont il s'agit ici, ne peut être que Marc Philippe de Bery. Ses ancêtres possédaient, depuis longtemps, la seigneurie d'Esserteaux, lorsqu'il épousa « en la présence et par l'avis de sa Majesté » (2), Madeleine Ancelin, femme de chambre de la Reine et fille d'Etienne Ancelin, écuyer, et de Perrette du Four. Cette dernière avait effectivement été la nourrice de Louis XIV et la dame de Bery se trouvait être, par conséquent la sœur de lait du Roi (3). Cette alliance n'avait rien d'anormal, et en fait on doit ici écarter l'idée d'une de ces élévations subites comme on en lit dans les contes orientaux. Quant à la terre d'Esserteaux, elle fut érigée en marquisat seulement au mois de mars 1764, par lettres datées de Versailles, en faveur de Henri-Gabriel de Bery (4).

Ajoutons que Marc Philippe de Bery consentit à une alliance, à laquelle Louis XIV semble s'être vivement intéressé, surtout pour se faire pardonner un duel qui sur les entrefaits, lui créait dit-on de nombreux ennuis.

Après cette longue digression, nous continuerons à énumérer les inscriptions, toutes plus ou moins ornées, que renferme l'église d'Esserteaux.

Voici celle de son fondateur, qui construisit aussi le château :

D. O. M.
Ci gît
parmi ses ancêtres Henry Gabriel
de Bery
Marquis d'Esserteaux
Ancien cap^ne de gendarmerie, mestre de
Camp de cav^ie, ch^er de l'ordre royal et
Militaire de St Louis,
décédé le 11 février 1791, en la 73e année
de son âge, etc...
Et Claude Louis Gabriel
de Bery
Marquis d'Esserteaux, son fils,
décédé le 9 avril 1822 dans la 74^e
année de son âge, etc...

L'épouse et la mère des précédents, fut ensevelie dans la même église. Son épitaphe est conçue en ces termes :

Cy gît
haute et puissante Dame
Anne Marie Claude Berbier
Dumetz, épouse de Henry Gabriel de Berry,
Marquis d'Esserteaux, etc...
décédée le 16 novembre 1784 dans sa 66e année

(1) V. Pringuez, *Géographie historique et statistique du département de la Somme, etc.* Art. Esserteaux.
(2) V. Grand Nobiliaire de Picardie, *loc. cit.*
(3) V. Haudiquer de Blancourt, art. Bery.
(4) Archives de la Somme. B. 44. (1757-1766).

Non loin de cette plaque funéraire, est placée celle de Anne Marie Madeleine de Berry d'Esserteaux, épouse de Charles François du Flocquet, comte de Reals, décédée le 2 juillet 1777, à 30 ans et demie. Elle est enterrée auprès de sa fille Anne



ESSERTEAUX. — Tombe de Jean de Bery et de sa femme.

Eléonore Eulalie de Real *(sic)*, épouse de Charles Marie le Clerc de Juigné (1), née le 12 février 1770, décédée le 14 juillet 1803.

Enfin, cette série mortuaire se termine par un cénotaphe consacré à la mémoire de demoiselle Anne Pauline Flavie de Bery d'Esserteaux, décédée le

(1) Charles Marie le Clerc de Juigné était le proche parent du célèbre archevêque de Paris, Antoine Eléonor Léon le Clerc de Juigné.

20 Octobre 1860, dans sa 74e année et inhumée dans le cimetière de la commune.

Nous avons réservé pour la fin, la plus intéressante de toutes les pierres tombales qu'abrite l'église d'Esserteaux. C'est une superbe et très artistique dalle funéraire rectangulaire. Elle est gravée au trait sur un calcaire jaunâtre. Voici l'inscription gothique qui la borde de trois côtés :

Cy gisēt lez cōps de noble psōes Jehā de Bery Sgr de
Esserteaux et de Heineville (1). Lequel tēpassa le jor S ||
Fremin le martir en septēbre Lā M. Vc XXII et
auprez de luy Ma || damoiselle Jēne de Reubāpré
sa fēme laqle tēpassa la M. V...... priez
Dieu por eulx. ||

Jean de Bery est représenté, sur sa pierre tombale, vêtu d'une houppelande fourrée. Ses chausses sont très collantes et les bouts de ses chaussures sont fort larges.

Il porte au côté une grande épée. Ses longs cheveux encadrent élégamment son visage et sa tête repose sur un coussin. Le costume de Jeanne de Rubempré se compose d'une robe à corsage décolleté et à larges manches. Elle est pourvue d'une chemisette. Un collier de perles entoure son cou, et à sa ceinture pend un chapelet terminé par un médaillon. Une simple coiffe recouvre sa tête, qui repose aussi sur un coussin.

Ces époux semblent placés sous deux arcades richement décorées dans le goût de la Renaissance (2). Du côté du seigneur d'Esserteaux, l'inscription qui règne sur le bord de la pierre est interrompue par un écu aux armes des de Bery : *d'argent à la feuille de scie de sable, mise en fasce, les dents en haut, accompagnée de trois têtes de lévriers de même, accollées de gueules et posées deux en chef, une en pointe, au lambel aussi de gueules en chef.* Du côté de Jeanne de Rubempré, on voit un écusson losangé et parti : *au 1, comme ci-dessus ; au 2, d'argent à trois jumelles de gueules, qui est Rubempré* (3).

Cette tombe provient d'une des anciennes églises d'Esserteaux ; elle avait été replacée d'abord dans le dallage du bras méridional du transept du monument actuellement existant et fut relevée et appliquée contre la muraille en 1858.

Il est fort probable que Jean de Bery était le propre fils de Guillaume, plusieurs fois mayeur d'Amiens et mort en 1470. Lui-même fut maître du Puy en 1471. Il avait adopté, pour refrain de son chant royal, le vers que voici :

Au pelican forest solacieuse.

Son tableau était accroché contre un pilier du chœur de la cathédrale d'Amiens,

(1) Hainneville, annexe du Chaussoy, canton d'Ailly-sur-Noye (V. de Beauvillé : Doc. inéd. T. I. p. XV.).

(2) L'architecte Wiganowski reproduisit en lithographie, la pierre tombale de Jean de Bery. C'est d'après son œuvre qu'a été exécutée le dessin que nous offrons.

(3) V. une description de la pierre tombale de Jean de Bery, dans le *Recueil de documents inédits, etc.* par de Beauvillé, T. I. p. xv. et suiv. — Cette pierre fut donnée, en 1848, au Musée d'Amiens. Mais les habitants d'Esserteaux s'opposèrent à son enlèvement. On assure que le tocsin fut même sonné au moment où on allait procéder à cette opération.

M. Breuil, dans son étude sur les œuvres d'art de la Confrérie de Notre-Dame du Puy (Amiens, Herment 1858), dit que Jean de Bery fut receveur des rentes de la Ville d'Amiens en 1421. Or, Jean mourut en 1522, et il ne devait pas être un tout jeune homme, lorsqu'il exerça les fonctions municipales qu'on lui attribue. Il avait au moins 25 ans alors et sans doute beaucoup plus, il serait donc mort à plus de 125 ans, ce qui est invraisemblable.

près du tombeau de l'Evêque de Halluyn. On y voyait ses armes, brisées d'un lambel de gueules en chef (1) comme sur la tombe d'Esserteaux.

Jean de Bery fut aussi l'auteur d'un recueil qui contient les œuvres poëtiques produites par les confrères du Puy, pendant les années 1471 et 1472. Ce manuscrit est conservé à Montdidier, dans la bibliothèque de M. de Beauvillé. C'est lui qui nous a transmis le très joli chant bachique de Pierre de Buyon : « Buvons à la violette » (2).

Dès que la construction de l'église eût été terminée, Henri Gabriel de Bery put songer à réaliser un projet qu'il nourrissait, paraît-il, depuis longtemps : celui de réédifier son château.

Le domaine d'Esserteaux appartenait de longue date à sa maison. D'abord, il avait été possédé par des seigneurs dont le seul nom était celui du village même. Ceux-ci semblent s'être éteints au début du XIVe siècle, et avoir fait place à une famille de Beauval (3), citée dans le Cartulaire du Gard comme propriétaire d'Esserteaux. Enfin, dès le début du XVIe siècle, les de Bery sont en possession de la seigneurie (4) qu'ils devaient conserver jusqu'à la Révolution.

Un château y existait dès l'origine. Il était situé près de l'ancienne église, sur l'emplacement des basses-cours de la nouvelle demeure seigneuriale ; des fossés, dont quelques vestiges subsistent encore, lui servaient de défense.

L'architecte Sénéchal fut chargé des travaux. Il conçut et exécuta une vaste construction dont le développement en façade, ne mesurait guère moins de soixante-dix mètres (5). Tout le gros œuvre était achevé en 1786 (6).

Cette princière demeure ne devait guère subsister. A peine était-elle terminée que la Révolution éclatait, et bientôt le domaine d'Esserteaux était vendu comme bien national. Depuis il fit retour, pendant peu de temps, à son légitime propriétaire, mais celui-ci le revendit de son plein gré à un spéculateur qui entreprit immédiatement sa démolition. Bientôt il n'en serait plus resté le moindre vestige si en 1826, M. Marie Jacques Ernest de Guillebon n'était venu arrêter ce travail de destruction, en achetant à son tour ce qui subsistait de la demeure que ses descendants habitent encore aujourd'hui.

M. Breuil l'a confondu avec un de ses parents portant le même prénom que lui, car effectivement, en 1421, les fonctions de receveur des rentes de la ville étaient exercées, à Amiens, par un Jean de Bery. (V. *Livre d'or de la Municipalité Amiénoise* par A. Janvier.)

L'église d'Esserteaux possède un bel ornement brodé au XVIIe siècle, probablement dans un couvent d'Ursulines. Au point de vue ecclésiastique, Esserteaux dépendait, sous l'ancien régime, du doyenné de Conty. La présentation à la cure appartenait au personnat du village et la collation à l'évêque d'Amiens. (V. Ancien pouillé du diocèse d'Amiens, M. S. à la Bibliothèque des Antiquaires de Picardie. V. aussi le Doyenné de Conty, par le père Daire.)

Cette église possédait des biens à Berny-sur-Noye, au lieu dit « le bois brûlé ». Ils furent vendus au District le 12 août 1793, an II de la République, avec ceux qu'elle possédait ailleurs.

(1) *Epitaphier des Antiquaires de Picardie.*

(2) V. Lecoq : *Le théâtre en Picardie.*

(3) Jean de Beauval, écuyer, seigneur d'Esserteaux, 5 août 1429. (V. de Rosny, *Recherches généalogiques*, art. Beauval). — Beauval était un fief, à Flers, près Esserteaux. (V. de Witasse, *Dictionnaire de Géographie historique du département de la Somme M. S. à la Bibliothèque des Antiquaires de Picardie.* V. encore de Rosny, *Recherches généalogiques*, V° Esserteaux, et Janvier, *Livre d'or*, p. 32 et p. 353, note 171.)

(4) La seigneurie d'Esserteaux relevait de la chatellenie de Bonneuil (Oise) mouvant du Roi, à cause de sa salle de Montdidier. (V. de Witasse, *Dictionnaire de géographie historique du département de la Somme*, M. S. à la Bibliothèque des Antiquaires de Picardie).

(5) Après la Révolution, la façade du château se trouva réduite à une trentaine de mètres.

(6) Le pavillon central du château a été conservé ; il porte encore, à sa partie supérieure du côté du parc, sous un trophée, la date de 178... Le quatrième chiffre, aujourd'hui effacé, se voyait encore dernièrement. On nous affirme que c'était un 6.



ESSERTEAUX

[illegible]

Du château d'Esserteaux, qui se composait primitivement d'un pavillon central à deux étages, flanqués d'ailes avec retours en marteaux à un seul étage, et de bâtiments supplémentaires, — simples rez-de-chaussées à toits mansardés, placés dans l'alignement des ailes, (1) — la Révolution avait tout détruit, à l'exception du pavillon dont il vient d'être parlé, et du rez-de-chaussée des ailes, jusqu'à la naissance de l'étage et des marteaux.

A part celle du pavillon, l'architecture de ce château était assez simple (2). Une balustrade qui l'entourait complètement au-dessus de la corniche, en faisait le principal ornement ; les fenêtres étaient rectangulaires. Une terrasse recouvre le pavillon.

Ce pavillon est, de beaucoup, la partie la plus remarquable de la construction tant par sa belle architecture, que par son aspect très imposant.

Du côté de la cour, son plan forme une saillie arrondie, dans laquelle s'ouvre la porte principale, entre des colonnes accouplées d'ordre ionique. Toutes les baies du rez-de-chaussée sont cintrées et accompagnées de riches ornements. Une corniche, à denticules, règne au-dessus. Plus haut, s'élève le premier étage, dont les fenêtres cintrées sont garnies de balustrades formant balcons. L'architecte a employé l'ordre Corinthien, pour les chapiteaux des pilastres. Une seconde corniche semblable à la première, lui sert de couronnement. Elle est surmontée par un deuxième étage placé en attique. Celui-ci est moins élevé que le précédent. Ses fenêtres sont rectangulaires, mais aussi pourvues de balustrades. Les chapiteaux des pilastres qu'on y voit, sont d'ordre composite ; ils soutiennent une troisième corniche, semblable elle-même aux deux précédentes. Sur celle-ci est posée la balustrade, qui fait le tour de la terrasse établie au-dessus du pavillon.

Cette balustrade est interrompue, en son milieu, par un vaste cartouche, supporté par des chimères et sommé d'un couronne de marquis. (3)

Tout cet ensemble, qui se découpe fièrement sur le ciel, est réellement d'une grande beauté de style. Le cartouche porte deux écussons : l'un, aux armes d'Henri Gabriel de Bery ; l'autre, à celles de sa femme, Anne Marie Claude Berbier du Metz (4).

Des trophées d'armes, placés sur des piédestaux à droite et à gauche du motif principal, complètent cette décoration (5). Du côté du jardin, la façade du pavillon central diffère peu de celle qui lui est opposée. Pourtant, le rez-de-chaussée, au lieu d'être orné de colonnes ioniques, possède des pilastres doriques engagés ; elles soutiennent une architrave à triglyphes.

Un très beau mascaron, forme la clef de la porte centrale. De ce côté, le cartouche armorié, qui surmonte l'autre façade, a aussi été remplacé par un fronton triangulaire portant, en son milieu, dans un médaillon, des initiales entrelacées.

(1) V. le dessin, en tête de cette notice. Nous ne parlerons pas de l'intérieur du château, qui ne conserve rien de ses dispositions primitives.

(2) La façade était tout en pierres du côté de la cour ; en briques et pierres, du côté du jardin, à l'exception du pavillon central, entièrement construit en pierres de part et d'autre.

(3) Cette couronne n'existe plus actuellement.

(4) La famille Berbier, originaire de Bourgogne, possédait les seigneuries du Metz, de Rosnay, de Rance, de Pernan, etc. et portait : *d'azur à trois colombes d'argent, 2 en chef, une en peinte.* (V, *Armorial des principales familles du Royaume, etc.*, par P. P. Dubuisson, Paris 1757, 2 vol. planches.). Anne Marie Claude était veuve, en premières noces, de François Joseph, marquis de Hautefort d'Ajac, mestre de camp. (*Dict. Universel de la Noblesse de France*, par de Courcelles.).

(5) La façade du pavillon mesure environ 10m 50 de largeur.

Comme toute belle résidence seigneuriale du XVIIIe siècle, le château d'Esserteaux était jadis entouré d'un vaste parc, muni de tout ce qui à cette époque, constituait l'agrément d'un jardin. Il est réduit aujourd'hui à de plus modestes proportions et n'a conservé, de son ancienne magnificence, que les ruines d'un belvédère d'où l'on jouit d'une très jolie vue sur la vallée de la Selle, dans la direction du village de Wailly.

Ajoutons, en terminant, que dans la localité, la tradition veut que cette ruine soit un tombeau : celui d'un cerf apprivoisé, cher à Henri Gabriel de Bery, premier marquis d'Esserteaux.

FRÉMONTIERS

FAÇADE DE L'ÉGLISE

La façade de l'église de Frémontiers est le dernier vestige d'un monument plus important qui, nous affirme-t-on, se serait écroulé en 1815, sous le poids des ans.

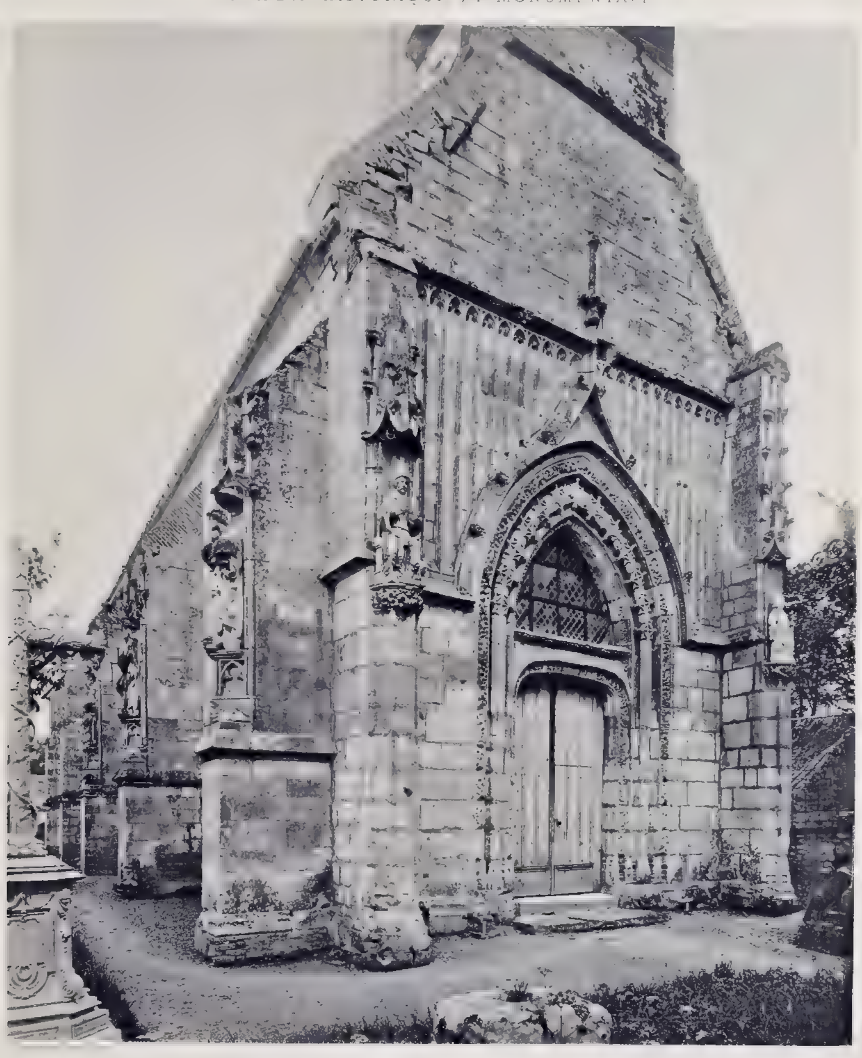
Primitivement, l'édifice comprenait une nef, un transept accompagné d'un clocher du côté du nord et un chœur ; des voûtes, non sans analogie avec celles de l'église de Poix, le recouvraient. Le style du monument l'assimile à plusieurs de ceux que l'on admire encore dans la région pohière (1). Un véritable artiste, comme il en existait au XVIe siècle, avait tracé son plan et présidé à sa construction, mais son ornementation sculptée, toute élégante qu'elle fût, relevait plutôt si l'on en juge par ce qui subsiste, de l'art charmant des " *huchers* ,, que de la grande école lapidaire. C'est là du reste un défaut commun à la plupart des manifestations sculpturales du génie picard vers la fin de la période gothique.

Dans son état actuel, l'église de Frémontiers se compose d'une nef terminée par un chœur polygonal, reconstruit après le désastre mentionné ci-dessus. La partie ancienne de l'édifice, la seule qui soit digne d'intérêt, se trouve réduite au portail et à une faible portion des parois de la nef. Le monument est en pierres. Sa façade où s'ouvre le portail, montre d'abord au-dessus d'un soubassement très peu saillant, une muraille unie soutenue par quatre contre-forts : deux sont placés latéralement, les deux autres se trouvent dans l'axe des murailles de la nef. La porte unique percée au milieu, est cintrée en anse de panier et ses moulures prismatiques s'harmonisent heureusement avec la bordure feuillagée qui l'encadre complètement. Un linteau décoré d'un cordon de feuillage règne au-dessus, puis se déploie un tympan vitré, aujourd'hui dépouillé des compartiments flamboyants qui devaient l'orner jadis, mais encore complètement entouré d'une élégante ceinture de feuillage. Une moulure prismatique, dessinant une arcade en tiers-point, enserre cet ensemble.

La voussure peu profonde du portail se subdivise en plusieurs éléments en

(1) L'église de Frémontiers semble avoir eu la plus grande analogie avec celle de Poix. Peut-être ont-elles été construites par le même architecte. En tout cas, elles sont absolument du même style et de la même époque.

Frémontiers, aujourd'hui dans le doyenné de Conty, faisait partie, avant la Révolution, du doyenné de Poix. Rien ne prouve comme l'avance J. Garnier (*Mém. sur les monuments religieux et historiques du département de la Somme*, Amiens, 1839) que l'église de Frémontiers ait été construite avec des débris de l'ancienne abbaye (*sic*) de ce nom.



FREMONTIERS

Église. — Façade Ouest

saillie l'un sur l'autre et séparés par des gorges. La première de ces divisions, est décorée de deux festons adossés et redentés, qui se développent seulement le long des courbes de l'arc (1). La seconde montre une guirlande végétale habilement fouillée qui encadre tout le portail. Au-dessus de la voussure, un larmier, se contourne en archivolte et développe des crosses élégantes alternant avec de petits monstres, tandis que sa gorge abrite un léger cordon de feuilles délicates. L'extrémité très effilée de cette archivolte recourbée en accolade se termine, — après avoir dépassé un second larmier, aussi pourvu d'une gorge décorée d'un ornement végétal, — par un épi à demi engagé dans la muraille d'un pignon tout uni (2). Une arcature en tiers-point revêt comme d'un lambris, l'espace compris entre ces deux larmiers.

Les contreforts construits des deux côtés du portail s'arrondissent sur le devant. Des clochetons à crochets complètent leur décoration (3) et servent de dais à des niches où se trouvent quelques statues de pierre posées sur des socles pourvus de rinceaux. Celle que l'on voit à droite, beaucoup trop petite pour la place qu'elle occupe, a été posée récemment et représente un évêque en ornements pontificaux, assis et bénissant. Dans sa main gauche, au lieu de la crosse, on a placé des tenailles en fer pour lui donner les attributs de Saint Eloi. Du côté opposé, se trouve un remarquable Saint Pierre, représenté avec les insignes de la Papauté. Bien qu'il soit barbu, les traits de sa figure sont jeunes et sa tiare conique ne comporte aucun ornement. (4)

Le contrefort, dressé latéralement contre l'angle nord du portail, a la forme d'un éperon à sa partie supérieure. Une arcature trilobée remplace sur le socle les ornements feuillagés signalés sur ceux de la façade mais un clocheton à crochets le couronne de même. Dans la niche qu'il abrite, on voit une statue de Saint Jean, couvert de sa tunique velue. Sur le livre fermé, porté horizontalement par le Saint, repose un agneau.

Primitivement, on lisait une brève inscription en caractères gothiques, aujourd'hui rongés par la mousse, sur la plinthe de cette statue. Ce texte commençait par les mots : « Icy repose, devant ceste église le corps..... » et se terminait par la formule : « Priez pôr luy », encore assez apparente aujourd'hui.

Deux travées seulement de la façade septentrionale de la nef, appartiennent à la construction primitive. La première est percée d'une fenêtre en tiers-point bordée de moulures prismatiques et sans remplage (5). Un larmier, à retours horizontaux, lui sert d'archivolte. Cette travée est séparée de la suivante par un contrefort semblable à celui précédemment décrit. Un *Ecce Homo* en occupe la niche (6). Puis, se développe la seconde travée. Une porte fort large, relativement à sa hauteur, s'ouvre en cet endroit. L'unique ornementation de son cintre en anse de panier, consiste dans le larmier qui lui sert d'archivolte. Les retours horizontaux qui la terminent, soulignent de part et d'autre un enroulement formé par une petite figure nue, dont la partie inférieure dégénère en un rinceau de feuillages du style le plus élégant. Ces sculptures dans le goût de la Renaissance et d'une exécution remarquable ont malheureusement été mutilées. La menuiserie de cette porte

(1) Une simple moulure, sans feston, décore le piédroit de la voussure correspondant à la première divison.

(2) Ses rampants ont été refaits en briques.

(3) Quoique moins riches, ils sont du même genre que ceux de Poix.

(4) D'après le Dr Goze, il tenait jadis une clef. (M. S. *loc. cit.*). Ne serait-ce pas plutôt un Christ *in pontificalibus* ?

(5) Elle parait n'en avoir jamais possédé.

(6) Cet *Ecce Homo* est fort remarquable.

ne doit point non plus être négligée. On y voit des pilastres à chapiteaux ioniques et une torsade d'un fort joli dessin. L'entrée même de la serrure s'ouvre au milieu d'une coquille sculptée en plein bois.

Au-dessus de la porte latérale, on voit une fenêtre en tiers-point, plus petite mais de même style que celle de la précédente travée. Un dernier contrefort sépare cette portion de l'église de la partie moderne. Celui-ci est semblable aux autres, mais il abrite dans sa niche une statue très mutilée de Saint Pierre.

A l'intérieur, l'église de Frémontiers n'offre d'intéressant que les piliers engagés de sa nef, aujourd'hui non utilisés, puisque réduits à la moitié ou au tiers de leur hauteur primitive, ils ne soutiennent plus la voûte qu'ils étaient destinés à supporter. Leurs fûts ont été construits sur le plan d'une circonférence ondulée, comme à l'église de Conty.

Un léger cordon de feuillages court le long du linteau du portail principal, qui ne possède point d'autre décoration. Le mobilier est peu digne d'intérêt. Nous ne pouvons toutefois passer sous silence une statue de la Vierge, sculpture sur bois du XVI[e] siècle reproduisant un type souvent usité en Picardie. Marie porte sur le bras gauche l'Enfant-Jésus, qui tient une colombe par chacune de ses ailes éployées et la maintient ainsi dans la position généralement adoptée pour représenter le S[t] Esprit. La tête de la Vierge est ceinte d'une riche couronne. Malheureusement l'image a été entièrement recouverte de dorures et de peintures peu artistiques.

Dans le chœur, sur le dossier du banc d'œuvre, sont les armoiries accolées des familles Morgan, — qui avait un domaine à Frémontiers, — et Roussel de Belloy. Ces écussons sont modernes (1).

Les fenêtres du chœur primitif de Frémontiers possédaient jadis de très beaux vitraux ornés des portraits et des armoiries de leurs donateurs. Ces verrières étaient déjà en mauvais état au commencement du XVIII[e] siècle L'épitaphier de Picardie, manuscrit conservé dans la bibliothèque des Antiquaires, nous a transmis quelques indications relatives à ces œuvres d'art.

A la première fenêtre apparaissait une dame agenouillée ; auprès d'elle son mari revêtu d'une armure recouverte d'un sayon armorié ou cotte d'armes, était dans la même attitude. A côté de ces époux se trouvaient leurs écus, l'un aux armes de Sarcus : *de gueules au sautoir d'argent cantonné de quatre merlettes de même* et l'autre, celui de la femme : *parti au 1, comme ci-dessus ; au 2, de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, qui est Chabannes.*

Au-dessous on lisait :

Messire Jehan de Sarcus chler s[r] dudit lieu...... de Ramecourt de Beaufort et de Soyons de Feuquier et de Biermont Gouverneur cap[ne] et bailly des ville et chasteau..... Cap[ne] de cent chevaux dordonnance du roy de mille hommes de pied et Cap[ne] gnal de tous les gens de pied de Picardie, et Mad[e] Margueritte de Chabānes sa femme ont donné cette verrière en mil v[c] et xx pries Dieu pour eux.

A la seconde fenêtre on voyait aussi la représentation d'un seigneur en armure recouverte de la cotte armoriée et agenouillé sur un prie-Dieu. Il portait : *de sable à deux bars adossés d'argent.* Etait-ce un membre de la famille de Saisseval ? (2).

(1) Morgan : « *d'argent, à trois rencontres de taureaux de sable éclairées de gueules et posées 2 et 1.* »
Roussel de Belloy : « *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois demi-vols de même 2 en chef, 1 en pointe.* »
(2) Le champ des armes de la famille de Saisseval est d'azur.

MONSURES

Entrée du Château. Vue extérieure

Une troisième verrière représentait Thibault Rouhault avec sa femme Jeanne de Saveuse. Les écussons de ceux-ci étaient pour le mari : *de sable à deux léopards d'or posés l'un sur l'autre, au lambel d'argent en chef ;* pour l'épouse : *de gueules à la bande d'or accompagnée de six billettes de même, mises en orles, trois en chef et trois en pointe.*

A la fenêtre suivante on voyait un seigneur dont l'attitude ne différait pas de celle des précédents ; sa cotte était parsemé de merlettes, mais les couleurs n'en sont point indiquées dans le manuscrit que nous consultons. Plus loin on reconnaissait sur une autre vitre Antoine de Créquy et Jeanne de Saveuse, aussi avec leurs armes.

Enfin, sur la dernière verrière étaient représentés, toujours dans l'attitude de la prière, Nicolas Caignet seigneur de Brassy, et sa femme qui appartenait sans doute à la famille Le Clerc.

Caignet était vêtu d'une longue robe et sa femme ne portait point le manteau armorié comme toutes les dames énumérées ci-dessus. Leurs blasons étaient près d'eux : *d'argent à trois aiglettes de sable mises 2 et 1*, pour le seigneur de Brassy, et : *parti, au 1 comme ci-dessus, au 2 d'azur à la bande d'or accompagnée en chef d'une aiglette et en pointe d'une coquille, le tout de même*, pour son épouse. (1) En dessous on lisait ces mots dont plusieurs avaient été transposés.

L'an mil Vᵉ..... a este faite ceste vrier.....
Hōe Nicolas..... escuyer seigneur de Brassy.....
de honeste femme madᵉ..... sa femme pries Dieu pour.....

Les renseignements historiques sur l'église de Frémontiers font presque totalement défaut. Elle est sous le vocable de Saint Pierre et fut le siège d'un prieuré, de l'ordre de Saint Benoit. Ce prieuré, dependait de l'abbaye de Saint Germer de Flay ; une bulle du pape Paul V, en date du premier décembre 1608, l'annexa au collège des Jésuites d'Amiens. (2)

Avant la Révolution, la paroisse faisait partie du doyenné de Poix.

Le présentateur à la cure fut d'abord le prieur du lieu, puis le recteur du collège d'Amiens. L'évêque du diocèse en était collateur.

MONSURES

RUINES DU CHATEAU

Dès le XIIᵉ siècle, le domaine de Monsures appartenait à une famille issue des puissants seigneurs de Conty. (3) Elle adopta bientôt le nom de la terre qui

(1) La famille Le Clerc portait souvent dans ses armes une rose ou une molette d'or au lieu de la coquille ici indiquée. (V. M. S. de Pagès éd. par L. Douchet T. V. p. 228.) Depuis elle a changé les émaux et métaux de ses armes en en conservant le dessin. (V. de Rosny, *Recherches généalogiques*, art. Le Clerc.)

(2) V. Goze, (M. S. *loc. cit.*)

(3) En 683 déjà parait un seigneur de Monsures, du nom de Macloard. (V. H. Josse. *Notice sur les communes de Vers et d'Hebecourt, etc.* Mém, in-8° de la Société des Antiquaires de Picardie, t. XXXI, p. 23.)
Les renseignements sur la famille de ce premier seigneur de Monsures sont extrêmement vagues et fort suspects.

formait son plus bel apanage. Vers le début du xve siècle, cette seigneurie passa, par mariage, à la maison de Gourlay. Au siècle suivant, Jeanne de Gourlay apporta Monsures à la famille Tierslin, qui en fut propriétaire jusqu'en 1680, époque où une alliance entre Angélique Tierslin de Brosse et Antoine Aimé de Bourdin acquit le domaine aux descendants de ce dernier. D'autres mariages firent successivement passer la terre et le château objet de cette notice, à la famille de Chassepot, puis à celle de Couronnel, qui les possède encore aujourd'hui.

Les ruines de Monsures se dressent au sommet d'une colline, contournée en partie par la rivière de Selle. Construites pendant la première moitié du xve siècle, elles sont situées à l'ouest du village et succèdent, selon toute vraisemblance, à une forteresse plus ancienne.

L'époque où fut démantelé le second château dont nous allons parcourir les débris est inconnue. Il n'en reste actuellement que l'entrée principale, accompagnée de deux grosses tours avec une partie des fossés. (1)

Ici, nous nous faisons un plaisir de reproduire presque textuellement, l'excellent mémoire rédigé par M. Hodent, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, sur le monument qui nous occupe. (2)

« Le château de Monsures, dit l'auteur précité, est bâti en pierres du pays. » Jadis, des tours cylindriques flanquaient ses angles. Il avait la forme d'un rectangle, » mesurant environ 38 mètres de longueur et 22 mètres de largeur. La cour » circonscrite par les corps de logis, avait la forme d'une ellipse. Tout l'édifice » était entouré d'un large fossé de plus de cinq mètres de profondeur.

» La porte principale, qui existe encore, est en tiers-point (3). Une poterne, à » cintre surbaissé, l'accompagne à gauche (4). Surmontées d'une corniche très » légère, formée d'un quart de rond, d'un filet et d'un cavet, ces deux portes » sont séparées par un contre-fort étroit, dont la partie supérieure dépasse encore » la corniche de 0^m^60 centimètres. Un pont-levis donnait accès à ces entrées que » des herses défendaient intérieurement. L'ouverture, que l'on remarque sous la » porte principale, est de création récente.

» Les deux tours d'angle de la façade mesurent chacune près de 18 mètres » de hauteur. A leur partie inférieure, elles sont construites en pierres très dures, » et présentent un fruit assez considérable. Chaque assise, d'une hauteur de 0^m^28 » centimètres est formée de pierres mesurant alternativement 0^m^34 et 0^m^58 centimètres » de longueur.

« Au niveau du sol de la cour, ces tours ont un diamètre intérieur de 4^m^50. » Leurs murs, percés de meurtrières, ne mesurent pas moins de 1^m^70 d'épaisseur. » Elles renferment chacune une salle dont les voûtes en pierres sont décorées de » six arêtes convergentes. La tour de gauche, transformée en pigeonnier, est » surmontée aujourd'hui d'une toiture en ardoises ; celle de droite porte encore » quatre consoles destinées à soutenir des machicoulis. Elle sert actuellement de » fruitier.

» Il résulte de fouilles faites autrefois, que la partie inférieure de la tour, » servant aujourd'hui de pigeonnier, est complètement remplie de terre. Dans l'autre

(1) La porte parait placée très haut et, vue de l'extérieur, a presque l'aspect d'une fenêtre, parce que le terrain a été abaissée devant elle, jusqu'au niveau du fond du fossé.

(2) Monsures et ses Seigneurs, par M. L. Hodent. M. S., couronné par la Société des Antiquaires de Picardie en 1887.

(3) Cette porte mesure 3^m^29 de hauteur sous clef et 2^m^31 de largeur.

(4) La poterne a 0^m^71 centimètres de largeur, sur 2^m^10 de hauteur.



MONSURES

Entrée du Château. Vue intérieure

» se trouve, au-dessous du rez-de-chaussée, une espèce de cave circulaire, d'une » profondeur de 4m50, voûtée en calotte. On ne pouvait y descendre que par une » ouverture arrondie percée à la partie supérieure de cette voûte. Au centre de » la cave se trouve un puits dont la bouche, recouverte d'une dalle épaisse, » correspond à l'ouverture déjà signalée. Ce souterrain, qui ne recevait autrefois » l'air et la lumière que par le sommet de sa voûte, était pourvu d'un siège » d'aisance fixé au mur. Maintenant cette pièce communique avec l'extérieur par » une porte pratiquée, au début de ce siècle, dans les circonstances suivantes :

» Le marquis de Couronnel, propriétaire du château, avait un chien qu'il » aimait beaucoup. Cet animal tomba dans le souterrain et, personne n'osant aller » le chercher, la petite entrée qui existe aujourd'hui dans la tour fut percée pour » délivrer le prisonnier (1).

» Au rez-de-chaussée (2), deux couloirs parallèles existent entre les tours. Le » plus large, celui qui livrait passage aux cavaliers et aux voitures, est bordé de » murs assez bien conservés ; c'était l'entrée principale. On y voit encore les » gonds de deux portes intérieures. Dans l'épaisseur de la paroi de droite, se » trouve une sorte de niche garnie d'un banc, sur lequel s'asseyait le gardien des » portes.

» Derrière les tours se trouve une butte à peu près circulaire, construite en » terre et entourée d'un fossé.

» Par ce qui reste des murailles, nous avons constaté que leur épaisseur dépassait » deux mètres et que les deux ailes du château étaient décorées d'arcades feintes » au rez-de-chaussée.

» Lors des fouilles exécutées par M. de Couronnel, on a mis complètement » à nu le pavé et tous les seuils des portes du rez-de-chaussée et on a constaté » que ce pavé, ne portant aucune trace d'usure, était encore tout neuf. Ce détail » fait supposer que le château de Monsures fut détruit peu après sa construction. » On aperçoit encore aujourd'hui, sur les murailles, des traces d'incendie et si l'on » creuse le sol, on y découvre beaucoup de bois en partie carbonisé.

» Extérieurement, près des meurtrières, les murs des tours sont criblés d'em- » preintes de balles ; on y voit même quelques traces de boulets. Il parait donc » certain que ce château a soutenu un siège, à la suite duquel les assiégeants » victorieux l'ont brûlé et détruit presque entièrement. Une végétation luxuriante » pousse maintenant dans les crevasses des murailles disjointes, ce qui donne aux » ruines un aspect très pittoresque. »

On remarque, au milieu des débris qui jonchent le sol de la forteresse, un bloc de pierre, sculpté sur ses deux faces. D'un côté, il porte l'écusson d'un puîné de la Maison de Lameth et de l'autre, le blason parti des armes de ce seigneur et de celles de sa femme.

Il est assez difficile d'expliquer la présence à Monsures, de cette sculpture qui paraît dater seulement du XVIIe siècle. (3)

(1) Communication de M. de Couronnel.

(2) Il s'agit du rez-de-chaussée ancien, avant que les abords du château n'aient été abaissés. Ce rez-de-chaussée est marqué par le seuil de l'entrée principale, actuellement placée à une certaine hauteur au milieu de la façade extérieure du château.

(3) Une branche de la Maison de Lameth hérita des de Monsures, seigneurs de Montonvillers. Ceux-ci, qui étaient des puînés, paraissent pourtant avoir conservé des biens dans la localité dont ils tiraient leur nom.

L'un des écussons porte : « écartelé, aux 1 et 4, de..... à la bande de..... brisée en chef d'une étoile de..... et accompagnée de six croix recroisetées au pied fiche de..... mises en orle, qui est Lameth ; aux 2 et 3 de..... à trois maillets de..... qui est de Hénencourt. »

NAMPS-AU-VAL

L'ÉGLISE

Après les descriptions de M. J. Garnier (1), du docteur Goze (2) et tout particulièrement après celle de M. C. Enlart (3), peut-être était-il permis de ne point tenter une monographie nouvelle de l'église de Namps-au-Val ; mais la place importante que ce monument tient, malgré ses proportions assez restreintes (4), parmi ceux dont le canton de Conty peut s'énorgueillir, nous oblige à lui consacrer quelques pages, qui seront le résumé des études écrites par nos devanciers. Une omission absolue étonnerait en effet dans ce recueil, dont la prétention est d'être aussi complet que possible.

L'histoire de l'église de Namps-au-Val, de ses origines, de sa fondation, demeure très obscure. D'après le Père Daire, J. Garnier déclare qu'en 1178 ce sanctuaire était dédié à Saint Fuscien, et qu'il passa ensuite sous le vocable de Saint Martin. Il ajoute qu'en 1198, Osmont de Namps, chevalier, abandonna différents revenus au curé et au chapelain de Saint-Nicolas de la cathédrale d'Amiens, à la condition que la dixième partie de leur dîme serait attribuée au chapelain de Namps-au-Val, qu'il était seulement question d'établir alors (5). Le docteur Goze, en son romantique ouvrage, reste muet sur ce point et M. Enlart n'aborde pas ce sujet, tandis que Pringuez avance, sans citer ses références, que l'édifice fut dédié en 1117 sous le vocable de Saint Martin (6).

Quoiqu'il en soit, cette paroisse dépendait jadis du doyenné de Poix et à la fin

L'autre blason est : « parti au 1 coupé de Lameth et de Hénencourt, comme ci-dessus, au 2, de..... à l'aigle de..... au chef de..... chargé de trois étoiles de..... »

(1) Notice sur l'église de Namps-au-Val, par J. Garnier. *Mém. in-8° de la Société des Antiquaires de Picardie.* T. V. p. 239, planches.

(2) Docteur Goze : L'église de Namps-au-Val. (V. Archives de Picardie, etc., publié sous la direction de H. Dusevel et de M. Delafons baron de Melicocq, Amiens, Caron-Vitet 1842. T. I. p. 141.) V. aussi du Dr Goze, des notices sur Namps-au-Val, publiées dans le *Mémorial d'Amiens* du 10 juin 1862 et du 16 juillet 1870.

(3) Monuments religieux de l'architecture romane et de transition, dans la région picarde, par C. Enlart *Mém gr. in-f° de la Société des Antiquaires de Picardie.* Amiens : Tellier et Yvert, 1895, p. 146. Grav.

(4) L'église de Namps-au-Val pourrait presque passer pour une vaste chapelle. M. Enlart a publié ses dimensions, M. Garnier en donne le plan.

G. Rembault (*Notice sur l'église de Conty, etc.*, Amiens, Caron 1861) cite d'après de Court un fait qui se rapporte à l'église de Namps-au-Val. « Le 15 juillet de l'année 1431, Valeran de Moreuil, seigneur de Poix, le capitaine ou commandant le Château de Conty et plusieurs seigneurs allèrent avec les garnisons des chateaux de Boves et de Picquigny à Namps-au-Val pour en faire denicher vingt six brigands qu'ils trouvèrent retranchés dans l'eglise, après quelque resistance ces brigands furent pris et amenés à Amiens où ils reçurent la punition de leur crime. » V. de Court, M. S. t. I., livre 2, ch. 55.

(5) Selon M. H. Josse, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, Helduin, seigneur de Namps, fut le fondateur de l'église du lieu, entre les années 750 et 807. (V. H. Josse, *Notice historique sur les communes de Vers et d'Hébécourt, etc. Mém. in-8° de la Société des Antiquaires de Picardie*. T. XXXI, p. 39.) Ce renseignement nous parait suspect.

(6) Pringuez : *Géographie historique et statisque du département de la Somme*, 2e éd. Amiens, Caron et Lambert, s. d.

du XVIIe siècle sa cure valait 450^ll. Le présentateur était l'archidiacre d'Amiens, et le collateur l'évêque du diocèse (1).

Dans son état actuel, l'église de Namps-au-Val se compose d'une nef rectangulaire et d'un chœur de deux travées plus étroit que la nef. Il est flanqué latéralement, du côté de l'épitre, d'un clocher carré. Vis-à-vis une sacristie nouvellement construite (2) est disposée symétriquement, ce qui donne au plan de l'édifice la forme d'une croix latine.

Tout le monument est bâti en pierres du pays, à l'exception de quelques parties ornées qui sont en pierres plus résistantes (3).

La façade s'élève sur un soubassement chanfreiné et peu saillant. Dans la muraille unie qui le surmonte, s'ouvre un portail carré, complètement encadré par une grosse moulure torique.

Un énorme linteau sans ornements est placé au-dessus de la porte. Ce monolithe a son lit supérieur taillé selon deux lignes inclinées (4). Un appareil en épi remplit l'espace compris entre ce linteau et le plein cîntre formé par un tore qui, plus haut, sert d'arc de décharge.

De chaque côté de l'entrée se dressent deux colonnettes à bases attiques (5). Elles sont surmontées d'élégants chapiteaux à corbeilles allongées et garnies de très simples feuilles d'eau qui se recourbent en volutes sous les angles des tailloirs.

Ceux-ci ne sont plus tels que les a décrites J. Garnier. Ils supportent la moulure torique qui dessine le plein cintre de la voussure. Une archivolte moulurée, terminée par des enroulements aux extrémités de ses retours horizontaux, achève la décoration de ce portail (6).

Au-dessus, s'ouvre une fenêtre en tiers-point dont l'arête extérieure a été abattue. Une archivolte surmonte aussi cette baie, mais ses retours horizontaux ne se recourbent pas en volutes (7).

Le pignon se développe ensuite. J. Garnier et le docteur Goze le croient de date plus récente que le reste de la façade. Il est percé d'une meurtrière qui primitivement ne devait pas exister (8). Les rampants du pignon et la croix érigée à son sommet sont modernes.

La façade est accompagnée de chaque côté par deux contreforts : l'un est disposé dans l'axe des murs de la nef et l'autre latéralement. Ils sont carrés, assez saillants et à doubles talus (9).

(1) Actuellement, la paroisse de Namps-au-Val fait partie du doyenné de Conty. L'église est desservie par le curé de Namps-au-Mont. Elle eût beaucoup à souffrir à l'époque de la Révolution, et ne fut rendue au culte que trente ans après la réouverture des églises. (M. S. du docteur Goze, à la Bib. comm. d'Amiens.)

(2) L'ancienne sacristie était située dans l'axe de l'église, derrière l'autel.

(3) V. C. Enlart : *loc. cit.*

(4) V. C. Enlart, *loc. cit.* Ce linteau est moderne ; il pèse environ 2000 k. et provient des carrières de Fontaine-Bonneleau. L'ouvrage en épi, qui est au-dessus, est aussi une restauration. (Goze. M. S. *loc. cit.*)

(5) Elles ont 0,25 centimètres de diamètre et 2^m30 de hauteur. (V. Garnier, *loc. cit.*)

(6) Viollet-le-Duc (*Dictionnaire d'Architecture*, T. VII, p. 397) dit que : cette archivolte à volutes « se rapproche du style romano-grec des monuments des environs d'Antioche, datant du Ve siècle. » M. Enlart indique différents édifices du Nord de la France qui possédaient aussi des archivoltes à volutes ; nous pouvons ajouter, d'après Goze, à la liste qu'il en donne, l'église de Guerbigny et l'église nouvellement démolie d'Ailly-sur-Noye.

(7) Cette archivolte sans volutes est unique dans toute l'église.

(8) Cette meurtrière ne parait point sur le dessin de la façade de Namps-au-Val publié par J. Garnier.

(9) Une inscription, en caractères bizarres existait autrefois sous le larmier du contrefort, à gauche de la porte principale. Nous ne l'avons plus retrouvée. Peut-être a-t-elle été détruite au moment de la restauration de l'église. La voici, d'après une copie de M. Bresseau, de Poix :

Fecht. p. jon. Geut, a. n. g. M.̄ V^e. IX.
Moi. out. V. au, I. jour. d. le Reville.

Ce qui voudrait dire (?) : « Fait par Jean Geut, l'an de grâce mil cinq cent neuf, au mois d'août, voire au 1er jour, demeurant à Revelle. » (V. *Notice sur Namps-au-Val*, par Goze, *Mémorial d'Amiens* du 10 juin 1862.)

Le côté méridional de la nef présente une muraille unie, divisée en deux portions inégales, par un contrefort (1) semblable à ceux déjà décrits.

Chacune de ces parties est percée d'une fenêtre en plein cîntre, entourée d'une moulure torique et surmontée d'une archivolte saillante qui, par son style et ses détails ne diffère point de celle du portail principal. Au sommet de la muraille règne une corniche très simplement moulurée, soutenue par des modillons diversement ornées. Au-dessus de chaque fenêtre, l'un d'eux représente une tête humaine grimaçante.

Près du clocher s'ouvre, dans la paroi de la nef, une petite porte latérale ; la baie en est rectangulaire et ses arètes sont épannelées ; elle est encadrée par un tore, qui se courbe au-dessus pour former une sorte de voussure en plein cîntre. Cette moulure descend le long des piédroits de la porte jusqu'aux bases attiques qui lui servent d'appui. Une archivolte, pareille à celle des fenêtres, est placée au-dessus de cet ensemble. Dans le tympan, compris entre le linteau monolithe et rectiligne de la porte et le plein cîntre de la voussure déterminée par le tore, se déploie une série de quatre arcades cintrées mais sans décoration. Elles sont soutenues par cinq colonnettes en forme de prismes octogonaux, qui reposent sur des bases à griffes et portent de minuscules chapiteaux à volutes.

Sous les bases de ces colonnettes, s'allonge un bandeau enroulé à chaque extrémité et supporté par trois petits modillons sous la colonne centrale et sous les deux qui sont immédiatement à ses côtés. Ce bandeau est orné d'une ligne de dents de scie et d'un baguette.

M. C. Enlart ne croit pas que le clocher de Namps-au-Val soit antérieur au XIII[e] siècle et cette opinion parait pleinement justifiée. C'est une tour carrée, cantonnée de contreforts à talus, qui s'élèvent jusqu'aux deux tiers environ de sa hauteur. (2) Une tourelle octogonale, à demi engagée et renfermant l'escalier, s'appuie contre l'angle Sud-Ouest de la construction et monte jusqu'au beffroi. (3) Elle est recouverte d'une pyramide terminée par un épi ; le tout est construit en pierres. Aux quatre angles du beffroi se trouvent des faisceaux de trois colonnettes, avec chapiteaux à feuilles d'eau, qui supportent l'entablement de la tour. Celui-ci fut réparé vers 1840 par Daullé, architecte amiénois ; il se compose d'une corniche moulurée, soutenue par une série d'arcades cintrées et subgéminées retombant sur des modillons très simples. Sur chaque face deux baies en tiers-point ajourent le beffroi. Une colonne cylindrique, cantonnée de quatre colonnettes, surmontées de chapiteaux à feuilles d'eau les sépare et sert de support commun aux arceaux des fenêtres. Ces cintres brisés appuient leurs extrémités opposées sur des demi-colonnes cantonnées de même manière. Une pyramide en charpente recouverte d'ardoises sert de toiture au clocher (4). La corniche qui règne le long de la façade méridionale du chœur est semblable à celle de la tour mais elle possède un plus

(1) Ce contrefort est moderne ; les autres n'appartiennent pas davantage au plan primitif. (V. le plan et les dessins qui accompagnent la notice par J. Garnier, *loc. cit.*) D'après Goze, le seul pilier butant qui appartient au plan primitif, est celui appliqué contre la façade nord du chœur. Ceux du portail auraient été construits en 1509.

(2) MM. Garnier et Enlart ayant publié (*loc. cit.*) toutes les mesures de la tour, nous ne croyons pas utile de les reproduire ici.

(3) Au midi, sous le beffroi, on remarque une gargouille représentant un démon.

(4) En restaurant le haut de ce clocher, on trouva de la cendre et les traces d'un incendie. Nous ne croyons pas, comme Goze semble le penser, que la tour ait jamais été cantonnée de quatre clochetons, qui auraient nui à l'harmonie des lignes de la construction. On lit sur une cloche, à Namps-au-Val : « L'an 1763, j'ai été bénie par M. Louis Leroux, et nommée Martine par Jean François Denoyelle et Marie Magdeleine Sophie Mille. Jean François Retourné, marguiller. Ignace Henriot m'a fait. » (M. S. de Goze, *loc. cit.*)



NAMPS AU VAL

Façade méridionale de l'Église

fort relief et ses modillons sont variés. Une seule fenêtre a été pratiquée dans cette façade ; elle ne diffère en rien de celles de la nef, et se trouve presque affleurée par la paroi orientale du clocher (1). Le fond de l'abside est perpendiculaire aux façades latérales. Une sacristie s'y adossait autrefois. Aujourd'hui, on y voit une fenêtre composée de trois baies en plein cîntre. Celle du milieu dépasse de beaucoup les deux autres en hauteur et toutes les trois sont réunies sous une archivolte trilobée qui leur est commune et adopte leurs contours. Elle se termine par des volutes, comme celles que l'on remarque fréquemment à Namps-au-Val (2). Tout cet ensemble est moderne. Les contreforts qui soutiennent l'abside sont analogues à ceux ci-dessus décrits.

La façade septentrionale de l'église est presque semblable à celle qui lui est opposée. Nous rappellerons pourtant que les fenêtres des deux travées du chœur, telles qu'elles existent actuellement, ont été reconstituées d'après le plan primitif. Il y a peu d'années, des baies en tiers-point munies de remplages de mauvais goût s'ouvraient à leur place.

De ce côté, l'extérieur de la nef ne motive point d'observations spéciales. Sous la corniche, les modillons sont conformes à ceux que l'on voit au midi. L'un d'entre eux porte une tête humaine, un autre un oiseau, et un troisième quelques feuilles palmées (3).

Intérieurement, les parois de la nef de l'église de Namps-au-Val sont garnies d'une série d'arcatures en plein cîntre, moulurées dans la muraille et supportées par des colonnettes non engagées mais adossées à des pilastres. Les bases attiques de ces supports reposent sur une sorte de large stylobate qui forme comme un banc continu le long du mur. Les chapiteaux qui surmontent ces colonnettes sont tous variés et garnis de larges feuilles. La plupart d'entre eux ont été refaits d'après les originaux. Quelques-uns ont les pointes de leur feuilles qui s'enroulent en remontant sous les angles du tailloir, comme à l'abbatiale de Dommartin.

On voit neuf arcatures contre la paroi du nord ; il n'y en a que huit de l'autre côté, et le petit portail latéral occupe la place de la neuvième. Une arcature accompagne de chaque côté la porte principale qui intérieurement ne comporte aucun ornement. Les fenêtres sont aussi sans décoration, mais leur ébrasement intérieur est trés ouvert. La nef était recouverte d'un plafond plat il y a peu d'années encore. Elle possède actuellement une voûte lambrissée.

Ce vaisseau est séparée du chœur par un arc triomphal en tiers-point bordé d'une moulure torique. Son élévation est presque égale à la hauteur de la voûte du chœur, plus basse que celle de la nef.

Dans le mur tourné vers cette partie de l'église on a ménagé, au-dessus de l'arc triomphal, une niche centrale en plein cîntre flanquée de deux enfoncements en forme d'écoinçons et dépourvus d'ornements (4).

Le chœur est rectangulaire. Il compte deux travées dont l'une sert de sanctuaire.

Les doubleaux et les formerets de ses voûtes de pierres sont en tiers-point (5).

Les nervures sont décorées d'une moulure dont le profil est aussi une section en

(1) Cette fenêtre a été refaite comme toutes celles du chœur. On croit qu'un souterrain, ou plutôt un caveau funéraire existe sous ce chœur. Cela est possible mais n'est pas prouvé.

(2) Lors de la restauration de l'église, plusieurs projets furent tracés qui ne prévoyaient qu'une simple fenêtre en tiers-point à l'abside. A cette époque, aucune baie n'ajourait cette façade, obstruée par une sacriste. (Goze, *loc. cit.*)

(3) Autrefois, toute l'église était entourée d'une litre funèbre aux armes des de Croy, ducs d'Havré, seigneurs du lieu. Ajoutons que le comble de la nef est plus élevé que celui du chœur.

(4) Dans la niche centrale on a placé un Christ sculpté sur bois par M. Ramboue, d'Amiens, élève de Duthoit.

(5) M. C. Enlart considère le chœur de l'église de Namps-au-Val comme le premier monument où l'arc en tiers-point s'est affirmé dans le diocèse d'Amiens.

tiers-point, flanquée de deux baguettes en forme de bâtons rompus disposés seulement sur l'une des ogives de chaque travée A l'intersection des croisées de ces ogives, se trouvent des clefs de voûtes portant des disques ornés de feuillages et de perles et accompagnés, dans le sens de l'axe de l'église, par deux têtes affrontées. D'après l'ouvrage de M. Enlart, à qui nous empruntons la plupart de ces détails, on verrait à l'une des deux clefs, d'un côté une tête de femme, de l'autre celle d'un lion.

Les quatre piliers qui soutiennent les retombées des voûtes, dans les angles du chœur, sont composés chacun de trois colonnettes faiblement engagées, et les pilastres intermédiaires qui supportent le doubleau de la travée, se composent de cinq colonnettes d'inégal module. Toutes ont des chapiteaux très variés où l'on remarque spécialement des rinceaux et de larges feuilles à bords pointillés. Dans les angles, près de l'autel, trois chapiteaux sont consacrés à la représentation d'un seul motif. On y voit notamment des oiseaux qui crèvent les yeux d'une tête monstrueuse. Ailleurs, on rencontre aussi des monstres ailés, deux oiseaux buvant dans une coupe, etc...

Sur la paroi du chœur un graffite ancien a été conservé. Bien que quelques mots y soient complètement effacés, on y lit encore facilement la date de 1476. La pierre, sur laquelle se trouve cette inscription, fait actuellement une saillie de plus d'un demi centimètre sur le nu du mur, ce qui marque l'importance du grattage subi par le monument.

Sous le clocher existe une chapelle communiquant avec le chœur par une arcade en tiers-point. Les nervures de la voûte qui recouvre cet oratoire, reposent dans les angles sur des culs-de-lampe dont l'un est décoré d'une petite tête d'animal ressemblant à un loup. Une piscine est ménagée dans la muraille. Son archivolte est trilobée, mais une coquille a été sculptée dans le lobe supérieur dont elle remplit la surface. Un confessionnal la cache aujourd'hui.

M. C. Enlart a déterminé l'âge des différentes parties qui composent l'église de Namps-au-Val. D'après ce savant, le chœur daterait du milieu du XII[e] siècle. La nef lui serait postérieure d'une dizaine d'années et le clocher aurait été construit au début du XIII[e] siècle. Aucun archéologue ne contestera les époques ainsi déterminées, à la condition toutefois de concevoir en imagination ce qu'était le monument dans son état primitif. Que reste-t-il en effet de la vénérable construction du XII[e] siècle ? Ses proportions et ses formes, car on retrouverait sans doute dans l'édifice entier bien peu des pierres qui le composaient d'abord.

Nous avons déjà noté les restaurations exécutées par l'architecte Daullé. Après lui, Massenot (1863) (1), dressa des plans destinés à entraver la ruine du monument. Le docteur Goze lui-même traça quelques projets dont plusieurs furent réalisés (2). De 1868 à 1874 les travaux de réfection furent incessants. M. Duthoit, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, présida à la plupart de ceux qui s'accomplirent postérieurement (3). Enfin, on mit la dernière main à l'œuvre, en 1893

Certes, le zèle déployé pour la conservation de l'une des églises les plus anciennes que possède la Picardie ne peut être blâmé, mais pourtant, si l'archéologue est réduit au silence, l'artiste regrettera toujours l'aspect beaucoup plus

(1) Le 22 novembre 1864, la Société des Antiquaires de Picardie appela l'attention de l'administration sur cette église que l'adjoint de la commune, M. César Dulermez, excellent maçon, avait restauré lui-même en partie. Il obtint, à cette occasion, une médaille de la Société des Antiquaires de Picardie. L'architecte Herbault, d'Amiens, s'occupa aussi de ce monument.

(2) La croix de la façade a été exécutée d'après un dessin de Goze, en 1868.

(3) Ses plans, dressés en 1877, furent approuvés en 1879.

NAMPS AU VAL

Église. Intérieur de la nef vers le chœur

pittoresque de l'édifice tel qu'il était autrefois ; de cet édifice qui savait porter avec aisance le poids des ans et les outrages d'une polychromie villageoise. Dans sa candeur nouvelle, l'église de Namps-au-Val a perdu en même temps que son cachet d'antiquité, les quelques objets remarquables qu'elle possédait, notamment une statuette du XVIe siècle, représentant Saint Adrien et souvent signalée. Cette sculpture est peut-être aujourd'hui reléguée obscurément dans quelque armoire de sacristie.

L'ancien tableau d'autel, don d'un membre de la famille du Fresne, d'Amiens, est aussi maintenant irrémédiablement perdu faute d'entretien. Seule, une petite sculpture sur bois qui retrace la scène du baiser de Judas, peut encore y fixer l'attention.

Nous ne prolongerons pas davantage la description de ce monument.

Pourtant, nous ne pouvons nous défendre d'insister en terminant, sur l'opinion de M. C. Enlart qui considére l'église de Namps-au-Val comme l'un des premiers édifices du diocèse d'Amiens où la voûte d'ogives ait été employée sans incertitude.

SENTELIE

LA CHAPELLE DE SAINT LAMBERT

Dans un bouquet de beaux arbres, à peu de distance du village, s'élève sur l'un des côtés du cimetière de Sentelie la chapelle de Saint-Lambert.

Cet édifice, entièrement construit en pierres, (1) est évidemment la création d'un habile architecte du XVIe siècle, car malgré ses dimensions restreintes et la simplicité des procédés qui y sont employés, la justesse des proportions et la beauté de l'appareil font de ce monument une œuvre de choix.

La chapelle se compose d'une nef et d'une abside à trois pans.

Le portail ne comporte aucune ornementation. C'est une baie cintrée en anse de panier, ouverte dans une muraille unie. Un larmier qui règne tout autour de l'oratoire en passant sous les fenêtres, contourne cette porte en manière d'archivolte. Les deux contreforts qui la flanquent viennent seuls rompre la monotonie de cet ensemble, tout en soutenant un pignon, lui-même dépourvu d'ornements, mais muni à sa base d'un second larmier et terminé par un campenard dont l'unique ouïe est aujourd'hui privée de sa cloche. Aux angles de cette façade sont construits deux autres contreforts posés obliquement et dotés, comme tous ceux de l'édifice, d'un second larmier placé un peu plus haut que le premier, mais disposé seulement sur la face antérieure des piliers butants.

La chapelle s'élève sur un soubassement orné d'un simple talon.

Au-dessus de l'entrée principale est fixée l'inscription mortuaire d'un ancien curé de la paroisse de Sentelie, l'abbé Bocciardi, mort le 14 juillet 1830.

Dans chacun des intervalles qui s'étendent entre les fenêtres de la nef (2) se

(1) Des restaurations en briques y ont été faites. D'après le docteur Goze (*M. S. loc. cit.*), la chapelle de Saint-Lambert mesurerait 20m de longueur, 7m de largeur et 10m de hauteur, mais l'auteur déclare que ces mesures sont approximatives.

(2) Entre les fenêtres de l'abside les contreforts sont légèrement en forme d'éperons

dresse un contrefort rectangulaire contourné par le larmier (1) qui longe tout le monument en passant sous les fenêtres comme il a été dit ci-dessus. Ces piliers butants sont terminés par un glacis d'où émerge une partie droite ou bahut, recouverte par une surface cintrée formant toiture. Le petit pignon ainsi encadré est orné parfois d'une naïve sculpture représentant une face humaine.



SENTELIE. — Chapelle de Saint-Lambert.

Une corniche moulurée couronne tout l'édifice. (2)

Les fenêtres en tiers-point sont surmontées d'archivoltes dont le profil est semblable à celui du larmier ; ces baies sont divisées en trois parties par des meneaux et encadrées de jolies moulures. Leurs remplages flamboyants se divisent dans la lancette en compartiments variés mais généralement de bon goût, sauf pour les deux premières de la nef de part et d'autre de l'édifice, où l'architecte (3) s'est livré à des combinaisons plus étranges qu'élégantes, signes certains de la décadence d'un art.

Sous la fenêtre centrale de l'abside on a placé quelques inscriptions funéraires.

(1) Ce larmier se contourne pour former une archivolte au-dessus de la première porte latérale, située près du portail du côté de l'évangile. Du même côté mais plus près de l'abside se trouve une deuxième porte simplement ornée de moulures.

(2) Un toit en ardoises le recouvre entièrement.

(3) Est-ce l'architecte primitif de la chapelle qui a conçu cette ornementation bizarre ?

Elles indiquent que non loin de là reposent trois anciens pasteurs de la paroisse (1) :

Charles François Delaplanche, mort le 10 avril 1753 ;

Joseph Bernard Ternisien, né à Souplicourt, curé de Sentelie, de 1753 à 1767, vicaire général de l'évêque de Tulle, mort à Amiens le 12 ventôse an XII, à 77 ans et demi ;

Enfin, François Noël Brailly, né à Doullens, curé à partir de 1767, décédé le 8 décembre 1809 (2).

L'intérieur de la chapelle forme un beau vaisseau éclairé par les fenêtres décrites ci-dessus (3). La nef est divisé au moyen d'une clôture de bois, en deux



SENTELIE. — Fenêtre de la chapelle.

(1) Nous citerons pour mémoire un curé de Sentelie, Jacques Bloucquel, maître du Puy d'Amiens en 1522. Jouant sur son nom, comme il était d'usage à son époque, il avait adopté ce vers pour refrain palinodial :

« Digne BOUCLIER de valleur et deffence ».

Son tableau était accroché contre l'un des piliers de la cathédrale d'Amiens, près des fonts baptismaux. Jacques Bloucquel était commis-garde de la Trésorerie de Notre-Dame d'Amiens. Il portait : « Ecartelé, aux 1 » et 4 d'azur au chevron d'or accompagné de trois besans de même, 2 en chef, 1 en pointe, aux 2 et 3 de » gueules à trois lions d'or posés 2 et 1, à l'orle de fleurs de lys de même, qui est d'Ippre. » (*Epitaphier de la Bibliothèque des Antiquaires de Picardie.*)

En 1686, Jean Dincourt, curé de Sentelie, prenait le titre de chapelain de Saint Lambert. (V. dans *les églises, châteaux, beffrois et hôtels-de-ville les plus remarquables de Picardie et d'Artois, etc*, la notice intitulée : *Château, terre, et seigneurie de Thoix*, par G. Rembault, p. 14, note au sujet de l'inscription d'une cloche de l'église d'Offoy (Oise).

(2) On remarque encore les traces d'une litre funèbre entourant l'oratoire. Nous devons aussi signaler sur le flanc nord de l'édifice, près du portail principal, une unique gargouille représentant un chien.

(3) La chapelle de Sentelie compte onze fenêtres : trois sont absidales, quatre éclairent le chœur (deux de chaque côté), et quatre la nef (il y en a pareillement deux de chaque côté).

parties à peu près égales : la première est réservée aux fidèles, l'autre sert de chœur. L'autel est placé dans l'abside.

Un larmier, pareil à celui que nous avons signalé à l'extérieur de l'édifice, en fait aussi le tour intérieurement. Il passe de même immédiatement sous les fenêtres, mais de chaque côté de la nef, entre la deuxième et la troisième baie en comptant depuis le portail, ce larmier se relève de manière à dessiner sur le mur une arcade en tiers-point. Près de l'une d'elles, contre la clôture du chœur du côté de l'épître, une piscine moulurée a été ménagée dans l'épaisseur de la muraille, ce qui semble prouver que primitivement la chapelle possédait deux autels : l'un situé dans le sanctuaire, l'autre à proximité de cette piscine, à l'endroit où se dresse la clôture actuelle.

Une sablière en bois sculpté, sur laquelle vient s'appuyer la charpente du toit, fait tout le tour du monument ; cette sablière se compose de deux parties placées en retrait l'une sous l'autre. La première est décorée d'une série de cintres surbaissés qui enserrent entre leurs extrémités une grosse moulure horizontale, semée de petites rosaces. Deux rangs de dents de scie opposées forment l'ornementation de la seconde.

Dix blochets ornés alternativement de têtes d'hommes ou de femmes diversement coiffées, divisent cette sablière à intervalles réguliers.

Toute la chapelle est recouverte d'une voûte en forme de carène, aujourd'hui plafonnée, mais peut-être lambrissée autrefois. Les entrais et les poinçons sont apparents.

Aucun des meubles qui garnissent l'oratoire de Sentelie n'est particulièrement remarquable. Nous citerons cependant une statue de l'*Ecce Homo* où le Christ est représenté assis et une figure de saint Antoine, coiffé d'une barrette qui lui protège les oreilles et accompagné de son compagnon favori. Ils marchent tous deux sur des flammes.

L'objet le plus curieux que renferme la chapelle de Saint-Lambert est certainement un tronc destiné à recevoir les aumônes des fidèles. C'est une portion de poutre d'environ un mètre de hauteur, posée debout sur le sol en manière de borne ; une sorte d'armure composée de lames de fer réunies par de gros clous, la blinde entièrement et lui donne un aspect des plus singuliers.

Le monument que nous venons de décrire est le but d'un pélerinage encore assez fréquenté le dimanche qui vient après le 17 septembre et pendant la neuvaine suivante (1). Les infirmes s'y rendent tout particulièrement et jadis des trophées de béquilles étaient suspendus comme *ex-voto* près de l'autel (2). Lorsque ce pélerinage était plus florissant, une sorte de foire modeste se formait autour du sanctuaire. Là s'organisaient des jeux variés ; on s'y livrait au plaisir de la danse, on faisait la cuisine en plein air, enfin pendant la nuit, la chapelle elle-même servait dit-on de dortoir à la foule des pélerins, usage abusif que les curés des environs eurent beaucoup de peine à faire disparaître, selon le témoignage du docteur Goze. (3) Aujourd'hui, les boutiques sont rares et les réjouissances presque nulles aux abords de l'oratoire de Sentelie. Quelle est l'origine de ce pélerinage ? Cela demeure mystérieux. Goze déclare que toutes les archives de la chapelle ont péri par suite de la négligence de la personne qui en était

(1) Un grand nombre de graffites recouvrent extérieurement les murs de la chapelle. Ce sont des noms de pélerins dont les plus anciens remontent seulement vers le milieu du XVII[e] siècle.

(2) Quelques béquilles sont encore suspendues près de la clôture du chœur.

(3) Dans ses M. S., le docteur Goze a rayé les détails que nous reproduisons ici.

dépositaire et le père Daire ne semble pas s'être occupé d'élucider cette question. Nous savons seulement qu'en 1866 une relique du saint vénéré en ce lieu fut offerte par l'évêque de Liège et que sa translation s'accomplit le 23 septembre (1). L'époque même de la fondation de l'oratoire est problématique. L'abbé Corblet l'attribue à Pierre Duriez, personnage tout-à-fait inconnu qui aurait vécu au xve siècle. Le docteur Goze dit d'autre part et sans rien ajouter, que Pierre Duriez fut simplement le donateur d'une des verrières de l'abside, ce qui parait plus vraisemblable. Un portrait de femme, peint sur ce vitrail, existait encore lorsque Goze visita le monument ; cette figure passait alors pour représenter l'épouse de Pierre Duriez ; elle a disparu aujourd'hui.

Comme dernier détail nous ajouterons que l'oratoire de Saint-Lambert dut vraisemblablement suivre la destinée de la paroisse de Sentelie. Or celle-ci, après avoir fait partie du doyenné de Poix, appartenait depuis longtemps à celui de Grandvilliers quand éclata la Révolution (2).

THOIX

CROIX MONUMENTALE

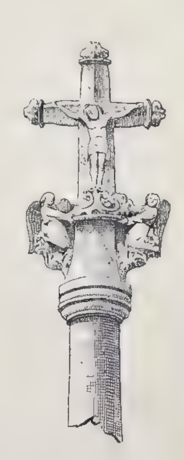
Jadis Gabriel Rembault écrivit avec beaucoup de détails l'histoire du village de Thoix, de son château et de son église (3).

Celle-ci ne présente qu'un minime intérêt archéologique (4). Quant au château, des modifications et des restaurations successives lui ont fait perdre tout caractère. Ce n'est plus qu'une vaste et froide construction qui ne peut retenir longtemps l'attention.

Le nom de Thoix n'aurait donc pas figuré en ce recueil, si dans la principale rue du village, non loin de l'église, ne s'élevait une belle croix monumentale qui n'a guère été signalée.

Elle est tout en pierre mais sa partie inférieure parait avoir été un peu retouchée.

Au dessus de quelques degrès se dresse sur une base, une colonne couronnée par un chapiteau toscan. Il est surmonté de la croix proprement dite. C'est une œuvre qui semble dater du début du xvie siècle. Son fût, d'abord arrondi, affecte une forme légèrement cônique jusqu'à l'endroit où il est entouré d'une couronne ornée de riches fleurons. Celle-ci est soutenue par deux anges agenouillés sur des crosses végétales qui prennent naissance à la base



Thoix.
Croix monumentale.

(1) V. Corblet. *Hagiographie du diocèse d'Amiens*. T. IV. p. 385.

(2) V. Pouillé. *M. S. de la Bibliothèque des Antiquaires de Picardie.*

(3) V. *Les églises, châteaux, beffrois et hôtels-de-ville les plus remarquables de la Picardie et de l'Artois, etc.* T. I. Amiens, Alfred Caron 1846.

(4) Deux têtes représentant des rois ; l'un barbu, l'autre imberbe, y servent d'amortissements à des retombées d'ogives, dans les angles de la travée qui précède le sanctuaire. Ces sculptures sont bonnes. G. Rambault signale derrière l'autel quelques autres sculptures qu'il attribue au xiiie siècle.

même du cône. Après avoir dépassé cette couronne, le fût ainsi que les bras de la croix et sa partie supérieure sont taillés suivant un plan carré et présentent en avant l'une de leurs arêtes saillantes. La figure du Christ apparait sur la face antérieure du monument. D'autre part, on voit une Vierge. Enfin les extrémités des croisillons sont terminées par une moulure et par un culot.

Ce petit monument se dressait originairement à la place où on l'admire encore aujourd'hui, mais nous n'avons pu découvrir ni par qui, ni dans quelles circonstances il fut érigé. Renversé pendant la Révolution, ses débris furent recueillis et conservés pendant près d'un demi siècle dans la cour du presbytère jusqu'au moment où M. l'abbé Lécadieu, ancien curé de Thoix, les fit réédifier sur leur emplacement primitif (1).

Les croix monumentales en pierres sont devenues assez rares dans le département de la Somme pour que nous ayons cru ne pas devoir négliger celle-ci (2) qui, de plus, se recommande par un réel mérite artistique.

WAILLY

LES RUINES DU CHATEAU ET L'ÉGLISE

Les touristes nombreux qui pendant la belle saison se rendent volontiers à Wailly pour y visiter les ruines, sont attirés beaucoup plus par leur aspect pittoresque que par l'intérêt historique ou archéologique qu'elles présentent.

Cet intérêt, en effet, est assez restreint. Il convient pourtant de le mettre en évidence le mieux possible et le docteur Goze nous aidera encore à accomplir cette tâche (3). Toutefois, pour plus de sécurité, nous nous permettrons comme toujours de contrôler ses assertions au moyen de nos recherches personnelles.

Les plus anciens seigneurs de Wailly, dont les actes fassent mention, appartenaient à une famille qui portait pour surnom le nom même du domaine (4).

Longtemps après ceux-ci, Thibault de Lentilly se signale, en 1313, comme seigneur du lieu (5).

Plus tard encore la Maison de Mauchevalier fait son apparition, mais au XVIe siècle, elle tombe en quenouille, — selon l'expression de l'époque, — et le domaine de Wailly devient la propriété d'Anne de Mauchevalier (6), femme de Jean de Halluin, seigneur d'Esquelbecq (7).

(1) Communication de M. l'abbé Dheilly, curé de Thoix.

(2) G. Rembault mentionne cette croix comme ayant autrefois existé à Thoix, mais il ne la vit pas.

(3) Bibliothèque communale d'Amiens. M. S. S. du docteur Goze, n° 819.

(4) Oger, seigneur de Wailly, était l'époux d'Hildegarde, dès 680, d'où entre autres enfants, Pierre, seigneur de Wailly en 710. (V. H. Josse : *Notice historique sur les communes de Vers et Hébécourt, etc.*, dans le T. XXXI des *Mém. in-8° de la Société des Antiquaires de Picardie*, page 23.)

(5) V. le docteur Goze. (M. S. *loc. cit.*)

(6) Elle était fille de Jacques de Mauchevalier, maître d'hôtel de François 1er et petite-fille de Jean et de Jeanne de Rely. (V. Lamorlière : *Maisons illustres*). — Ailleurs, Lamorlière appelle Isabeau de Rely, qui est son véritable nom, l'épouse de Jean dit Olivier de Mauchevalier, (V. de la Gorgue-Rosny : *Recherches généalogiques*, art : Mauchevalier.)

(7) Jean de Halluin, frère de François de Halluin évêque d'Amiens, était fils de Louis et de Jeanne de Ghistelles. (V. *Hist. du château et des seigneurs d'Esquelbecq en Flandre*, par Alp. Bergerot et J. Diegerick. Bruges, Vandecasteele, 1857.)

WAILLY

Ruines de l'hémicycle

Leur fils Louis fut l'époux de Marie de Hames, de qui procéda Antoine, bailly d'Amiens. Ce dernier s'unit à Claude de Gouffier dont il eut Charles Maximilien allié à Catherine du Gay, d'où Alexandre Timoléon, non encore marié au moment où écrivait le chanoine de Lamorlière à qui nous empruntons cette filiation (1). Depuis, Alexandre de Halluin prit pour épouse Marie Yolande Barbe de Bassompierre.

Au mois d'octobre 1668, leur fille unique, Marie Josèphe Barbe de Halluin, porta par mariage à Ferdinand Joseph François de Croy, duc d'Havré et de Croy, prince du Saint Empire, chevalier de la Toison d'or, Grand d'Espagne, châtelain de Mons, etc., le domaine de Wailly possédé aujourd'hui encore par ses descendants (2).

Un château avait précédé celui dont nous allons maintenant parcourir les ruines (3).

Celles-ci se rapportent à deux époques différentes.

Les bâtiments principaux semblent dater du milieu du XVIIIe siècle, mais quelques dépendances et l'hémicycle sont contemporains du règne de Louis XVI.

A l'extrémité d'une longue avenue et dans son axe, se trouvait la demeure seigneuriale. C'était une vaste construction en briques et en pierres sans style bien caractérisé (4). Les bâtiments s'élevaient contre une falaise calcaire, sur un terre-plein situé à mi-côte d'une colline dominant la vallée de la Selle. Ils étaient disposés sur trois des côtés d'une vaste cour carrée aujourd'hui convertie en verger. Aux angles de la construction se dressaient quatre gros pavillons (5).

Ceux-ci comptaient deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, tandis que les constructions qui les reliaient n'en avaient qu'un. La façade principale était tournée vers le nord. Celle du midi regardait le parc. L'aile droite du château a seule été conservée (6). Elle est littéralement adossée contre la falaise mentionnée antérieurement, de sorte que l'étage supérieur des pavillons subsistant encore de ce côté est de plein pied avec le sommet de cette falaise, qui arrive au niveau des toits des autres parties du bâtiment. A cette hauteur était située la basse-cour (7).

(1) V. Lamorlière : *Recueil des illustres maisons de Picardie*, art. Halluin, et Haudiquer de Blancourt : *Nobiliaire de Picardie*, etc. — En 1773, la terre de Wailly fut érigée en duché.

(2) Le mariage eut lieu à Wailly. Contrat du 24, bénédiction nuptiale du 29 octobre 1668.

(3) V. une vue de ce précédent château dans la « Topographie françoise, ou représentation de plusieurs villes etc. » par Claude Chastillon et autres, 1 vol. in-f°, Paris, Boisseau 1648, et « Iconographie du département de la Somme, etc. » par H. Macqueron, 1 vol. gr. in-8°, Abbeville, Paillart 1886.

(4) Il est assez remarquable que l'on ait employé la brique pour construire ce château, dans un pays où existent de vastes carrières de pierres excellentes. Celles-ci ont été utilisées seulement pour quelques parties de l'œuvre et notamment pour les encadrements des fenêtres qui sont composés de blocs alternativement plus longs et plus courts ne faisant point de saillie sur le nu du mur. C'est une sorte d'architecture en bossage. Une corniche régnait au-dessus de tous les bâtiments.

(5) Deux lucarnes rondes bâties en pierres s'élèvent au-dessus de la corniche sur les faces de chaque pavillon. Une seule lucarne de pierres, mais plus grande et de forme rectangulaire, ornait les bâtiments intermédiaires. La façade principale du château portait sans doute une plus riche ornementation.

Les pavillons placés à l'extrémité des ailes furent construits postérieurement à 1776, car ils ne figurent pas encore sur un plan de cette époque représentant le château de Wailly conservé aux archives de la Somme, E 194.

(6) Sa façade est tournée vers l'Est. Au rez-de-chaussée du pavillon, à l'extrémité de cette aile, existait une chapelle dont la porte, ornée de guirlandes de fleurs finement sculptées existe encore. Goze a connu cette ancienne chapelle remplie de châssis de fenêtres, etc., prêts à être mis en place et non utilisés à cause de la Révolution. Cet oratoire possède une voûte en pierres au centre de laquelle s'étale une vaste rosace. Elle possède aussi une tribune soutenue par des colonnes doriques supportant un entablement orné de triglyphes et une rangée de balustres.

(7) L'emplacement de cette basse-cour est connu à Wailly sous le nom de « la Carpenterie ».

En son milieu se dresse toujours le colombier seigneurial en forme de tour octogonale.

Ce colombier fut bâti avec les pierres de l'ancienne église qui s'élevait au centre du cimetière actuel.

L'aile gauche du château, aujourd'hui détruite, s'étendait le long de la vallée. Sa façade extérieure dominait un jardin dessiné à la française (1).

On voyait au milieu une sorte de dôme recouvert d'ardoises et la construction empruntait une part de son caractère et de son aspect pittoresque à ses multiples toitures de formes variées. Une terrasse munie d'une rangée de balustres s'étendait devant cette façade au-dessus d'un mur de soutènement (2).

Dans la partie encore subsistante du bâtiment étaient les cuisines aujourd'hui bouleversées comme les dépendances qui les accompagnent. La cheminée seule existe encore. Celle-ci est remarquable à cause de ses vastes proportions : elle occupe toute la largeur de la pièce. Son linteau est formé par une énorme poutre. Deux colonnettes en grès divisent en trois intervalles la largeur du foyer. Les chapiteaux de ces colonnettes portent deux écussons. Le premier, entouré d'un collier de l'ordre de Saint Michel, est écartelé : au 1, de Halluin ; au 2, de Hames ; au 3, de Mauchevalier ; et au 4, d'Ailly. Le second, ceint d'une cordelière, est parti au 1, écartelé comme ci-dessus ; au 2, coupé ; au 1, de Gouffier et au 2, de Montmorency.

Ces colonnettes paraissent plus anciennes que la cheminée où elles figurent. Peut-être ont-elles été réemployées au moment de la construction du château (3).

Les ruines que nous allons visiter maintenant sont de date un peu plus récente, car cette portion du château était à peine achevée lorsqu'éclata la Révolution (4).

Les travaux furent entrepris sur l'ordre de Joseph Anne Auguste Maximilien de Croy, duc de Croy d'Havré, qui fit tracer devant la demeure seigneuriale une seconde cour circulaire, d'un diamètre d'une quarantaine de mètres.

Pour cacher les anciennes carrières creusées dans la falaise qui règne le long d'un des côtés de ce vaste emplacement, on éleva un portique en hémicycle qui demeure la partie la plus originale des ruines de Wailly.

Ce portique est construit en pierres extraites sur le lieu même (5). Au centre de sa courbe se dresse un porche soutenu par deux colonnes doriques supportant

(1) Dans les sous-sols de cette partie de la construction, existe encore une vaste salle voûtée ayant accès sur le jardin. On prétend à Wailly que jadis elle servait de menuiserie. Nous ne nous expliquons pas bien sa destination.

(2) Ces renseignements nous ont été fournis par un ancien dessin conservé jadis par M. J.-B. Loque, cultivateur à Wailly. Ce dessin a disparu. Le mur de soutènement porte la date de 1765.

(3) Elles portent en effet la date de 1629 et ne sont pas logiquement placés, car celle où l'on voit l'écusson de la femme se trouve, en regardant de gauche à droite, avant celle où sont les armes du mari

(4) En 1793, selon le docteur Goze, le château de Wailly fut pillé de fond en comble par les villageois des environs. Il avait été préservé une première fois en 1791. En 1776, l'hémicycle n'était pas encore commencé. V. plan côté E 194 (Arch. de la Somme). D'après M. Janvier, les travaux ne furent entrepris qu'en 1788.

Délibération du Conseil général de la Somme du 24 juin 1791. « Sur l'avis qu'un grand nombre d'habitants des villages circonvoisins sont réunis à Conty pour se rendre au château du duc d'Havré a Wailly, y bruler les titres et renverser le château, le Conseil général décide d'envoyer deux commissaires pour rappeler le peuple au respect des propriétés. Ils seront accompagnés de deux cavaliers de Berry. » (Arch. de la Somme, délib. du Conseil général). Nous avons des raisons de croire que le château de Wailly ne fut jamais pillé de fond en comble et que sa ruine vient plutot de l'abandon où le laissèrent ses propriétaires que de la barbarie des hommes. Tel est aussi l'avis de M. le curé actuel de Wailly.

(5) Tous les abords et l'emplacement même du château sont minés, dit-on, par d'innombrables souterrains, ce qui n'est pas étonnant dans une localité où la pierre de bonne qualité fut exploitée de tout temps.



WAILLY

Écuries longeant l'avenue du château

un entablement orné de triglyphes. Au-dessus s'étale un fronton triangulaire.

A droite et à gauche de ce porche, au rez-de-chaussée, s'ouvrent quatorze portes rectangulaires ; sept de chaque côté. Chacune est accompagnée en dessus, d'une fenêtre carré, excepté la quatrième, de part et d'autre, sur laquelle on voit un œil de bœuf.

Ces deux dernières baies sont en plus surmontées de corniches soutenues par des consoles et tout le monument est couronné par un entablement composé d'une frise unie et d'une corniche à denticules. Une magnifique végétation a pris racine dans les interstices des pierres, surtout derrière l'hémicycle, et de grands arbres étendent leurs branches à travers les ouvertures béantes du portique ajoutant un charme de plus à la beauté des ruines.

Dans l'étroit espace compris entre l'édifice et la falaise qu'il dérobe au regard existe un cahos de débris confus et l'on s'explique mal à quel usage étaient réservés ces locaux aujourd'hui anéantis.

Une grille d'un riche travail, comme on savait les faire en Picardie au XVIII[e] siècle, faisait vis-à-vis à l'hémicycle. Cette œuvre de ferronnerie reproduisait dit-on les grandes lignes des bâtisses qui lui étaient opposées (1).

On sait déjà que l'avenue de Wailly venait aboutir à la cour circulaire dans l'axe du château, mais sur la dernière partie de son parcours, avant d'atteindre l'hémicycle, cette avenue elle-même était bordée de constructions dignes d'être remarquées. A droite et à gauche, lorsqu'on s'avançait vers la demeure seigneuriale, se trouvaient des écuries, des remises et leurs annexes. Là encore se déployait la magnificence des princes de Croy.

L'un des bâtiments longe le pied de l'escarpement qui règne du côté de l'ouest. Sa façade a l'aspect d'un portique composé de pilastres doriques qui soutiennent des arcades en plein cintre. Au-dessus, une simple corniche moulurée complète l'édifice. L'aspect de cette construction rappelle quelque peu celui des arcades de la rue de Rivoli à Paris, et nous n'hésitons pas à faire ce rapprochement dont l'un des termes est connu de tous.

Vis-à-vis, un second édifice est d'une architecture presque analogue. Celui de ses côtés qui domine la vallée de la Selle, est surélevé de toute la hauteur d'un mur de soutènement qui maintient la terrasse où il est construit. Sa façade surmontée d'une corniche, est éclairée au levant par une ligne de dix-neuf grandes fenêtres rectangulaires.

Nous avons rapporté plus haut que le château de Wailly avait été ruiné par la Révolution et par l'abandon qui en fut la suite. Une orangerie située dans le parc, avait pourtant été relativement épargnée.

C'est là que les princes de Croy avaient fait disposer les appartements nécessaires pour leurs courts séjours en Picardie. Mais cette dernière habitation elle-même devait disparaitre en partie dans les flammes d'un incendie survenu au mois d'avril 1895.

Nous dirons incidemment quelques mots sur l'église de Wailly, non pour vanter son architecture froide et nue (2), mais pour signaler les objets intéressants qu'elle renferme.

(1) Cette grille était pourvue de fers de lances dont beaucoup sont encore conservés à Wailly. Une corbeille de fleurs en fer forgé décorait sa porte principale. Ce bouquet est actuellement conservé dans l'église.

(2) L'église aurait eu pour architecte, selon Goze qui ne cite pas ses sources, une dame italienne alliée à la famille de Croy. C'était vraisemblablement Marie Anne Césarine Lanti della Rovère, femme de Jean Baptiste

Ce sanctuaire, dédié à saint Vaast, fut construit aux frais d'une princesse de Croy, dans le style le plus maussade du XVIIIe siècle. C'est une œuvre pleine de mauvais goût et de lourdeur qui extérieurement porte pour unique décoration, dans le tympan du porche, un écusson aux armes des Croy entouré d'attributs guerriers. Cela ne suffit pas pour corriger la nudité de la construction.



WAILLY. — Chaire de l'Eglise.

L'intérieur, peu intéressant lui-même, possède pourtant une chaire remarquable ménagée dans l'épaisseur de l'un des maîtres piliers de la croisée. Le balcon qui garnit cette logette est en fer forgé et gracieusement recourbé de même que l'abat-voix. Près de l'autel, on admire encore un joli lutrin, sculpté vers la fin du règne de Louis XVI et orné du chiffre des princes de Croy d'Havré (1). Mais deux pierres tombales appliquées depuis peu contre la muraille de la chapelle seigneuriale (2)

Joseph de Croy. Les femmes architectes sont assez rares pour que celle-ci soit signalée, malgré son peu de talent. L'édifice, terminé en 1752, coûta, dit-on, 40.000 livres.

(1) Goze croit ce lutrin de travail espagnol. Nous pensons plutôt qu'il est bien français et même picard. Il rappelle, par son style et sa facture, divers objets sculptés à Amiens sous la direction de l'architecte Rousseau. Il aurait été donné en 1783.

(2) Un caveau existe sous la chapelle seigneuriale. Il ne renferme qu'un cœur contenu dans une boîte de plomb. On ignore l'origine de ce funèbre débris.

et malheureusement très usées, doivent surtout fixer l'attention. Ces sépultures ont été rapportées de l'église qui a précédé celle où on les voit à présent. Une faible portion de l'inscription qui borde la première d'entre elles est encore lisible. Nous la complétons au moyen de la copie faite jadis par le docteur Goze. On y lisait alors :

Ci giſent haut et puiſſant ſeign^{r} meſſire Antoine de Halluyn en ſon vivat ch^{ier} de l'ordre du Roy capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances et ſō Bailly d'Amiens || ſeign^{r} deſclebecq, Wailly. Namps au Val, Tilloy, Boyencourt, Fontaine, Baron de Bucquenhault || et dame Marie Claude Bouffier ſa ſeme qui decedderēt...... led ſeign^{r} le 3e Novemdre 1605 (1) et lad dame le 6e jō d'....... 1614 (2) priez Dieu pour leurs âmes. ||

Cette préſente tombe a eſté donnée par Meſſire Charles Maximilien de Halluyn, leur fils ainé S^{r} du dict Wailly.

Sur la tombe, entièrement gravée au trait, on distingue les portraits en pied du seigneur d'Esquelbecq et de sa femme. L'image de cette dernière est assez bien conservée. Elle portait une vaste coiffure, sorte de bonnet rigide qui devait être en toile. Son col est aussi de grande dimension. Son corsage se termine par une longue pointe très effilée, et sa robe forme de nombreux plis droits et parallèles comme des cannelures.

Ces époux sont couchés sous deux arcades cintrées et ornées de différents motifs d'architecture.

La seconde sépulture portait cette inscription, aussi relevée par Goze :

Ci giſt haut et puiſſant ſeigneur Meſſire Charles Maximilien de Halluyn, ſeigneur de Wailly, Tilloy, Lœuilly, St Sauflieu, Fontaine ſur Somme, Namps au Val, Velainne, Hames et de Sangatte, chevalier de l'ordre du Roy, conſeiller en ſon Conſeil d'Eſtat et privé capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances et des gardes du corps de Monſeigneur frère unique de ſa Mageſté, qui déceda le onzième janvier 1630 et haute et puiſſante dame Catherine du Bay ſon eſpouſe, laquelle decéda le 28e de May 1623. Priez Dieu pour leurs âmes.

Toute l'ornementation de la pierre est absolument effacée (3).

Un fragment de sépulture, encore engagé dans le pavé de la nef, n'offre plus que quelques mots sans suite avec la date de 1575.

Le Père Daire ne donne que peu de renseignements historiques sur l'église de Wailly. Il nous apprend toutefois qu'elle avait l'évêque d'Amiens pour patron, mais que le seigneur du lieu conservait le patronat de sa chapelle castrale qui y avait été transportée de Lœuilly.

Le nom de ce dernier village nous invite à dire quelques mots de son église, dédiée à Saint Martin. Selon une généalogie que nous croyons apocryphe (4), elle

(1) Goze dit 1608.

(2) Goze a lu « le 6 août 1614. »

(3) A noter encore, au rétable de l'autel de la chapelle seigneuriale, une assez bonne peinture représentant l'Annonciation.

(4) V. H. Josse, *loc. cit.*

aurait été fondée en 646 par Imbert, seigneur de Lœuilly, mais le monument qui est parvenu jusqu'à nous ne date que du XVI[e] siècle. Seul le chœur présente quelque intérêt bien qu'il ait été par trop modernisé. Les fenêtres en tiers-point qui l'éclairent sont bordées de jolies moulures prismatiques et les remplages qui les garnissent ne manquent pas d'élégance. Sa voûte primitive ayant été détruite fut remplacée longtemps par un plafond en bois ; elle possède aussi plusieurs colonnettes à demi engagées, dont les chapiteaux sont dignes d'attention.

C'est en 1665, selon le D[r] Goze, que la chapelle seigneuriale de Lœuilly fut transférée dans l'ancienne église de Wailly par Alexandre de Halluin.

R. de GUYENCOURT



WAILLY. — Le lutrin.

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

CANTON DE PICQUIGNY

NOTICES PAR J. ROUX



PICQUIGNY

LA SEIGNEURIE

Quel Amiénois ne l'a choisi comme but d'une partie de campagne ou n'a du moins au passage accordé un instant d'attention à ses vastes ruines ! Mais combien peu, hélas ! soupçonnent son ancienne splendeur et connaissent le rôle joué dans l'histoire de notre province et même de notre patrie par les possesseurs de ce domaine (1).

Il avait d'abord constitué un franc-alleu, c'est-à-dire, une seigneurie complètement indépendante, à ce que prétendirent toujours les barons de Picquigny, devenus à une époque impossible à préciser dans l'état actuel des documents vidames de l'évêque et avoués de l'abbaye de Corbie. Cette situation nouvelle n'allait pas sans leur offrir de grands dédommagements ; entr'autres, comme vidames, leur juridiction s'étendait au moyen âge sur toute la partie de notre ville au-delà de l'eau de Merderon qui a gardé jusqu'à nos jours le nom de Grand-Vidame.

La seigneurie de Picquigny comprenait par elle-même 700 fiefs dont 64 terres à clocher, et depuis la fin du XIVe siècle la réunion de la châtellenie de Vignacourt avait porté ce nombre à 1140 fiefs dont 80 terres à clocher.

C'est dire combien le chef-lieu devait avoir d'importance. La résidence de

(1) Il n'existe pas encore d'histoire développée de Picquigny, mais M. Darsy, notre confrère, l'a fort bien esquissée dans *Picquigny et ses seigneurs, vidames d'Amiens*, Abbeville, Briez 1860, in-8° de 192 pages.

ses maîtres était une véritable petite cour dont certains de leurs vassaux rehaussaient l'éclat, soit en faisant chaque année un stage au château avec leurs femmes, soit par l'acceptation obligatoire des invitations que leur adressait le suzerain lorsqu'il les avertissait de tenir les plaids ou de faire *feste*.

De tels feudataires tenaient à asseoir la puissance de leurs armes sur une position aussi forte que le comportaient leurs richesses. Picquigny possédait à ce point de vue tous les avantages.

LA PLACE FORTE

Situé qu'il était au point où la route d'Amiens à Abbeville, resserrée entre les falaises et la Somme, franchissait cette rivière pour traverser ensuite la vallée au milieu des tourbières et gagner le bord du plateau opposé, le bourg commandait un pont.

Or, jusqu'à une époque récente les ponts étaient assez rares pour constituer un défilé dont la possession assurait des avantages sérieux même loin des frontières, à plus forte raison lorsqu'ils étaient placés sur une ligne stratégique comme celle de la Somme. Quelques souvenirs historiques suffiront à nous en convaincre.

Lorsqu'Edouard, roi d'Angleterre, battait en retraite poursuivi par Jean le Bon, il envoya ses deux maréchaux, le comte de Warwick et Godefroy d'Harcourt, avec 2000 archers et 1000 hommes d'armes, chercher en quel endroit il pourrait traverser notre rivière ; ceux-ci, après avoir exploré Pontremy, Long et Longpré, vinrent à Picquigny, mais, trouvant la ville, le château et le pont garnis par le roi de France de nombreux défenseurs, ils furent obligés de rétrograder (1).

Après le traité de Brétigny c'est encore par ce pont que l'armée du monarque anglais regagne Calais (2) ; et en 1470 Charles le Téméraire, voulant assiéger Amiens, s'y présenta à son tour (3). Le 16 septembre suivant une escarmouche avait encore lieu autour du pont entre les gens du duc et ses ennemis lorsqu'il revenait de Beauvais et de Rouen (4).

On comprend donc facilement que l'importance des ponts fît multiplier les défenses nécessaires à leur sûreté. Il en subsiste encore quelques-uns munis de tours jusqu'en leur milieu.

Celui de Picquigny était certainement l'un des mieux protégés, ainsi que le montre l'examen du plan général dressé par M. Pinsard.

Pour y arriver, l'ennemi venant du Nord était obligé de s'engager sur une longue chaussée bordée des deux côtés par des terrains sans consistance ou des étangs; et au bout du pont se dressaient les remparts de la ville présentant à

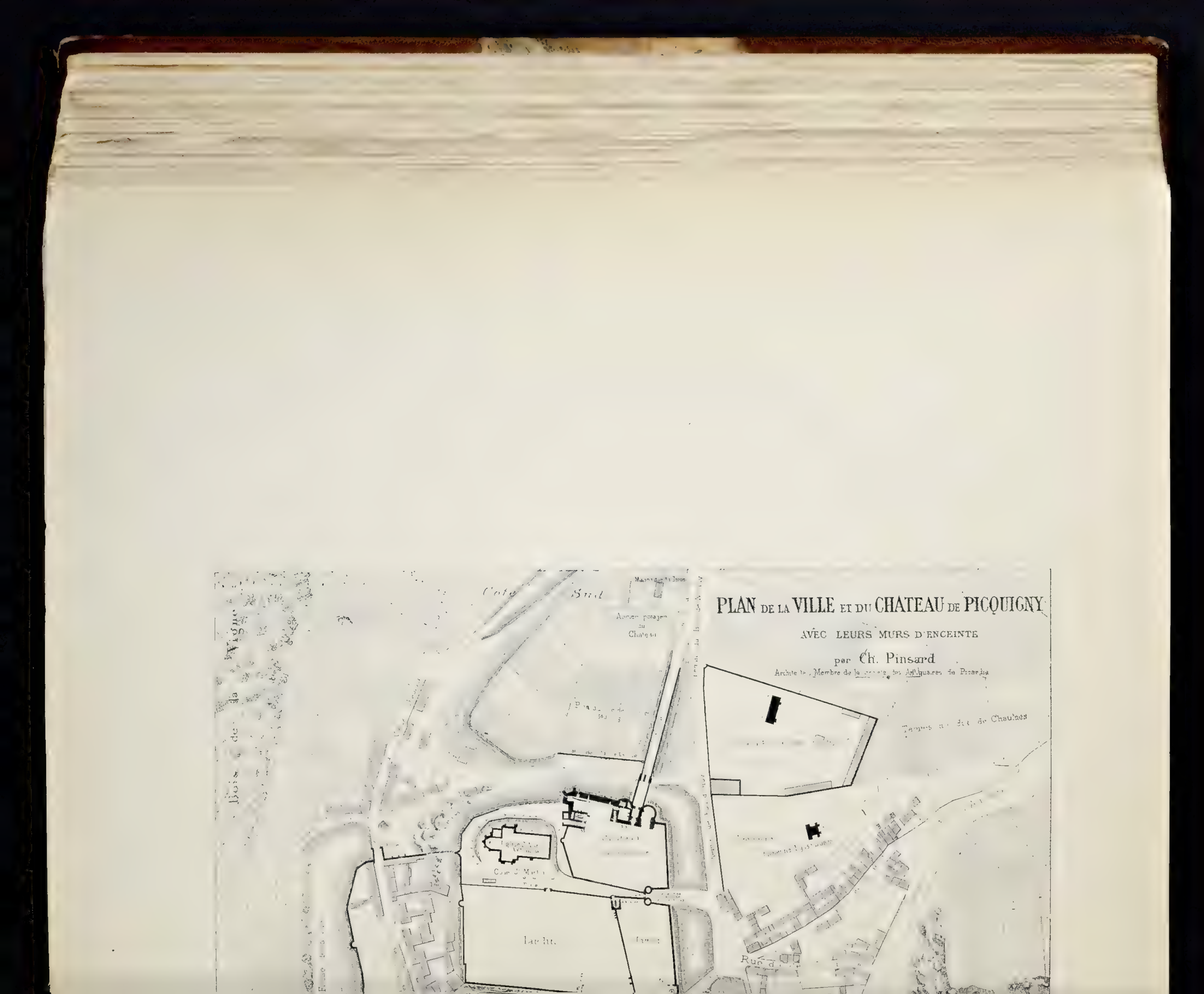
(1) Froissart, édit. Kervyn de Lettenhove, t. V, pp. 1 et s.

(2) *Ibidem*, t. VI, p. 293.

(3) Le duc, arrivé devant Picquigny à la fin de février, ne quitta le pays que le 4 mars.

En effet, les états de journée de son hôtel (Arch. du département du Nord) portent pour le 21 février « partir de son host de Dours, soupper et giste à tout son armée ou champ hors du village d'Alonville. » Il n'était donc pas encore devant Picquigny. Une lacune dans la série des états de journée ne nous permet pas de fixer la date exacte de son arrivée sous les murs de cette place. En revanche nous connaissons celle de son départ. « Lundy IIII[e] jour de mars l'an mil IIII[c] LXX mons. le duc de Bourgoingne et de Brabant et son host « partir du champ audevant de Pinquegny et vint sur le champ emprés Clary lez la rivière de Sierre » (Selle).

(4) *Anchiennes cronicques d'Engleterre*, par Jehan de Wavrin, éd. de la *Société de l'histoire de France*, in-8°, Paris, 1869, t. III, p. 298.


PLAN DE LA VILLE ET DU CHATEAU DE PICQUIGNY
AVEC LEURS MURS D'ENCEINTE
par Ch. Pinsard
Sud
Ancien potager du Château
Bois de la Vigne
Rue d



La Ville
Hopital
Rivière de Somme
Ile de la Catiche
Rue de l'Arc-Pont
Place
Rivière du Vieux Moulin
Marais
Marais Côté Nord
Marais
Ruisseau dit l'Abyme
Ruisseau dit l'Abyme
Echelle de 100 mètres

droite et à gauche un front assez étendu, limité par des tours d'angle, et dont le cours rapide de la rivière interdisait l'accès sur tout autre point.

Là s'ouvrait une porte percée dans un ouvrage carré, si un dessin de 1611, conservé à la Bibliothèque Nationale (1) nous reproduit bien l'état ancien des lieux. Encore la dernière partie du tablier du pont se relevait-elle au besoin et l'isolait de la rive. La route était donc complètement interceptée, et il n'était pas facile de forcer le passage pour la suivre dans les rues de la cité jusqu'à sa sortie par la porte d'Amiens.

Coucy et d'autres petites villes échappées aux ravages du temps nous montrent l'aspect que devait offrir le bourg de Picquigny. Une enceinte continue, dont la partie orientale existe encore, et que ses vestiges, les documents ou les souvenirs récents permettent de reconstituer sûrement, le mettait à l'abri d'un coup de main. Partant de la courtine sud-est du château, une muraille descendait, en coupant les flancs de la hauteur sur laquelle il est assis, jusqu'à une porte ouverte entre deux tours suivant l'usage du temps mais dont les restes informes n'indiquent plus que l'emplacement et la base, puis tournait vers le nord pour gagner par une courbe saillante le bord de la Somme. La vallée venant de Fourdrinoy formait le long du rempart un fossé naturel peut-être approfondi de main d'homme et occupé aujourd'hui par le jeu de paume. De cette promenade on aperçoit encore dans les jardins des pans de mur et des portions de tour. Ensuite jusqu'à la rivière un plan du XVIII[e] siècle conservé aux archives de la Somme (2) retrace d'une manière formelle le parcours du « fossé de la ville de Picquigny » et par conséquent de la muraille. Nous nous inclinons devant l'autorité de ce document, quoique le moyen âge resserrât autant que possible ses défenses et que la rue joignant l'extrémité de la rue de la Cuire au bout de la rue d'Amour nous semble conserver un alignement plus conforme à ses traditions. Cependant le tracé du plan du XVIII[e] siècle aboutit en face du point où se détachait de la Somme le cours d'eau qui englobait le faubourg représenté sur le même plan, et, si ce dernier était fortifié, la ligne de l'enceinte se poursuivait ainsi naturellement ; d'ailleurs l'extension de la ville sur l'autre rive de la Somme était peut-être récente ; ses limites originaires resteraient alors celles que nous venons d'indiquer jusqu'à la partie des murs baignée par les eaux de la rivière et que nous avons déjà examinée.

A 30 mètres environ, au-delà du pont, une tour d'angle marquait le changement de direction de l'enceinte qui allait rejoindre les escarpements dominés par la baille extérieure du château. La porte dite du Gard livrait de ce côté passage vers l'abbaye dont elle portait le nom.

Enfin, au midi le château protégeait absolument la ville. Aussi, dès une époque reculée passait-elle pour inexpugnable, comme le prouve un récit apocryphe relatif à une campagne fabuleuse de Dagobert, mais dont l'auteur n'en est pas moins l'écho d'une notoriété réelle parmi ses contemporains (3). Commynes qualifie à son tour cette position d'assiette très forte et les raisons qu'il en donne nous prouvent que l'état des lieux n'a guère changé depuis le XV[e] siècle.

Lorsqu'en 1475 le sage conseiller de Louis XI fut chargé de trouver un

(1) Département des estampes, *Europe*, *Addition aux Estats de la France*, t. XXIII, Vx 23, p. 149. — Ce dessin que nous reproduisons plus loin p. 330 est dû à Joachim Duviert, ingenieur, qui relevait nombre de places fortes de la même manière pour le compte d'Henri IV.

(2) Plan 61, 1[re] case, E 133.

(3) « Castrum autem illud et natura loci et manuali artificio et bellatorum audacia fortissimum et velut inexpugnabile putabatur.... » Ce passage est donné dans les notes de dom Grenier comme extrait des œuvres de

emplacement favorable à l'entrevue projetée entre son maître et le roi d'Angleterre, le pont de Picquigny fixa son choix : « Apres avoir bien allé et visité la riviere, » nous arrestasmes que le plus beau lieu, et le plus seur, estoit Picquigny, à trois » lieues d'Amyens, ung fort chasteau, qui est au vidame d'Amyens, combien qu'il » avoit esté bruslé par le duc de Bourgongne. La ville est basse, et y passe » la rivière de Somme, laquelle n'est point gueable, et en ce lieu n'est point large. »

Le prudent diplomate avait soin de réserver tous les avantages de la situation à Louis XI en le faisant arriver du côté de la ville.

« Par là où venoit le Roy, le pais estoit beau et large. De l'autre costé, par » où venoit le roy d'Angleterre le pais estoit tres beau, sauf que quant il venoit » à approucher de la riviere, il y avoit une chaussee de bien deux grans gectz » d'arc de long, qui avoit les maretz de costé et d'autre; et qui ne fust allé à la » bonne foy, c'estoit ung tres dangereux chemin (1) ».

Un souvenir sinistre ne prouvait que trop combien la disposition topographique prêtait à une embuscade.

C'est dans une île formée en aval de Picquigny par deux bras de la Somme qu'Arnoul, comte de Flandre, avait fait assassiner, le 16 janvier 943, son ennemi le duc de Normandie, Guillaume Longue-Epée. Il l'avait convoqué à une réunion où ils mettraient fin à leurs luttes pour la possession de Montreuil-sur-mer. La conférence terminée, les deux adversaires s'étaient retirés chacun de leur côté. Guillaume suivait seul dans une barque l'esquif occupé par les douze chevaliers normands qui formaient son escorte ; au contraire les quatre compagnons d'Arnoul avaient eu soin de rester dans l'île après ce dernier. Tout-à-coup ils rappellent Guillaume. Leur seigneur a oublié, disent-ils, une affaire importante, mais ses infirmités l'empêchaient de revenir et ils sont chargés de faire au duc de Normandie les communications nécessaires. Dès que Guillaume, sans défiance, aborde de nouveau dans l'île, profitant de son isolement, les sicaires d'Arnoul se jettent sur lui et le tuent; puis ils prennent la fuite.

L'époque reculée à laquelle se reporte ce tragique évènement ne permet pas d'en déterminer exactement le théâtre. Y avait-il alors une ou plusieurs îles devant la petite cité ? le cours de la rivière n'a point une fixité suffisante pour que l'on puisse s'en remettre à l'état actuel des lieux qui en présente deux, sans parler de celle formée jadis par le ruisseau aujourd'hui comblé que franchissait le Pont Forain.

M. Jules Lair, dans sa consciencieuse étude sur Guillaume Longue-Epée (2), pense que l'assassinat fut commis dans l'île appelée La Catiche (à l'endroit où se trouvent écrits sur notre plan général de Picquigny ces mots : ***Rivière du moulin à l'huile***).

La mémoire de l'infortuné duc de Normandie eût pu ajouter aux méfiances que suscitait déjà dans l'esprit superstitieux de Louis XI, l'attentat plus récent de Montereau. Commynes, qui nous raconte ses préoccupations à ce sujet, échappait à cet inconvénient en ménageant l'entrevue de son maître avec le roi d'Angleterre sur le pont même élargi pour la circonstance puis muni d'une barrière en son

Guibert de Nogent ; ne l'ayant pas trouvé dans les œuvres de ce dernier, nous le citons d'après le compilateur bénédictin dont l'attention se sera trouvée en défaut cette fois. Les *Chroniques et annales de France dez l'origine des Françoys*, par Nicole Gilles, augmentées par Chappuys (Paris, CIϽIϽXXCV, petit in-f°, f° 40) contiennent un récit semblable en français et qualifient le château de Picquigny de « fort chastel ».

(1) *Mémoires de Philippe de Commynes*. éd. par Chantelauze, gr. in-8°, Didot, Paris, 1881, p. 271.

(2) *Compte-rendu de la LXe session du Congrès archéologique de France en 1894*, in-8°, Paris, Picard, 1895.

PICQUIGNY

Bourg et Château vus du côté du Nord

milieu, et lui conservait toute la sécurité résultant d'une position stratégique excellente. Excellente, certes elle l'était, mais il ne fallait pas que l'imprudence de la garnison lui en fît supporter les inconvénients; autrement la situation se renversait, comme le jour où Charles le Téméraire paraissant sous leurs murs « quatre ou cinq cens franz archiers, et ung peu de nobles » qui occupaient Picquigny, « saillirent à l'escarmouche, du long d'une chaussee, qui estoit » longue, et se misdrent si avant hors de leurs places, qu'ilz donnerent occasion » aux gens du duc de Bourgongne à les chasser, et les suyvirent de si pres, qu'ilz en » tuerent une partie devant qu'ilz sceussent gaigner la ville : et gaignerent le faulxbourg, » de ceste chaussee ; et puis on amena quatre ou cinq pieces d'artillerye, combien » que par ce cousté la ville fust imprenable, par ce qu'il y avoit riviere entre » deux (1) ».

Commynes se trouve en désaccord avec de Wavrin et Thomas Basin sur la manière dont elle fut prise à la suite de cette escarmouche. A l'en croire, la garnison, voyant que Charles le Téméraire construisait un pont, eut peur d'être assiégée de l'autre côté et s'enfuit après avoir désemparé la ville, laissant le château résister trois jours encore.

L'évêque de Lisieux, au contraire, parle d'un violent assaut qui aurait triomphé d'une résistance énergique et permis aux Bourguignons de réduire en cendres Picquigny après avoir tué ou pris tous les assiégés (2).

Les Anciennes Chroniques d'Angleterre, dont une variante (3) confirme les assertions de Thomas Basin, tout en attribuant l'incendie à un accident inexpliqué, nous donnent un récit plus vraisemblable de la prise de la ville en y faisant pénétrer par surprise « VII ou VIII archiers lesquelz sievyrent plusieurs autres ».

Ne s'y introduisirent-ils pas précisément à la faveur du désordre dans lequel y rentraient précipitamment les auteurs de la sortie malheureuse rapportée par Commynes ? Jean de Wawrin ajoute que les défenseurs de la ville s'enfuirent alors dans le château, mettant le feu sur plusieurs points « adfin qu'on ne les peust syevir de si prez », et que « le lendemain, ceulz du chastel se rendirent, saulfz leurs corps, biens, harnas et chevaulz (4) ».

A la différence de la ville, le château n'aurait donc pas été incendié ; et l'on ne pourrait imputer aux Bourguignons la disparition de presque tous les bâtiments du XIVe siècle qui le composaient.

L'entretien des fortifications de la cité donna lieu à plusieurs litiges entre les seigneurs et les habitants, les uns et les autres s'efforçant d'échapper aux frais qu'il nécessitait. Nous en trouvons la trace dès le 22 août 1346 après la tentative d'Edouard d'Angleterre pour traverser la Somme, à Picquigny, lorsque les habitants voulurent réparer les murs qui s'écroulaient et les fossés qui se comblaient.

Un compte rendu au vidame en 1411 (5) et une transaction entre Françoise de Warty, veuve de Charles d'Ailly, comme tutrice de Philibert d'Ailly, et les habitants de Picquigny nous apprennent que l'article 6 de la coutume locale mettait les travaux indispensables aux murs de la ville, à la charge du vidame, en lui concédant le droit de prendre, pour y subvenir, 26 sous sur chaque queue de

(1) Commynes, liv. III, ch. III, *loc. cit.* p. 167.

(2) *Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI*, par Thomas Basin publiée par Quicherat, Coll. de la Société de l'Histoire de France, t. II, l. III, chap. VII, p. 253.

(3) *Op. cit.*, appendice, t. III, p. 285.

(4) *Op. cit.*, t. III, p. 66.

(5) Archives du département de la Somme. E 133.

vin vendue par les taverniers qui débitaient du vin à broches et à détail.

En accordant à un ouvrier 74 sous pour avoir « machonné le barrière de » le porte d'Amiens luy et son varlet et aussi les défenses pendans dessus le » dicte porte par XVIII jours et demi pour chascun jour IIII s. », le compte de 1411 (1) nous apprend que cette porte était dès lors munie de mâchicoulis en pierre.

Trois charpentiers de Vignacourt y font de leur côté une barrière dans laquelle nous ne savons s'il faut reconnaître une défense extérieure, car elle n'exige qu'une partie des 12 jours de travail qui leur sont réglés.

Les habitants ne se montraient pas toujours exacts dans le paiement des droits qu'ils devaient acquitter, et il fallait l'approche de l'ennemi pour leur faire sentir l'intérêt qu'il avaient à fournir aux seigneurs les moyens de pourvoir à leur sûreté. C'est ce qui arriva en 1574

« Le seigneur, nous dit la transaction rappelée plus haut, voyant iceux droits » ne luy estre payés et continuer ne fait entretenir la fermeture des murailles » portes et ponts d'icelle ville et a discontinué de faire besongner, à raison de » quoy les dites murailles et les fossés sont en grande ruine et tombés en plusieurs » et divers lieux et semblablement les ponts et portes d'icelle ville qui sont en » danger de tomber et en péril éminent, et ne sont les dits habitans en seureté » en leurs maisons ; aussy que si les choses demeuroient en tel état les ennemis » de ce royaume pouroient aisément loger et entrer en la dite ville toutes et » quantes fois que bon leur sembleroit n'y ayant chose pour y résister, laquelle » ville est de grande importance comme chacun scait et qui seroit bien leur » totale ruine ».

Malheureusement la visite de l'enceinte a démontré qu'il faudrait « une grande » somme de deniers et ne leur seroit loisible de le pouvoir payer eu égard » qu'ils n'ont deniers pour ce faire. »

En un mot ils manquent de ce qui fut toujours le nerf de la guerre ; et c'est la dame de Picquigny qui les tire d'embarras en s'engageant à faire à ses dépens les portes, ponts, fossés et murailles dont ils ont besoin.

Le passage de Commynes que nous avons cité plus haut nous fournit un renseignement précieux. Il parle d'un faubourg construit le long de la chaussée conduisant à Picquigny. Ce faubourg (2), qui figure sur le plan du XVIII[e] siècle dont nous avons déjà invoqué le témoignage, occupait une île comprise entre le bras le plus important de la Somme coulant le long des murs de la cité proprement dite et un autre bras suivant à peu près le cours du canal actuel. Ne faut-il point reconnaître dans ce dernier, « la Sommelle » sur laquelle on construisait un pont-levis en 1411 d'après le compte des mises faites pour les défenses de Picquigny, rendu au vidame à cette époque ? Ce pont est protégé d'après le plan du XVIII[e] siècle par un bâtiment qu'il qualifie « de corps de garde » (3). Le faubourg lui-même aurait donc été fortifié dès les premières années du XV[e] siècle et formait au temps de Commynes une première position difficile à enlever. Sa situation en avant de la place forte elle-même, avait fait donner au pont le nom de « foirin » sur le plan en question.

Telle était la ville de Picquigny. Elle s'était probablement créée à l'ombre

(1) *Loc. cit.*
(2) Archives de la Somme, plan 61, 1[re] case, E 133.
(3) M. Darsy (*loc. cit.*, p. 142) dit avoir remarqué une rue portant ce nom en 1364 dans les titres de Picquigny.



Barbacane et entrée du château



Entrée du château et barbacane vues de la cour du donjon

PICQUIGNY

du château dont ses premiers habitants recherchaient la protection, et la situation des lieux avait sans aucun doute déterminé le choix des constructeurs de ce dernier, imbus des principes adoptés au moyen âge en cette matière.



Château vu du vallon de Fourdrinoy.

LE CHATEAU

Ils l'avaient assis en effet sur un promontoire formé à l'est par le vallon assez creux qui se perd à Fourdrinoy, à l'occident par une dépression moins accentuée dont le thalweg se dirige du sud-ouest au nord-ouest (1).

Ce promontoire offrait à son extrémité une terrasse carrée dominant de 15 à 20 mètres la vallée de la Somme; il tenait vers le midi seulement au plateau qui se relève en pente douce dans cette direction. Encore la langue de terre qui l'y reliait était-elle rétrécie à l'orient par un creux naturel qu'il suffisait de prolonger et d'approfondir pour isoler complètement l'espace réservé à la forteresse. Ses fondateurs n'y manquèrent pas; ils coupèrent cette espèce d'isthme par une tranchée d'une profondeur étonnante où passa le seul chemin mettant la route d'Amiens en communication avec celle du Gard lorsque les portes du bourg étaient fermées. On y circulait forcément sous la surveillance des hommes d'armes du seigneur.

Ce côté de la position était néanmoins le plus exposé aux attaques de l'ennemi, on y plaça donc le donjon et l'enceinte intérieure carrée qui occupa l'angle sud-ouest, abandonnant le reste du quadrilatère à la baille ou basse-cour suffisamment défendue par les escarpements que couronnaient ses murs.

Ces dispositions générales ont survécu aux modifications qui ont fait disparaître la forteresse originaire. Les seuls débris qui en soient parvenus jusqu'à nous sont les parties romanes des transepts de l'église construite suivant l'usage dans la baille pour en faciliter l'accès à tous ceux qu'elle recevait en temps de guerre. Cette église existait déjà lorsque le vidame Eustache y établit, en 1066, un chapitre à demeure.

Seule elle vit Adam, châtelain d'Amiens, surpris par Guermond, au retour d'un voyage en Flandre, rester aux mains de ce dernier, malgré les supplications de saint Geoffroi, jusqu'à ce que, tombé lui-même au pouvoir du comte de Ponthieu, l'inexorable geôlier se vît obligé de racheter sa propre liberté en ouvrant à Adam les portes de Picquigny. Peut-être même n'existe-t-il plus d'autre témoin de l'incarcération dans les souterrains du château en 1307 des templiers arrêtés par Renault sur l'ordre de Philippe le Bel.

En effet, le reste du château, si l'on en excepte les reconstructions et additions

(1) C'est dans celui-ci que passe le chemin de Fourdrinoy marqué sur le plan général, tandis que le premier est parcouru par la rue du Vieux Chauffour à laquelle succède le chemin de Saisseval.

des XVIe et XVIIe siècles, nous paraît offrir tous les caractères de l'architecture militaire du XIVe siècle, et l'on peut contempler se dressant à près de 20 mètres (18 m. 80) au-dessus du fossé méridional un ensemble imposant qui remonte à cette époque. Dans l'examen successif de ses différentes parties nous trouverons l'occasion de donner les motifs qui nous portent à lui assigner cet âge.

(Le plan du donjon et le plan de la porte de la baille ont été munis d'une série unique de numéros qui permettront de suivre nos explications au fur et à mesure de leur rappel dans le corps de notre description).

Remarquons tout d'abord que partout le revêtement des murs est en grés jusqu'à 1 mètre au-dessus du sol et qu'ensuite il est composé d'assises fort régulières de pierres de taille du pays.

Deux portes donnent entrée dans la forteresse ; l'une s'ouvre de la baille sur le fossé ouest, l'autre, beaucoup mieux défendue, met la cour intérieure en communication avec le plateau méridional. Existèrent-elles toutes deux dès l'origine de la construction, ou la seconde ne fut-elle ouverte qu'au XIVe siècle tandis que la première remonterait plus haut ? Nous n'en savons rien, mais celle de la cour du donjon étant la plus importante, nous la choisirons pour pénétrer dans le château. Le niveau de cette cour, plus élevé que celui du bord opposé du fossé, avait nécessité l'établissement d'une rampe douce (n° 1) montant du plateau vers la porte. Cette chaussée était interrompue par le fossé ; et, si aujourd'hui une voûte jetée par-dessus permet de le franchir de plain pied, des marques certaines de l'existence d'un pont-levis attestent que le vide régnait autrefois entre les deux murs droits supportés par des arcs brisés en travers de la tranchée ; d'autre part la reprise faite dans la maçonnerie de ses faces pour loger les sommiers de la voûte nouvelle en plein cintre nous prouve que celle-ci fut construite à l'époque où le château se transforma en une habitation de plaisance, dont aucun souci de défense ne détournait les propriétaires de rendre l'accès commode.



Sous le pont de la barbacane.

De l'autre côté de cette coupure une barbacane en pierre. Lorsqu'on la regarde de profil, ses murs en talus s'élançant d'un seul jet du bas du fossé jusqu'à une hauteur de 16 mètres, tandis que sous l'arcade qui a remplacé le pont-levis on voit le chemin s'abaisser jusqu'aux premières maisons du Picquigny moderne, produisent véritablement un grand effet.

Dans la façade de la barbacane s'ouvre une grande porte en tiers-point (n° 2), accostée d'une petite poterne dont la base est en plein cintre. Chacune d'elles possédait un pont-levis particulier (nos 4 et 5) à bascule, comme en témoignent

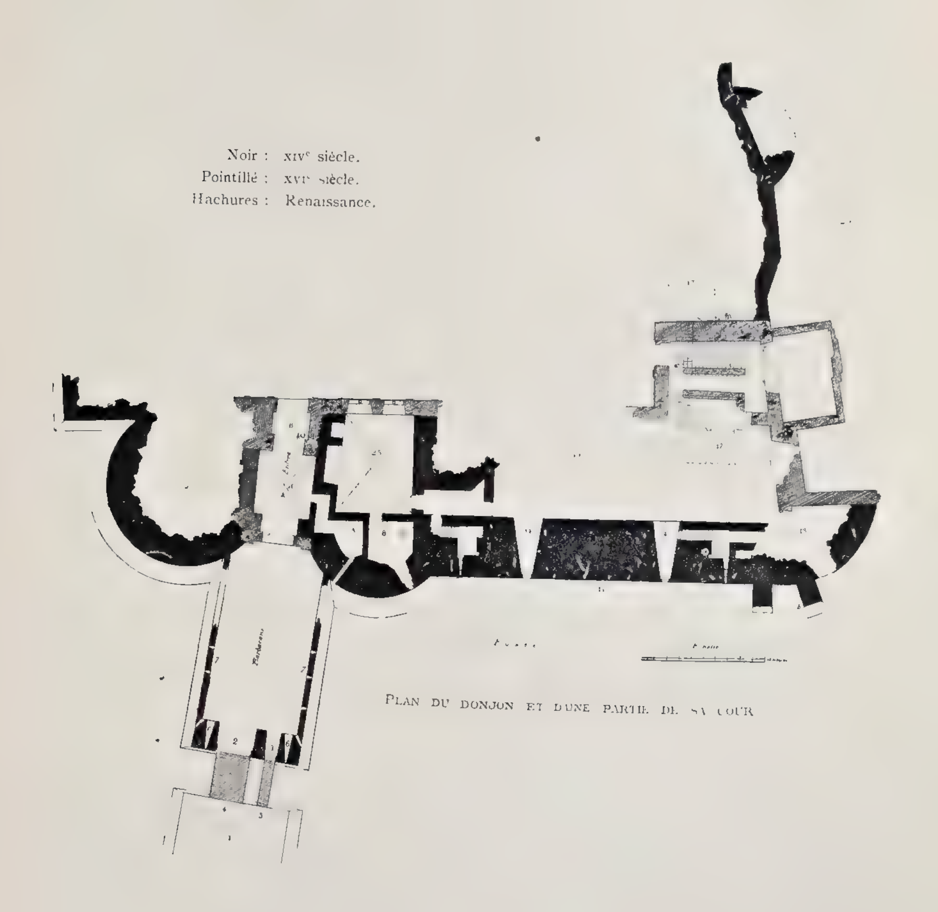


PICQUIGNY

Château. Porte de la barbacane

dans le couronnement de l'ouvrage les évidements verticaux destinés à en loger les bras.

Des gens de pied sollicitaient-ils seuls l'entrée du château : en les y admettant un à un par la petite porte, on évitait le danger toujours redouté d'ouvrir un trop large accès.



PLAN DU DONJON ET D'UNE PARTIE DE SA COUR

Une troupe nombreuse s'engageait-elle au contraire sur la chaussée avec des intentions suspectes, les défenseurs pouvaient lancer sur elle leurs traits, soit de niveau par une archère (n°s 6, 6) ménagée de chaque côté des portes, soit d'en haut, grâce à une banquette portée par un arc surbaissé à un mètre au-dessous de la crête de la façade. Celle-ci était sans doute garnie de créneaux ; ils ont été remplacés par un appui dont le profil accuse le xvie siècle et que l'on retrouve sur tout le périmètre des murs de la forteresse.

On voit, au haut des montants de la barbacane, des écus armoriés dont la

pointe obtuse révèle une basse époque. Les pierres dans lesquelles ils sont taillés ne concordent pas avec les assises de la construction où ils ont été probablement incrustés. Au-dessus de la porte principale est creusé un cadre bordé de quelques moulures et dont le champ porte des armoiries mutilées, surmontées d'un immense lambrequin.

Sur les côtés de la barbacane, des murs (n° 7) s'arrêtant à hauteur d'homme, à 1 m. 65 du sol de la montée dont ils épousent la pente, et percés d'archères inégalement espacées, assuraient le flanquement du fossé.

Cette barbacane remonte probablement au XIVe siècle, car jusqu'au XIIIe siècle on ne construisait en avant des portes de château que des ouvrages en bois ; et d'autre part, lorsque l'usage de l'artillerie commença à se répandre, on ne leur donnait plus cette forme ; enfin, c'est au XIVe siècle que la petite poterne accompagnée d'un pont-levis particulier est devenue d'un usage général.

Derrière la barbacane, se trouvait l'entrée proprement dite du château, à laquelle aucune nouvelle tranchée n'empêchait de parvenir. Une telle précaution eût été superflue à l'encontre d'un assaillant obligé de se présenter de front sur une chaussée étroite et dont les flancs étaient à pic à une si grande hauteur au-dessus des fossés.

Avant qu'il forçât les solides vantaux de chêne et la herse de la porte, quels ravages n'auraient pas produits dans ses rangs serrés les traits et les projectiles dont l'eussent couvert les nombreux hommes d'armes de la garnison assiégée, postés aux archères ou aux créneaux des deux tours entre lesquelles elle était percée. Elles étaient énormes ces tours : celle de droite (n° 8), qui faisait partie du donjon, avait 13 mètres de diamètre, et celle de gauche (n° 9) ne mesurait pas moins de 12 mètres de diamètre. Leur partie supérieure, surtout le haut de celle de gauche, s'est écroulée au point qu'il est impossible d'en distinguer la disposition intérieure, mais la tour tenant au donjon devait présenter au moins la même élévation que la façade de ce dernier et on ne saurait admettre qu'une hauteur sensiblement moindre donnât à l'autre une inégalité fâcheuse. L'épaisseur relativement faible des murs de ces tours nous indique qu'elles remontent au XIVe siècle au moins, avant que l'artillerie n'eût forcé les architectes militaires à augmenter démesurément la masse de leur maçonnerie. La tour de gauche (n° 9) confine à l'angle sud-ouest de la courtine. La tour ou plutôt la demi-tour de droite (n° 8) n'a qu'une faible saillie sur le donjon auquel elle tenait. Sa partie inférieure était-elle pleine ? nous ne pouvons le vérifier aujourd'hui ; il est assez probable qu'elle renfermait un caveau voûté, selon la coutume suivie depuis la fin du XIIIe siècle, alors que pour surprendre plus aisément les travaux de sape des assiégeants on avait jugé bon d'évider le bas des tours.

Au niveau de la cour du donjon, la tour a été modifiée en 1581 par la construction d'une cuisine ; toutefois la partie antérieure conserve encore un réduit (n° 8 A) où se voit une baie munie d'une archère donnant obliquement sur la barbacane et permettant ainsi de parlementer avec ceux qui étaient parvenus jusqu'à la grande porte du château ou de tirer sur eux. Un corridor coudé permettait de passer rapidement de ce poste sous la voûte d'entrée juste au-delà du développement des vantaux. Une autre archère, dirigée au contraire vers la campagne, en biais par rapport à la courtine avoisinante, s'ouvre dans une petite pièce (n° 8 B) transformée, sans doute à la fin du XVIe siècle, en arrière-cuisine, ainsi que le montre l'inclinaison donnée au pavé pour aboutir à un égoût se déversant au dehors.

PICQUIGNY

Porte de la cour du donjon.

Enfin, les deux tours étaient reliées au-dessus de l'entrée (n° 10) du château par un corps de logis où était placée certainement la chambre destinée à la manœuvre de la herse au moyen d'appareils rotatifs sur lesquels s'enroulaient les chaînes de suspension. Le remaniement de la voûte d'entrée (n° 10 A) a sans doute fait disparaître les rainures où elle glissait et un cintre a remplacé l'arc en tiers-point de la porte. Derrière celle-ci le passage était maintenu aussi étroit sur une profondeur d'un mètre. Au-delà il s'élargissait.

Le mur de droite seul paraît appartenir au XIVe siècle ; celui de gauche a dû être refait au XVIe siècle, alors que l'on jetait sur cette première section du passage une voûte encore gothique dont les nervures prismatiques accusent bien le début de cette époque.

Après cette voûte le couloir (n° 10 B) a été complètement reconstruit vers 1575 avec l'intérieur du château et nous l'examinerons en même temps que ces modifications.

Nous voici dans la cour intérieure. A droite de l'entrée s'étend le donjon. Ce n'est pas seulement la défense principale ; il est aussi construit pour servir d'habitation permanente à un seigneur tenant à y jouir de toutes les commodités compatibles avec le souci de sa sécurité. Ainsi le veut le progrès au XIVe siècle. Remarquons toutefois que les vidames ne devaient pas y résider d'une manière continue. Comme beaucoup d'autres grands feudataires, ils confiaient souvent la garde de leur château à un châtelain. Mathieu Gaude, seigneur de Saint-Ellier, remplissait cette fonction en 1316, et le 1er janvier 1569 le roi en chargea Antoine Gamard.

Le plan du donjon ne peut être déterminé en entier dans son état actuel et les documents graphiques dont nous disposons sont peu sûrs ; le plus important, un dessin à la plume, déposé à la Bibliothèque Nationale, remonte à 1611, c'est-à-dire à une époque où les dessinateurs n'avaient cure d'une fidélité scrupuleuse ; quant au second, une gravure reproduite d'après une copie de M. Duthoit et publiée dans « *Picquigny et ses seigneurs* » de M. Darsy, il proviendrait également de notre grand dépôt national, mais aucune indication ne permet de l'y retrouver. Il est d'autant plus suspect qu'il semble s'écarter davantage de ce que nous révèlent encore les ruines.

D'après ce dernier, on pourrait croire que les bâtiments du donjon enfermaient une cour oblongue, mais les dimensions par trop exigues de cette dernière écartent cette hypothèse, d'autant plus qu'à la supposer fondée le corps de logis septentrional eût été édifié au milieu de l'enceinte intérieure, tandis que l'usage voulait qu'on adossât les bâtiments aux courtines. Nous préférons donc les renseignements fournis par le dessin de 1611, dont la conformité avec ce que nous voyons encore mérite une certaine confiance, bien qu'il représente le château après les réfections du XVIe siècle.

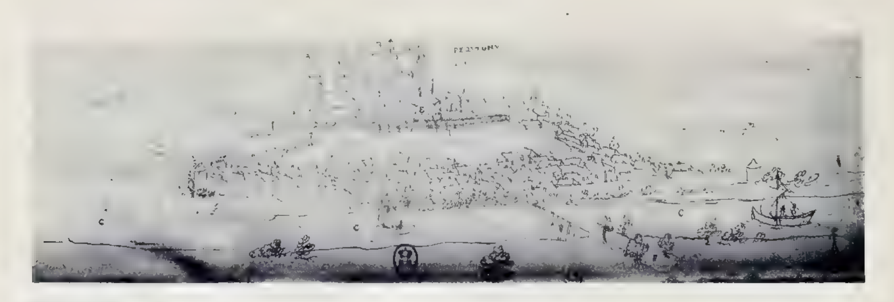
Un seul toit couvre le bâtiment du fond et un toit de retour, l'aile qui fait face à la collégiale. Une tour figure tout-à-fait en saillie sur le coin de cette aile qui n'a point de pendant à l'extrémité ouest du corps de logis principal (1) ; au contraire les deux coins de cette extrémité sont immédiatement cantonnés de deux

(1) D'après l'édition de ses notes dans le *Cabinet Historique d'Artois et de Picardie*, T. IX, ann. 94-95, p. 71, Goze, après avoir donné deux ailes au château en sus du corps de logis principal ajoute : « Chaque angle était garni d'une belle tour, l'une plus svelte et plus élevée que les autres servait de beffroi ».

Comme d'ordinaire, cet auteur néglige d'indiquer sur quels documents il appuie cette description contredite

tours, l'une, que nous connaissons déjà, dominant à l'extérieur la porte de la forteresse et l'autre à l'intérieur de la cour du donjon.

Or, si nous en exceptons cette dernière, les ruines nous offrent bien la trace de tous ces éléments.



Dessin à la plume exécuté par Joachim Duviert en 1611.

Nous sommes donc en droit de reconstituer le donjon en lui donnant la forme d'une équerre dont les constructions étaient adossées, les premières à la courtine méridionale et les secondes au mur qui regardait le portail de l'église.

De l'aspect de celles-ci au XIVe siècle, les reconstructions de la Renaissance ne nous permettent plus de rien dire. On retrouve seulement les débris de la tour (n° 12) dont elles étaient accostées. A sa base on aperçoit un caveau dont la voûte sphérique supportée par un gros doubleau à large chanfrein subsiste encore en partie.

Heureusement, le mur de la façade méridionale (n° 11) est conservé dans presque toute sa hauteur ; et les étages, voire même les dispositions du corps de logis qui s'y appuyait, apparaissent clairement.

Cette grande courtine était flanquée de deux tours, l'une située à côté de l'entrée, et l'autre (n° 13) placée à l'angle de l'enceinte intérieure, d'où elle commandait aussi le mur de l'enceinte extérieure dont on voit encore les arrachements sur ses flancs. Dans ces deux tours fort épaisses comme dans celle élevée en face du portail de l'église, nous croyons devoir reconnaître celles mentionnées par le compte de 1411 déjà cité, lorsqu'il alloue à Guillaume le Routier, couvreur de tuile, 18 sous en partie pour avoir couvert les *tourelles* du donjon. La masse imposante de ce dernier justifiait sans doute par comparaison, l'emploi de ce terme pour qualifier ce qui n'en était que l'accessoire. Ce document authentique nous donne la certitude que le donjon remonte au moins à la deuxième moitié du XIVe siècle et corrobore ainsi les déductions que nous avons cru pouvoir tirer du système de construction. La tour occidentale avait dû écraser de son poids les terres sur lesquelles elle

par le dessin de 1611 où le beffroi est placé au centre du bâtiment principal. Il convient de remarquer que la notice imprimée par lui sur les « *Château, église et hôtel de ville de Picquigny*, dans les *Eglises, châteaux, beffrois et hotels de ville* les plus remarquables de la Picardie et de l'Artois. Amiens, Caron, gr-in-8°, 1846, T. I. » et qui reproduit son texte manuscrit définitif conservé à la bibliothèque d'Amiens ne renferme pas ces indications erronées.



PICQUIGNY

[illegible]

était assise, car pour remédier à un léger affaissement qui en a compromis l'aplomb, il fallut la munir de deux contreforts dont l'ancienneté est attestée par la présence d'une inscription du XV[e] siècle sur le côté de celui qui est le plus loin de la barbacane.

La façade méridionale du château possède un soubassement de grès de 1[m]45 en moyenne au-dessus du sol dont il suit l'inclinaison. Dans ce soubassement on remarque deux petites baies donnant sur les fosses d'aisances. Au-dessus le mur est composé d'un bel appareil moyen de pierres.

Afin de n'offrir aucune facilité à une escalade on n'y a point pratiqué d'ouverture jusqu'au niveau de la cour intérieure ; à cette élévation il n'y avait plus d'inconvénient à le faire, pourtant c'est encore avec prudence que l'on a percé deux baies (n[os] 14, 14), de 73 centimètres seulement de largeur sur 1[m]40 environ d'élévation, destinées à éclairer les salles basses du château, et une archère donnant du jour dans un cabinet d'aisances attenant à l'une de ces salles. 5 mètres plus haut on dominait suffisamment la campagne pour ne plus hésiter à laisser de grandes et belles fenêtres de 1 m. 81 de large, divisées par deux meneaux en forme de croix. Cependant on a cru bien faire de les munir de grilles en fer. Leurs encadrements ornés d'un simple chanfrein creusé d'une gorge sont inscrits sous un arc de décharge.

On aperçoit encore les baies en partie ruinées d'un troisième étage de fenêtres sur l'alignement desquelles une ouverture étroite et pareille à celles du premier étage appartenait à une petite pièce ménagée dans l'épaisseur du mur.

La courtine ne paraît pas avoir été couronnée de mâchicoulis en pierre. Ils ne sont devenus d'un usage général qu'assez tard dans le XIV[e] siècle. Un bout de la crête du mur qui subsiste encore ne présente ni corbeaux de pierre, éléments principaux de ce genre de défense, ni arrachements résultant de leur disparition ; et d'autre part les vues dont nous avons déjà parlé représentent la forteresse ceinte de courtines et de tours droites jusqu'à leur sommet. Dans ce cas elles se terminaient par de simples créneaux dont les merlons portaient la saillie du toit et en arrière desquels on réservait un chemin de ronde intérieur. Un reste du mur qui devait en être la paroi postérieure se voit en retrait du parement de notre courtine et achève de nous fixer sur ce point. Cette absence de mâchicoulis aide à déterminer l'âge d'un édifice qui, vu son importance, en eût été certainement doté dès sa construction, si on l'avait élevé à une époque où ils eussent été généralement adoptés.

L'intérieur de la façade, s'il cause une impression plus triste d'abandon et de ruine, nous fournit en revanche des indications plus intéressantes sur la distribution du donjon.

Les deux baies inférieures (n[os] 14, 14), qui ont déjà attiré notre attention, n'ont que 73 centimètres de jour, mais, s'évasant de 80 centimètres (en dedans de l'allège) jusqu'à 2 m. 20, elles donnaient un certain champ à la vision et au tir. Sans hauteur ni élégance, elles éclairaient une ou deux salles basses (n° 15) affectées au logement de la garnison, espèce de chambrées du moyen âge dont le seul luxe consistait dans la beauté des murs et quelquefois dans les sculptures assez simples des grandes cheminées et des corbeaux de pierre portant les grandes poutres du plancher de l'étage supérieur. Les trous dans lesquels pénétraient leurs extrémités se voient juste au-dessus du sol des baies de ce dernier.

Le plan du château qui figure à la page 333 est fait au niveau de ces salles basses. De l'une d'entre elles part un petit escalier couvert d'une voûte en retraites

par degrés. Il conduit à travers la muraille à un cabinet d'aisances (n° 16) dont le siège était muni d'une planche, comme le prouve une rainure creusée dans le mur, et de là il continue de plain pied jusqu'à la tour d'angle.

Les grandes fenêtres du deuxième étage mesurent 2 m. 90 de large à l'entrée de leur ébrasement intérieur et 4 m. de haut au sommet de l'arc légèrement brisé qui les amortit. Ces ouvertures spacieuses convenaient bien aux appartements principaux du donjon. Deux d'entre elles, assez rapprochées l'une de l'autre, versaient évidemment la lumière dans la même pièce. Les arrachements d'un mur de clôture fort épais, arrachements réparés dans le haut avec des pierres dont la couleur tranche sur celle des autres, nous montrent que cette pièce devait avoir de grandes dimensions, environ 18 mètres de long. Si d'autre part on considère qu'elle occupe le centre du château et un étage auquel on accédait sans doute facilement de la cour par un perron, les logements placés au-dessous descendant plus bas que cette cour, on sera tenté d'y voir la grand'salle où le seigneur réunissait ses vassaux, rendait la justice, recevait enfin tous ceux qui se présentaient en groupes nombreux. Non loin de la troisième fenêtre, que son défaut de symétrie avec les deux premières nous indique avoir appartenu à une seconde pièce, on remarque dans le mur une petite ouverture carrée d'où part un conduit percé dans l'épaisseur de la maçonnerie, mais l'impossibilité d'y accéder ne permet point de constater s'il y avait là un de ces porte-voix usités dans les forteresses du moyen âge pour transmettre des étages supérieurs habités par le commandant ses ordres aux hommes d'armes cantonnés au rez-de-chaussée.



Escalier dans la courtine du donjon

De la deuxième pièce on pouvait passer dans la tour d'angle par un couloir



PICQUIGNY

Façade méridionale et fossé du château

qui traversait des cabinets d'aisances dont le tuyau de chute est à côté de celui des lieux de la salle basse.

Le troisième étage offrait la même division que celui que nous venons de parcourir; toutefois comme le mur n'y avait plus d'autre charge à supporter que celle du chemin de ronde et de la toiture, on avait pu ménager dans sa largeur une chambre dont nous avons déjà aperçu à l'extérieur la fenêtre haute et étroite. Une voûte supportant le sol du chemin de ronde couvrait cette petite chambre. Ses nervures et ses formerets retombaient sur un cul-de-lampe octogone élégant, sculpté de feuillages; et le style de leur profil accosté de deux gorges s'accorde bien avec les autres données que nous avons déjà recueillies pour déterminer l'âge du monument.



Chambre dans
l'épaisseur de la courtine vue de l'intérieur du château.

Le toit devait reposer sur une charpente en berceau. Goze nous apprend que cette charpente faite en partie de châtaignier, fut, après la vente à vil prix du château en 1793 et la démolition des combles, employée dans la manufacture de Ronval, près Doullens, incendiée depuis.

Quant au reste du donjon, nous ne savons rien de sa disposition intérieure au XIVe siècle. Seuls, des souterrains peu étendus et dont la largeur varie de 2 m. 90 à 3 m. 50 existent encore sous l'aile orientale. Leurs voûtes en plein cintre, hautes de 2 m. 35, ne sont soutenues par de gros doubleaux à larges chanfreins que dans la partie méridionale. On y descend par des escaliers couverts de décombres. Une amorce se dirigeant vers l'enceinte devait conduire au souterrain creusé à côté de l'église sous le sol de la basse cour, au bout duquel on retrouve, en effet, l'entrée d'un couloir en pente montant vers le donjon. Ces souterrains, sans air ni lumière, servaient sans doute à déposer des provisions.

Au milieu de la cour du donjon, un puits assurait à ses défenseurs l'eau qui leur était nécessaire.

Sur la partie de son périmètre que ne fermaient point les bâtiments, cette cour était protégée par un mur fort élevé, rectiligne du côté du nord (n° 19). Elle

dominait la baille (n° 20), d'une hauteur de 8 m. 50, et commandait ainsi parfaitement l'entrée de celle-ci située au milieu du front est du château. Celui qui l'avait franchie était obligé de pénétrer dans la place en longeant le mur de l'enceinte intérieure du haut duquel on pouvait l'assommer sous des pierres ou autres projectiles pesants. D'ailleurs, il lui était difficile d'arriver jusque-là. En effet, par une disposition singulière, cette entrée se trouvait au fond d'un retrait de la courtine ouest, retrait dont les deux faces garnies de défenseurs laissaient entre elles un défilé dangereux de $13^{m}50$ de long ; puis la porte elle-même (n° 21) était défendue par deux tours (n°s 22, 22) assez étroites, il est vrai. Celle de gauche a été reconstruite avec un diamètre un peu moins grand que celui qu'elle possédait originairement.

Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les dernières assises, qui excèdent la maçonnerie actuelle du reste de la tour. Celle-ci présente la même dimension que la tour de droite.

A quelle époque ces tours remontent-elles ? Il est impossible de le préciser, le XVIe siècle ayant bien laissé son empreinte sur la moulure du cordon qui en coupe la hauteur et sur les armoiries qui surmontent la porte, mais le premier de ces motifs de décoration a été taillé après coup dans une plate-bande, ainsi qu'on peut le constater en examinant son encastrement dans la muraille latérale.



Le rez-de-chaussée de ces deux tours est occupé par un poste exigu muni de deux archères permettant de surveiller les arrivants et de diriger contre eux un tir rasant. On y parvient de l'intérieur par un couloir oblique de $2^{m}50$ de long.

Aucune ouverture n'indique que le haut de ces tours renfermât d'autres pièces qui auraient été bien exiguës. S'il s'en trouvait, elles devaient être des annexes de la chambre de la herse. Celle-ci, éclairée du côté de la baille par deux archères, était bâtie sur une petite voûte en plein cintre, placée en arrière de l'arc brisé qui formait la porte et après lequel on voit encore les rainures où glissaient les montants de la herse.

Un cadre avec des écussons effacés, que Goze dit avoir été ceux d'Antoine d'Ailly et de Marguerite de Melin, sa femme, surmonte l'entrée.

Le dessus de la chambre de la herse et des deux tours met en communication l'enceinte du donjon avec un terre-plein situé de l'autre côté de la porte en arrière de la courtine est; et afin de resserrer le moins possible ce passage, des encorbellements suppriment à ce niveau l'angle rentrant formé par chacune des tours et la façade du logis qui les relie.

L'élévation du sol extérieur jusqu'au bord de la falaise qui domine la Somme exigeait que l'on donnât de ce côté aux murs de la baille une hauteur que les escarpements naturels rendaient inutile pour le reste de son enceinte. Leurs constructeurs en profitèrent pour y adosser une terrasse (n° 23) assez large où pouvaient

[illegible]

[illegible]

se grouper des forces relativement considérables et qui commandait aussi bien la cour basse que le dehors, bonne précaution à une époque où l'on aimait à se garantir des infidélités de garnisons mercenaires. Est-ce le même sentiment de prudence qui a fait tenir cette terrasse elle-même légèrement en contre-bas de la cour du donjon, ou les architectes se sont-ils crus autorisés par la pente du terrain à abaisser un peu la crète de la courtine ?

La muraille est terminée au bord du plateau par une tour carrée (n° 23 A) parfaitement talutée. Dans ses flancs, par un escalier à vis partant de la terrasse, un messager fidèle ou quelques hommes déterminés pouvaient descendre à une petite poterne ouvrant sur une étroite langue de terre qui, entre le pied du revêtement et le bord de la falaise, leur permettait de gagner le coin de la tour et la campagne.

La courtine septentrionale de la baille est absolument rectiligne comme l'escarpement qu'elle couronne et qui la dispensait de tout flanquement, aucune attaque ne pouvant se produire dans cette direction. Seule une tour peu saillante ou plutôt un léger ressaut protège l'angle nord-est.

Pour les mêmes raisons, on ne remarque sur la muraille orientale qu'une demi-tour dont l'existence est motivée par l'escalier fort long qui, grâce à une solution de continuité dans les escarpements, mène du sol de la baille dans l'intérieur de la ville. Cette demi-tour, placée dans l'axe de la partie de l'escalier (n° 20 B) presque perpendiculaire à l'enceinte, et au-dessus du coude qu'il fait pour gagner le point où il pénètre sous la courtine, permettait d'observer sur un assez long parcours tous ceux qui en gravissaient péniblement la rampe.

Plus au sud la muraille offrait une saillie anguleuse au sommet de laquelle venait se souder l'enceinte de la cité; puis par une ligne brisée elle contournait le coin arrondi du mamelon pour rejoindre le donjon en longeant le fossé.

La baille renfermait-elle au xvie siècle d'autres bâtiments que l'église ? Nous n'en savons rien ; celle-ci est seule debout aujourd'hui, et si le chœur comme le haut du clocher ne datent que de la fin de la période gothique, les transepts, dont plusieurs parties remontent encore à l'époque romane, et la nef du xiiie siècle appartenaient à l'ensemble du château à l'époque où nous l'étudions, mais l'église mérite d'être étudiée à part et maintenant il convient d'y signaler seulement ce qui concourait à la défense du château.

Dans la face sud du clocher on avait ménagé, au-dessus du toit des transepts, deux archères de 1^{m}20 de haut sur 15 centimètres de large, s'ouvrant à l'intérieur dans des ébrasements de 1^{m}42 de large sur 1^{m}80 de haut, au moyen desquelles un guetteur posté au premier étage de la tour pouvait exercer sur le plateau une surveillance efficace.

En terminant l'examen du château originaire, il est opportun de remarquer combien il ressemble, toutes proportions gardées, à celui de Pierrefonds, moins ancien d'un demi-siècle peut-être. Si le double rang de ses belles défenses supérieures donnent à ce dernier un aspect plus monumental grâce aux mâchicoulis en pierre partout adoptés au début du xve siècle, l'ordonnance générale de ses constructions nous représente assez fidèlement ce que devait être Picquigny, au moins du côté de l'entrée.

Une barbacane de pierre en défend les abords à peu près de la même manière. C'est à l'angle du donjon, renfermant comme le nôtre les appartements luxueux du seigneur, que s'ouvre la porte ; et des deux tours qui la protègent, l'une fait partie intégrante de ce donjon tandis que l'autre touche à la courtine.

Mais aucune modification n'altéra la physionomie de Pierrefonds dans la suite des siècles. Louis XIII l'en avait sauvé en le faisant démanteler « pour le bon repos et tranquillité de ses subjets », et la main savante de Viollet-le-Duc n'eut qu'à le relever tel qu'il avait toujours été. Picquigny, au contraire, subit au XVI[e] siècle de véritables reconstructions, probablement à la suite de désastres dont nous ne connaissons pas la date exacte mais qui avaient contraint les vidames à l'abandonner pendant assez longtemps pour qu'une pièce de 1511 le désignât ainsi : lieu où anchiennement ils faisoient leur demeure et résidence (1). Ces expressions autoriseraient à faire remonter la dévastation du château jusqu'à Charles le Téméraire. Pourtant Charles VIII y a sans doute couché le 17 juin 1493 en revenant d'un pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne si, comme la *Chronique de Ponthieu* semble l'indiquer il passa la nuit à Picquigny (2).

Quoi qu'il en soit, l'aspect intérieur de l'édifice fut transformé. L'aile en retour, vis-à-vis de la collégiale, est encore debout en partie, et son état demeurait assez satisfaisant au début de notre siècle pour que nous la trouvions reproduite dans des gravures contemporaines. On l'avait presque entièrement consacrée à des dégagements. Les escaliers prenaient à la Renaissance un développement considérable faisant oublier les volées en spirale du moyen âge. On en avait installé un en cet endroit, qui mettait la cour du donjon en communication avec la courtine voisine de l'église au moyen d'un pont-levis ; puis il s'élevait aux étages supérieurs du donjon, sans doute dotés de larges appartements où la symétrie reprenait l'empire que lui avaient refusé les siècles précédents (3).

Si nous en croyons le dessin de 1611, on avait établi au rez-de-chaussée du corps de logis principal une rangée d'arcades comme au château de Mesnières en Normandie (4), avec lequel il devait avoir une grande ressemblance. La moitié du passage (n° 10 B) conduisant à l'entrée du château fut reconstruite. En venant du dehors elle présente, après un premier arc en plein cintre, un nouvel élargissement. Dans les murs latéraux sont pratiquées des niches en cul-de-four destinées à recevoir des statues, et au-dessus desquelles court une plate-bande qui contourne les pieds droits du deuxième arc donnant accès dans la cour intérieure.

Cette issue et la façade de la cuisine, en tout semblables d'ailleurs à la façade de l'aile où était situé l'escalier, nous permettent d'apprécier le mérite de cette nouvelle architecture. Elle contraste élégamment avec la sévérité des ruines militaires qui l'entourent.

Des fenêtres composées de baies rectangulaires géminées s'ouvrent assez haut dans les deux travées centrales, entre des pilastres couronnés de chapiteaux d'ordre composite qui coupent ce rez-de-chaussée à intervalles réguliers. Sur les chapiteaux sont sculptés des monogrammes dont l'un serait, d'après Goze, celui de Philibert Emmanuel d'Ailly et de Françoise de Warty, sa mère.

Plus intéressante est la date de 1575 inscrite sur un autre chapiteau, mais fixe-t-elle l'achèvement de la décoration ou la construction de l'édifice ? Dans ce dernier cas l'architecte n'aurait suivi qu'à très longue distance le développement de son art, à ce que remarque M. Léon Palustre : « Tous les détails, dit cet éminent

(1) Archives de l'hospice de Picquigny, II, B 2.

(2) *Chroniques du pays et comté de Ponthieu jusqu'en 1595* par Rumet, écuyer, seigneur de Buscamp, Beaucorroy, licencié ès-loix et ancien maïeur d'Abbeville.

(3) Goze dit que le château formait un vaste corps de logis flanqué de deux ailes prolongées, élevé de deux étages et qu'il contenait quinze appartements de maître (MS., *Cabinet historique*, T. IX, p. 70.)

(4) Arrondissement de Neufchâtel-en-Bray, à 5 kilomètres de cette ville.



PICQUIGNY

Château. Entrée de la baille vue de l'extérieur



PICQUIGNY

Château. Entrée de la baille vue de l'intérieur

archéologue, rappellent une époque bien antérieure ». Et de fait, à Chenonceaux, au logis communal de Loches, à côté de la porte Picoys, monuments de 1515 et de 1535 environ, on retrouve des chapiteaux analogues. L'année 1539, que Goze rapporte avoir lue sur un chapiteau conique, orné des armes d'Ailly, placé en haut d'un pilastre décorant, au premier étage, l'angle du corps de bâtiment principal, serait beaucoup plus vraisemblable.

La cuisine (n° 25), fort spacieuse, est couverte d'une voûte surbaissée, dont la clef porte en relief dans un cartouche le millésime de 1581. Il semble indiquer que l'aménagement intérieur ne fut terminé que six ans après la façade. Une vaste cheminée dont le manteau a disparu occupe une grande partie de la paroi est. Un couloir donne accès de la cuisine dans les grandes salles. Enfin une petite porte la met en communication avec une arrière-cuisine ménagée dans un réduit (n° 8 B) de la tour adjacente et dont nous avons déjà parlé (1).

Les travaux entrepris à cette époque ne se bornèrent pas au donjon, on accola à l'angle du terre-plein occidental de la baille, et près de l'entrée de celle-ci, un pavillon carré (23 B) contenant un bel escalier qui accède tout près du passage reliant la terrasse à la cour du donjon.

La façade de ce pavillon, qui a perdu la partie supérieure de son deuxième étage, est décorée de pilastres peu saillants et percée de fenêtres disposées irrégulièrement. Il n'en existe que deux au niveau du premier palier, et un simple œil-de-bœuf éclaire un réduit placé sans doute au-dessous de la rampe des marches, tandis que le second étage entièrement de plain-pied est éclairé sur ses différentes faces par quatre fenêtres. Des entablements accusent au dehors la division des étages. Sous l'appui des fenêtres on remarque des armoiries. Dans celles de gauche, seules encore assez distinctes, l'on reconnaît le blason des Picquigny, *d'argent à trois fasces d'azur à la bordure de gueule.*

Les transformations que nous venons d'énumérer étaient finies à peine depuis quelques années, que la guerre contre les Espagnols allait amener au château des hôtes illustres. De la fin de mars au 5 avril 1597, il reçut Henri IV, se rendant au siège d'Amiens, (2) ; puis Gabrielle d'Estrées y succéda à son royal amant, mais elle y resta peu de temps. Il servit également de lieu de détention pour les officiers espagnols faits prisonniers pendant le siège. Madame de Sévigné devait y passer plus tard, mais avant qu'elle le visitât, la mode des bossages, si fort en honneur au début du XVIIe siècle, allait y marquer son empreinte. Par des fenêtres décorées de ce genre d'ornements, on remplaça dans la tour, à droite de l'entrée du château, les archères ou les baies à meneaux du moyen âge. Suivant un procédé très usité depuis que les seigneurs voulaient faire pénétrer à flots l'air et la lumière dans leurs anciennes demeures féodales, on pratiquait du haut en bas de la tour une saignée de la largeur des fenêtres projetées, et on y reconstruisait leurs encadrements ; mais, non moins que leur style disparate, le raccordement défectueux des assises de la nouvelle maçonnerie avec celles de la construction primitive décèle le remaniement.

La porte du château n'échappa point à cette fureur de changement et en avant de la baie ancienne on appliqua des pieds droits et un arc en plein cintre à bossages, d'un bel effet pris en eux-mêmes, mais qui ont le tort d'en dénaturer l'ensemble. Il faut aussi sans doute attribuer à la pédanterie de la même époque les inscriptions en lettres d'or que Goze lut sur une table de marbre noir appliquée

(1) La porte est surmontée d'un écusson parti Ongnies et Warty (Goze : MS., *Cabinet historique*, T. IX, p. 74.
(2) Rivoire *Précis de la surprise d'Amiens*, p. 33.

au-dessus de ce dernier ouvrage, au moment où des enfants venaient de la briser à coups de pierres.

La première, en caractères hébreux, signifiait, dit-il : Dieu réside ici.

La deuxième, en grec, était ainsi conçue : ΘΕΟΣ ΜΗΔΕΙΣ ΕΣΤΩ.

Et les prétentions polyglottes de l'auteur s'affichaient enfin une troisième fois dans une devise latine :

> *Me Deus et virtus summi genuere parentes*
> Dieu et la vertu furent mes sublimes auteurs.
> *Qui caret his et me nobilitate caret.*
> Qui leur est étranger ainsi qu'à moi ne saurait avoir de noblesse.

Est-ce la lecture de ces deux vers qui inspiraient à Madame de Sévigné, lors de son séjour dans la vieille demeure des vidames, en 1689, cette appréciation sévère : « Nous vînmes ici dans un château où tout l'orgueil de l'héritière de Pequigny est étalé », ou faut-il y voir percer une secrète jalousie ressentie par la correspondante de Madame de Grignan en constatant la supériorité de ce château sur celui de sa fille (1) : « C'est un vieux bâtiment, continue-t-elle en effet, élevé « au-dessus de la ville comme à Grignan, un parfaitement beau chapitre comme « à Grignan, un doyen, douze chanoines, je ne sais si la fondation est aussi « belle, mais ce sont des terrasses sur la rivière de Somme, qui fait cent tours « dans les prairies, voilà ce qui n'est point à Grignan ».

Et deux jours après elle écrit encore : « Si j'en crois le vent, ma chère « fille, je suis à Grignan, la bise en campagne n'y saurait mieux faire..... Il y a « trois jours que nous sommes dans cette belle maison où la vue est agréable « au dernier point, nous en partons dans une heure pour aller à Rouen » (2).

La solitude du château ne fut probablement plus troublée souvent après la visite de Madame de Sévigné ; la famille de Chaulnes à laquelle il appartenait depuis l'alliance contractée au commencement du XVII[e] siècle par l'unique héritière de Philibert Emmanuel d'Ailly avec Honoré d'Albert de Cadenet et la famille de Chevreuse qui en hérita en 1698 avec le titre de Chaulnes, en étaient éloignées par les grandes charges qu'occupaient leurs membres et les domaines qu'ils possédaient. Le duc Michel Ferdinand, nommé en 1752 gouverneur général de Picardie, vint

(1) Lettres de Madame de Sévigné édit. par Monmerqué, dans *Les Grands Ecrivains de France*. Regnier, Paris, Hachette, 1862, in-8°, T. IX, page 32.

(2) Les notes de Goze en contiennent un texte différent, dont l'écriture capitale ne permet pas de dire s'il émane bien de lui, tandis que le premier est bien de sa main ; et dans l'édition de ses notes manuscrites sur le canton de Picquigny, parue dans le *Cabinet historique d'Artois et de Picardie*, T. IX, p. 72, on donne ce texte comme emprunté à un mémoire fait en 1779 au sujet du procès entre le sieur Calmer, acquéreur de la seigneurie de Picquigny, d'une part, et Mgr l'évêque d'Amiens et le cardinal de Luynes d'autre part.

NOBILITAS
(en hébreu) JEHOVA CHOMO
ΘΕΟΣ ΜΗΔΕΙΣ ΕΣΤΩ
ME DEVS ET VIRTVS SVMMI GENVERE PARENTES
QVI CARET HIS ET ME NOBILITATE CARET
ANNO DOMINI 1574.

Les mots hébreux signifieraient : Dieu réside ici.

Il faut évidemment considérer avec Goze la première version comme étant seule fidèle, puisque c'est elle qu'il a imprimée.



PICQUIGNY

Chapelle St Mar[illegible]

pourtant, escorté de sa garde d'honneur, visiter le château le 14 août 1753 avec sa femme, au milieu des fêtes données à Amiens en leur honneur quand il prit possession de son gouvernement (1).

Une vingtaine d'années après, la maison de Chaulnes était ruinée et la terre de Picquigny vendue à la requête de ses créanciers, tombait entre les mains d'un sieur Liefman Calmer, grand bourgeois de la ville de La Haye, le 25 avril 1775. Celui-ci la revendit le 21 octobre 1779 au comte d'Artois sur lequel la Révolution confisqua le domaine (2).

Trois inoffensifs canons, derniers vestiges de la puissance militaire du château en disparurent le 23 juin 1791, sur les instances du peuple, hanté des inquiétudes ombrageuses qui caractérisaient cette période. Ils furent amenés sur la place publique et le 26 septembre 1793 on les transporta au district d'Amiens et de là à la fonderie (3).

Les ruines appartiennent aujourd'hui à Madame de la Rochefoucault de Morgan.

LA COLLÉGIALE SAINT-MARTIN

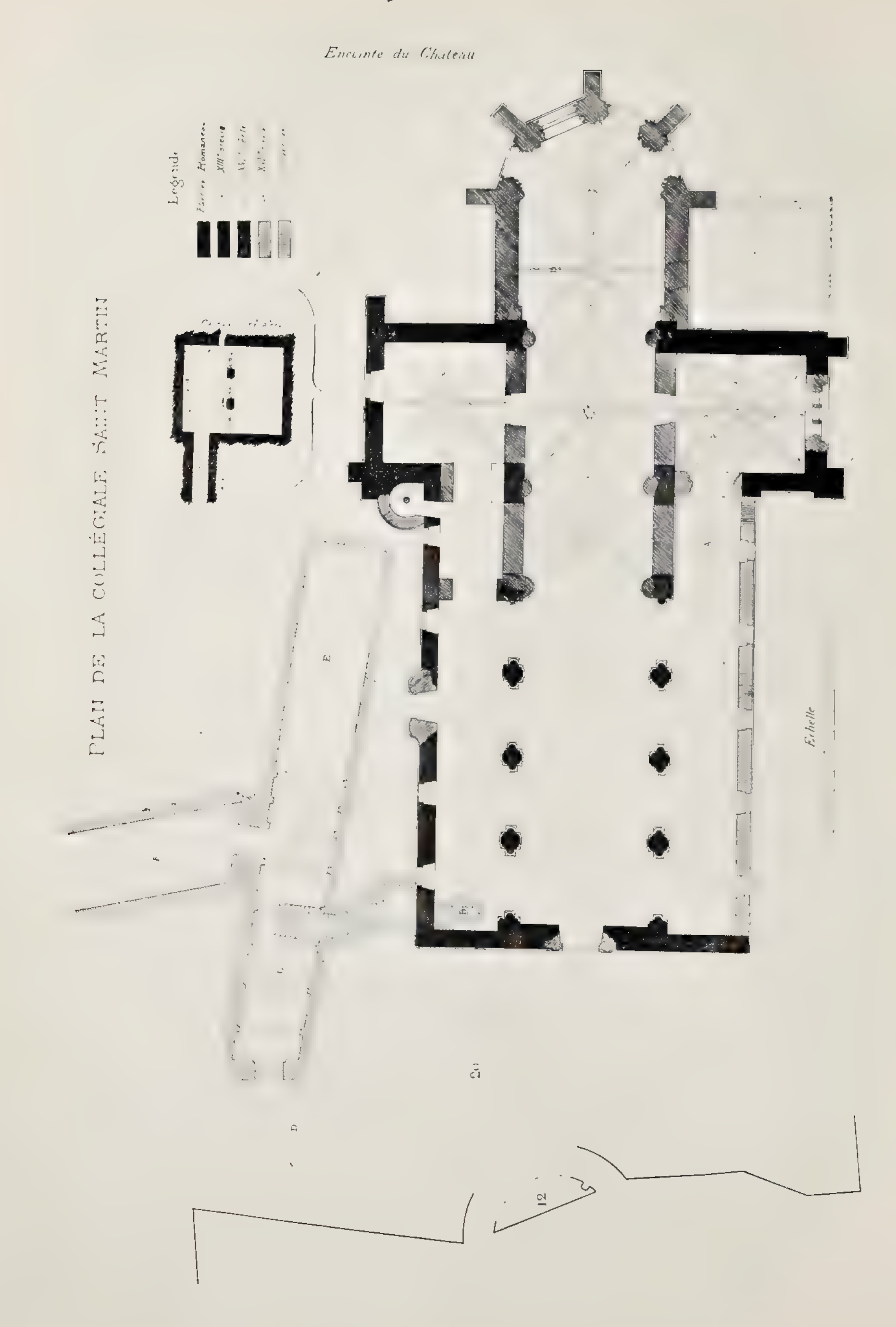
En 1066 le vidame Eustache et ses frères, Jean et Hubert, fondèrent dans la chapelle du château un chapitre de 8 chanoines dont ils réservaient au seigneur de Picquigny le droit de choisir les titulaires, et qui au xviiie siècle comprenait un doyenné, dignité créée en 1283 par le vidame Jean, une trésorerie fondée en décembre 1303 par le même seigneur. En sus des 8 prébendes capitulaires, 4 prébendes vicariales et 13 chapelles en augmentaient alors l'importance (4).

Les termes de la charte rédigée en 1066 pour constater l'établissement du chapitre semblent indiquer que l'édifice ainsi élevé à la dignité de collégiale venait d'être construit « *clerici deputarentur in ecclesia beati Martini que in castro Pinconii fundata est* (5) ». Bien que l'importance du château et cette nouvelle affectation même nous donnent à penser qu'il eût des proportions plus grandes que celles de la plupart des chapelles dépendant des forteresses ; cependant le peu d'élévation et d'étendue des transepts parvenus jusqu'à nous démontre qu'il était loin d'avoir les dimensions de l'église actuelle. C'est au cours des siècles suivants que les libéralités des seigneurs auront permis au chapitre d'étendre ses constructions jusqu'au pied de la muraille de la cour intérieure du donjon, disposition peu stratégique, et qui n'était sans doute pas entrée dans les prévisions originaires des constructeurs du château.

L'église, orientée de l'est à l'ouest, a la forme d'une croix latine. Elle se compose d'une nef avec deux bas côtés de cinq travées qui ne furent jamais voûtés ainsi que le prouve l'absence de tout contrefort, d'un transept simple, d'un chœur, d'une travée et d'une abside à quatre pans terminée par un angle.

Elle mesure à l'intérieur 40 mètres de long sur 15 mètres de large dans la nef. Elle est construite en moellons du pays, probablement extraits des carrières de Beaumez, comme les matériaux de la cathédrale d'Amiens et de nombreuses

(1) Darsy, *loc. cit.*, p. 84.
(2) Darsy, *loc. cit.*, pp. 87 et 88.
(3) Darsy, *loc.*, p. 144.
(4) Darsy. Bénéfices de l'église d'Amiens, (*Mém. de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. I, p. 407 et notes).
(5) *Gallia christiana*, t. X, Instrum. col. 290 A.


PLAN DE LA COLLÉGIALE SAINT MARTIN
Légende
Romanes
XIIIe siècle
Enceinte du Chateau
Echelle
E
12



PICQUIGNY

Collégiale St Martin _ Intérieur vu du bas côté droit

autres églises. L'appareil, moyen, offre peu de régularité ; il repose sur un soubasement en grés de différentes hauteurs.

La nef est évidemment du XIII[e] siècle. Sa façade principale ne conserve plus de la construction primitive que l'étage intermédiaire où l'on remarque au-dessus du portail un grand oculus, aveuglé depuis lors. L'appareil du pignon qui le surmonte indique une réfection, et des traces non équivoques de reprise décèlent les modifications apportées à l'étage inférieur lorsqu'on y fit le portail d'un dessin si sec qui l'enlaidit actuellement. Deux larmiers séparent les trois étages de cette pauvre façade.

La nef est fort élevée. Elle possède encore ses fenêtres hautes, simples baies assez larges, amorties en arc brisé, dont l'encadrement est formé d'un tore et d'un biseau. Les murs latéraux sont couronnés d'une corniche composée d'une tablette creusée d'une gorge et portée elle-même sur une autre moulure en forme de gorge tapissée de crochets irrégulièrement espacés et plus serrés au nord qu'au midi.

Cet ensemble présente une grande ressemblance avec la nef de Guerbigny, dans l'arrondissement de Montdidier.

Des deux collatéraux non voûtés, mais couverts de toits en appentis, celui du nord seul est contemporain de la nef ; il a gardé des fenêtres semblables à celles de cette dernière. Une affreuse porte y a été accolée au XVII[e] siècle dans un empâtement en saillie.

A l'intérieur les arcades de la dernière travée orientale de la nef sont murées, et l'on remarque dans le bas-côté gauche, à la même hauteur, des étranglements dus à des pilastres de maçonnerie établis dans le même but de consolidation que le remplissage des arcades. L'arête d'une arcade établissant entre le transept gauche et le bas-côté une communication de la largeur de celui-ci se voit encore au-dessus de l'arc dont elle a été doublée et prouve qu'au XIII[e] siècle toute cette partie était complètement dégagée. Les modifications fâcheuses qu'elle a subies peuvent avoir été faites au XVI[e] siècle et depuis cette époque pour lui donner plus de résistance à cause de la proximité du clocher (1), ou même pour contrebalancer la poussée de la voûte jetée au XVI[e] siècle sur cette dernière travée, voûte qui a nécessité l'addition sur les faces des anciens piliers regardant l'intérieur de la nef de grosses colonnes rondes à bases prismatiques. Cette voûte est soutenue par des doubleaux, des ogives, des liernes et des tiercerons présentant le profil prismatique cher à cette période.

Des piliers cruciformes et des arcs en tiers-point supportant les murs latéraux de la nef et les archivoltes doublées et bordées de tores, retombent sur des colonnes engagées dans les faces des piliers ainsi que sur des colonnettes logées dans leurs angles rentrants. Un socle carré, commun aux piliers et aux colonnettes, et un socle particulier aux grosses colonnes, tous deux de même hauteur, portent les bases uniformes de tout le groupe, formées de deux tores très aplatis et séparés par une scotie.

Les colonnes, colonnettes et piliers ont aussi une astragale et une abaque communes. Les chapiteaux, tous pareils, ont une corbeille ornée de deux rangs de feuilles d'eau, à extrémités recourbées formant crochets.

Les fenêtres pourvues d'ébrasements fort larges et de talus très inclinés pour

(1) Si l'on en croit Goze, (MS. sur le canton de Picquigny, édités dans le *Cabinet historique d'Artois et de Picardie*, X[e] année, p. 96) deux des piliers qui soutiennent le clocher du côté des chapelles auraient été refaits en 1699 par le duc de Chevreuse. Cette date serait confirmée par le millésime 1700 inscrit sur la voûte du bras gauche du transept, dont la construction aurait terminé ces remaniements.

faciliter la chute de la lumière, sont percées au-desssus de la pointe des arcades.

Enfin la nef est couverte d'un berceau en charpente reposant sur une sablière, des entraits et des poinçons alternant avec des blochets ornés les uns de têtes, les autres d'armoiries parmi lesquelles Goze ne reconnaissait déjà plus que l'écusson d'Ailly. Le berceau a dû être surélevé, car il ne pouvait masquer originairement, comme il le fait de nos jours, le bas de la baie occidentale du clocher (1).

Les transepts datent de l'époque romane. Non voûtés originairement, ils sont très bas. Celui du nord a conservé dans son mur de pignon, deux fenêtres en plein cintre qui, vu leur position respective, n'ont pas dû coexister. Celui du sud conserve également dans son mur latéral, à l'ouest, les traces de deux fenêtres en plein cintre percées successivement, l'une pour remplacer l'autre, puisqu'elles enjambent l'une sur l'autre ; il a de plus sa corniche à modillons composés d'une billette dans une gorge. Une fenêtre beaucoup plus grande a été percée au XVI[e] siècle dans le mur du bout, et le haut de cette baie dépasse la voûte actuelle, ce qui concorde avec la présence, constatée par Goze (2) dans les combles, de partie d'un berceau plus ancien pour en placer la construction vers l'année 1700, dont le millésime est sculpté sur la voûte du transept nord. Il est vrai que celle-ci est un peu moins riche et ne possède point les clefs de voûte ornées d'écussons du bras sud. Le luxe de ce dernier s'expliquerait assez bien, si, comme le dit Goze, il servait de chapelle castrale. De nombreuses restaurations nous mettent en défiance contre l'authenticité des armoiries qui y figurent ; Goze déclarait déjà ne plus y voir que celles de Picquigny.

Au-dessus de la croisée centrale se dresse la tour du clocher, dont le premier étage doit avoir été édifié en même temps que la nef dont elle a la largeur. Sur la face méridionale qui domine le rempart, et au-dessus de la pointe d'un arc de décharge, deux archères de 1 m. 20 de haut sur 15 centim. de large offrent à l'intérieur des ébrasements d'une grande largeur (1 m. 42 sur 1 m. 80), facilitant la surveillance de la campagne aux guetteurs qui se tenaient dans une chambre occupant cette hauteur.

L'étage supérieur est ajouré sur chaque face d'une baie élégante, amortie en arc brisé et divisée en deux par un meneau qui se ramifie vers le haut. La baie qui regarde l'est est remplie jusqu'au niveau des impostes d'une maçonnerie couronnée d'un gros larmier sous lequel une arcature gothique décore les compartiments formés par les meneaux.

La face nord a une double baie. Les archivoltes de ces baies sont supportées par des démons ; à leur retombée sur le trumeau qui les sépare se trouve en relief un écusson d'Ailly penché, surmonté d'un casque, visière baissée, et d'une inscription gothique que nous n'avons pu déchiffrer à cause de l'éloignement (3).

Deux larmiers ceignent le clocher ; l'un passe au-dessous de l'appui des baies, l'autre court à la hauteur de leurs impostes et s'y relève pour les couronner d'une accolade dont la pointe s'épanouit en fleuron perdu dans la corniche et dont les rampants portent des crochets de feuillages.

Deux contreforts placés dans le prolongement des faces du clocher soutiennent chacune de celles-ci. A peu près au niveau du dernier étage un retrait a permis d'y appliquer des pinacles d'ornementation.

(1) Manuscrits sur le canton de Picquigny, publiés dans le *Cabinet historique d'Artois et de Picardie*, X[e] année, p. 97.

(2) *Eglises, Châteaux et Beffrois*, notice sur Picquigny. p. 19.

(3) Goze. *Eglises, Châteaux et Beffrois*, p. 19.

PICQUIGNY

Collégiale St Martin — Abside et clocher

La croisée centrale a une voûte semblable à celle de la dernière travée de la nef.

Le chœur, construit au XVI[e] siècle, plus large que la nef, ne comprend qu'une seule travée voûtée et autrefois éclairée, au moins du côté nord, par une immense fenêtre aujourd'hui aveuglée.

L'abside, de la même époque que le chœur, a quatre pans, éclairés chacun par une fenêtre sans meneaux ; elle est voûtée et appartient à un type que l'on rencontre encore assez souvent dans nos contrées, d'églises terminées par un angle au lieu d'une face plane, comme par exemple Saint-Pierre de Montdidier.

Le faîte de l'abside était, au moment de la Révolution, dominé par une croix ornée de fleurs de lis que les officiers municipaux firent démonter le 2 frimaire an II (1).

Des verres multicolores jettent seuls une lumière bizarre dans l'abside, mais Goze vit encore à la fenêtre de gauche un vitrail sur lequel étaient représentés « au-dessous d'un crucifix deux personnages à genoux; celui en avant est, dit-il, Antoine d'Ailly, couvert de son manteau, que décore l'échiquier de ses armes. Derrière lui est Marguerite de Melun, son épouse, au-dessous sont leurs écussons ».

Un petit escalier, très étroit à son entrée, descend par 33 marches jusqu'à un souterrain voûté en moellon et ayant 3 m. 06 de haut sur 3 m. 50 de large et 25 m. de long. Il paraît avoir abouti à un passage ou escalier rejoignant l'intérieur de la cour du donjon ou se reliant aux souterrains du château. La partie occidentale de la voûte est supportée par des doubleaux à arêtes largement abattues. Un embranchement suit une direction oblique sur une longueur que des éboulements empêchent de constater.

Il existe un autre souterrain sous le transept droit. Ce caveau peu profond, est divisé en deux compartiments par une rangée de trois piliers carrés, dont les arêtes sont abattues, qui supporte la retombée d'une voûte. Sa construction n'offre rien de curieux par elle-même ; destiné à la sépulture des seigneurs de Picquigny autrefois déposés, paraît-il, dans des cercueils de chêne, brisés lors de la Révolution, il contient encore, pêle-mêle, le long de ses murs les ossements jetés sur le sol lors de cette profanation. Sauf une inscription sans grand intérêt, rapportée par M. Darsy, nous n'avons remarqué sur les murs que quelques noms au crayon indiquant sans doute la place occupée par le seigneur qu'elle désignait.

L'entrée de l'escalier menant au caveau est fermée par une dalle funéraire et sur laquelle on distingue encore une gravure au trait assez fruste représentant deux personnages étendus à côté l'un de l'autre sous une arcature gothique. Elle paraît dater du XIII[e] siècle.

L'église devait en renfermer beaucoup d'autres, dignes par leur richesse de l'importance des seigneurs dont elles recouvraient les restes.

Dans une phrase ambigue, De Court (1) parle d'un des premiers sires de Picquigny, « inhumé dans l'église de Pequigni où on le voit couché, élevé de terre et représenté d'une seule pierre, en chevalier armé à l'antique »; mais il est impossible de savoir s'il considère cette pierre tombale comme celle d'Eustache ou celle d'Arnoul.

(1) Darsy, *loc. cit.*, p. 146. Reg. aux délib municip. BB 3.

(2) MS. Canton de Picquigny, *loc. cit.*

(3) *Mémoires chronologiques qui peuvent servir à l'Histoire ecclésiastique et civile de la ville d'Amiens*, 2[e] partie, p. 802. Bibliothèque communale d'Amiens, Ms. n° 803.

En tous cas on ne retrouve plus que la partie supérieure d'une dalle gravée, placée près de l'orgue, et dont les traits à moitié effacés ne permettent guère de distinguer qu'un costume féminin, sans qu'il soit possible d'en déchiffrer la légende. Cette dalle est coupée transversalement par une autre tout aussi endommagée. Dans l'allée centrale, on en remarque une d'un âge beaucoup plus récent.

Enfin, l'on voit actuellement encastrés dans le soubassement qui porte le tableau placé derrière l'autel principal, une plaque de marbre, que Goze (1) dit avoir fait partie du tombeau d'un duc de Chaulnes autrefois placé dans le transept droit, où elle aurait accompagné la représentation en plomb doré des illustres personnages dont elle consacre la mémoire ; Goze ajoute que ce plomb fut livré à la fonte en 1793 avec les cercueils de même métal qu'on retira des caveaux (2). L'inscription est ainsi conçue.

D O M

HIC JACENT

Ecc[illegible]sissimus P[illegible]tentissimusq ; Carolus de Alliaco ex inclytissimo Alberti genere ortus : Calniacensis Dux
Par Franciæ : Ambianensis Vicedominus : Regiorum ordinum Eques :
Regiæ custodiæ commissorum cc. Equitum. Regius quondam Legatus : Exercituum, ac olim Armoricæ generalis Legatus :
deinde ejusdem Provinc[illegible] Gubernator Regiusque,
Legatus generalis ab anno mdclxx. ad annum usque mdcxcv. quo Aquitaniæ Gubernator Regiusque ; Legatus generalis
est : Pacis Moderator Plenipotentiarius [Effectus
in Colonia fuit agrippina : extraordinarius Romam Legatus ter missus est : Post lxxiv. ætatis suæ Annos obiit 4
Domini. MDCXCVIII [Sept. Anno

nec non

Exma. et Po. ma Elizabeth Le Feron ejus uxor, antéa jacobi Estuard Marchionis de St Megrin Vidua, Eximia erga
Maritum suum pietate compulsa, hunc erigi jussit
tumulum. obiit die 6 januarii anno Domini MDCXCIX

Requiescant in pace

Au-dessus de cette épitaphe on lit sur un marbre blanc, un distique qui célèbre les succès remportés par le duc de Chaulnes en Bretagne :

FERVENTEM ARMORICAM POST ANNÆ FUNERA REGIT
CONSILIO POPULOS COMPRIMIT INDOCILES

Un tableau de bois appendu dans le bas-côté gauche donne la liste des reliques appartenant à l'église au XVIII[e] siècle : une parcelle de la vraie croix, des reliques de saint Martin, des saints Warlois et Luxor, (3) quelques os de saint Firmin le martyr, une parcelle de la face de saint Jean-Baptiste, un très grand nombre d'ossements des onze mille vierges martyres, quelques-unes de leurs têtes, entr'autres celles de sainte Benoîte et sainte Supprianne (4), un os de saint Etienne, un os du bras de saint Honoré, un os du bras de saint Eutrope. Les reliques de saint Georges et de saint Vincent, martyr, avec une de ses dents, une côte de saint Honeste, martyr, et une de saint Julien, un os de saint Ives, un fragment

(1) MS. Canton de Picquigny, *loc cit.*, p. 12

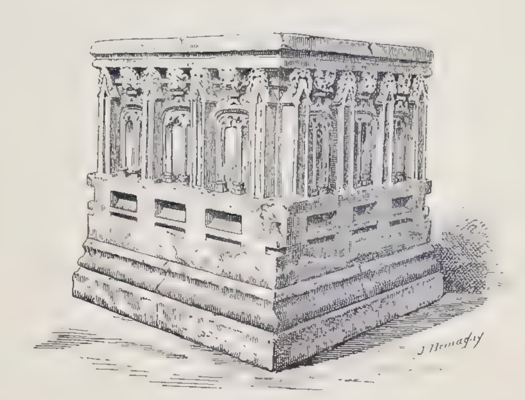
(2) C'était probablement le mausolée en plomb de linon de la chapelle Saint-Vincent où étaient des armoiries et signes des abus de l'ancien régime que les officiers municipaux firent démonter le 2 frimaire, an II, d'après Darsy, *loc. cit.* p. 146.

(3) Le tableau porte : les corps de saint Warlu et Luxor, mais ce ne pouvait être leurs corps entiers, car ceux-ci étaient déposés dans une châsse de la cathédrale d'Amiens, d'après M. l'abbé Corblet (*Hagiographie du diocèse d'Amiens*, Amiens, Prévost-Allo 1874, in-8°, T. III, p. 183).

(4) Ils sont placés dans deux châsses suspendues aux murs du chœur.

de la flèche de saint Sébastien, deux reliquaires contenant les cheveux et une partie de la mâchoire de sainte Marguerite avec une ceinture, la tête de Robert de Crésecques, seigneur de Long et de Longpré-les-Corps-Saints, au XIVe siècle, qualifié de saint, peut-être par erreur (1), enfin saint Gaudence, martyr, donné par le pape Clément IX le 30 août 1668 à Mme Le Féron, femme de Charles d'Ailli, duc de Chaulnes, lors de sa première ambassade extraordinaire à Rome. Les reliques de ce dernier sont enfermées dans une petite châsse allongée, en bois, suspendue au mur du chœur. Sur l'un de ses côtés on a représenté leur remise à des pontifes, escortés de clercs portant la croix archiépiscopale ou la crosse, par de petits personnages à grande perruque, vêtus de costumes du temps de Louis XIV.

Quelques statuettes anciennes subsistent dans l'église, mais elles ne valent guère une mention ; à peine convient-il de signaler sur le panneau de bois placé au fond de l'abside une vierge en albâtre d'environ 0m50 de haut, sans grand caractère. Dans la sacristie, un tableau du XVIe siècle, sur fond d'or, représente la Vierge contemplant le corps de N. S. soutenu par ses disciples après la descente de croix.



Fonts baptismaux de St-Martin de Picquigny.

Au bas du collatéral gauche se trouve une cuve baptismale du XVe siècle, en pierre rectangulaire et légèrement évasée vers le haut. Au-dessus du socle, ses flancs sont ornés de panneaux, surmontés d'accolades que couronnent des fleurons de choux frisés.

Enfin, le clocher est aujourd'hui privé de la belle cloche du XVIe siècle que Goze se réjouissait de voir survivre aux déprédations révolutionnaires. Elle a été sacrifiée au désir d'augmenter par sa refonte le volume des trois cloches qui garnissent depuis 1869 le beffroi.

Goze nous a conservé l'inscription de « la vidamesse » qui avait déjà été refondue du temps de Monseigneur Emmanuel Philibert d'Ailly, par Lucien Bucrin, fondeur de Beauvais.

La seule cloche ancienne qui subsiste encore a environ 0m50 de diamètre et porte cette unique légende : AVE MARIA 1663. L'effigie de saint Pierre figure au-dessous et rappelle sans doute son origine. Goze, en effet, déclare qu'elle appartint au prieuré de Saint-Pierre à Gouy. Enfin, au-dessous de la légende et du saint se voit un écu tenu par deux anges et dont le champ est occupé par une cloche et la signature de Pierre Chapperon à Amiens.

Le mobilier ancien de l'église n'est plus représenté que par deux stalles du XVe siècle dont les miséricordes sont ornées, l'une d'un joli bouquet de feuilles de choux frisés, l'autre d'un ange à genoux. Des têtes grotesques émergent de la partie supérieure du rampant courbé de la parclose.

(1) Corblet, *loc. cit.* T. IV, p. 593.

La collégiale avait d'abord servi de paroisse aux habitants de Picquigny, mais les habitudes d'une forteresse et la présence des seigneurs et de leur suite devaient leur en rendre souvent l'accès peu facile; aussi dès le début du XIII[e] siècle trouvons-nous une autre église affectée sous le vocable de S. Jean-Baptiste (1) au service paroissial, qui fait en 1215, l'objet d'une réglementation par Engerran, entre le chapitre de la collégiale et le chapelain de l'hôpital.

Il ne reste plus de St-Jean-Baptiste qu'une tour de style gothique, isolée au milieu du cimetière.

Son aspect général semble déceler le style du XIV[e] siècle, mais contre sa face méridionale elle a gardé en partie le pignon de la façade de l'ancienne église auquel elle a été accolée. Ce pignon est percé d'une arcade en plein cintre qui mettait la nef en communication avec le porche formé par le bas de la tour. La forme de cette arcade rappelle l'époque romane. La tour a dû être édifiée ou reconstruite beaucoup plus tard. Elle est soutenue à chaque angle par deux contreforts placés dans le prolongement de ses faces dont six retraites diminuent l'épaisseur.



Stalle de St-Martin de Picquigny.

Au rez-de-chaussée, le portail originaire a été remplacé par un autre de style grec, sans doute lors des remaniements dont la date « 1702 » est restée inscrite au-dessus.

L'arcade de l'ancienne façade de l'église a été bouchée afin de permettre de transformer le bas de la tour en chapelle pour le cimetière. Une baie en plein cintre, mais trop large et percée trop près de l'extrados de son archivolte pour avoir été faite en même temps que l'arcade elle-même, éclaire la chapelle. Le premier étage de la tour est aveugle et le dernier était ajouré sur chaque face d'une large baie amortie en tiers point, bordée d'un tore, et subdivisée en deux par un meneau méplat surmonté d'une rose polylobée. Une flèche couronnait-elle le tout à l'époque gothique ? Nous ne savons, seulement en 1702 on y avait édifié un campanile toscan renversé en 1756 par un ouragan. Avec lui a disparu la balustrade pseudo-gothique qui l'entourait. Le dessin que Goze nous a conservé n'est pas de nature à nous inspirer beaucoup de regrets.

Dans le cimetière se voit encore une colonne romane enfoncée dans le sol et munie de son chapiteau cubique. M. Enlart pense qu'elle pourrait provenir de l'ancienne collégiale, toutefois il est aussi plausible d'y voir un débris de la paroisse primitive.

1 De Court, *loc. cit.*, T. II, p, 818, dit que Renault, seigneur de Picquigny, mourut en 1315 après avoir légué 500 livres pour achever les bâtiments de l'église. Si cette libéralité ne s'applique pas à la collégiale, dont aucune partie ne paraît dater de cette époque, le style de la tour de St-Jean-Baptiste permet au contraire de l'attribuer aux travaux facilités par la générosité de Renault.



LA VILLE

Nous avons décrit la ville de Picquigny au point de vue militaire dès le commencement de cette étude, il nous reste à en parcourir les rues pour jeter un coup d'œil sur les maisons curieuses qui les bordaient et dont la plupart ne nous sont connues que par les dessins de M. Duthoit. La petite cité a joui d'une certaine splendeur. Dans la deuxième moitié du XIIIe siècle elle était déjà dotée d'institutions municipales et administrée par un maïeur et six échevins élus annuellement! L'Hôtel-de-Ville, centre de la vie communale, reconstruit au XVIe siècle, a disparu depuis peu. Ses fenêtres à meneaux en croix et ses pignons à rampants en gradins lui donnaient un aspect des plus pittoresques (voir p. 353), surtout quand il possédait son beffroi dont la base existait encore au moment où M. Darsy écrivait son étude sur *Picquigny et ses Seigneurs*. Par derrière, une tour hexagone s'élevant au coin de l'édifice renfermait l'escalier conduisant aux étages supérieurs pourvus de charpentes en chêne à solives apparentes. Il était devenu une propriété particulière (1) depuis l'installation de la mairie dans une bâtisse moderne en 1852.

Les pignons à gradins de plusieurs autres maisons, dont quelques-unes encore debout n'offrent que cette particularité, se dressaient perpendiculairement à la rue et formaient une perspective curieuse que nous a conservée le crayon de Duthoit dans la vue placée ci-dessus.

(1) Le plan de la construction se trouve dans les archives de la *Société des Antiquaires de Picardie*.

Des poutres extérieures supportant un premier étage en encorbellement se voient sur deux ou trois constructions d'ailleurs défigurées. Les plus curieuses



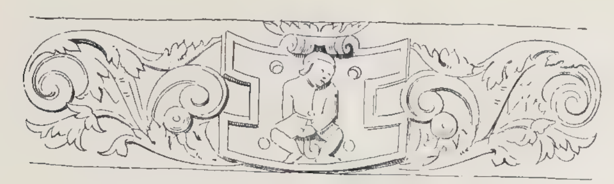
Ancien Hôtel de Ville de Picquigny. — Façade extérieure.



Ancien Hotel de Ville de Picquigny. — Façade postérieure.

ornent celle qui fait le coin de la rue du Pont et de la Grande-Rue et dont le rez-de-chaussée doit remonter au xve ou xvie siècle. Elles représentent au milieu d'arabesques Renaissance l'écusson des d'Ailly et dans le cartouche central d'une

autre partie un petit personnage dont le geste indécent rappelle toute la licence de cette époque. Les statuettes autrefois placées sur quelques-unes des façades ont disparu. L'architecture civile du XVIe siècle avait dû imprimer son caractère à la ville toute entière, les incendies (1) qui la dévastèrent à la fin du XVe siècle et peut-être au XVIe siècle n'ayant guère sans doute laissé subsister d'édifices des siècles antérieurs.



Poutre sculptée d'une maison de la Rue du Pont.

En explorant les archives, M. Darsy a pu noter quelques noms de rues intéressants ; la rue des Telliers en 1366, du Vieil Moulin en 1368, du Guindal en 1511 ; les deux dernières figurent encore sur le plan du XVIIIe siècle déposé aux archives départementales dont nous avons parlé plus haut. Le Guindal, sorte de cabestan employé à remonter les bateaux malgré la violence du courant en cet endroit de la rivière, était situé au fond du coude qu'elle forme avant le pont.

Deux rues portaient le nom de Cul-de-sac, sans doute parce qu'elles aboutissaient aux fortifications sur des points où aucune porte n'y livrait passage.

A l'entrée de la rue des Chanoines conduisant de la grande rue à la porte d'Amiens et où descendait l'escalier venant de la collégiale on voit encore une table de maçonnerie rectangulaire et massive ressemblant à un piédestal. Elle servait de reposoir aux reliques du chapitre pendant la procession du jour de la Trinité. D'après la tradition elle remplaçait une pierre sur laquelle saint Firmin monta pour prêcher la religion chrétienne (2). Le tenancier d'un franc fief sis à Picquigny, était chargé de la faire repeindre à ses frais la veille de la Trinité, et d'y placer le jour même de la cérémonie deux douzaines de belles verges pelées que les chevaliers, assistant à la procession pouvaient prendre si bon leur semblait (3).

A l'extrémité de la ville, vers le Gard, s'élevait l'Hôtel-Dieu et sa chapelle reconstruite à neuf en 1873 (4) et ne gardant plus de son passé qu'un seul souvenir, une belle statue de saint Nicolas Des puits, une halle, un carcan complétaient l'ensemble des établissements nécessaires aux habitants de Picquigny. Ils sont marqués sur notre plan général d'après le plan du XVIIIe siècle déjà mentionné.

(1) Daire parle d'un incendie allumé en 1554 par les Bourguignons.

(2) Daire. *Doyenné de Picquigny*, p. 18.

(3) Bouthors. T. I., p. 216. Daire applique cette redevance à la pierre de saint Firmin, d'ailleurs avec beaucoup de vraisemblance.

(4) Plan de la reconstruction dans les archives de la *Société des Antiquaires de Picardie.*

LA CHAUSSÉE, BOURDON, BOUCHON

CROIX DE LA CHAUSSÉE

Le canton de Picquigny ne renfermant du côté d'Amiens aucune curiosité, descendons la vallée de Somme après l'avoir traversée pour gagner juste en face du chef-lieu le petit village de La Chaussée-Tirancourt dont le clocher attire le regard du haut des murs du

château que nous quittons. Avant d'en examiner la flèche, faisons une pointe sur la route de Tirancourt jusqu'à une belle croix de pierre qui en domine le talus gauche non loin de La Chaussée.

Au-dessus d'un emmarchement de trois degrés, un socle de 88 c. 1/2 de haut, carré par le bas, puis passant à l'octogone et rétréci par une moulure, présente à son sommet une plate-forme sur laquelle se dresse le fût également octogone qui porte la croix elle-même.

La colonne a gardé comme base son équarrissage de 23 centimètres de côté; elle a pour chapiteau un renflement mouluré du pied de la croix qui s'amincit ensuite en forme de pyramide jusqu'à la rencontre des croisillons toujours octogonaux.

Sur la face antérieure est placé le Christ crucifié, surmonté du titulus. Sur le revers figure, portée par un petit culot, une statuette de saint Jean-Baptiste. Le corps couvert de peau de chameau, les jambes nues, il tient de la main gauche un livre sur lequel est couché l'Agneau de Dieu, qu'il montre de la main droite.

Cette croix, qui mesure au-dessus du socle environ 4 mètres de haut, appartient au style gothique de la dernière période.

CLOCHERS DE LA CHAUSSÉE, BOURDON ET BOUCHON

Dans la vallée de la Somme un certain nombre d'églises possèdent des clochers qu'un coup d'œil superficiel porterait à attribuer à la période gothique. Une pyramide de pierre, octogonale, assez élevée, garnie sur chacune de ses arêtes de crochets, rappelle la silhouette générale des belles flèches prodiguées par le XIIIe siècle au-dessus d'édifices que les ravages du temps en ont privés presque partout ; mais la manière disgracieuse dont elles sont posées sur la large plate-forme d'une tour carrée, au plan de laquelle aucune transition n'en relie la base, et la présence de parties inspirées par la vogue du style grec au XVIIIe siècle suffiraient, à défaut de la date parfois inscrite sur les parois du clocher, pour restituer à cette basse époque une disposition d'un si fâcheux effet. Nous la retrouvons dans notre canton à La Chaussée, Bourdon et Bouchon, dans les cantons voisins à Fontaine, Coquerel, Moyenneville et Gapennes. Elle existait encore à Longpré-les-Corps-Saints (1) et à Beauval (2).

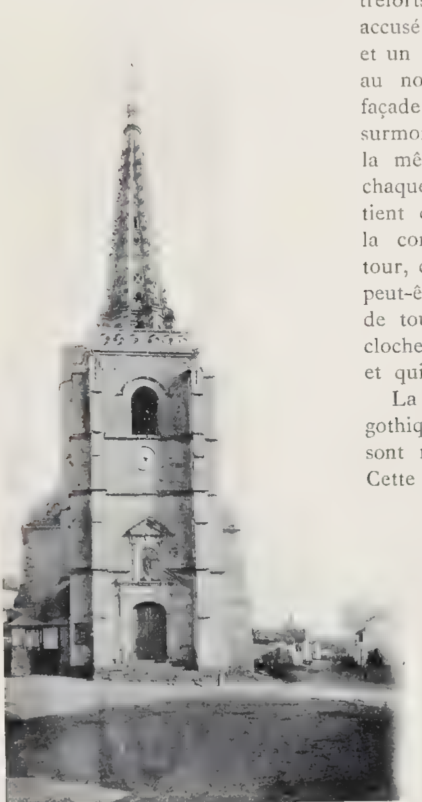
La similitude que présentent ces diverses constructions nous engage à étudier ensemble celles qui appartiennent à la circonscription que nous parcourons en ce moment; elle nous permet de leur donner sans témérité le même âge. Cette conclusion est surtout légitime pour les deux flèches de La Chaussée et de Bourdon, tellement pareilles qu'à première vue on croit trouver dans les planches qui les représentent la reproduction d'un seul monument vu de deux côtés différents ; et si Goze nous apprend que la seconde a été rebâtie au commencement de notre siècle par M. Marest, architecte d'Amiens, il faut souscrire à l'éloge qu'il lui adresse de l'avoir fait avec habileté et économie, car il dû respecter complètement les

(1) D'anciennes photographies l'attestent.

(2) Voir ce clocher reproduit dans les *Mémoires in-8 de la Société des Antiquaires de Picardie*, T. XXXI, p. 378, d'après une photographie que j'en ai faite.

formes de la flèche remplacée (1). En effet, le clocher de La Chaussée construit en 1739, si nous en croyons la date inscrite sur sa face antérieure, devait être la copie exacte de celui de Bourdon daté de 1719 et dont l'aspect avait sans doute séduit les habitants de la première localité. Les deux clochers de Fontaine et de Bouchon que leur structure générale classe dans la même famille que les précédents, nous montrent entre eux un autre exemple d'un tel plagiat jusque dans les moindres détails. Il se retrouve presqu'au même degré dans celui de Coquerel. Une richesse d'ornements plus grande le dissimule un peu dans la flèche de Moyenneville.

Les clochers de La Chaussée et de Bourdon se composent d'une grosse tour carrée à quatre étages garnie sur ses angles de contreforts prolongeant ses faces. Chaque étage est accusé par un larmier en talus des plus simples et un escalier placé dans une tourelle extérieure au nord-est conduit jusqu'au haut. Dans la façade ouest s'ouvre un portail d'ordre toscan surmonté d'une niche de même style et offrant la même disposition dans les deux édifices. De chaque côté de cette niche un médaillon contient deux des chiffres composant la date de la construction ou de la restauration de la tour, dont aucun caractère ne révèle l'âge sinon peut-être les ouïes en plein cintre, dépourvues de tout ornement, livrant passage au son des cloches à travers les murs de l'étage supérieur et qui semblent bien appartenir au XVIIIe siècle.



Clocher de Bourdon.

La plate-forme est couronnée d'une balustrade gothique au-dessus d'une corniche dont les coins sont munis de gargouilles en forme d'animaux. Cette balustrade gothique avait été refaite récemment au moment ou écrivait Goze. Il s'en explique pour celle de La Chaussée, mais il résulte des dessins qu'il a conservés des deux clochers, qu'ils possédaient une balustrade où la présence d'un rond gothique flamboyant, encadré entre un appui et des balustres d'angle couronnés de pots à feu d'ordre toscan, s'harmonisait avec le mélange de style que nous offre encore aujourd'hui la flèche. Ce mélange se remarquait aussi dans la balustrade, aujourd'hui disparue, qui couronnait la tour de

(1) Une note de M. Alcius Ledieu, au bas du texte de Goze, qu'il publiait dans son *Cabinet historique* (p. 206), nous avertit que la flèche réparée en 1809 à la suite d'un ouragan fut refaite en 1836-1837. L'adjudication portait que toutes les pierres seraient numérotées avant d'être descendues afin de reproduire exactement l'aspect de l'ancienne flèche.

l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste de Picquigny ; elle datait de 1702 si l'on en croit la date inscrite au-dessus de la porte de la tour et qui ne peut se rapporter qu'à l'addition au-dessus de l'édifice primitif de cette balustrade et du campanile.

La seule différence qui existe entre les balustrades de La Chaussée et de Bourdon, c'est que la première aurait porté dans un cartouche la date de 1732. Elles cachent à moitié une lanterne d'ordre toscan octogonale dont chaque angle possède un pilier carré saillant, sur l'entablement duquel une console renversée reçoit l'extrémité inférieure d'une des grosses moulures rondes qui garnissent les arêtes de la flèche et vont se réunir sous une bague commune, couronnée d'une boule. Des crochets nombreux, dont le premier représente une tête et les autres les volutes d'une feuille grossièrement sculptée, rompent la monotonie de la ligne ascendante. Les faces de la pyramide sont coupées de deux larmiers et ajourées d'ouvertures tréflées rondes, en cœur et rectangulaires, qui concourent au même effet.



Clocher de La Chaussée.

D'après Goze, la tour de Bourdon aurait 15 m. de hauteur sur 5 m. 33 de large et la pyramide 3 m. 33 de large à sa base sur 5 m. de hauteur.

Une fenêtre amortie en arc brisé, recoupée en deux baies par un meneau, semble indiquer que la tour du clocher de Bouchon (p. 361) est plus vénérable. Sa pyramide est assez svelte, mais une partie de sa légèreté lui a été enlevée par la chute de la pointe qui devait le terminer originairement. La lanterne interposée entre la tour et la flèche ne semble être qu'un prolongement de celle-ci, ses parois sont elles-mêmes inclinées mais avec plus de raideur. Les baies de la lanterne sont percées d'ouvertures rectangulaires divisées en quatre parties par des meneaux en croix. Sur les angles, des espèces de contreforts surmontés de pinacles reçoivent le bas des grosses baguettes de la pyramide. Leurs crochets ainsi que de petites accolades en demi-relief sur les pans de celle-ci lui donnent un cachet assez archaïque.



CHŒUR DE BOUCHON

L'église de Bouchon conserve encore un petit chœur du XIIIe siècle comprenant deux travées éclairées latéralement par des fenêtres en simple lancette et dont le large ébrasement est encadré d'un tore. Le chevet droit devait en posséder une ou plusieurs semblables, mais on n'y voit plus qu'une fenêtre du XVIe siècle, à meneaux flamboyants.

MOREAUCOURT

Sur les bords de la Nièvre près de l'endroit où elle va se jeter dans la Somme, un enclos ignoré dont les trains qui parcourent la ligne de Doullens à Longpré troublent à peine le silence dissimule sous la verdure des grands arbres les ruines modestes mais poétiques du prieuré de Moreaucourt.

De l'ordre bénédictin de Fontevrault, il fut fondé en 1146 par Aléaume, fils

de Guy, châtelain d'Amiens et le pape Alexandre III confirma cette fondation par une bulle de 1177. Nous ne savons quel développement avait pris la vie monastique dans cette pieuse solitude (1). Si nous en croyons Pagès (2), la communauté naissante ne fut guère comblée des biens de ce monde, car Enguerran d'Eudin passant un jour près du couvent et y étant entré pour étancher la soif qui le tourmentait ne se vit offrir que de l'eau. Comme il s'en étonnait, les religieuses lui répondirent que leur pauvreté les empêchait d'avoir d'autre boisson. Le généreux seigneur promit aussitôt de leur assurer à l'avenir le moyen de faire de la bière. Il tint parole en imposant aux Célestins d'Amiens, lorsqu'il leur fit don de sa terre d'Ergnies, une redevance de 60 setiers d'avoine et 25 livres en argent au profit de Moreaucourt. Parmi les autres redevances curieuses dont jouissait le monastère il faut citer, outre le droit de pêche depuis Flixecourt jusqu'à l'Etoile sur la petite rivière, une rente d'un millier d'anguilles à prendre sur la nasse du moulin de Long, concédée par Aléaume de Fontaines, seigneur de Long, au commencement du XIII[e] siècle (3).

Les religieuses résidèrent à Moreaucourt jusqu'en 1635 ; elles y communiquaient avec Amiens et Abbeville par bateau en descendant la Nièvre jusqu'à la Somme (4). La position isolée de leur monastère si près de la frontière d'Artois les exposant sans cesse aux injures des gens de guerre, elles durent, lorsque cette année-là le fléau fut de nouveau déchaîné par la rupture de la paix de Vervins, se retirer à Amiens, rue des Rabuissons. L'échevinage d'abord, l'évêque ensuite le 5 novembre 1636 et enfin le roi le 17 juillet 1638 les autorisèrent à s'y installer définitivement. Néanmoins elles laissèrent dans leur prieuré des champs une chapelle et y entretinrent un prêtre pour y célébrer la messe et administrer les sacrements au fermier, au concierge et aux autres domestiques occupés à l'exploitation du domaine et qui n'appartenaient à aucune paroisse. Elles continuèrent à tirer une bonne partie de leur subsistance des biens qu'elles y possédaient ; elles y avaient à la fin du XVII[e] siècle un colombier, un troupeau de moutons et de brebis, plusieurs vaches et volailles, un jardin fruitier, un marais et quelques pâtures pour la nourriture de leurs troupeaux ; du reste les détails de l'installation de leur ferme en 1729 nous permettront de comprendre toute l'importance de leur exploitation agricole.

Ils nous sont révélés par un procès-verbal de visite des bâtiments et clôture de la ferme alors occupée par maître François Quignon, fermier, et concordent assez avec la disposition actuelle des lieux pour que nous en constations l'exactitude sur les plans dressés par M. Pinsard. Ceux-ci sont aussi complets que l'état des ruines le permet ; leurs lacunes en ce qui concerne les bâtiments destinés à la culture sont comblées par le procès-verbal dont nous venons de parler ; mais, rédigé exclusivement pour régler les rapports du fermier avec les religieuses, il ne donne aucun renseignement sur les bâtiments claustraux qui pourtant nous intéressent le plus.

(1) En 1667 les religieuses tant professes que sœurs laies étaient au nombre de 75, de plus, il fallait y joindre 3 tourières, 2 prêtres, 1 garçon et 2 jardiniers (Darsy, Mém. de la Société des Antiquaires de Picardie, *Bénéfices de l'Église d'Amiens*, t. I, p. 132, note 2) ; mais à cette époque la communauté avait déjà abandonné son séjour champêtre et nous ne connaissons pas le chiffre de ses membres pendant le moyen âge.

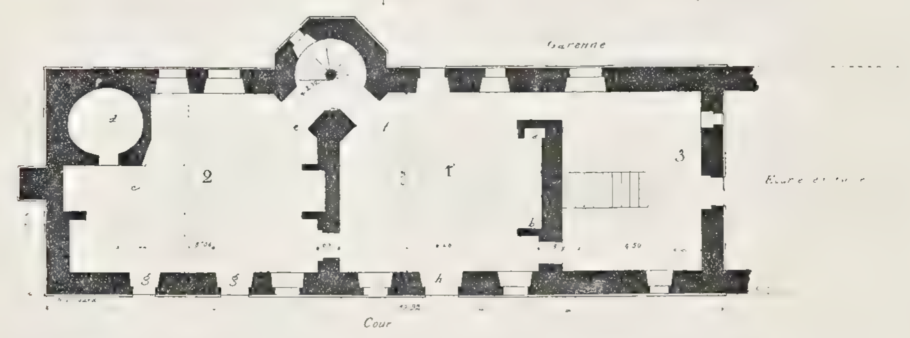
(2) *Manuscrits de Pagès*, publiés par Douchet, Amiens, Caron, 1856, in-12, t. I. p. 296.

(3) Darsy, *Bénéfices de l'Église d'Amiens*, Mém. de la Société des Antiquaires de Picardie, t. I, p. 135, note 5

(4) Des travaux exécutés par Anthoine Le Blond, écuyer, seigneur de l'Estoille, troublèrent le régime de la rivière au point de lui enlever sa navigabilité. Un procès s'engagea à ce sujet et c'est une pièce du 16 juin 1636 relative à ce différend qui nous révèle l'ancien état de choses.

L'enceinte du monastère avait son entrée au nord sur le chemin qui mène aujourd'hui de L'Étoile à Saint-Ouen. Après l'avoir franchie, on arrivait au milieu d'une vaste cour dont trois côtés étaient entourés en partie de constructions affectées aux besoins de la culture (voir le plan p. 363).

A gauche l'une d'entre elles que nous retrouvons encore aujourd'hui comprenait d'après le procès-verbal de visite, d'abord une petite grange de 29 pieds ($9^{m}42$) de long sur 18 pieds ($5^{m}84$) de large, puis une rangée d'étables de la même largeur sur 72 pieds ($23^{m}38$) de long divisée en quatre parties, fermée de quatre portes, enfin une remise de 56 pieds ($17^{m}99$) de long sur 14 ($4^{m}54$) de large, le tout correspondant à la lettre N de notre plan général ; sous cette remise on trouvait une porte donnant accès dans le jardin. Il semble résulter du procès-verbal de visite que la cour était presque complètement enclose de bâtiments ; car il mentionne ensuite « la grand porte du côté d'en bas » accostée d'une autre petite porte pour l'entrée de la dite cour, et au delà une rangée d'étables de 50 pieds ($16^{m}04$) de long sur 12 ($3^{m}89$) de large, divisée en quatre, faisant retour vers l'Ouest (sans doute en O de notre plan.)



Plan à l'échelle de 0 01c pour mètre du bâtiment K du plan général

A droite de la porte donnant sur le chemin de L'Étoile à Saint-Ouen, on trouvait des granges de 78 pieds ($25^{m}33$) de long sur 18 ($5^{m}84$) de large munies de deux portes dont la principale ouvrait à deux battants (M de notre plan), puis des étables à vaches de 20 pieds ($6^{m}49$) de long sur 18 pieds ($5^{m}84$) de large avec une seule porte (L de notre plan). Ces deux parties du bâtiment, qui fermaient la cour au nord et dont la seconde avait un axe légèrement incliné sur celui de la première, étaient suivies dans une direction perpendiculaire d'une autre série de constructions d'un seul tenant (K de notre plan) où l'on rencontrait d'abord une écurie garnie d'une auge et d'un râtelier, puis une pièce dont la destination paraît avoir été celle d'un fournil, ayant une cave et communiquant avec l'écurie par une porte. Ensemble elles avaient 59 pieds ($19^{m}16$) de long toujours sur 18 de large.

Enfin venait une maison d'habitation (bâtiment K du plan général, — Voir le plan particulier ci-dessus) que ses deux hauts pignons distinguaient des constructions précédentes ; elle avait 52 pieds ($16^{m}69$) de long sur 20 pieds ($6^{m}49$) de large. Composée d'un sous-sol voûté en plein cintre, d'un rez-de-chaussée, d'un

' PLAN DU PRIEURÉ DE MOREAUCOURT, situé à Moreaucourt annexe de l'Étoile



premier étage et d'un grenier couvert d'un toit aigu mis en communication les uns avec les autres par un escalier à vis en chêne renfermé dans une tourelle octogonale faisant saillie de moitié au milieu de la façade extérieure (voir ci-dessous) elle était divisée en deux parties ; celle vers le nord (n° *1* du plan) offrait une pièce assez vaste, munie d'une grande cheminée ayant 3 mètres de large et dont le pied droit occidental était évidé d'une niche servant sans doute à déposer quelques objets d'un usage fréquent. Dans chacun des deux coins au fond de la cheminée s'ouvrait aussi une petite armoire d'environ 50 c. de haut fermée par un vantail de chêne à deux panneaux sculptés de parchemins que nous avons encore vus sur place.



Bâtiment d'habitation de la ferme.

L'autre partie du rez-de-chaussée (n° 2 du plan), légèrement plus longue, était divisée en deux par une cloison. Peut-être à une époque reculée chacune des deux pièces ainsi obtenues possédait sa cheminée. Celle adossée au pignon était assez curieuse pour que M. Pinsard en ait pris un dessin que nous reproduisons ci-contre. Tout à côté se trouvait un four (*d*). Les deux parties du rez-de-chaussée possédaient un accès séparé dans la cour et sur l'escalier (*e*).

Au premier étage les cheminées superposées contre les pignons à celles d'en bas sont plus petites mais plus élégantes.

Le rez-de-chaussée et le premier étage paraissent avoir communiqué avec des chambres placées dans le bâtiment au nord, (n° 3) mais ce dernier devait être dominé par le pignon du grenier.

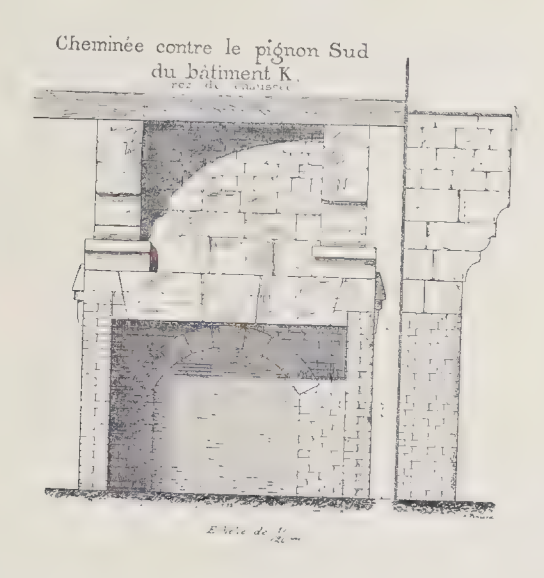
Cette maison d'habitation presque intacte encore en 1893 a subi en peu d'années de telles dégradations qu'elle ne tardera pas à disparaître.

L'eau nécessaire au personnel et aux animaux de la ferme était fournie par un puits couvert en charpente placé dans la cour.

Au milieu de celle-ci s'élèvent le pigeonnier en pierre, et non loin de là le poulailler de 11 pieds carrés divisé en deux et fermé de 2 portes. A l'est de la

PRIEURÉ DE MORIAUCOURT

cour se trouvait le jardin du prieuré, (1) à l'ouest une garenne. Au sud un espace d'une trentaine de mètres séparait ces constructions agricoles du mur d'enceinte à travers lequel une porte cochère (P) accostée d'une petite porte livrait passage sur le chemin extérieur. Le procès-verbal de visite semble indiquer que cet espace servait de passage commun pour entrer d'un côté dans la cour de la ferme, de l'autre dans celle du monastère qui se présentait au sud-ouest. Enfin deux moulins l'un à blé, l'autre à huile, complétaient les dépendances extérieures du prieuré. Ils étaient reliés à la ferme par le chemin descendant le long du mur de l'enclos jusqu'à la rivière. (2)



A part un corps de logis secondaire et quelques pans de murs appartenant au style gothique de la dernière période, il ne reste rien, hélas ! des bâtiments claustraux (bâtiments A du plan général de la page 363 — Voir leur plan particulier, p. 366).

On ne saurait s'en étonner ; ils se trouvaient assez exposés aux ravages de la guerre pour que les religieuses aient cru devoir chercher un refuge à Amiens au début du XVIIe siècle, d'autre part les abandonnant alors sans esprit de retour non seulement elles ne les défendirent plus contre les injures du temps, mais encore elles les considérèrent elles-mêmes comme une carrière où elles prenaient les matériaux nécessaires à l'édification et à l'entretien de leur nouveau couvent. C'est ainsi qu'en 1646 elles obtinrent de la supérieure générale de l'ordre, l'abbesse de

(1) Le procès-verbal de visite dit que sous la remise s'ouvre une porte servant de fermeture pour le jardin, or la remise allant du nord au sud la position du jardin se trouve ainsi fixée.

(2) En effet le procès-verbal dit, après avoir décrit l'ensemble du bâtiment E et être arrivé au bout des remises : « Item la grand porte du côté d'en bas. A côté se trouve une autre petite porte pour l'entrée de ladite cour (de la ferme) fermée d'une porte. Item du même coté allant vers la maison à gauche (bâtiment B) se trouve une rangée d'étables. (Arch. de la Somme. Fds de Moreaucourt non encore classé. Darsy *Bénéfices*... T I, p. 132).

Fontevrault, l'autorisation de faire démolir le grand dortoir du prieuré pour en prendre « la charpente, couvertures, portes, fenestres et matériaux, et s'en servir pour la construction et accomodement de la maison d'Amiens. »

Considérant que les religieuses n'avaient « les commodités requises pour en faire achapt et qu'il conviendroit grande somme de deniers à cette fin », l'abbesse y consentit sur le rapport de frère Ganot, profès de l'ordre, et vicaire géneral de la province de France qui estima la démolition du grand dortoir « pouvoir estre faite pour obvier à plus grande ruine d'iceluy. »

A la vérité l'abbesse ajoutait « vous faisans inhibitions et deffences de ne faire abbattre ni démolir autre chose audit dortoir que ce dont vous aves besoin et enjoignons de conserver le surplus des édifices de nostre dit prieuré de Moreaucour en bon et deu estat ».

Les intempéries devaient avoir bientôt raison d'édifices ainsi découverts ; ils tombèrent sans doute promptement en ruines, à supposer que d'autres déprédations ne les y aient pas aidés.

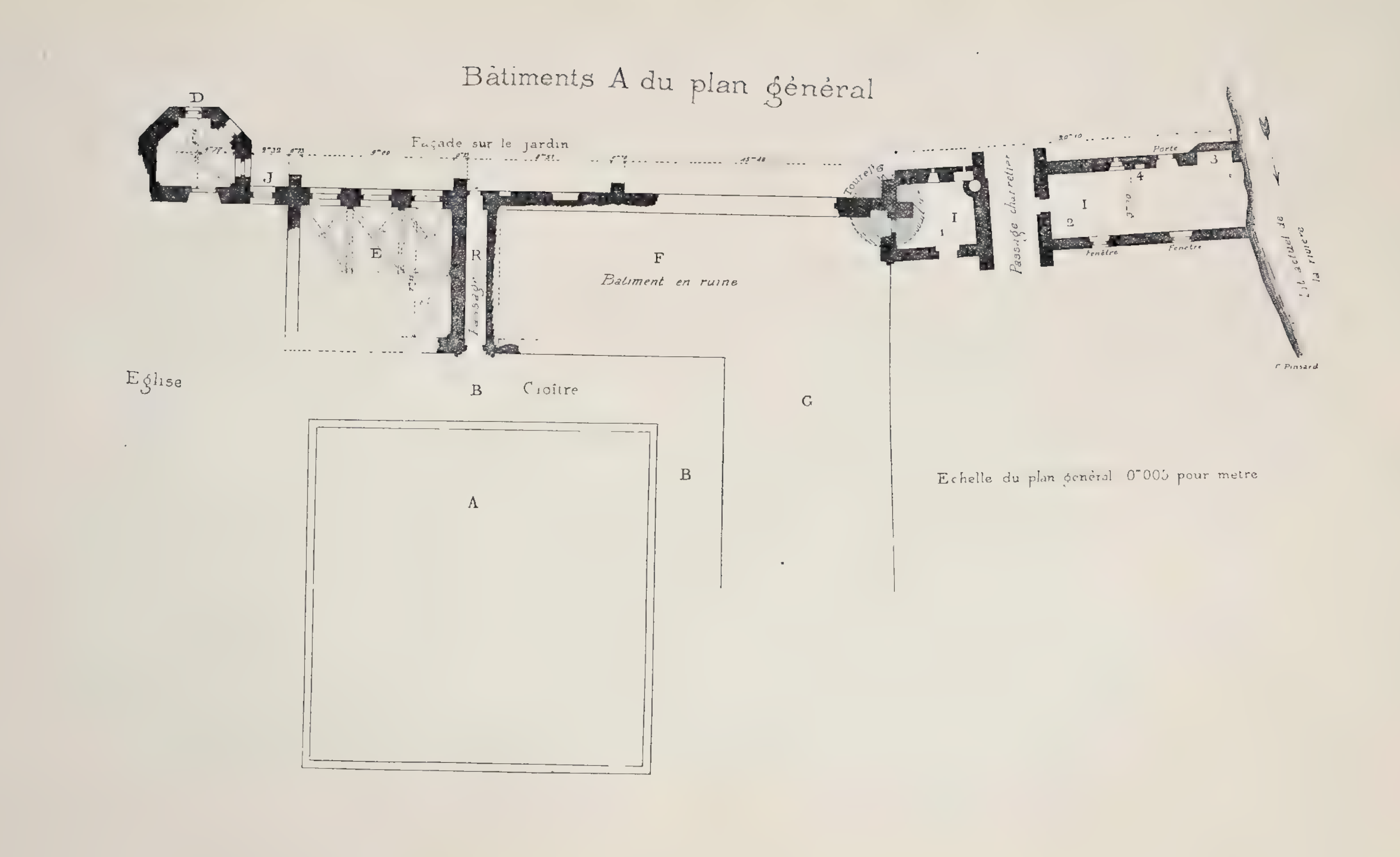
Heureusement le relief que leur amoncellement a produit sur le terrain garde fidèlement la trace de leur plan général, et ses hauteurs différentes révèlent leur importance relative. C'est ainsi qu'un remblai plus élevé accuse l'emplacement de l'église, tandis que le léger bourrelet bordant l'intérieur de levées plus considérables nous dessine parfaitement les murs du cloître (BB) sur la cour intérieure carrée. Le préau du cloître mesurait 20 m. de long sur autant de large et, conformément aux traditions générales de l'architecture monastique, c'est autour de ce cloître que les diverses parties du couvent avaient été distribuées. Au nord l'église parfaitement orientée (1) et dont l'abside paraît avoir dépassé légèrement la chapelle D qui subsiste encore de nos jours. Cette dernière y touchait certainement ; les deux pans du côté gauche sont restés aveugles, à la différence de ceux du côté droit. Il était inutile d'y pratiquer des fenêtres auxquelles la proximité de l'église eût enlevé toute lumière ; d'autre part les arrachements de la maçonnerie confirment les déductions que nous pouvons tirer de ce fait. On ne peut dire si cette petite chapelle faisait partie de l'église ou formait un oratoire indépendant.

Tout à côté commence le bâtiment ouest dont le rez-de-chaussée seul montre encore quelques pans de murs debout. Tout d'abord une porte (J) conduisant au jardin et placée en face de l'allée du cloître longeant l'église. Au-delà, une salle voûtée (E) dont les nervures prismatiques retombaient sur deux piliers centraux ; elle se trouvait ainsi divisée dans sa largeur en deux, et dans sa longueur en trois parties dont chacune était éclairée par une fenêtre garnie de jolis meneaux ; il y a cinq ans ils existaient encore à l'une d'entre elles. Le plan ordinaire des abbayes nous avertit que c'était sans doute la salle du chapitre ; elle était suivie d'un passage de 1 m. 20 de large mettant le jardin en communication directe avec le cloître.

La suite des constructions n'a laissé qu'un mur à hauteur d'appui qui bientôt tombant au ras du sol ne permet plus d'en reconnaître l'aménagement. Ce corps de logis (F) devait renfermer au premier étage le dortoir. Les constructions principales revenant ensuite au midi (G) contenaient probablement le réfectoire, puis celles qui fermaient le carré à l'ouest (H) contenaient peut-être les communs du monastère ; en 1729 on y trouvait une grange. Un bâtiment (I) placé en dehors du

(1) D'après Pagès la « figure d'Aléaume d'Amiens seigneur de Flessecourt inhumé dans l'église de ce prieuré, y étoit représentée en chevalier vêtu à l'antique, sculptée en bas-relief sur une pierre placée sur son tombeau. » Pagès, *loc. cit.*, T. I. p. 389.

PRIEURÉ DE MOREAUCOURT


Bâtiments A du plan général
D
J
Façade sur le jardin
E
R
Passage
F
Bâtiment en ruine
Tourelle
I
Passage charretier
I
2
4
3
Porte
Fenêtre
Fenêtre
Lit actuel de la rivière
Église
B
Cloître
G
B
A
Echelle du plan général 0m005 pour metre

carré des constructions principales s'y appuyait à leur angle sud-ouest. Au point où il venait s'y souder, une jolie tourelle, portée par un encorbellement assis sur les trois murs qui leur étaient communs et au sud sur un contrefort spécialement élevé à cet effet, se dressait au-dessus et donne à ses ruines un cachet très pittoresque. Quelle était sa destination ? Tout ce que l'on peut dire c'est que le bâtiment ouest y donnait seul accès direct par une porte aujourd'hui murée, mais dont on voit encore sur la photographie l'emplacement. Une autre porte percée au 1er étage du mur méridional du monastère et dont les pieds droits restent suspendus aux flancs de la tourelle permettait de passer du couvent dans les combles du petit bâtiment beaucoup moins élevé.

Le sol descendait en effet vers la rivière ; aussi, tandis que le petit bâtiment, divisé en deux par une porte charretière, n'avait au nord qu'un sous-sol et un premier étage, il offrait dans sa partie sud un rez-de-chaussée en plus, de sorte que notre plan donne d'un côté la cave et de l'autre le rez-de-chaussée. Une voûte en plein cintre couvre les sous-sols des deux côtés. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont peu élevés ; ils sont séparés par des planchers en charpente portés sur de grosses poutres. De petites fenêtres assez étroites les éclairaient. A côté de quelques-unes d'entre elles on remarque dans ce mur des niches de peu d'élévation munies d'une espèce de cuvette. Seraient-ce des lavabos ? Il n'existait de cheminée que dans un seul coin. (1)

Si cette construction était la seule qui déjà au commencement du XVIIe siècle survécût au monastère, le procès-verbal de visite de 1729 nous y montre l'infirmerie. (2) fort bien placée d'ailleurs, puisque les malades étaient ainsi isolés du reste de la communauté.

Par la grande porte dont elle était percée on allait du jardin dans la cour du monastère.

Nous avons achevé de le parcourir, et il ne nous reste plus qu'à quitter cette oasis complètement abandonnée de nos jours.

BETTENCOURT SAINT-OUEN

Goze (3) nous signale l'église de cette localité comme conservant « des traces remarquables du style roman du XIIe siècle » et munie d'une corniche en biseau à modillons, de fenêtres en plein cintre, d'un chœur carré accosté d'une chapelle castrale. La bâtisse actuelle ne rappelle plus en rien cet édifice disparu ; mais il reste dans le cimetière une croix monumentale, encore intacte, quoique son état en fasse craindre l'effritement prochain.

(1) Goze (Ms. *Cabinet histor. d'Artois et de Picardie*, Xe année, p. 46), parle d'une autre tour ronde déjà en ruines existant à l'autre extrémité du bâtiment, sur la rivière. Notre collègue M. Pinsard pense que le bâtiment passait au-dessus de la rivière, mais nous n'en avons pas la preuve.

(2) Le procès-verbal de visite porte en effet « Item l'ancienne infirmerie portant en long 69 p. et en large 14 non compris les piliers, bâtie de pierre de taille à double étage en commençant vers le haut où étoit un ancien pressoir présentement à usage d'écurie se trouve fermé d'une part... ensuite une grande porte de chêne à 2 battants servant à l'entrée du jardin... le toit en très bon état pour les couvertures avoir été rabillés et partie mis à neuf. » C'est sans doute cette réparation qui nous l'a conservé jusqu'à ces derniers temps. On l'a laissé tomber complètement depuis quelques années.

(3) Ms : *loc. cit.*, p. 268.

Elle se compose d'une croix latine assez courte, reliée par une espèce de socle, orné de deux crochets latéraux, à un pied quadrangulaire cantonné de quatre colonnettes minces. Le tout repose sur une base de pilier dont le tore à peine déprimé et les larges pattes qui le relient à un gros socle carré paraissent annoncer un travail du XIIe siècle.

La croix a 2 m. 08 c. de hauteur au-dessus de cette base qui en mesure elle-même 0 m. 44 c. avec son socle.



Croix de Bettencourt.

Les faces du noyau central du pied sont creusées de manière à présenter un angle obtus rentrant, garni sur toute sa hauteur d'un chapelet de petites fleurettes ou étoiles à quatre feuilles aigues, terminé à sa partie supérieure par une petite tête humaine grossièrement sculptée et portant une couronne dont trois feuilles de trèfle forment les fleurons. Cette petite tête est abritée par la moulure creuse d'un tailloir commun au fût du pilier et aux quatre petites colonnes qui en ornent les coins. Ce tailloir est fort mince et produit le même effet de maigreur que les colonnes. La base de ces dernières comprend une gorge assez peu profonde entre deux baguettes sans épaisseur. Un ornement légèrement pyramidal, posé sur l'abaque du pied, le relie à la croix elle-même. De ses faces latérales se détache une saillie en forme d'anse qui donne plus d'ampleur à tout l'ensemble.

Chacun des bras de la croix est creusé non seulement sur ses faces, mais encore sur sa tranche, comme le noyau du pied et décoré des mêmes fleurettes. Les arêtes de ses bras sont garnies d'une baguette, et leurs extrémités aboutissent à un plateau débordant, grâce auquel la croix semble pattée. Bien que les étoiles qui décorent la croix et le pilier soient semblables à celles que l'on retrouve au portail d'Hangest-en-Santerre, daté de 1160 à 1170 par M. Enlart (1), le dessin très franc de cette croix latine, rompant nettement avec la figure conventionnelle des croix monumentales de l'époque romane et notamment de celle de Fresnoy-lès-Roye décrite par le même auteur, la maigreur de ses colonnettes et de ses moulures nous font hésiter à l'attribuer à une période aussi reculée, d'autant plus que la base à laquelle on l'a superposée présente certai-

(1) *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*, p. 129, Mém. in-f° de la Société des Antiquaires de Picardie. Amiens, 1895.

nement l'ampleur et l'élégance du style roman dans sa pleine efflorescence, et qu'elle n'a pu être affectée à sa destination actuelle qu'après la disparition au moins partielle de l'édifice auquel elle appartenait.

Quoi qu'il en soit, il faut espérer que des soins intelligents nous conserveront ce spécimen intéressant d'un genre de monuments aujourd'hui fort rares dans nos contrées.

HANGEST-SUR-SOMME

VILLAGE considérable encore aujourd'hui, Hangest eut au moyen âge une certaine importance. D'après M. Georges Durand (1) il paraît avoir appartenu originairement aux sires de Picquigny qui le tenaient de l'évêque d'Amiens, puis il passa à la famille d'Auxy dans la seconde moitié du XIII[e] siècle. On le trouve en la possession de la famille de Croy-Rœux au milieu du XV[e] siècle. Cent ans plus tard, par suite d'un mariage, la famille de Boulainville lui succède et à la Révolution il était entre les mains des Tillette de Mautort.

Il existait à Hangest un château confié aux XII[e] et XIII[e] siècles par les sires de Picquigny à des châtelains dont quelques-uns nous sont connus. « La situation d'Hangest sur un promontoire qui domine les vallées de la Somme et du Saint-Landon était d'ailleurs un emplacement tout trouvé pour un château. Il en reste encore quelques débris informes, dit M. Durand, et son emplacement est très facile à reconnaître au milieu du pâté de maisons devant l'église et formé par les rues d'Airaines, de l'Eglise, de la Porte et ruelle des Morts. Il y a quelques années, en construisant l'école des filles, on en a encore retrouvé des substructions assez considérables, des souterrains. Il a dû d'ailleurs disparaître d'assez bonne heure. »

Le seul monument qui subsiste de nos jours est l'église dont le beau clocher attire de loin l'attention. Ce que nous avons dit de l'importance d'Hangest dès une époque reculée suffirait à indiquer qu'il possédait une paroisse fort ancienne. M. Durand a retrouvé le nom de son curé en 1178. Robert souscrivit comme témoin une charte de Thierry, évêque d'Amiens, confirmant la possession de certains biens à l'abbaye du Gard (2). En 1216 un successeur de Robert, nommé Adam, figure dans une autre charte de l'évêque Evrard, intéressant le même monastère.

L'attribution, par M. Enlart, au dernier quart du XII[e] siècle, du clocher qu'il a si bien décrit dans les Mémoires de notre société (3) ne souffre donc aucune difficulté. Nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à cet auteur son étude sur cette partie de l'église dont le plan général comprend une nef de cinq travées avec bas-côtés, un transept et une abside à trois pans. Seul le clocher présente de l'intérêt.

(1) *Notice historique sur Hangest-sur-Somme*, par M. Georges Durand, archiviste du département de la Somme, dans l'Annuaire officiel du département de la Somme pour l'année 1897.

(2) *Robertus presbiter de Hangest*. Archives de la Somme. Fds du Gard, n° 2 original, et cartul. du Gard, T. I. f° 3.

(3) *Loc. cit.*, p. 131.



HANGEST-SUR-SOMME

Façade et clocher de l'Église

Placé à l'angle nord-ouest de la façade et du bas-côté gauche dont il surmonte la première travée, ce clocher mesure 20 mètres de hauteur et forme un carré de 4 m. sur 4 m. 10 dans œuvre. Il est construit en craie taillée excepté dans ses assises inférieures qui sont en grés.

Son étage supérieur ajouré de quatre baies cintrées dont les trois archivoltes en retraite, bordées de moulures toriques, retombent sur les chapiteaux à crochets des élégantes colonnettes qui en tapissent les pieds droits, remonte évidemment à l'époque romane. Bien que la moitié des chapiteaux ait été retaillée aux XIVe et XVe siècles en bouquets de feuillages dans le style du temps, la gorge ornée de billettes, que l'on remarque sur la corniche à l'est détermine M. Enlart à lui donner la date que nous avons indiquée plus haut.

C'est donc avec étonnement que l'on reconnaît l'empreinte du XVIe siècle même sur le parement des étages qui supportent ce lanternon vénérable. Un examen approfondi de la tour donne bientôt le mot de cet énigme. Son noyau intérieur est resté debout, comme le prouve la forme des deux petites portes en plein cintre ainsi que d'une archère fortement ébrasée au dedans et portée sur deux superpositions de trois corbeaux biseautés qui s'ouvre dans la partie basse du clocher au nord, mais le parement extérieur, sans doute rongé par les intempéries, aura été refait avec une grande habileté par un architecte économe, de même que les contreforts ouest et la tourelle d'escalier.

Cet artiste aura restauré également deux côtés de la corniche et les gargouilles qui en occupent les angles avant de réédifier la flèche qui donne à l'ensemble un si grand cachet d'élégance.

Sur la face extérieure des contreforts placés au nord-ouest on remarque des niches vides, surmontées de jolis dais sculptés du XVIe siècle. On en voit encore une autre sur la tourelle d'escalier au milieu d'arcatures gothiques qui tapissent les deux étages inférieurs.

A côté du clocher le portail de la nef s'ouvre dans une façade sans caractère. Un arc montant de fond et dont la voussure retombant directement jusqu'au socle est ornée d'une série d'amours et de rinceaux, interrompue par une niche, encadre un tympan nu percé d'un grand oculus et au-dessous une baie amortie en arc surbaissé à l'archivolte ornée de rinceaux méplats sur sa tranche antérieure. Le larmier qui pourtourne les contreforts situés à droite et à gauche de la porte, se relève pour former une moulure couronnant tout l'ensemble et s'élancer jusqu'au larmier supérieur en une accolade qui s'y termine par un fleuron servant de cul-de-lampe à une niche évidée dans le pignon.

On remarque dans toute cette ornementation un curieux mélange du style gothique à son déclin avec le style Renaissance. Ce dernier s'affirme nettement sur les moulures du larmier et de son accolade, sur le bandeau de l'arc fermant la baie et dans les culs-de-lampe des niches, tandis qu'il est à peine annoncé par deux petits enfants nus au milieu des feuillages encore gothiques de la moulure bordant l'arête inférieure du grand arc, et révélé par des flammes au-dessus des dais entièrement gothiques des niches qui interrompent cette moulure.

La nef communique avec les bas-côtés par des arcs en tiers point. Leurs archivoltes, bordées d'un simple chanfrein, retombent sur des piliers tous carrés autrefois, comme en témoignent ceux de la dernière travée, mais dont on a rendu les autres presque ronds en abattant leurs arêtes. Le bas-côté gauche, qui paraît être du XVIe siécle, possède au dehors un petit portail latéral s'ouvrant sous une accolade dont le rampant est orné de griffons, de choux frisés et de pampres.

Une vierge y figurait qui a aujourd'hui disparu (1). Le bas-côté droit, couvert en appentis, large de 2 m. 50 seulement, remonte peut-être à l'époque romane; il communique par une arcade en plein cintre avec une espèce de transept (2) au delà duquel se trouve l'abside (3) où de belles boiseries du XVIIIe siècle font un singulier contraste avec la laide nudité des murs auxquels elles sont adossées.

Ces boiseries, identiques des deux côtés du chœur, sont divisées en quatre panneaux par des pilastres avec chapiteaux corinthiens, aux faces sculptées de rocailles. La partie supérieure de chaque panneau renferme des faisceaux d'attributs du culte suspendus à de gracieux rubans. Dans le second panneau ces attributs sont remplacés par un écusson sur lequel un bas-relief délicat représente l'agonie du Christ au jardin des Oliviers. Terminée du côté de la nef par un amortissement en consoles, la boiserie aboutit au fond de l'abside à un autel assez riche dont la caisse porte un médaillon occupé par l'Adoration des bergers. Sur la porte du tabernacle on voit le repas de Notre-Seigneur avec les disciples d'Emmaüs (4).



Lutrin d'Hangest.

Au-dessus du tabernacle figure une gloire dorée, destinée à l'exposition du Saint-Sacrement, dont le fond est orné d'une petite glace qui avait un certain prix lorsqu'on l'y plaça.

Si l'on en croit une tradition dont Goze se fait l'écho ces boiseries proviendraient de l'abbaye du Gard. La Révolution en aurait dépouillé les religieux et on les aurait plus tard données à la paroisse d'Hangest, mais nous n'avons rien trouvé qui confirme cette assertion; elle semble plutôt contredite par certaines indications des registres de la fabrique (5).

Au milieu du chœur un magnifique lutrin de chêne à trois pieds et surmonté d'une petite statue de sainte Marguerite porte la date de 1712 gravée sur le

(1) Goze la signale encore. (Notes, *Cabinet historique d'Artois et de Picardie*, x^e année, p. 76).

(2) Goze (MS.) dit que sur l'entrait de la charpente de l'abside on lit la date de 1601.

(3) M. le curé d'Hangest a exploré naguère, sous le transept nord, un caveau de 3 m. 84 de long sur 2 m. 60 de large et 1 m. 50 de haut, voûté en plein cintre. Il contient une tombe fermée à l'aide de pierres où se trouvaient plusieurs cadavres.

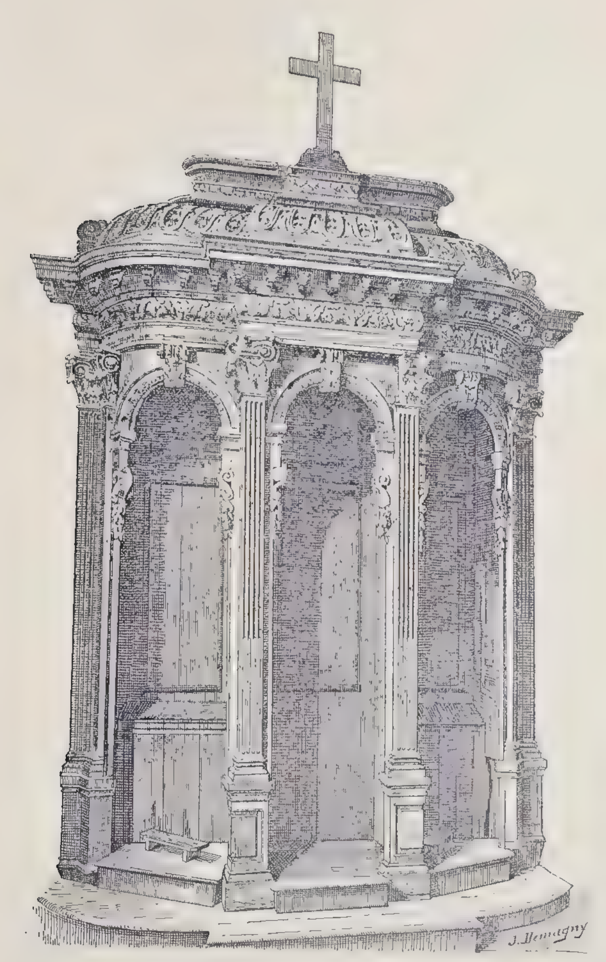
(4) Cette sculpture et les ornements qui l'encadrent dénotent le même faire que les panneaux du lambris.

(5) Outre la similitude des sculptures de l'autel et des boiseries, il faut remarquer d'autre part que l'autel est en partie peint en marbre et les registres de la fabrique (Registre n° 3) antérieurs à la Révolution nous parlent d'un raccommodage de l'autel en dorure et en marbre « comme il estoit auparavant » ; ils nous disent également que le lambris du sanctuaire a été peint en 1765. Si nous le voyons aujourd'hui débarrassé des couches de peinture qui l'empâtaient, nous le devons au zèle intelligent de M. Sellier-Cordelier qui le fit nettoyer ainsi que le lutrin, il y a environ dix ans. Dès lors, il est bien probable que l'autel et les boiseries, dont il est question dans ce document, formaient un ensemble d'origine commune et que ce sont les mêmes que nous avons encore aujourd'hui sous les yeux. Il en résulte que la tradition qui en attribue la propriété originaire à l'abbaye du Gard doit être erronée. Toutefois, d'après Goze, ce monastère aurait possédé un chandelier de cuivre d'un beau travail, portant ses armoiries et qui se trouvait aussi dans l'église d'Hangest. (*Cabinet historique d'Artois et de Picardie*. x^e année, p. 80).



HANGEST SUR SOMME
Portail principal de l'église

renflement de la tige du pied. Comme l'entablement de l'autel il présente les monogrammes I. H. S. sur l'une des faces du pupitre, et sur l'autre, M.



Confessionnal d'Hangest-sur-Somme.

Enfin, dans la chapelle qui tient lieu de bras sud au transept, un confessionnal, également en chêne et d'un style un peu solennel mérite un instant d'attention. Un acte de vandalisme l'a privé de la porte qui en fermait la partie centrale ; elle a été vendue 500 fr. il y a 40 ans, à un amateur pour la décoration de sa salle à manger.

Ce beau meuble est l'un des deux confessionnaux que les registres de la fabrique nous disent avoir été faits en 1762 par Robert de Sailli, maître-menuisier à Amiens, pour le prix de 278 livres ; il prouve que les artistes de notre ville n'avaient point dégénéré depuis le moyen âge où les huchiers y montraient tant de savoir-faire et de goût.

La serrurerie picarde ne le cédait d'ailleurs en rien à la menuiserie ; on pouvait s'en convaincre en admirant il y a quelques années encore, dans l'église d'Hangest une crèche en fil de fer de 1734 qui provenait de la paroisse Saint-Pierre. Comment a-t-elle disparu à son tour ? On ne l'a plus revue depuis l'exposition universelle de 1889.

Avant de quitter notre édifice, examinons les fonts baptismaux en pierre, placés à l'extrémité du bas-côté droit et dont la forme est aussi gracieuse qu'originale. Une coupe octogone, ornée sur chacune de ses faces d'une tête de lion et sur chacun de ses angles d'une feuille d'acanthe, y est portée par un pied unique, également octogonal, posé sur une marche de même plan. Des dauphins, la tête en bas, relient, dans un mouvement plein de souplesse, le dessous de chaque pan de la cuve à l'emmarchement et déguisent la nudité du pied central.

L'église d'Hangest, placée sous le vocable de sainte Marguerite, ne possédait aucune relique de sa sainte patronne, avant le XVIIIe siècle. Le 14 janvier 1746, l'évêque lui en accorda une parcelle à distraire de la châsse de Saint-Léger-lès-Flixecourt, et la translation faite le 14 mars 1746, donna naissance à une cérémonie commémorative qui se faisait chaque année, le second dimanche après Pâques (1).

(1) Archives de la Fabrique.



Fonts baptismaux d'Hangest



Boiserie de l'église. Détail d'un panneau



HANGEST SUR SOMME

Boiseries de l'église. Ensemble



FOURDRINOY

La petite église de Fourdrinoy semble appartenir en grande partie au style du XIIIe siècle. La nef de quatre travées, non voûtée, est séparée de collatéraux très bas par de gros piliers ronds comme ceux que nous rencontrons dans quelques autres édifices de nos campagnes remontant à cette époque : Guerbigny, l'église démolie maintenant d'Ailly-sur-Noye. Ces piliers ont avec ceux de la nef encore romane de Lucheux une certaine ressemblance qui permet de les attribuer au début de la période gothique. La corbeille de leurs chapiteaux, basse et massive, aux feuilles épaisses dont la pointe affleure les angles du tailloir, rappelle jusqu'à un certain point ceux du monument que nous venons de citer. Le crochet qui termine les feuilles intermédiaires, l'aplatissement du tore formant la base des colonnes au-dessus d'un socle carré, et la légère brisure des grandes arcades nous avertissent cependant ici que l'évolution de l'architecture s'est poursuivie depuis la construction de Lucheux.

Une simple arcade en tiers point, rétrécissant la nef, s'ouvre en dehors de l'axe de celle-ci sur un chœur carré de deux travées, car nous ne saurions considérer comme faisant partie du transept, ajouté vraisemblablement au XVIe siècle, la première de ces travées, pareille en tout à la dernière. La voûte identique qui les couvre, voûte sur ogives, composées d'un tore en amande, bordé de chaque côté d'une gorge et garni d'une légère baguette sur son arête, n'est divisée entre les deux travées que par un doubleau de même profil que les ogives adjacentes et dont les extrémités retombent avec elles sur les chapiteaux uniformes d'un groupe

de colonnettes semblables. De plus, une fenêtre pareille à celle qui éclaire la dernière travée est restée en partie visible dans le mur de la première, au-dessus de l'arc que l'on y a ouvert au XVIe siècle pour la mettre en communication avec le bras nord. On n'a même pas jugé nécessaire de remplir l'ébrasement de la fenêtre supprimée au-dessus des claveaux composant le nouvel arc. Ces indices nous révèlent donc le plan originaire, et l'opinion que nous avons émise relativement à son âge se trouve encore confirmée par la disposition et la forme des colonnes du chœur ; elles éveillent en effet le souvenir de celles existant dans le chœur de Forest-l'Abbaye, daté par M. Enlart de la fin de la période romane (1).

A droite du chœur s'élève un clocher présentant dans sa hauteur, de même que les contreforts très saillants sur lesquels il s'appuie, quatre retraites accusées par des larmiers. Les fenêtres, semblables à celles du chœur, qui versent le jour dans le rez-de-chaussée de la tour, prouvent que celle-ci existait dès le XIIIe siècle. Le XVIe siècle en a seulement modifié la voûte et l'ornementation.

Un affreux lambris cache malheureusement toute la partie inférieure du chœur et les gracieuses colonnettes qui donnaient à ce petit monument le cachet d'élégante simplicité imprimé par les constructeurs de la bonne époque gothique aux moindres de leurs œuvres. Leur rareté dans notre département, les rend précieuses, il faut donc espérer qu'une initiative intelligente enlèvera bientôt l'odieuse boiserie qui dérobe celle-ci à nos regards.

L'église de Fourdrinoy est placée sous le vocable de saint Jean-Baptiste et le titulaire de la cure était autrefois à la présentation du chapitre de la collégiale Saint-Martin de Picquigny (2).

(1) *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la Région Picarde*, par C. Enlart. Mém. in-f°, de la Société des Antiquaires de Picardie, 1895, p. 125.

(2) Darsy. *Bénéfices de l'église d'Amiens.* (Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, T. I., p. 416.)

J. ROUX



TOUR DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE PICQUIGNY

CANTON DE MOLLIENS-VIDAME

NOTICES PAR R. DE GUYENCOURT



AIRAINES

L'ÉGLISE NOTRE-DAME ET LE PRIEURÉ

S'il suffisait qu'une localité soit la plus riante d'un canton pour en devenir nécessairement le chef-lieu, cet avantage appartiendrait sans conteste à Airaines (1).

Le bourg dont nous entreprenons de décrire les monuments jouit en effet d'une situation remarquablement avantageuse. Placée sur les flancs de collines dominant des prairies traversées par divers ruisseaux et par une limpide rivière dont le nom même est celui de la commune qu'elle arrose (2), la petite ville, couronnée d'ombrages, fait songer aux pittoresques cités que les vieux maîtres aimaient à représenter dans les lointains de leurs suaves peintures.

Notre intention n'est pas d'écrire l'histoire d'Airaines. Pourtant qu'il nous soit permis d'évoquer le souvenir des antiques murailles qui l'entouraient jadis, car au-dessus se profilaient les principaux édifices que nous allons étudier ; en particulier les plus vénérables d'entre eux : le Prieuré et son église dédiée à Notre-Dame (3).

Déjà ce dernier monument a été décrit un grand nombre de fois ; nous nous bornerons donc à résumer ici les travaux de nos savants devanciers.

(1) Airaines, Canton de Molliens-Vidame, Arrondissement d'Amiens.

(2) Avant de se jeter dans la Somme, à Longpré-les-Corps-Saints, l'Airaines prend le nom de « l'Ieuette ».

(3) L'église du prieuré d'Airaines est en réalité sous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. (Communication de M. l'abbé Marchand, curé d'Airaines.

Le Prieuré bénédictin de Notre-Dame d'Airaines dépendait de l'abbaye parisienne de Saint-Martin-des-Champs, de l'ordre de Cluny. Il fut fondé au début du XIIe siècle par Etienne comte d'Aumale, et par sa femme Havise de Mortemer. Son église paraît remonter au deuxième quart du même siècle, selon M. C. Enlart, à qui nous empruntons la plupart des renseignements qui vont suivre (1).

L'édifice est construit sur le plan d'une croix latine et se compose d'une nef de quatre travées accompagnée de collatéraux, d'un transept et d'un chœur rectangulaire. Il est entièrement bâti en pierres. Située dans une position pittoresque, sur la déclivité orientale d'un coteau d'où la vue domine une grande partie des environs, l'église est construite en sous-sol du côté de l'occident (2), tandis qu'à l'est, son chœur s'élève sur un remblai. L'architecte a ainsi évité les frais qu'auraient occasionnés des soubassements considérables, pour corriger la pente du terrain et obtenir une aire parfaitement horizontale ; mais il résulte de cette disposition que la façade du monument paraît quelque peu enterrée (3).

Cette façade se compose actuellement d'une muraille peu élevée, au-dessus de laquelle se dresse un énorme pignon sommé d'une croix moderne (4).

Au centre, dans une partie qui fait une légère saillie sur le nu du mur, s'ouvre le portail. Il est en plein cintre et sa voussure est formée par trois grosses moulures toriques qui, semblables à des colonnettes dépourvues de chapiteaux, se prolongent le long des piédroits jusqu'aux bases attiques munies de griffes sur lesquelles elles reposent. Une archivolte règne au dessus et, un peu plus haut, un bandeau composé de deux moulures en forme de cables s'allonge horizontalement dans toute la largeur de la façade de l'avant-corps, en passant sous une fenêtre en plein cintre. Celle-ci est bordée d'un tore, d'une gorge où sont espacés des bourgeons, d'un léger feston, puis d'un second tore accompagné d'une gorge où l'on remarque des étoiles à quatre rayons. Une archivolte, composée d'une série de petites crosses végétales, couronne cette fenêtre (5). Dans le prolongement des retours horizontaux de cette archivolte, mais en dehors du massif saillant, — qui s'arrête un peu au-dessus de la fenêtre, — s'allongent, à droite et à gauche, deux bandeaux ornés de dents de scie. Une corniche, soutenue par dix-huit modillons à billettes, traverse ensuite toute la largeur du pignon. Peut-être cette corniche faisait-elle jadis le tour de l'édifice avant que ses toits primitifs aient été remplacés par une toiture unique. Celle-ci a motivé de chaque côté de la fenêtre centrale la construction des deux adjonctions en maçonnerie, qui donnent au pignon de l'église son aspect actuel (6). Une tête d'animal,

(1) V. Monuments de l'architecture romane et de transition dans la région picarde, etc., par C. Enlart. — Le Dr Goze pense que N.-D. d'Airaines date du début du XIIe siècle. V. MS. *loc. cit*

(2) Nous reproduisons dans les lignes qui précèdent l'opinion de M. Enlart, mais personnellement nous sommes portés à croire que N.-D. fut construite au niveau du sol, ou au moins qu'elle fut assez peu enterrée du côté de l'Ouest. Les remblais et les éboulements du sol l'ont envahie postérieurement. Nous ne voulons, pour preuve de ces amoncellements plus récents que la construction de l'édifice, que la découverte d'un oculus par eux obstrué et dont il sera parlé postérieurement. Cet oculus est situé dans la façade et personne ne semble avoir soupçonné son existence avant qu'on eut déblayé cette partie du monument, en 1862.

(3) Au cours des siècles les détritus de toutes natures se sont accumulés contre la façade de N.-D. C'est ce qui explique le nombre variable de marches que les auteurs indiquent à l'escalier donnant accès dans l'église. Ces mêmes terreaux obstruaient l'œil-de-bœuf qui fut dégagé à l'extrémité du collatéral du nord.

(4) Dusevel dit que ce pignon a plus de treize mètres de hauteur. Ses rampants, remis à neuf, semblent presque toucher le sol. (Mém. de la Société des Antiquaires de France, T. XVII.)

(5) Toute la sculpture du portail de N.-D. d'Airaines a été restaurée en 1868-69 par M. Firmin, d'Amiens. Un porche en charpente exista devant ce portail jusqu'au moment de la restauration de l'édifice. (V. Goze, *loc. cit.*)

(6) Originairement la nef de N.-D. était recouverte d'un toit à deux pentes et les collatéraux étaient surmontés d'appentis. L'unique toiture actuelle, abritant tout le monument, semble dater du XVIe siècle.

AIRAINES

Église du prieuré Notre-Dame. Façade

supportant un tronçon de colonne, surmonte la corniche (1) ; enfin, à l'extrémité du pignon s'ouvre une baie rectangulaire de création récente. Pour compléter autant que possible la description de cette façade, nous signalerons encore à gauche du spectateur, un petit oculus (2) ménagé à peu de hauteur au dessus du sol et servant à éclairer le bas-côté septentrional de l'église.

Du côté du midi, le mur du collatéral est percé de quatre fenêtres très remaniées (3). A l'origine, toutes devaient être en plein cintre ; actuellement, trois d'entre elles sont arquées en anse de panier et la quatrième, après avoir été sensiblement élargie, fut divisée par un meneau, de manière à former deux baies trilobées à leur sommet. Cette modification semble dater du XVI[e] siècle.

Le versant de la vaste toiture (4) qui recouvre toute l'église est ajouré, du côté que nous examinons, par deux lucarnes correspondant à deux des fenêtres supérieures de la nef. Avant la construction de ce toit, la partie haute du vaisseau principal était apparente au dessus des couvertures en appentis des collatéraux et les fenêtres, visibles aujourd'hui de l'intérieur de la nef seulement, se trouvaient absolument dégagées (5).

Le bras méridional du transept ne date que du XIII[e] siècle (6). Il est vraisemblablement un peu plus important que la construction primitive qu'il a remplacée. Des contreforts le soutiennent et il est éclairé au sud et à l'est par des fenêtres en tiers-point, garnies de remplages d'une belle simplicité.

L'abside est une réfection peu ancienne (7). Elle est rectiligne. Une fenêtre en tiers-point l'éclaire vers l'est et deux baies cintrées y sont percées latéralement.

On accède dans l'intérieur de l'église par un escalier de douze marches (8), car selon une remarque déjà faite, le dallage de la partie occidentale de l'édifice est plus bas d'environ 2[m]50 que le sol avoisinant.

Les quatre travées de la nef sont recouvertes de voûtes d'ogives qui, avec celles du chœur de Lucheux, passent pour être les plus vieilles de l'ancien diocèse d'Amiens (9), tandis que le collatéral du nord possède des voûtes d'arêtes, unique exemple de ce genre de construction dans la région picarde (10).

(1) Au moment de la restauration de l'église, il fut question de placer une statue de la Sainte-Vierge sur cette colonnette tronquée.

(2) Cet oculus fut découvert en 1862 lorsque l'on abaissa le niveau du sol devant la façade de l'église (V. Goze).

(3) Du côté du prieuré, le mur du collatéral du nord ne compte que trois fenêtres. Elles sont en plein cintre et assez larges. Leur angle externe a été rabattu. Leurs dimensions sont devenues irrégulières par suite de remaniments.

(4) Un petit clocher en charpente, assez élégant et recouvert d'ardoises, qui sont venues remplacer des essiles, a succédé, au XVI[e] siècle, au clocher primitif. Celui-ci s'élevait pareillement sur la croisée du transept, selon M. Enlart, *loc. cit.* — Plusieurs historiens de N.-D. d'Airaines ont signalé sur ses murailles les marques qu'y ont laissées des projectiles et aussi des traces d'incendie.

(5) Les lucarnes dont il est ici question furent posées en 1870 et 1872. Avant leur construction, les fenêtres de la nef étaient invisibles, même de l'intérieur de l'église, car ne donnant pas de lumière à cause du toit qui les cachaient, elles avaient été bouchées. Extérieurement, une moulure ornée de dents de scie contournait ces fenêtres en manière d'archivoltes et se prolongeait tout autour de l'église, en passant devant les contreforts peu saillants, disposés entre chaque baie. On voit encore des vestiges de cette décoration, sous le toit du collatéral, du côté du prieuré.

(6) V. Enlart, *loc. cit.* — Il semble toutefois reproduire la disposition ancienne du monument. — Le bras septentrional du transept est devenu une dépendance du prieuré. Extérieurement, vers l'est, on distingue encore une fenêtre en plein cintre destinée à éclairer cette partie de l'église.

(7) V. Enlart, *loc. cit.*

(8) Cinq sont extérieures et sept intérieures.

(9) L. Regnier. Rapport sur l'ouvrage de M. C. Enlart, dans le compte-rendu du XL[e] Congrès archéologique de France.

(10) Les voûtes ogivales du bas-côté du midi ont été refaites au XVI[e] (?) siècle. Elles sont plus élevées que les voûtes primitives, qui devaient être semblables à celles du collatéral du nord.

La croisée du transept et le chœur devaient posséder à l'origine des voûtes d'ogives, détruites par

La nef communique avec ses bas-côtés par quatre arcades en tiers-point. Elles sont soutenues par des pilastres (1) contre lesquels s'appuient, dans la nef et au transept, de grosses colonnes correspondant aux doubleaux des voûtes et des colonnes plus minces, destinées à en recevoir les ogives (2). Les tailloirs qui couronnent les pilastres sont ornés de simples moulures ; quant aux chapiteaux de toutes les colonnes ils sont, soit godronnés, soit pourvus de larges feuilles (3).

De part et d'autre de la nef, les arcades de la quatrième travée sont maintenant bouchées (4). Nous estimons, avec M. Enlart, qu'il fut fait ainsi pour mieux buter les arcs de la croisée du transept et nous ne pouvons nous associer à l'opinion de M. E. Regnier (5), d'après laquelle ces arcades furent condamnées pour permettre d'installer devant elles, les stalles des religieux du prieuré. En effet, ceux-ci étaient seulement au nombre de cinq, en comptant le prieur qui le plus souvent résidait à Paris, et ils officiaient non dans la nef (6) mais dans le chœur à eux réservé, avant l'annexion d'un bras du transept à leur habitation.

Entre les deux arcades aveuglées on a placé, en 1876, un autel de style roman dessiné par le Dr Goze ; là s'accomplissent les cérémonies du culte qui, chaque dimanche, sont encore célébrées par le vicaire d'Airaines.

Les arcs de la croisée du transept sont plus bas que les doubleaux de la nef. Ils reposent sur des faisceaux de colonnes ornées de chapiteaux à larges feuilles. En cette partie de l'édifice, la voûte d'ogives n'existe plus ; elle a été remplacée par un plafond, mais on remarque encore un de ses tas de charge (7).

Primitivement le chœur et les bras du transept devaient former trois chapelles rectangulaires, voûtées et de moindre hauteur que la nef. Aujourd'hui, comme nous le disions ci-dessus, la partie septentrionale du transept est comprise dans les dépendances de l'ancien prieuré (8) et le chœur est une construction relativement récente, sans caractère et recouverte d'un plafond. On y remarque un autel en bois, entouré de lambris sculptés en 1703. Son retable est une peinture de la fin du XVIIe siècle, représentant le martyre de sainte Ursule et de ses compagnes. Ce tableau médiocre et très détérioré est pourtant fort intéressant, grâce aux anachronismes dont il fourmille. La Sainte notamment y est représentée en robe décolletée et dans tous les atours d'une dame de la cour de Louis XIV.

Le bras méridional du transept fut construit au XIIIe siècle et les ogives

l'effondrement du clocher au XVIe siècle, selon M. Enlart ; en 1422, par l'action de la foudre et du canon, selon M. Dusevel.

Les bas-côtés comptent quatre travées comme la nef, mais des murs perpendiculaires à leur axe et contre lesquels sont appliqués des autels, ont isolé la quatrième vers le chœur : au nord, pour l'annexer au prieuré ; au sud, pour en faire une sacristie communiquant avec le transept. Ces modifications ont dû être exécutées au XVIe siècle. Tous les doubleaux de la nef sont en tiers-point, et les ogives des voûtes de sa première travée sont renforcées par des liernes. On doit remarquer aux clefs des voûtes d'arêtes du collatéral du nord, de petites rosaces simplement tracées au compas. Elles constituent, dit M. Enlart, une décoration fort rare. Les clefs de la voûte centrale sont aussi pourvues de rosaces variées.

(1) Les bases de plusieurs des pilastres ainsi que le pourtour de l'église sont garnis de banquettes en maçonnerie.

(2) V. C. Enlart, *loc. cit.*

(3) Les bases sont munies de griffes.

(4) Comme il est dit ci-dessus, une sacristie est disposée actuellement derrière l'une des arcades bouchées, du côté du midi, et derrière l'autre, au nord, se trouve un cellier dépendant de la ferme qui a remplacé le prieuré.

(5) V. L. Regnier, *loc. cit.*

(6) La nef seulement était affectée aux offices paroissiaux. Tout au plus y aurait-il eu là le banc des marguilliers.

(7) V. Enlart, *loc. cit.*

(8) Il renfermait une chapelle dédiée à la Nativité. (V. Goze, *loc. cit.*). Une porte, récemment murée, faisait communiquer avec l'église cette chapelle, vendue en même temps que le prieuré auquel elle avait été annexée, et devenue ainsi propriété particulière.

NOTRE DAME D'AIRAINES _ *Pierre Tombale de Henri d'Airaines et Autel du XIIIe Siecle*



NOTRE-DAME D'AIRAINES _ *Collatéral du Nord et Fonts Baptismaux.*

de sa voûte sont supportées, dans les angles, par des culs-de-lampe (1). Un remarquable autel de la même époque se trouve toujours appliqué contre la paroi orientale de cette chapelle. Il est en pierre. Trois colonnes prismatiques, à bases attiques pourvues de griffes, et surmontées de chapiteaux peu ouvragés, soutiennent sa table dont la tranche a été simplement moulurée. Une ancienne pierre tombale sert de marche à cet autel.

Nous nous trouvons ici dans l'oratoire autrefois dédié à saint Jean-Baptiste. C'était la chapelle seigneuriale des sires d'Airaines (2). Ils y avaient leurs sépultures, depuis longtemps violées lorsque la Révolution en renouvela la tentative. Quelques-unes des pierres tumulaires qui les recouvraient subsistent encore. Deux d'entre elles ont été relevées en 1893, aux frais de la Société française d'Archéologie, sous la direction de M. Jules de Valois, membre de la Société des Antiquaires de Picardie. Elles sont actuellement appliquées contre les murs de la chapelle.

D'après une tradition locale, qu'aucune preuve ne vient appuyer, l'une de ces pierres aurait recouvert le corps de dame Catherine d'Airaines ; cette tombe est trop effacée pour que nous puissions en tenter la description. L'autre protégeait, dit-on, la dépouille mortelle de messire Henri d'Airaines. Le portrait de ce chevalier est gravé sur la dalle. Il est revêtu de la cotte de mailles et couché sur un fond parsemé de roses. Son visage est celui d'un adolescent, et ses cheveux sont bouclés. Près de ses mains jointes apparait la garde d'une grande épée. Un écu, chargé de trois fasces encore teintées de rouge, protège ses jambes et les mêmes armoiries reparaissent sur chacune de ses épaules (3).

Une légende en beaux caractères du XIIIe siècle longeait autrefois le bord de la pierre ; on n'en distingue plus avec certitude que les mots : *Miles*, *Salve* et *Rector*.

Au dessus de la tête du personnage se développe une arcade trilobée, surmontée de clochetons et de tourelles (4).

Parmi les autres objets remarquables que possède Notre-Dame d'Airaines, il faut citer en premier lieu sa célèbre cuve baptismale. C'est une auge rectangulaire en pierre, plus large au sommet qu'à la base, où l'on administrait le baptême par immersion. M. Enlart l'attribue au XIe siècle. Un cable orne sa bordure et des colonnettes sont disposées à ses angles. Sur les deux grandes faces du baptistère, on remarque trois hommes, vus jusqu'aux genoux ou accroupis et se donnant le bras. D'un côté, un dragon semble parler à l'oreille d'un de ces personnages. Les petites faces sont décorées chacune de deux figures humaines semblables. Ces sculptures sont extrêmement barbares et leur interprétation a exercé jusqu'à ce jour la sagacité des archéologues sans résultat tout-à-fait satisfaisant. On examinera encore avec intérêt un joli bénitier de cuivre en forme de seau, dont les moulures dénotent le XVIe siè cle(5) et surtout un petit groupe en bois peint et doré que l'on a placé sur l'autel du

(1) La clef de voûte est ornée d'une rosace.

(2) Il ne faut pas confondre les sires d'Airaines, qui possédaient la châtellenie du lieu, avec leurs suzerains, les comtes de Ponthieu, qui avaient aussi un château à Airaines.

(3) Les sires d'Airaines, de la deuxième famille de ce nom issue de Catherine d'Airaines et de Marc de Hongrie (?), portaient : d'argent à trois fasces de gueules, de même que les de Croy, leurs collatéraux (?).

(4) La chapelle de saint Jean-Baptiste conserve encore trois socles, fixés dans le mur, au dessus de l'autel, plus une piscine consistant en une simple niche en tiers-point. — Un socle de statue est aussi encastré dans la muraille, à l'extrémité du transept du sud, il représente un ange supportant un écusson. — La description de la pierre tombale qu'on vient de lire, nous amène tout naturellement à signaler celle de Charles Avet, ancien curé de N.-D. d'Airaines, décédé le 30 juin 1774, dans sa 69e anné. Cette dalle est comprise dans le carrelage du collatéral du nord. Plusieurs autres curés reposent sous le pavage de cette église.

(5) Il porte cette inscription gothique : « Maistre Estienne Bénédictin à nostre Dame Daraines ma donné lan mil v^e et XVII. »

collatéral du nord. Cette sculpture du xvie siècle représente un roi, revêtu des vêtements que les artistes de l'époque attribuaient volontiers aux souverains orientaux. Il est assis sur un trône et semble s'entretenir avec un homme debout près de lui et coiffé du chapeau juif. On a voulu reconaître dans ces deux personnages, Joseph et Pharaon. Nous trouvons encore à signaler une statuette de saint Antoine, représenté suivant la coutume picarde, ainsi qu'une remarquable clôture en bois, toute sculptée de feuillages et de serviettes de l'époque de la Renaissance. Elle était destinée primitivement à fermer la chapelle des seigneurs d'Airaines. Cette clôture aujourd'hui négligée est vouée fatalement à une prompte destruction.



Eglise N. D. d'Airaines — Cuve baptismale

Notre-Dame possédait autrefois deux cloches ; actuellement elle n'en a plus qu'une qui fut fondue en 1832.

Il nous est arrivé déjà, au cours de cette notice, de dire quelques mots de l'histoire de l'édifice qui nous occupe ; nous allons compléter, autant que possible, ces renseignements :

Avant la Révolution, Notre-Dame servait d'église paroissiale à tout le quartier d'Airaines que l'on appelle encore « l'abbaye », à cause de sa proximité de l'ancien prieuré. Par décret en date du II prairial an XII, cette paroisse fut réunie à celle de Saint-Denis, et Notre-Dame devint un simple oratoire public (1). Le prieur était jadis le collateur à la cure, mais le curé n'avait que l'usage de la nef et des bas-côtés de l'église. Le reste était réservé aux religieux et aussi au châtelain du lieu (2).

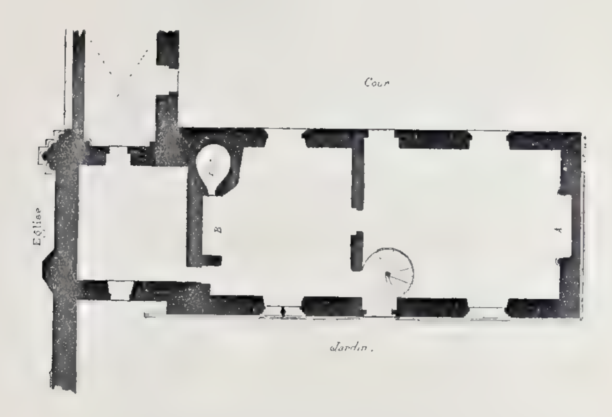
Avant de terminer cette notice nous tenons à remercier M. l'abbé Marchand, curé d'Airaines et membre de la Société des Antiquaires de Picardie, qui a bien voulu nous communiquer les renseignements nombreux recueillis par lui au sujet

(1) La partie de l'église, engagée dans le prieuré, fut vendue révolutionnairement en même temps que lui, en 1792.

(2) Un passage souterrain dont la porte se trouvait à l'extrémité du collatéral du midi, à droite en entrant dans l'église, la mettait en communication avec le château des comtes de Ponthieu. Ce souterrain est aujourd'hui inaccessible. La jouissance de la chapelle seigneuriale appartenait au châtelain d'Airaines.

du monument historique dont nous venons de tenter la description. Nous avons en effet abondamment puisé à cette source précieuse si obligeamment mise à notre disposition.

Il nous paraît utile de joindre à la description de l'église de Notre-Dame, quelques lignes relatives aux bâtiments du Prieuré adjacent (1).



AIRAINES. — Plan du Prieuré.

Nous ne rappellerons point les noms de ses fondateurs, ni la date de sa fondation (2). Nous dirons seulement que l'abbé de Saint-Martin-des-Champs en était le collateur. Cinq religieux, en comptant le prieur, y demeuraient d'ordinaire (3). Souvent même ce dernier résidait à Paris et se faisait remplacer par un sous-prieur. Enfin vint la sécularisation et Notre-Dame d'Airaines fut comprise au nombre des bénéfices du curé de Saint-Roch de Paris.

Construit sur un terrain dont la contenance était de peu inférieure à un demi hectare, l'immeuble fut vendu, comme bien national, le 27 janvier 1792, pour le prix de 2500l. Devenu propriété particulière, il a été converti en ferme.

L'ancienne habitation des religieux existe encore. C'est un vaste bâtiment en pierres, situé dans le prolongement du bras septentrional du transept de l'église (4). Ses façades sont orientées vers le levant et le couchant. Elles furent très probablement édifiées vers le premier tiers du XVIe siècle (5).

Du côté qui regarde l'orient la construction s'élève sur un soubassement surmonté d'un talon. Au milieu s'ouvre une petite porte cintrée en anse de panier, moulurée et surmontée d'une archivolte saillante. Une fenêtre rectangulaire se trouve de

(1) On l'appelle vulgairement « l'Abbaye ».

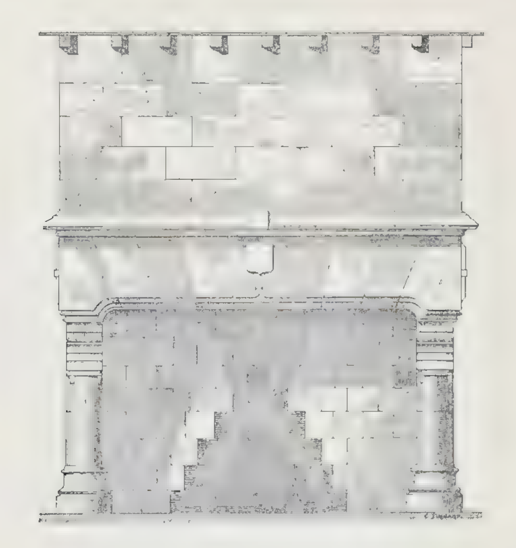
(2) On a lu plus haut ces noms et cette date. — Thibaut d'Heilly, évêque d'Amiens, confirma les donations faites au prieuré d'Airaines, par une charte datée de la veille des kalendes de février 1180 (Communication de M. l'abbé Marchand).

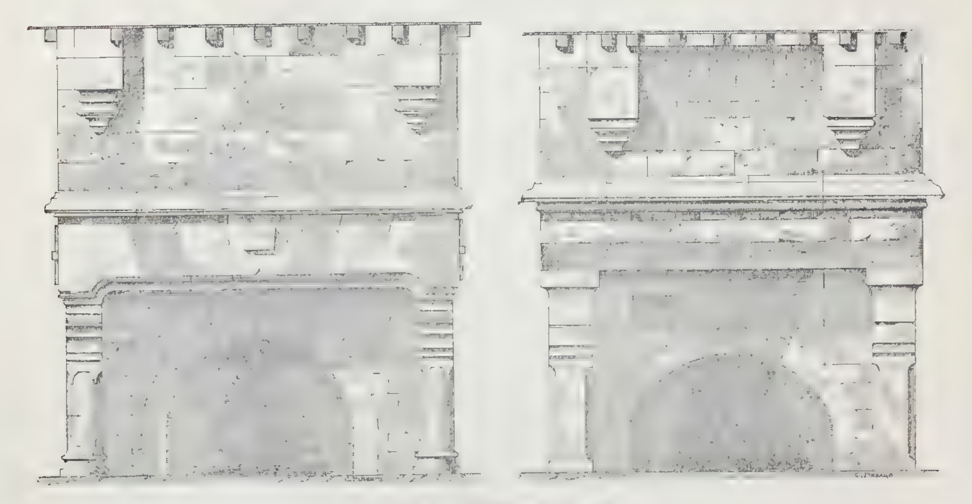
(3) Nous nous conformons invariablement aux notes qui nous sont fournies par M. l'abbé Marchand.

(4) Ce bras et une travée du bas-côté nord de l'église sont compris, — comme il a déjà été dit, — dans les bâtiments du prieuré et furent adjugés dans la vente de 1792. Ils font donc actuellement partie d'une propriété particulière.

(5) V. C. Enlart, *loc. cit.* — De nombreux signes de tacherons sont apparents sur ses pierres. Voir la notice que M. Pinsard leur a consacrée. (Bull. de la Société des Antiquaires de Picardie, T. XVI, p. 20 et suiv.)

chaque côté. Toutes les deux sont divisées par un meneau cruciforme et bordées de moulures prismatiques.





Angers. — Cheminées du [illegible].

Un larmier parcourt la façade à la hauteur de l'étage et au-dessus sont percées deux fenêtres pareilles et correspondantes à celles qui viennent d'être décrites. Une corniche moulurée apparaît à la naissance du toit.



AIRAINES
Le Prieuré vu de l'Est

Au nord, la muraille de l'habitation prieurale est surmontée d'un pignon à degrès. Ce mur est ajouré par une seule fenêtre rectangulaire, au-dessus de laquelle s'étend un larmier qui se coude à angles droits et retombe latéralement pour encadrer la partie supérieure de la baie comme ferait une archivolte.



Prieuré d'Airaines. — Cage de l'escalier.

La seconde façade s'élève sur une cour. Elle est semblable à celle qui lui est opposée, mais sa conservation est moins satisfaisante.

L'intérieur des bâtiments, aujourd'hui consacré à des usages agricoles, n'a conservé que peu de traces d'une ancienne opulence. On y remarque pourtant encore quatre belles et vastes cheminées en pierre (1).

Les solives apparentes des plafonds ont leurs angles moulurés et çà et là, on aperçoit quelques vieilles ferrures qui intéressent les connaisseurs. De plus, cette ruine a conservé un escalier remarquable. Il est construit en vis et il n'y entre que du bois. Sur les panneaux qui le lambrissent tout entier, se déploient de délicates serviettes.

Nous ne prolongerons pas davantage la description de cet édifice et nous n'avons pas à nous occuper des granges ni des étables qui l'ont envahi depuis qu'il est devenu le centre d'une exploitation agricole. Nous ajouterons seulement qu'autrefois son jardin en terrasse était soutenu par de hautes murailles et que le tout exigeait un dispendieux entretien, cause perpétuelle des légitimes préoccupations du prieur (2).

Si les revenus de celui-ci étaient minimes, il jouissait, par contre, de plusieurs prérogatives, qui toutefois étaient souvent aussi la source de certains frais.

Le prieur de Notre-Dame était notamment le présentateur à la cure de Quesnoy-sur-Airaines, mais de ce chef, à lui incombait la charge d'entretenir le chœur de l'église de ce village, conjointement avec le curé. S'il faut en croire le dire de messire N. Cardon, auteur de mémoires qui sont en quelque sorte les annales de la paroisse de Quesnoy dont il fut le pasteur pendant une assez longue période du XVIII[e] siècle, le prieur d'Airaines se montrait en général fort peu zélé pour remplir

(1) Il faut remarquer les contre-cœurs de ces cheminées qui sont construits en tuiles, car en cet endroit la pierre se serait calcinée. — Les cheminées sont de trois types différents.

(2) D'après la déclaration de M[e] Jacques de la Broisse, prieur commandataire, le total des revenus de ce prieuré, en 1728, s'élevait à 1730[l] 15[s] et 6[d] (Note de M. l'abbé Marchand).

ses obligations et à diverses époques l'édifice fut presque réduit à l'état de ruine faute d'entretien.

Le prieur d'Airaines était aussi tenu de célébrer à Quesnoy, ou de faire célébrer par un délégué, une grand'messe à l'occasion de la fête de saint Michel, patron du lieu. Ce même jour le curé devait offrir à dîner à l'officiant.

Il serait oiseux de pousser plus loin des investigations qui risqueraient de nous écarter par trop de notre sujet, et nous négligerons de redire les procès nombreux et interminables qui parfois divisèrent le prieur d'Airaines et le curé ou les habitants de Quesnoy, procès dont M. l'abbé Charlier, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, s'est fait le savant historien. C'est à son ouvrage encore manuscrit que nous empruntons la plupart des renseignements qui précèdent.



NOTRE-DAME D'AIRAINES. — Joseph et Pharaon.

ÉGLISE DE SAINT-DENIS

L'ÉGLISE de Saint-Denis d'Airaines, aujourd'hui simple paroisse de 1re classe, mais jadis siège d'un doyenné supprimé après la Révolution (1), est un monument qui appartient au XVIe siècle (2). Son plan comprend un chœur avec abside à trois pans, un transept et

(1) L'église d'Airaines, dédiée à Saint Denis l'Aréopagite, réunit, depuis 1802, la paroisse de Notre-Dame et celle de Saint-Riquier de Dourier-lès-Airaines alors supprimées. Une partie de l'ancien doyenné d'Airaines avait servi en 1693, à former le doyenné d'Hornoy. Le prieur de Notre-Dame d'Airaines était le collateur de la cure de Saint-Denis. Cette paroisse existait déjà en 1180, car à cette date, la veille des kalendes de février, *Erluinus presbiter Sti Dionisii* souscrivit une charte de Thibaut d'Heilly, évêque d'Amiens, charte relative aux biens du prieuré de Notre-Dame (Communication de M. l'abbé Marchand).

(2) M. Machy (Notice encyclographique sur Airaines), le croit du XVe siècle, mais il pense que la nef est plus moderne que le chœur, ce qui est exact. L'édifice nous paraît de même époque que les églises voisines, de Quesnoy, de Warlus, de Riencourt, etc., avec lesquelles il a des caractères communs.

AIRAINES

Chœur de l'église St Denis.

une nef accompagnée de collatéraux (1). Le portail principal s'ouvre sous le clocher, tour cantonnée de contreforts et sommée d'un beffroi en charpente recouverte d'ardoises, qui s'élève en avant-corps à l'extrémité occidentale de la nef. Cette entrée peu remarquable, forme une sorte de porche construit en briques et en pierres, et semble accuser le XVIII[e] siècle (2). La tour elle-même, ainsi que l'extérieur des collatéraux, furent profondément modifiés à la même époque et perdirent la plus grande partie de leur caractère ; depuis, les transformations ne se sont guère ralenties (3).

A l'extrimité de chaque bas-côté, s'ouvre une porte secondaire, cintrée en anse de panier et bordée de nombreuses moulures. Ces entrées (4) sont pratiquées dans des murailles unies, surmontées de pignons ; une petite rosace percée en 1852, décore celui du nord.

Nous ne nous attarderons pas à examiner l'extérieur des collatéraux ; les façades des bras du transept seront aussi négligées, mais il faut noter la disposition singulière des toitures d'ardoises qui recouvrent ceux-ci. Ces toitures sont disposées en batières entre deux pignons (5) construits latéralement. Celui qui est exposé à l'ouest est un culas simplement revêtu d'ardoises, mais le second orienté vers l'est, est en pierres et ses rampants sont ornés de crosses végétales.

Le chœur s'élève sur un soubassement muni d'un talon à sa partie supérieure. Entre chacune de ses fenêtres en tiers-point, se dresse un contrefort (6) contourné par le larmier qui longe toute cette partie de l'édifice en passant sous les fenêtres et aussi par celui qui se courbe en archivoltes au-dessus des mêmes baies (7). La corniche se compose d'un groupe de moulures dont l'une des gorges abrite de petites rosaces placées de distance en distance.

A l'intérieur de l'église, la nef et les bas-côtés ne peuvent fixer longtemps l'attention. Cet ensemble compte trois travées dont les arcs en tiers-point reposent sur de courts piliers octogonaux très remaniés. Les voûtes sont revêtues d'un enduit ; Autrefois, elles étaient pourvues d'entraits et de poinçons, qui ont été supprimés (8).

Les deux piliers qui soutiennent la croisée du transept, du côté de la nef, sont aussi de forme octogonale et se dressent sur de hautes bases. Ils semblent dater de la fin du XVI[e] siècle et supportent un grand arc doubleau en tiers-point, muni de moulures agrémentées de place en place dans une gorge du côté de la nef, d'ornements semblables à des cabochons. Des socles et des dais de style Renaissance fort richement sculptés

(1) L'eglise a 38 m. de longueur sur 12 m. de largeur, selon M. l'abbé Marchand, curé d'Airaines, et son axe s'infléchit légèrement à gauche.

(2) Cette adjonction en briques aurait été construite pour consolider le clocher. Tout le reste de l'église est bâti uniquement en pierres. Dans l'ornement en fer forgé qui garnit l'œil-de-bœuf pratiqué dans l'imposte en menuiserie du porche, se lit la date de 1747.

(3) Sous le chaperon d'un contrefort du chœur, au midi, on lit la date de 1719 entre les initiales J. et B. — On a prétendu que Saint-Denis d'Airaines avait appartenu aux templiers ; nous croyons cet avis erroné, car rien ne le confirme.

(4) Les moulures de la porte du collatéral du nord sont modernes.

(5) La disposition des toitures. — toutes en ardoises, -- de l'église de Saint-Denis d'Airaines est assez remarquable. Indépendamment du beffroi du clocher, la nef et ses collatéraux comptent chacun un toit distinct ; la croisée et les bras du transept ont aussi chacun le leur ; enfin le chœur a sa toiture particulière. Ces sept couvertures sont de diverses hauteurs, ce qui donne à leur ensemble un aspect assez pittoresque. La toiture du chœur, dont le comble est le plus élevé, vient buter contre le pignon de pierre qui surmonte l'arc triomphal. Les rampants de ce pignon sont ornés d'animaux fantastiques formant crochets. Il est terminé par un très bel épi de pierre, délicatement sculpté à jour dans le goût de la Renaissance, mais malheureusement brisé en quelques endroits.

(6) Au midi, quelques-uns de ces contreforts sont surmontés de chaperons en forme de toitures arrondies.

(7) Sur la partie antérieure de chaque contrefort se trouve un larmier intermédiaire. — Une petite porte cintrée en anse de panier et aujourd'hui murée, s'ouvrait jadis dans la paroi septentrionale du chœur.

(8) V. Goze, (MS. *loc. cit.*)

sont appliqués contre ces piliers (1). On y remarque quelques petits personnages, souvent dans des attitudes assez licencieuses.

Les bras du transept forment la continuation des bas-côtés. Chacun est éclairé par deux fenêtres ornées de remplages flamboyants. L'une est percée à l'extrémité des bras, et l'autre latéralement vers l'est (2).

Tout le transept est recouvert de voûtes en pierres, construites au XVIIe siècle (3) ; leurs nervures viennent aboutir à des clefs sculptées (4).

L'arc triomphal qui donne accès dans le chœur est bordé de moulures prismatiques, régnant jusqu'aux bases des piliers engagés disposés des deux côtés de cette entrée (5).

Le chœur est la partie la plus remarquable de toute l'église de Saint-Denis. Il compte trois travées et il est éclairé par neuf fenêtres (6) bordées d'élégantes moulures prismatiques et garnies de très riches remplages flamboyants. Dans cette partie de l'édifice, les nervures des voûtes (7) sont pourvues de pendentifs variés. Contre l'arc triomphal notamment, un petit personnage dansant soutient la retombée des moulures. Plus loin, en remontant vers le sanctuaire, un pendentif est entouré par huit saints, difficiles à déterminer ; le suivant présente, d'un côté l'écu de France, et de l'autre, des armoiries que l'éloignement ne permet guère de distinguer, mais qui pourraient être celles du bourg d'Airaines (8). Celui qui vient après montre encore huit saints personnages et l'avant-dernier représente un édicule à deux faces, conçu dans le style de la Renaissance classique et abritant deux Bienheureux. Enfin le dernier, situé dans le sanctuaire au-dessus du grand autel, représente, croyons-nous, la Résurrection et le *Noli me tangere*.

Les moulures des voûtes descendent sans interruption le long des parois du chœur jusqu'au larmier qui en fait intérieurement le tour, en passant sous les fenêtres. De distance en distance ces nervures sont semées de bouquets de feuillage finement sculptés. Enfin, le pourtour du chœur et du sanctuaire, — où s'élève un somptueux autel moderne, — est orné de riches arcatures récemment exécutées dans le goût du XVIe siècle, mais sans grande pureté de style (9).

De brillantes verrières embellissaient jadis l'église d'Airaines. Deux des fenêtres du sanctuaire en conservent encore des portions notables, mais malheureusement bouleversées. Leur ensemble devait se rapporter à l'Enfance et à la Passion du Christ. On y distingue encore des fragments qui ont trait à une représentation de l'Annonciation et à celle de la Crèche ou plutôt de l'Adoration des Mages, car dans le paysage

(1) Un socle a été refait dernièrement en un style médiocre.

(2) Dans le bras septentrional, la fenêtre latérale a été bouchée pour faciliter l'installation d'une chapelle.

(3) Grâce aux libéralités de François Demachy brasseur, grâce aussi à la générosité des habitants d'Airaines et au zèle de Claude Le Roy, curé de Saint-Denis. Ces voûtes furent faites en 1669. (Voir la liste des bienfaiteurs de l'église, peinte contre l'édicule qui abrite ses fonts baptismaux). La voûte de la croisée du transept ne date pourtant que de 1670. Elle fut exécutée aux frais de la duchesse de Longueville, dame d'Airaines, et de F. Demachy, qui donna 50^{l} pour sa construction. — Le curé Claude Le Roy fut enseveli dans le chœur de son église. (Communication de M. l'abbé Marchand, curé d'Airaines).

(4) Des ogives et des liernes soutiennent les voûtes des bras du transept ; il y a en plus des tiercerons à celle de la croisée.

(5) Les grands arcs qui séparent de la croisée les bras du transept, sont garnis de moulures qui, du côté de la nef, se perdent dans le fût des piliers, et de l'autre côté, descendent jusqu'aux bases des piliers engagés placés à l'entrée du chœur.

(6) Trois d'entre elles sont absidales. Les nervures des remplages, dessinaient autrefois des fleurs de lys dans les lancettes de plusieurs de ces fenêtres en tiers-point. Ces fleurs de lys furent mutilées pendant la Révolution.

(7) Les voûtes du chœur sont plus élevées que celles du transept.

(8) Le bourg d'Airaines porte : de gueules à l'aigle d'or, à l'orle de huit fleurs de lys de même.

(9) Le chœur de Saint-Denis était naguère revêtu de lambris de mauvais goût.

formant le fond de la scène, on aperçoit la caravane de chameaux qui faisait cortège à ces rois. Ailleurs on voyait l'arrestation de Jésus au jardin des oliviers et le peintre s'y était complu à représenter saint Pierre coupant l'oreille d'un soldat. Celui-ci a laissé tomber la lanterne qu'il tenait à la main et qui roule sur le sol. Des légendes en caractères gothiques expliquaient tous ces sujets. Elles n'offrent plus aujourd'hui que des mots sans suite, parmi lesquels nous avons seulement relevé un nom propre, celui de *Jehan Gallet*, membre d'une famille notable d'Airaines. On voit aussi sur ces vitraux la date de 1531 (1).

Nous avons encore à signaler une grille assez élégante servant de clôture au chœur. Cette ferronnerie accuse le style de la fin du XVIIIe siècle (2). Aucune des statues conservées dans l'édifice n'est particulièrement intéressante. Notons toutefois un saint Antoine d'un type souvent décrit ; il marche sur des flammes, escorté de son habituel compagnon. Une piscine qui, jadis devait présenter de jolies moulures et une archivolte en accolade, sommée d'un épi, est encore visible dans le bras méridional du transept, près de l'autel érigé en cet endroit, mais ses sculptures ont été entièrement sapées et seule la silhouette de ses ornements n'a point disparu.

Enfin, une mise au tombeau naguère placée au fond du sanctuaire derrière le maître-autel (3), a été rapportée près du portail, dans le bas-côté méridional de la nef. C'est une œuvre en pierre, sculptée au XVIe siècle et qui mérite quelque attention sans présenter toutefois des qualités exceptionnelles. On a disposé cette sculpture sous une arcade moderne, surchargée d'ornements du plus mauvais goût. Vis-à-vis, les fonts baptismaux se trouvent sous un édicule semblable, sur lequel sont notés plusieurs des faits concernant l'histoire du monument. Cette source de renseignements nous a été fort utile.

Dès le milieu du XVIIe siècle, Saint-Denis d'Airaines possédait trois cloches qui furent alors refondues grâce aux soins de François Testu, curé du lieu. Aujourd'hui cette église en compte cinq. Quatre d'entre elles datent de 1837, la cinquième, qui provient du sanctuaire supprimé de Douriez, fut refaite en 1858 (4).

Une antique confrérie a son siège dans l'église de Saint-Denis. Elle reconnaît saint Roch pour patron. Quant à celle du rosaire, son origine remonte seulement à 1659, année où elle fut fondée par le curé Claude Le Roy, l'un des plus insignes bienfaiteurs de la paroisse. L'autel affecté à cette pieuse association, avait toutefois été érigé dès 1657. Il ne manquait pas d'un certain mérite artistique.

Comme dernier trait relatif à l'histoire de Saint-Denis d'Airaines, nous rappellerons que cette église devint la prison où furent retenus captifs les habitants de Longpré-les-Corps-Saints pris les armes à la main, le 28 décembre 1870, en défendant leurs foyers contre les envahisseurs d'Outre-Rhin.

(1) M. le curé d'Airaines conserve dans son presbytère un écusson peint sur verre, qui provient de l'église Saint-Denis. Il porte : d'or au loup passant de sable, accompagné de trois tourteaux de gueules posés 2 et 1. Ce sont les armes d'une famille de Chantelou, qui s'était alliée en Picardie à la maison de Sarcus. (V. Lamorlière).

(2) Cette grille, posée il y a peu d'années, fut achetée avec les fonds provenant d'une souscription organisée par les paroissiens de Saint-Denis. Avant la Révolution, une table de communion en fer forgé, servait de clôture au sanctuaire. Elle avait été donnée par la famille de Luynes (Communication de M. l'abbé Marchand).

(3) On voit encore derrière le maitre-autel l'arcade, servant aujourd'hui d'entrée à la sacristie, qui abrita d'abord cette mise au tombeau. Elle est cintrée en anse de panier. Son archivolte en accolade est terminée par un épi. Des crosses végétales et deux petits anges en décorent les branches.

(4) Les orgues d'Airaines proviennent, dit-on, du couvent des Jésuites d'Amiens, à qui elles auraient été achetées en 1769. (Communication de M. l'abbé Marchand).

LE CHATEAU

Deux châteaux dominaient autrefois le bourg d'Airaines. L'un a complètement disparu, et c'est du second, dont les ruines subsistent encore, que nous nous occuperons spécialement. Pourtant, il nous parait utile de dire au moins quelques mots de la première de ces forteresses. On l'appelait vulgairement « Le château de l'Abbaye », à cause de sa proximité de l'ancien prieuré, ou encore « Le château de Ponthieu », nom qu'il avait retenu de ses premiers possesseurs, les comtes de Ponthieu. L'édifice s'élevait au sommet d'une colline, à peu de distance vers l'ouest de l'église de Notre-Dame, au lieu-dit « Le fief Pignon » (1), sur un emplacement où les populations gallo-romaines ont laissé des vestiges de leur séjour. On y remarque encore une éminence elliptique considérable et ceinte de fossés très profonds (2).

Selon le D[r] Machy, le fort se composait de deux parties distinctes réunies par un pont-levis. Fondé vers 1159 (3), il fut donné avant 1257, par Simon de Dommartin comte de Ponthieu, à Richard Le Mareschal, l'un de ses feudataires sans doute. Racheté à cette dernière date par Jeanne de Ponthieu, reine de Castille, celle-ci en fit présent à son tour à Antéaume surnommé Pignon, mais le 5 novembre 1279, ce seigneur vendit son manoir à Edouard I[er], roi d'Angleterre et comte de Ponthieu du chef de sa femme. Depuis lors, ce château suivit la destinée du Comté (4). Peu de jours avant la bataille de Crécy, au mois d'août 1346, il semble avoir abrité Edouard III qui se montra clément pour Airaines. En effet, le château était alors privé de sa garnison française qui se retira nuitamment devant l'armée anglaise, après un simulacre de défense. Il fut restauré en 1358, mais au siècle suivant, en 1421, Jacques de Harcourt gouverneur du Crotoy, qui tenait le parti du roi de France contre Henri V d'Angleterre, s'en rendit maître. Enfin, selon Monstrelet, ce château succomba en 1422 (5) sous les efforts réunis des Anglo-Bourguignons commandés par Jean de Luxembourg et Jacques Le Bouteillier. A la suite de ce siège, la forteresse fut presque anéantie, non pourtant au point de ne pouvoir recevoir une garnison bourguignonne, mais elle se releva encore, car elle était occupée en 1432 par les soldats de Charles VII et ne disparut définitivement qu'en 1472, rasée par Charles Le Téméraire (6). Plus tard, son emplacement fut réuni au domaine de la couronne de France, et lorsque la Révolution éclata, il faisait partie de l'apanage du comte d'Artois, qui fut depuis le roi Charles X. Vendu alors à des particuliers, il appartenait en 1852 au D[r] Machy, l'un des historiens d'Airaines. Selon Goze, ce premier château possédait dans son enceinte un oratoire, connu sous le nom de « chapelle de Ponthieu ». Il communiquait aussi par un souterrain avec Notre-Dame, mais la chapelle seigneuriale, située dans cette église, appartenait au possesseur de l'autre forteresse.

(1) Le fief Pignon contenait six journaux de terre. (V. de Lagorgue-Rosny : *Recherches généalogiques*, V° Airaines). Les constructions du château occupaient un hectare et demi. (V. Machy ; *Notice encyclographique sur Airaines*, br. in-8°, Amiens, Alf. Caron 1852).

(2) V. Machy ; *loc. cit.*

(3) Communication de M. l'abbé Marchand, curé d'Airains.

(4) Ces détails sont extraits en majeure partie des *Recherches généalogiques*, par de Lagorgue-Rosny : V° Airaines.

(5) V. Machy, *loc. cit.* — Ce château avait déjà été pris en 1419 par Raoul d'Ailly. (V. Lamorlière, familles illustres, art. Ailly).

(6) Communication de M. l'abbé Marchand. — Vers 1422, le capitaine du château d'Airaines était Pierre Quieret, seigneur de Ramecourt, échanson du duc d'Orléans. (V. Gauvin Quieret, etc., par R. de Belleval, p. 77).



AIRAINES

Entrée du Château

L'historique du second château, souvent appelé « La chatellenie », est beaucoup moins facile à dresser, car au cours des siècles, cette forteresse devint, soit par droit d'héritage, soit de toute autre manière, la propriété d'un assez grand nombre de familles dont la succession manque souvent de clarté. Elle fut soumise en outre à peu près aux mêmes vicissitudes que le château des comtes de Ponthieu.

La chatellenie appartenait à l'origine à une famille qui possédait aussi le domaine de Croy (1) et semble en avoir parfois porté le nom. Catherine, dame d'Airaines, dernière descendante d'une branche de cette primitive maison (2), ayant épousé vers 1178 ou 1180, un prince étranger, fils présumé d'un roi de Hongrie (3), en aurait eu deux fils. L'un serait l'auteur de l'illustre maison de Croy qui existe encore ; l'autre fonda, pense-t-on, une nouvelle lignée de sires d'Airaines qui, grâce à une alliance subséquente, se fondit bientôt avec les de Croy proprement dits. Au début du XIVe siècle, la chatellenie, — après avoir appartenu un instant à quelques membres des familles de Brimeu, de Poix et de Soissons, — devint, par suite d'un mariage, la propriété de Mathieu de Trie, maréchal de France (4). Après celui-ci elle passa par succession aux de Rosny, aux d'Orgecin et aux d'Ailly, qui la vendirent aux de Bery en 1460.

Environ un siècle plus tard, en 1551, la chatellenie appartenait aux d'Orléans-Longueville sans que l'on puisse expliquer comment la mutation s'opéra (5). Enfin elle devint en 1710 la propriété des ducs de Luynes à cause du mariage de Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, avec une princesse de Bourbon-Soissons, héritière des Longueville. Le domaine d'Airaines fut démembré par son légitime possesseur pendant le cours même de la Révolution.

On ignore à quelle époque fut fondée la forteresse qui est l'objet spécial de cette notice, mais, d'après Monstrelet, elle aurait été entièrement détruite en 1422 (6). Reconstruite dix ans après, elle devint le centre d'où les partisans de Charles VII exercèrent maintes déprédations dans tout le voisinage. Charles Le Téméraire la saccagea en 1472. Enfin les ligueurs amiénois, commandés par le capitaine Lefort, la prirent au mois de janvier 1589 et la rasèrent peu après. C'est environ trente ans plus tard que le connétable de Luynes entreprit, dit-on, de reconstruire la chatellenie (7).

(1) Actuellement : Crouy, canton de Picquigny.

(2) Selon Lamorlière une autre branche de la même famille aurait produit Mathieu et Jean de Croy, qui furent maïeurs d'Amiens au XIIIe siècle. V. Antiquitéz d'Amiens, L. II.

(3) Marc de Hongrie, dont il est ici question, aurait été le fils d'André III selon l'abbé Jumel (Monographie de Croy, Amiens 1869, p. 25), d'André II, selon de Rosny, *loc. cit.*, V° Croy, ou d'Etienne IV, selon Machy, *loc. cit.*

(4) Nous avons employé pour dresser cette succession de familles seigneuriales ayant possédé la chatellenie d'Airaines, les travaux de de Lagorgue-Rosny, V° Airaines ; de Lamorlière, familles illustres, art. Ailly, et surtout les notes mises obligeamment à notre disposition par M. l'abbé Marchand, curé d'Airaines, que nous remercions de nouveau. — A certaines époques, quelques parties du domaine de la chatellenie furent distraites et appartinrent à des familles qui prirent aussi le nom d'Airaines, ce qui augmenta la confusion. D'après de Rosny, les de Longvillers, les Quieret, etc. furent dans ce cas. — Une famille d'Airaines, connue dans l'échevinage d'Amiens, portait les mêmes armes que les anciens sires d'Airaines (V. ci-dessus, page 383, note 3), qu'elle brisait d'une étoile à six pointes, en chef (V. Epitaphier MS. de la Bibliothèque des Antiquaires p. 72 r°).

(5) En faisant des recherches relatives aux Longueville, princes de Neuchatel, M. Lardy, ministre de Suisse à Paris, a trouvé un acte dont la teneur est difficile à concilier avec ce qu'on vient de lire. D'après ce document, Airaines serait venu directement des Croy aux Longueville, par suite d'une transaction en date du 11 avril 1566. La famille de Croy avait cédé aux Longueville la terre de Longny, dans le Perche. Ceux-ci en furent évincés par le roi. Ils eurent donc recours contre la partie cédante qui, à la suite de longs procès, abandonna à la date sus-dite à ses adversaires, la seigneurie d'Airaines, à titre de compensation. « Depuis cette époque, écrit M. Lardy, Airaines n'a cessé d'appartenir aux Longueville, jusqu'à l'extinction de la famille, sauf un petit entr'acte en 1599. »

(6) Elle fut construite sur un fief, dit le fief Baudouin (V. de Rosny, *loc. cit.*).

(7) Nous nous faisons ici l'écho d'une tradition locale, sans connaître l'autorité sur laquelle elle repose. En

Les ruines se dressent au sommet d'une butte artificielle, située sur la déclivité d'une colline, au sommet de laquelle est située la partie haute du bourg (1) d'Airaines. Ainsi dominée, la forteresse devait perdre beaucoup de sa valeur stratégique. Sa motte, de forme presque circulaire, ne présente point un très grand diamètre, mais elle était défendue par de profonds fossés. Seule, l'entrée principale du château a subsisté jusqu'à nos jours.

On y accède par un chemin bordé d'un petit mur maçonné. Ce chemin était interrompu jadis par un pont-levis.

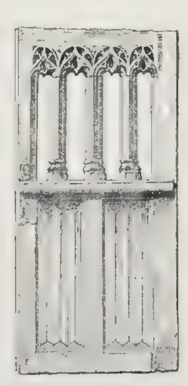
La courtine au milieu de laquelle s'ouvre la porte est comprise entre deux tourelles octogonales à demi engagées et construites en pierres. Leur couronnement se compose d'une rangée de consoles dont les intervalles sont garnis de briques. Cette disposition donne, à distance, l'illusion des machicoulis des vieilles constructions féodales. Ces consoles supportent une corniche simplement moulurée sur laquelle s'appuient des combles pyramidaux, en charpente recouverte d'ardoises. Cinq plates-bandes de pierres enserrent les tourelles à différentes hauteurs ; la dernière passe immédiatement sous les consoles. De plus, ces tourelles sont percées de quelques meurtrières et ajourées vers leur sommet, par une fenêtre rectangulaire. La porte est cintrée et ne présente aucun ornement. Au-dessus s'étend une grosse moulure horizontale, surmontée d'un cadre rectangulaire dont le champ est resté vide. De chaque côté de celui-ci, on remarque les ouvertures qui donnaient passage aux flèches du pont-levis. Une fenêtre se laisse deviner un peu plus haut.

Le reste des ruines ne présente que des débris informes (2) : caves effondrées et pans de murs envahis par les herbes folles. Nous nous abstiendrons de décrire plus longuement ces débris.

effet, la famille de Luynes posséda la seigneurie d'Airaines seulement en 1710, or le connétable mourut en 1621. On se demande donc à quel titre il aurait entrepris la reconstruction du château.

(1) Il serait plus exact de dire : *de la ville*, titre qui appartient légalement à Airaines.

(2) L'habitation proprement dite que l'on appelait « le donjon », était carrée et comptait deux étages et un grenier.

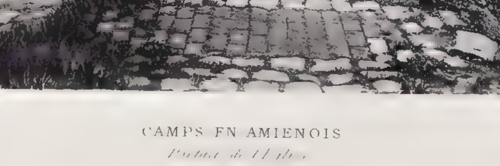


Notre-Dame d'Airaines.
Porte de la clôture
de la Chapelle Seigneuriale.



RIENCOURT

Chœur de l'Église



CAMPS EN AMIENOIS

Portail de l'Église



CAMPS-EN-AMIÉNOIS

L'ÉGLISE

Peu remarquable si on la considère au point de vue de la beauté architecturale, l'église de Camps-en-Amiénois présente pourtant un réel intérêt archéologique, dû principalement aux vestiges des XIIe, XIIIe, XIVe et XVIe siècles qu'elle a conservés.

Dans son état actuel, elle se compose d'une nef avec collatéraux, d'un transept dont les bras (1) dépassent un peu les bas-côtés, et d'un chœur rectangulaire. Un petit clocher en charpente recouverte d'ardoises, s'élève au-dessus de la croisée (2) du transept.

La façade occidentale de la nef où s'ouvre le portail, se compose d'une muraille unie, surmontée d'un pignon triangulaire terminé par un campenard moderne.

Un contrefort, pourvu de larmiers, se dresse de chaque côté de l'entrée principale (3). Celle-ci est en tiers-point ; ses deux voussures peu profondes sont décorées

(1) Le bras septentrional est plus long que celui qui lui est opposé.

(2) Ce clocher octogonal est entouré à sa base d'une sorte de balcon revêtu de plomb.

(3) Contre l'un de ces contreforts est appliquée la pierre tombale de : Marie Agnès de Belloy-Vaudricourt, morte à 58 ans, le 27 Juin 1810 ; et sur l'autre, celle de Louis Carpentier, curé de Camps-en-Amiénois, né à Ribeaucourt en 1742, décédé en 1816.

de simples moulures énergiquement profilées. Elles encadrent un tympan sur lequel se dessine un ornement tréflé. Dans son lobe supérieur apparaît une main bénissante, dissimulée aujourd'hui derrière un petit bas-relief du xvi[e] siècle, ajouté après coup, et représentant un groupe de quatre apôtres ou docteurs dont l'un semble expliquer le texte d'un livre placé devant lui (1). Les moulures des voussures reposent sur les chapiteaux ornés de feuilles d'eau des quatre colonnettes disposées en deux groupes de chaque côté de la porte, contre les ébrasements. L'ouverture de la baie est rectangulaire, mais deux corbeaux ornés de feuillages et placés dans les angles supérieurs soutiennent son linteau.

Ce portail paraît dater du xiii[e] siècle et la rosace qui se déploie au-dessus semble remonter à la même époque. Elle est aussi bordée de moulures. Quant à son remplage, il a été restauré, ou même entièrement refait de nos jours.

Extérieurement le collatéral de la nef, du côté du midi, s'élève sur un soubassement couronné d'un talon ; ce bas-côté est ajouré par trois fenêtres en tiers-point qui correspondent aux trois travées de la nef. La corniche est constituée par une assise en saillie formant cavet. Au-dessus s'étend une toiture en appentis qui vient s'appuyer contre la partie haute de la nef, construction moderne éclairée par des œils-de-bœuf dont nous aurons l'occasion de reparler.

La façade du transept méridional ne fait qu'une légère saillie sur l'alignement du collatéral de la nef. C'est une muraille unie surmontée d'un pignon triangulaire le tout sans ornements, car les deux contreforts qui l'étayent ne possèdent que des glacis presque insensibles.

Cette partie de l'édifice remonte vraisemblablement au xii[e] siècle (2). En effet, sa façade est percée d'une fenêtre en plein cintre, avec angle extérieur rabattu. Elle est longue et étroite comme la plupart de celles de la même époque. Un talus se déploie à sa base ; malgré son étroitesse, une sorte de retrécissement de pierre vient encore diminuer sa largeur. Dans la façade orientale du transept se trouve une fenêtre en tiers-point, aujourd'hui bouchée, où l'on voit un remplage du xvi[e] siècle. Enfin cette baie est en partie obstruée par une tourelle cylindrique, disposée dans l'angle du transept et du chœur. Elle renferme un escalier tournant en grès qui conduit au clocher.

Le chœur est éclairé, de part et d'autre, par deux fenêtres en tiers-point qui correspondent à ses deux travées (3). Elles sont pourvues de remplages à deux baies redentées dans le haut et soutenant un trèfle dans la lancette. Cette décoration, qui paraît dater du début du xiv[e] siècle, est dépourvue de moulures.

L'abside rectiligne est soutenue par deux contreforts posés obliquement. Elle était éclairée jadis par une belle fenêtre en tiers-point, surmontée d'un larmier formant une archivolte à retours horizontaux. Cette baie est décorée d'un riche remplage du xvi[e] siècle aujourd'hui aveuglé. Au-dessus s'élève un pignon uni.

Le bras septentrional du transept fut rallongé et pourvu d'une nouvelle façade, à l'époque où l'on exécuta la fenêtre et les contreforts de l'abside. Ce transept est ajouré latéralement du côté de l'est par une baie à meneaux, exécutée au xvi[e] siècle, et, au nord, par une fenêtre principale pourvue d'un remplage de la même époque. Un larmier lui sert d'archivolte Une autre moulure semblable passe au-dessus, et se prolonge latéralement de manière à contourner les contreforts voisins.

On s'explique difficilement la disposition intérieure de la nef de Camps-en-

(1) Peut-être le bas-relief complet, représentait-il Jésus parmi les docteurs.
(2) Tout le monument est construit en pierres.
(3) La deuxième travée du chœur forme le sanctuaire.

Amiénois dans son état primitif. Actuellement elle est divisée en trois travées, communiquant de part et d'autre avec les collatéraux, par trois arcades en tiers-point sans la moindre moulure qui puisse fixer leur date Ces arceaux reposent sur de courtes colonnes cylindriques privées de chapiteaux (1). Seules, les bases des supports semblent dénoter le XVIe siècle. Les bas-côtés qui accompagnent la nef paraissent être de la même époque. Les arcades auraient-elles donc été percées dans la muraille du vaisseau primitif, pour le faire communiquer avec des collatéraux postérieurement ajoutés ? Cette hypothèse paraît assez vraisemblable, surtout lorsque l'on considère dans la nef, au-dessus des dites arcades, les traces des petites fenêtres cintrées et irrégulièrement espacées qui à l'origine éclairaient la construction. Celles-ci paraissent dater du XIIe siècle et furent probablement bouchées lorsqu'on établit devant elles les toitures des collatéraux qui les rendaient inutiles en les obstruant. Les arceaux du XVIe siècle auraient donc été pratiqués dans des murailles du XIIe siècle reprises en sous-œuvre.

Un peu plus haut que les petites fenêtres cintrées qui viennent d'être signalées devait se développer naguère une couverture à charpente apparente. De nos jours, les murs de la nef furent surchargés d'un étage, éclairé par les œils-de-bœuf mentionnés ci-dessus.

C'est aussi récemment que fut établie la voûte ogivale recouverte d'un enduit, avec arêtes simulées en bois, qui s'étend à présent sur tout le vaisseau (2).

On accède de la nef dans la croisée du transept, au-dessous du clocher, par un arc en tiers-point à deux voussures, ce qui le fait ressembler aux arcades de l'église de Berteaucourt-les-Dames et lui assigne la même date. Les angles des voussures ont été chanfrainés.

La croisée du transept est pourvue d'une voûte ogivale dont les arêtes reposent du côté de la nef, sur deux colonnettes à chapiteaux feuillagés et, du côté du chœur, sur des culs-de-lampe. La clef de cette voûte paraît dater du XIVe siècle et ne porte pas d'ornement.

Le bras méridional du transept est éclairé par la fenêtre en plein cintre signalée en décrivant l'extérieur de l'église (3).

Un autel, adossé contre la paroi orientale, y bouche une baie du XVIe siècle. La voûte est en pierres et ses ogives viennent se perdre dans les angles, sauf l'extrémité de l'une d'elles qui s'appuie sur une colonnette à chapiteau simplement mouluré, placée contre le pignon. A la clef figure un quatre-feuilles du XIVe siècle.

Bien que plus vaste que le précédent et remanié au XVIe siècle, le bras nord du transept ressemble beaucoup à celui qui lui est opposé. Cependant, on n'y remarque pas l'unique colonnette indiquée de l'autre côté et ses fenêtres en tiers-point sont pourvues de remplages flamboyants. La voûte de pierre doit nécessairement être contemporaine de l'agrandissement de cette partie de l'édifice.

Près de l'arcade qui de cet endroit mène dans le bas-côté septentrional de la nef, on lit deux inscriptions ainsi conçues :

1° Me NICOLAS DE LA
VOIE DBRE *(sic)* ET CLERCQ DE CE LIEU 1632 1633
1634 ET 1635 (4).

(1) L'ornementation des arcades et des colonnes semble ne pas avoir été exécutée. Peut-être les arcades devaient-elles être pourvues de moulures se perdant dans le fût des colonnes selon le goût du XVIe siècle.

(2) Des voûtes semblables recouvrent les bas-côtés.

(3) A l'intérieur, un talus s'étend aussi devant cette fenêtre, dont les bords sont chanfrainés.

(4) Une série de dates a été ajoutée après cette dernière, par de mauvais plaisants croyons-nous.

2° YCY GIST M^re^ AN
DRÉ ROCQUE P^tre^
ET CURÉ DE CAMPS
EN AMIENNOIS DÉ
CÉDÉ LE 20 DE JUIL
LET 1723 PRIEZ DI
EU POUR SON AME

Le chœur de Camps-en-Amiénois est voûté en pierre et fut éclairé par des fenêtres en tiers-point au début du XIVe siècle (1). Toutefois celle du chevet, aujourd'hui bouchée, semble être de deux cents ans postérieure.

Cette partie de l'édifice est de forme rectangulaire et divisée en deux travées. Dans la dernière est disposé le sanctuaire.

Les ogives de sa voûte s'appuient dans les angles formés par le mur de l'abside sur des colonnettes à chapiteaux feuillagés. L'autre extrémité de ces nervures (2) est soutenue par des culs-de-lampe où sont sculptés deux des animaux évangéliques, munis de phylactères. Ceux-ci servent aussi d'appui aux ogives du chœur qui vont aboutir d'autre part, près de la croisée du transept, à deux culs-de-lampes similaires où l'on voit les deux autres animaux du tétramorphe. Nous attribuons ces images à la fin du XIVe siècle.

Sur la clef de voûte du chœur est sculpté un *Agnus Dei*, tandis que celle du sanctuaire ne porte qu'une rosace.

Le mobilier de l'église de Camps est peu remarquable. On y trouve seulement à signaler le retable en bois de l'autel principal, grand bas-relief du XVIIIe siècle, représentant le Père Eternel supporté par des Amours et, aux extrémités du même autel, des statues de saint Jean-Baptiste et de saint Nicolas qui datent du XVIe siècle (3).

Camps-en-Amiénois (4) fut jadis le siège d'un prieuré placé sous le patronage de saint Jean-Baptiste et dépendant de l'abbaye bénédictine du Tréport (5).

La présentation à la cure de la paroisse appartenait alternativement à l'abbé de ce monastère et au commandeur de Saint-Maulvis.

L'église est dédiée sous le vocable de saint-Nicolas. Elle faisait partie, sous l'ancien régime, du doyenné de Picquigny (6).

(1) Toutes les fenêtres du chœur ont été décrites, en parlant de l'extérieur de l'église.

(2) Le profil des nervures à biseaux du sanctuaire et du chœur de l'église de Camps, rappelle celui des ogives de plusieurs des chapelles qui longent la nef de la cathédrale d'Amiens. Ce profil n'est pourtant pas le même pour le sanctuaire et pour le chœur.

(3) Une inscription placée au haut du maître-autel, apprend que l'édifice a été décoré en 1761, par les soins de l'abbé Delomel, curé du lieu. (V. Roger, *Bibliothèque historique et monumentale*, p. 166).

(4) Dans le pays on prononce ce nom « Calaminois ».

(5) Il avait été donné, à cette abbaye, par Raoul d'Airaines, en l'an 1136, à la condition de faire desservir le prieuré par un religieux du Tréport. A l'époque où écrivait le Père Daire (Hist. du Doyenné de Picquigny, pub. par J. Garnier) à qui nous empruntons ce renseignement, le prieuré était entre les mains du clergé séculier.

(6) V. Darsy : " Bénéfices de l'Église d'Amiens " et le pouillé de la Bibliothèque des Antiquaires de Picardie.



LALEU

RUINES DU PRIEURÉ

Le prieuré bénédictin de saint Valery de Laleu n'a point joué un grand rôle dans l'histoire. Ses ruines, — on peut appeler ainsi les parties qui en subsistent, bien qu'elles soient actuellement le corps de logis, toujours habité, d'une ferme, — ses ruines ne sont pas non plus de celles qui arrêtent longtemps les archéologues. Seule une façade latérale, placée à l'extrémité du bâtiment principal, présente quelque intérêt. Elle est formée par une haute muraille surmontée d'un pignon irrégulier (1). Le tout est construit en pierres mais fut restauré au moyen de briques en divers endroits. Cette façade, orientée à l'ouest, est percée d'une porte moderne

(1) Ses rampants ne sont point isocèles et l'un de ses côtés a été relevé au XVIII[e] siècle, de manière à permettre d'installer des mansardes sous le toit.

au rez-de-chaussée, et à l'étage d'une fenêtre de même époque. Elle acquiert un certain mérite ainsi qu'un aspect assez pittoresque, grâce à deux tourelles en encorbellement, à demi engagées et surmontées de toitures coniques, qui la flanquent des deux côtés (1). Les fenêtres qui éclairent ces tourelles ont été modifiées peu anciennement, mais l'ensemble de la construction paraît dater du XVIe siècle. Nous en exceptons toutefois les corniches qui ont été remaniées et ne doivent remonter qu'au siècle dernier.

Avant la Révolution le prieuré de Laleu appartenait à l'abbaye de Saint-Germer de Fly. L'abbé de ce monastère en était le collateur et une église s'élevait contre l'habitation du prieur. Cet édifice dont le plan était rectangulaire, mesurait trente pieds de longueur sur vingt-quatre de largeur, y compris l'épaisseur des murs (2). Un cimetière aujourd'hui désaffecté mais qui n'a point encore disparu complètement se trouvait à proximité. Actuellement le village de Laleu dépend, au point de vue religieux, de la paroisse voisine de Métigny. Vendus une première fois vers la fin du siècle dernier les bâtiments du prieuré furent cédés en 1826 à la famille qui les habite encore (3).

RIENCOURT

CHŒUR DE L'ÉGLISE

Sur le versant d'une colline qui domine la vallée du Saint-Landon, se dresse l'église de Riencourt.

Ce sanctuaire, comme presque tous ceux du canton de Molliens-Vidame, fut bâti au XVIe siècle, mais on choisit pour l'édifier un terrain dont la pente rapide dut compliquer beaucoup l'entreprise.

Du clocher (4) et de la nef de cette église, nous ne dirons rien. Ces constructions sont complètement dépourvues d'intérêt et elles ont été remaniées ou refaites à différentes époques.

Il n'en est pas de même du chœur, bien digne au contraire, d'un examen minutieux.

Construite toute en pierres, cette partie du monument s'élève sur un soubassement (5) dont les diverses assises se conforment à la pente du sol.

Elle est éclairée au midi par trois fenêtres en tiers-point. Toutes sont ornées de moulures prismatiques. Deux d'entre elles sont tripartites et leurs remplages se terminent, dans la lancette, par des compartiments gracieux, mais la troisième, tout près du sanctuaire, est divisée seulement en deux par un meneau au-dessus duquel s'épanouit une rosace. Cette baie est un peu moins élevée que les précédentes.

(1) Le diamètre de la tourelle méridionale est plus grand que celui de la seconde.

(2) V. Goze, MS, *loc. cit.*, art. Airaines. Dom Grenier a conservé une copie de la charte de fondation de ce prieuré.

(3) Ce prieuré avait été fondé en 1126, par Richard, seigneur d'Airaines. V. Goze, *loc. cit.*

(4) Le dessous du clocher était autrefois recouvert d'une voûte d'ogives détruite, mais dont on voit encore les retombées soutenues par des colonnettes à chapiteaux ornés de rais-de-cœur. Une pierre de ce clocher porte la date de 1574 qui paraît être celle de la construction de l'église.

(5) Surmonté d'un talon.

Le sanctuaire est aussi éclairé par trois fenêtres qui occupent ses pans coupés. Elles sont semblables aux plus grandes baies décrites ci-dessus, excepté la troisième, située au fond de l'abside, qui est divisée en deux parties, comme une autre du même genre que l'on vient de signaler.



Riencourt. — Chœur de l'Église.

Au nord, le chœur de Riencourt ne possède qu'une seule fenêtre pareille et opposée à la plus petite de celles qui occupent le côté correspondant. La place des deux qui manquent était occupée primitivement par une vaste arcade en tiers-point dont on reconnaît encore les vestiges. Elle donnait sans doute accès de l'église dans une chapelle seigneuriale aujourd'hui détruite, mais dont on aperçoit encore les traces extérieurement. Des contreforts rectangulaires, terminés en forme de bahuts, s'élèvent dans les espaces qui séparent les fenêtres. Depuis que l'arc de la chapelle seigneuriale a été rebouché et que celle-ci fut supprimée, un pilier butant semblable aux autres fut construit sur son emplacement (1).

Les contreforts du sanctuaire diffèrent de ceux que l'on vient de décrire. En effet, à partir du niveau inférieur des fenêtres, ils deviennent triangulaires pour revenir à la forme rectangulaire un peu plus haut.

(1) Il est vraisemblable que cette chapelle fut détruite assez anciennement.

Un larmier disposé sous les baies fait tout le tour de la construction en contournant ces contreforts, mais sur la face extérieure de ceux qui soutiennent le sanctuaire, ce larmier se relève pour dessiner une accolade dont la pointe soutient un socle destiné primitivement à supporter une statue adossée contre l'arête saillante de l'arc-boutant qui, à cette hauteur, prend l'aspect d'un éperon.

L'un de ces socles est orné d'un ange tenant entre ses bras un écusson vide. Le suivant présente une tête humaine entre deux touffes de feuillages. Le troisième et le quatrième reproduisent le motif du premier, mais l'écusson de la famille de Riencourt est encore reconnaissable sur un d'entre eux. Des dais semblables à des clochetons ornés de crosses végétales, sont placés au-dessus des socles, prêts à surmonter les statues absentes.

Les fenêtres du chœur et du sanctuaire sont aussi sommées d'un larmier qui leur sert d'archivoltes et contourne les contreforts. C'est au-dessus que les piliers butants du sanctuaire redeviennent rectangulaires.

Enfin une corniche constituée par une assise en saillie formant cavet couronne tout le monument. Celui-ci fut soigneusement restauré en 1862, comme le rappelle une date gravée à cette époque.

Intérieurement, le chœur est séparé de la nef par un arc triomphal en tiers-point mouluré sur ses bords. Ce chœur est recouvert par une voûte de pierre dont les nervures très saillantes retombent entre les fenêtres sur des culs-de-lampe, ornés de feuillages et d'animaux chimériques (1).

On remarque l'écussson de la famille de Riencourt à l'une des clefs. Les autres sont décorées de rosaces et sur celle du sanctuaire est sculptée l'image du soleil.

Près de l'autel, du côté de l'épître, se trouve une jolie piscine. Elle est surmontée d'un arc en accolade, terminé par un épi et garnie de crochets formés par de larges feuilles. Cette accolade est comprise entre deux contreforts pourvus de pinacles à crochets et le tout s'enlève sur un fond où sont simulés des panneaux capricieusement sculptés.

Tous les vitraux qui garnissent les fenêtres sont modernes. Sur l'un d'eux figure un ange soutenant un écusson écartelé aux armes des familles d'Audenfort, Tierslin, de Joyeuse et de Riencourt (2).

A l'endroit où s'ouvrait jadis la chapelle seigneuriale se dresse aujourd'hui un encadrement (3) appliqué contre la muraille et servant à protéger deux des pierres tombales qui se trouvaient autrefois dans le pavage de l'église (4). L'une est celle de Marguerite de Riencourt, fille de Hugues et de Marie de Lamet et épouse de Jehan d'Audenfort. L'autre est celle de leur fille Marguerite d'Audenfort, épouse de Charles Tierslin de Brosse, seigneur de Saveuse et, en deuxièmes noces, de Charles de Joyeuse, seigneur d'Espaux (5).

(1) Le chœur comprend deux travées.

(2) d'Audenfort : écartelé aux 1 et 4, d'argent à trois molettes de sable posées 2 et 1, aux 2 et 3, d'hermine à trois tours de gueules posées 2 et 1. (Ce dernier quartier figure seul sur le vitrail de Riencourt).

Tierslin ou Tiercelin : d'argent à deux tierces d'azur passées en sautoir et accompagnées de quatre merlettes de sable.

Joyeuse : Palé d'or et d'azur de six pièces, au chef de gueules chargé de trois hydres d'or.

Riencourt : d'argent à trois fasces de gueules frettées d'or.

(3) M. Herbaut, architecte amiénois, dessina ce monument qui fut exécuté par les frères Duthoit. (Goze : MS.).

(4) Les débris d'une autre pierre tombale, gisent dans le cimetière.

(5) Le monument conçu dans le goût du XVI[e] siècle est divisé en trois compartiments. Deux encadrent les pierres tombales et le troisième contient une note explicative, gravée sur pierre, qui nous fournit les détails relatés ci-dessus Trois écussons : *Tierslin, Riencourt* et *Audenfort*, décorent ce cénotaphe ; ils ont été peints par Cauchemont, d'Amiens (Goze : MS.).

La première est gravée au trait sur pierre de liais. On y reconnait encore l'image de Marguerite de Riencourt, vêtue d'une longue robe retenue par une cordelière. Sa tête est couverte d'une coiffe. Elle est placée sous une arcade de style Renaissance au sommet de laquelle était un écusson. Tout le champ de la pierre tombale est semé de larmes alternant avec les lettres M et R, initiales de la défunte. Sur le bord de la dalle on peut lire cette inscription, tracée en lettres gothiques :

Cy gist Dame Margueritte de | Riencourt en son vivat feme de Messire Jehan d'Audanfort chevallier de lordre du Roy || seigneur de Gravillier, laqlle trespassa || le VIIIe jour de Mars (?) ..... Priez Dieu pour leur ame. (*sic*).

La seconde tombe est en calcaire carbonifère de Belgique, avec inscrustations en marbre blanc pour représenter la figure et les mains jointes de Marguerite d'Audenfort (1). Les ornements qui recouvrent cette pierre étaient d'une grande richesse, mais elle a beaucoup souffert et aujourd'hui les détails en sont tout à fait indistincts, quoiqu'elle date seulement du milieu du XVIIe siècle.

« Primitivement, écrit le docteur Goze, cette tombe était placée dans la nef « de l'église, devant l'entrée du chœur et était l'objet de la vénération des popu- « lations environnantes qui venaient y prier en faisant brûler des chandelles ».

Marguerite d'Audenfort, Madame d'Espaux comme on l'appelait (2), passait en effet pour être morte en odeur de sainteté, car elle était d'une grande charité et utilisait les connaissances médicales qu'elle avait acquises, en soignant les pauvres malades. Cette dame mourut en 1644. Lorsque furent violées les sépultures de la famille de Riencourt (3), on retrouva le corps de la dame d'Espaux parfaitement conservé ; il reposait dans un cercueil de plomb qui se terminait en forme de trèfle, de manière à abriter les épaules et la tête de la défunte.

L'église de Riencourt ne possède aucun objet mobilier digne de fixer l'attention. Elle est dédiée sous le vocable des saints Gervais et Protais. Avant la Révolution elle dépendait du doyenné de Picquigny et son patron était le prieur de Saint-Pierre-à-Gouy (4).

SAISSEVAL

PORTE MONUMENTALE

De l'ancien chef-lieu de la seigneurie de Saisseval, seule l'entrée principale a été conservée.

Cette ruine n'exige pas une longue description, mais elle mérite pourtant d'être signalée grâce à ses belles proportions et à son imposante simplicité.

(1) Ces détails ont été rétablis par les Duthoit.
(2) Du nom d'un domaine de son second mari.
(3) V. une notice du docteur Goze sur l'église de Riencourt, dans le *Mémorial d'Amiens* du 27 avril 1864.
(4) V. le P. Daire : Histoire du Doyenné de Picquigny publié J. Garnier, et le Pouillé des Antiquaires.

C'est une construction de pierres, agrémentée de quelques détails en briques La porte est formée par une vaste baie cintrée, bordée d'un tore. Plus haut, un larmier d'un beau profil s'arrondit en archivolte à retours horizontaux peu saillants. Un écusson fruste est placé sous cette moulure, au sommet de la baie. Plus haut encore s'élève une rangée de sept créneaux terminés en bahuts.



SAISSEVAL. — Porte monumentale.

Une poterne en tiers-point s'ouvre près de la porte principale. Cette entrée secondaire possède les mêmes éléments décoratifs que sa voisine. Quatre créneaux seulement lui servent de couronnement. A droite et à gauche de cet ensemble s'étendent des murs de clôture sans caractère.

L'œuvre dont on vient de lire la description sommaire paraît dater du milieu du XVIe siècle. Il faut y reconnaître moins un spécimen de l'architecture militaire à cette époque, qu'une simple construction rurale où les éléments guerriers ont été employés dans un but purement décoratif par un architecte de talent et de goût.

Lorsque le père Daire écrivit l'histoire du doyenné de Picquigny, jamais la seigneurie de Saisseval n'avait été vendue, mais après avoir appartenu à une famille qui

portait le nom de ce village, elle passa par héritage à la maison de Senicourt en 1499 (1), puis à celle de Lameth. Toutefois, en 1783, Auguste du Rieux, s'intitulait seigneur de Saisseval.



Tailly. Pierre tombale

TAILLY

PIERRE TOMBALE

On conserve dans les dépendances du château de Tailly une remarquable pierre tombale actuellement fixée contre une muraille.

(1) En 1504, Saisseval appartient à un de Croy (V. de Rosny). — Le célèbre seigneur de Saisseval, l'un des héros du siège de Péronne en 1536, était de la maison de Senicourt, qui blasonnait : « d'argent à la fasce de gueules. » C'est donc une erreur que d'avoir reproduit sur la reconstitution de la bannière commémorative du siège de Péronne, les armes de la famille patronymique de Saisseval : d'azur à deux bars adossés d'argent, quelquefois accompagnés comme brisures, d'une étoile d'or en chef et de deux roses d'argent en flancs. (Communication de M. le comte de Louvencourt, de la Société des Antiquaires de Picardie)

C'est une dalle rectangulaire en calcaire grisâtre, qui mesure 1 m. 20 c. de largeur sur une hauteur double. Elle est entièrement gravée au trait. On y distingue deux personnages, François de Riencourt et sa femme, Marie de Saint-Arnoult. Ces époux semblent tourner légèrement la tête l'un vers l'autre. Leurs visages et leurs mains jointes qui ont disparu étaient figurés au moyen d'incrustations, vraisemblablement en marbre blanc (1).

François de Riencourt porte de longs cheveux. Il est vêtu de son armure recouverte d'une cotte d'armes sur laquelle apparaissaient jadis trois écussons de marbre, un sur chaque épaule et le dernier, plus grand, sur la poitrine. Un gantelet est placé à côté du chevalier, son épée pend à sa ceinture et son casque est déposé à ses pieds qui s'appuient sur un levrier, représenté naguère par une incrustation de marbre.

Marie de Saint-Arnoult a sur la tête une simple coiffe. Elle est revêtue d'une guimpe et d'une longue robe à larges manches garnies de fourrures. A sa ceinture pend un chapelet terminé par une croix. Une levrette de marbre était couchée sous ses pieds.

Derrière ces époux s'étend un fond parsemé d'étoiles et le tout est entouré d'un très riche encadrement qui imite une broderie, telle qu'on les faisait à l'époque de la Renaissance (2). Les montants de ce cadre sont ornés des deux côtés, par une colonne simulée, dans laquelle auraient été sculptées trois niches d'une conception fort décorative. Elles sont superposées et abritent trois saints personnages difficiles à déterminer. La représentation d'un entablement s'étend au-dessus, et sur son faîte semblent se dresser trois pavillons. Celui du centre est le plus important. Sous ses arcades, il abrite latéralement deux figures de Bienheureux et au milieu celle du Christ selon toute vraisemblance. Un dôme formé par de gracieux rinceaux sur lesquels ont pris place de petits anges musiciens, couronne cet édicule. Ceux qui l'accompagnent, à droite et à gauche, sont plus petits et abritent chacun deux personnages seulement sous leurs arcatures (3). Ils sont aussi surmontés de somptueux ornements, pendant que l'intervalle qui les sépare du pavillon central est occupé par une tige fleurie et garnie d'une capricieuse végétation.

Aux angles de la dalle se trouvaient autrefois quatre écussons en marbre, et cette inscription gothique se lit encore sur trois de ses côtés :

> Cy gist noble home Francoys de Riccourt en son vivat seigneur du Quesnel et de Tailly lequel tēspassa le XIIIe jour de Juillet M V^{c} et trente || Cy gist noble damoiselle Marie de St Arnoul damoiselle de Tailly et || de........ en Beauvoisis fēme dud^{t} seigneur du Quesnel laqlle tēspassa le....... jo^{r} de jo^{r} de *(sic)* lan mil V^{c} et....... pries po^{r} euly (4).

Nous ajouterons en terminant que malgré les soins dont elle est entourée, les intempéries et la mousse, commencent à ronger cette œuvre remarquable des vieux « *tombiers* » de notre pays.

R. DE GUYENCOURT

(1) On ne voit plus que les creux où ces incrustations étaient encastrées.

(2) On voit souvent sur les orfrois des ornements sacerdotaux du XVIe siècle, des figures de saints représentées sous des arcatures absolument semblables.

(3) Le nombre total de tous ces petits personnages, placés soit sur les montants du cadre, soit sous les édicules du faîte, est de treize. Nous croyons y reconnaître le Christ et les douze apôtres.

(4) François de R. était fils puiné de Raoul, seigneur d'Orival, Bergicourt, Le Quesnel (il s'agit du Quesnel en Santerre), Lincet etc. et de Jeanne d'Orgeau. Quant à Marie de Saint-Arnoul (alias, Saint-Ernoult), elle était la fille de Charles et de Jeanne de Saint-Remy. Elle se remaria avant le 10 décembre 1546 avec Nicolas de Wault, chevalier, seigneur de Monchaulx, capitaine d'Auxonne pour le Roi. (Communication de M. le comte de Louvencourt).

CANTON D'HORNOY

NOTICES PAR A. JANVIER



SAINT-GERMAIN-SUR-BRESLE

LE TOMBEAU

Toute l'histoire de la petite commune de Saint-Germain-sur-Bresle se résume dans un seul fait, la mort de saint Germain d'Ecosse.

Fils d'un prince écossais nommé Audin et de sa femme Aquila, convertis au christianisme par saint Germain d'Auxerre, Germain, qui avait reçu de ce saint, son propre nom, dans l'espérance qu'il deviendrait un jour un autre lui-même, renonça à tous les avantages de sa naissance pour s'enroler dans la milice sacerdotale. Appelé par un message céleste à venir annoncer Jésus-Christ dans les Gaules, il aborda en France, signalant son passage en guérissant les malades, détruisant les monstres, renversant les idoles, convertissant les payens, puis il se rendit à Trèves, à Rome, en Espagne, pour y continuer sa sainte mission. Revenu une seconde fois en Gaule, en l'an 480, pour y évangéliser les populations, comme il prêchait sur les bords de la Bresle les fidèles rassemblés près d'un oratoire consacré à la Vierge (1), il fut rencontré par un seigneur du pays, Hubolt, grand fauteur de la religion qu'il attaquait, et qui lui trancha la tête.

Le lendemain matin une jeune fille qui avait coutume de faire ses prières à cet oratoire, retrouva le corps décapité du martyr gisant sur le sol, exposé à la voracité des bêtes féroces et des oiseaux de proie, nul n'ayant osé lui donner la sépulture par crainte de vengeance d'Hubolt. Elle entendit ces paroles sortir de ses lèvres inanimées : « Viens ici ma fille et n'appréhende rien de mes froides dépouilles, prends « ma tête souillée de sang et réunis-la à mon corps. Au nom du Dieu que nous « aimons tous deux, va trouver le prince Senard qui fut mon ami, il demeure non « loin d'ici, à l'endroit qu'on appelle de son nom Senarpont. Apprends-lui que « j'ai été mis à mort par un tyran impie et prie-le d'ensevelir mon corps au lieu où « il le trouvera. »

(1) Populisque affluentibus undique. .. insistebat verbo divinae doctrinae, vellitus populi multitudine. Bollandistes Acta Sanctorum 2 Maii p. 268.

Le prince Senard, prévenu s'empressa d'accourir avec des clercs pour procéder aux funérailles, mais il ne trouva plus le corps au lieu où il avait été martyrisé. Des anges l'avaient transporté plus loin. Senard l'enveloppa d'aromates et l'ensevelit dans un beau sarcophage, à l'endroit où il l'avait rencontré. Plus tard il érigea une église sur ce tombeau où s'accomplirent divers miracles. Ce fut l'origine du village de Saint-Germain-sur-Bresle (1).

La chapelle qu'avait bâtie Senard devint le but d'un pélerinage très fréquenté des riverains de la Bresle. Ce sanctuaire fut desservi par des bénédictins de l'abbaye de Saint-Fuscien-au-Bois peu de temps après sa fondation. Lorsque Enguerran de Boves, en 1105, releva les ruines de cette abbaye, il y réunit le prieuré de Saint-Germain-sur-Bresle, déjà veuf depuis longtemps de ses reliques.

Vers 882 en effet, deux religieux de Senarpont craignant de voir violer par les Normands la sépulture du saint, partirent la nuit des bords de la Bresle, emportant avec eux ces saintes reliques. Arrivés dans le Vermandois, chargés de ce pieux dépôt, devant une petite chapelle dédiée à sainte Anne, au dehors de l'enceinte du château de Ribemont, la porte s'en ouvrit miraculeusement pour leur donner asile. Quand le lendemain ils voulurent le reprendre pour continuer leur route, leurs forces ne suffirent pas à le relever. Le seigneur de Ribemont et sa femme, instruits de ce prodige, recueillirent avec reconnaissance le précieux trésor que le ciel leur accordait et fondèrent pour l'abriter dans leur château, une église en son honneur, desservie par un collège de chanoines, pour y célébrer nuit et jour l'office divin. Cette église devint à son tour le but d'un pèlerinage célèbre où l'on venait implorer la guérison des infirmités et surtout de la fièvre (2).

Les reliques de saint Germain l'Ecossais furent, en 1650, violées et dispersées par les soldats de d'Erlach ; recueillies par le curé de Ribemont, elles furent, sauf quelques ossements, donnés à Jean Cauchy curé de la paroisse de Saint-Germain d'Amiens, à la paix des Pyrénées, réintégrées dans l'église de Ribemont, en 1655.

Le culte de saint Germain l'Ecossais en Picardie n'est célébré aujourd'hui qu'à Ribemont, à Amiens, à Senarpont, à Saint-Germain-sur-Bresle et dans les quelques églises de Normandie qui lui sont consacrées. Le jour de sa fête, en mémoire de Senard, le clergé de Saint-Germain-sur-Bresle se rendait processionnellement avec les reliques du saint au devant des habitants de Senarpont qu'il ramenait dans son église et l'officiant, au moment de l'offrande, prononçait ces paroles : « S'il y a ici quelque habitant de Senarpont, quel que soit son âge, son sexe et sa condition, qu'il approche le premier, quand même le seigneur du lieu y serait présent (3). »

L'église de Saint-Germain-sur-Bresle, qui n'a rien de remarquable, ne doit pas remonter au-delà du XVIe siècle. Elle est construite en silex ou cailloux, suivant l'usage du pays. (4).

Les fidèles de l'époque franke avaient voulu reposer autour des restes de l'apôtre qui les avait convertis. Aussi, le cimetière qui entoure l'église est-il rempli de cercueils de pierres et de fosses de craie qui rendent des vases mérovingiens. Le cercueil antique du saint subsiste encore sous l'autel de l'église. Son couvercle en dos d'âne est percé latéralement de deux trous par lesquels les pèlerins passaient les bras et prenaient de la terre qu'ils appliquaient sur le corps des malades atteints de la fièvre. Au-dessus, une large pierre exhaussée sur six piliers offre, entre deux anges aux

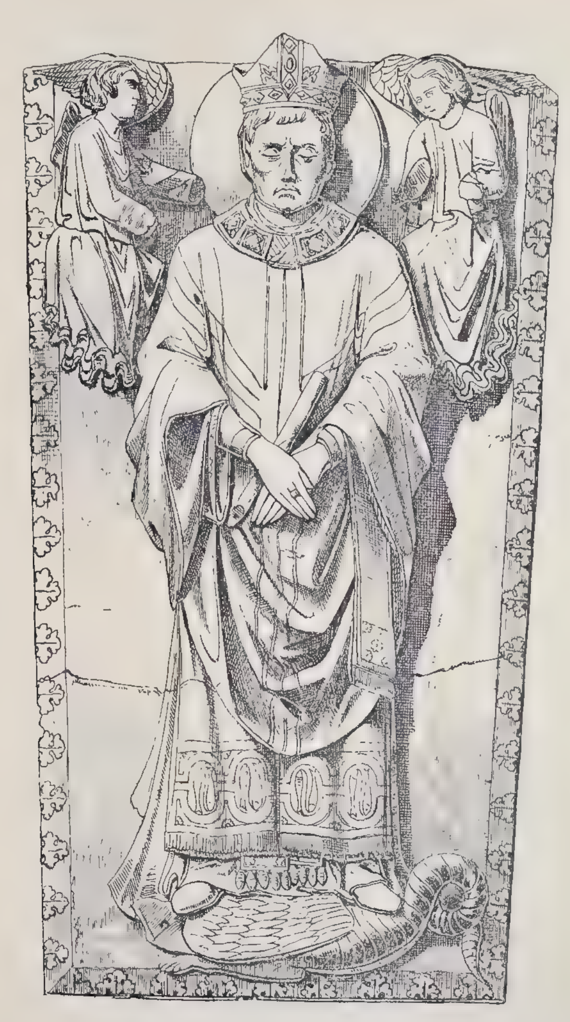
(1) Corblet. Hagiographie du diocèse d'Amiens, T. II, p. 488 et suiv.

(2) Corblet, *ibid.* — Ch. Gomart. Essai historique sur la ville de Ribemont et son canton 1869, p 23.

(3) Corblet, *ibid*, p. 509.

(4) Dusevel et Scribe. Description historique et pittoresque du département de la Somme.

angles supérieurs, l'effigie du saint pontife couché sur le dos. Germain, nimbé, mitré, crossé, revêtu des insignes épiscopaux, foule sous ses pieds, une hydre ou dragon



Église de Saint-Germain-sur-Bresle. — Le tombeau avant sa restauration.

dont il avait délivré les populations du Vimeu, miracle que représentait une verrière de l'église Saint-Germain, d'Amiens, conservée aujourd'hui au musée de Picardie. Cette tombe, qui suivant une expression de l'abbé Cochet, mériterait, vu l'excellence de sa sculpture, d'être renfermée sous verre, est une œuvre remarquable du XIII[e] siècle.

Vers les dernières années de notre siècle, ses parties mutilées ont été refaites ainsi que son encadrement qu'on avait supprimé pour le raccourcir et l'accomoder aux dimensions de l'autel. Pour éviter de nouveaux actes de vandalisme, on l'a isolé et placé sous une chapelle voûtée et fermée, couronnée par un autel en pierre, auquel on accède par un escalier de 15 marches ; du côté opposé à cet escalier existe un ambon ou tribune pour le célébrant, qui remplace une chaire de mauvais style qu'on a supprimée. Il est regrettable qu'alors, l'imagination par trop vagabonde de l'inspecteur-adjoint des monuments historiques du département ait cru devoir embellir cet autel de certains détails très peu contemporains du sujet principal.

On conserve également dans l'église une porte d'armoire sur laquelle une peinture représente le Saint arrachant le dragon du fond de son antre pour le précipiter dans un puits.

BEAUCAMPS-LE-JEUNE, GUÉMICOURT, LINCHEUX

LES CHATEAUX

Comme Montmarquet, Orival, Morvillers Saint-Saturnin, Beaucamps-le-Vieux et Guémicourt, ainsi que l'indique la carte de Robert de Vaugondy, publiée en 1778, Beaucamps-le-Jeune était autrefois en Normandie et dépendait du comté d'Aumale de l'élection de Neufchâtel et du diocèse et de la généralité de Rouen. Lors de la création des départements en 1790 et de la rectification des limites entre ces nouvelles circonscriptions, il fut rattaché au district d'Amiens, dans la Somme. Comme son nom l'indique, sa création est postérieure à celle de Beaucamps-le-Vieux fondé vers 1032 par une colonie de douze cents Bretons, prisonniers de guerre du duc de Normandie, Robert-le-Diable, transplantée par ses ordres aux extrémités de son duché pour y défricher les bois qui y existaient.

Chateau de Beaucamps-le-Jeune.

Au XIIe siècle, arrière fief de Beaucamps-le-Vieux et devenu plus tard seigneurie relevant

BEAUCAMPS LE JEUNE _ *Le Château*



Manoir de Guémicourt. Façade postérieure

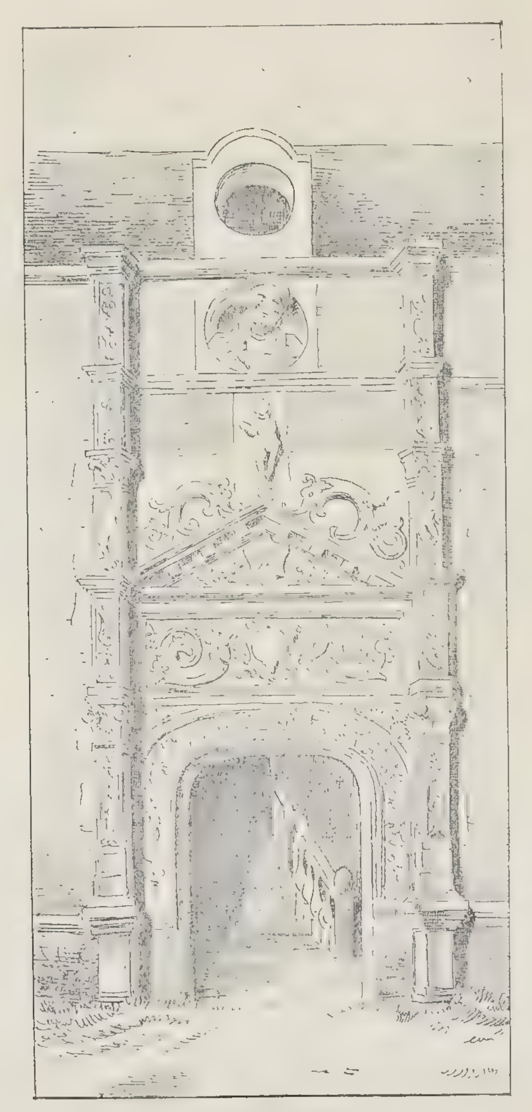
du comté d'Aumale, Beaucamps-le-Jeune fut successivement possédé par des seigneurs qui en portaient le nom, puis par les maisons de Bretizel, de Pisseleu, de Runes, d'Estrades et de Sanson de Frières.

Le château actuel de Beaucamps édifié en briques au XVIe siècle, sur l'emplacement d'un manoir du XIIe siècle, fut commencé en 1537, probablement par les ordres d'Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes. Continué et achevé par la famille de Runes, il appartient aujourd'hui aux héritiers de M. Desmazis, ancien membre du Conseil général de la Somme. Sa porte d'entrée, voûtée en ogive, est flanquée de deux tours. Il renferme une magnifique salle à manger et un immense salon communiquant à une petite chapelle placée dans une tour d'angle (1).

Le château de Guémicourt, qui n'est éloigné que de quelques kilomètres de celui de Beaucamps, appartient comme ce dernier au XVIe siècle. Il se compose de deux bâtiments reliés par une tour hexagonale en pierres et briques dans laquelle se trouve un escalier tout en briques, d'une construction hardie et originale. Sa porte d'entrée est surmontée de deux écussons appartenant à la famille d'Arondel qui posséda ce domaine jusqu'en 1741, époque à laquelle il fut acheté par le

(1) Notice historique sur Beaucamps-le-Jeune par M. P. L. Limichin. Reims 1897.

Marquis d'Estrades, seigneur de Beaucamps-le-Jeune. La tour du château de Guémi-



Chateau de Lincheux.

court offre une grande analogie avec celle du Logis du roi, à Amiens, dont on semble s'être inspiré. A l'intérieur, dans la salle à manger, on remarque encore des poutres



MANOIR DE GUEMICOURT
Façade Principale

en chêne sculpté, dont deux sont soutenues par des écussons dont l'un porte, en caractères gothiques, les lettres I. H. S. et l'autre un chapelet (1).

Mais Beaucamps-le-Jeune, Guémicourt et même le joli castel moderne de Brocourt ne nous font pas oublier que le canton d'Hornoy a malheureusement perdu la perle de ses châteaux par la destruction, dans les premières années de ce siècle, de celui de Lincheux. Ce bel édifice de l'art de la Renaissance dont la façade était décorée d'arabesques, de médaillons et de bustes sculptés avec goût et élégance n'existe plus que dans un dessin du Voyage pittoresque en Picardie du Baron Taylor et ses derniers médaillons ornent aujourd'hui une maison bourgeoise d'Amiens justifiant ainsi une fois de plus la triste vérité de l'adage *Tempus edax, homo edacior.*

VILLERS-CAMPSART

L'ÉGLISE

Villers-Campsart distant de six kilomètres d'Hornoy, appartenait depuis 1400 à la famille de La Rivière qui portait : *d'argent au lion de sable à la bordure de gueules,* par suite du mariage d'Edouard de La Rivière avec Marie Tigier, fille de Braye Tigier, qui en était auparavant seigneur. Edmond de La Rivière, Jean Ier, Jean II, baron de Chépy, Adrien de La Rivière, Robert de Grouches, son gendre par son mariage avec Anne de La Rivière, unique héritière de Villers, Robert de Grouches, Pierre de Grouches, sa fille Marie-Françoise de Grouches, mariée à François des Essarts, marquis de Lignières, tué à Candie, et Claude-Marie des Essarts, leur fille unique, morte sans avoir contracté d'alliance, possédèrent successivement cette seigneurie de 1400 à 1700. Campsart, aujourd'hui annexe de Villers, avait eu ses seigneurs particuliers qui en portaient le nom.

L'église de Villers-Campsart, en forme de croix latine, dédiée à Notre-Dame, passe pour avoir été construite en 1506 par Jean de La Rivière, premier du nom.

A droite en entrant se trouve une chapelle dédiée à la Vierge, en face, à gauche la sacristie, jadis chapelle seigneuriale, renferme une cheminée qui date de la construction de l'édifice et un autel en pierre consacré à sainte Marie Madeleine.

L'image en bois de cette sainte, placée sur la muraille, représente la pécheresse repentante, en pleurs, couchée sur la terre, la tête appuyée sur sa main droite et tenant de la gauche un livre ; elle est au milieu d'un paysage figurant la forêt et l'ancien château d'Arguel, bâti comme un nid d'aigle au sommet du mont d'Arguel, forteresse célèbre dans les annales des guerres de Picardie, totalement détruite en 1402 et aujourd'hui remplacée par un Calvaire. Sur un philactère qui se déroule au-dessus de la Madeleine se lit cette inscription consolante des écritures :

Vous qui péchez, ne vous désespérez pas.

De chaque côté de cette figure principale, mais de dimensions beaucoup moindres, l'artiste a représenté : à gauche, Jean de la Rivière, à droite Marie de

(1) Renseignements communiqués par M. P. L. Limichin, membre de la *Société des Antiquaires de Picardie.*

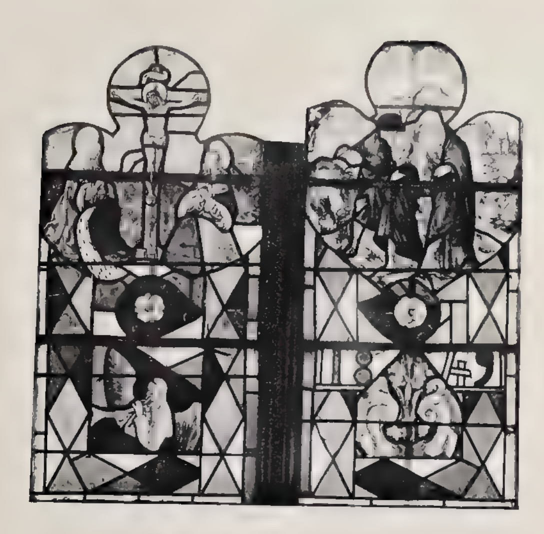
Benserade, sa femme agenouillés avec leurs livres d'heures posés sur un prie-Dieu recouvert d'une housse brodée de leurs armoiries, Jean : d'argent au lion de sable à l'orle de gueules, Marie : d'or, trois pals de gueules, écartelé de...



Eglise de Villers-Campsart. Porte en bois sculpté

Les portes en bois de chêne bronzé de cette sacristie, ajourées en forme de grilles, couvertes d'élégantes sculptures de la Renaissance sont surmontées d'un tympan avec archivolte très richement ornée et couronnée d'une tête d'ange. Comme l'indiquent la mitre et les deux écussons, au-dessus de cette tête, elles proviennent de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre de Selincourt, nommée aussi Sainte-Larme en

raison de la relique qu'elle possédait d'une larme du Christ qu'avait rapportée après la prise de Constantinople, Bernard seigneur de Moreuil ; l'écusson de gauche en porte les armes : les clefs de Saint-Pierre en sautoir cantonnées de quatre larmes. Celui de droite est chargé d'un chevron. Ce sont sans doute les armoiries de l'abbé sous lequel fut exécuté ce beau travail.



Eglise de Villers Campsart Vitraux

Les fenêtres, en ogive, de Villers-Campsart conservent encore la plupart de leurs verrières. On y distingue la Vierge, Joseph et l'enfant Jésus ; dans le fond, la ville de Jérusalem où il venait de prêcher au milieu des docteurs ; le Christ en croix accompagné de la Vierge et de la Madeleine, nimbées et agenouillées les mains jointes. Le peintre verrier a revêtu ces deux personnages de riches vêtements fourrés d'hermine, au bas un ange sonne la trompette du Jugement dernier.

Une grande dalle tumulaire reproduit l'effigie au trait de François de La Rivière, seigneur de Frières, troisième fils de Jean II et de Marie de Roncherolles-Hugueville. Elle porte une longue inscription en quarante-sept vers français rappelant les services militaires de ce capitaine, le plus marquant des membres de la famille, plus connu sous le nom de capitaine Chépy. Gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de cent chevau-légers, puis à la recommandation de M. de Brissac qui le demanda, *le congnaissant fort digne de cette charge*, mestre de camp ; il combattit longtemps sous ce maréchal dans les guerres du Piémont et trouva la mort à l'assaut de Coni, le 25 juin 1557.



ECOREAU. *Chapelle des Templiers.*



AUMÂTRE. *Nef de l'Eglise.*

AUMATRE

L'ÉGLISE

L'église d'Aumâtre ne peut assurément être classée au nombre des édifices religieux de la Picardie remarquables par leur importance architecturale et artistique; il nous a paru néanmoins qu'elle mérite une place dans ce recueil, parce que les monuments jadis élevés par nos pères dans les campagnes tendent de plus en plus à disparaître. Des causes diverses amènent leur mutilation partielle et même leur destruction totale. Le temps, d'abord, exerce sur eux l'action qu'il étend sur toute œuvre humaine et à laquelle rien des choses de ce monde ne peut être soustrait ; mais trop souvent les archéologues ont à gémir sur le renversement de constructions qui auraient pu braver longtemps encore les outrages des ans, et dont la ruine n'a d'autre cause qu'un caprice, un engouement pour la nouveauté. Ces asiles de la prière élevés autrefois par d'humbles artistes qui mettaient au service de la religion un talent souvent original et non dépourvu de cachet, sont remplacés par des constructions ou prétentieuses ou sans caractère, copiées les unes sur les autres, conçues d'après un plan banal, dont l'architecte agrandit ou rapetisse les proportions, suivant le plus ou le moins d'importance du budget de la fabrique qui a fait la commande.

Si la petite église, dont le lecteur a sous les yeux une vue extérieure et une vue intérieure qui ne sont point dépourvues de charme pittoresque, est destinée à céder bientôt sa place à une batisse moderne, le souvenir de ce modeste sanctuaire picard sera du moins conservé ici pour ceux qu'intéressent les choses du passé.

L'historique de l'église d'Aumâtre n'est ni long ni compliqué. Cet édifice est une des cent cinquante églises du diocèse d'Amiens qui sont placées sous l'invocation de la Sainte Vierge. Quelques étymologistes ont cru pouvoir s'appuyer sur ce fait pour faire dériver le nom du pays, *Aumâtre*, d'une prière à Marie, *o Mater* ! Cette opinion est erronée ; cette localité s'appelait *Ulmastrum* ou *Hulmastrum* au XIIe siècle. On trouve aussi sur d'anciens titres le nom du village écrit *Omatre*, *Oumastres* (1).

Le prieuré de Mareuil présentait primitivement à la cure ; plus tard, quand une décision épiscopale du 10 avril 1704, eût uni le prieuré de Mareuil au Séminaire d'Amiens, ce fut le supérieur de cet établissement qui devint présentateur.

D'après l'*Ordo* de 1898, la paroisse d'Aumâtre compte 492 habitants.

L'église qui nous occupe se composait autrefois d'une nef centrale, flanquée à droite et à gauche d'un bas-côté fort étroit ; l'un de ces collatéraux, celui du nord, a été détruit, il n'en reste plus que les fondations. La façade est percée d'une porte en ogive, encadrée par deux voussures à boudins reposant sur les chapiteaux de quatre colonnettes avec bases ; une archivolte amortie par des têtes mutilées encadre le tout.

Au-dessus du portail s'ouvre une fenêtre en tiers-point, divisée en deux lancettes et ajourée dans son sommet ; le pignon se termine en pointe assez aiguë ; deux contreforts très saillants, avec larmiers à differentes hauteurs, soutiennent le mur de la façade.

(1) Corblet, *Hagiographie* ; Darsy, *Bénéfices de l'Eglise d'Amiens*.

Le clocher est placé au midi, près du chœur : il donne l'illusion d'un bras de transept. Une flèche polygonale moderne, en charpente recouverte d'ardoises, le surmonte. La sacristie, au nord, fait le pendant de la base du clocher, et figure l'autre bras du transept.



Aumâtre. — Façade de l'Église.

L'église est terminée carrément par une abside rectiligne.

A l'intérieur, la nef se compose de quatre travées ; les arcades ouvrant sur le bas-côté méridional, le seul qui subsiste, sont en ogives peu accentuées. Une grande baie, fort simple, dessine l'ouverture. Elle est bordée par un cavé. A l'intérieur de chacune de ces baies, qui ont une forte épaisseur, deux colonnettes cylindriques,

à chapiteaux sculptés, reçoivent une seconde ogive, inscrite dans la première, et par conséquent de moindre ouverture.

Entre les arcades, dans la partie supérieure du mur de la nef, sont percées de petites fenêtres en ogives un peu allongées, régnant avec la grande fenêtre du portail.

La voûte ogivale, en charpente plafonnée est soutenue par des entraits et des poinçons apparents.

Un escalier, contenu dans une tourelle polygonale conduit au clocher, et prend naissance d'une façon assez bizarre dans la chapelle qui simule le transept.

L'ensemble de la construction de tout l'édifice est en pierre, mais fortement réparé avec la brique. Au nord, on distingue encore très bien les arceaux du bas-côté supprimé.

L'ensemble du style architectural de l'église d'Aumâtre accuse le XIIIe siècle.

EDMOND SOYEZ.

SAINT-MAULVIS

TOUR DE L'ÉGLISE

SAINT-MAULVIS s'appelait primitivement Saint-Menelé *(Meneleus, Menelaus)*. Comment le nom de ce saint abbé de Ménat, près Clermont-en-Auvergne, mort en 720, a-t-il été donné à la localité qui nous occupe et s'est-il comme en d'autres lieux transformé en celui de Mauvais ou Maulvis ? c'est ce qu'il est difficile d'expliquer.

A la Révolution, depuis plus de cinq siècles, la terre de Saint-Maulvis appartenait encore à l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, qui y avait établi un chef-lieu de baillie et de commanderie, ayant toute justice et seigneurie haute, moyenne et basse, s'exerçant sur vingt-deux villages des environs, désignés à l'article 3 des Coutumes locales de 1507. Suivant cette coutume, les religieux, comme seigneurs, avaient le privilège de pourvoir ces villages *de Karolleurs et de joueurs d'instruments, tant pour servir à Dieu et à l'église comme pour faire danser et recréer les jeunes gens et aultres les jours de festes et patrons que l'on dit ducasses.*

Les traditions du pays veulent que les Hospitaliers aient succédé aux Templiers qui possédaient le domaine avant eux, et auraient bâti l'église et l'énorme clocher qui l'accompagne, dans les premières années du XIIIe siècle. Les Hospitaliers héritèrent en effet des grands biens que cet ordre fameux possédait en France, du consentement du roi Philippe-le-Bel, des prélats et du Pape Clément V, après le procès qui, en 1312, l'avait aboli, mais la découverte d'une tombe en pierre de Senlis portant cette inscription mutilée : *Hic jacet frater Joannes demande.... hospitalis hierosolimitani de sancto menelao cujus anima, requiescat in pace,* est venu singulièrement contredire cette tradition. Sa forme et les caractères de l'inscription, certainement antérieurs de près d'un siècle à l'année 1312, indiquaient la sépulture d'un chevalier de Saint-Jean. Elle semblerait prouver que l'ordre était déjà possesseur de Saint-Maulvis du temps où existaient encore les Templiers.

En effet, Saint-Maulvis, d'apres le Livre vert des Archives, contenant la liste des biens de Saint-Jean, dressée en 1373, est cité positivement, ainsi que Fieffes, comme une propriété de l'Hôpital ancien.



Maulvis. Font baptismaux

Quoi qu'il en soit, l'église du xiii[e] siècle, avec ses trois nefs, ses colonnes massives composées d'un fût principal cantonné de quatre colonnettes plus petites, recevant les retombées des voûtes, ruinée par le temps, s'écroula subitement au mois de septembre 1845, ne laissant debout que la tour ou clocher que reproduit notre planche. Différentes causes avaient présidé à cette destruction. La première aurait été un violent incendie allumé par le feu du ciel en l'an 1300, fait que prouveraient assez les amas de cendres et de charbons découverts sur tous les points du sol intérieur de l'église, puis en 1776 une restauration inintelligente et incomplète, au cours de laquelle on imagina de dégrossir les colonnes de la surface de leur contour endommagé et calciné par le feu et pour leur rendre la force que cette maladroite amputation leur avait enlevée, de les entourer d'un revêtement de pierres blanches qui ne tarda pas à se déchirer.

Le clocher était d'une date postérieure, de la fin du xvi[e] siècle. Sur son flanc oriental sont accusés des cordons de voûtes et des naissances d'arcades qui démontrent que, déjà à cette époque on songeait sans doute à la construction d'une nouvelle église à la place et sur le plan de celle du xiii[e] siècle. La cuve baptismale, morceau gracieusement sculpté, de la fin du xiv[e] siècle et le bénitier, beaucoup plus moderne en bois sculpté, reposant sur un ange à mi corps, déroulant entre ses mains un



St MAULVIS

Tour de l'Église

phylactère, proviennent du mobilier de l'ancienne église dont la ruine fut pour notre pays une perte vraiment regrettable au point de vue archéologique et historique (1).



St-Maulvis Bénitier

ECOREAUX

LA CHAPELLE DES TEMPLIERS

Les Templiers possédaient à Ecoreaux, aujourd'hui dépendance de la commune de Frettecuisse, une maison dont l'existence est relatée par les pièces de leur procès et le livre vert des archives de saint Jean de Jérusalem ; le dernier précepteur qui la dirigeait s'appelait Pierre de Saint-Just. Au mois de Janvier 1311, malgré une captivité préventive de plus de trois ans, il comparut devant ses juges, portant encore sa barbe et le manteau de l'ordre (2). Cette maison dépendait dans les premiers temps de la Commanderie du Temple de Monflières, canton d'Oisemont, et était située au nord de Fresnoy-Andainville, près du chemin conduisant de ce village à Frettecuisse.

En 1373 elle rapportait en fermages, cens et dîmes 75 livres parisis, mais devait au seigneur de Belleperche 7 sols, à l'abbé du Tréport 6 muids et 8 setiers de grains, à la dame de Dreux trois setiers d'avoine. Elle comptait 230 journaux de terre environ, et le bois du Croq d'une quarantaine de journaux sur le chemin d'Oisemont.

La chapelle de la maison était au xve siècle dédiée à sainte Marguerite, et chargée de trois messes la semaine, vêpres aux samedis et fêtes annuelles et grand'messes aux dites fêtes ; la maison était habitée par le censier d'après une visite prieurale de 1495. En 1783, la maison avait disparu et l'on voyait comme aujourd'hui dans le jardin verger, un bâtiment construit en pierres blanches et tombant en ruines : c'était la chapelle où il ne restait alors qu'une mauvaise cloche

(1) Bibliographie. Rapport sur l'église écroulée de Saint-Maulvis par l'abbé Jourdain. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, T. II, p. 202 et suiv. Mannier : Les Commanderies du grand prieuré de France.
(2) Trudon des Ormes : *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*. T. XXXII, p. 190.

en bronze (1). Suivant l'inventaire de l'Évêché d'Amiens, f° 119, cette chapelle avait été fondée en juin 1334, par Gilles de Rivière, seigneur de Rivière et de Frettecuisse, fondation confirmée par son fils Raoul ; elle fut unie avec ses biens, le 9 juin 1646, à la fabrique de l'église de N.-D. du Chatel d'Abbeville (2) où depuis cette réunion le service divin fut assuré par un membre de l'Ordre de saint Jean.

« Quelques personnes âgées se souvenaient encore, il y a peu d'années, écrivait en 1849 Ernest Prarond, d'avoir vu célébrer la messe à Notre-Dame du Chatel, par un chevalier de Malte. Il officiait avec le cérémonial particulier à son Ordre Une épée ceignait ses habits sacerdotaux, l'un de ses pieds était botté et éperonné, deux pistolets reposaient devant lui sur l'autel, il les prenait et les élevait vers le ciel pendant la Préface. Ce vêtement mi partie guerrier, mi partie religieux, ces armes, ces gestes, exprimaient symboliquement la double vie du chevalier de Malte constamment prêt à quitter la prière pour le combat ». Tout nous porte à croire que le chevalier qui sert de prétexte à cette digression était celui dont les manuscrits Siffait relatent ainsi la mort : le samedi 17 juin 1780 décéda en sa maison sise grande rue Notre-Dame, frère Philippe Antoine Lefébure de la Poterie, chapelain conventuel de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, commandeur de Reims, âgé de 75 ans, ses funérailles se firent à Notre-Dame du Chatel sa paroisse et il fut inhumé à Saint-Vulfran (3).

Malgré son délaissement, la chapelle de sainte Marguerite, simple mais gracieuse construction de la période gothique, subsiste seule encore au milieu d'une pâture.

Elle forme un parallélogramme de 15 mètres de long sur 7 mètres 30 de large environ et elle est divisée en 2 travées, l'une pour la nef à l'occident, l'autre pour le chœur. Cette dernière possédait une voûte dont on ne retrouve plus que les arrachements. Le chevet plat était éclairé par une assez grande fenêtre amortie en arc brisé comme les deux lancettes simples à ébrasements peu évasés qui étaient percées dans les murs latéraux. Une jolie petite piscine abritée sous une arcade géminée en plein cintre, retombant sans doute sur une colonnette centrale maintenant détruite, s'avançait jusque sous le pied droit de la fenêtre du côté de l'épître.

La première travée avait 2 lancettes entièrement pareilles à celles du chœur, mais elle recevait aussi le jour d'une fenêtre plus large pratiquée dans la façade au-dessus du portail. Ce dernier qui paraît n'avoir jamais été surmonté d'un tympan se compose d'une baie encadrée de trois colonnettes en retraite, de chaque côté, recevant les retombées des trois voussures. Les chapiteaux décorés de feuilles d'eau sont bien endommagés, ainsi que les moulures des archivoltes, mais l'ensemble comme celui de tout l'édifice présentait un aspect harmonieux.

SENARPONT

L'ÉGLISE ET LE CHATEAU

Senarpont, canton d'Oisemont, est aujourd'hui un charmant petit bourg de 5 à 600 habitants, construit en amphithéâtre sur le coteau qui sépare la Bresle du Liger

(1) Mannier : Les Commanderies du Prieuré de France.
(2) Darsy : Bénéfices de l'église d'Amiens. II, 73.
(3) Ernest Prarond : La Topographie historique et archéologique d'Abbeville. Abbeville 1884. T. III, p. 90.

qui y confondent leurs eaux à peu de distance. La nature semble s'être montrée prodigue envers ce petit pays a dit l'un de ses historiens (1) : « Rien de plus pittoresque que cette épaisse forêt, ces riants coteaux et ces rives sinueuses de la Bresle « qui se divisant en mille et mille petits ruisseaux, semble quitter à regret ces « verdoyantes prairies qu'elle arrose et qu'elle fertilise de ses eaux. »

Comme pour beaucoup de localités, l'origine de Senarpont est incertaine pour ne pas dire inconnue. Dom Grenier, dans son introduction à l'histoire générale de Picardie, désigne son territoire comme traversé par une voie romaine qui conduisait de Beauvais à la mer. Mais de l'existence de cette voie et de quelques antiquités trouvées dans la localité, faut-il conclure qu'à l'époque romaine ou gallo-romaine elle était déjà un centre de population ? C'est dans la vie de saint Germain l'Ecossais, martyrisé près du village qui porte aujourd'hui son nom, qu'il est pour la première fois fait mention, comme nous l'avons dit plus haut, dans la notice consacrée à l'église de Saint-Germain-sur-Bresle, de Senarpont et du prince Senard, d'où serait venue sa dénomination.

Qu'était ce prince Senard ? Sans doute, comme l'ont pensé MM. Lefevre et Ledieu, le riche propriétaire de l'une de ces métairies alors occupées par les principaux de la nation, espèce d'habitation seigneuriale où résidait le maître et autour de laquelle venaient se grouper les demeures des colons ou des esclaves attachés à son exploitation.

Que devint la villa du prince Senard et de ses héritiers ? on l'ignore. L'abbaye de Fontenelle, au VIIIe siècle, comptait Senarpont au nombre de ses domaines et le céda à titre de précaire à un comte, nommé Ratharius, mais au XIIe siècle les noms de ses possesseurs nous sont mieux connus. C'étaient les seigneurs de Cayeux-sur-Mer, dont les blasons partis d'or et d'azur à la croix ancrée de gueules brochant sur le tout, figurent avec honneur dans les salles des Croisades du Musée de Versailles.

Les seigneurs de Senarpont, de la famille de Cayeux, furent successivement : Robert, Eustache, Waltier, Guillaume Ier, Guillaume II, Guillaume III, Guillaume IV, Guillaume V, Jean Ier et Jean II. A la mort de ce dernier, dans le cours du XVe siècle, la seigneurie fut démembrée. Quatre quints furent le partage de Catherine de Cayeux, fille de Jean Ier, épouse de Guillaume Martel. Le cinquième quint échut à Mathieu de Cayeux, son frère. Ces deux seigneuries ne furent réunies que plusieurs années ensuite en 1500, en la personne de Jean de Monchy, seigneur du quint de Senarpont par son mariage avec Marguerite d'Abbeville, alors propriétaire des quatre autres quints.

Jean de Monchy fut une des grandes figures historiques de son temps. Chevalier, seigneur de Senarpont, baron de Visme, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de Corbie, puis de Boulogne et capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant général de Picardie, il joua un très grand rôle dans les guerres de l'époque et surtout dans la reprise de Calais par le duc de Guise, en 1558. Pendant qu'il était gouverneur de Boulogne il s'y était plusieurs fois introduit sous un déguisement, avait reconnu le mauvais état de la place et la faiblesse de sa garnison et en avait fait part au connétable de Montmorency. La défaite de Saint-Quentin avait interrompu momen-

(1) Senarpont et ses seigneurs, par l'abbé Théodose Lefevre. Amiens 1876, notice honorée d'une mention très honorable par la Société des Antiquaires de Picardie, au concours d'histoire, en 1873.

Dans « la Vallée du Liger et ses environs », ouvrage qui, en 1883, a obtenu de la même société le prix Leprince, M. Alcius Ledieu, conservateur de la Bibliothèque communale d'Abbeville, a consacré une nouvelle notice à Senarpont, imprimée dans le tome XVI des Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville. Nous nous sommes amplement servi des documents indiqués par ces deux auteurs pour la rédaction de cette monographie.

tanément le projet d'arracher cette place à l'Angleterre. Mais lorsque le duc de Guise parut devant ses murailles, Senarpont se signala à l'attaque du Risban, en faisant exécuter des travaux considérables pour ouvrir un canal de communication avec la mer pour assécher les fossés de la ville, en inventant des claies enduites de poix pour permettre aux soldats de se tenir à pieds secs dans ces terrains fangeux et en imaginant des gabions ou fascines pour protéger les assiégeants. Henri II récompensa ses services par le don de la maison du contrôleur de la ville conquise et de terres près de Nieullay, par des lettres datées de Calais de 1588, vérifiées en Parlement, le 10 avril suivant.

Fait prisonnier à la bataille de Gravelines avec le Maréchal de Thermes, il abjurait à Dieppe où il se trouvait en 1559, entre les mains du célèbre prédicant écossais, Jean Knox, la religion catholique pour embrasser les doctrines de la réforme. A sa mise en liberté, il reçut du roi François II les provisions de lieutenant général au pays de Picardie, dont il vint prendre possession au mois de mai 1559, reçut à son hôtel des Marconnelles, le corps de ville d'Amiens qui lui offrit les présents d'usage, de vins et d'hypocras et ne tarda pas à vouloir livrer la province au roi de Navarre et au prince de Condé, chefs du parti réformé. Compromis, à la suite du complot avorté, il fut mandé auprès du roi sous le prétexte d'en recevoir de nouvelles instructions et placé sous les ordres du Maréchal de Brissac. Mais bientôt, pourvu du collier de l'ordre de Saint-Michel, il revint en Picardie comme lieutenant du prince de Condé, qui avait enfin obtenu le gouvernement de cette province. Senarpont n'eut jamais avec la population amiénoise et son échevinage, foncièrement catholique, que des rapports difficiles et tellement tendus que la reine, Catherine de Médicis, dut écrire à l'évêque d'Amiens, le cardinal Antoine de Créqui, pour l'inviter à s'interposer entre les partis, médiation restée inéfficace, et que Charles IX lui-même dut enjoindre au corps de ville, sous peine de lui déplaire et d'encourir son indignation, de recevoir dans leurs murs le seigneur de Senarpont en la compagnie qu'il y voudrait mener et de lui obéir en tout ce qu'il leur commanderait pour l'exécution de l'édit de pacification d'Amboise.

La seigneurie de Senarpont, après lui, fut successivement possédée par l'un de ses fils, Antoine de Monchy, seigneur de Senarpont et de Longueval, baron de Visme, gentilhomme de la maison du roi, chevalier de son ordre, gouverneur de Boulogne, mort en 1586, Gédéon de Monchy, 1617, Anne de Monchy, décédé le 9 mars 1652, inhumé dans le chœur de l'église de Senarpont, André de Monchy, inhumé comme son père dans la même église, Charles de Monchy, page de la petite écurie du roi, puis capitaine de dragons, Nicolas de Monchy, capitaine de cavalerie au régiment de Melun, maréchal de camp en 1738, par son mariage, le 9 mars 1710, avec sa cousine Marie-Madeleine-Josèphe de Monchy, fille et unique héritière du précédent, Andrée-Armande de Monchy leur fille, chanoinesse de Maubeuge, mariée à Philippe-Charles-Joseph, comte de Berghes, prince de Rache qui, n'ayant point eu d'enfants, laissa Senarpont à sa sœur Marie-Madeleine-Amicie, mariée le 1[er] décembre 1743 à Maximilien-Guillaume-Adolphe, prince de Nassau-Siégen et d'Orange. De cette union naquit Charles-Henri-Nicolas-Othon de Nassau-Siégen, né à Paris en 1745 et qui mérite une place toute spéciale dans la galerie des originaux du XVIII[e] siècle. Le prince de Nassau, dit dans ses Souvenirs, le duc de Lévis, « connu de toute l'Europe par « ses courses et ses exploits, avait commencé par faire le tour du monde. Il était « grand et bien fait, mais sa physionomie était peu expressive et son esprit ne la « démentait pas. Dès qu'on tirait du canon quelque part, il accourait au bruit. C'est « ainsi qu'on le vit successivement combattre à Gibraltar sur les batteries flottantes,

« attaquer le Capitan Pacha au fond de la Mer Noire et enfin le roi de Suède dans « le golfe de Finlande. Il était partout, mais ses talents étaient aussi médiocres que « son intrépidité était grande. Ses voyages militaires si prompts et si rapides ressem- « blaient assez aux courses des paladins et quand il arrivait de quelques cinq cents « lieux, on s'attendait à voir un chevalier de la Table Ronde ; il paraissait, adieu le « roman ; sa présence désenchantait, point de brillant, pas même de vivacité ; son « abord était froid, ses manières communes et sa conversation plate. Arrangez tout « cela. M. de Nassau avait la plupart des qualités qui composent le héros, leur « caractère entreprenant, l'activité, l'amour de la gloire et un souverain mépris pour « la vie. Il a recherché les occasions de se signaler, les occasions ne lui ont pas « manqué et cependant il n'a laissé que la réputation d'un aventurier et pendant sa « vie il eut plus de célébrité que de considération ». Ce portrait paraît plus véridique que celui plus flatteur qu'ont tracés du même personnage, les lettres du prince de Ligne au camp d'Oczakow, en Crimée.

Des excentricités de ce paladin, celle-ci trouve ici sa place. Voulant donner un jour à ses convives le spectacle d'un siège, il fit démolir son château de Senarpont à coups de canon. A la première grille d'entrée du château on voyait encore deux canons placés en guise de heurtoir dont l'un d'eux crevé près de la bouche. Ils auraient servi, paraît-il, à ce singulier divertissement.

Le prince de Nassau vendit Senarpont en 1785, à Alexandre-Marie-Léon, comte Dary d'Ernemont, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel au régiment de Foix. Son fils, Pierre-Alexandre, comte Dary, marquis de Senarpont, revenu d'émigration vint se fixer dans la commune et y remplit même les fonctions de maire, de 1813 à 1818. Le château de Senarpont appartient encore à cette famille.

D'après Dom Grenier la seigneurie de Senarpont était tenue en fief noble du comte de Ponthieu à cause du château d'Arguel. Le château primitif de Senarpont qui avait eu beaucoup à souffrir des maux de la guerre de cent ans, finit enfin par être démoli et c'est au XVe siècle que le dernier château fut construit par Edmond Ier de Monchy, comme l'indique le préambule d'une ordonnance royale de Louis XI, du mois d'octobre 1463, portant établissement de deux foires franches à Senarpont (1) sur la requête présentée par ce seigneur.

Bâti sur une colline avoisinant la Bresle, le château de Senarpont devint la proie des flammes dans les derniers jours du mois de décembre 1889.

Suivant le description de M. Alcius Ledieu en 1883, il dominait le village et offrait encore, malgré l'excentricité du prince de Nassau, un aspect assez imposant. Il se composait d'un corps de logis à un seul étage surmonté d'un toit en batière. Construit en pierres, des murailles épaisses, de larges fossés remplis d'eau, l'entouraient autrefois et un pont-levis donnait accès à la porte principale, défendue par une lourde grille en fer. Des quatre tours qui le flanquaient, il n'en restait plus qu'une en briques, au sud, pourvue de machicoulis saillants au sommet du premier étage qui formait retrait sur la partie inférieure, et coiffée d'un toit conique. Très élevées, dépassant les combles du corps de logis, deux petites tourelles en encorbellement, pourvues de frises en pierres sculptées, se dressaient de chaque côté de la porte principale. Quand on avait passé sur un pont en pierre, remplaçant l'ancien pont-levis sur les fossés à sec et franchi la voûte de cette porte on arrivait dans la cour intérieure où il était facile de voir ce que lui avait enlevé la fantaisie de M. de Nassau. La grosse tour et la façade,

(1) ... Pour ce que la forteresse dudit lieu a esté à cause des guerres et divisions abattue et démolie, ledit suppliant y ait fait reddyfier et construire une petite place forte tant pour sa seureté que pour la seureté des habitants dudit lieu.

suivant M. de Belleval, n'étaient pas l'œuvre d'Edmond de Monchy, mais auraient été reconstruites en 1531 et 1563 par Jean III de Monchy, dont l'écusson était gravé au-dessus de la porte.



SENARPONT. — Le Château avant l'incendie de 1889.

Au XVIII[e] siècle les fiefs de Raimecourt, Marest, Rederie de Mesnilet, Jourdain à Senarpont, les terres et seigneuries de Neslette, du Mesnil Eudin, partie de Saint-Léger entr'autres, relevaient encore de la seigneurie de Senarpont.

L'église de Senarpont est l'ancienne église du prieuré de Saint-Denis, qui devait son origine à une colonie de religieux bénédictins de Saint Lucien de Beauvais qu'y avait envoyé l'abbé Gérold (1100-1128) pour y cultiver les terres qu'elle possédait dans cette contrée. Le prieuré, qui possédait droit de haute, moyenne et basse justice, était à la collation de l'abbé de Saint-Lucien et présentait aux cures de Senarpont et du Mesnil. En 1159 Thierry, évêque d'Amiens, confirma à cette abbaye les biens qu'elle possédait dans son diocèse, entr'autres l'église de Senarpont et toutes ses dépendances, 20 journaux de terre, don de Robert de Cayeux, ainsi que tous les droits qu'il avait abandonné avec sa mère sur le travers le marché et les transactions de toute espèce qu'il percevait dans le château de Senarpont, la sixième féerie après la Pentecôte (1) ; un muid de froment sur le moulin de Chaisney, cent anguilles et tout le forestage de ses hôtes, don d'Eustache de Caïeu, donations ratifiées en 1363 par Guillaume de Cayeux. Les seigneurs du Mesnil et de Bernapré figuraient aussi au nombre des bienfaiteurs du prieuré.

L'église de Senarpont sous le vocable de Saint-Denis, construite vers la fin du XV[e] siècle, en forme de croix latine, est de belle proportion. Comptant 42 mètres de long et large de dix mètres. Une litre funéraire se voit encore sur le pourtour

(1) Le vendredi après la Pentecôte était la fête de Saint Wulgan. A cette occasion les seigneurs permettaient aux religieux de prendre tout le bois nécessaire pour la feuillée saint Wulgan bien souffisament ; ils leur abandonnoient également le travers de toute cose qui passent parmi ladite ville de Senarpont, le jeudi après la Pentecouste puis soleil escoussan duquel à lendemain soleil escoussan. L'abbé Lefevre, *ibid*, p. 42. Ce saint, dont la mémoire est aujourd'hui bien oubliée, sinon totalement effacée dans le pays, aurait été Anglais de naissance, et évêque de Douvres.



SENARPONT *Ruines du Château*

extérieur. Deux portails fort endommagés donnent accès dans l'intérieur, l'un à l'ouest, l'autre au sud ; deux autres portes à arc surbaissé ont été pratiquées dans les bras du transept. La voûte de la nef est en bois style xve siècle, avec des têtes de saints aux extrémités des poutres. La voûte du chœur au contraire, plus élevée, éclairée par sept fenêtres, dont trois ont conservé quelques restes d'anciens vitraux maladroitement restaurés il y a quelques années, offre des nervures prismatiques et aux clefs de voûte des pendentifs dont quelques-uns à leur extrémité sont décorés d'écussons. Le chœur, comme le fait remarquer M. Alcius Ledieu, doit être de quelques années postérieures à la construction de la nef, car dans le mur de droite de cette nef on remarque une espèce de piscine qui semble indiquer que le maître-autel était en face et que l'église devait alors s'arrêter à cet endroit. Une grille de fer sépare le chœur du transept éclairé par deux fenêtres.

Les trois cloches que possède actuellement l'église Saint-Denis et qui ont eu pour parrains et marraines 1° M. François Langlois d'Escalles et Zélie-Joséphine de Querecques. 2° Joseph-Louis de Querecques et Caroline-Valentine de Querecques. 3° Alexandre-Pierre Dary de Senarpont et Marie-Françoise de Fautereau, sont placées dans la grosse tour quadrangulaire en pierres qui se trouve à la tête de la nef. Elles remplacent l'ancienne cloche dont le son s'entendait, dit-on, des monts de Caubert, près Abbeville, distants, à vol d'oiseau, de plus de 20 kilomètres et qui fut brisée en 1793, car on n'avait pu la descendre du clocher. Suivant une tradition locale, cette cloche n'aurait été rien moins que le gros bourdon du beffroi de Calais, rapporté par Jean de Monchy. Ses débris refondus dans l'église même en 1807, formèrent la matière des cloches actuelles.

Les statues et les tableaux qui décorent l'église ne méritent pas de mention spéciale sauf deux toiles. Une Vierge, copie de Murillo, donné en 1843 par le roi Louis-Philippe, l'autre une Assomption, copie de Van Loo, œuvre et don du marquis de Senarpont, auquel l'auteur a ajouté un paysage de fantaisie où se voit le pigeonnier du château et l'église couverte en tuiles, mais deux objets plus intéressants y appellent les regards de l'archéologue. Les fonts baptismaux et une pierre tombale. Ces fonts du xiie siècle sont en forme de cuve comme ceux qui servaient aux baptêmes par immersion et se composent d'un monolithe ovale, ayant beaucoup de ressemblance avec les fonts de Guibermesnil et d'Inval. (1) La tombe en pierres du xve siècle sur le côté gauche de la nef représente un chevalier sculpté en demi-relief, couché, la tête nue et appuyée sur un coussin, armé de toute pièce, brassards, cuissards, genouillères, gambières et souliers, l'épée au fourreau au côté gauche, les mains nues jointes ; la jaquette qui recouvre sa cotte de mailles est semée de maillets et de quintefeuilles et porte au bas de la poitrine un écusson à la croix ancrée. Divers écussons ornent la bordure de l'encadrement de cette tombe. Nulle épitaphe n'indique quel est le personnage auquel elle est consacrée et les auteurs que nous avons cités ne sont pas d'accord sur l'individualité qu'elle représente. Dans sa Noblesse et chevalerie du comte de Flandre, d'Artois et de Picardie (2). P. Roger signale ce monument l'attribuant à un Monchy-Senarpont, sans préciser lequel. L'abbé Lefevre, adopte cette opinion. Le baron de Calonne (3) l'attribue à Edmond Ier de Monchy, ce que n'admet pas l'abbé Lefevre se fondant sur ce que dans son testament ce seigneur avait demandé à être inhumé dans la chapelle des religieux de Séry, à côté de son oncle, Mathieu de Cayeux. Enfin M. Ledieu y voit Edmond II, se basant sur les

(1) Alcius Ledieu. La Vallée du Liger, p. 333.

(2) Noblesse et chevalerie du comté de Flandre, d'Artois et de Picardie, p. 197 ; Amiens 1843.

(3) Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, XII, 369-70.

écussons qui se trouvent dans l'encadrement et qui sont à droite au-dessus de sa tête, de gueules à trois maillets d'or qui est Monchy, à gauche de gueules à trois quintefeuilles d'or au chef d'argent qui est Montcavrel, armoiries de ses père et mère. Les autres écussons de droite sont ceux de Cayeux, d'Ailly et de Planque, ses aïeules et bisaïeules dans la ligne paternelle, à gauche de Preure, de Brimeu et de Ghistelles ses aïeules et bisaïeules dans la ligne maternelle (1).

Quoiqu'il en soit de ces divergences, la tombe de Senarpont n'en demeure pas moins un monument très curieux pour l'histoire de l'art et du costume militaire au commencement du XVIe siècle.

A. JANVIER.

(1) Le Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie, I, 325.



EGLISE DE SENARPONT. — Tombeau d'Edmond de Monchy.

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

CANTON DE CORBIE

NOTICES PAR HECTOR JOSSE



Abbaye de Corbie._ Entrée Principale.

L'ABBAYE DE CORBIE

Le voyageur qui suit le chemin de fer d'Amiens à Arras voit tout-à-coup se dresser à ses yeux, dominant au loin les arbres de la vallée, deux tours majestueuses, dont la masse imposante et sévère ornerait avec avantage plusieurs de nos cathédrales.

Ces tours sont celles de l'ancienne église abbatiale de Corbie.

Mais, si grandioses qu'elles paraissent, leur majesté ne donne qu'une bien faible idée du couvent illustre dont elles rappellent le souvenir.

C'est que, de tous les monastères autrefois semés sur le sol de la France, pour donner asile aux fils laborieux de saint Benoît, il n'en est guère qui surpasse en célébrité celui de Corbie.

Son existence se prolongea près de douze siècles, et, à l'époque de sa splendeur, il réunit dans ses murs plus de cinq cents religieux profès.

Les travaux de ses moines ont livré à l'agriculture la plus grande partie des plaines fertiles qu'on nomme le Santerre ; leurs bras ont défriché presque toute la contrée comprise entre la Somme et l'Authie, et leurs métairies sont devenues l'origine d'importants villages, disséminés depuis les limites du département de l'Oise, jusqu'à celles du Pas-de-Calais.

Au temps de la féodalité, ces vastes possessions formèrent le comté de Corbie, et l'Abbé-Comte vit au nombre de ses vassaux les plus illustres seigneurs de la Picardie : les sires de Moreuil, les sires de Picquigny, les barons de Boves, les

châtelains d'Encre, les d'Heilly, les Mailly, les Longueval, pour ne citer que les principaux, lui devaient hommage et formaient sa cour.

Il possédait, en outre, d'immenses domaines en Flandre, en Saxe, en Lorraine et jusqu'en Italie.

Dès le IXe siècle, les produits de son atelier monétaire étaient admis dans les transactions commerciales, recherchés même, à l'égal de la monnaie royale.

Et, cependant, toute cette puissance temporelle du couvent de Corbie n'était rien auprès des gloires que lui conquirent les vertus, la science et la distinction des personnages que formèrent ses écoles, ou qu'abrita son enceinte.

Des princes de sang royal, des monarques y reçurent l'habit monastique.

Là, Didier, roi des Lombards, vient déposer les débris de son sceptre brisé.

Là, Charles, fils de Pépin, roi d'Aquitaine, vient chercher un adoucissement à l'amertume que lui cause la perte d'un trône.

Là, Adhélard, Bernaire et Wala, cousins de Charlemagne, trouvent dans le silence du cloître des joies que n'ont pu leur donner ni les honneurs de la Cour, ni les premières dignités de l'Empire.

Là encore, Charles-Martel, Louis-le-Débonnaire, Philippe-Auguste, Louis IX, Philippe-de-Valois, choisissent leurs conseillers ou leurs ambassadeurs, et confient sans crainte la sécurité de leurs peuples à la sagesse d'un Grimoald, d'un Odon, d'un Foulques Ier, d'un Josse, d'un Trasulphe, d'un Hugues de Vers.

Les Belles-Lettres et les Sciences sacrées recrûtèrent aussi de nombreux adeptes dans la communauté de Corbie. Au milieu de cette pléïade d'écrivains qu'elle a produite, et dont les œuvres connues nous font regretter celles que le temps nous a dérobées, citons seulement Paschase Radbert, Ratramne, Chrétien Drutmare, Bernard le Trésorier, annaliste des croisades, Antoine de Caulaincourt, et, plus près de nous, Dom Caffiaux, Dom Mongé, Dom Grenier, Dom Mabillon même, auxquels l'histoire est redevable de tant de précieux travaux.

Loin d'être épuisée par toutes ces productions, Corbie put encore répandre au dehors la surabondance de sa sève monastique. Elle donna naissance aux couvents renommés de Corwey, en Saxe, de la Grande-Sauve, en Gascogne, et régénéra ceux d'Angleterre. Tour à tour, les abbayes voisines et les diocèses environnants recoururent à sa généreuse fécondité, et l'on vit sortir de son sein des hommes qui portèrent avec distinction la crosse abbatiale ou occupèrent honorablement les sièges épiscopaux de saint Remy, de saint Firmin, de saint Eloy, de saint Omer, etc.

D'autres religieux furent appelés dans les conseils des Souverains-Pontifes ou décorés de la Pourpre romaine.

En échange, quand la Commende, si contraire à la justice, si préjudiciable aux monastères et aux intérêts de l'Eglise, eut été établie dans ce couvent comme ailleurs, les personnages les plus illustres par leur naissance ou par leur rang dans le clergé briguèrent l'honneur de joindre à tous leurs titres, celui d'Abbé-Comte de Corbie ; et les noms du prince Philippe de Savoie, des cardinaux de Forbin-Janson, Camille Pamphili, Jules Mazarin, furent inscrits dans les fastes du monastère picard, à la suite de ceux d'autres princes de l'Eglise qui s'appelaient Louis de Lorraine, Louis de Vendôme, ou même Charles de Bourbon, ce fantôme de roi opposé à Henri IV par la Ligue, sous le nom de Charles X.

Dans cette rapide énumération des gloires de Corbie, pourrions-nous omettre celle que lui méritèrent les généreux apôtres qu'elle envoya porter le flambeau de la Foi chrétienne aux peuples du Nord ?

Le Danemarck, la Suède et la Norwège conservent encore vivace le souvenir

de l'Evangélisation qu'ils ont reçue de saint Anschaire et de ses compagnons.

Plusieurs moines de Corbie sont inscrits sur les Martyrologes de l'Eglise catholique, et si leurs restes précieux ne se retrouvent pas tous dans ce trésor de reliques, aujourd'hui dispersé, qui mérita jadis à l'église abbatiale de Corbie le nom de *Seconde Rome*, leur culte est encore répandu dans nos contrées, où souvent, au jour du baptême, on aime à placer l'enfant qui vient de naître, sous le patronage de saint Adhélard, de saint Engilbert, de saint Odon, de saint Anchaire, ou de sainte Colette, recluse bénédictine, avant de devenir réformatrice des trois ordres de saint François.

Que reste-t-il donc de toute cette splendeur à peine connue maintenant de quelques érudits ?

Qu'y a-t-il pour en retracer le souvenir aux regards distraits de notre génération, trop acharnée à la poursuite du bien-être matériel pour se soucier des grandeurs du passé ?

Peu de chose, en vérité :

Les deux tours signalées aux premières lignes de ce travail;

Une nef de six travées, débris mutilé d'une église digne de figurer au premier rang des basiliques monastiques de notre province, sinon pour la pureté du style, du moins pour ses richesses artistiques ou religieuses, et ses proportions inusitées;

Une porte monumentale, assez vaste pour abriter maintenant dans ses dépendances une partie des services municipaux, et servant jadis d'entrée principale aux bâtiments claustraux, qui couvraient une superficie de 20,000 mètres carrés ;

Une église secondaire, amputée de ses collatéraux, donnant asile, aujourd'hui, à la piété de jeunes orphelines ;

Quelques pans de murs, jalonnant l'ancienne clôture de dix-sept hectares de terre dont se composaient le jardin et le promenoir des Bénédictins ;

Quelques vestiges de remparts, destinés à rappeler que, sur l'initiative des moines, Corbie resta, durant huit siècles, l'un des boulevards de la France, sur la frontière du Nord ;

Quelques épaves artistiques ou littéraires recueillies dans les galeries du musée de Picardie, ou sur les rayons des bibliothèques publiques d'Amiens et de Paris;

Enfin, quelques pièces de monnaies, gardées avec un soin jaloux par d'heureux collectionneurs ou par le cabinet national des médailles.

Avant d'entreprendre la description de ceux d'entre ces restes qui méritent de fixer l'attention de l'archéologue, résumons-en brièvement l'histoire.

RÉSUMÉ HISTORIQUE

Sainte Bathilde, mère de Clotaire III, jeta les premiers fondements de l'Abbaye de Corbie, en 657. Néanmoins, la construction ne s'acheva qu'en 662, époque à laquelle la plupart des historiens rapportent l'origine de cette maison (1).

Théodefride, I[er] abbé, éleva dans le nouveau monastère trois églises, en l'honneur des SS. apôtres Pierre et Paul, de saint Etienne, protomartyr, et de saint Jean l'Evangéliste. Cette affectation primitive fut conservée jusqu'à la fin du siècle der-

(1) *Gallia Christ[a]*, tome X, col. 1263 et suiv. — Caulaincourt, *Chronica Corbeiæ*, Ms. 524 de la Bibliothèque d'Amiens.

nier, malgré les nombreuses reconstructions successives dont ces temples furent l'objet.

Après l'achèvement des édifices claustraux, l'évêque d'Amiens, Berthefride, vint en faire la consécration solennelle, sous le vocable du Prince des Apôtres, à la prière de la reine Bathilde et de l'abbé. La cérémonie s'accomplit le 6 septembre 662, en présence des archevêques de Lyon, de Sens et de Rouen, des évêques de Paris, de Thérouanne, de Cambrai, de Chartres, de Noyon, de Laon, de Châlons, d'Eglone et de trois autres prélats (1).

Mais, douze ans plus tard, en 674, le monastère subit les ravages d'un premier incendie, sous l'administration de Chrodégaire, IIe abbé (2).

Il fallut reconstruire sur de plus vastes proportions, car, aux soixante moines venus de Luxeuil au moment de la fondation, s'était adjoint déjà un si grand nombre de religieux qu'il allait être possible, bientôt après, d'établir à Corbie la coûtume du *Laus Perennis*.

Cette pieuse institution, due à l'initiative d'Erembert, IIIe abbé, qui l'avait empruntée aux Acémètes d'Orient, maintenait perpétuellement au pied des autels, dans l'une ou l'autre des trois églises, une phalange d'adorateurs renouvelés à chaque heure du jour et de la nuit. Saint-Pierre était consacré au chant des offices occurrents du jour. Saint-Jean l'Evangéliste recevait les religieux appelés à célébrer l'office des morts pour les Frères défunts. Quant à l'église de Saint-Etienne, elle était réservée pour la psalmodie de l'office de la Sainte Vierge. De là vint le nom d'église Notre-Dame, sous lequel elle est si souvent désignée (3).

Les statuts rédigés par Erembert nous révèlent, en outre, l'existence de divers édifices accessoires. C'étaient, par exemple, l'Hôtellerie et l'Infirmerie, qui plus tard devaient se confondre pour former l'Hôtel-Dieu moderne.

La première était destinée à recevoir les voyageurs laïques devant qui ne s'ouvrait pas la clôture du monastère.

Les malades de la contrée venaient se faire nourrir et soigner dans la seconde.

C'est dans cet asile de la douleur que nous trouvons, en 816, le prince Wala, devenu novice bénédictin, après avoir enseigné l'art de régner au jeune Bernard, roi d'Italie. C'est là que nous le voyons panser les plaies les plus rebutantes, après avoir commandé les armées et chassé des plaines lombardes les hordes des Maures espagnols ou africains.

Mentionnons aussi l'école où de jeunes laïques s'instruisirent concurremment avec les novices, jusqu'au jour où, définitivement séparés de l'élément religieux, ils furent confinés dans un établissement spécial destiné à devenir le collège.

Au temps de saint Adhélard (822), la communauté ne comptait pas moins de sept cents membres, tant moines que clercs ou chanoines, élèves, convers ou donnés, etc. Cet abbé dut encore élargir l'enceinte de son monastère, dont les bâtiments, au dire de D. Bonnefons, s'étendaient jusqu'à la rue actuelle de Saint-Albin (4).

C'était une trop belle proie pour être négligée des Normands. Ils l'attaquèrent sans succès, en 859. Mais, plus heureux dans une seconde expédition, ces pirates la réduisirent en cendres après l'avoir pillée, en 880, sous la prélature d'Hildebert.

(1) *Op. cit.*

(2) Caulaincourt. *Chron. Corbeiæ.* Abbatiat de Chrodegarius.

(3) D. Bonnefons. Il a écrit l'*Histoire civile et ecclésiastique de Corbie,* 2 vol. in-f° Ms. latins, n°s 17142 et 17143 de la bibliothèque nationale. Les Archives de la Somme possèdent deux liasses de cette histoire, sans titre. L'une contient deux brouillons, couverts de notes marginales, ainsi que des feuilles volantes. L'autre renferme une mise au net, par cahiers non cousus, comprenant, sauf quelques lacunes, les f°s 1 à 309, plus 43 feuillets non cotés. Cette copie s'arrête à l'an 1137.

(4) Bonnefons. Feuilles volantes. Cap. 5 et 8.

Francon, XXIe abbé, consacra les premières années de son gouvernement à la reconstruction des lieux réguliers ; puis, mettant à profit la disposition physique du sol, il éleva des retranchements et fit creuser des fossés qui joignirent la Somme à la petite rivière de Corbie (aujourd'hui l'Encre), enfermant ainsi comme dans un camp retranché non seulement le monastère, mais encore les habitations groupées autour de lui et formant déjà une ville naissante (892).

Mais ces fortifications primitives, bien suffisantes contre les coups de main que tenteraient les bandes pillardes disséminées dans le pays, n'auraient pu arrêter longtemps une armée résolue. Francon s'en aperçut bientôt. Il entreprit alors de construire une véritable enceinte de murailles, protégée par des tours. Cette enceinte était percée de trois portes : l'une, dite porte de Saint-Albin, et plus tard porte à l'Image, donnait accès au sud, vers les marais de la rive gauche de la Somme ; une autre, dite porte aux Vaches, desservait les prairies de l'Ouest, sur la rive droite du ruisseau d'Encre ; quant à la troisième, nommée porte d'Encre, elle permettait de communiquer avec la ville de ce nom et l'intérieur des terres. Tous ces travaux étaient terminés avant 907 (1).

Le périmètre du couvent était alors limité d'un côté par une ligne droite tirée de la porte Saint-Albin à la porte d'Encre, et de l'autre par la petite rivière. Il englobait donc tous les terrains où s'élevaient, au siècle dernier, le collège, les églises Saint-Jean, Saint-Etienne, les deux moulins de la ville, une vaste place découverte en avant de l'église Saint-Pierre et aussi l'emplacement de l'église Saint-Martin (2).

L'abbatiat de Bobon fut marqué d'un nouveau désastre pour notre couvent : la guerre acharnée que se faisaient les partisans et les adversaires du roi Charles le Simple amena Herbert de Vermandois et Raoul de Bourgogne sous les murs de Corbie, qu'ils prirent et livrèrent aux flammes, vers 914 (3).

Les débris étaient pour ainsi dire encore fumants, lorsque les moines virent apparaître Arnould, comte de Flandre, armé, lui aussi, de la torche incendiaire (4).

Il fut suivi, bientôt après, d'Isambard et de Vermond, deux aventuriers qui consommèrent la ruine du monastère, après avoir dépouillé ses églises, notamment celle de Saint-Etienne, des quelques objets précieux qui avaient échappé aux précédentes déprédations.

A peine délivrée de ces brigands, l'abbaye devint la proie d'autres non moins cruels et non moins odieux. En 959, les querelles de Régnier, comte de Hainaut, et de Brunon, duc de Lorraine, amenèrent en Picardie les partisans de ce dernier. Leurs chefs, Godard et Emmon, s'établissent au monastère, au mépris de toute justice, s'emparent de l'administration temporelle du couvent, et, par leur intrusion, mettent obstacle au relèvement de la communauté (5).

Grâce à la protection d'Hugues-Capet, Maingaud, XXVIIIe abbé, put enfin réparer ces désastres accumulés (987). Il employa les dernières années du xe siècle à restaurer le monastère. En 999, il reconstruisit l'église Saint-Etienne, dont le clocher, élevé par ses soins, subsista jusqu'en 1645 environ. Il fut alors démoli sous les yeux de Dom Bonnefons qui nous donne quelques détails à ce sujet (6).

(1) Bonnefons. Abbatiat de Francon.

(2) Bonnefons. Abbatiat de Francon. C'est aussi Francon qui frappa les premières monnaies de Corbie.

(3) Colliette : *Mémoires pour servir à l'histoire du Vermandois.* Liv. IV, n° XXXII, tome I, p. 419. — Le Vasseur : *Annales de Noyon*, p. 687. — *Ann. Benedict*, tome III, liv. 41, n° 65.

(4) Caulaincourt. *Chron. Corb.* Abbatiat d'Héribold.

(5) Bonnefons, Abbatiat de Ratold.

(6) Ce clocher dont nous parle D. Bonnefons ne s'élevait point alors sur le transept de l'édifice, puisque celui-ci fut reconstruit en entier, après un incendie survenu en 1152, comme il sera dit plus loin.

La tour devait avoir une certaine importance. La croix qui en formait le couronnement pesait 442 livres et son piédestal 450 livres. Le coq d'airain qui la surmontait avait reçu une inscription commémorative, dont on pouvait encore distinguer les premiers mots : « *Anno Virginis a partu millesimo minus uno.....* ».

Sous l'abbatiat d'Herbert, successeur de Maingaud, un violent incendie consuma le couvent presque tout entier, en 1022. Rien ne resta de l'église Saint-Pierre, et à peine les moines eurent-ils le temps de sauver les reliques, pour les transporter en l'église Saint-Jean, où l'on continua de célébrer l'office canonial pendant quelques années.

La ruine de la basilique du Prince des Apôtres fut d'autant plus regrettable que l'édifice avait traversé toutes les calamités des siècles passés sans voir son architecture grièvement endommagée, et que, dans son ensemble du moins, il était encore tel que l'avaient vu ses fondateurs, sainte Bathilde et saint Théodefride.

Herbert mourut avant d'avoir pu relever entièrement les ruines du monument sacré. Richard, XXXe abbé, imprima une nouvelle activité aux travaux de reconstruction. Il dégagea le tombeau de saint Adhélard, enseveli sous les décombres, et fit une translation des reliques du bienheureux, le 8 octobre 1040, en présence de Dreux, évêque de Thérouanne, que Foulques, évêque d'Amiens, avait délégué pour présider la cérémonie.

Toutefois, Richard, malgré ses diligences, ne put terminer la basilique, dont une partie s'écroula, et Foulques, son successeur, confia la direction des travaux à l'un de ses moines, saint Gérard, qui, plus heureux dans son entreprise, la conduisit à bonne fin (1). Dès l'année 1058, l'église fut ouverte au culte et put recevoir les restes de saint Paschase Radbert. Depuis l'an 865, date de sa mort, saint Paschase gisait dans l'église de Saint-Jean, au milieu des serviteurs de l'abbaye. La translation de son corps précieux fut faite le 12 juillet 1058, par les soins de Guy, évêque d'Amiens, à qui vinrent s'adjoindre les prélats voisins.

Cependant, les moines prirent soin de conserver le souvenir de la sépulture primitive du saint, en lui élevant, dans l'église de Saint-Jean, un cénotaphe renouvelé en 1655, sous l'abbatiat de Mazarin et le priorat de Martial de Pinchon. Ce monument sera décrit plus loin.

Après quelques abbés, dont la prélature, plus ou moins féconde, ne nous a laissé aucun autre souvenir archéologique que l'épitaphe de Nicolas Ier, reproduite ci-contre (2),

(1) Saint Gérard devint plus tard fondateur et premier abbé de la Grande-Sauve, près de Bordeaux (1079).

(2) Cette curieuse inscription, gravée sur une lame de plomb, avait été renfermée, en 1123, dans le cercueil de l'abbé, avec sa crosse pastorale, aujourd'hui déposée au musée de Picardie (n° 45 du catalogue des objets d'antiquités). Le tout fut découvert en 1833, sur l'emplacement de l'ancienne église. Ce beau spécimen d'épigraphie doit ainsi s'interpréter :

Hac sepultus est terra venerabi
lis ille Nicholaus qui siqui
dem humquam noluit plus
quam sibi cuiquam, ipse pudi
citie contendit
lilia ferre.
[illegible]
veneranda per evum hoc Ivo
[illegible]
[illegible]
Ad sacrum perduxit
presbiteatum.
II nonas martii obiit 1123

(Signalé déjà par notre regretté collègue, H. Dusevel, à la Société des Antiquaires de France, qui l'a publié dans ses *Mémoires*, tome IV, 2e série, page XL, année 1838).

vint Robert, destiné à être le témoin de nouveaux désastres. Dans la nuit du 1er août 1137, tandis que les religieux étaient réunis à la basilique pour chanter les matines de la fête des liens de saint Pierre, le feu se communiqua d'une maison voisine à l'église, et la détruisit presque en entier avec une partie de la ville et du monastère.

Inscription funéraire de Nicolas I, abbé de Corbie.

Tous les seigneurs voisins, à l'exception de celui d'Heilly, rivalisèrent de zèle pour effacer les traces de ce malheureux évènement. Dreux, châtelain de Corbie, et Bernard l'Ancien, seigneur de Moreuil, se distinguèrent surtout par leurs libéralités. Le premier restaura à ses frais le déambulatoire et les nefs latérales du temple. Quant à Bernard, il pourvut à la subsistance des ouvriers, et offrit tous les bois nécessaires à la reconstruction du couvent où il devait embrasser la vie monastique quelque temps après (vers 1140), à l'exemple de l'un de ses fils.

Celui-ci devint abbé en 1142, sous le nom de Nicolas II. Il eut aussi à combattre deux incendies : le premier dévora le cloître et le logis abbatial, en 1149 ; le second, survenu trois ans plus tard, compléta la ruine du monastère.

Nicolas se mit promptement à l'œuvre pour réparer ces désastres. Il nous est resté un spécimen des travaux exécutés par son ordre, dans le lion de saint Marc, aujourd'hui déposé au Musée d'Amiens (1) et décrit par M. Enlart qui en fixe la date à l'an 1160 environ (2).

Cette restauration, continuée sous Jean de Bouzancourt et Hugues de Péronne, successeurs de Nicolas, nous a légué, en outre, comme preuve des talents artistiques

(1) Numéro 215 du catalogue des objets d'antiquités.
(2) *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition en Picardie*, p. 96-97, fig. 65.

de l'époque, un chapiteau historié, représentant la vie d'Adam et d'Ève, également conservé au Musée d'Amiens (1). Provient-il de l'église de Saint-Jean, terminée en 1174, et consacrée le 1er juin de cette même année par Milon, évêque de Thérouanne, ou de tout autre partie des édifices claustraux ? Nous l'ignorons.

Le XIIe siècle clot la série des reconstructions successives dont la connaissance nous a été uniquement transmise par de simples mentions des annalistes du monastère.

Désormais, plus solides ou moins éprouvés, les travaux de nos moines auront assez de durée pour se perpétuer jusqu'a la fin du XVIIe siècle et même du XVIIIe siècle. Le dessin et la gravure nous permettront d'en essayer une description moins sommaire et moins aride que les courtes éphémérides dont il a fallu nous contenter jusqu'alors.

Laissons-nous guider dans cette exploration par Dom Denis Plouvier (2), Dom Germain (3) et les officiers du Génie militaire (4), sans négliger, toutefois, les indications de nos vieux chroniqueurs.

DESCRIPTION

§ I. Etat du Monastère a la fin du XVIIe siècle

On retrouvait à l'abbaye de Corbie l'ensemble des dispositions adoptées dans la plupart des monastères bénédictins, quand la situation des lieux le permettait. Ces dispositions étaient calquées sur le plan des grandes maisons romaines, sauf dans quelques détails modifiés pour répondre à une destination spéciale, pour former l'église, par exemple.

Autour d'un préau carré ou cour intérieure, circonscrit par un cloître, se groupaient les édifices réguliers.

L'église abbatiale, à Corbie, s'étendait de l'Est à l'Ouest, parallèlement à la galerie méridionale du cloître, avec lequel elle était en communication directe.

A l'Est du cloître, se trouvaient les dortoirs, les diverses salles d'étude ou de récréation pour les profès et les novices, le cabinet des archives, etc.

Le chapître et le réfectoire étaient accollés à la galerie septentrionale.

Contre celle de l'Ouest, s'adossaient des bâtiments d'intérêt secondaire : cuisine, office, salle des hôtes, infirmeries, bûchers, etc. Leur communication avec le cloître était restreinte ; ils faisaient face à la basse-cour, dont la porte s'ouvrait entre le chevet de l'église Saint-Etienne et le portail de l'église Saint-Jean.

L'entrée principale du monastère se trouvait placée entre le transept Sud de cette église et le collatéral Nord de la basilique de Saint-Pierre.

Pénétrons de ce côté, non toutefois sans nous être assuré les bonnes grâces du portier, dont la loge se trouve adossée aux contreforts de la basilique.

(1) Numéro 109 du catalogue. — Enlart, *op. cit.*, p. 97-98, planche IX, nos 1, 2, 3, 4. Le lecteur trouvera dans l'ouvrage de M. Enlart une description fort intéressante de ce beau morceau de sculpture.

(2) *Dessein* (sic) *par D. Denis Plouvier, 7 janvier 1658.*

(3) *Corbeia vetus illustrata. Delineavit D. F. V. anno 1677*, dans la collection du Monasticon gallicanum.

(4) *Plan général de tous les bâtiments du rez-de-chaussée de l'Hopital militaire de Corbie, cy devant abbaye de S. Pierre. — Plan de l'enclos des jardins, cour et maison de l'Hopital militaire de Corbie, cy devant abbaye S. Pierre.*

Cloître. — Après nous avoir fait passer devant les portes de trois chambres destinées aux voyageurs indigents, et fouler l'emplacement d'une chapelle autrefois dédiée à saint Lucien, par l'abbé Garnier, en 1291, il nous introduit dans le cloître, par une porte située à l'angle Sud-Ouest du quadrilatère.

Devant nous s'ouvre alors une galerie large de deux toises (3 mètres 90 centimètres) dont les quatre côtés se développent sur une longueur totale de quatre-vingt-cinq toises ou 166 mètres. Cette galerie est divisée en trente-quatre travées, toutes voûtées sur ogives (1). Chaque travée est séparée des voisines par de simples colonnes engagées dans les murs, et recevant sur un chapiteau la retombée des croisées d'ogives, des doubleaux et des formerets.



Corbie. — Ancien Cloître de l'Abbaye.

Les faces donnant sur le préau sont percées de larges baies, en nombre égal aux travées. Ces baies se partagent dans le sens vertical en huit lancettes accouplées deux à deux. Leurs meneaux s'épanouissent et s'entrelacent dans un amortissement ogival, pour former sept roses quadrilobées et superposées en trois rangées, savoir : quatre petites dans la rangée inférieure, deux de moyenne grandeur au-dessus, et la septième plus large, insérée dans la pointe de l'arcade.

Entre les baies s'élèvent des contreforts carrés, décorés de moulures et couronnés de pyramides à crochets, contrebalançant la poussée des arcs doubleaux intérieurs, auxquels ils correspondent.

(1) Le côté Nord et le côté Sud comptaient chacun sept travées ; les côtés Est et Ouest, chacun huit, nombre auquel il faut ajouter les quatre travées d'angles.

Le regard, passant librement à travers ces baies, se repose avec plaisir sur les parterres en broderie qui ornent le préau.

L'ensemble du cloître ne date point d'une seule et même époque : les galeries du Nord et de l'Est sont l'œuvre de Pierre Mouret, XLIX[e] abbé, qui les commença en 1267 ; le reste, auquel s'applique plus spécialement la description que nous avons essayée, et qui seul est visible sur le dessin inséré à la page 443, fut construit en 1340, sur l'ordre de Hugues IV de Vers, LIII[e] abbé.

Dans les anciennes abbayes, le cloître était le plus fréquenté de tous les lieux réguliers, soit comme promenoir, soit comme passage conduisant aux autres parties du couvent, soit même comme lieu de lecture et de méditation. Il était, en outre, affecté à la sépulture des religieux les plus illustres. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que sa décoration intérieure fut soignée. Les moines rivalisaient de zèle pour cette décoration. C'est ainsi que Jean de Pinchon, d'abord infirmier, puis official du monastère, garnit à ses frais, en 1407, les fenêtres du cloître, de verrières que D. Cocquelin signale à notre admiration. C'est ainsi encore que les murailles, faisant face à ces verrières, se couvrirent de sculptures et de bas-reliefs de marbre ou d'airain.

Signalons-en quelques-unes :

Voici tout d'abord, au fond de la galerie Sud, entre la porte de la basilique et celle du jardin de Saint-Adhélard, le sépulcre de Hugues IV de Vers, fondateur de cette partie de l'édifice, mort en 1351. Un bas-relief en pierre figure l'Assomption de la Vierge, en présence des douze apôtres, auxquels se mêlent deux moines, sans doute l'abbé Hugues et le religieux qui présida à l'érection du monument. Au-dessous apparaît le monument proprement dit, taillé dans une pierre commune. L'épitaphe est conçue en ces termes :

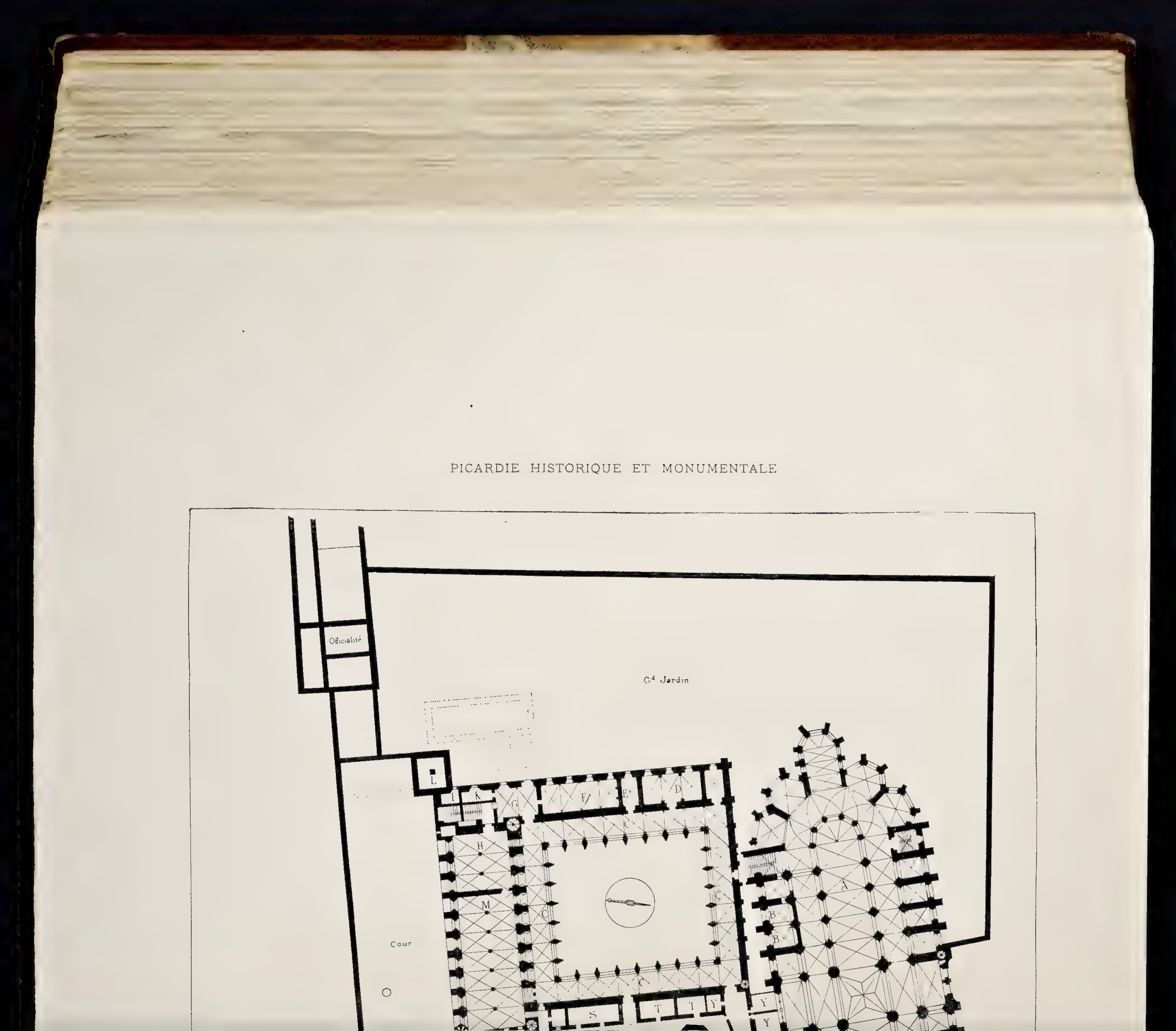
Cerno sub tumulo ploratus quatuor isto :
Vir pius et fortis, patiensque, hostisque malignis,
Hugo qui dictus est de Vers atque secundus,
Abbas qui multum fecit fieri bene claustrum,
Et ideo claustro junctus sicut rota plaustro.
Ecclesiam pavit multis et nobilitavit
Terris et villis, nunc hic in pace quiescit
In nocte sancti decessit Bartholomœi
L semel et uno millenis C tribus annis.
Qui transitis ibi Virtutum dicite Regi :
« *Pastor Summe Deus, Tu qui potes omnia solus,*
Nostro pastori concedas gaudia Cœli (1). »

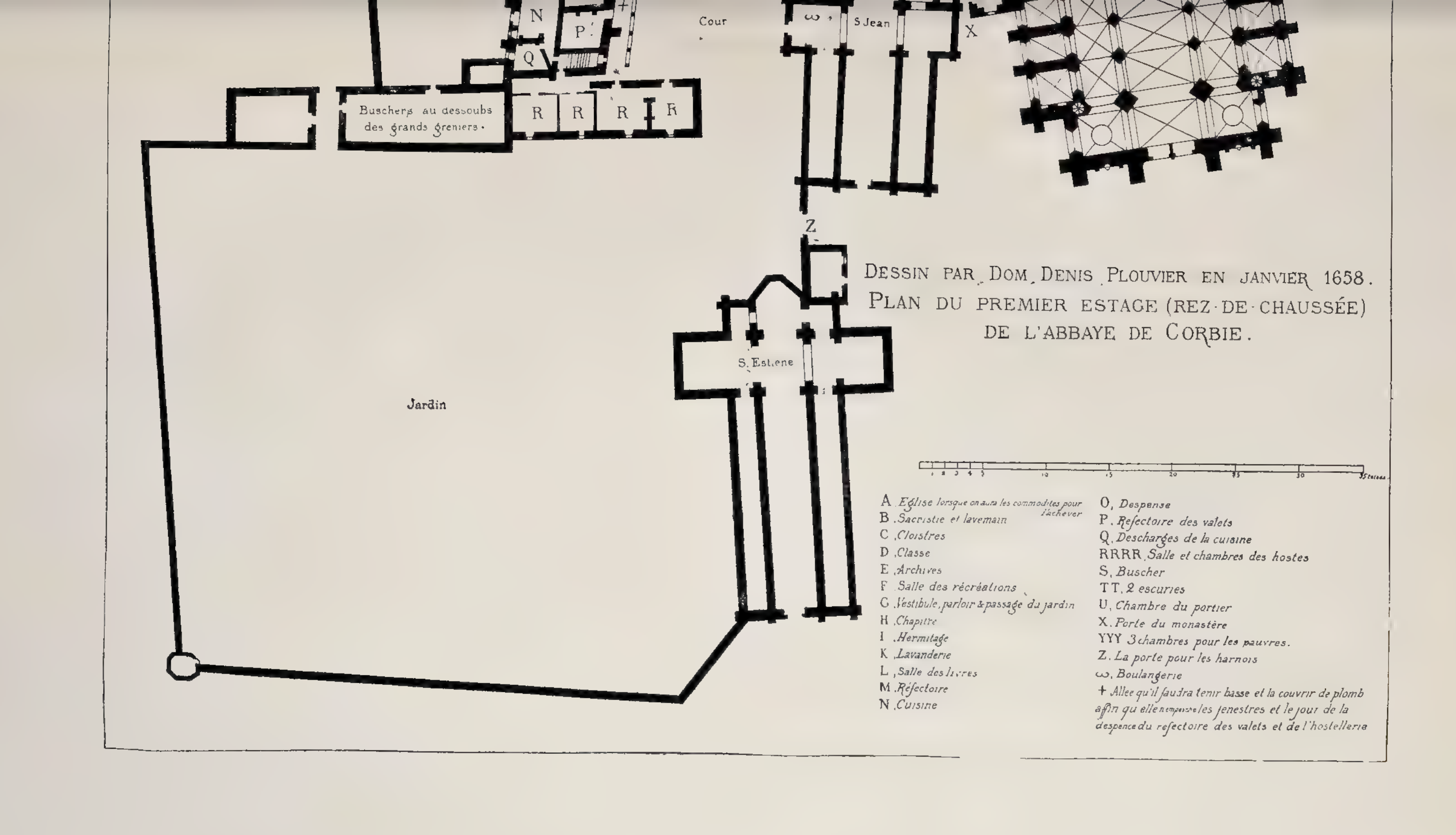
Une autre tombe, voisine et dépourvue d'inscription, doit être attribuée, si nous en croyons Caulaincourt, à Jean V, d'Arcy, successeur de Hugues, décédé le 10 février 1465, en odeur de sainteté (2).

Non loin de là repose Adrien de Mareuil, ainsi que l'indique une plaque de

(1) A. de Caulaincourt, B. Cocquelin et le P. Daire reproduisent cette inscription avec quelques variantes. La *Gallia Xana* se contente de dire : *In claustro quod egregie perficerat, vili lapide et epitaphio contectus est.* Le lecteur ratifiera cette appréciation, du moins quant à l'épitaphe.

(2) D. Cocquelin croit au contraire que cette tombe appartient à Jean I[er], dit de Bouzancourt, 34[e] abbé (1158-1172). C'est une erreur évidente, puisque Jean de Bouzancourt mourut à Tusculum, en allant à Rome, où le Pape Alexandre III l'avait appelé pour lui faire revêtir la pourpre cardinalice et lui confier l'évêché de Preneste.


Officialité
Cd Jardin
Cour
A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
S
T
Y



Dessin par Dom Denis Plouvier en janvier 1658.
Plan du premier estage (rez-de-chaussée) de l'abbaye de Corbie.

marbre noir, présentant divers personnages gravés au trait, au-dessus de ces mots :

> CY GIST NOBLE ET RELIGIEVSE PERSONNE DOM
> ADRIEN DE MARŒVL, EN SON VIVANT RELIG'EVX PR'EVR
> DE ST LAVRENT AVX BOIS ET CELLERIER DES EAVES
> DE CESTE NOBLE ET ROYALLE ABBAYE DE SAINT PIER^RE
> DE CORBIE, LEQVEL DÉCÉDA LE 26 IOUR DE SEP-
> TEMBRE 1650. PRIES DIEV POVR SON AME (1)..

Vient ensuite une interprétation de la vision d'Ezéchiel, sculptée par ordre et aux frais de Charles de Festard, dont elle marque la sépulture.

Mais rien n'indique quel est le personnage figuré à l'état de cadavre, un peu plus loin, sous deux bas-reliefs représentant la résurrection de Lazare et la résurrection du Christ.

Parcourons en entier, maintenant, la galerie occidentale, et, pour faire diversion aux graves pensées nées dans nos esprits de la contemplation des emblêmes funèbres qui, jusqu'ici, ont attiré nos regards, jetons un coup d'œil ironique à la caricature grimaçante placée dans l'angle Nord-Ouest, près du réfectoire, au point où l'œuvre de Pierre Mouret se soude à celle de Hugues de Vers. Quel est donc le juriste grotesque que nous avons sous les yeux ? C'est le *Cugnières*, auquel les moines du XIVe siècle ne manquaient jamais d'adresser quelque quolibet. Pierre de Cugnières, avocat du roi, s'était montré l'adversaire le plus acharné de la juridiction temporelle de l'Eglise, dans l'assemblée des Grands du Royaume, tenue à Vincennes, au mois de décembre 1330, en présence de Philippe de Valois. Sa thése ne prévalut point ; mais le clergé lui en tint rancune, et sa statue, nous dit A. de Caulaincourt, fut placée par moquerie et dérision dans un coin quelconque de bon nombre de cathédrales ou de monastères (2).

Près de là se dresse le monument funèbre élevé à la mémoire de Jean de Pinchon, infirmier et bienfaiteur insigne du couvent, mort en 1413 ou 1414

Puis celui de Claude de la Caurrie, remarquable par la représentation de la Cène de Notre-Seigneur, sculptée sur une plaque de marbre blanc, qui en fait l'ornementation (3).

Enfin, un peu plus loin, vers la porte du jardin, la tombe de Jean du Mont, prieur de Saint-Nicolas de Regny, surmontée du pressoir mystique, symbolisant le Sacrifice de la Croix (4).

Tel était, à la fin du XVIIe siècle, le cloître, dont les derniers vestiges ne disparurent qu'après la Révolution. Mais dans le cours de cinq siècles, il eut à subir plus d'une mutilation. La plus regrettable fut celle que lui causèrent les deux sièges de l'année 1636. Tour à tour, les garnisons françaises et espagnoles y établirent leurs

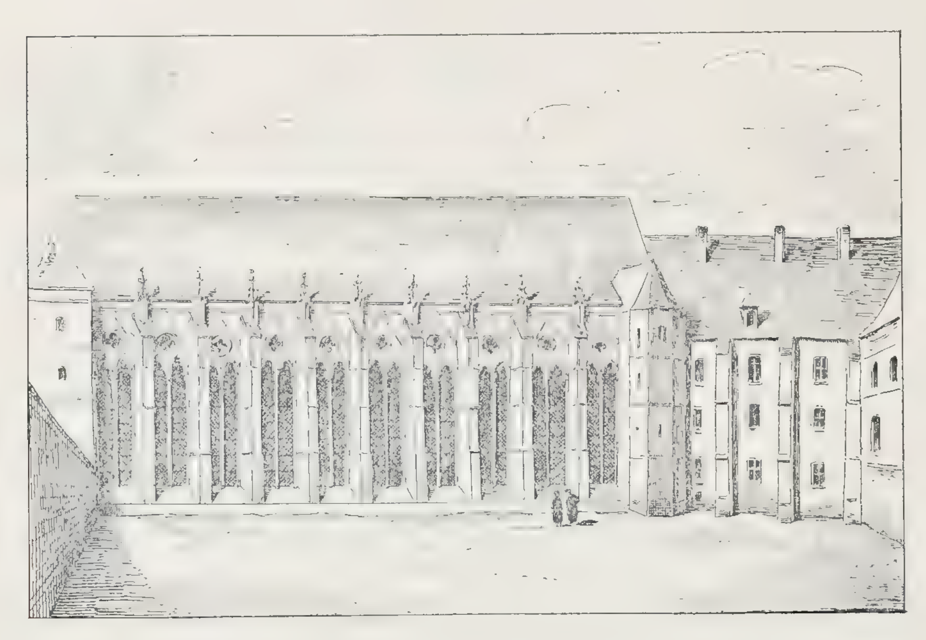
(1) La partie inférieure de ce marbre, contenant l'inscription toute entière, est aujourd'hui déposée au Musée de Picardie Elle est cataloguée sous le n° 11, des objets d'antiquité.

(2) « *Cujus imago, in iptius ludibrium et derisionem posita est in angulis plurium ecclesiarum cathedralium quam etiam vidimus in claustro nostro juxta refectorium nostrum* ». D. Caulaincourt. *Chron. Corb.* Abbatiat de Hugues IV.

(3) Cette plaque décore actuellement l'un des autels de l'église Saint-Remy d'Amiens. Notre collègue, M. Ed. Soyez, l'a signalée et fait reproduire dans l'une des planches de cet ouvrage (ci-dessus, p. 172). L'œuvre est datée de 1579 ; mais Claude de la Caurrie ne descendit pas avant 1584 dans la tombe qu'il s'était préparée. Dom Claude de la Caurrie, grand-prévôt de l'abbaye, et son frère, Jacques de la Caurrie, seigneur dudit lieu et de Ville, furent les restaurateurs du collège de Corbie, qu'ils dotèrent de biens considérables et d'une chapelle dédiée à saint Claude, en 1582.

(4) D. Cocquelin. § IX. *Sepulturæ insigniores.*

magasins ou leurs bivouacs. L'artillerie ne l'épargna point, et lorsque Dom Benoît Cocquelin fut appelé aux fonctions de grand-prieur, en 1672, il eut à reconstruire les voûtes et à rétablir les verrières. Ce travail fut achevé par Dom Louis Séroux, en 1678.



Corbie. — Ancien Réfectoire de l'Abbaye.

Réfectoire et Chapitre. — Continuons notre inspection par la visite du réfectoire et du chapître, cotoyant la partie septentrionale du cloître dont ils sont contemporains. Leur construction fut entreprise sous l'abbatiat de Pierre Mouret, en 1267. Mais le mauvais état des finances du monastère en fit ralentir les travaux, jusqu'au jour où la bonne administration de Jacques Ranson, nommé proviseur général, eut créé de plus abondantes ressources. L'inauguration du nouvel édifice eut lieu en 1275.

Le réfectoire et le chapître forment une grande salle de vingt-cinq toises de longueur (47 mètres 50 centimètres), sur sept toises de largeur (13 mètres 30 centimètres). Ce vaste parallélogramme se termine à chaque angle par une tourelle octogone ou carrée, munie d'escalier intérieur. Il reçoit le jour par vingt belles fenêtres à lancettes géminées, descendant presque au niveau du sol et s'élevant jusqu'à la hauteur des voûtes. Chacune de ces fenêtres, dominée par une rose à quatre lobes et un fronton triangulaire, est séparée de sa voisine par un contrefort orné de pinacles à crochets.

A l'intérieur, ce local se divise longitudinalement en deux nefs juxtaposées, dont les voûtes formées par des arcs doubleaux et diagonaux, ornés à leur entrecroisement

de rosaces, retombent sur une série de colonnes centrales (1). Une porte ménagée dans la première travée au Sud-Ouest, donne accès dans la dépense et la cuisine. La deuxième travée communique avec la galerie occidentale, par un véritable portail à deux vantaux, tandis que, à l'extrémité opposée, vers l'Est, deux autres portes s'ouvrent sur le cloître et les autres bâtiments réguliers.



CORBIE. — Pierre tombale de Raoul de Roye et de Nicolas de Bertin.

Un mur de refend se dresse entre la septième et la huitième travée, pour séparer le réfectoire de la salle capitulaire.

Mais, tandis que celui-là était appelé à conserver sa primitive destination jusqu'au jour où il tomberait sous la pioche des démolisseurs, celle-ci devait subir diverses transformations.

(1) La même disposition se remarque dans le réfectoire du Mont-Saint-Michel, datant de 1215 à 1220.

Après avoir servi l'espace d'un siècle aux assemblées générales des religieux, la salle capitulaire fut convertie en chapelle en l'honneur de sainte Bathilde, vers 1377, lorsque Jean VI, de la Gove, LIIIe abbé, eut édifié ailleurs un chapître et un cabinet d'archives, comme nous le verrons bientôt. Toutefois, cette chapelle ne put être terminée que sous l'abbatiat suivant. Raoul de Roye la décora de peintures remarquables et en fit la dédicace vers 1410. Il y choisit sa sépulture, et fut inhumé en 1418, sous une même pierre tombale avec Nicolas de Bertin, qu'il avait amené avec lui de Saint-Lucien de Beauvais, pour en faire le prévôt de notre couvent (1).

Cette dalle funèbre, découverte en juillet 1872, au fond d'une tranchée destinée à recevoir un tuyau de gaz, sur l'emplacement de l'abbaye, fut alors transportée dans l'église de Saint-Pierre, où les amis de l'Art ancien ont pu l'admirer jusqu'en ces derniers temps, auprès de celle de saint Paschase Radbert, qui sera décrite plus loin. Mais un incident regrettable, survenu au cours de récents travaux de réparation, amena sa complète destruction. Nous sommes heureux de pouvoir en assurer le souvenir, à l'aide du dessin ci-joint, extrait de la collection Duthoit.

Trois autres tombes se trouvaient sur le même rang que celle de Raoul de Roye, qui en occupait l'extrémité gauche. Celle de droite recouvrait la dépouille de Regnault de Bucy. Des deux médianes, l'une ne portait aucune inscription ; sur l'autre étaient gravés ces mots : « *Hic jacet Dominus Egidius de Monte S. Quintini* » (2).

Ces quatre pierres tumulaires étaient encore en place à la fin du XVIIe siècle. Mais à cette époque, l'oratoire de sainte Bathilde avait été rendu à sa destination primitive de salle capitulaire.

Ainsi que le cloître, le réfectoire et le châpitre souffrirent beaucoup des ravages de la guerre, en 1636. Le gouverneur de la ville les convertit en arsenal et en magasin de vivres. La paix faite, il fallut restaurer les colonnes, les voûtes et les vitraux (3), ce à quoi s'appliquèrent les grands-prieurs Jean-Baptiste Mouly, en 1662, et Sylvestre Persior, en 1663.

Classes, Dortoirs et autres Batiments claustraux. — Une porte ménagée dans le pignon du chapître nous fait pénétrer dans le bâtiment qui longe la galerie Est du cloître.

Long de trente-cinq toises (66 mètres 50 centimètres), large de trois toises et demie (6 mètres 70 centimètres), ce bâtiment compte treize ouvertures donnant sur le jardin. Il est en grande partie l'œuvre de Jean de la Gove (1377). Cet abbé y fixa le lieu des assemblées générales des religieux, quand il eut résolu de transformer l'ancien chapître en oratoire, comme il a été dit précédemment. Il y réserva aussi le cabinet des archives et les classes des novices, etc.

Ces divers appartements, situés au rez-de-chaussée sont dominés par les dortoirs, qui n'offrent rien d'intéressant.

Franchissons donc, sans nous y arrêter, le vestibule qui contient l'escalier, et pénétrons dans le jardin, pour visiter divers bâtiments construits en hors d'œuvre à l'angle Nord-Est des lieux réguliers, sur l'emplacement de l'ancien logis abbatial.

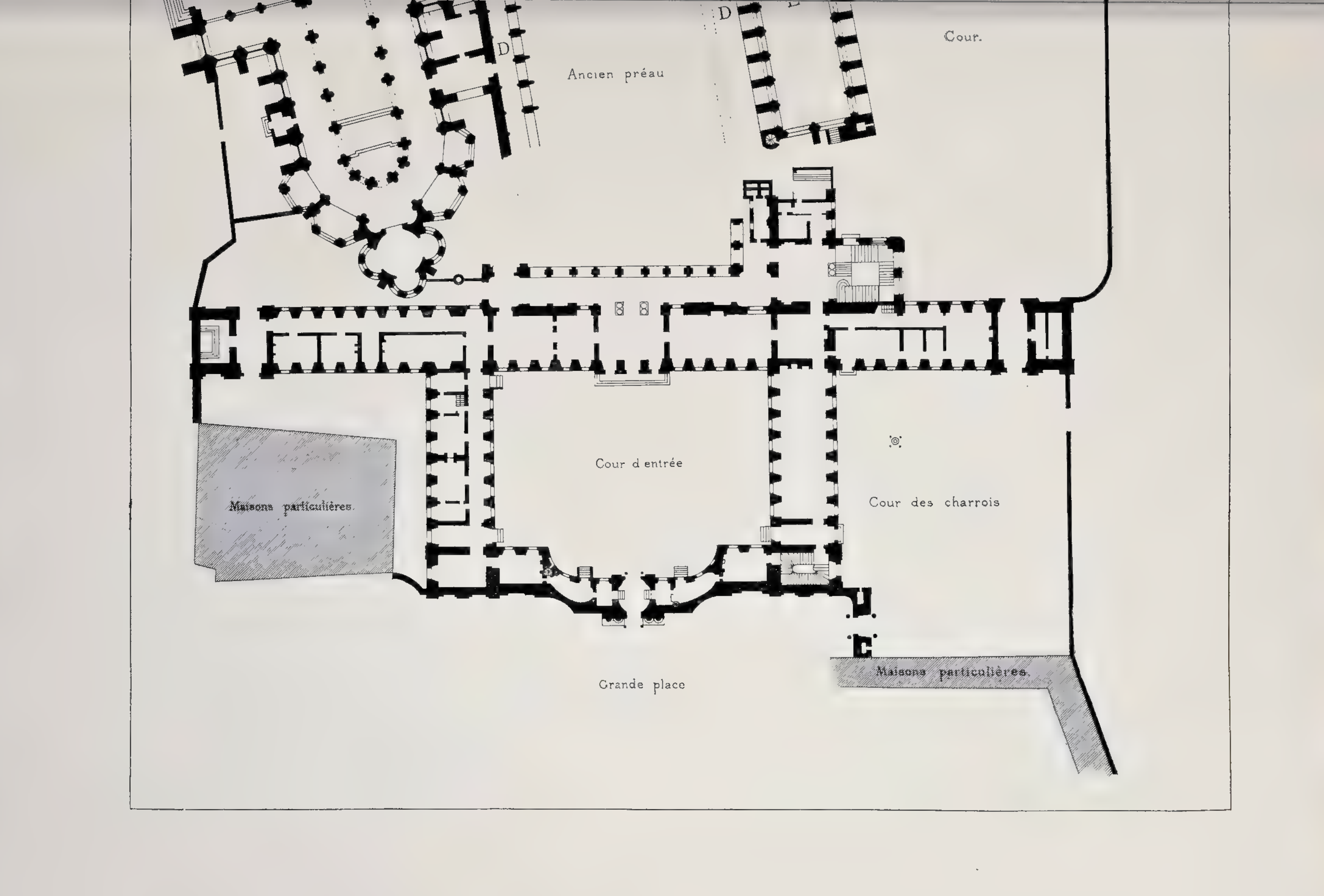
Voici tout d'abord la bibliothèque, salle carrée où les moines gardaient avec un soin jaloux leurs trésors d'érudition, mais sans pouvoir toujours les défendre contre la rapacité d'emprunteurs ou même de voleurs au nombre desquels Bonnefons signale son oncle Jacques Sirmond, Pithou, Faber, Masson, Brisson, président du

(1) Raoul de Roye, fils d'un grand-maître des Arbalétriers de France, frère d'un archevêque de Reims, avait été abbé de Saint Lucien de Beauvais, avant de recevoir la crosse abbatiale de Corbie.

(2) D. Cocquelin. *Regalis abbatiæ Corbeiensis Compendium*, § IX. *Sepulturæ insigniores*

(3) D. Cocquelin. § XIV. *Eventus insigniores. Monasterii reparationes.*

Plan général de tous les Batiments au Rez-de-Chaussee de l'Hôpital militaire de Corbie, cy-devant Abbaye de St Pierre



Ancien préau
D
D
Cour.
Cour d'entrée
Maisons particulières.
Cour des charrois
Grande place
Maisons particulières.

Parlement de Paris, de Thou, Roze, notre concitoyen amiénois, André Duchesne, surtout, ainsi que Eléonore d'Etampes, évêque de Chartres (1).

Voici un peu plus loin, le tribunal de l'Officialité avec ses annexes, la prison et la salle du Buffet ou greffe, construits par Jean de la Gove, vers 1380.

La grande cour, *Area major*, s'étend à l'Ouest de l'Officialité, et longe au Nord le réfectoire, dont elle nous permet d'admirer extérieurement la belle ordonnance. C'est dans cette cour que se trouve le puits doré par les soins de Jacques Ranson, en 1469.

Traversons-la dans toute sa longueur et engageons-nous dans un passage ménagé entre les magasins à fourrage ou d'autres bâtiments du même genre. Nous voici maintenant à l'entrée du jardin de Saint-Etienne et de la basse-cour, où les églises de Saint-Etienne et de Saint-Jean vont solliciter notre attention.

Eglise Saint-Etienne. — Primitivement destinée à la psalmodie de l'office de la Sainte-Vierge, l'église de Saint-Etienne ou Notre-Dame fut érigée en paroisse, par une bulle de Clément III, le 8 des Calendes de mai 1188. Elle était déjà le siège d'une communauté de prêtres bénéficiers ou chapelains, connus sous le nom de Caritables et dont l'institution remonte à l'an 1072 (2).

L'édifice que nous allons décrire fut construit quelques années après l'incendie de 1152. L'anniversaire de sa dédicace se célébrait le 3 octobre (3).

Les matériaux de cette église proviennent des carrières de Vaux-sous-Corbie, qui appartenaient à l'abbaye. Le vaisseau a vingt-cinq toises de longueur. Il se compose d'une nef terminée par une abside à pans coupés, et côtoyée par deux collatéraux qui s'arrêtent brusquement au niveau du sanctuaire pour former deux chapelles carrées, à droite et à gauche du chœur. En avant de celui-ci, un transept débordant de part et d'autre les nefs secondaires, donne à la construction l'aspect d'une croix latine, au centre de laquelle s'élève une tour carrée, soutenue par quatre piliers cruciformes. La flèche se compose d'une pyramide octogone tronquée, que domine un dôme aussi à huit pans, couronné d'une lanterne à calotte sphérique et d'une croix placée en 1645.

La nef reçoit le jour de douze fenêtres disposées en clair-étage au-dessus des toitures des bas-côtés. Ces fenêtres sont reliées entre elles par un larmier à modillons qui se relève pour former archivolte au-dessus de leurs pleins-cintres.

La même disposition se retrouve aux huit fenêtres de la tour (deux sur chaque

(1) D. Bonnefons raconte le stratagème employé par Duchesne pour s'approprier certains livres qu'il convoitait, Sous prétexte de choisir un endroit à l'abri du feu, de la foudre et des boulets pour les munitions de guerre, à la reprise des hostilités en 1635, il se fait conduire par D. Adrien de Mareuil à la bibliothèque, où il déclare vouloir s'établir. On y apporte cinq ou six grands tonneaux remplis de poudre et autres matières, qu'il vide clandestinement et remplace par les livres de son choix. Bientôt après, il fait répandre faussement le bruit de l'approche de l'ennemi. La consternation envahit la ville et le couvent, et notre rusé bibliophile profite du tumulte pour se retirer à Amiens avec ses tonneaux remplis du fruit de ses larcins. L'année 1636 eut été plus désastreuse encore pour la bibliothèque de Corbie, sans l'industrie de l'un des religieux. Louis XIII venait de reprendre la ville aux Espagnols. Au nombre des courtisans qui pénétrèrent dans la place à la suite de l'armée française, figurait Eléonore d'Etampes, évêque de Chartres. Grand amateur de livres, connaissant l'importance de la bibliothèque du couvent, il se la fit attribuer par Louis XIII, et s'empressa d'apposer le sceau royal sur les portes. Mais il omit de prendre la même précaution pour les fenêtres, dont l'une resta même ouverte. Mettant à profit cette négligence, les moines pénètrent la nuit, à l'aide d'échelles, dans la bibliothèque, dérobent les volumes les plus précieux et les envoient à Saint-Germain-des-Prés. Frustré dans son attente, ne trouvant plus les trésors littéraires qu'il désirait, Eléonore d'Etampes se retira sans rien enlever.

(2) Ce n'était alors, à proprement parler qu'une *maîtrise* d'écoliers pauvres qui, plus tard, furent promus au sacerdoce.

(3) Saint-Etienne ne fut donc point consacré en même temps que l'église de Saint-Jean, sa voisine et sa contemporaine, dédiée le 1er juin 1174, par Milon, évêque de Thérouanne.

face), et à celles qui ajourent les pignons des transepts, dont les gables sont, en outre, percés d'une rose à quatre lobes.

Cette rose se voit également au-dessus des fenêtres de l'abside.

Le bas-côté Nord est complètement aveugle (1), tandis que le bas-côté Sud, donnant sur le cimetière, reçoit le jour de quatre fenêtres, au milieu desquelles apparaît une porte basse. De ce même côté un véritable portail donne accès dans le transept (2).



Corbie. — Église Saint-Étienne, d'après un dessin de 1753.

Le grand portail de la nef est orné de sculptures fort riches. Le tympan représente le couronnement de la Vierge par son Divin Fils, entouré de quelques anges, des quatre Evangélistes symboliquement figurés par leurs attributs, et des douze apôtres rangés sur la première voussure. Au trumeau est adossée une belle statue de l'Assomption, à demi taillée dans l'épaisseur dudit trumeau et faisant corps avec lui (3).

A l'intérieur, la grande nef est divisée en trois travées par des piliers rectangulaires n'ayant pour chapiteau qu'un tailloir orné de simples moulures. Ces piliers s'arrêtent au niveau des basses-nefs et portent des faisceaux de trois colonnes engagées, destinées à soutenir les hautes voûtes et les fermes des combles (4).

(1) Comparez la vue d'ensemble du *Corbeia Vetus... anno 1677*, que nous reproduisons d'après le *Monasticon gallicanum*.

(2) Le dessin de 1753 que nous donnons ici fait connaître la physionomie générale de l'édifice ; mais il est peu exact dans les détails.

(3) Cette partie de l'édifice a été minutieusement décrite par M. Enlart, dans ses *Monuments religieux de l'Architecture romane*.. pages 93 et suivantes.

(4) M. Enlart (*loc. cit.*) affirme que la nef était voûtée d'ogives. Un doubleau central, dit-il, traversait la clef des croisées d'ogives de la voûte haute, qui était portée sur des faisceaux de trois colonnes adossées. Les doubleaux intermédiaires avaient des supports en encorbellement, ajoute cet auteur. Au contraire, plusieurs de nos collègues très compétents en pareille matière, pensent que l'église Saint-Etienne n'a jamais eu qu'une voûte en bois avec charpente apparente. Ils fondent leur opinion sur l'absence de vestiges dans la partie supérieure des murs, et surtout sur le défaut de contreforts assez puissants pour contrebalancer la poussée de voûtes massives.

La dernière travée abrite une tribune que supportent quatre croisées d'ogives réunissant leurs retombées sur un pilier central, rond, cantonné de quatre colonnettes destinées à soutenir les arcs-doubleaux.

Le fond et les côtés de la tribune reposent sur des faisceaux de colonnes engagées dans le trumeau du portail ou dans les murailles latérales. La face antérieure, formée de deux arcades en tiers-point, s'appuie sur un pilier carré, à pans coupés, et aussi cantonné de quatre colonnettes dont l'une, placée en regard du maître-autel, offre, comme le trumeau du portail, une statue saillante, sculptée en partie dans l'épaisseur du fût.

Dans chacune des autres travées de la nef, des arcades en tiers-point, accolées deux à deux, établissent la communication avec les collatéraux dont le nombre des travées, correspondant à celui des arcades, est par conséquent double de celui des travées de la nef. Chaque arcade est surmontée d'une fenêtre à plein cintre ajourant le vaisseau principal au-dessus des toits latéraux .

Çà et là, les murs sont revêtus d'inscriptions tumulaires, dont les plus remarquables, adossées au côté gauche de la muraille du chœur, marquent la sépulture des seigneurs d'Heilly.

Comme le reste du couvent, cette église eut beaucoup à souffrir des guerres du XVII[e] siècle. Elle servit de magasin à fourrage, vers 1650.

Chapelle de Sainte-Colette. — C'est près de l'église de Saint-Etienne que sainte Colette vécut en recluse, du 17 septembre 1402 au 2 août 1406. Le local de sa réclusion était accolé au Sud du sanctuaire, du côté de l'Epître, et le regard de la pénitente volontaire pouvait librement plonger jusqu'à l'autel à travers une fenêtre grillée (1). La *recluserie* fut remplacée en 1625 par un oratoire dédié à la sainte. Passons, sans nous arrêter à cet édicule qui n'offre du reste rien de remarquable.

Eglise de Saint-Jean-l'Evangéliste. — L'église de Saint-Jean n'est séparée de la chapelle de Sainte-Colette que par la porte cochère donnant accès dans la basse-cour du couvent.

Reconstruite dans le troisième quart du XII[e] siècle, elle fut consacrée le 1[er] juin 1173, à la prière de l'abbé Hugues de Péronne, par Milon, évêque de Thérouanne.

Spécialement destinée à servir de paroisse aux domestiques de l'abbaye, elle fut quelque temps le refuge des chanoines de Fouilloy, chassés de leur collégiale par la guerre, en 1358.

Son plan original reproduisait celui de l'église de Saint-Etienne, sur de moindres dimensions toutefois, puisqu'elle n'a que dix-huit toises de longueur, et que sa nef ne compte que deux travées au lieu de trois, avec quatre fenêtres sur chaque côté au lieu de six. Mais l'édifice est déshonoré par des constructions parasites qui en altèrent la symétrie. C'est ainsi, par exemple, que le croisillon Nord du transept, surchargé de deux étages, a été converti en boulangerie, avec magasins à farines et autres accessoires. D'autre part, son clocher a perdu un étage à la suite des sièges de 1636. Il ne possède plus qu'un toit pyramidal, reposant sur un dé percé dans chaque face de deux fenêtres à plein-cintre.

L'intérieur ne nous intéressera que par ses nombreux monuments funèbres,

(1) Le P. Scellier a trouvé au couvent des Clarisses de Bruges, et publié dans sa *Vie de sainte Colette* des plans minutieusement détaillés, de cette recluserie. Mais une fausse interprétation des textes qu'il a consultés lui a fait placer cet édicule au Nord du sanctuaire de Saint-Etienne. Cette erreur, si elle n'était signalée, rendrait inintelligible le travail du vénérable auteur.

dont le principal est le cénotaphe marquant, au milieu du chœur, l'emplacement de la sépulture de saint Paschase Radbert.

Ce monument consiste en une pierre de forme elliptique, soutenue par quatre colonnettes, à trois pieds au-dessus du pavé. Le saint y est représenté en costume de Bénédictin réformé, tête nue et rasée, portant la crosse abbatiale. Il est entouré de l'inscription suivante : LOCUS SEPULTURÆ SANCTI PASCHASI RADBERTI, ABBA. CORB. MORTUI ANNO 851 (1). A la suite de cette légende, le sculpteur a gravé les armoiries de l'abbaye : *d'or à la crosse de gueules, dressée en pal, accostée de deux clefs adossées de même, accompagnée en pointe d'un corbeau de sable*, et du millésime 1655.



[illegible]aphe de Paschase Radbert

L'un des collatéraux contient une chapelle dédiée à Notre-Dame de Pitié. Elle sert de sépulture à plusieurs membres de la famille Eudel, sg^rs de Y, Croix, Auberville, etc., qui tous ont occupé des sièges judiciaires au comté de Corbie.

EGLISE ABBATIALE OU DE SAINT-PIERRE. — L'église de Saint-Jean est dominée, au Sud, par les murailles du transept de l'église abbatiale, dédiée au Prince des Apôtres; murailles inachevées, mais déjà branlantes et ruinées.

Hâtons-nous de visiter cette partie de l'édifice avant qu'elle ne soit transformée ou qu'elle ne tombe sous la pioche des démolisseurs, car, déjà, les architectes préparent les plans d'une nouvelle basilique, qui doit s'élever sur l'emplacement de cet édifice.

Il date, dans son ensemble, de l'an 1501, et fut l'œuvre de l'abbé Pierre d'Ostrel.

Ce prélat, dont Cocquelin nous vante la piété, dont Caulaincourt nous dépeint le caractère tenace et résolu, l'avait entrepris contre le gré de ses conseillers, avec l'intention d'en faire l'un des plus beaux et des plus vastes temples de France, affirment nos chroniqueurs. On peut s'en convaincre en jetant les yeux sur le plan que D. Plouvier nous a transmis. Un sanctuaire circonscrit par sept arcades, d'où rayonneraient autant de chapelles absidales ; un chœur composé de cinq travées et séparé d'une nef d'égale longueur par un transept ; deux bas-côtés encadrant le tout et se réunissant derrière le sanctuaire en façon de déambulatoire ; vingt chapelles latérales (en y comprenant celles qui devaient servir de sacristie), correspondant aux travées de la nef et du chœur ; un portail grandiose, flanqué de deux tours imposantes, tel était le rêve entrevu par nos moines.

(1) Le lecteur remarquera la discordance qui existe entre cette date et la date réelle de la mort du saint (an 865). Les *Annales Bénédictines* l'expliquent ainsi : « *Anno 851, Radbertus Corbeiæ regimen abdicat. Ad hunc* [illegible] *Paschasi Radberti, abbatis Corbeiensis,* [illegible] *anno successit Odo ... Verum hi auctores Radberti obitum confundunt cum abdicatione regiminis, quod hic, hoc anno dimisit, facta Corbeiensibus eligendi successoris potestate* ». — *Ann. Bened.*, tome III, page 13, n° XXXVI, ann. 851.

Mais, frappé par la mort en 1506, Pierre d'Ostrel ne put terminer l'œuvre qu'il avait projetée.

Aucun de ses successeurs jusqu'au XVIII[e] siècle, n'osa la continuer, d'autant plus qu'après lui l'intrusion de commendataires usurpateurs, et tout particulièrement de l'évêque François de Halwin, absorba toutes les ressources du monastère, et mit son existence en péril (1).

L'œuvre de Pierre d'Ostrel appartient au style ogival tertiaire. Elle se compose des cinq travées du chœur avec ses collatéraux, son déambulatoire et les sept chapelles rayonnantes du chevet, groupées autour d'une abside romane à trois pans, construite après l'incendie de 1137, et servant de sanctuaire. Ajoutons à celà deux chapelles dédiées à saint Benoît et à saint Adhélard, formant hors d'œuvre, et s'allongeant à droite et à gauche du chevet, sans y être reliées autrement que par de simples portes latérales, ouvertes dans les deux chapelles extrêmes du rond-point.

Le tout est couronné par un clocher assis sur les maîtres piliers du transept à peine ébauché. Sa tour carrée abrite treize cloches « dont le doux accord et le ton élevé porte l'âme à la piété (2). » Elle sert, en outre, de base à une flèche pyramidale, arc-boutée de légers supports et terminée par trois coupoles superposées et de diamètres différents.

Avant 1636, si nous en croyons une gravure du temps, les fenêtres du chœur, largement ouvertes, étaient divisées par des meneaux qui se dressaient perpendiculairement, avant d'aller s'épanouir dans l'ogive en accolade, ou qui se profilaient horizontalement afin de partager la baie en trois étages. Mais à l'époque où notre description transporte le lecteur, ces meneaux ont complètement disparu. Faut-il voir dans leur destruction une nouvelle conséquence des sièges néfastes de l'année 1636 ?

Du cloître, on accède à l'intérieur de l'église par un beau portail construit sous l'administration des grands-prieurs D. Cocquelin et D. Séroux, de 1672 à 1678.

Signalons au passage, dans une chapelle voisine, les sépultures de plusieurs religieux, et en particulier celle de saint Adhélard, dont la statue en pierre occupe le centre d'un retable en bois, où sont sculptés avec art ses principales actions et ses principaux miracles (3).

(1) Voyez Caulaincourt, ad ann. 1506-1509. Abbatiat de Guillaume du Caurel. — Archiv. dép[les]. Fonds Corbie, Arm. 1. liasse 4, n[os] 5 à 9. — D. Cocquelin, de son côté, s'exprime ainsi : *Ecclesiam amplissimam et magnificentissimam animo conceperat Petrus d'Ostreil..... sed morte preventus, anno 1506, suis successoribus tanti operis molem reliquit et complementum. Nemo, deinceps, nec ausus est nec potuit. Nec longo post tempore, proh dolor ! successit monasteriorum commenda, non in ornamentum, non in constructionem ecclesiarum, sed in bonorum spoliationem et direptionem !*

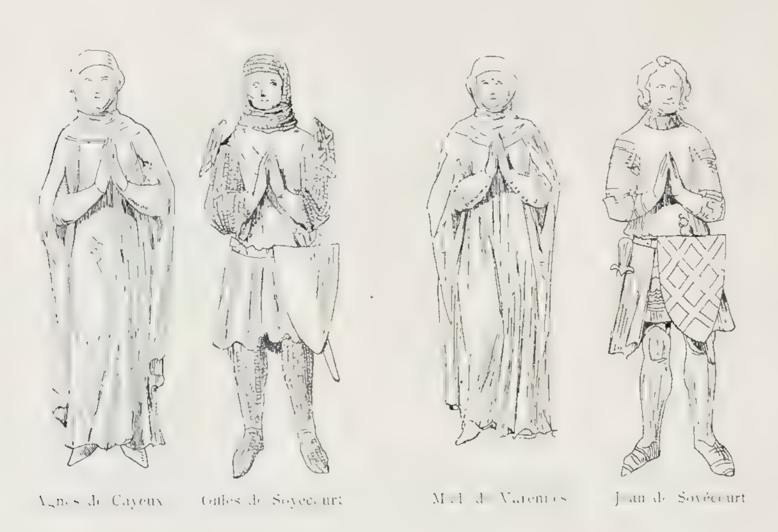
(2) *Campanile idem abbas in media navi extruxerat proceræ altitudinis, tredecim campanis munitum. Quæ et toni elevatione et dulci concentu animos audientium ad pietatem alliciunt* D. Cocquelin § XIV. *Eventus insigniores. Monasterii reparationes.*

(3) D. Bonnefons. — D. Cocquelin § IX. *Sepulturæ insigniores.* La *Gallia X[ana]*, S. Paschase Radbert et S. Geraud affirment, au contraire, que S. Adhélard fut inhumé au centre de l'église, entre le chœur et le sanctuaire. Mais la contradiction n'est qu'apparente. Cela prouve seulement, comme l'affirme D. Bonnefons, que l'axe de l'église primitive n'avait point été conservé dans la reconstruction faite en 1022, ou dans celle de 1137. Il ne s'agit ici, du reste, que d'un cénotaphe, puisque les reliques du saint avaient été transférées dans une châsse précieuse sur le maitre-autel, le 10 octobre 1040, et que le monument primitif consistait en une simple pierre tombale revêtue de cette inscription, composée par S. Paschase Radbert :

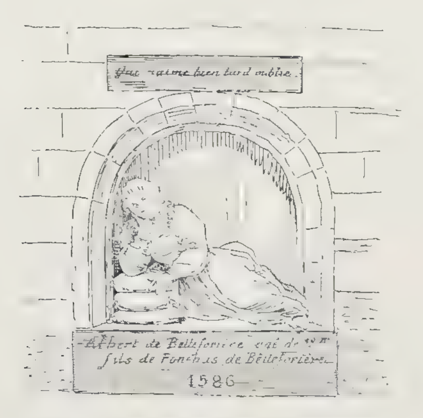
« Hic jacet eximius meritis, venerabilis abbas
Noster Adalardus, dignus honore senex,
Regia prosapies, paradisi jure colonus,
Vir charitate probus, moribus atque fide,
Quem dum sub tumulo recolis, tu, quisque, viator,
Cerne quid es, quid eris, mors quia cuncta rapit.
Nam Domini post octavas hic carne solutus
Succedente die, astra petivit ovans. ».

Gallia X[ana] ; Caulaincourt ; Bonnefons.

Pierre Mouret repose un peu plus loin, dans la chapelle de Soyecourt. On y voit quatre statues en pierre représentant Gilles de Soyecourt, mort en 1341, et Agnès



Agnès de Cayeux — Gilles de Soyecourt — M. de Varennes — Jean de Soyécourt



Corbie. — Tombeau de Albert de Belleforière.

de Cayeu, sa femme, morte en 1356 ; Jean de Soyecourt décédé le 3 octobre 1380, et N. de Varenne, son épouse, morte le 7 juillet 1383 ; puis un petit *arcosolium*, au fond duquel est couché Albert de Belleforière, fils de Ponthus et de Françoise de Soyecourt, tout jeune enfant, mort à 22 mois, le 25 février 1586 ; puis encore

une plaque d'airain gravée, représentant un chevalier revêtu de son armure et agenouillé sur un prie-Dieu armorié. Cette plaque, autour de laquelle s'échelonnent les blasons des familles de Varenne, Cayeu, Mailly, Mouy, Rochebaron, du Bos, Moreuil, Pisseleu, Mailly-Auchy, et Rasse de la Hargerie, est destinée à perpétuer le souvenir de Maximilien de Soyecourt, mort le 14 avril 1583, et inhumé en l'église des Jacobins de Compiègne (1).



Chapelle N D, plaque de cuivre Maximilien de Soyecourt gentilhomme ord^re de la chambre du Roi Mort en 1583.

Le centre du pavé est occupé par la pierre tombale de Hue de la Houssoye, mort le 13 octobre 1356, et de Pierrote d'Ayencourt, sa femme, qui trépassa deux ans plus tard.

Signalons encore, dans cette chapelle, la sépulture de Guillaume du Caurel, LXe abbé, décédé le 19 novembre 1522, dans les plus tristes circonstances, victime des convoitises d'un commendataire éhonté (2). L'abbé est représenté dans un

(1) Voir au *Bulletin des Antiquaires de Picardie*, tome XIV, pages 238 et suivantes, une description plus étendue de ces mausolées, extraite des Archives de la Somme, Fonds Corbie. Arm. 1er, liasse 18, n° 1. Ces monuments furent transférés en 1759 dans la nouvelle église, à l'exception de l'*Arcosolium* qu'on renouvela. Toutefois, le sculpteur substitua à l'effigie de l'enfant celle de sa mère, dans l'attitude d'une douloureuse méditation. C'est ce dernier état du monument que nous reproduisons d'après le dessin de Duthoit.

(2) François 1er avait voulu obtenir son abdication, en faveur du cardinal de Bourbon. Pour mieux peser sur la décision de notre abbé déjà malade, le comte de Saint-Pol accourt à Corbie, sous prétexte de défendre la ville contre les troupes de Charles-Quint. C'était au mois d'octobre 1522. Aussitôt, le monastère est occupé. Le seigneur d'Heilly, par ordre du comte, fait consigner les religieux dans leurs cellules et place des sentinelles à leurs portes, afin de les empêcher de se réunir pour nommer un supérieur, après la mort de Guillaume. Puis, trouvant la mesure insuffisante, il fait disséminer et garder à vue ses prisonniers en diverses maisons de la ville. Le moribond n'est pas mieux traité : ses appartements sont envahis ; des soldats, disons mieux, des geoliers entourent son lit, comptant les minutes qu'il a encore à vivre, et aspirant après son dernier soupir. La mort vient le délivrer de toutes ces vexations, le 19 novembre. Aussitôt, tous les mercenaires qui l'entourent, délaissant le cadavre pour se livrer au pillage, saccagent le monastère, et, pendant seize jours, s'abandonnent à l'orgie dans les lieux jusqu'alors sanctifiés par la prière.

bas-relief, en compagnie de la Vierge-Mère, de saint Pierre, de saint Jean et de saint Guillaume, ses patrons, avec l'inscription suivante placée au-dessous d'un écusson *d'argent à la bande fuselée de gueules, de cinq pièces :*

Cy gist Reverend Père en Dieu, M. Guillaume du Caurel, natif d'Amiens, en son vivant abbe et comte de Corbie qui trépassa l'an de grâce 1522, le 19 novemb. Priez Dieu qu'il veille avoir pitié et merchy de son âme et de tous les trepassez (1).

Cinq des sept chapelles du rond-point sont dédiées à saint Maur, à sainte Bathilde, aux Corps-Saints, à saint Léonard (2) et à saint Paschase Radbert. Les deux extrêmes ne contiennent point d'autel et servent de passage pour aller aux oratoires de Saint-Benoit et de Saint-Adhélard.

La chapelle absidale des Corps-saints a une longueur double de ses voisines. Elle contient le trésor des reliques, trésor si riche qu'il a fait donner à notre abbaye le nom de *Seconde Rome*. Là, sont exposés à la vénération des fidèles, les jours de fête, plusieurs fragments de la Vraie-Croix et de la Couronne d'épines de N.-S. ; des morceaux de son suaire, de l'éponge avec laquelle il fut abreuvé de fiel au calvaire ; des lambeaux du voile et de la ceinture de la Vierge ; des ossements des S. S. Apôtres, etc. ; tous rapportés de Constantinople par Robert de Clary, et réunis en un même reliquaire.

Là, aussi, figure une châsse précieuse entre toutes, enrichie de l'effigie de Charlemagne et d'une infinité de pierreries. Elle contient une statue de la Sainte-Vierge, sculptée, dit-on, par le pape Léon III, dans un fragment de la Vraie-Croix, et offerte au grand empereur d'Occident, qui aimait à s'en parer.

Là, encore, sont gardés divers objets sanctifiés par le Christ : fragments de la Crêche, de la colonne de la flagellation, du Saint-Sépulcre, terre rougie du Sang Divin, etc.

Là, enfin, sont conservées une infinité de reliques des saints, dont l'énumération nous retiendrait trop longtemps (3).

Nous ne pouvons pénétrer dans le sanctuaire, sans remarquer la singulière disposition des voûtes de son déambulatoire, appuyées d'une part sur les trois pans coupés de ce même sanctuaire, et de l'autre sur les sept chapelles qui l'entourent.

Le Maître-Autel ne nous offre rien de remarquable, sauf la châsse contenant les ossements de saint Adhélard.

Entre le chœur et le sanctuaire se dresse un candélabre de bronze à trois branches,

Enfin la puanteur envahit tout le couvent. On daigne alors se souvenir que le mort est toujours là, gisant sans sépulture. Jean de Longueval, maitre-d'hôtel de Louis de Bourbon, prenant chacun des moines en particulier, lui extorque le serment de n'élire aucun autre abbé que son maitre, et permet à la communauté de rentrer au monastère pour faire l'inhumation de Guillaume. — D. Caulaincourt. *Chron. Corbeiæ*. Abbatiat de Guillaume du Caurel.

(1) Villers de Rousseville. *Recueil des epitaphes et inscriptions des personnes illustres et autres qui se trouvent dans les églises des villes et villages de Picardie* Ms. de la biblioth. des Antiquaires de Picardie.

(2) Jusqu'en 1683, la chapelle de Saint-Léonard servit de siège paroissial aux vassaux, officiers et employés du Comté, qui étaient tenus d'y remplir leurs devoirs religieux. On a dit ailleurs que l'église Saint-Jean était réservée aux serviteurs logés dans l'enceinte du monastère.

(3) On en trouve la monenclature dans les *Mémoires des Antiquaires de Picardie*, tome VIII, pages 501 et suivantes. L'inventaire des objets saisis et mis sous scellés a l'abbaye, le 16 janvier 1791, par ordre du district d'Amiens, consacre 99 numéros à la désignation des châsses et reliquaires, dont beaucoup renfermaient plusieurs reliques réunies. — Archives départementales. District d'Amiens, série 7, 8e chapitre, liasse 21, pièce 8. — Voir aussi l'*Histoire abrégée du trésor de Corbie*, rééditée par Dusevel. (Amiens, Lemer ainé, 1861).

placé en avant de la tombe de Pierre d'Ostrel. Cette tombe est fermée d'une plaque aussi de bronze, portant l'inscription suivante :

Corbeiensis adest Petrus Dottrelius abbas
Qui Dullendiaca traxit ab urbe genus.
Tres menses supra viginti rexit aristas
Exonerans templum, cui nova jura dedit.
Quotidiana per hunc triginta portio panum
Cum totidem nummis constabilita fuit.
Annis sub mille quingentis sexque professo
Ad prolem sumptæ Virginis unctus obit.
Qui fuit hujus ad hæc fabricæ primarius author
Tanto ferventes pro patre funde preces
Cœnobii dotes subjecti jura professi
Pisticus hic elemon chrismatus unxit ope
Sacris iste vacans, fastus asprevit inanes
Letiferas fugiens eminus illicebras (1).

Sur le même rang, du côté de l'Evangile apparaît l'effigie de Bernard de Moreuil, gravée sur une dalle de pierre. Ce bienfaiteur du monastère est représenté en costume de chevalier, le bras gauche revêtu de son bouclier armorié, bien qu'il soit mort, vers 1140, au couvent dont il avait embrassé la règle (2).

De l'autre côté sont deux sépultures d'abbés innommés, mais dont l'une doit être attribuée à Raoul Ier, mort le 29 décembre 1253 (3), et l'autre à Jean de la Gove, mort le 4 novembre 1394 (4).

Elles précèdent le monument funèbre où reposent Antoine de la Motte-Houdencourt, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de la ville et comté de Corbie (5), ainsi que sa fille Catherine (6).

Telle était l'abbaye de Corbie à la fin du XVIIe siècle.

Le lecteur se montrera indulgent pour la prolixe description qui en a été donnée. Mais il nous a semblé nécessaire de faire connaître la véritable physionomie conservée durant cinq cents ans par un couvent qui allait disparaître et faire place à l'œuvre de décadence impuissante, malgré son apparence grandiose, qu'il nous faut maintenant examiner.

§ II. Etat du Monastère en 1791

La photographie a popularisé à Corbie, depuis dix ou quinze ans, une vue cavalière intitulée : *Corbeia renovata illustrata.... anno Domini 1745* (7).

C'est la reproduction d'un projet de reconstruction qui n'a jamais été complètement

(1) *Gallia Xana.* — Caulaincourt — Villers de Rousseville n'a pas correctement reproduit cette épitaphe.
(2) D. Cocquelin § IX. *Sepulturæ insigniores.*
(3) *Sepelitur in medio chori nostri, ante Aquilam ubi cantatur quotidie epistola.* — Caulaincourt.
(4) *Gallia Xana.* — D. Cocquelin. — D. Caulaincourt.
(5) Décédé vers 1647.
(6) Villers de Rousseville. *Epitaphier des églises de Picardie.* — *Loc. cit.*
(7) D'après un dessin de Louis Eustache Châtigny.

exécuté. On peut s'en convaincre en comparant cette vue avec ce qui existe encore. La porte monumentale, par exemple, est reliée aux murailles voisines par des lignes courbes, tandis que, d'après le document qui nous occupe, elle devrait former saillie par angles droits sur un bâtiment rectiligne. Les plans de l'Hôpital militaire qu'on eut le projet d'établir dans l'abbaye supprimée (1), et le procès-verbal des visites domiciliaires faites en 1791 (2) prouvent, du reste, péremptoirement qu'à cette époque, les cloîtres du XIVe siècle n'étaient pas entièrement démolis, et que le réfectoire du XIIIe était encore intact à l'extérieur, contrairement à ce que ferait croire l'examen de la *Corbeia renovata illustrata* (3).

D'après les plans cités plus haut, l'ancienne propriété des Bénédictins, à convertir en Hôpital militaire, comprenait l'enclos des jardins, d'une superficie de « 36 journaux ou arpents et 3 verges ». Les bâtiments neufs et vieux et leurs accessoires couvraient en outre une superficie de « 4 arpents 80 verges 1/4 », non compris l'église et son pourtour, attribués à la commune (4).

Eglise Saint-Pierre. — Nous avons dit qu'à la fin du XVIIe siècle, les moines pensaient à reconstruire leur église abbatiale. Après divers tatonnements, les plans définitifs en avaient été arrêtés en l'année 1687. Mais ils ne furent mis à exécution que quinze ans plus tard.

De l'ancien édifice, on ne conserva que le chœur, le clocher et une partie du transept.

Il fallut, d'après un devis dressé le 7 février 1701, bâtir le sanctuaire et les sept arcades du rond-point, les cinq chapelles absidales, la grande nef, ses collatéraux prolongés en déambulatoire autour du chœur et du sanctuaire, le portail et ses tours (5).

La restauration fut d'abord menée très activement : dès le 4 mars 1702, l'Intendant de la Province constatait que l'on avait dépensé 150.000 livres (6). En juillet, les travaux à exécuter étaient estimés 180.148 livres qui devaient être prélevées sur les produits des bois de la manse conventuelle (7). Mais alors, les travaux commencèrent à se ralentir et il ne fallut pas moins de trente années pour achever le gros œuvre.

Enfin, surgit du sol un monument dont les contemporains admiraient la magnificence et les vastes proportions, à l'égal de celles de nos plus belles cathédrales, bien que l'élégance et la pureté du style laissassent beaucoup à désirer.

(1) Nous reproduisons ici les principaux de ces plans. Il en existe des copies au bureau du Génie à Amiens.

(2) *Archives départementales. District d'Amiens, série 9, 8e chapitre, liasse 21, pièce 8.*

(3) Il nous a semblé utile d'établir ce fait, maintenant surtout que les derniers témoins oculaires de l'ancien couvent ont disparu, afin de ne point laisser propager une erreur tendant à attribuer au monastère un aspect qu'il n'a jamais eu, tout-à-fait différent de celui qu'il offrait réellement, lors de sa destruction.

(4) L'acte de vente, daté du 3e jour complémentaire, an VI (19 septembre 1798) donne ces détails :

Bâtiments neufs ou anciens, y compris les cours.	4 j.	77 v.	1, 4.
Jardin potager.	12 »	—	—
Terrain appelé le Thabor.	—	50 v.	—
Bosquets plantés de charmilles.	7 j.	—	—
Vergers	16 j.	72 v.	—
Total (non compris l'église et son pourtour, attribués à la commune, ni le logis abbatial)	40 j.	99 v.	1/4.

(ou 17 hectares 59 ares, le journal de Corbie valant 42 ares 91 centiares)

(5) Le tout devait être exécuté par Nicolas de Bourges, Claude Pénelle, Martin et Jean Masse, maîtres-maçons à Amiens. — Voir Dusevel. *Eglise Saint-Pierre de Corbie*, dans la collection des Eglises, Châteaux, Beffrois et Hôtels-de-Ville les plus remarquables de la Picardie et de l'Artois.

(6) *Archives départementales Fonds de Corbie. Arm. 1, liasse 41, n° 3.*

(7) *Ibidem.* nos 6, 7, 9.

Le vaisseau principal mesurait extérieurement cent dix-sept mètres de longueur et cent quatorze mètres à l'intérieur (1). Sa largeur, qui était de vingt-cinq mètres trente-cinq centimètres dans la nef et le chœur (2), atteignait cinquante mètres au



St Pierre de Corbie. Archivolte du Portail Central

dedans des transepts, et sa hauteur vingt-un mètres environ, sous clef de voûte (3).

Deux tours jumelles, exactement semblables, s'élançaient de chaque côté du grand portail, à une hauteur de cinquante-cinq mètres (4), et portaient au loin le

(1) La longueur intérieure se décomposait ainsi :

Une travée portant les tours du portail	6 m.
Cinq travées de la nef à 6 m.	30 m.
Trois travées, dont une de largeur double pour le transept.	24 m.
Quatre travées pour le chœur et partie du sanctuaire, jusqu'au rond-point. .	24 m.
Le rond-point du sanctuaire.	7 m. 60
Le déambulatoire derrière le sanctuaire.	6 m. 80
La chapelle du chevet.	15 m. 60

(2) Soit pour la grande nef ou pour le chœur. . . . 11 m. 75.
Et pour chacun des bas-côtés, 6 m. 80 × 2. . . 13 m. 60.

(3) Mesurée d'après les oscillations du pendule.

(4) Comptés du niveau du sol au sommet de la plus haute girouette.

son de leurs huit cloches, dont la plus grosse pesait quatre mille cinq cents livres (1).

Le massif, qui existe encore, paraît très imposant à distance, malgré les incohérences de style et les stigmates de décadence que chaque pas y fait découvrir, lorsqu'on s'en rapproche.

Il est formé à la base de trois porches encadrés entre quatre piliers. Ces porches sont dépourvus d'intérêt. Les dessins de leurs voussures et de leurs archivoltes, tous empruntés à la décoration usitée au XVIIIe siècle, accusent un ciseau fort habile assurément, mais sont dénués de toute inspiration artistique. Ils offrent un contraste regrettable avec les richesses sculpturales que l'on rencontre habituellement à cette place, dans les édifices gothiques, et que le visiteur peut encore admirer, tout près de là, au portail de l'église de Saint-Etienne.

Aussi, le regard les délaisse bien vite pour se reporter plus haut, sur la belle rosace et les larges fenêtres qui décorent l'étage suivant, de leurs meneaux flamboyants capricieusement entrelacés.

Au-dessus, le plein du mur, derrière lequel se dissimule la toiture de la nef, n'est orné que d'une série d'arcatures aveugles, à ogives en accolades trifoliées.

Puis, les tours complètement dégagées, élèvent isolément leur étage supérieur au-dessus de cet ensemble et laissent entrevoir les beffrois de leurs cloches à travers des ouïes élégantes et largement ouvertes (2).

Ces quatre compartiments superposés sont délimités par des corniches munies de magnifiques balustrades, que déparent cependant des acrotères et des vases de mauvais goût.

Plusieurs de ces balustrades faisaient jadis le tour de l'édifice pour couronner les murs de la nef, des bas-côtés et des chapelles.

Les bas-côtés, couverts en terrasse, laissaient toute liberté au jeu de lumière qui faisait resplendir les vitraux du clair-étage de la grande nef. La même disposition se trouvait reproduite pour les chapelles rayonnant autour du sanctuaire, sauf pour la chapelle absidale des Corps-Saints. Celle-ci, rompant résolument toute attache avec le style ogival, s'abritait sous un de ces dômes dont Mansard et Soufflot nous ont légué des modèles au Val-de-Grâce, aux Invalides et au Panthéon.

Le transept septentrional n'offrait aux regards qu'un pignon droit, percé de deux fenêtres et d'une rosace, tandis qu'un petit portail de style grec faisait communiquer le transept méridional avec la rue Saint-Pierre. Ce portail consistait en un simple fronton triangulaire reposant sur deux colonnes doriques ; il brisait d'une façon regrettable la régularité architectonique de la face Sud du monument.

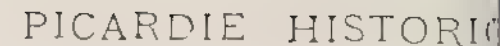
Mais en revanche, une autre entrée magnifiquement décorée établissait, par le milieu du cloître, une facile communication entre les lieux conventuels et le déambulatoire du chœur.

Les sacristies s'étendaient de cette porte aux murs du transept Nord. Elles avaient pour annexe une cour, dite la Piscine, contenant un puits d'égouts.

La disposition intérieure de l'église trahissait au premier coup d'œil sa double destination : aux habitants de la ville, la nef, froide et nue, ainsi que le transept, moins son collatéral le plus rapproché du chœur, toutefois ; aux moines, tout le reste de l'édifice, orné avec profusion et protégé de nombreuses grilles.

(1) Le Procès-verbal de mise sous scellés, du 17 janvier 1791, dit cinq mille livres. D'autre part, le clocher surmontant le transept contenait quatre petites cloches, dont la plus grosse pesait six cents livres, plus une horloge munie de sept timbres.

(2) La façade, déduction faite du couronnement des tours, forme un carré parfait de 16 toises ou 31 mètres de large sur autant de haut. — Devis pour la bâtisse de Corbie. *Archives départementales. Fonds Corbie, arm. VI, liass. 13, [illegible] 2.*



PLAN DE L'ENCLOS DES JARDINS, COUR & MAISON DE L'HÔPITAL MILITAIRE DE CORBIE, CY-DEVANT ABBAYE St. PIERRE.

Notes pour les renvois.

1. *Cour d'entrée.*
2. *Cour des charrois.*
3. *Batiment neuf.*
4. *Arrière cour.*
5. *Ancien bâtiment.*
6. *La cy-devant église communale.*
7. *Terrains appartenant aux particuliers.*

Enclos des Jardins.

8. *Jardin potager.*
9. *Ancienne brasserie.*
10. *Ancienne grange.*
11. *Bosquet.*
12. *Verger.*
13. *Ancien fossé des fortifications.*
14. *Partie du rempart appelé Tabare.*
15. *Argilière et sablière.*
16. *Partie du jardin en labour.*

D'après les différents toisés et arpentages qui ont été faits tant de l'enclos des jardins que des cours et de l'emplacement des bâtiments neufs et vieux, il en résulte savoir :

Que l'enclos des jardins contient 36 journaux ou arpents et 3 verges.

Les bâtiments et cours ensemble 4 arpents et 77 verges et un quart.

Ensemble : 40 arpents 80 verges ¼.

N°. — L'église et son pourtour n'est pas comprise.

On s'est servi de la verge du pays qui est de 22 pieds.

Rivière de la Boulangerie

Rue St Chaumont

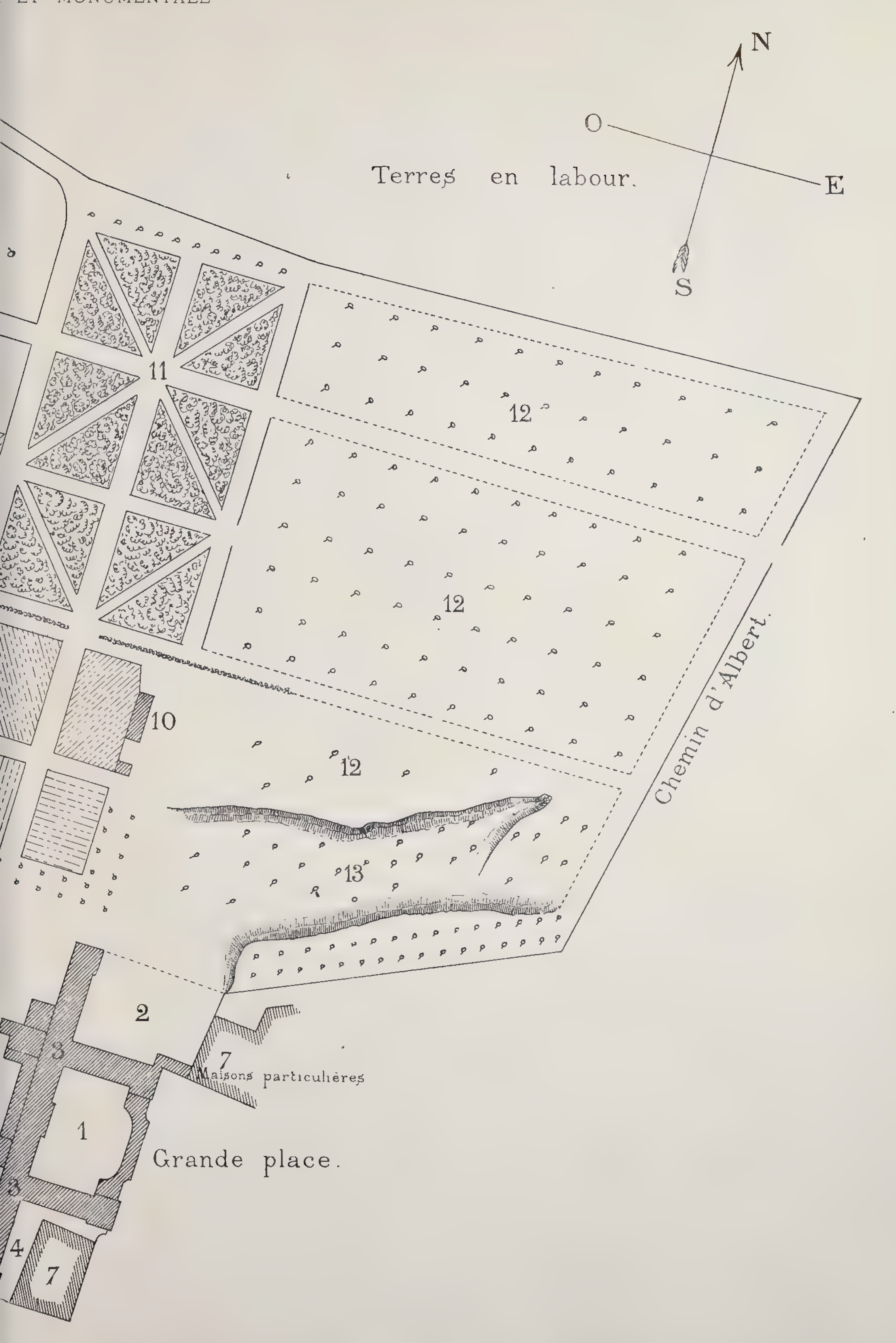
Place

Rue St Pie

Particuliers.

Puits

16 15 14 9 8 5 7 4 4 4 6



N
O
E
S
Terres en labour.
11
12
12
12
10
13
Chemin d'Albert.
2
3
7
Maisons particulières
1
Grande place.
3
4
7

La nef, dont les piliers et les colonnes, dépourvues de chapiteaux, s'élevaient sans grâce jusqu'aux voûtes (1), était pavée de marbres noirs et blancs. Rien en elle n'attirait l'attention, sauf les orgues, installées par Dallery au-dessus du grand portail (2); sauf encore la chaire, dûe au ciseau du sculpteur amiénois Cressent, et deux confessionnaux.

Lorsque, venant de la rue Saint-Pierre, on pénétrait dans le temple par la porte du transept méridional, on voyait immédiatement à gauche deux chapelles fermées de grilles à hauteur d'appui et communiquant ensemble. Elles contenaient le sépulcre de N. S. et les fonts baptismaux (3).

En face, à droite de la porte, étaient la chapelle de Notre-Dame de Liesse, siège d'une confrérie établie en 1542, par D. Hugues de la Haye, grand-prieur et vicaire-général de l'abbé (4); et la chapelle dite de Soyécourt, où furent transportés, le 14 novembre 1759, les mausolées de cette famille, décrits au paragraphe précédent (5).

Plus loin, une grande grille que dominait un jubé digne d'attention, fermait l'entrée du chœur.

De chaque côté de celui-ci s'étageaient deux rangs de stalles, sculptées, comme la chaire, par Cressent (6).

Le sanctuaire, aussi bien que le chœur, était clos de toutes parts de grilles véritablement artistiques. On admirait surtout celles qui reliaient les sept piliers du rond-point. Un baldaquin, également en fer forgé (7), abritait une châsse précieuse, probablement celle de saint Adhélard, derrière le maître-autel, en marbre.



Corbie St Paul



Corbie St Pierre

Deux statuettes en marbre blanc, attachées de chaque côté du baldaquin sur les piliers de l'arcade centrale, représentaient saint Pierre et saint Paul (8).

Des autels en chêne sculpté, la plupart surmontés ou accompagnés de tableaux, occupaient quelques travées du déambulatoire et les chapelles du rond-point.

Ces chapelles affectaient toutes la forme semi-octogonale, à l'exception de la chapelle des Corps-Saints.

Celle-ci, avec ses trois absidioles hémicirculaires groupées autour d'une coupole centrale, formait un trèfle dont le pédoncule servait de communication avec le déambulatoire du sanctuaire.

(1) Ces piliers se composent d'une colonne centrale cantonnée de quatre colonnettes engagées d'un tiers. L'ensemble mesure 6 m. 20 de circonférence.

(2) Elles se développaient en avant de la rosace, sur une largeur de seize pieds, et se composaient de deux buffets superposés : le grand, orné de cinq tourelles et le petit de trois. Procès-verbal de mise sous scellés du 17 janvier 1791.

(3) Plan de 1685. Procès-verbal de mise sous scellés du 17 janvier 1791.

(4) Archives départementales. Fonds Corbie. Arm. VI, liasse 13, n° 2, pièce 4.

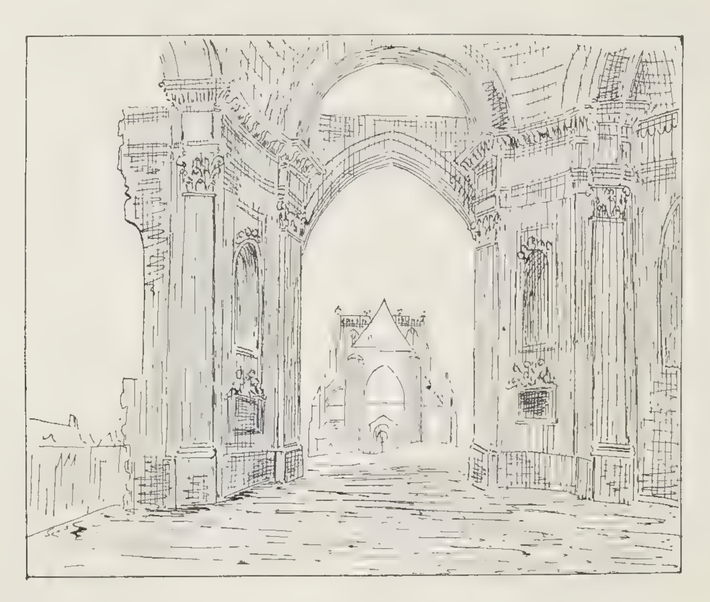
(5) Archives départementales. Fonds Corbie. Arm. I, liasse 18, n° 1. — *Bulletin des Antiquaires de Picardie*, tome XIV, pages 238 et suivantes, année 1881.

(6) Le lion conservé au Musée de Picardie (n° 318 du catalogue des objets d'antiquités), nous fournit un spécimen de ce travail.

(7) Ces œuvres de ferronnerie, dues au marteau d'un Corbiois, Jean-Baptiste Vairenne, dit Vivarais, coûtèrent douze mille livres. On les mettait au nombre des plus belles qui fussent en France.

(8) On les voit encore aux deux premiers piliers de la chapelle latérale de l'église actuelle, dédiée à sainte Colette ou au Sacré-Cœur.

Sa décoration, empruntée à l'ordre corinthien, était d'une grande richesse, mais peu en harmonie avec le reste de l'édifice, de style ogival.



CORBIE. — Chapelle des Corps-Saints : vue prise pendant sa démolition.

Spécialement destinée à renfermer le trésor religieux de l'abbaye, la chapelle des Corps-Saints était fermée d'une grille solide. Des vitrines ou des armoires garnissaient chacune de ses trois absidioles dans lesquelles s'accumulaient, sur trois gradins superposés, les reliques les plus variées et les châsses les plus précieuses. La rapacité révolutionnaire y fit une ample moisson d'objets d'orfèvrerie, aussi bien que dans les sacristies, qui pouvaient rivaliser avec les mieux pourvues de la France monastique, par le nombre et la diversité des vases sacrés, des ornements sacerdotaux et même des œuvres d'art (1).

LOGIS ABBATIAL. — L'église à peine terminée, les Bénédictins, sacrifiant aux préjugés de leurs contemporains contre le style ogival, pensèrent à jeter bas les admirables bâtiments des XIIIe et XIVe siècles, pour leur substituer des constructions plus amples et mieux appropriées aux goûts architectoniques de l'époque.

Leurs projets envahissaient le terrain de l'ancien logis abbatial, jadis situé au Nord-Est de l'abbaye, près des remparts, et qui, ruiné par l'invasion espagnole,

(1) Voir aux Archives départementales, District d'Amiens, chap. 8, liasse 21, pièce 8, l'inventaire qui en fut dressé le 16 janvier 1791. — Onze tableaux peints ou sculptés garnissaient le haut des murailles de la grande sacristie. C'est de là que proviennent les quatre médaillons en chêne, déposés au Musée de Picardie (nos 84, 86, 91 et 93 du catalogue). Ils représentent la prédication de saint Paul, l'adoration des Mages, le lavement des pieds, la Pentecôte.

n'avait pas été relevé. Il fallut choisir un autre emplacement pour ce palais, que le commendataire d'alors, le cardinal de Polignac, voulait aussi faire reconstruire. Moines et abbé s'unirent dans la pensée de reporter en dehors de l'enclos monastique cette construction, qui ne devait plus avoir rien de commun avec les lieux réguliers, depuis que le titre abbatial se trouvait sécularisé.

Le 6 septembre 1736, à la requête du cardinal et de D. Guillaume de Bécourt représentant les religieux, un architecte de Paris, L'Huillier de la Tour, dressa les devis des bâtiments projetés, après avoir mesuré le terrain choisi (1). Il concluait à une dépense de vingt mille livres pour les parcelles à acquérir, et de cent cinquante cinq mille livres pour les travaux à exécuter. Mais ces prévisions, sans doute, parurent trop élevées, car, le 20 juin 1739, un second devis était présenté et l'adjudication prononcée en faveur de Moreau, autre architecte, pour la somme plus modeste de soixante-six mille livres.

Ainsi réduit, le palais abbatial devint une simple maison de campagne, si l'on en croit le dessin qui nous est parvenu. Il se composait d'un seul corps de logis, à double étage. La façade principale, recevait le jour de seize fenêtres. Elle n'avait d'autres ornements que ses corniches et le fronton triangulaire, sculpté, surmontant les deux pilastres à bossages rustiques qui encadraient, au centre du bâtiment, les portes cintrées du rez-de-chaussée et du balcon, au premier étage.

Nouveaux batiments claustraux. — Les bâtiments claustraux furent commencés aussitôt après l'achèvement du palais. Pour rectifier leur orientation, il fallut d'abord obtenir du Conseil du roi, le 25 mars 1749, l'autorisation de raser les débris des fortifications espagnoles, dressées au milieu des enclos et sur les ruines de l'ancien logis abbatial, depuis la porte d'Encre jusqu'à celle de Saint-Chamont. Il fallut, en outre, acquérir quelques maisons de la place et de la rue de Saint-Pierre Il fallut enfin, niveler les derniers vestiges des chapelles de Saint-Benoît et de Saint-Adhélard, formant jadis les ailes de l'ancienne église.

Ainsi déblayé, le terrain permit d'élever du Nord au Sud, derrière l'abside de la nouvelle basilique, un vaste corps-de-logis de quatre-vingt-dix toises de longueur (175 mètres), divisé en trois parties par deux ailes qui s'avançaient parallèlement vers l'Est pour former une cour d'honneur. Chacune de ces ailes avait vingt-deux toises et demie de longueur (44 mètres). Elles étaient distantes l'une de l'autre de vingt-sept toises et demie ou 54 mètres et laissaient à la cour une superficie de près de 2400 mètres carrés. Cette cour était fermée, du côté de la place, par une galerie couverte en terrasse, et au milieu de laquelle s'ouvrait une porte monumentale, seul reste qui puisse attester à nos yeux la magnificence de ces constructions.

Le bâtiment, tout en pierres de taille, fut élevé, dit-on, sous la direction de l'architecte Sénéchal, de Corbie (2). Il se composait d'un rez-de-chaussée et d'un étage. A chaque extrémité, un pavillon légèrement en saillie, coiffée d'un toit à la Mansard, se dressait entre deux pilastres à bossages rustiques, comme ceux du

(1) Il était situé en face de l'Hôtel-de-Ville actuel, et tenait d'Orient aux fossés de la ville, d'Occident à la grande place, du Nord à la rue de la porte d'Encre, du midi à la rue Saint Eloy. — Archives départementales. Fonds Corbie, Arm. 1, liasse 35, n° 1. — La ruelle du Rinfroy fut supprimée et incorporée à ce terrain le 21 août 1743. — *Ibidem*, n° 11.

(2) D'autres contribuèrent aussi à ce travail, comme le prouvent les nombreux dessins déposés aux Archives départementales de la Somme. On y trouve notamment « l'Elévation de la façade de l'abbaye royalle de Saint-Pierre de Corbie », dessin « fait le 4 février 1750 par le sieur Franque, architecte à Paris ». Il représente la porte d'entrée et ce qui est l'Hôtel-de-Ville actuel. Il est fort difficile, au milieu de ces plans multiples, signés de noms divers, de reconnaître l'auteur principal du monument.

palais abbatial. Au milieu, le grand vestibule apparaissait sous un avant-corps soutenu par quatre pilastres toscans, surmontés d'un attique et d'un fronton triangulaire orné des armoiries du couvent.

Toutes les ouvertures étaient munies d'encadrements saillants, à plein-cintre au rez-de-chaussée, en plates-bandes rectangulaires au premier étage. Un gracieux et léger companile couronnait la toiture.

Les dortoirs occupaient tout le premier étage. Ils se composaient de deux rangées de cellules que séparait un corridor central. Quant au rez-de-chaussée, il abritait tous les services généraux ou administratifs : chartrier, bureau du célérier, du procureur, du sous-célérier, chapître, salle synodale, salle a manger provisoire, en attendant la construction du grand réfectoire, pharmacie, etc.

Le développement total de l'édifice atteignait cent quatre-vingts toises ou 351 mètres ; et néanmoins, cela formait à peine la moitié des bâtiments projetés. D'autres, mis en façade au Nord et à l'Ouest, reliés entre eux de diverses manières et encadrant six cours intérieures, devaient occuper tout le terrain compris entre les églises de Saint-Etienne et de Saint-Jean, la basilique de Saint-Pierre et l'édifice décrit plus haut. L'aile du Nord, par exemple, prolongée en arrière du corps-de-logis principal, vers l'Ouest, aurait servi de réfectoire, de cuisine, de dépense, etc. Elle se serait heurtée, à quatre-vingt-dix-sept mètres de distance, au centre d'un bâtiment parallèle au corps-de-logis. C'est dans ce bâtiment qu'on voulait installer l'infirmerie avec l'hôtellerie et ses accessoires. Quant à l'espace resté libre entre la basilique et le réfectoire, il était réservé pour de vastes cloîtres, entourant un préau carré de vingt toises ou 39 mètres de côté, soit plus de 1520 mètres carrés de superficie (1).

Mais la Révolution vint brutalement interrompre les travaux, et nos pères ne virent jamais se dresser que la partie dont nous mettons le plan sous les yeux du lecteur.

Anciens batiments. — Ce plan montre, en arrière des constructions récentes, ce qui restait de l'ancien couvent.

Le cloître avait perdu ses galeries du XIIIe siècle, au Nord et à l'Est, mais il gardait presque intactes celles du XIVe siècle. On les avait converties en chantiers, de même que le vieux réfectoire de Pierre Mouret (1267). L'infirmerie et l'hôtellerie étaient aussi entières.

L'église de Saint-Etienne, privée de bas-côtés et de transept, se trouvait réduite à une seule nef.

La chapelle de Sainte-Colette existait toujours, ainsi que l'église de Saint-Jean, sa voisine. Mais celle-ci, débarrassée des fours jadis établis dans son transept Nord, n'avait point recouvré la symétrie que lui avait fait perdre cette installation parasite.

Le délabrement et l'abandon de ces vieux débris d'un glorieux passé devaient faciliter la besogne des démolisseurs que les acquéreurs de biens nationaux allaient bientôt jeter sur eux, après l'adjudication du 19 septembre 1798.

§ III. Etat actuel

Eglise. — La basilique du prince des Apôtres, réservée aux assemblées populaires, fut exceptée de la vente, et attribuée à la commune. Mais elle subit

(1) Voir *Corbeia renovata illustrata.... anno 1745*, par Louis-Eustache Chatigny. Voir aussi un plan sans titre ni date, faisant partie de la collection des plans de l'Hôpital militaire.



ABBAYE DE CORBIE
Intérieur de l'Église

de notables dégradations pendant l'interruption du culte. Les plombs des chenaux et des terrasses furent pillés. Les pluies, les gelées pénétrant sans obstacle dans les murailles et les voûtes, les disjoignirent si bien qu'en 1817, pour échapper aux frais de réparations trop onéreuses, on dut se résoudre à sacrifier une partie du vaisseau, trop grand, du reste, pour la population d'alors.

Fallait-il conserver le chœur et l'abside, ou leur préférer la nef et les tours ? Cette question provoqua des polémiques ardentes, des récriminations passionnées dont il nous est difficile, aujourd'hui, d'apprécier la valeur. Toujours est-il que, sur l'avis des architectes Rondelet et Godde, de Paris, le chœur, les chapelles absidales, le clocher, le transept, tout ce que les moines avaient réservé à leur usage exclusif, en un mot, fut condamné.

Les terrasses des bas-côtés firent place à des toits en appentis qui, allant s'appuyer contre les murs de la grande nef, diminuèrent de moitié la hauteur de ses fenêtres. Celles-ci, du même coup, perdirent leurs meneaux flamboyants. Les piliers butants furent découronnés de leurs acrotères. Les tours demandaient une consolidation : on la leur accorda en construisant au-dessous d'elles des murs de soutènement, entre les arcades des dernières travées de la nef et des bas-côtés.

A l'autre extrémité de l'édifice, un immense mur, droit, nu, sans ouverture, fut bâti entre les maîtres-piliers inférieurs du transept, pour fermer l'église, désormais privée d'abside.

Ainsi réduit, l'ancien temple ne compte plus intérieurement que trente-six mètres de longueur, non compris le portail et les tours. La description qui en a été faite au paragraphe précédent nous dispensera d'insister sur ses caractères architectoniques (1).

Le Maître-Autel adossé au grand mur du fond ne parvient qu'avec peine à en dissimuler la nudité, malgré le secours des deux grandes toiles qui le dominent à droite et à gauche. Ces tableaux proviennent de l'ancienne abbaye et paraissent appartenir au règne de Louis XIV. Ils représentent deux scènes à peu près identiques : la réception de quelque prince ou de quelque grand seigneur au monastère. Les épisodes de ce genre sont trop nombreux dans l'histoire de Corbie pour qu'il soit possible de déterminer avec certitude ceux que les artistes ont voulu reproduire (2).

Une troisième peinture garnit la muraille voisine, du côté de l'Evangile. Œuvre de C. Crauk (1859), elle figure sainte Colette retirant une âme du purgatoire. C'est un don de l'Etat, obtenu par l'intermédiaire de Gressier, ancien ministre de Napoléon III, et originaire de Corbie.

Deux autres compositions ont trouvé place sous la tribune des orgues. Toutes deux représentent la nativité de N. S. L'une d'elles, peinte sur bois, pourrait remonter à la fin du XVIe siècle. Au premier plan, l'Enfant-Jésus apparaît entre la Vierge et saint Joseph. Des anges sont en adoration devant lui. Leurs figures éveillées et quelque peu mutines sembleraient indiquer qu'elles sont de véritables portraits. D'autres anges, dans le lointain, vont porter la bonne nouvelle aux bergers des environs. La correction du dessin, le groupement des personnages et l'heureuse harmonie des couleurs en font une œuvre assez remarquable.

(1) Voir page 461.

(2) Ces deux tableaux étaient placés jadis près des fonts baptismaux. H. Dusevel croit qu'ils représentent, le premier saint Adhélard, cousin de Charlemagne, venant se faire moine à Corbie, et le second un guerrier célèbre qui prie l'abbé de le recevoir aussi dans cet opulent monastère pour s'y consacrer au Seigneur. *Eglise Saint-Pierre de Corbie*, page 11, dans la collection des Eglises, châteaux, beffrois et Hôtels-de-ville, etc.

Elle offre moins d'intérêt, pourtant, que la *Véronique* ou Sainte-Face de N. S., placée au-dessous du crucifix, devant la chaire. Ce petit tableau sur bois, d'origine bysantine, passe pour avoir été rapporté de Constantinople, en 1206, par Robert de Clary, à la suite de la quatrième croisade. La Véronique de Corbie était grandement honorée de nos pères, qui célébraient le 18 octobre l'anniversaire de sa translation au monastère (1).

Richelieu partageait cette vénération. Il fit exécuter, en 1636, deux copies de la Sainte-Image, destinées à son oratoire privé et à celui de sa nièce, la duchesse d'Aiguillon.

Mais toutes ces œuvres artistiques sont éclipsées par l'admirable statue de sainte Bathilde. Pleine d'élégance et de noblesse, elle date de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle. Montalembert, si compétent en raison de ses nombreux voyages archéologiques, la considère comme l'une des plus belles de la Chrétienté. Elle serait irréprochable sans le volume un peu exagéré de la tête, fort majestueuse, d'ailleurs. Sainte Bathilde, gracieusement drapée, soutient de la main gauche et semble protéger de la droite une église, symbole du couvent de Corbie fondé et enrichi par elle.



Corbie _ Ste Bathilde

La statue de sainte Bathilde décore l'un des côtés de l'autel latéral, dédié au Sacré-Cœur et à sainte Colette, dont le retable a été exécuté en 1856 par Duthoit.

De l'autre côté de l'autel, faisant pendant à sainte Bathilde, se trouve une statue de sainte Claire, d'excellente facture, mais qui semble moderne.

Un peu plus bas, contre les deux premiers piliers du même bas-côté, deux statuettes de marbre blanc représentent saint Pierre et saint Paul. Nous avons déjà signalé leur présence dans l'ancienne église, à droite et à gauche du baldaquin en fer forgé, placé derrière le maître-autel.

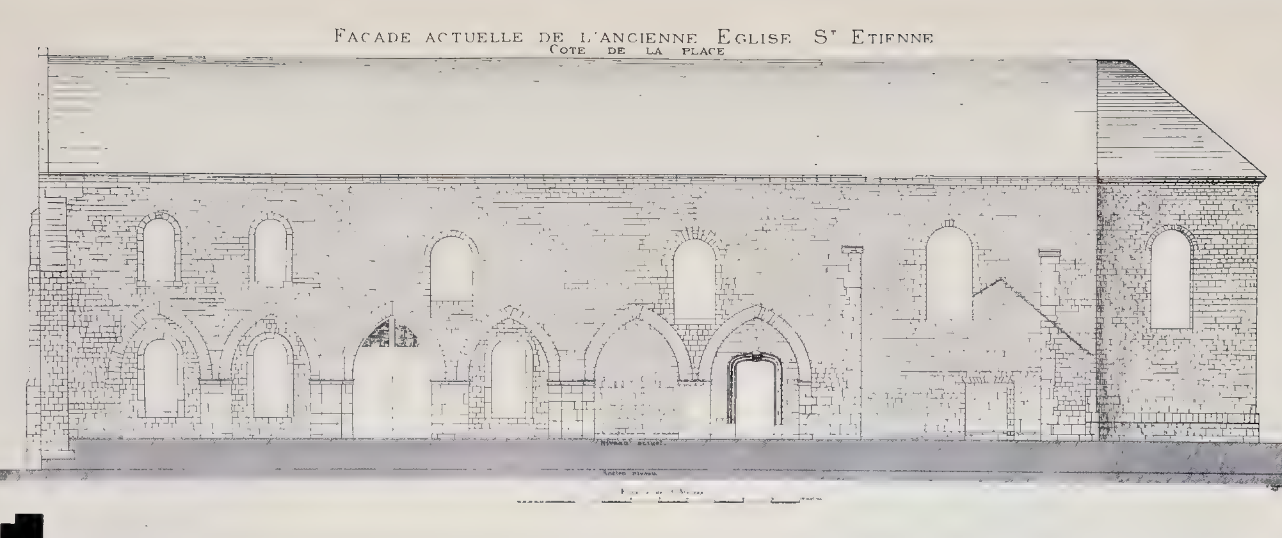
Une représentation de la Sainte-Vierge tenant sur les genoux le Christ mort, est encastrée dans l'un des piliers suivants, non loin de la porte d'entrée. Ce morceau assez estimé provient également de l'ancienne église. Il appartient à la fin du XVe siècle.

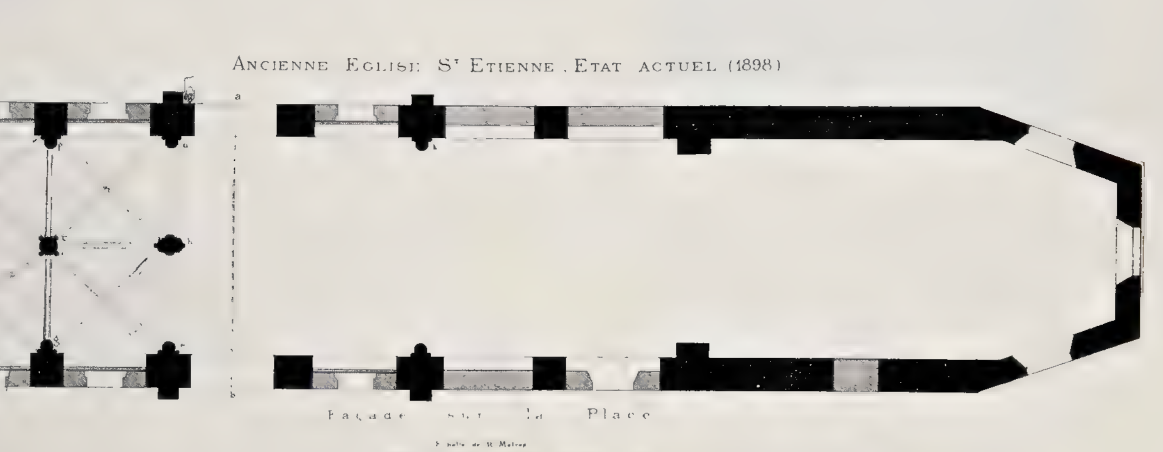
Le bas-côté septentrional n'offre rien de remarquable, sauf les fonts baptismaux et la pierre tombale de saint Paschase-Radbert. Celle-ci provient du cénotaphe marquant la sépulture du bienheureux dans l'église Saint-Jean. Le lecteur en a vu la description précédemment (2).

Quant aux fonts, ils sont formés de deux chapiteaux superposés, dont l'un a été renversé pour servir de base au second, dans lequel la cuve baptismale a été creusée. Cette adaptation est évidemment moderne, mais les chapiteaux sont de la fin du XIIIe siècle, et l'on peut admettre sans témérité, croyons-nous, qu'ils ont autrefois couronné deux des colonnes centrales soutenant les voûtes du réfectoire et du chapître commencés par Pierre Mouret (1267).

(1) Riant. *Exuviæ sacræ constantinopolitanæ*. Genovæ MDCCCLXXVIII, tome I. p. *ccxij*, tome II, p. 295 et passim.

(2) Voir ci-dessus, page 452.





Corbie. — Eglise St-Etienne. — Plan et élévation de la façade méridionale.



Eglise de Corbie_Fonts baptismaux

Ancienne église de Saint-Etienne. — Dans la seconde moitié du xviiie siècle, l'église de Saint-Etienne avait perdu ses bas-côtés et ses transepts. Le clair-étage remanié avait vu substituer à ses belles fenêtres romanes d'autres baies irrégulières de formes et de situation. Le chœur, raccourci, avait perdu les chapelles latérales qui l'accompagnaient.

Ainsi réduit à la seule nef, l'édifice passa aux mains d'acquéreurs de biens nationaux qui le transformèrent en grange. Plus tard, M. l'abbé Douillet, doyen de Corbie, le racheta pour y établir un orphelinat. L'aménagement intérieur, approprié à sa nouvelle destination, fit perdre au vaisseau sa physionomie primitive, mais sauva d'une imminente destruction les beaux membres d'architecture que nous plaçons sous les yeux du lecteur, d'après les relevés minutieux faits sous la direction de notre collègue, M. Pinsard.

Extérieurement, l'édifice conserve à peine quelques vestiges de l'ancienne église : six arcades, aujourd'hui murées, faisant jadis communiquer la grande nef avec les collatéraux ; deux fenêtres placées au-dessus des deux premières arcades ; enfin, les amorces du transept méridional, voilà tout ce que l'on peut voir, de la place située au midi, sur le terrain de l'ancien cimetière.

La façade Nord présenterait les mêmes détails, si elle n'était obstruée par des constructions modernes. Seul, le grand portail de l'Ouest a conservé son primitif aspect, malgré l'exhaussement du terrain et les mutilations que le temps lui a infligées (1).

L'intérieur est converti en maison d'habitation.

(1) Voir ci-dessus, page 449.



CORBIE. — Eglise St-Etienne. — Colonne de la tribune.

Débarrassons-le par la pensée, des murs de refend qui arrêtent l'œil et rompent la perspective. Alors apparaîtra à nos yeux une nef d'une étendue, réduite à quarante-et-un mètres, laissant voir vers le milieu de sa longueur deux faisceaux de colonnes engagées (I et K du plan), dont les chapiteaux sont reproduits aux planches de détails ci-jointe. Nous pourrons admirer la belle ordonnance de la tribune (coupe suivant A. B.) et passer en revue les dessins variés des piliers trapus, mais parfaitement sculptés, qui en font l'ornement, piliers aujourd'hui dissimulés à demi dans l'épaisseur des planchers, des plafonds, voire même dans les alcoves et les armoires.

HÔTEL-DE-VILLE. — Après avoir visité ces beaux restes, seuls témoins encore en place du monastère du XIIe siècle, les amis exclusifs de l'art gothique ou roman trouveront bien froide la porte monumentale dont les annexes servent d'Hôtel-de-Ville.

On ne peut, néanmoins, sans une flagrante injustice, refuser de lui reconnaître un aspect imposant et majestueux. Le lecteur s'en convaincra en jetant les yeux sur le frontispice de cette notice.

Nos modernes architectes s'accordent à considérer cette porte comme un modèle de proportions classiques.

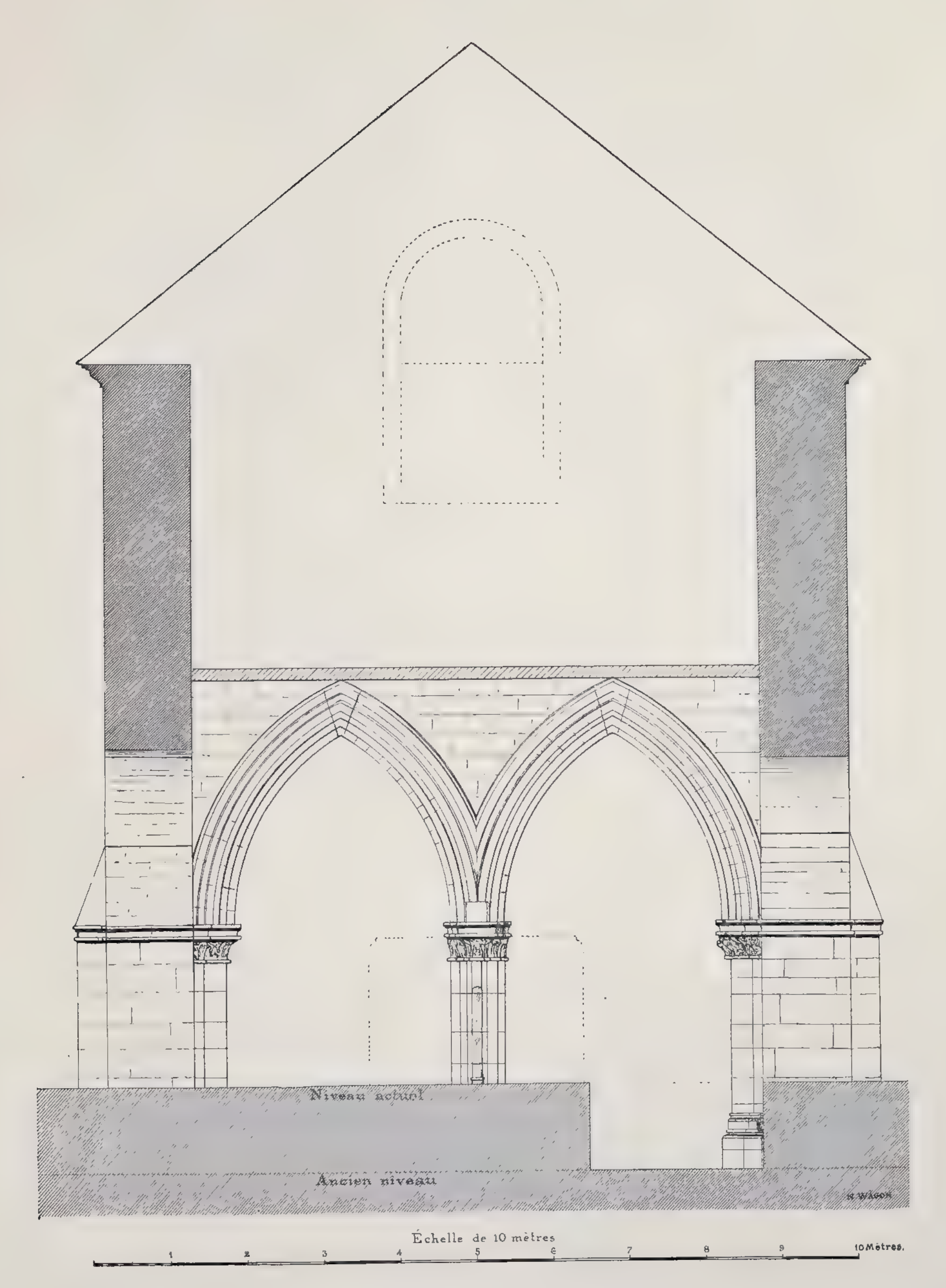
Le monument se compose d'une large baie à plein-cintre, acompagnée de part et d'autre de deux colonnes accouplées, d'ordre toscan. Les colonnes qui, d'après le plan « fait le 4 février 1750 par le sieur Franque, architecte à Paris » (1) doivent avoir pour diamètre ou double-module, 2 pieds 8 pouces 1/2 (2), sont accolées au massif de la maçonnerie et reposent sur un stylobate élevé et tout uni.

(1) *Archives départementales. Fonds Corbie.* Carton aux plans.

(2) Cette mesure devait servir d'étalon pour toutes les autres, nous nous abstiendrons de les donner.

ABBAYE DE CORBIE

Planche du MONAST. CON GALLICANUM, *édition originale*



Coupe suivant la ligne a,b.

Corbie. — Eglise St Etienne. — Tribune.

Conformément aux règles fixées par l'ordre toscan, l'entablement se compose d'une architrave avec son listel, d'une frise unie, et des parties constitutives de la corniche : talon, filet, larmier, filet, baguette et quart de rond.

Deux acrotères surmontées de statues en occupent les extrémités. A gauche du spectateur, une femme assise, s'appuyant d'une main sur le dossier de son siège et de l'autre soutenant une croix, symbolise la Religion. A droite, la Bienfaisance est représentée sous les traits d'une autre femme, tenant un enfant sur les genoux, tandis qu'elle en caresse un second debout près d'elle (1).

Entre ces deux statues, un cartouche largement traité, accompagné de deux palmes et timbré d'une couronne murale (2), porte un écusson *parti : au 1er d'or à 2 corbeaux de sable, l'un sur l'autre ; au 2e de France, à l'écu d'or chargé d'une crosse abbatiale de gueules en pal, brochant sur deux clefs de même, adossées et passées en sautoir, et accompagnée en pointe d'un corbeau de sable.*

A droite et à gauche des galeries rattachaient autrefois la porte de l'abbaye aux ailes du bâtiment principal. La façade extérieure de ces galeries était décorée d'arcades aveugles à plein-cintre, encadrées entre des pilastres accouplés, de même ordre et de mêmes dimensions que les colonnes de la porte. Quatre de ces travées ont été conservées et ajourées. Les plus rapprochées de la porte participent à son alignement en saillie, tandis que les deux extrêmes, recourbées en arc de cercle se reliaient jadis par leur concavité à l'alignement en retrait des parties détruites. Ces quatre travées servent d'Hôtel-de-ville.

Voilà tout ce qui reste de l'antique abbaye de Corbie !

Nous nous trompons.

Autour de ces vestiges archéologiques existe une cité populeuse, dans les artères de laquelle circule la sève féconde de l'activité industrielle et du travail opiniâtre.

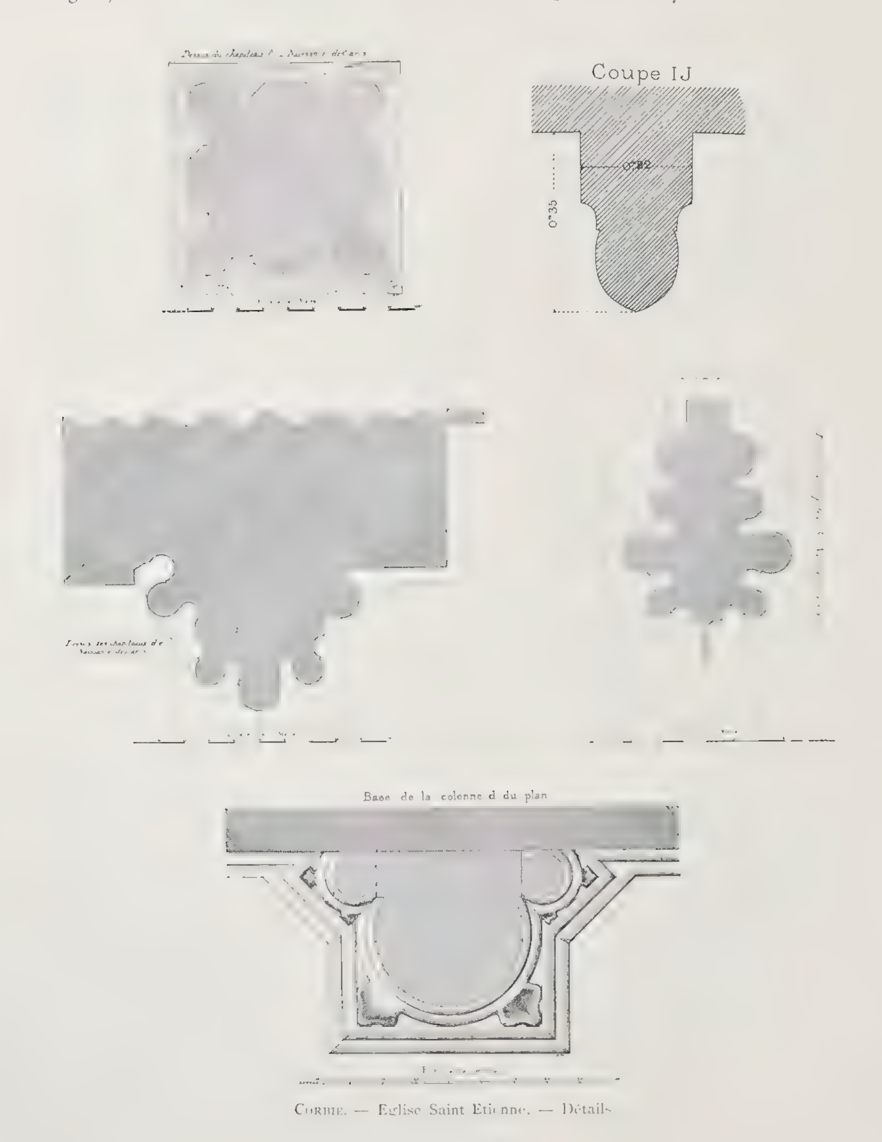
Cette ville est fille du monastère.

Corbie. — Église St-Etienne. — Chapiteaux et détails.

(1) Nous aurions dit la Foi et la Charité si nous avions trouvé quelque trace d'une troisième statue figurant l'Espérance. Mais il y a lieu de croire que cette vertu théologale n'a jamais été représentée ici.

(2) Autrefois d'une couronne comtale.

Née à l'ombre de la première église de Saint-Pierre, elle se composait dès l'origine, des serviteurs du couvent. Grâce à la protection efficace, grâce à la



CORBIE. — Eglise Saint Etienne. — Détails

sage administration des moines dont les cendres sont aujourd'hui mêlées à la poussière de ses rues, elle a grandi, elle a prospéré, tandis que d'autres villages des alentours, plus anciens, n'ont fait que végéter ou même ont disparu.



LA NEUVILLE SOUS CORBIE

Façade de l'Église

L'oublier serait une ingratitude qui, heureusement, n'est point à craindre. Si quelque nouveau venu, attiré par l'appât du lucre, feignait d'ignorer le passé, les vrais Corbiois n'en continueraient pas moins de conserver, de nourrir avec amour le souvenir de *leur abbaye*.

ÉGLISE DE LA NEUVILLE-LÈS-CORBIE

L'un des monuments les plus intéressants des environs d'Amiens est sans contredit la façade de l'église de La Neuville-lès-Corbie. Il est surprenant que cette œuvre remarquable, classée pourtant au nombre des monuments historiques, ait si peu fixé l'attention des artistes et des archéologues (1).

Efforçons-nous de réparer cette omission.

Le portail est en pierres extraites des carrières de Vaux-sous-Corbie. Il date de la première moitié du XVIe siècle, comme tout le reste de l'édifice. Celui-ci se compose d'une nef longée par un seul collatéral (2), du côté de l'Evangile, et d'un chœur plus étroit, terminé par une abside à trois pans. La tour du clocher est un peu plus ancienne que la façade. Elle s'élève sur le même alignement, à la gauche du spectateur. Derrière, vient buter l'extrémité du bas-côté, dont l'extérieur, maladroitement refait, est percé de fenêtres rectangulaires.

Le portail principal ne s'ouvre pas exactement au milieu de la façade (3). Ses marches sont formées d'anciennes pierres tombales sans intérêt, provenant, paraît-il du cimetière de Saint-Thomas-des-Prés-lès-Corbie, récemment supprimé (4). L'édifice s'élève sur un soubassement en grés, surmonté d'une moulure terminée en biseau, ensemble qui rappelle un talon très énergiquement profilé. Deux baies cintrées en anse de panier, constituent l'entrée du portail. Elles sont séparées par un trumeau et complètement entourées de moulures prismatiques qui forment quatre voussures (5).

(1) M. Robert de Guyencourt a bien voulu nous faire bénéficier des fruits de son érudition et de ses recherches sur La Neuville-lès-Corbie. Nous lui en offrons ici tous nos remerciements.

(2) Ce collatéral est recouvert d'un toit en appentis. Il remplace un bas-côté plus élevé, jadis abrité sous une toiture à deux pentes, dont on distingue encore les traces derrière la tour du clocher. Les débris du premier collatéral semblent avoir servi à la construction du second.

(3) La porte sise à la gauche du spectateur est seule dans l'axe de l'église.

(4) Communication de M. le curé de La Neuville.

(5) Un grand nombre de graffittes s'abritent dans les gorges de ces moulures. Nous reproduisons les plus importants.

Le premier constate un débordement de la rivière d'Encre, qui passe à La Neuville :

LE 14 DE
FEVRIER
1635 SEST
PASSE LE
FLOS DE LA RI
VIÈRE SUR LE PONT
LE MESME

Les inscriptions suivantes ont trait aux cloches de l'église :

LE 16 DE SEPTBE 1717 ON A.... FONDU LES CLOSCHES DE LANEUVILLE GUILLAIN HIQUET.	.... A FONDU LE CLOCHE LE 13 D'AVRILLE 1752

Dans la plus haute subsistent les débris d'un admirable cep de vigne, délicatement et profondément fouillé. Il est chargé de grappes que des oiseaux viennent becqueter. Ses extrémités s'échappent de la gueule de deux animaux monstrueux dont on aperçoit encore quelques portions.

Les deux dernières voussures sont communes aux deux baies et s'infléchissent au-dessus du trumeau. Une gorge pratiquée dans le nu du mur les surmonte en les cotoyant. A l'endroit de la retombée centrale, se trouve un petit ange habilement sculpté.

Outre les moulures prismatiques dont il est décoré, le trumeau porte encore au-dessus d'une petite colonnette, un socle où l'on voit deux anges soutenant un écusson chargé d'une couronne d'épines. La statue placée jadis sur ce socle a été enlevée, mais on admire encore le dais qui l'abritait, dais où se jouent des salamandres finement ciselées (1).

Un larmier horizontal s'étend au-dessus du portail.

La saillie qu'il forme simule une terrasse où se meuvent comme sur une frise, huit petits amours nus et ailés, sur le point de servir un cerf aux abois. Leurs attitudes sont très variées ; plusieurs portent des épieux. La bête de chasse, attaquée par deux chiens, est placée au centre de la composition. Quatre amours se trouvent de chaque côté et deux autres chiens complètent la scène (2). Cette sculpture, tout-à-fait dans le goût de la Renaissance italienne, paraît avoir été inspirée par la vue de quelque bas-relief antique.

Une seconde moulure horizontale s'allonge au-dessus de cette fantaisie cynégétique. Elle passe immédiatement sous une vaste niche cintrée et bordée de moulures ainsi que d'une gorge où se déploie un cep de vigne semblable à celui qui, jadis, contournait le portail.

Un grand bas-relief, restauré par les sculpteurs Duthoit, occupe tout l'espace ainsi encadré. Il représente l'entrée triomphale de N.-S. à Jérusalem, le jour des

Il faut rapprocher de ces graffites celui qui est gravé sur la base de la tourelle qui flanque le clocher. Le voici :

LA CL[illegible] A ETE
[illegible] LE 6 D'OCTOBRE 1801

Nous obéissons à un pieux devoir en signalant encore une lame de cuivre clouée près du portail, contre la paroi de l'église, car cette plaque est consacrée à la mémoire d'un enfant de La Neuville, Léopold Legay, mort de ses blessures sous les murs de Sébastopol, le 8 septembre 1855.

Enfin, l'inscription suivante nous semble présenter un réel intérêt historique. Elle est très légèrement gravée en écriture cursive et la lecture en est assez difficile :

« LE 1[illegible] JOUR DAOUST LE MARECHAL
DE CREQUY PEDIT LA BATAILLE DE [illegible]
[illegible] . . . . . . 1675. »

Il s'agit vraisemblablement ici de la bataille de Consarbruck, près Trèves, perdue par François de Créquy, duc de Lesdiguières, maréchal de France. Cette affaire, terminée le 11 août 1675, avait commencé la veille. Lesdiguières y fut fait prisonnier. L'inscription se trouve dans l'une des gorges de l'entrée du portail, à la droite du spectateur.

Sur deux des contreforts de l'abside on distingue ces mots :

« CORBIE A ESTE DEMOLI EN 16... »	« L'ABEHIE DE CORBIE A ESTE DEMOLI »

Ce sont évidemment des allusions aux deux sièges de Corbie en 1636.

Enfin, au même endroit on peut lire :

« RESTAURATION DU PORTAIL 1855. »

(1) Dans ces derniers temps, on y voyait encore une médiocre statue de Notre-Dame, en bois. Cette œuvre du XVII[e] siècle est actuellement conservée dans la sacristie.

(2) Toute cette sculpture a beaucoup souffert. Le cerf surtout est très mutilé.

Rameaux. Au premier plan, le Sauveur, monté sur une ânesse, est escorté par les Apôtres. Il s'avance en bénissant vers la porte fortifiée de la ville, où se tiennent cinq habitants venus à sa rencontre. Celui qui marche à leur tête, personnage important, chaussé pour la circonstance de superbes bottes enrichies de lanières, étend une étoffe sous les pieds de la monture du Christ. Des créneaux qui surmontent l'entrée de Jérusalem, les spectateurs jettent des gerbes de feuillage. Dans le fond, vers la gauche, on voit se dresser les monuments de la cité juive (1). Au milieu et à droite, l'arrière-plan du bas-relief représente la campagne. Des arbres s'y élèvent et leurs branches supportent deux personnages qui, ainsi placés, contemplent le cortège. Un meunier, coiffé du vulgaire bonnet de coton, regarde, de la fenêtre de son moulin à vent, le spectacle qui se déroule devant lui. Un gros rat même paraît n'y être pas indifférent : pour en mieux jouir, il s'est arrêté sur le bord de son trou (2).

Une archivolte, formée par un larmier, se recourbe en accolade au-dessus de la sculpture et se termine par une demi-fleur de lys, refaite depuis peu de temps. Dans le triangle donné par l'archivolte et le cintre de la niche s'épanouit un bouquet de longues feuilles laciniées, et de chaque côté de la pointe de l'accolade s'ouvre une fenêtre trilobée (3).

Le pignon de la façade est surmonté d'un quatre-feuilles moderne qui tient lieu de croix et ses rampants sont agrémentés de monstres formant crochets. Il y en avait cinq d'une part et six de l'autre, mais actuellement un d'entre eux est brisé de chaque côté.

A droite et à gauche du portail un contrefort triangulaire s'élève jusqu'aux retours horizontaux de l'archivolte du bas-relief. Les bases de ces contreforts sont ornées de moulures prismatiques dessinant des arcades, et de sculptures délicates profondément fouillées. Des statues se dressent sur ces bases (4). Au-dessus, il faut admirer sans réserve les dais qui les abritent et dont les clochetons, hérissés de crosses végétales, s'élèvent jusqu'au sommet des contreforts.

De part et d'autre, dans les angles formés par les contreforts et les ébrasements du portail, une console d'une forme très rare et toute parsemée de fleurettes, soutient un socle jadis orné de feuilles de vignes et de grappes, sur lequel devait se trouver une statue. Au-dessus de chacun d'eux se dresse un dais semblable à ceux précédemment décrits.

L'extrémité de la façade est appuyée à droite par un pilier d'angle. Il est analogue à ceux qui accompagnent le portail. On y remarque une statue de saint Jacques, caractérisée par le grand chapeau de pèlerin rejeté sur le dos. Sa pannetière suspendue naguère au bourdon brisé est restée adhérente au vêtement, vers la hauteur de la ceinture. Dans l'encoignure formée par ce contrefort et le

(1) Il serait intéressant de comparer cette entrée de Jésus à Jérusalem avec le bas-relief représentant, aux clôtures du chœur de la cathédrale d'Amiens, l'arrivée de saint Firmin en cette ville. L'âge des deux sculptures est vraisemblablement le même.

(2) Nous pensons que ce meunier est une restauration des sculpteurs Duthoit. Quant au rat, il paraît du XVIe siècle.

(3) Le portail et le bas-relief qui le surmonte étaient autrefois protégés par un auvent dont on reconnaît les traces.

(4) Au contrefort de gauche on remarque une statue très mutilée de Notre-Dame, qui n'est pas sans analogie avec la célèbre Vierge-Dorée de la cathédrale d'Amiens. Cette statue date du XIVe siècle, et n'a donc pas été faite pour la place qu'elle occupe. Au contrefort de droite, un saint Antoine en costume d'ermite, muni du tau et du chapelet, marche sur des flammes, escorté de son fidèle compagnon. Cette image paraît trop petite pour la niche où on l'a placée. Elle est pourtant contemporaine de l'église. Les autres statues que nous aurons l'occasion de décrire semblent avoir toujours conservé leur primitif emplacement.

mur s'abrite une console presque semblable à celles qui ont été signalées antérieurement dans la description du portail, mais de plus, agrémentée de monstres ailés. Elle soutient un *Ecce Homo* dominé par un dais du même modèle que les autres et peuplé de petits animaux au nombre desquels on remarque un singe supérieurement ciselé.

D'autre part, mais toujours sur l'alignement de la façade, s'élève le clocher.

C'est une tour quadrangulaire soutenue à l'Ouest par deux piliers diagonaux butant les angles (1). Une tourelle hexagonale ceinte de plusieurs larmiers à diverses hauteurs, et renfermant un escalier, est accolée à l'angle Nord-Est. Ce clocher est éclairé sur trois faces, à la partie supérieure, par des fenêtres en tiers-point, moulurées sur leurs bords, et jadis pourvues de meneaux détruits maintenant ou confondus dans la maçonnerie qui obstrue ces fenêtres.



La Neuville sous-Corbie La Crèche

Plus haut se dresse une flèche pyramidale qui repose sur une base cubique contenant le beffroi des cloches. Le tout est en charpente recouverte d'ardoises. Le sommet de la tourelle de l'escalier atteint la naissance de la flèche.

Le contrefort de la tour le plus rapproché du portail est décoré comme celui qui lui fait pendant, à l'autre extrémité de la façade. La niche qu'on y a ménagée renferme une statue très mutilée de saint Pierre. Le bienheureux porte un livre ouvert ; la main droite qui devait tenir les clefs est brisée. Les vêtements sont bordés d'une riche broderie où l'on distingue des caractères alphabétiques (2). Une donatrice est agenouillée à ses pieds.

(1) La base de la tour porte des traces nombreuses de projectiles, contemporaines, sans doute, du siège de Corbie en 1636. Le réduit qu'elle renferme est voûté sur ogives.

(2) Nous croyons y lire ces mots : ...*Petre, ora pro nobis*. Mais Goze, sans rien affirmer, y trouvait le nom de saint Thomas, bien que la statue lui parût représenter saint Milfort. Le patronat de l'abbé de Saint-Pierre de Corbie sur l'église de La Neuville explique à nos yeux la présence de cette statue dans ce lieu.


DU COMMERCE

[illegible]

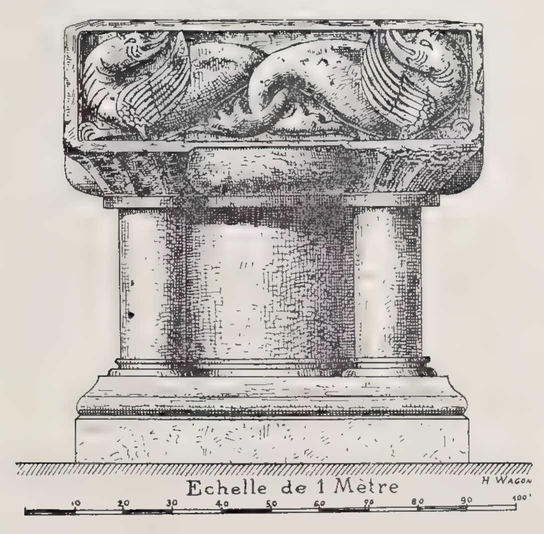
[illegible]

Extérieurement, les côtés de l'église ne répondent pas à la beauté de sa façade. Au Sud, la nef est éclairée par quatre fenêtres en tiers-point irrégulièrement disposées et de dimensions variées. Elles sont bordées de moulures prismatiques et surmontées de larmiers formant archivoltes. A l'exception d'une seule, elles sont toutes garnies de meneaux modernes.

Deux petites portes s'ouvrent dans cette partie de l'édifice. L'une, pratiquée sous la troisième fenêtre possède une archivolte en accolade, dont la pointe supporte un socle mouluré, destiné à recevoir une statue.

Le chœur est plus étroit et moins élevé que la nef; il est éclairé au midi par deux fenêtres en tiers-point pourvues de beaux meneaux. Un contrefort s'élève dans les espaces qui les séparent, de même qu'entre les trois fenêtres de l'abside.

Le côté septentrional du monument ne mérite point une description. On peut en dire autant de l'intérieur de l'église, malgré la beauté des meneaux qui s'entre-croisent dans la fenêtre presque cintrée du fond du sanctuaire.

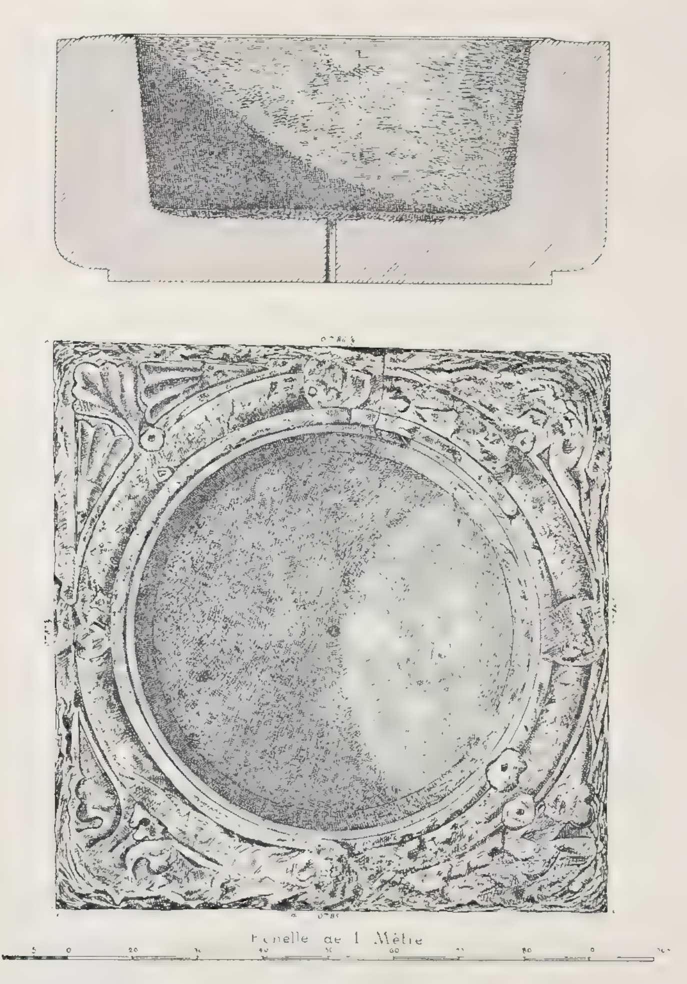


La Neuville. — Fonts Baptismaux.

Toutefois, on ne doit point passer sous silence les fonts baptismaux et un bas-relief en pierre, encastré dans le mur, près du portail.

Ce bas-relief appartient à la fin du XIV[e] siècle et représente la sainte famille dans la grotte de Bethléem. Au premier plan, Marie est assise sur un lit de repos. Ses jambes sont allongées et un coussin orné de glands soutient sa tête. Elle pose la main gauche sur l'Enfant-Jésus, couché nu dans un ratelier. Au-dessus, on aperçoit les têtes de l'âne et du bœuf. L'Enfant divin introduit même les doigts de sa main droite dans les naseaux du dernier animal. Vis-à-vis la Vierge, au pied du lit, est assis saint Joseph, pourvu d'une longue barbe bouclée, coiffé d'un chapeau à petits bords. Appuyé sur le bâton qu'il a placé entre ses jambes, il

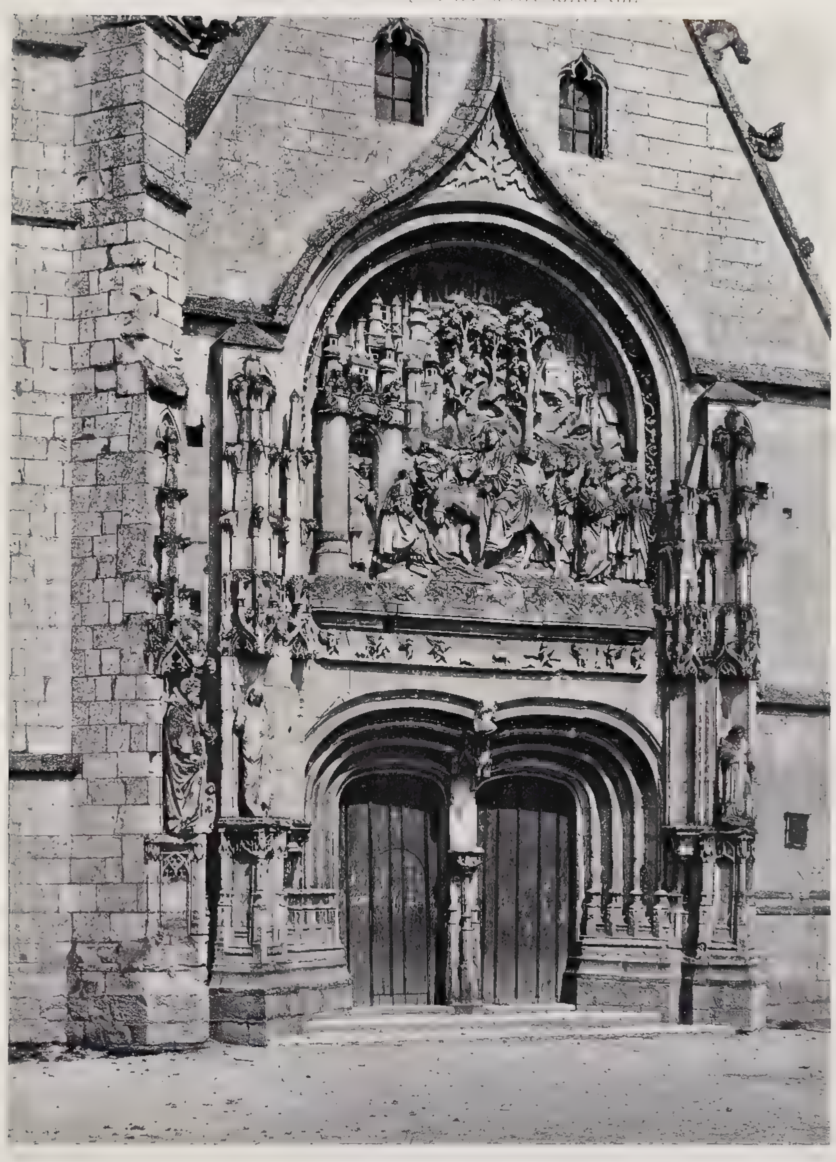
semble contempler Marie. Toute la scène est abritée sous trois arcades trilobées. L'ensemble de l'œuvre, malgré le naturel des attitudes est empreint d'une certaine lourdeur particulièrement accusée dans l'image de saint Joseph.



La Neuville. — Fonts Baptismaux. — Détails de la cuve.

Les fonts baptismaux de la Neuville ont été décrits par M. C. Enlart, qui les attribue à la première moitié du XIIe siècle (1). Ils se composent d'une cuve

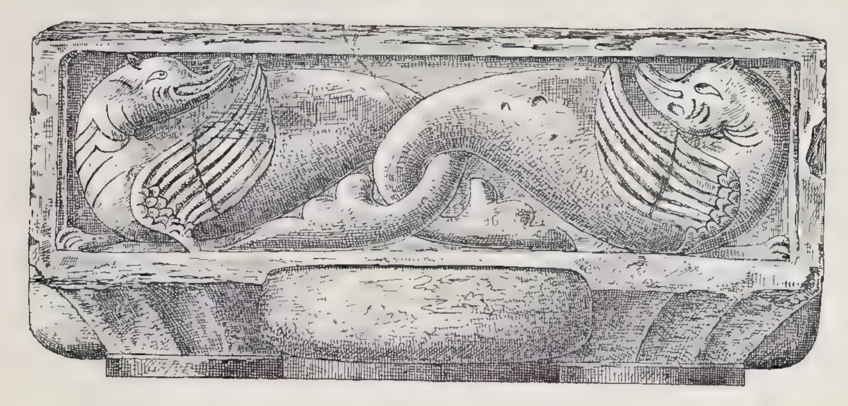
(1) *Monuments de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*, p. 38. Dessins.



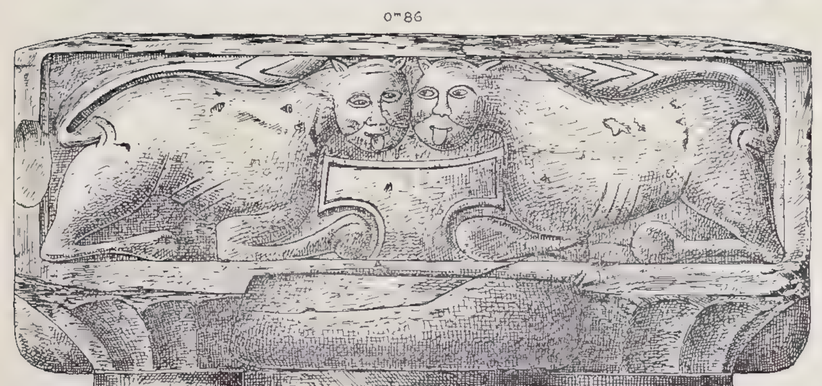
LA NEUVILLE SOUS CORBIE

Façade de l'Église. Détail

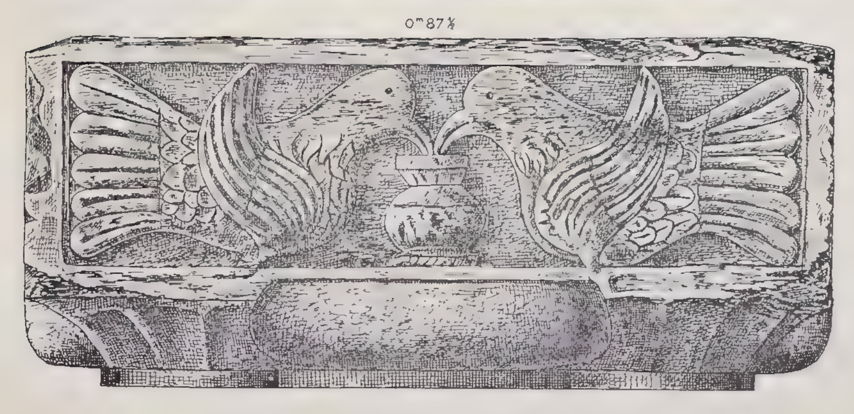
0m85



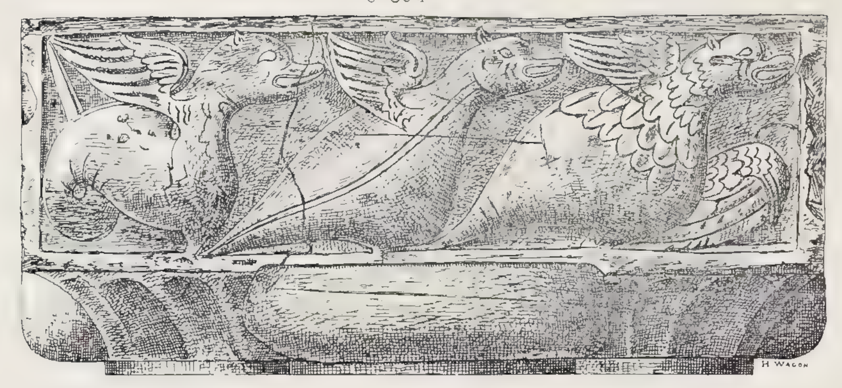
0m86



0m87½



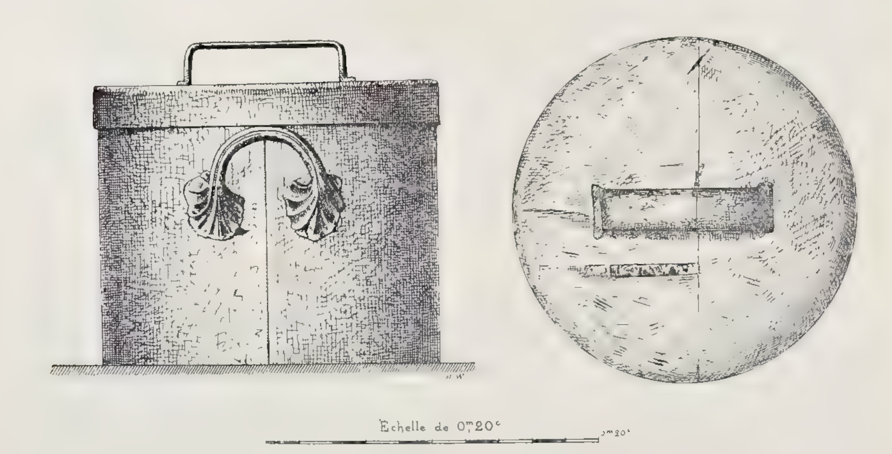
La Neuville. — Fonts Baptismaux — Bas-reliefs de la Cave.



La Neuville. — Fonts Baptismaux. — Bas-relief de la Cuve.

quadrangulaire en pierre noire de Belgique, supportée par un gros pédoncule central, cantonné de quatre colonnettes qui soutiennent les angles (2).

Sur l'une des faces de la cuve, on voit une sculpture méplate représentant



La Neuville. — Cuve-réservoir en plomb.

deux dragons dont les queues sont entrelacées et les têtes affrontées. Sur un autre, deux lions boivent dans une même coupe. Le troisième présente deux colombes se désaltérant dans une ampoule. Quant au quatrième côté, appuyé contre le mur et, par conséquent, dérobé aux regards du visiteur, il porte trois oiseaux fantas-

2. Ces colonnettes ont été refaites, de même que le pédoncule.

tiques prenant leur essor. Tous trois ont le corps lisse, sauf le premier qui est orné d'une collerette formée de six rangées de plumes. Le dernier porte une queue de serpent repliée sur elle-même. Ces trois oiseaux sont pourvus d'oreilles.

On conserve, dans les fonts mêmes de La Neuville un intéressant vase cylindrique en plomb, ainsi que son couvercle. C'est une cuve-réservoir destinée à contenir l'eau bénite qui servait à compléter l'immersion que l'on prenait dans une piscine, lorsque ce genre de baptême était encore en usage.

L'abbé Corblet (1) dit que les vases de cette sorte furent employés du IVe au IXe siècle, et qu'il dut en exister dans les catacombes. Sans faire remonter celui-ci à une aussi haute antiquité et bien qu'il soit difficile de fixer son âge, nous le croyons pourtant extrêmement vénérable et d'une grande rareté.

Il eut été désirable de joindre à cette notice quelques mots sur l'histoire du monument qui en fait l'objet ; mais les documents nous font tout-à-fait défaut.

La Neuville forme un faubourg de Corbie et fait partie de cette commune.

Jadis, la paroisse dépendait du doyenné de Mailly, mais la présentation en appartenait à l'abbé de Corbie.

L'église, sous le vocable de l'Assomption a été desservie par un vicaire de Corbie depuis le Concordat jusqu'à l'année 1860. Alors, elle fut érigée en succursale.

CHATEAU DE HÉNENCOURT

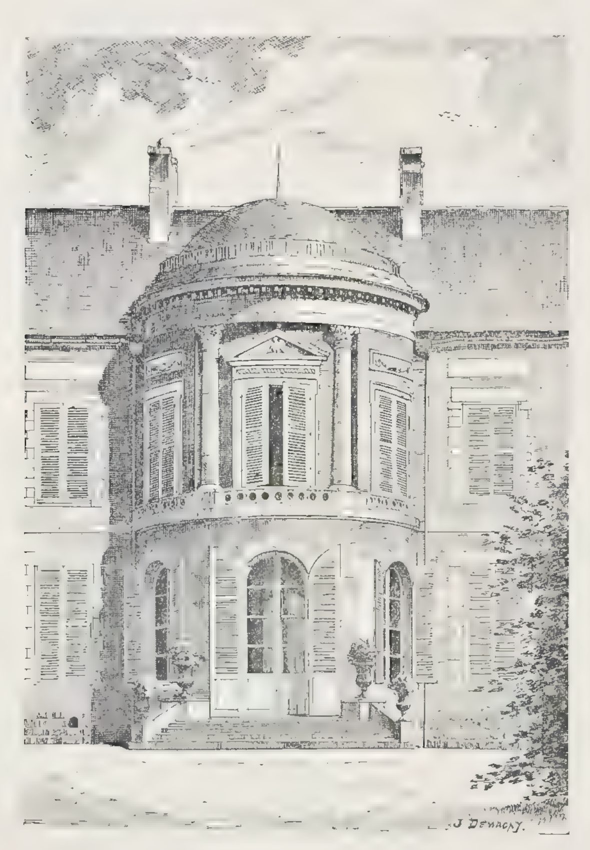
Le village de Hénencourt, dont le nom fut si noblement porté par l'un des plus illustres chanoines de l'Eglise d'Amiens, doit nécessairement être mentionné dans un recueil destiné à rassembler toutes les gloires historiques et monumentales de la Picardie.

Le vaste château qu'on y remarque est presque entièrement construit en briques avec encadrements de pierres autour des fenêtres. Il date du XVIIe siècle et ne mériterait guère un long examen, si, vers la fin du siècle suivant, il n'avait reçu une décoration qui lui donne un aspect assez imposant.

La façade principale de cette seigneuriale demeure est exposée au Midi. Elle comprend un corps-de-logis élevé d'un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée, avec des ailes faisant retour à angles droits, de manière à enserrer une cour d'honneur. Deux importantes constructions de même style, surmontées de frontons triangulaires à leurs extrémités, s'élèvent de part et d'autre, en dehors du prolongement des ailes, mais parallèlement à leur axe, pour former une seconde cour, plus spacieuse que la première. Le long de la voie publique, cette seconde cour est close par des sauts-de-loup disposés en demi-cercles, et par une grille monumentale à trois portes, que séparent et soutiennent quatre pilastres sommés d'urnes en pierre. Grilles et pilastres proviennent de l'admirable château d'Heilly, dont on regrette à bon droit la démolition. La grille, en fer forgé, serait, dit-on, l'œuvre du célèbre Vivarais, auteur des magnifiques clôtures que nous admirons à la cathédrale d'Amiens, et de celles de l'église abbatiale de Corbie, aujourd'hui détruites.

(1) V. Corblet, *Histoire du Sacrement de Baptême*, t. II, p. 97.

Sous Louis XVI, le château de Hénencourt fut décoré, si nous en croyons Goze (1), par l'architecte Sénéchal, de Corbie. Cet artiste couronna les murailles d'une corniche denticulée. De plus, il appliqua au centre de la face méridionale un péristyle de six colonnes ioniques qui supportent un vaste fronton jadis orné d'armoiries et d'attributs guerriers, mutilés par les iconoclastes révolutionnaires (2).



Chateau de Hénencourt. — Pavillon de la façade nord.

Toutes les adjonctions du xviii[e] siècle sont en pierres et ne manquent point de caractère, malgré leur style un peu froid.

Au Nord, devant un beau parc *à la française* reconstitué d'après un ancien plan, s'élève une façade au milieu de laquelle fait saillie un pavillon semi-circulaire fort élégant. Son rez-de-chaussée reçoit le jour de deux fenêtres cintrées. Entre

(1) *Château de Hénencourt*, dans la collection des *Eglises, Châteaux, Beffrois et Hôtels-de-Ville de la Picardie et de l'Artois.*

(2) Ce péristyle atteint la hauteur de la façade du château.

elles une porte semblable domine un perron assez élevé. L'étage est éclairé par trois baies rectangulaires. Celle du milieu est décorée d'un fronton où l'on voit un aigle tenant la foudre entre ses serres. Les autres sont surmontées de panneaux en pierre, où se déploient des guirlandes de fleurs. Le tout est fort habilement sculpté. Devant les fenêtres de l'étage court une balustrade interrompue par deux belles colonnes corinthiennes. Leurs chapiteaux supportent un riche entablement couronné d'un attique cannelé. L'édifice s'abrite sous une coupole surbaissée en charpente recouverte d'ardoises.

A l'intérieur du château, signalons un joli salon de forme ovale, orné de boiseries et d'une corniche en bois sculpté. Signalons encore le prétoire du bailli, conservé dans son état primitif. On y remarque le siège du magistrat, bizarrement disposé dans l'angle de la pièce le plus rapproché de la porte qui conduit à la salle des archives (1). Celle-ci est voûtée en briques avec arêtes de pierres, ornées d'une rosace à leur intersection.

Nous regrettons que le cadre de cette notice ne nous permette point de nous arrêter au mobilier. Nous aurions aimé à signaler les innombrables objets d'art, les précieux souvenirs de famille qui sont conservés à Hénencourt, et parmi lesquels on remarque plusieurs couleuvrines provenant du château d'Heilly (2).

Le château d'Hénencourt, nous l'avons déjà dit, appartient au milieu du XVII[e] siècle. Sa construction ne fut entreprise, sans doute, qu'après le siège de Corbie (1636). Toutefois, les vastes jardins qui l'entouraient jadis étaient déjà plantés à cette époque, car ils furent complètement saccagés par les belligérants (3).

Avant le château actuel, Hénencourt en possédait un autre, sur l'emplacement duquel s'élève actuellement un groupe de maisons.

Primitivement englobé dans le comté de Corbie, Hénencourt relevait au XVI[e] siècle de la châtellenie d'Encre, et plus tard du château de Daours. Quant au domaine utile il appartint originairement à la famille qui en porta le nom, et que plusieurs généalogistes considèrent comme issue de la maison de Mailly. En mourant, le vénérable chanoine dont nous avons évoqué le souvenir au début de cette notice, légua sa terre à Jacqueline, l'une de ses sœurs, épouse de Antoine de Lamet, dont l'illustre famille était issue des sires de Neuville-Vitasse en Artois. Antoine commença dès lors à joindre à son nom celui de Hénencourt. Plus tard, ses descendants, abrégeant le mot, se contentèrent d'en retenir l'initiale *h* qui, rattachée au premier nom patronymique, forma l'orthographe actuelle : *Lameth*.

L'église de Hénencourt, monument moderne sans intérêt, possède une chapelle seigneuriale où se remarquent deux bas-reliefs du XVI[e] siècle qui décoraient jadis les tombes de deux membres de la famille de Lameth au cimetière Saint-Denis d'Amiens.

HECTOR JOSSE.

(1) Ce siège fait corps avec les boiseries qui entourent le prétoire.

(2) Voir V[te] O. de Poli : *La fête patriotique de la commune de Hénencourt*, 1 vol. in-8°. Albert. J. de Breda, imp. 1898, p. 17.

(3) D'après Goze, ils avaient été tracés par Jean de Lameth, de 1626 à 1627 *(Ms. du docteur Goze)*.

TABLE DES NOTICES

CONTENUES EN CE VOLUME

PRÉFACE . . . . I à IV

AMIENS ET SON ARRONDISSEMENT

AMIENS

La Cathédrale, Notice par M. Ed. Soyez. . . . 1
— Extérieur. — Façade occidentale. 5
— Extérieur. — Façades latérales . 13
Intérieur. 21
— Grande nef et transept. 28
— Chœur et sanctuaire 31
Chapelles 39

Edifices civils, Maisons hospitalières et religieuses et Fortifications, Notices par M. Aug. Janvier.

La Malmaison 65
Le Logis du Roi 69
Le Bureau des Finances. 75
Le Théâtre 77
La Halle aux Grains 81
Les vieilles Maisons d'Amiens. 83
L'Hôtel-Dieu. 91
Le Couvent des sœurs grises 99
La Porte Montrescu 103

Eglises

Eglise Saint-Germain-l'Ecossais, Notice par M. G. Durand 109
Eglise Saint-Leu, Notice par M. Ed. Soyez.
Histoire. 148
Description 159
Eglise Saint-Remi (ancienne église des Cordeliers), Notice par M. Ed. Soyez. 177

CANTON DE POIX

Notices par M. J. Roux

Poix. 199
Blangy-sous-Poix 225
Famechon. 226
Bergicourt 227
Agnières 228
— Verrières. — Fenêtre du Levant . . . 229
— — Fenêtre du Midi. . . 230
— — Fenêtre du Nord . . . 231
Hescamps-Saint-Clair. 233
Frettemole 234

CANTON DE VILLERS-BOCAGE

Notices par M. R. de Guyencourt

Bavelincourt. — La pierre d'Oblicamp. 237
Contay — Eglise de Saint-Hilaire 239
Saint-Gratien. — Le château 244

CANTON DE BOVES

Boves, Notice par M. Aug. Janvier. 251
Boves, Notices complémentaires, par M. C. Enlart 263
Cottenchy. 265
Dommartin 266
Le Paraclet 268
Saint-Fuscien 269
Rumigny, Notice par M. J. Roux 269

CANTON DE CONTY

Notices par M. R. de Guyencourt

Conty. — L'église de Saint-Antoine. 275
Contre. — L'église Sainte-Julitte et Saint-Cyr . . 290
Esserteaux. — L'église et le château 293
Fremontiers. — Façade de l'église 300
Monsures. — Ruines du château. 303
Namps-au-Val. — L'église. 306
Sentelie. — La chapelle de Saint-Lambert . . . 311
Thoix. — Croix monumentale 315
Wailly. — Les ruines du château et l'église . . . 316

CANTON DE PICQUIGNY

Notices par M. J. Roux

Picquigny. — La seigneurie 325
— La place-forte 326
— Le château 331
— La collégiale Saint-Martin. . . . 345
— La ville 353
La Chaussée, Bourdon, Bouchon. — Croix de la Chaussée 356
— Clochers de la Chaussée, Bourdon et Bouchon 357
— Chœur de Bouchon 360
Moreaucourt. 366
Bettencourt-Saint-Ouen 368
Hangest-sur-Somme 370
Fourdrinoy 375

CANTON DE MOLLIENS-VIDAME

Notices par M. R. de Guyencourt

Airaines. — L'église de Notre-Dame et le Prieuré. 379
— L'église de Saint-Denis 388
Le château 392
Camps-en-Amiénois. — L'église 395
Laleu. — Ruines du Prieuré . . . . [illegible]
Riencourt. — Chœur de l'église . . . . . . [illegible]
Saisseval. — Porte monumentale. 403
Tailly. — Pierre tombale . . . . [illegible]

CANTON D'HORNOY

Notices par M. Aug. Janvier

Saint-Germain-sur-Bresle. — Le tombeau . . . [illegible]
Beaucamps-le-Jeune, Guémicourt, Lincheux. . -
— Les châteaux 412
Villers Campsart. — L'église 415

CANTON D'OISEMONT

Notices par MM. Ed. Soyez et Aug. Janvier

Aumatre. — L'église 421
Saint-Maulvis. — Tour de l'église 423
Ecoreaux. — La Chapelle des Templiers 425
Senarpont. — L'église et le château. 427

CANTON DE CORBIE

Notices par M. Hector Josse

Corbie. — L'abbaye 435
Résumé historique 437
— Description. — Etat du monastère à la fin du XVIIe siècle. 442
— Etat du monastère en 1791 457
— Etat actuel 464
La-Neuville-lès-Corbie. — L'église 473
Hénencourt. — Le château. 481

TABLE

DES

ILLUSTRATIONS, PLANCHES ET PLANS

Frontispic.. . . . . vis a vis le titre

AMIENS

Rue basse des Tanneurs, la Cathédrale et St-Germain . . . 1
Cathédrale. — Vue du Pont de Beauvillé . . . 1
— Fonts baptismaux . . . 1
— Façade occidentale 4
— Tombeau d'Adrien de Hénencourt. 5
— Le mois de mai. — Bas-relief du zodiaque. 12
— Tombeau de Ferry de Beauvoir . 13
Portail de la Vierge dorée . . . 16
— Abside 18
— Flèche, vue de la tour du nord . . 20
— Zodiaque. - Les Gemeaux . . . 23
— Vue intérieure prise du grand portail 24
— Ancien Jubé 24
— Réception du chef de St-Jean Baptiste. — Bas-relief 27
— Transept 28
— Histoire de saint Firmin. — Bas-reliefs. 28
— Statues du portail de la Mère de Dieu 31
— Vue intérieure prise du sanctuaire. 32
— Sanctuaire 36
— Tombeau de Charles de Vitry . . 38
— Tombeau du cardinal Hémart. - Détails 39
— Eliezer devant Bathuel. — Miséricorde des stalles 60
— Plan de la cathédrale d'Amiens et légende explicative, pl. doubles. 60

Monuments divers. — Ancien bailliage. — Malemaison 64
— La Malemaison. — Lucarne. . . . 66
— La Malemaison. — Porte. 68
— Tour du Logis-du-roi 68
— Plan du Logis-du-roi 72
— Hôtel des trésoriers de France. . . . 74
— Le théâtre. — Façade. 76

Monuments divers. — Le théâtre. — Bas-relief de Carpentier 78
— Halle aux grains. — Façade . . . 81
— Maison du Blanc-Pignon. 82
— Maison du Sagittaire. — Détail de ferronnerie 83
Maison dite des Ramoneurs. 84
Ancien hôtel de Moncheaux. . . . 86
— Maison du Sagittaire 86
— Maison du Sagittaire. - Partie centrale de la façade 88
— Maison rue des Sergents. — Cariatide . 88
— Hôtel-Dieu 90
— Hôtel-Dieu. — Culs-de-lampes. . . 91
— Hotel-Dieu. -- Elévation des bâtiments. 93
— Hôtel-Dieu. — Culs-de-lampes . . . 97
— Hôtel-Dieu. — Cul-de-lampe 97
— Couvent des sœurs grises. — Le cloître. 101
— Porte du ravelin de Montrescu. — Détail. 104
— Porte du ravelin de Montrescu. — Plan. 108

Eglise St-Germain. — Portail principal . . 108
— Linteau du portail principal. 109
— Plan 119
— Vue intérieure 120
— Coupe longitudinale 122
— Profil d'un pilier de la nef 123
— Elévation de la façade occidentale . . 125
— Détails du portail principal . . . . [illegible]
Façade latérale . . . . [illegible]
— Bas-reliefs de l'ancien jubé (6 planches). 132
Sépulcre . . . . [illegible]
— Ste-Catherine. 147

Eglise St-Leu. — Vue de la Chaussée St-Leu . . 160
— Elévation de la tribune 164
— Escalier de la tribune 165
— Façade latérale de la tribune . . . 166
— Façade principale de la tribune . . . 167
— Plafond sous la tribune 168
— Statue du maitre-autel. — La Vierge. . 172
— Statue du maitre-autel. - St-Augustin. 173

Eglise St-Remi. — Façade de l'ancienne église de ce nom 177
Tour de l'ancienne église. 178
St-Remi. — Ancienne église des Cordeliers 179
Portail 180
Fenêtres du collatéral. 183
Pierre tumulaire de Pierre Kavingniaus 185
Tombeau des Lannoy 188
Vierge donnée par le Grand Condé . . 190
Bas-relief provenant de l'abbaye de Corbie 192
Piéta du tombeau de Canteleu. . . . 195

CANTON DE POIX

Poix. — Vue générale 199
Eglise du prieuré de St-Denis. — Abside et transept du nord 203
— Portail principal. 204
— Plan 205
— Intérieur 208
— Gorge du larmier intérieur . . . 208
— Piscine du transept nord 210
— — Piscine du transept nord. — Détail 211
— Voûtes du chœur. . . . . . . [illegible]
— Le Baptême du Christ. 221
— Plan de la Crypte 223
— Sainte Barbe. — Statuette . . 224
Blangy-sous-Poix. — L'Eglise. — Côté du Nord-Est [illegible]
Famechon. — Vue de l'église 226
Bergicourt. — Portail principal de l'église . . . [illegible]
— Fonts baptismaux 227
Agnières. — Chœur de l'église 228
— Vitraux de l'église 230
Hescamps-Saint-Clair. — Portail principal de l'église 232
Frettemole. — Portail de l'église. . . . . . . 23[illegible]

CANTON DE VILLERS-BOCAGE

Bavelincourt. — La pierre d'Oblicamp. 237
Contay. — L'église avant sa restauration. . . . 239
— Portail de l'église 241
Chapelle seigneuriale. 242
— Détails du tombeau de Louis le Josne. 243
— Chapiteau 243
Saint-Gratien. — Le château 244
— — Panneau en bois sculpté. . . . 24[illegible]
— Salle à manger . 248

CANTON DE BOVES

Boves. — Vue générale 251
Ruines du château 256
Boves. — Le village d'après un plan de la collection Duthoit 260
— Ruines de l'église de N.-D. des Champs. Clocher 263
— — Nef et arc triomphal . 263
— — Portail. 264
Cottenchy. — Chapiteau de l'ancienne église. . . 265
— Chapiteau transformé en pied de croix 265
Dommartin. — Ancienne église 266
— Colonne 267
Credence 267
Le Paraclet. — Pierre tombale 268
Saint-Fuscien. — Débris de pilier 269
Rumigny. — Manoir du XVIe siècle 270
— Fenêtre du manoir 270

CANTON DE CONTY

Conty. — L'église de Saint-Antoine. 275
— Plan 277
Conty. — Ancienne façade principale 278
Portail méridional. 281
Le clocher, vu de la place. 282
Façade septentrionale de l'église . . . 282
Intérieur de l'église . . . . [illegible]
— Statue de saint Christophe . . . . . [illegible]
Pierre tombale. 287
Contre. — Vue de l'église . . . . [illegible]
Façade méridionale de l'église . . . 290
Détails d'un autel . . . . [illegible]
Essertaux. — Le château d'après un ancien dessin [illegible]
Tombe de Jean de Béry et de sa femme . . . . [illegible]
Façade du château 298
Frémontiers. — L'église. — Façade de l'ouest . . [illegible]
Monsures. — Ruines du château. — Vue extérieure [illegible]
Entrée du château. — Vue intérieure [illegible]
Namps-au-Val. — Façade méridionale de l'église . [illegible]
— Intérieur de la nef, vu du chœur [illegible]
Sentelie. — Chapelle de Saint-Lambert 312
— Fenêtre de la chapelle 313
Thoix. — Croix monumentale. 315
Wailly. — Ruines de l'hémicycle 316
— Ruines longeant l'avenue du château . 318
La chaire de l'église . . . . [illegible]
Le lutrin 322

CANTON DE PICQUIGNY

Picquigny. — Vue des ruines du château 325
Plan de la ville et du château (planche double) . . . . [illegible]
— La ville et le château vus du coté du Nord . . . . [illegible]
— Barbacane et entrée du château (Deux vues) . . . . [illegible]
Le château vu du vallon de Fourdrinoy [illegible]
— — Porte de la barbacane . . 332

Picquigny. — Vue prise sous le pont de la barbacane 332
— Plan du donjon et d'une partie de la cour 333
— Porte de la cour du donjon. . . . 334
— Intérieur de la cour du donjon. . . 336
— Vue de Picquigny d'après un dessin de 1611 335
— Façade méridionale et fossé du château 337
— Escalier dans la courtine du donjon. 338
— Chambre dans l'épaisseur de la courtine 339
— Porte de la baille. — Plan 340
— Ensemble du château du côté du midi 340
— Entrée de la baille. — Intérieur et extérieur 342
— Collégiale St-Martin. — Nef et façade 344
— — Plan 345
— — Intérieur, vu du bas-côté
— — droit 346
— — Abside et clocher . . . 348
— — Fonts baptismaux . . . 351
Stalle 352
— Vue de la ville d'après Duthoit . . 353
— Ancien Hôtel-de-Ville. — Façade extérieure. . . 354
— — Façade intérieure . 354
— Poutre sculptée d'une maison, rue du Pont 355
— Tour de St-Jean-Baptiste 376
La Chaussée. — Croix en pierre 356
— Le clocher de l'église 359
Bourdon. — Le clocher de l'église 358
Bouchon. — Le chœur de l'église 360
Moreaucourt. — Plan d'une portion des ruines du prieuré 362
— Plan du prieuré. 363
— Bâtiment d'habitation de la ferme 364
— Restes de l'infirmerie du prieuré vus du côté de l'ouest. . . . 364
Cheminée 365
— Ruines des bâtiments claustraux. — Extérieur vu de l'est . . . 366
— Plan d'une portion des ruines du prieuré 367
Bettencourt-St-Ouen. — Croix dans le cimetière . 369
Hangest-sur-Somme. Façade et clocher de l'église 370
Le lutrin 372
— Portail principal de l'église 372
— Confessionnal 373
— Fonts baptismaux 374
— Boiseries de l'église 374
Fourdrinoy. — Intérieur de l'église 375

CANTON DE MOLLIENS-VIDAME

Airaines. — Vue générale 379
— Eglise du prieuré Notre-Dame . . . 380
— Pierre tombale d'Henri d'Airaines et
— autel du XIIIe siècle 382
Airaines. — Collatéral du nord et fonts baptismaux 383
— Cuve baptismale 384
— Joseph et Pharaon 385
— Porte de la chapelle seigneuriale . 384
— Plan du prieuré 385
— Le prieuré vu de l'Est 386
— Cheminées du prieuré 386
— Cage de l'escalier 387
— Chœur de l'église St-Denis 388
— Entrée du château 392
Camps-en-Amiénois. — L'église 395
— Portail de l'église . . . 396
Laleu. — Ruines du prieuré 397
Riencourt. — Chœur de l'église. — Intérieur . 399
— Extérieur . 401
Saisseval. — Porte monumentale. 404
Tailly. — Pierre tombale 405

CANTON D'HORNOY

Saint-Germain-sur-Bresle. — Le tombeau . . . 409
— Le tombeau avant sa restauration. 411
Beaucamp-le-Jeune. — Le château 412
— Le château. — Entrée principale . . . 412
Guémicourt. — Le manoir. — Façade postérieure 413
— — Façade principale . 414
Lincheux. — Porte du château. 414
Villers-Campsart. — Porte en bois sculpté . . . 416
Vitraux. 417
— La Madeleine. — Bas-relief en bois 418

CANTON D'OISEMONT

Aumatre. — Nef de l'église. 420
Façade de l'église 420
Ecoreau. — Chapelle des Templiers. 420
St-Maulvis. — Tour de l'église 424
Fonts baptismaux. 424
Bénitier 425
Senarpont. — Le château avant l'incendie de 1889. 430
Ruines du château 431
— Tombeau d'Edmond de Monchy . . 432

CANTON DE CORBIE

Corbie. — Hôtel-de-Ville. — Ancienne entrée de l'abbaye 435
— Inscription funéraire de l'abbé Nicolas I 441
— Ancien cloitre. 443
— Plan de l'abbaye par dom Plouvier (p. d.) 444
— Ancien réfectoire de l'abbaye 446
— Pierre tombale de Raoul de Roye et de N. de Bertin 447
— Plan de l'hôpital militaire ci-devant abbaye de Saint-Pierre (pl. double). . 448

Corbie. — Eglise Saint-Etienne, d'après un dessin de 1753 450
— Cénotaphe de saint Paschase Radbert . 452
Agnès de Cayeux, Gilles de Soyecourt . 454
Mad. de Varennes, Jean de Soyecourt . 454
— Tombeau d'Albert de Belleforière . . 454
— Plaque tumulaire de Maximilien de Soyecourt 455
Façade principale de l'église St-Pierre . 458
— Tympan du porche central 459
— Plan de l'enclos de l'hôpital militaire ci-devant abbaye de St-Pierre 460
— Saint Pierre et saint Paul. — Statuettes. 461
— Chapelle des Corps Saints, vue prise pendant sa démolition 462
— Intérieur de l'église St-Pierre 464
Ste-Bathilde 466
— Fonts baptismaux 467
Corbie. — Eglise St-Etienne. — Plan et élévation de la façade méridionale . . . 466
— Colonne de la tribune 468
— — Façade méridionale et plan . . 468
— — Tribune 469
— — Chapiteaux et détails 471
Détails 472
La Neuville-les-Corbie. — Façade de l'église. . . 472
— Bas-relief de la façade. . . . 476
La crèche 476
— Fonts baptismaux 477
— Détails de la cuve . . 478
— Bas-reliefs de la cuve . 479
— — Bas-relief de la cuve . 480
— — Cuve réservoir en plomb 480
Henencourt. — Le château. — Pavillon de la façade du nord 482




SPECIAL
FOLIO
83-B
7964
V.1
THE GETTY CENTER
LIBRARY
GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00607 1100

